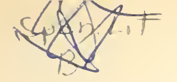

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

BULLETIN HISPANIQUE

BORDEAUX. — IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11.



Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse
XXXIVe ANNÉE

BULLETIN HISPANIQUE

Paraissant tous les trois mois

TOME XIV

1912



Bordeaux :
FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE

Lyon : Henri GEORG, 36-42, passage de l'Hôtel-Dieu
Marseille : Paul RUAT, 54, rue Paradis | Montpellier : C. COULET, 5, Grand'Rue
Toulouse : Édouard PRIVAT, 14, rue des Arts
Madrid : MURILLO, Alcalá, 7

Paris :
Albert FONTEMOING, 4, rue Le Goff
Alphonse PICARD & FILS, 82, rue Bonaparte.

Vol. XIV. Janvier-Mars 1912 N° 1.

SCULPTURES DU CERRO DE LOS SANTOS

(Planches I à IV)

Les huit sculptures reproduites dans les planches I-IV proviennent du Cerro de los Santos[1]. Elles sont à ajouter à la liste, dressée en 1901 par M. Paris[2], des sculptures du Cerro conservées en dehors du Musée archéologique de Madrid : la seule d'entre elles (n° 4 du présent article) qui soit mentionnée dans ce catalogue n'y est représentée que par un petit croquis[3]; M. Paris n'avait pu voir l'original. Une autre (n° 8) n'était connue que par une ancienne photographie reproduite par M. Paris dans son *Essai,* t. I, fig. 233. Enfin, une troisième (n° 5) est donnée en photogravure, sans commentaire, dans l'*Annuaire* de l'Institut d'Études catalanes, 1907, p. 480. Les cinq autres, que je sache, n'ont été jusqu'à présent ni reproduites ni signalées. Il m'a semblé qu'il était bon de publier tous ces morceaux : d'abord, rien n'est négligeable de ce qui contribue à faire mieux connaître le Cerro; en outre, deux d'entre eux n'ont pas seulement une valeur de documents : ce sont de belles œuvres, sur lesquelles il convient d'appeler l'attention.

Les n°s 1, 2, 3 et 4 appartiennent à don Miguel Martí Esteve, de Valence; les n°s 5, 6, 7 et 8 sont, depuis 1907, au Musée municipal de Barcelone : ils font partie de la série d'antiquités ibériques réunie sur l'initiative de M. Puig y Cadafalch, alors président de la Junta de Museos[4]. M. Martí a mis une extrême

1. Dans les notes de cet article, je renverrai par l'indication *Paris* au tome Ier de l'*Essai sur l'art et l'industrie de* l'*Espagne primitive,* où les sculptures du Cerro sont étudiées aux pages 162-279; par l'indication *Mélida* au travail de M. Mélida, *Las Esculturas del Cerro de los Santos,* publié d'abord dans la *Revista de Archivos,* puis à part, Madrid, 1906.

2. *Bulletin hispanique,* III, p. 113-134.

3. N° 65, p. 129, fig. 17; cf. Paris, fig. 284.

4. Cette même série comprend en outre la tête de taureau, du Llano de la Consolación, qui appartenait à M. Vives quand M. Paris la publia, *Essai,* I, fig. 109. — C'est en signalant dans sa *Chronique* l'acquisition de ces sculptures que l'Institut

obligeance à me montrer les objets qu'il possède et à me laisser prendre les photographies et les notes dont j'avais besoin; M. Carlos de Bofarull, directeur du Musée de Barcelone, m'a donné toutes les facilités désirables pour étudier la belle collection dont il a la charge et pour photographier les pièces qui m'intéressaient. J'adresse à l'un et à l'autre l'expression de ma vive reconnaissance.

Les huit monuments sont sculptés dans la pierre tendre qui a été presque exclusivement employée au Cerro. Il n'est pas inutile d'ajouter qu'ils sont d'une authenticité à l'abri de tout soupçon, comme on s'en assurera au premier coup d'œil jeté sur les planches.

***

1. Le n° 1 (pl. III, à gauche) est un débris de tête féminine. Il est haut de 0m15. La femme est coiffée d'un voile qui, au-dessus du front, laisse déborder les cheveux ou le serre-tête, et qui retombe à droite et à gauche sans cacher les oreilles : l'oreille droite est encore visible[1]. Le morceau est trop mutilé pour qu'on puisse rien en dire de plus. La face n'a conservé que de vagues traces d'orbites et de bouche. Cette tête rentre dans une série dont les diverses variantes ont été étudiées par M. Paris[2].

2. Des cinq têtes viriles publiées ici, la tête n° 2 (pl. I, à gauche), haute de 0m19, est la seule qui se rattache à ce qu'on peut appeler le style libre du Cerro, à la série dans laquelle la chevelure, au lieu d'être stylisée, est traitée avec un souci de représentation réaliste. Les cheveux sont traduits par des lignes irrégulières, assez profondément gravées, réparties en zones. C'est à peu près le même procédé qu'on retrouve sur deux têtes de Madrid, les nos 7526 et 7580 du Musée : la tête de Valence se place, pour l'habileté du travail, entre la tête 7580[3], plus barbare, et la tête 7526[4], plus adroite.

d'Études catalanes fut amené à donner dans son *Annuaire* la reproduction, mentionnée plus haut, de notre n° 5.

1. Je ne suis pas absolument certain que ce que je prends pour une oreille ne soit pas le reste d'un faisceau de pendeloques, comme en portent souvent les têtes du même type; cependant l'oreille me paraît probable.

2. Pages 188-194, fig. 163-176.

3. Paris, fig. 290.

4. Paris, fig. 288.

Dans le dessin de l'œil semble se manifester le même désir d'interpréter exactement la nature. L'oreille est mal conservée ; sur tout le visage la surface de la pierre est écaillée, et la partie gauche est en très mauvais état; le nez a disparu.

3. La tête virile n° 3 (pl. III, à droite), haute de 0m25, est réduite à la moitié gauche. Cette moitié a peu d'épaisseur, et il n'est pas impossible que dès l'origine la tête ait été exécutée telle qu'elle nous est parvenue, en relief, et non en ronde-bosse, ainsi que M. Mélida l'admet pour une tête analogue du Musée de Madrid[1].

Le nez manque; tout le morceau est comme usé, et il est d'autant plus difficile d'en étudier les détails que cette tête n'a jamais dû être d'un travail très poussé.

Elle n'est intéressante que par la coiffure. A première vue, elle semble porter, comme d'autres têtes du Cerro[2], une sorte de calotte qui se termine, en bas, en faisant sur la nuque une saillie très prononcée. Mais de petits traits gravés, qui ne peuvent représenter autre chose que des cheveux, ne s'aperçoivent pas seulement sur le front, où la coiffure les laisserait déborder ; il y en a aussi sur le sommet du crâne, à un endroit que la calotte recouvrirait si elle existait vraiment[3]. Il faut donc admettre que la tête est nue. Le sculpteur a commencé par délimiter par une forte saillie la partie que devait occuper la chevelure : dans l'exemplaire que je décris, cette ligne de démarcation est apparente sur la nuque; on voit qu'elle se prolongeait à gauche pour entourer aussi l'oreille. Il aurait pu ensuite représenter le détail de la chevelure à l'intérieur de la région ainsi déterminée, mais il s'est contenté de quelques traits jetés çà et là. Peut-être la peinture venait-elle, dans les têtes de ce type, indiquer les détails qui manquent aujourd'hui ; c'est une hypothèse que propose M. Paris[4].

4. La tête n° 4 (pl. I, à droite) a 0m27 de haut, et est bien

1. Mélida, p. 79, n° 142 : c'est la tête reproduite dans Paris, fig. 263 et pl. XI, à gauche.

2. Paris, fig. 258-260.

3. La ligne horizontale qu'on voit à l'arrière de la tête, à peu près à la hauteur du nez, est une rayure accidentelle de la pierre.

4. Page 239.

conservée, quoique le nez et le menton aient souffert, et que la partie droite du visage soit en moins bon état que la partie gauche. M. Paris l'a décrite, autant que le permettait le croquis qu'il avait à sa disposition, dans le *Bulletin hispanique*, III, p. 129. L'original demande une étude plus minutieuse.

Les yeux en amande, à fleur de tête, placés bas et tout près du nez, s'abaissent nettement vers l'angle intérieur; les coins de la bouche, bien modelée, se relèvent; les plis qui se creusent aux commissures des lèvres et à côté des narines achèvent de donner à la physionomie une expression très accentuée de sourire archaïque. L'oreille, très longue et presque verticale, est stylisée à l'excès : le lobe forme une sorte d'appendice rond qu'on est d'abord tenté de prendre pour un pendant d'oreille; il n'est pas douteux cependant que c'est l'oreille sans bijou que l'artiste a voulu représenter.

La chevelure stylisée a la régularité d'un motif ornemental. Elle est divisée en mèches égales et plates, qui dessinent des chevrons sur le crâne et se terminent sur le front par des enroulements tournés vers le milieu du visage. Au milieu du front, le sommet du premier chevron de droite touche le sommet du premier chevron de gauche : les pointes ainsi réunies ferment par en bas un petit espace en forme de cœur, strié de raies parallèles, isolé au milieu des mèches. Derrière l'oreille les mèches se terminent tout droit, sans enroulements.

La régularité de cette disposition est telle, et l'exécution est si nette, qu'une parure métallique couvrant le front n'aurait pas un autre aspect. M. Heuzey a fait une remarque analogue sur la tête de femme mitrée qui porte au Musée de Madrid le n° 7510[1] : « Le front et les joues sont encadrés de trois côtés par des ondulations tellement symétriques qu'elles ressemblent à des oves d'architecture... On ne sait au premier aspect si cette dentelure, d'un travail délicat et compliqué, est un complément de la parure ou simplement une manière conventionnelle de représenter les cheveux[2]. » Mais tandis que dans

1. Paris, pl. IX à gauche et X à droite; Mélida, p. 57, n° 4, et pl. III, 2.
2. Heuzey, *Revue d'Assyriologie*, II, p. 105, cité par Paris, p. 196.

la tête féminine c'est bien une parure métallique qui encadre le visage, comme le prouve l'examen du monument et comme l'a confirmé la découverte du diadème de Jávea, où se reconnaissent les mêmes oves, dans la tête virile que nous étudions c'est la chevelure seule qu'a voulu représenter le sculpteur, par un procédé conventionnel dont il a su tirer un effet décoratif.

Il faut noter enfin la forme du crâne, telle qu'on peut la constater sur l'original : du front au sommet de la tête, il n'y a pas une courbe continue, mais trois plans qui se raccordent suivant des angles nettement marqués.

Cette pièce n'est pas isolée dans la longue collection des têtes viriles du Cerro. Pour l'impression d'ensemble, tout ce qu'on a pu dire sur les affinités orientales et grecques de l'art du Cerro en général est valable pour ce monument-ci. Si l'on entre dans le détail, on notera des particularités communes à cette tête et à d'autres têtes déjà publiées.

Ainsi, l'étrange impuissance des sculpteurs du Cerro à représenter une oreille est un des traits les plus constants de leurs productions[1]. Il y a de nombreuses têtes viriles à propos desquelles on se demande — et souvent sans pouvoir répondre nettement comme nous le pouvons ici — si l'oreille se termine par un bijou ou par le lobe maladroitement dessiné[2].

Pour la chevelure, une disposition semblable se retrouve dans la tête 7548 du Musée de Madrid (Paris, fig. 283) : dans celle-ci aussi les mèches se terminent sur le front par des enroulements; seulement, ces enroulements sont tournés vers l'oreille, et non plus vers le milieu du front. Cette tête rappelle

1. Paris, p. 265; Mélida, p. 74.

2. Parmi les têtes de Madrid, celles où le pendant d'oreille me paraît certain sont les têtes 7537 (Paris, fig. 257), 7557 (Paris, fig. 255), 7575 (Paris, fig. 260), et celle qui est reproduite *ibid.*, pl. XI, à gauche. Le bijou est probable dans les têtes 7505 (Paris, pl. XI, à droite) et 7550 (Mélida, p. 77, n° 96), douteux dans les têtes 7536 (Paris, fig. 270), 7548 (Paris, fig. 283), 7562 (Mélida, p. 78, n° 115), 7586 (Paris, fig. 268), 7713 (Paris, fig. 261), 7714 (Paris, fig. 262), et dans la statuette 7626 (Mélida, p. 70, n° 62, fig. 8). Dans la tête 7534, l'oreille, traitée, dit M. Mélida (p. 76, n° 89), « cual verdadero ornato », est très semblable à celle de la tête étudiée ici; mais elle est placée beaucoup plus obliquement. Pour les sculptures conservées ailleurs qu'à Madrid, voir Paris, *Bulletin hispanique.*, *loc. cit.*, n°s 2, 3, 5 (Yecla), 64 (Bordeaux), 69, 73, 75 (Louvre).

en outre la tête de la collection Martí par le dessin de l'oreille et de l'œil. Mais la ressemblance s'arrête là : la tête de Madrid, qui est de style médiocre, n'est nullement comparable à celle de Valence[1].

Je rapprocherais encore de la tête Martí une tête du Louvre, décrite et publiée par M. Paris, *Essai*, p. 255 et fig. 291[2] : l'exécution en est maladroite, mais la figuration de la chevelure par « une série de longs angles emmanchés les uns dans les autres, et terminés à l'extrémité de l'un des côtés, sur le front, par une série de boucles en accroche-cœur » permet de reconnaître dans la tête du Louvre une réplique lointaine du type représenté par la tête Martí[3].

Mais tandis que la tête de Madrid et celle du Louvre sont des travaux de praticiens quelconques, il y a peu de morceaux où l'art du Cerro manifeste autant de force et d'originalité que dans la tête Martí. La fermeté de l'exécution révèle un artiste conscient de ce qu'il veut faire, maître de sa conception et de ses moyens; l'œuvre a une espèce d'allure décidée et volontaire, et surtout un caractère de vérité, de vie et de jeunesse, qui la classent parmi les plus belles qu'ait produites le Cerro. Parmi les plus anciennes aussi, sans doute, si, comme je le crois, sur aucune des têtes du Cerro le sourire archaïque

1. La tête 7548 a 0m 18 de haut; elle est mal conservée. — M. Mélida (p. 78, nos 114 et 115) considère les deux têtes 7548 et 7562 comme formant un groupe à part; il y remarque la forme du crâne, « oblonga, abultada de arriba », et reconnaît « el recuerdo de un modelo egipcio hasta en el perfil occipital ». Il y a là une indication intéressante. Au même type se rattache, d'après M. Mélida, la tête de la statuette 7626 (Mélida, p. 70, n° 62, fig. 8; M. Paris reproduit le corps de la statuette, fig. 224, mais c'est postérieurement à son ouvrage que la tête, inventoriée d'abord à part, a été replacée sur le corps auquel elle appartient); j'ai noté en effet dans la coiffure de cette tête des mèches ondulées, enserrant au milieu du front un petit espace de forme allongée, comparable à l'espace en forme de cœur que j'ai signalé en décrivant la tête Martí.

2. Cette tête est déjà reproduite dans le *Rapport* de M. Engel, fig. 10 (p. 189), et pl. II, n° 3 : la disposition de la chevelure est bien visible dans la planche (héliogravure).

3. M. Paris a bien vu le rapport entre la tête 7548 de Madrid et le croquis par lequel la tête Martí lui était connue : les deux têtes se suivent dans sa classification des têtes viriles du Cerro, p. 250. Mais la stylisation de la chevelure, dans la tête Martí, est si complete que, pour ma part, je retrancherais ces deux têtes (et avec elles la tête du Louvre) de la série « où il y a un effort plus marqué pour reproduire la liberté de la nature », suivant les expressions de M. Paris (p. 250); et je les rattacherais à la série des têtes où les cheveux sont rendus par un procédé conventionnel : elles constitueraient, dans cette série, un troisième groupe, après le groupe des têtes à « dents chaldéennes » et le groupe des têtes à pointes imbriquées (Paris, p. 242).

n'est aussi franc que sur celle-ci : même sur les têtes féminines mitrées dont M. Heuzey et M. Paris notent les rapports avec le style éginétique[1], il est indiqué plus discrètement. Quant aux têtes viriles dont l'expression est souriante, je n'en connais aucune qui sourie à la fois des lèvres et des yeux, comme la tête Martí[2].

C'est une question de savoir si la statue de femme en pied du Musée de Madrid, qui reste notre document le plus complet sur l'art du Cerro[3], est antérieure à la dame d'Elche, comme le croit M. Paris, ou postérieure, comme l'admet M. Mélida[4]; en d'autres termes, si la dame d'Elche est le produit d'un art plus avancé et plus parfait, donc plus tardif, que l'art du Cerro, ou si la statue du Cerro, dérivant d'un modèle analogue à la dame d'Elche, est un commencement de dégénérescence, et la première étape d'une longue décadence routinière. Mais si la réponse à cette question, dans l'état de nos connaissances, est incertaine, pour la tête Martí je crois qu'on peut avec assurance la déclarer antérieure et à la dame d'Elche et à la grande statue féminine de Madrid.

∴

5. La plus grande et la plus belle des deux têtes viriles du Musée de Barcelone[5] (pl. II), est l'œuvre d'un archaïsme plus avancé. Elle est haute de $0^{m}21$; le nez est mal conservé; toute la partie gauche de la figure manque, et la forme de la cassure interdit ici de songer à une tête exécutée originairement telle qu'elle nous est parvenue, comme un relief. Dans la section du cou, on voit le trou rond qui devait servir à raccorder la tête avec le buste.

La bouche, finement tracée, est vivante, mais ne sourit pas; l'œil, placé plus haut que dans la tête Martí, et de forme moins conventionnelle, ne se relève plus vers l'angle extérieur; il est

1. Paris, pl. IX à gauche et X à droite; pl. X au milieu et fig. 179.
2. Voir Paris, p. 277-278, et note 2 de la page 278.
3. Paris, pl. VII.
4. Paris, p. 313; Mélida, p. 46-47.
5. Cf. *Anuari* de l'Institut d'Études catalanes, MCMVII, p. 480.

peu saillant, et la paupière inférieure est à peine indiquée. L'oreille est rendue sommairement, mais sans stylisation. Les cheveux forment au-dessus du front trois rangées de ces « dents chaldéennes » qui sont le procédé favori de l'école[1]; le reste de la tête semble couvert d'une calotte étroite qui se termine en faisant saillie sur la nuque. Ici encore il est probable qu'il ne s'agit pas d'une coiffure réelle : par simplification, le sculpteur, plutôt que de continuer la représentation des cheveux sur tout le crâne, en a laissé lisse la plus grande partie[2].

Moins originale que la tête Martí, celle-ci n'en est pas moins un très bel exemplaire de l'art ibérique. Si le type qu'elle reproduit est déjà connu par des répliques assez nombreuses[3], il n'y en a guère qui aient le même mérite, la même simplicité élégante. Elle va de pair avec la tête 7508 de Madrid, qui fut choisie par M. Heuzey, lors de ses premiers travaux sur les sculptures du Cerro, comme une des œuvres les plus heureuses et les plus caractéristiques de la collection; encore la tête de Madrid, dont la coiffure est exactement semblable, témoigne-t-elle, dans le dessin du crâne, d'un art moins savant[4].

6. La seconde tête de Barcelone (pl. IV) se rattache à la

1. Voir Paris, p. 269.

2. C'est un cas différent de celui dont nous avions un exemple tout à l'heure, dans notre n° 3 : là c'est la tête tout entière que couvrait la pseudo-coiffure, et peut-être le sculpteur laissait-il au peintre le soin de détailler les cheveux; ici le sculpteur s'attache à la représentation régulière et même minutieuse d'une partie de la chevelure; mais les deux procédés partent du même désir de simplification. Voir des têtes coiffées de même, par boucles stylisées sur le front, le reste du crâne étant souvent lisse, dans Paris, fig. 265 et suivantes. J'ai noté en particulier, à Madrid, les têtes 7507 (Paris, fig. 266), 7567 (Mélida, p. 75, n° 78), 7582 (Mélida, p. 75, n° 75), 7584 (Paris, fig. 267), qui ont trois rangées de boucles stylisées, comme la tête de Barcelone; la tête 7587 (Paris, fig. 269) n'a que deux rangées de boucles, de même que deux têtes d'Yecla (Paris, fig. 274 et 276). Il arrive que des traits soient gravés sur le reste du crâne (7567) ou simplement sur le sommet (7584). Ce dernier exemple semble prouver qu'il ne s'agit pas d'une coiffure réelle, d'un « gorro », comme le croit M. Mélida (p. 75), et qu'il faut se ranger à l'opinion de M. Paris (p. 257) : «... le reste du crâne est lisse, non qu'il soit coiffé d'une calotte du genre de celle de nos enfants de chœur, mais parce que le ciseau s'est fatigué de reproduire indéfiniment ce même thème enfantin. » Si les statues ou les bustes étaient adossés à un mur, et placés plus haut que les spectateurs, il n'y avait pas d'inconvénient à ne représenter que les premières rangées de boucles.

3. Voir la note précédente; Paris, p. 243 sqq.; Mélida, p. 74-75, n°s 71-86.

4. La tête 7508 de Madrid est reproduite deux fois par M. Paris, pl. X *bis* et fig. 265 : comparer particulièrement la pl. X *bis* avec la reproduction de la tête de Barcelone dans l'*Anuari*, la pose étant la même dans les deux photographies.

même série. Elle a 0^m18 de haut[1]. Les cheveux sont représentés, comme dans la tête précédente, par trois rangées de dents chaldéennes, le reste du crâne étant lisse. L'oreille, le nez et le menton sont en mauvais état. L'œil est trop large; la face est sans expression, la facture banale et molle. La comparaison avec la tête voisine est très instructive : on saisit sur le fait le passage d'un art intéressant et personnel à un métier monotone et froid.

7. Il y a peu de chose à dire du premier des deux torses conservés à Barcelone (pl. IV, à droite). Haut de 0^m44, il a été très maltraité par le temps : il est réduit à un bloc presque informe de pierre blanchâtre et très friable. Il provient probablement d'une figure virile dont les deux bras étaient ramenés sur la poitrine; le personnage devait être enveloppé d'un long manteau dont on devine le bord supérieur, qui passait sur l'épaule gauche, puis revenait par derrière sur l'épaule droite, et coupait obliquement le haut de la poitrine. L'espèce d'excroissance qui se voit en arrière et à gauche du corps est inexplicable.

8. Le second torse (pl. IV, à gauche), haut de 0^m51, est mieux conservé et plus intéressant[2]. C'est un fragment de statue virile : le personnage est vêtu d'une tunique à petits plis, visible sur la poitrine; par-dessus la tunique il porte un grand manteau. Le bras gauche, dissimulé sous le manteau, doit pendre le long du corps. L'avant-bras droit est ramené sur la poitrine, et la main droite sort du manteau pour saisir à poignée les plis qui remontent vers l'épaule gauche. La même attitude se retrouve sur des torses du Musée de Madrid[3]; le costume — tunique et manteau — est le costume courant des statues viriles du Cerro[4]; mais l'intérêt du torse de Barcelone est dans la parure que l'ouverture du manteau laisse voir sur la tunique : c'est un collier, formé par un double cordon, auquel est suspendue une bulle.

1. Comptés à partir du socle, c'est-à-dire en y comprenant un raccord en plâtre dans lequel est noyée la partie conservée du cou.
2. Voir Paris, fig. 233, 1 (ancienne photographie), et p. 228 et 235 : M. Paris fait remarquer la présence du collier et de la bulle.
3. Paris, fig. 231, 232, 234.
4. Paris, p. 226.

Cette bulle permet d'attribuer à l'époque romaine le torse sur lequel elle figure. C'est le même ornement que présentent les statues de jeunes Romains, comme on peut en voir, par exemple, à Tarragone[1] et à Sagonte[2]. Les statues romaines sont en marbre, et de grandeur naturelle, tandis que l'ex-voto du Cerro est de dimensions réduites, et que le sculpteur indigène est resté fidèle à la pierre tendre : mais le personnage dont il a sculpté l'image est bien un *Togatus*[3], et c'est à l'école des marbriers romains qu'il a appris ce travail facile et rond, très différent de la facture sèche qu'on note dans les torses de Madrid. On n'a jamais nié que les ateliers du Cerro aient pu rester actifs jusqu'à l'époque romaine : nous avons ici un exemple très clair de ces productions attardées[4].

*
* *

Ainsi, dans le groupe des huit sculptures qui viennent d'être étudiées, l'une, le n° 4, doit être classée parmi les productions les plus archaïques du Cerro. Le n° 5 appartient à une époque plus avancée, mais où l'influence grecque est encore directement sentie. Les n°s 2, 3 et 6 sont trois spécimens de l'art industrialisé qui perpétua pendant de nombreuses générations les traditions et les formules des anciens maîtres. Le n° 8 est contemporain de la domination romaine. Enfin, les n°s 1 et 7 sont trop mutilés pour qu'aucune chronologie, absolue ou relative, puisse s'y appliquer.

EUGÈNE ALBERTINI.

Janvier 1911.

1. Musée provincial, n° 382.
2. Statue conservée au théâtre, — mentionnée par Hübner, *Ant. Bildwerke*, p. 290, et reproduite par Chabret, *Historia de Sagunto*, tome II, fig. 46.
3. Cf. Strabon, III, 4, 20.
4. Sur la persistance de la production au Cerro sous la domination romaine, et sur l'influence des modes romaines dans le costume masculin, voir Paris, p. 309-310.

LES DÉCLAMATEURS ESPAGNOLS

AU TEMPS D'AUGUSTE ET DE TIBÈRE

(*Suite*[1])

III

Vie de Sénèque le père.— Il ne mérite en rien le surnom de Sénèque le rhéteur. — Son voyage en Espagne où il se marie. — Ses trois fils.— Son œuvre littéraire et historique.— Son caractère. — Son amour pour les déclamations de l'école ne l'empêche pas de les apprécier avec impartialité.

Sénèque ne dit rien de ses succès à l'école de Marullus. Il semble avoir aimé ce rôle d'auditeur, qui déplaisait tant à Juvénal[2]. Non content d'avoir été l'élève de Marullus, il se plaît à fréquenter en amateur les classes des rivaux et des successeurs de son maître. « Tous ceux — dit-il[3] — qui ont laissé un grand nom dans l'éloquence, je crois les avoir entendus. » Mais, s'il abonde en renseignements sur les écoles où il a écouté et applaudi, il ne parle jamais de celles où il aurait déclamé.

Cependant, une légende s'est constituée, qui impose à Sénèque le surnom de *rhéteur* en parallèle à celui de son fils, Sénèque *le philosophe*, et qui veut que *Seneca rhetor* ait dirigé à Rome une école de déclamation. M. Bornecque désigne encore par le nom de « Sénèque le rhéteur » l'auteur des « Controverses et Suasoires » dont il donne une savante traduction. Pour ne citer qu'un ouvrage estimable publié dans la seconde partie du XIXe siècle, l'*Éloquence sous les Césars*, de

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, n° 1.
2. Juvénal, I, v. 1 : *Semper ego auditor tantum?*
3. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 11.

M. Amiel, fournissait, en 1864, des renseignements précis sur l'école de déclamation de Sénèque qui aurait succédé à celle de Latron: « De Latron, le sceptre de l'éloquence échut à Sénèque le père... Sénèque exerça à Rome, non sans éclat, la profession de rhéteur... Ses succès comme maître durent être rapides, puisqu'il amassa en peu d'années une grande fortune. ... La fortune d'un côté, l'âge et la fatigue de l'autre, l'engagèrent à quitter son école. Après avoir professé la rhétorique jusqu'à l'âge de cinquante-deux ans, il retourna dans sa patrie et s'y maria avec Helvia... De retour dans la capitale de l'Empire, le rhéteur, désormais retiré de l'enseignement, se lia avec Cassius Severus, Claudius Turrinus, Montanus, avec les hommes les plus éclairés du temps, dont il nous a laissé la peinture vivante dans ses précieuses *Controverses*[1]. »

Cette biographie traditionnelle de Sénèque le père ne se fonde sur rien; elle ne peut se recommander des rares indications que nous donnent l'élève lui-même de Marullus et son fils le philosophe. Si, dans celles de ses œuvres qui ont survécu, le philosophe parle peu de son père, c'est qu'il lui avait consacré une biographie dont on ne connaît guère que le titre[2]. M. Cucheval regrette que, « par une modestie singulière, Sénèque le père parle à peine de lui-même dans ses ouvrages »[3]. Mais M. Bornecque fait remarquer avec raison que, si Sénèque est tellement sobre de renseignements sur sa vie, c'est « parce que son livre s'adressait avant tout à ses enfants, qui étaient au courant de détails que nous serions heureux de posséder »[4].

On ne sait rien de précis sur la vie de Sénèque. Voici les faits et les dates qu'on peut conjecturer avec le plus de vraisemblance.

L. Annaeus Seneca est né à Cordoue entre 691-63 et 695-59; il a commencé à fréquenter à Rome l'école de Marullus vers 712-42. Nous ignorons jusqu'à quelle date il a suivi l'enseigne-

1. Amiel, *L'Éloquence sous les Césars*, Paris, 1864, pages 153-156.

2. *L. Annaei Senecae opera quae supersunt* (édit. Fr. Haase), vol. III, p. 436, *Fragmenta*, XV, 98: *Incipit ejusdem Annaei Senecae de vita patris...*

3. V. Cucheval, *Histoire de l'Éloquence romaine depuis la mort de Cicéron*, tome I, Paris, 1893, p. 262.

4. Bornecque, *Les Déclamations*, p. 9.

ment de son maître. Pendant de longues années, il s'intéresse aux exercices de déclamation présidés par les rhéteurs en renom. Il entend, entre 725-29 et 730-24, le jeune Ovide étudiant déclamer chez Arellius Fuscus une controverse remarquée sur le *Serment* du mari et de la femme, sujet déjà traité à l'école de Marullus[1]. Il assiste encore en 737-17 à une séance où Porcius Latro déclame en présence d'Auguste, de Mécène et d'Agrippa : l'empereur songeait alors à adopter ses deux petits-fils Lucius et Caius, nés du mariage de sa fille, la fameuse Julie, avec M. Vipsanius Agrippa[2].

Après l'an 737-17, à une date que l'on ne peut fixer, il part pour l'Espagne. On ne sait quel était le but et quelle fut la durée de ce voyage. Sénèque appartenait à l'ordre équestre : à la fin de la République, les chevaliers s'occupaient volontiers de finances, comme fermiers de l'impôt ; dès le commencement de l'Empire, c'est parmi eux que se recrutaient les *procuratores Caesarum*, qui remplissaient dans les provinces de l'Empereur les mêmes fonctions financières que les questeurs dans les provinces du Sénat. Les deux aïeuls du beau-père de Tacite, Agricola, originaire de l'illustre colonie de Fréjus, comme Sénèque était originaire de l'illustre colonie de Cordoue, avaient obtenu, l'un et l'autre, la charge de procurateurs d'Auguste et de Tibère[3]. Il se peut que Sénèque soit parti pour l'Espagne, qui était province impériale, comme *procurator Caesaris*. Les chevaliers s'occupaient aussi de commerce, et Cordoue était un centre commercial très important[4] : Sénèque allait peut-être y tenir un comptoir. Il pouvait aussi revenir dans sa patrie pour gérer ses propriétés, faire valoir ses plantations d'oliviers et surveiller l'élève de ses troupeaux de moutons.

Quelles qu'aient été les occupations de Sénèque, financier, commerçant ou propriétaire, il est certain qu'il acquit ou consolida en Espagne une fortune qui, d'après le témoignage

1. Sénèque, *Controv.*, II, II, 8 et suiv. — Voir *Bull. hisp.*, 1910, n° 1, p. 11, et mon livre, *La Jeunesse d'Ovide*, Paris, Fontemoing, 1905, p. 98-100.
2. Sénèque, *Controv.*, II, IV, 12-13.
3. Tacite, *Agricola*, IV.
4. Strabon, III, II, 1 ; IV, 9.

de son fils le philosophe, était considérable[1], et qui ne se serait pas accrue à Rome dans ses loisirs d'amateur de beau langage, uniquement soucieux de suivre les séances des écoles de déclamation. Il prolongea son séjour en Espagne assez longtemps : son amitié, dit-il, est restée intime avec Latron jusqu'au dernier jour du célèbre déclamateur[2]. Or, d'après saint Jérôme, c'est en Espagne que Latron se tua en 750-4 ou en 751-3 pour se délivrer des souffrances d'une mauvaise fièvre[3].

Mais Sénèque était rentré à Rome dans les premières années de l'ère chrétienne, puisqu'il dit avoir entendu déclamer Asinius Pollio, d'abord quand celui-ci était dans toute la force de l'âge et ensuite quand il était parvenu à la vieillesse[4]. Pollion avait commencé à déclamer vers 719, après s'être retiré de la politique : c'est alors que, rhéteur dans toute la force de l'âge, il fut pour la première fois entendu par Sénèque. Il mourut, âgé de quatre-vingts ans, en 759; il avait déclamé jusqu'à la fin de sa vie. Sénèque était donc à Rome avant l'an 759 — l'an 6 de l'ère chrétienne — puisqu'il entendit de nouveau Pollion dans sa vieillesse.

C'est en Espagne que Sénèque s'était marié; la date de ce mariage est inconnue : mais on peut fixer aux environs de l'ère chrétienne la naissance de ses trois fils[5], Annaeus Novatus, qui prit le nom de L. Junius Gallio par qui il avait été adopté; Annaeus Seneca, le philosophe, et Annaeus Mela, qui fut le père du poète Lucain. Les deux premiers naquirent à Cordoue; c'est peu de temps après la naissance de Sénèque le philosophe que ses parents revinrent à Rome où ils ne purent le mener avec eux, car il était trop faible pour supporter les fatigues de la traversée. La sœur de sa mère se chargea plus tard de conduire en Italie le petit enfant à la santé délicate[6].

1. Sénèque le philosophe, *Ad Helviam matrem*, v, 4.
2. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 13.
3. C. Fr. Hermann, *Disputatio de scriptoribus illustribus quorum tempora Hieronymus ad Eusebii chronica annotavit*, Gottingae, 1848, p. 26. — Cf. Bornecque, *Les Déclamations*, p. 188-189.
4. Sénèque, *Controv.*, IV, *Praefat.*, 3 : *Audivi illum et viridem et postea jam senem.*
5. Bornecque, *Les Déclamations*, p. 11.
6. Sénèque le philosophe, *Ad Helviam matrem*, XIX, 2.

Sénèque le père semble ne pas avoir demeuré constamment à Rome depuis qu'il y était rentré, puisque c'est au cours d'un voyage qu'il avait entrepris que sa femme reçut la nouvelle de sa mort [1].

La date de cette mort est postérieure à l'an 37 de l'ère chrétienne. Tibère mourut, en effet, à la fin du mois de mars 37, le 16 ou le 26 [2]; et Suétone donne sur les derniers moments de la vie de Tibère des renseignements empruntés à un ouvrage historique de Sénèque : « Sénèque écrit que, se rendant compte de ses défaillances, Tibère enleva son anneau comme s'il avait eu l'intention de le remettre à quelqu'un; puis, qu'il le replaça à son doigt et resta longtemps immobile, la main gauche fortement serrée; enfin, que, tout à coup, il appela ses serviteurs et que, personne ne lui ayant répondu, il se leva, mais que, les forces lui ayant manqué, il tomba mort près de son lit [3]. » Dans le fragment *De vita patris*, dont il a déjà été parlé [4], Sénèque le philosophe dit que, parmi les nombreux ouvrages de son père, se trouvait une histoire contemporaine qu'il avait conduite jusqu'au jour de sa mort : « Si j'avais mis aux mains du public tout ce que mon père a composé, tout ce qu'il a voulu qu'on fît connaître, il s'était rendu compte lui-même que son nom serait devenu illustre... Quiconque aurait lu ses *Histoires* du commencement des guerres civiles... au jour presque de sa mort... [5]. »

C'est peut-être à ces *Historiae* que Lactance fait allusion dans un passage bien connu des *Institutions divines :*

« Ce n'est pas sans ingéniosité que Sénèque a divisé en âges successifs les époques de la ville de Rome. Il a dit, en effet, qu'elle avait eu sa première enfance sous le roi Romulus, par qui elle fut mise au monde et comme nourrie; que son enfance continua ensuite sous les autres rois qui l'agrandirent et la formèrent par de nombreuses institutions et disciplines. Mais que, sous le règne de Tarquin, alors qu'elle commençait à

1. Sénèque le philosophe, *Ad Helviam matrem*, II, 5.
2. Tacite, *Annales,* VI, L; Dion Cassius, LVIII, XXVIII.
3. Suétone, *Tibère*, LXXIII.
4. Voir plus haut, p. 392, n. 2.
5. L. Annaei Senecae, *Fragmenta*, XV, 98.

devenir adulte, elle ne supporta pas la servitude; et que, rejetant le joug d'une domination superbe, elle préféra obéir à des lois qu'à des rois. Que son adolescence se prolongea jusqu'à la fin de la Guerre Punique et qu'alors, ayant acquis toute sa vigueur, elle entra dans la jeunesse. En effet, qu'après avoir fait disparaître Carthage, qui avait été longtemps sa rivale pour l'empire du monde, elle étendit ses mains sur terre et sur mer jusqu'aux limites de l'univers, et qu'ayant subjugué tous les rois et toutes les nations, toute matière de guerre venant à lui manquer, elle fit un mauvais usage de ses forces dont elle se servit pour s'accabler. Que ce fut le commencement de sa vieillesse; que, déchirée par les guerres civiles, tourmentée par un mal intérieur, elle retomba sous le gouvernement d'un pouvoir unique, comme si elle avait été ramenée à une seconde enfance. Car, ayant perdu la liberté qu'elle avait revendiquée sur l'initiative et sous la direction de Brutus, elle vieillit comme si elle ne pouvait se soutenir elle-même, comme si elle avait besoin de s'appuyer sur l'aide de ceux qui la gouvernaient [1]. »

Ce développement aurait été le « discours préliminaire » de l'ouvrage où Sénèque faisait l'histoire des guerres civiles et des principats d'Auguste et de Tibère. Il n'est pas sans rapports avec le *Prooemium*, où, au commencement de son *Histoire romaine*, Florus compare Rome à un homme dont l'*infantia* se serait passée au temps des rois, dont l'*adolescentia* aurait duré du consulat de Brutus à la fin de la conquête de l'Italie et la *juventa*, de la fin de la conquête de l'Italie à l'avènement de César Auguste, dont la *senectus* se serait prolongée pendant deux siècles d'Empire. Avec Trajan serait venu, contre l'attente générale, un renouveau de cette vieillesse de Rome : *praeter spem omnium senectus Imperii, quasi reddita juventute revirescit* [2]. De ces rapports entre le fragment de Sénèque cité par Lactance et le début de l'ouvrage de Florus, on a prétendu conclure que la théorie des âges de Rome appartient à Florus.

1. Lactance, *Instit. Div.*, VII, xv, 14.
2. Florus, I, 1, 8.

« Dans un passage très important — dit M. Pichon[1] — Lactance expose la théorie des quatre âges du peuple romain, et la met sous le nom de Sénèque. Pour certains commentateurs, Haase, Mai, Jahn, Rossbach, il s'agit de Sénèque le père; pour d'autres, Vossius, Fabricius, Westerburg, du philosophe; mais il est bien possible aussi que le véritable auteur de cette théorie soit Florus, dont le gentilice *Annaeus* a pu causer une confusion. » M. Pichon donne, à l'appui de cette dernière hypothèse, les opinions de Saumaise, de Spengel et d'Unger. Mais rien ne prouve que Florus soit un *Annaeus*. Dans le manuscrit le plus sûr, le *Bambergensis*, qui est du IXᵉ siècle, l'ouvrage de Florus est intitulé : *Epitoma Juli Flori*. C'est d'après le *Nazarius* (*Palatinus* 894), qui est aussi du IXᵉ siècle et qui a pour titre *Epitoma L. Annaei Flori*, que les manuscrits plus récents attribuent les *Epitomae libri* II à un L. Annaeus Florus, que l'un d'eux même, le *Palatinus Heidelbergensis* 1568, contient un prologue où il est affirmé que l'ouvrage a été composé par un membre de la *gens Annaea*.

Mais aucune preuve ne démontre que l'*Epitome* qui date du temps de Trajan soit l'œuvre d'un Sénèque ou que Florus soit un Sénèque. Florus reprend, en la modifiant, une comparaison qui appartient à un Sénèque; et, comme on sait que Sénèque le père a composé une histoire de son temps, il est très probable que Florus lui a pris cette théorie des âges de Rome, qui est bien une *sententia* développée à la manière des déclamateurs[2].

Le seul ouvrage de Sénèque que nous possédions est un recueil de *Controversiae* et de *Suasoriae* publié sous le titre de *Oratorum sententiae, divisiones, colores*. Cet ouvrage ne nous est pas parvenu complet. Les manuscrits, dont les meilleurs, le *Bruxellensis* 9581, et l'*Antverpiensis* 411, sont du Xᵉ siècle, ne donnent avec des lacunes que les livres I et II (sans les Préfaces), VII, IX, X des *Controversiae* et un seul livre de *Suasoriae*. Le recueil comprenait au moins deux livres de

1. R. Pichon, *Lactance*, Paris, 1901, p. 230.
2. Alfred Klotz a soutenu, dans le *Rheinisches Museum* (t. LVI, 1901, fasc. 3), que l'ouvrage historique de Sénèque n'a pas été publié par son fils, qu'aucun fragment ne nous en est parvenu et que le passage cité par Lactance ne lui appartient pas.

Suasoriae et probablement plus de deux, puisque, dans les manuscrits, à la suite des sept *Suasoriae* qui nous restent, on lit : *primus liber explicit; incipit secundus*, — et non *prior* et *alter* qui eussent été les termes propres, si les *Suasoriae* n'avaient compris que deux livres.

C'est dans la partie perdue du recueil que se trouvait le passage auquel Quintilien fait allusion : « On use fréquemment du serment, quoiqu'il n'y ait pas lieu de recourir souvent à ce moyen. Car il convient peu à un homme sérieux de jurer, à moins que cela ne soit nécessaire, et Sénèque dit en termes heureux que c'est le fait non des défenseurs, mais des témoins[1]. »

Au IVe ou au Ve siècle, on fit, assez maladroitement et sans doute à l'usage des écoles, un extrait des *Oratorum et rhetorum sententiae, divisiones, colores*. Ces *Excerpta*, qui ne donnent rien des *Suasoriae*, permettent de se faire une idée du contenu des livres III, IV, V, VI, VIII, et ont surtout le mérite de nous fournir les préfaces des livres I, II, III, IV (la Préface du livre VIII manque).

C'est dans sa vieillesse, au moment où son excellente mémoire d'autrefois commençait à lui faire défaut, que, pour répondre aux prières de ses trois fils, Sénèque entreprit d'exposer son sentiment sur les déclamateurs dont il avait été le contemporain et de rassembler en un recueil celles de leurs paroles remarquables qui ne s'étaient pas encore échappées de son souvenir[2]. Ce recueil est, en somme, une histoire de la déclamation et des déclamateurs; et le vieillard est capable de faire cette histoire, puisqu'il a suivi les progrès de la déclamation depuis son berceau[3], puisque, à partir de Cicéron qu'il n'a pu connaître, il lui a été donné d'entendre tous ceux qui ont laissé un grand nom comme orateurs[4].

La rédaction des *Controversiae* précède celle des *Suasoriae*. A propos d'une *controversia*, il fait allusion à une *suasoria* de Latron : « Ce qu'il a dit, je l'exposerai en temps et lieu, quand

1. Quintilien, *Instit. Orat.*, IX, II, 98.
2. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 1-2.
3. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 12.
4. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 11.

j'en serai venu aux *suasoriae*[1]. » Le développement annoncé ne se trouve pas dans le livre des *Suasoriae* que nous possédons. Ce livre a été rédigé après la mort de Tibère; Sénèque, en effet, y parle du successeur d'Auguste comme de quelqu'un qui n'existe plus. Tibère, dit-il, *n'aimait pas* le talent de Nicétès[2].

« L'œuvre que vous me demandez m'est plus agréable que facile, » dit Sénèque à ses fils dans la *Préface* de son recueil de *Controversiae*[3]. « Vous voulez que je vous expose mon sentiment sur les déclamateurs qui ont été de mon époque, que je recueille celles de leurs paroles qui n'ont pas encore échappé à ma mémoire, pour vous permettre, bien que vous n'ayez pas connu ces hommes, de pouvoir les juger, au lieu d'en être réduits à ajouter foi à des assertions sur leur compte. Il m'est agréable, je l'avoue, de revenir à mes anciennes études, de jeter un regard vers des années meilleures, et puisque vous vous plaignez de n'avoir pu entendre des hommes dont on avait une telle opinion, de les soustraire pour vous à l'injure du temps. »

Il est probable que les fils de Sénèque — tout au moins, deux d'entre eux, Sénèque le philosophe et Novatus — s'inquiétaient moins de connaître les anciens déclamateurs que de flatter la manie de leur vieux père. G. Boissier remarque avec raison qu'« il devait y avoir un désaccord » entre les fils, qui « voulaient être de leur temps », et le père, « morose, découragé, qui proclamait que tout allait plus mal qu'autrefois »[4]. Les confidences du philosophe, le seul des fils de Sénèque qui ait écrit, le seul en tout cas dont nous possédions les ouvrages, nous laissent deviner ce qu'était l'*antiquus rigor*[5] de son père.

L'ancien élève de Marullus s'était marié, assez tard, en Espagne; sa femme Helvia, dont la famille avait apparemment

1. Sénèque, *Controv.*, II, IV, 8.
2. Sénèque, *Suasor.*, III, 7 : *Tiberius... offendebatur Nicetis ingenio.*
3. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 1.
4. Boissier, *Les Écoles de déclamation à Rome*, p. 210 (à la fin du volume sur *Tacite*), Paris, Hachette, 1903.
5. Sénèque le philosophe, *Ad Helviam matrem*, XVII, 3.

pris le *gentilicium* de M. Helvius Blasio, édile en 556-198, préteur en 557-197, puis propréteur de l'*Hispania Ulterior*, où il avait vaincu les Celtibériens[1], semble avoir été beaucoup plus intime avec ses fils, dont elle partageait les études[2], qu'avec son vieux mari, « le meilleur des hommes, mais un homme dont la sévérité, digne des temps antiques, l'empêchait d'approfondir les préceptes de la philosophie, les doctes enseignements dont elle aimait à s'entretenir avec ses fils, plus volontiers que ne fait une femme, plus familièrement que ne fait une mère »[3].

Sénèque traitait aussi rudement ses fils que sa femme. Il contrariait le penchant qui poussait aux études philosophiques son cadet, qui devait être Sénèque le philosophe. « Mon père, dit l'auteur des *Lettres à Lucilius*, était très indulgent, mais il détestait la philosophie[4]. » La philosophie était à la mode, depuis que l'Empire avait pacifié l'éloquence politique. Les discussions sur les problèmes de la morale remplaçaient les luttes oratoires du Forum : le vieux Sénèque gêne, autant qu'il le peut, les études philosophiques de son fils. Il ne comprend pas que la jeunesse s'occupe d'une autre étude que celle de cette éloquence qui avait permis à Cicéron, qu'il admire tellement, de devenir le premier citoyen de Rome. Il ne veut pas se rendre compte que la parole, de qui dépendait au temps de la République le peuple maître du gouvernement et esclave des orateurs politiques, a été annihilée par l'Empire qui lui a enlevé toute autorité dans l'État, et que l'école de déclamation ne donne qu'une image vaine, une puérile parodie des grandes luttes oratoires du Forum.

Cet homme de Cordoue est « bien de son pays », comme le remarque M. Boissier; « le tempérament espagnol se trahit chez lui par des brusqueries, des exagérations, des partis pris, des violences[5]. » Il parle à ses fils comme le don Diègue de Corneille parle à Rodrigue. Mais c'est en latin qu'il parle,

1. Tite-Live, XXXII, XXVIII, 2; XXXIII, XXI, 7; XXXIV, X, 3.
2. Sénèque le philosophe, *Ad Helviam matrem*, XV, 1.
3. Sénèque le philosophe, *Ad Helviam matrem*, XV, 1; XVII, 3.
4. Sénèque le philosophe, *Epist. ad Lucil.*, LXXVIII, 2; CVIII, 22.
5. Boissier, *ouvr. cit.*, p. 209.

suivant la coutume des habitants de la Bétique, qui, d'après le témoignage de Strabon, étaient devenus Romains au point d'oublier leur propre langue et de ne plus porter que la toge[1]. Sans rancune pour les moqueries dont le *Pro Archia* et le *Pro Plancio* accablaient les vers latins des poètes de Cordoue et les harangues latines des orateurs de la Tarraconaise[2], il professe la plus respectueuse admiration à l'endroit de Cicéron dont il vénère le génie, le seul, dit-il, dont le peuple romain puisse s'enorgueillir comme ayant été aussi grand que son empire[3].

Mais il semble être entré lui-même dans la cité romaine au temps et sous le patronage de Caton l'ancien, le vainqueur et le protecteur à Rome des Espagnols. Ce n'est pas, à la manière du vieillard d'Horace, le temps de sa propre jeunesse, mais bien le temps de Caton qu'il loue et qu'il regrette sans cesse ; il se fait un dieu du rigide censeur dont Cicéron avait fait dans le *De Senectute* un sage vieillard plein de bienveillance ; il voit dans ses paroles autant d'oracles : « Qu'est-ce qu'un oracle, sinon la volonté divine énoncée par la bouche d'un homme? Et quel prêtre plus saint que Caton la Divinité pouvait-elle se choisir pour adresser au genre humain, non un précepte, mais un reproche[4]? »

Sénèque a sur les droits du *pater familias*, dont le nom « contenait jadis en lui, non pas l'idée de paternité, mais celle de puissance, d'autorité, de justice, de dignité majestueuse »[5], les mêmes idées que Caton et que ceux de ses contemporains qui ne voulaient pas permettre aux influences grecques d'amollir l'antique discipline romaine. Il appartient à l'école de ces pères que le poète comique Caecilius mettait en scène et que Cicéron accusait d'avoir des cœurs de fer[6]. Il ne comprend ni la tendresse paternelle du Micion de Térence pour son fils adoptif, ni le désespoir de l'Égée de Catulle, qui se tue quand il croit que son fils Thésée a succombé, ni la douleur

1. Strabon, III, II, 15.
2. Cicéron, *Pro Archia*, x, 26; *Pro Plancio*, xxxiv, 84.
3. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 11.
4. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.* 9.
5. Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, édit. de 1878, p. 98.
6. Cicéron, *Pro Roscio Amerino*, xvi, 46; *Pro Caelio*, xvi, 37.

de l'Évandre de Virgile qui pleure sans vouloir être consolé, quand il apprend la mort de son fils Pallas. Il admire Asinius Pollio, qui déclamait quatre jours après la mort de son fils et qui montrait ainsi la grandeur de son âme capable de défier la fortune; et il s'indigne contre la lâcheté de Q. Haterius : longtemps après avoir éprouvé le même malheur qu'Asinius Pollio, ayant à traiter la controverse de l'homme qui, arraché du tombeau de ses trois fils, intente un procès pour actes contraires aux lois, ce déclamateur fut forcé par ses larmes d'interrompre son discours [1]. Sénèque veut qu'on respecte les convenances. Il n'aurait pas admiré Asinius Pollio déclamant le jour même de la mort de son fils et il inflige le même blâme à deux rhéteurs grecs de Mitylène, ses contemporains, Potamon et Lesboclès, qui avaient l'un et l'autre perdu leur fils à peu près le même jour. Lesboclès licencia son école, et on ne l'entendit plus déclamer. Aussitôt après les funérailles de son fils, Potamon se rendit à son école et se mit à déclamer : l'un, estime-t-il, fit preuve d'une insensibilité peu convenable à un père, l'autre d'une mollesse indigne d'un homme [2].

D'ailleurs, Sénèque paraît heureux de l'occasion qui lui est offerte de critiquer à la fois deux déclamateurs grecs. Il a la même haine que le vieux Caton pour l'hellénisme; et comme le fera au commencement du ve siècle le Gaulois Rutilius Namatianus, l'Espagnol de Cordoue se montre plus Romain de cœur que les vrais fils de Rome; son patriotisme étroit n'admet en rien l'infériorité de la patrie romaine : « Je ne veux pas, » proclame-t-il, « que les Romains aient jamais le dessous [3]. » Il se fait de la vertu romaine une telle idée que, d'après lui, cette vertu doit surmonter tous les obstacles; il reproche au poète Cornelius Severus, dont il loue d'ailleurs les beaux hexamètres consacrés à l'éloge funèbre de Cicéron [4], quelques vers où la grandeur de l'âme romaine n'est pas

1. Sénèque, *Controv.*, IX, *Praefat.*, 6.

2. Sénèque, *Suasor.*, II, 15. — Sénèque le philosophe cite les exemples fameux des pères et des mères qui ont supporté avec courage la mort de leurs enfants (*Ad Marciam, de Consolatione*, XIV). Cf. Valère Maxime, V, X, *De parentibus qui obitum liberorum forti animo tulerunt.*

3. Sénèque, *Controv.*, X, V, 28.

4. Sénèque, *Suasor.*, VI, 26.

sauvegardée[1]. Cette grandeur de l'âme et du génie de Rome se personnifie pour lui dans l'âme et le génie de Cicéron que l'on doit mettre au-dessus de tout ce que l'insolente Grèce a pu produire[2]. Et l'Espagnol, champion de Rome, montre pour l'insolente Grèce autant de haine et de mépris que Caton. Il se plaît à dénigrer les déclamateurs grecs incapables de rivaliser avec les Latins; il s'amuse à mettre en lumière leurs défauts; il prétend que leurs qualités peuvent sans peine passer en latin. Il s'excuse presque auprès de ses fils de leur citer quelques *sententiae* des déclamateurs grecs : « Si je rapporte ici des traits grecs, c'est pour vous donner le moyen d'apprécier d'abord combien il est facile de les transporter de l'éloquence grecque à l'éloquence latine, ensuite pour vous permettre de comparer les génies entre eux et de conclure que la langue latine n'a pas moins de ressources, mais s'autorise moins de licences que la langue grecque »[3].

Ces licences, les Grecs se les permettent toutes, parce qu'on leur permet tout[4]; les *sententiae* des Grecs sont généralement remarquables par leur faiblesse[5]. Sont-elles bonnes par hasard, c'est qu'elles viennent du latin : ainsi Agroitas de Marseille déclame en grec; mais à la vigueur de ses *sententiae* on reconnaît qu'il a étudié avec les Romains[6]. Par contre, tout ce qui est mauvais en latin vient du grec : ainsi, Triarius a une *sententia* ridicule : rien d'étonnant, elle est traduite du grec; et, en grec, elle est d'un goût encore pire[7].

Les mœurs de la Grèce sont aussi mauvaises, aussi funestes pour Rome que son éloquence. Horace blâmait la mollesse des jeunes Romains habitués à vivre à la grecque[8] : Sénèque est convaincu que de son temps tout va de mal en pis, et il est persuadé que la Grèce est responsable des tendances perverses qu'il constate et qu'il déplore. Les jeunes hommes ne pensent

1. Sénèque, *Suasor.*, II, 12.
2. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 6.
3. Sénèque, *Controv.*, X, IV, 23.
4. Sénèque, *Controv.*, I, II, 22.
5. Sénèque, *Controv.*, I, VI, 12.
6. Sénèque, *Controv.*, II, VI, 12.
7. Sénèque, *Controv.*, VII, I, 25.
8. Horace, *Sat.*, II, II, v. 11 : ... *assuetum graecari.*

plus qu'à se friser les cheveux, à se déformer la voix pour faire assaut de gentillesses avec les voix des chanteuses, à lutter avec les femmes pour la grâce des attitudes ; leur idéal, c'est l'oisiveté raffinée[1].

Alors que, malgré les efforts d'Auguste, les Romains ne se soucient plus de la religion de leurs ancêtres, Sénèque est un dévot. Il confesse sa foi ; il sait que, pour être souvent tardive, la vengeance des dieux immortels frappe toujours avec sûreté le coupable qui a violé leurs lois[2]. C'est parce qu'il est fidèle à la religion romaine qu'il méprise et qu'il hait la philosophie grecque qui nie ou qui diminue la puissance absolue des dieux.

On peut s'étonner que cet homme de la vieille roche n'ait pas tenu à suivre la carrière politique à l'exemple de son héros, Caton l'ancien, qui toute sa vie a servi la patrie romaine dans les commandements militaires et dans les fonctions civiles. Il donne bien à entendre qu'il a eu quelque envie de s'avancer dans les honneurs : s'il a renoncé à être fonctionnaire, c'est probablement parce qu'il s'est aperçu que le métier était souvent dangereux et n'était pas toujours honorable[3] ; ce n'est pas à cause de ses opinions politiques. Il était né à Cordoue, dans un milieu, probablement dans une famille qui avait des sentiments pompéiens. La fidélité à la mémoire du vaincu de Pharsale n'était pas une cause de défaveur sous le principat d'Auguste, qui honorait de son amitié l'historien Tite-Live, admirateur et panégyriste de Pompée[4]. D'ailleurs, Sénèque était loin de professer un culte superstitieux pour le rival de César : il s'étonne de voir le déclamateur Labienus conserver longtemps après les guerres civiles une âme ardente de pompéien[5]. Quant à lui, on ne voit nulle part dans ses écrits que ce dévot de la Rome d'autrefois ait été hostile au régime

1. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 7-9.
2. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 6.
3. Sénèque, *Controv.*, II, *Praefat.*, 4 : *Ego quoque ejus alioqui processus avidus vel periculosae, dum honestae modo industriae.*
4. Tacite, *Annal.*, IV, XXXIV. — Sénèque cite (*Suasor.*, VI, 22) le passage de Tite-Live où, comme il le dit, l'historien, qui apprécie avec une entière franchise les hommes d'un noble caractère, rend à Cicéron pleine justice.
5. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 5.

nouveau. Il constate que sous le divin Auguste, dont il loue la clémence[1], on jouissait d'une très grande liberté[2]. Peut être n'a-t-il pas les mêmes sentiments de respect dévoué pour le successeur d'Auguste : le blâme qu'il inflige au Grec Potamon, qui, en revenant des funérailles de son fils, va déclamer à l'école qu'il dirige, peut s'adresser indirectement à l'empereur Tibère qui, l'an 776-23, alors que son fils Drusus venait de mourir et n'était pas encore enseveli, entra dans la Curie pour arrêter par un discours les larmes officielles des sénateurs[3]. Mais lors de l'avènement de Tibère, Sénèque avait plus de soixante-dix ans; il eût été déjà à la retraite, s'il avait suivi la carrière administrative, et ce n'est pas le peu d'estime qu'il semble montrer pour le successeur d'Auguste qui l'aurait empêché d'entrer, quarante ans auparavant, au service d'un empereur pour lequel il témoigne le plus vif attachement et la plus grande vénération.

On ne peut donc imputer à son hostilité pour les institutions impériales et la personne de l'empereur le parti que prit ce bon Romain de Cordoue de rester éloigné des charges publiques; c'est plutôt son manque de confiance dans l'avenir de Rome dont il admire avec passion, dont il regrette la grandeur passée, qui le retient loin de la carrière administrative.

Il se rend compte de la décadence où Rome se précipite, depuis que toute l'émulation des hommes politiques s'est détournée vers les seules occupations qui donnent, souvent par des moyens honteux, honneurs et profits. Il proclame avec tristesse que pour le monde romain le moment est venu où la loi de la fatalité veut que tout ce qui est parvenu au faîte retombe jusqu'en bas d'une chute plus rapide que ne fut la montée[4]. C'est pourquoi il s'est détourné de la carrière des honneurs et il aurait voulu en détourner ses fils. Deux d'entre eux étaient rebelles aux conseils paternels : Sénèque le philosophe, dont on sait la fortune au palais impérial et la disgrâce,

1. Sénèque, *Controv.*, IV, *Praefat.*, 5.
2. Sénèque, *Controv.*, II, IV, 13.
3. Tacite, *Annal.*, IV, VIII.
4. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 7.

Novatus qui, adopté par L. Junius Gallio, deviendra proconsul d'Achaïe et sera forcé de se donner la mort en même temps que l'ancien précepteur de Néron. Le troisième, Mela, qui devait être le père du poète Lucain, se montrait plus docile; c'était le fils préféré du vieillard, qui lui rendait ce témoignage dans la dédicace du deuxième livre des *Controversiae* où il lui parlait du philosophe Papirius Fabianus: « J'ai d'autant plus de plaisir à te donner ces renseignements, ô Mela, mon très cher fils, que je vois l'horreur que toutes les charges publiques t'inspirent et ton éloignement de toute ambition: tu n'as qu'une seule passion, la même que Fabianus. Applique-toi donc à l'éloquence... Suis le penchant de ton esprit; contente-toi de rester dans l'ordre équestre, comme ton père; dérobe aux coups de la fortune une grande partie de toi-même. Ton génie naturel, plus vaste sans nul doute que celui de tes frères, était capable d'embrasser toutes les études libérales: la preuve même de ta supériorité intellectuelle, c'est que tu ne t'es pas laissé séduire par l'excellence de tes facultés pour en mal user. Mais, puisque tes frères ont des soucis d'ambition, puisqu'ils se préparent à aborder le Forum et à entrer dans ces honneurs où les motifs d'espérance sont en même temps des sujets de crainte, alors que deux de mes fils naviguent en pleine mer, toi je te retiens dans le port[1]. »

Au commencement du *Brutus*, qu'il composait en 708-46, peu de temps avant la bataille de Thapsus, Cicéron se plaignait d'avoir dû prendre part au funeste conflit qui divisait César et Pompée, à un âge où il espérait, après avoir exercé les plus hautes fonctions de la République, pouvoir rentrer au port, non pour y rester dans l'oisiveté et dans l'inaction, mais pour y jouir avec mesure d'un repos honorable[2]. Au moment où la tyrannie de César pesait lourdement sur Rome, en janvier 44, il écrivait à son ami M'. Curius qu'il n'aurait pu supporter les malheurs publics, s'il n'avait trouvé un refuge dans le port de la philosophie[3]. Il citait encore l'exemple de l'orateur Antoine

1. Sénèque, *Contror.*, II, *Praefat.*, 3-4.
2. Cicéron, *Brutus*, II, 8.
3. Cicéron, *Epist. ad Famil.*, VII, xxx, 2

qui espérait pouvoir, dans sa vieillesse, se réfugier loin du Forum, en une laborieuse solitude, comme en un port[1], et les paroles du célèbre homme d'État, Scipion, le premier Africain, qui avait coutume de répéter qu'il ne se voyait jamais moins oisif que lorsqu'il était libre des affaires publiques, jamais moins seul que lorsqu'il pouvait se mettre à l'abri de la foule et du monde dans le port tranquille de la solitude[2].

Ce port de relâche ou de refuge, où l'on abrite le navire entre deux voyages, où on le désarme définitivement, quand il ne peut plus tenir la mer, ce port où les grands hommes de la République venaient prendre un repos honorable consacré aux lettres — *otium cum dignitate*[3] — dans l'intervalle qui sépare l'exercice de deux magistratures, les luttes de deux campagnes politiques, ou goûter le calme d'une retraite définitive consacrée aux plaisirs délicats de l'esprit après un *cursus honorum* normalement rempli, Sénèque veut que son très cher fils Mela n'en quitte jamais l'abri protecteur pour aller se hasarder dans la tempête des affaires publiques. Il entend par ce port l'école de rhétorique. Le père attentif a reconnu que les exercices de déclamation font l'unique objet de l'activité intellectuelle de son fils bien-aimé[4]; il l'engage à se donner tout entier à la pratique désintéressée de l'art oratoire sans penser à en tirer un profit professionnel ou à y chercher un moyen de préparation au barreau.

On peut remarquer une certaine contradiction entre cette préoccupation de retenir Mela dans l'enceinte de l'école et les critiques que Sénèque adresse à la vanité de cette discipline scolaire. Elle prépare mal aux luttes du Forum : or, dit-il, un exercice n'est profitable que s'il se rapproche du but auquel il prétend préparer[5]. Quand il arrive à la fin de l'ouvrage où il a soigneusement recueilli les *sententiae*, les *divisiones*, les *colores* des rhéteurs qu'il a entendus, l'historien de la déclamation éprouve un sentiment de lassitude et d'ennui; au début, il se

1. Cicéron, *De Orat.*, I, LX, 255.
2. Cicéron, *De Offic.*, III, I, 2.
3. Cf. Cicéron, *De Orat.*, I, I, I... *in otio cum dignitate.*
4. Sénèque, *Controv.*, II, *Praefat.*, 4.
5. Sénèque, *Controv.*, IX, *Praefat.*, 4.

réjouissait à l'idée de faire revivre la meilleure partie de sa vie; à mesure qu'il avançait dans son travail, il sentait bien qu'il ne faisait rien de sérieux; en dernière analyse, il caractérisait avec une juste sévérité ces petites études d'écoliers : qu'on y touche d'une main légère, on y trouve du charme; qu'on les serre de près, qu'on les soumette à un examen rigoureux, on s'en dégoûte aussitôt[1]. Il semble donc que, dans son désir ardent d'éloigner Mela de cette politique où ses deux frères s'étaient lancés, Sénèque laisse les termes de sa phrase dépasser sa pensée, quand il engage le jeune homme épris de déclamation à se confiner pour toujours dans les exercices de l'école. Ailleurs, citant quelques textes des historiens Tite-Live, Aufidius Bassus et Cremutius Cordus, après avoir rappelé des traits de déclamateurs, il dit sa vraie pensée sur toute cette rhétorique : « J'espère, jeunes gens, en vous donnant lecture de ces pages si vigoureuses, si pleines de vérité, vous détourner des déclamations d'école[2]. » On n'attendait pas moins de l'austère admirateur de Caton et de Cicéron, qui a, sans doute, occupé ses loisirs d'amateur de beau langage à suivre avec assiduité les séances des écoles où il lui semblait trouver quelques vestiges de l'éloquence cicéronienne, mais qui a consacré ses veilles laborieuses à écrire une histoire contemporaine qu'il faisait commencer aux guerres civiles et qu'il a conduite presque jusqu'au jour de sa mort, exactement comme Caton l'Ancien écrivait, à la fin de sa vie, le récit des événements de l'histoire romaine auxquels il avait pris une grande part.

Sénèque donnait à cette histoire politique où il racontait les guerres civiles et les principats d'Auguste et de Tibère un complément naturel en rédigeant ses livres d'histoire littéraire sur les *Controversiae* et sur les *Suasoriae*, où il s'occupait d'un genre nouveau d'éloquence qu'il connaissait, disait-il, parfaitement, l'ayant vu naître[3], où il traçait les portraits des déclamateurs qu'il avait tous entendus et dont plusieurs étaient de

1. Sénèque, *Controv.*, X, *Praefat.*, 1.
2. Sénèque, *Suasor.*, VI, 16.
3. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 12.

ses amis. Ses fils, dont deux se souciaient fort peu de la déclamation et de son histoire, n'avaient fait que prévenir les désirs secrets du vieillard en lui demandant de rassembler en un recueil les développements des déclamateurs célèbres; ils n'avaient pas eu besoin de grandes prières pour décider leur père à entreprendre une œuvre qui lui était agréable : « Je dois avouer, leur disait-il, que j'éprouve un grand plaisir à revenir à mes anciennes études, à jeter un regard en arrière vers des années meilleures[1]. »

L'Espagnol de Cordoue avait des raisons particulières de trouver un grand plaisir à s'occuper des écoles de déclamation où ses compatriotes réussissaient si bien. Il lui était facile de démontrer par des exemples que les déclamateurs d'Espagne n'avaient aucun des défauts qu'il reprochait si durement aux déclamateurs de Grèce. L'un des maîtres les plus illustres de l'école était son condisciple et son ami Porcius Latro. A la fin de la République et au commencement de l'Empire, l'opinion romaine était peu favorable aux Espagnols; comme on les avait redoutés pendant les guerres civiles, on se plaisait à tourner en ridicule ces hommes qui avaient vaincu les légats de César, à railler la barbarie d'une nation qu'on prétendait incapable de goûter et de cultiver les lettres. Il plaisait à Sénèque d'établir par des documents et de proclamer que l'Espagne avait aussi bien que Rome ses écoles de déclamation, et qu'à Rome même l'une des écoles de déclamation les plus prospères était dirigée par un Espagnol.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

(A suivre.)

1. Sénèque, *Controv.*, I, *Praefat.*, 1.

UNE CHRONIQUE LATINE INÉDITE

DES ROIS DE CASTILLE

(1236)

(Ms. G 1 de la R. Academia de la Historia.)

La chronique dont le texte suit se trouve dans un manuscrit in-folio relié en parchemin, avec ce titre au dos : *Chronica B. Isidori iun. et aliorum,* et 280 folios de parchemin (233^{mm} × 301^{mm}) répartis en cahiers de huit. Ce manuscrit[1] appartient à l'Academia de la Historia, et porte la cote G 1.

L'écriture, très lisible, est la même d'un bout à l'autre du manuscrit. C'est celle qu'on appelle vulgairement et improprement gothique. Un des textes transcrits étant l'*Epitoma de regibus Apulie et Sicilie* de Felinus Sandeus, précédée d'une lettre de Michael Fernus à Pomponius Laetus en date des ides d'avril (13 avril 1495), comme on verra à la planche VII, notre manuscrit date donc au plus tôt des dernières années de xve siècle. L'*Epitoma* en question parut sans indication de lieu ni d'année, mais probablement l'année même marquée par l'éditeur, Michele Ferno, dans la lettre citée ci-dessus. Notre manuscrit ne contient vraisemblablement qu'une copie de l'édition.

1. Voir *Bulletin hisp.*, tome VIII, p. 133 et suiv., où je rappelle les mentions qui en ont été faites jusqu'à présent à ma connaissance, et où j'ai mis en regard la liste des textes qu'il renferme et celle des textes compris dans le manuscrit A 189 de la même Académie. On trouvera, adjoint au même fascicule, un fac-similé, réduit de plus d'un tiers, du folio 53 recto.

J'explique au même endroit dans quelles circonstances j'ai découvert la chronique que je publie ici. Mais je tiens à renouveler l'expression de ma reconnaissance à M. Ignacio Olavide, dont le nom eût dû, en toute justice, figurer avec et avant le mien en bas du présent article. La part qu'il a prise à la découverte, les recherches minutieuses et acharnées auxquelles il s'est livré pour tirer au clair toutes les questions qui se posaient devant nous, la patience et le soin qu'il a montrés dans la revision des épreuves (revues par moi sur des photocopies et par nous deux en présence du manuscrit), lui donnaient, lui imposaient le droit de mettre sa signature. C'est la seule peine qu'il ait refusé de prendre, et il m'a interdit le plaisir de la prendre pour lui.

Les titres et les dates sont en couleur, mais les lettres initiales manquent au début des paragraphes.

En voici le contenu :

A. Les mêmes textes, et dans le même ordre que dans le manuscrit A 189, à savoir : 1° la Chronique léonaise (fol. 1-57), sur laquelle on pourra voir le *Bull. hisp.*, tome XI (1909), p. 259-282, et tome XIII (1911), p. 133-156, 381-439 ; — 2° l'Histoire de Wamba par Julien de Tolède (fol. 58-68), comme dans l'*España sagrada :* « In nomine dñi. Incipit liber de istoria gallic. que temporibus diue memorie principis bãbe a dño. iuliano toletane sedis epo. edita est : — In nomine sancte trinitatis... (Flórez, n° 1) [S]olet uirtus esse presidio... (n° 2). Affuit enim in diebus nostris clarissimus bamba... » Termine « ...et qui iam cecidit in horum se his semper proscriptionibus recognoscat. finit de paulo. », c'est-à-dire avec le n° 30 de Flórez, où manquent ces trois derniers mots ; manque le *Judicium in tyrannorum perfidia* qui suit dans Flórez, et que l'on trouve également jusqu'aux premiers mots inclus du n° 37 dans Luc de Tuy tel que l'a édité Schott (*Hisp. illustrata,* tome IV, p. 67, l. 1, à p. 68, l. 41) ; — 3° la Chronique latine du Cid (fol. 69-86v) : « Incipiunt gesta roderici campi docti (également dans A 189, mais pas dans Risco). [Q]uoniam rerum temporalium gesta... monasterio collatis honorifice sepeliuit »[1] ; 4° les Généalogies des rois de Navarre, des comtes de Pailhars, de Toulouse et de Gascogne (fol. 87-88v), dont il est question dans l'article du *Bull. hisp.* cité plus haut (particulièrement tome XIII, p. 137, 147, et pour le texte même p. 433).

B. Chronique des rois de Castille (fol. 89-122). C'est le texte inédit qu'on trouvera plus loin.

C. L'*Epitoma de regno Apulie et Sicilie* de Felino Sandei, avec le prologue : « Ad lectorem. Michael. Parthenopes uarias qui nescis ordine clades... » Au fol. 124, la lettre de « Michael Fernus mediolanus pomponio leto litterarum principi. s. Quid agas in Quirinali tuo... (fol. 125) id. apr. M.CCCC.XCV. » Au fol. 125v, dédicace « Alexandro VI pontifici maximo. Dum paulo

1. Sur l'édition que M. Bonilla vient de donner de cette chronique d'après A. 189 et G. 1, voir *Bull. hisp.*, t. XIII, p. 438.

ante desyderasset a me... », puis le texte : « Ciuitas neopolitana paulo ultra... (fol. 151v) Carolus antea fuerat uocatus ex hungaria contra tramam primam quam interfecit ». Enfin (ib.) « Michael Fernus Mediolanensis ad Felinum Sandeum... accusationis deprecaturum. Audio succense te mihi... », et, fol. 152, « Ad D. meum D. felinum Michael idem. Queque Solon. et que Cesar sanxere periti... Fata ego que uates certa futura cano. Finis ».

D. *Paralipomenon Hispanie de Juan* de Margarit (fol. 153-280). Commence comme dans Beale, *Rerum hispanicarum*, t. I, p. 1, avec la dédicace « [Q]uum descripsissem libris decem obliterata hispanie... », puis (fol. 154) le prologue « [Q]uum inter rerum maximas hispanie ubertates... » (Beale, p. 2); enfin (fol. 155v) « Incipit liber primus. Europe diuisio. Caput primum. Hispania Europe prouincia est » (Beale : « Europa prouincia est », p. 3, par erreur sans doute). Finit comme dans Beale « Et si qui plures addunt annos errant uehementer. Finis » (fol. 278). Suit l'index des dix livres (fol. 278v-280v). Voir mon travail sur *Les Histoires générales d'Espagne*, p. 48.

* * *

Ce manuscrit fait partie de la bibliothèque du grand généalogiste D. Luis de Salazar y Castro, nommé par Charles II chroniqueur de Castille en 1685, et *cronista mayor de Indias* en 1691. Toute sa vie, qui fut longue, puisqu'il atteignit l'âge de soixante-seize ans, Salazar la consacra à l'étude et à la production de nombreuses œuvres, principalement généalogiques[1], en vue desquelles il forma peu à peu et à force de persévérance une riche collection de manuscrits et de documents, en partie grâce à la générosité du roi, qui fit de lui le bibliothécaire de sa *Real Camara*. D'autres lui vinrent des *cronistas* ses prédécesseurs. Il en acquit enfin dans les ventes, et tel fut le cas pour ceux du fameux *cronista* Pellicer y Tovar (*cronista*

1. Sur Luis de Salazar et ses manuscrits généalogiques, voir Morel-Fatio, dans *Bull. hisp.*, t. VI, p. 362.

mayor d'Aragon depuis 1640[1], mort en 1679), ainsi que pour une partie de ceux de Juan Lucas Cortés, dont Salazar dit : « Falleció pobre y lleno de honor á 31 de agosto de 1701, sin dejar á sus herederos más bien que una excelente librería. » Le noyau de cette collection considérable et variée était formé par les pièces généalogiques, de la richesse desquelles l'œuvre principale de leur possesseur, l'*Historia genealógica de la casa de Lara* (1696-97), peut donner une idée.

Craignant la dispersion de sa bibliothèque, Salazar l'avait déposée de son vivant au monastère des bénédictins de Monserrate, à Madrid, et la leur légua à sa mort (1734). Il voulut être enterré dans leur église et fonda une chapellenie de deux cents ducats par an pour le moine chargé des fonctions de bibliothécaire, fonctions pour lesquelles il avait désigné son ami intime, le P. Diego Mecolaeta. Connaissant mieux que personne la valeur de ses manuscrits et sachant par expérience les dangers auxquels le prêt les exposait, il dicta un règlement sévère à cet égard; mais les bons moines ne surent pas toujours résister aux prières appuyées de puissantes recommandations : si bien qu'il se produisit de lamentables disparitions et de sacrilèges mutilations.

Lors de la suppression des ordres religieux, dont les biens devinrent propriété de l'État, la bibliothèque de Monserrate fut remise à la Bibliothèque nationale, puis aux Cortes. Les bibliothécaires Patiño et Gallardo constatèrent alors de nombreux manques; et on en constata d'autres lorsque le Congreso (25 juin 1850) remit la même bibliothèque à l'Académie de l'Histoire, qui l'avait réclamée comme héritière de Salazar y Castro dans les emplois officiels de « Cronista Mayor de los Reinos de España é Indias ».

***

Nous savons donc que ce précieux manuscrit fit partie de la bibliothèque de D. Luis de Salazar. Mais qui le rédigea ou le fit

1. « Ayer lunes 8 del corriente (= 8 octobre 1640), Don Josef Pellicer de Tobar juró su oficio de Chronista mayor de los Reynos de la Corona de Aragon, las dos Sicilias y Jerusalen. » (*Avisos históricos de D. José Pellicer y Tobar*, dans *Semanario erudito*, t. XXXI, p. 225). Voir la notice d'Antonio dans la *Bibl. hisp. nova*.

rédiger? Quel en fut le premier possesseur? A première vue, il paraît bien difficile de répondre, puisqu'on n'y trouve aucune mention de nature à nous renseigner.

Cependant, l'Académie de l'Histoire possède un autre manuscrit en parchemin coté G 2, identique comme dimension et comme aspect, si bien que l'on peut les considérer comme deux jumeaux. S'ils ne sont pas de la main du même calligraphe (on en jugera par les fac-similés ci-joints, pl. V-VIII), ils présentent tout au moins des écritures extrêmement voisines, la même distribution des couleurs bleue et rouge dans les titres et dates, la même répartition en cahiers de huit folios avec réclames pour chaque cahier. La seule différence consiste dans le nombre de lignes. Il y en a 36 à la page dans le G 1, et 35 seulement dans le G 2. Tout, jusqu'à la couverture, accuse l'intention de faire de ces deux recueils les deux tomes d'une seule collection, et le contenu confirme cette impression.

En effet, le G 2, qui compte 303 folios et porte au dos : *Chronicorum B. Isidori et Historia Roderici Sancii*, contient deux œuvres, qui sont : 1° *Chronicon Mundi a Luca Tudensi diacono* (fol. 1-127); 2° *Compendiosa historia hispanica a Roderico Sanctio episcopo Palentino* (fol. 128-303ᵛ). On voit que le G 2 est bien le complément du G 1.

De même que, dans G 1, le texte de l'*Epitoma de regno Apulie et Sicilie* a été copié sur l'édition imprimée, celui de l'*Historia hispanica*, dans G 2, est une transcription de l'édition parue à Rome vers 1470 par les soins d'Udalricus Gallus (voir *Les Histoires générales d'Espagne*, p. 10), y compris le colophon « De mandato R. P. D. Roderici Episcopi Palentini auctoris huius libri. Ego Vdalricus Gallus sine calamo aut pennis eūdem librum impressi », qu'on trouve dans les trois exemplaires de la Bibliothèque nationale de Paris et dans l'exemplaire de Ricardo Heredia [1].

Or, au chapitre XXXVI de la quatrième partie de son ouvrage, Rodrigo Sánchez, parlant du mariage de Henri IV avec Jeanne de Portugal, et commettant une erreur volontaire ou non, écrit ceci (fol. 282 du ms. G 2) : « Deinde Hērricus ex

1. *Catalogue de la Bibliothèque de M. Ricardo Heredia*, n° 3093.

eadem Johaña regina inclitam filiam Eli(fol. 282 v.)sabeth : quam cuncti regni status in primogenitam iurarūt simul et receperunt » (même texte dans Beale, t. I, p. 425, l. 43). Dans le manuscrit, en marge, d'une écriture toute semblable à celle du texte, quoique un peu plus menue (à cause du peu d'espace laissé libre sans doute), on trouve une note que voici (voir pl. VIII[1]) :

Aditio. ffallitur uehementer auctor complacere cupiens pocius henrrico quam ueritati Nam hec non Elisabet. Sed Johana henrrici huius exposita uel inposita filia fuit. uulgo beltraneja nuncupata que fuit jurata. adulatorie uel adulterine ut regi et regine cōplacerent jurantes Neque misterio vacat Elisabet pro Johanna hic nuncupata adulterina filia deo agente sublata nomine : sicut fuit priuata succesione : uera legitima quia Johannis regis filia elisabet nominata sic deo annuente fuit prolata in regnorum sucesione ꝛ fe... sime uidimus regnasse. Caruajal.

Quel que soit le sens exact de la seconde partie, d'ailleurs peu lisible, de cette note, ce qui nous intéresse, c'est la signature Carvajal, accompagnée d'un paraphe. Il est assez naturel de penser tout de suite au célèbre Lorenzo Galíndez de Carvajal, dont on connaît le rôle sous les rois catholiques et la place dans l'historiographie espagnole (voir au tome XX de la *Coleccion de Documentos inéditos* l'étude que lui a consacrée Floranes, et *Les Histoires générales d'Espagne*, p. 116). Tel fut l'avis d'Abella, qui, dans une *Noticia y plan de un viaje para reconocer y formar la Coleccion diplomática de España*, déclare, à propos du G 2, que

Este codice fue de Carvajal, come se deja ver por su firma original puesta al fin de una adicion marginal de la misma letra, aun que mas menuda que la del codice.

La signature est-elle de la même main que la note ? Ce n'est pas absolument sûr, car on y trouve une forme d'*r* qui est sans exemple dans la note elle-même et dans le texte. En ce

1. Je n'ai malheureusement pu obtenir une photographie bien convenable de cette page du manuscrit et le bas de la note avec la signature n'a pu venir dans la simili comme il eût fallu.

cas, on peut supposer que le copiste aura transcrit sous la dictée et Carvajal aurait signé. Il est possible aussi que le copiste ait simplement transcrit une note marginale olographe qu'il trouvait sur l'exemplaire imprimé à copier, et qu'il ait cherché à imiter la signature.

Parmi les manuscrits de l'Escorial, Ewald (*Neues Archiv*, t. VI, p. 247) en décrit un, sous la cote f. I 18, en papier, fol. xve siècle, qui contient les deux mêmes textes que nous trouvons dans G 1, à savoir :

1° Luc de Tuy, avec cette note marginale : « Hinc incipit prologus et historia diaconi Lucae Tudensis extracta sub cura Petri Ponce episcopi Placentini ex libro vetusto membranis conscripto reperto in bibliotheca doctoris Laurentii Galindez de Carvajal a consilio iusticiae et a secretis regis et imperatoris Charoli quinti ».

2° L'*Historia hispanica* de Rodrigo Sánchez, avec le colophon de l'édition d'Udalricus Gallus tel que nous l'avons transcrit plus haut.

C'est évidemment xvie, et non xve siècle, qu'Ewald a voulu dire, car Pedro Ponce de Leon, évêque de Plasencia de 1559 à 1573, année de sa mort, est sans nul doute le personnage nommé dans la note marginale. Plusieurs Carvajal l'ont précédé sur ce siège, entre autres Bernardino Carvajal, mort en 1523, et Gutierre Vargas de Carvajal, son prédécesseur immédiat, mort en 1559. C'est peut-être ce dernier qui avait hérité de la bibliothèque de Lorenzo, né à Plasencia et mort dans la même ville avant 1530 (Floranes, p. 403).

Dans le « libro vetusto membranis conscripto » d'où Pedro Ponce fit tirer la copie de l'Escorial, devons-nous reconnaître le G 2 ? Il est fort possible que ce dernier manuscrit, qui, comme le G 1, paraît à première vue beaucoup plus ancien qu'il n'est, tant à cause de l'écriture que du parchemin, ait fait le même effet à l'évêque de Plasencia, ou à l'auteur de la note. Il y a dans le contenu des deux manuscrits une coïncidence qui rend difficile l'hypothèse d'un Luc séparé ayant appartenu à Galíndez et retrouvé par Ponce. On est bien tenté de croire que le manuscrit de Galíndez contenant le Luc comprenait

aussi la copie du Sánchez où était joint à l'édition qui le contenait. Et de deux choses l'une : ou la signature dont il a été question est authentique, et c'est le G 2 qui a servi de modèle au manuscrit de l'Escorial ; ou elle n'est qu'imitée, et le G 2, comme le manuscrit de l'Escorial, serait une copie d'un recueil formé par Galíndez, aujourd'hui perdu. De toute façon, la collection constituée par le G 1 et le G 2 remonte à ce célèbre érudit. Et rien n'empêche d'admettre au surplus que ces deux manuscrits ont été exécutés sur son ordre.

Ce ne seraient pas les seuls. Deux autres, de même format et de même aspect, contenant l'un la première et la deuxième *Décades* d'Alphonse de Palencia, l'autre la troisième, ont fait partie de la bibliothèque de Salazar tant qu'elle fut à Monserrate, mais avaient déjà disparu quand elle passa au Congreso, et par conséquent ne figurent pas dans le fonds de l'Académie de l'Histoire. D. Juan Iriarte les décrivait ainsi en 1739 :

Están ambos escritos en pergamino, con títulos é iniciales coloradas y azules. Están como acabados de escribir. Parecen de la misma mano que los dos que acabamos de describir (c'est-à-dire G 1 et G 2), como se conoce de la letra y calidad del pergamino ; del tamaño, etc , aunque estos dos últimos tienen la letra y renglones un poco mas metidos...

La supposition est des plus vraisemblables. Quoi qu'en dise Floranes (p. 399), parmi les rédactions castillanes plus ou moins fidèles des *Décades* d'Alphonse de Palencia, il y en a une, la moins connue, qui a pour auteur notre Galíndez (voir *Bull. hisp.*, t. XI, 1909, p. 441). Il est assez naturel que celui-ci ait voulu recueillir dans sa collection l'œuvre latine.

Cette collection, ce n'était pas par bibliomanie que Galíndez l'avait constituée. Nous savons par Morales (*Discurso de los privilegios*, t. VII, p. XVIII de l'éd. de la *Coronica* par Cano) que l'érudit professeur de Salamanque avait projeté d'écrire une Histoire de Castille. Il avait également recueilli un grand nombre de privilèges pour la documenter (*ibid.*). Et, d'autre part, il avait formé un recueil des lois du royaume dont les Cortes de Valladolid en 1544 demandèrent en vain l'impression, et dont il reste trois tomes à l'Escorial, selon Floranes (p. 346-8). Un tel ensemble accuse un effort vraiment considé-

rable, malheureusement inutile, puisque l'auteur ne publia rien de sa double collection (dont probablement ne faisaient pas partie la Chronique de Jean II et les *Generaciones,* qu'il édita en 1517). Pour ne parler que des textes historiques, la Chronique latine du Cid fut publiée seulement 262 ans après la mort de Galíndez, et d'après un autre manuscrit; la Chronique latine des rois de Castille ne voit le jour qu'à présent; la Chronique léonaise ne l'a vu que depuis peu; les Décades d'Alphonse de Palencia viennent seulement de paraître, mais dans une traduction, œuvre méritoire de M. Paz y Mélia. Luc n'attendit que jusque 1608; et Jean de Girone, 1545; mais il est douteux que les copies de notre érudit aient été utilisées.

***

Nous avons vu que Juan Iriarte, bibliothécaire du roi, avait connu et décrit les deux manuscrits G 1 et G 2 alors qu'ils étaient à Monserrate. Il avait en effet passé une année, de 1738 à 1739, à étudier la collection laissée par Salazar. Et pourtant, chose à peine croyable, il ne sut pas distinguer les textes que renferme le G 1, puisque dans la note qu'il lui consacre il fait un seul ouvrage de l'Histoire de Wamba par Julien, de la *Gesta Roderici,* des Généalogies des rois de Navarre, etc., et enfin de notre chronique. Il les délimite en effet en bloc : « *Incipit* liber de historia Gallie... a domino Iuliano... *Desinit*: quam cito potuit equitare Toletum... burgis advenit », derniers mots de ce dernier texte.

C'est seulement un demi-siècle après qu'un érudit plus curieux se rendit compte de l'existence, dans ce même manuscrit, d'une chronique inédite des rois de Castille. Il s'agit de l'Aragonais Manuel Abella, né à Pedrola en 1763 (voir Latassa y Gómez Uriel, *Bibliotecas antigua y nueva de escritores aragoneses*), un homme trop oublié, qui a peu imprimé, mais dont le labeur énorme, représenté par de nombreux volumes manuscrits, constitue une des richesses de l'Académie de l'Histoire. L'article que lui consacre Gómez

Uriel en donnera une idée. Ayant reçu du roi en 1795 la mission de réunir les textes contemporains de l'histoire d'Espagne et de former une collection diplomatique aussi complète que possible, avec l'autorisation de travailler dans toutes les archives et bibliothèques du royaume, il fouilla d'abord, entre autres, celle de Monserrate à laquelle il emprunta, cette même année, sur reçu, les deux manuscrits G 1 et G 2. L'importance de la Chronique latine des rois de Castille ne lui avait pas échappé. Voici en effet la longue notice que nous trouvons dans sa collection manuscrite d'*Escritores coetáneos de la Historia de España*, parmi les textes du XIII[e] siècle. Malgré les erreurs qu'elle contient, il y a intérêt à la citer, quand ce ne serait que pour laisser à cet érudit l'honneur de sa découverte.

La crónica de Castilla que he copiado se halla como he dicho arriba á la hoja 89 despues de la Genealogia de los Reyes de Navarra. No tiene título alguno y empieza sin la letra inicial : [D] *efuncto comite fernando*, etc. Faltan las letras iniciales en todas las palabras en que empiezan los apartes, que es la única division que tiene la obra. No consta quien sea su autor, y sólo se conoce fue coetáneo á los hechos que refiere, por varias expresiones y cláusulas que aquí copiaré. Hablando de la elección del Patriarca de Constantinopla, dice así : *Eligitur in Patriarcham quidam Venetus, quem ego vidi consecrari Romae in ecclesia Sancti Petri per manum domini Inocentii IIII.* Este Patriarca fue Pantaleón Justiniano, á quien eligió Inocencio IIII el año 1253 [1]. De aquí se infiere que el autor de la crónica estuvo en Roma, pues dice vio la consagración de este Patriarca. Prosigue diciendo : *Ex illo tempore Latini obtinuerunt Constantinopolitam et ecclesia constantipolitana obedit Ecclesiae Romanae, cuius Patriarcham, non praedictum sed* successorem *eius uidi ego in Concilio Lateranensi convocato sub Innocentio III. Quod Concilium celebratum est anno revoluto post mortem gloriosi regis, in quo interfuerunt CCCC[ti]XX Episcopi et LXXII Archiepiscopi et Patriarcha Constantinopolitanus et Ierosolimitanus et Aquilensis et Grandensis. Abbatum vero et Priorum et aliis dignitatibus fulgentium non erat numerus. Hoc autem fuit in festo omnium sanctorum. et idus mensis Iulii sequentis Dominus Innocentius tertius, vir bonus, cuius facta prosperauit Deus, ingressus est viam universae carnis.* Este Concilio fue el Lateranense IV, celebrado bajo Inocencio III en el año 1215, al cual parece

1. Abella se trompe, et de son erreur il a tiré des conséquences erronées. Il aurait dû voir que le copiste a mis un trait de trop au numéro d'ordre du pape, et qu'il faut lire *Inocentii III* et non *IIII*. Après avoir parlé de la prise de Constantinople par les croisés (1204), le chroniqueur dit : « Eligitur in imperatorem baldouinus comes... flandrensis... Eligitur in patriarcham quidam venetus » etc. (phrase citée par Abella). En effet, Beaudoin I[er], comte de Flandre, fut couronné empereur de Constantinople à Sainte-Sophie le 16 mai 1204, et Innocent consacra patriarche, à Saint-Pierre, le samedi 5 mars 1205, le vénitien Thomas Morosini, élu par le chapitre constantinopolitain.

asistió el autor de la crónica, como da á entender cuando dice haber visto en él al Patriarca de Constantinopla, antecesor [1] del veneciano Pantaleon Justiniano.

Hablando del Rey D. Alfonso VIII de Castilla, dice asi: *Antequam rex iret in Vasconiam, filiam suam puellam, Blancam nomine, quae nunc est coronata regina Francorum, tradidit nuptu Ludovico, filio Filippi regis Francorum, qui nunc regnat in Francia pro patre suo.* Luis VIII, hijo de Felipe Augusto, casó con Dª Blanca, y empezó á reinar en el año 1223 hasta el 1226, en que se murió. De aquí es que el autor de la crónica padece equivocacion en decir que reinaba Luis cuando escribía su historia, porque refiriendo en ella sucesos muy posteriores al año 1226 en que, segun queda dicho, murió aquel Rey, no podía decir con verdad que reinaba entonces [2].

Tratando del Legado del Papa Gregorio IX, Juan Abbisvilla, que entró en España el año 1228, dice haberle comunicado el mismo Legado las causas que habian movido al Papa para su misión.

De los sucesos que refiere el autor de la crónica, se puede entender que era persona constituida en dignidad, y aun sospechar que fuese obispo. Porque en aquellos tiempos no se hacian viajes fuera de España ni se iba á Roma sino por algunos negocios de estado. Nuestro autor dice haber visto en aquelle corte la consagración del Patriarca de Constantinopla y á su antecesor [3] en el Concilio Lateranense, y tambien refiere la conversacion tenida con el Legado del Papa Gregorio IX. Todas estas circunstancias prestan bastante fundamento para afianzar mi sospecha de que el autor de la crónica fue persona de elevado carácter.

La crónica da principio desde la muerte de Fernán González, primer conde de Castilla, y concluye en el año 1236 y mes de noviembre de este año, en el cual el santo rey D. Fernando, despues de la toma de Córdoba, oida la muerte del noble y valeroso Lope Diaz, ocurrida en el dia 18 de octubre, salió con su madre de Toledo y fue á Burgos.

El autor refiere los sucesos de Castilla y concurrentes de Aragon, Navarra, con bastante novedad y buen criterio en la mayor parte. Pero en los reinados de D. Alonso VIII y de su hija Dª Berenguela y D. Fernando III el Santo se detiene á historiar los sucesos con mayor individualidad, y los hechos de este último rey los cuenta muy por menor, como que tenia noticia de ellos por suceder en el mismo tiempo en que escribia.

Su estilo es copioso y abundante, y usa frecuentemente de apóstrofes, exclamaciones y sentencias de la Escritura. Nueva prueba para creer que el autor era persona eclesiástica. — M. Abella.

Peu après sa découverte, Abella avait eu l'occasion d'en tirer parti dans le *Diccionario geográfico-histórico de España por la*

1. Erreur qui est la conséquence de la précédente. Abella a cru qu'il fallait corriger *successorem* en *antecessorem*. En fait, il s'agit du successeur de Morosini, Gervaise, élu en novembre 1215, mort le 8 novembre 1219.

2. Autre conséquence erronée. Il n'y a rien d'impossible à ce que l'auteur ait écrit cette partie de sa chronique avant la mort de Louis VIII (1226). La date la plus récente marquée par lui est celle de la prise de Cordoue, avec laquelle il termine (1236). Mais Abella croyait que l'auteur avait été à Rome en 1253 et écrivait après cette date. Il aurait dû au moins se demander pourquoi la chronique s'arrêtait avec la prise de Cordoue, au lieu de continuer jusqu'à la prise de Séville (1248).

3. Recorriger en *sucesor*

Real Academia paru en 1802, à l'article *Guipuzcoa*, signé A(bella), p. 341. Les renseignements qu'il y donne ne font que confirmer ce que nous savons déjà ; mais il cite un passage relatif à la conquête de Vitoria, de l'Alava et du Guipuzcoa par Alphonse VIII, et que l'on trouvera au § 16 de notre édition[1].

Après plusieurs années d'explorations à travers les bibliothèques et les archives, le 22 juin 1804, Abella, académicien de *número* depuis 1797, remettait à l'Académie de l'Histoire plusieurs tomes de documents relatifs au règne d'Alphonse VIII ; et la commission de diplomatique, reconnaissant que cette collection était « laudable por su objeto, método y observaciones », déclara qu'il y aurait intérêt à imprimer quelques-unes des œuvres inédites qui y étaient comprises, et entre autres « la apreciable historia latina del citado rey y su hijo D. Enrique, que fue escrita por uno que assistió al concilio lateranense, como apéndice de las memorias del marqués de Mondéjar, impresas por nuestro académico D. Francisco Cerdá. » La réunion de cette commission avait eu lieu le 10 août 1804 ; et le 28 septembre Abella remporta le tout, ainsi qu'il résulte d'un reçu de lui, « para continuar la coleccion de documentos y no repetir las copias de los que ya están en estos tomos, y arreglar cronológicamente los que vaya aumentando ». Quand, après la guerre de l'Indépendance, en novembre 1815, il remit à l'Académie sa collection telle qu'elle est à présent, la copie de la chronique n'y existait

1. « Coetáneo [d]el arzobispo D. Rodrigo, y mucho mas puntual y exàcto que éste en referir los sucesos de D. Alonso VIII, es el autor anónimo de una preciosa crónica de los reyes de Castilla, inédita y desconocida hasta ahora, que tengo en mi coleccion copiada de un excelente códice escrito en vitela, que se guarda en el archivo del monasterio de Monserrate de Madrid entre las papeles que fuéron de D. Luis de Salazar. Habla de las gloriosas acciones y conquistas de D. Alonso VIII con la mayor individualidad, y cuenta entre ellas la toma de Vitoria, Alava y Guipuzcoa, cuyas palabras, por ser muy decisivas para nuestro asunto, copiarémos como se hallan en el original. *Gloriosus vero rex Castellae non oblitus malorum, quae rex Navarrae intulerat sibi, et regno suo, tempore angustiae suae, intravit in regno suo, et cepit ipsum vastare. Rex Navarrae videns, quod non poterat ei resistere, derelicto regno confugit ad regem Marroquitanum, et ivit ad civitatem Marrocos implorans ipsius auxilium et supplicans, ut ei subvenire dignaretur. Interim vero rex Castellae obsedit Victoriam, et dum duraret obsedio, castra omnia circumadiacentia acquisivit, scilicet Trivinio, Arganzon, Sancta Cruz, Alchozroza, Victoriam veterem, Eslucia, terram quae dicitur Ipuzcaia, Sanctum Sebastianum insuper, Maranon, Sanctum Vincentium, et quædam alia. Fandem redita est ei Victoria, et sic habuit totam Alavam, et terras circumadiacentes, et sic cum Victoria reversus est in Castellam.* »

probablement plus; en tout cas, seule la couverture où elle se trouvait figure au tome VIII de la collection.

Abella mourut le 29 avril 1817; c'est donc de son vivant que remise fut faite de ses papiers à l'Académie. Sa copie de la Chronique latine des rois de Castille fut-elle enlevée du recueil pour être remise à l'imprimeur, en vue de la publication, malheureusement jamais effectuée, au tome II des *Memorias históricas de la Vida y acciones del Rey D. Alonso el Noble?* Et le *Fuero* de Cuenca, qui manque également à la collection, a-t-il eu le même sort? Ou bien Abella, voyant sans beaucoup de plaisir que la décision de l'Académie condamnait cette chronique trouvée par lui à paraître obscurément parmi les appendices d'une publication faite par un autre que lui, pensa-t-il la publier lui-même à part, après avoir élucidé la question de paternité, et avec les notes nécessaires? et eut-il, à cause de cela, la précaution de la séparer de sa collection? Il est difficile de répondre d'une façon péremptoire. En tout cas, la tentation est grande de reconnaître la copie d'Abella dans la « Crónica latina de Alonso VIII, del monasterio de Montserrat; ilustrada con notas. 118 págs. de letra mui clara aunque pequeña » comprise dans la « *Miscelánea histórica* de papeles manuscritos pertenecientes á la historia de España, recogidos en su mayor parte por D. Eugenio Llaguno y Amirola » décrite par Salvá (n° 3060) comme formée de plusieurs volumes, cahiers et feuilles séparées, et renfermée en cinq grands cartons. Cette *Miscelanea* passa dans la bibliothèque de Ricardo Heredia, et figure au n° 3105 de son Catalogue, paru en 1893. Où est-elle à présent?

Une copie de la copie d'Abella se trouve au British Museum (cf. Gayangos, *Catalogue of the Spanish Manuscripts... in the British Museum,* t. I, p. 203). Elle a la cote *Egerton,* 1125. Sur le dos, on lit : ANONIMO | CRONICON DE ALONSO VIII. MUS. BRIT. BIBL. EGERTON. 1125 PLUT. DXIX. F. Elle contient 91 folios utilisés. Sur le premier folio de garde, on lit : « Purchased of St. Bohn 14 june 1845. »

Au folio 1, d'une autre main que le texte : « *Cronicon del rey dn. Alfonso VIII de Castilla escrito en el siglo XIII copiado del q*

copiò dⁿ Manuel Abella en el monasterio de Monserrate de Madrid. Suit le texte : « Defuncto comite... » A la fin : « ... Laus tibi Christe. — Comprovada Madrid 24 de Setiembre de 1795. M. Abello » *(sic)*. Le copiste a tout copié, jusqu'au nom d'Abella, qu'il a transcrit de travers.

Le système employé pour la transcription dans cette copie, et par conséquent aussi dans celle d'Abella, est jusqu'à un certain point analogue à celui qui sera ici même employé, c'est-à-dire que l'original (le manuscrit de l'Academia, indubitablement) est reproduit avec ses fautes ; les corrections (de la même main que le texte dans cette copie du British Museum) sont mises en marge. Ainsi, *tenum* (fol. 89)[1], *uir* (fol. 91^v) dans le texte; *tenuit*, *nisi* en marge. Pourtant, on lit *caedium* pour *cedum* (fol. 91), *frigido* pour *frigida* (fol. 94), *oblitus* pour *oblictus* (fol. 95), *scripto* pour *scripta*, qui pouvait subsister (fol. 118^v), *receperat* pour *reperat* (fol. 90). Ces corrections ont peut-être été faites inconsciemment, ou bien le copiste (le premier ou le second, ou l'un comme l'autre) aura faibli dans son système.

Les abréviations sont presque toujours résolues dans le texte même, sauf une fois : .*S*. (en marge : *Sancius*). Les *u* sont remplacés par des *v*; les *ae*, restitués à la place des *e* ordinaires dans les manuscrits du moyen âge. L'orthographe du manuscrit n'est pas toujours respectée : *totius*, pour *tocius* (fol. 91^v). Les initiales qui manquent dans l'original sont suppléées sans signe particulier. Les mots considérés comme fautifs par le correcteur sont soulignés. Ils l'étaient déjà sans doute dans la copie d'Abella. Les noms propres sont mis avec majuscule.

Il y a au surplus d'assez nombreuses erreurs : *Garsae* pour *Garsie* (fol. 91^v); *misserunt* pour *miserunt* (fol. 105^v); *rentenlem* pour *renitentem* (fol. 93). Voici des bévues assez plaisantes. Au folio 90^v de l'original, il manque un mot entre *fuerat* et *indicabat* : la copie du British Museum porte *fuerat deest indicabat*. Au folio 93, il y a un blanc; sur la copie on lit : *stupo-*

1. Les folios indiqués sont ceux du ms. G 1.

rem locus mendosus et mutilus hostibus. On devine sans peine que les notes d'Abella ont été incorporées au texte, ce qui ne prouve pas l'intelligence de notre copiste.

Les abréviations ne sont pas toujours bien résolues: *prevenit* pour *puenit* avec *p* barré (fol. 92). La phrase « quod dominus suus rex. s. gloriosus baeciam que iam rehedificata erat » (fol. 101), déjà tronquée dans le manuscrit de l'Academia, porte deux fautes dans celui du British Museum: *Beatiam* et *reedificate*. « Aduersus *eos* iam preualebant » (fol. 100) est devenu « adversus *eum* », etc., ce que Abella corrige en marge: « forte *eos* ». *Venecias* (écrit *uenecias*) (fol. 103) devient *Venetiam*. « Regni curam *gereret* » (fol. 104) est transcrit « regni curam *regeret* », qu'Abella corrige en marge, comme il convient, en *gereret*. Le mot *consilio* est omis dans la phrase « Rex igitur legionensis acquieuit comitis *consilio* » (fol. 105); le mot *cor* dans cette autre: « Rex cuius *cor* sp̄s dn̄i accenderat ». Abella les supplée; mais dans cette dernière phrase la copie a mis *spes* pour *sp̄s (spiritus)*, et ne porte en marge aucune correction. Nous y lisons souvent *vir* là où l'original commet la même sottise; mais aussi *vix* (fol. 105), alors qu'il y a bien nettement dans celui-ci *uir;* le copiste a peut-être voulu corriger, mais il l'a fait de travers: il fallait *nisi*. Il transforme *9cessitur* (fol. 109) en *cessitur*, qu'Abella corrige en *cessit*.

Ces fautes ne sont généralement pas imputables à l'auteur de la copie du British Museum, qui n'a guère fait que transcrire ce qu'il voyait, mais à celui de la copie d'Abella, qu'Abella avait sans doute corrigée et signée de sa main, mais non copiée lui-même. S'il l'eût copiée lui-même, on ne lirait pas sur le manuscrit du British Museum des erreurs que lui-même amende d'une façon dubitative, en revenant tout simplement au texte du manuscrit de l'Academia; ni encore *iuris prudentibus* (fol. 95 du manuscrit de l'Academia) avec cette correction en marge: « forte *viris prudentibus* »; ni *castrum videorum* (fol. 95) amendé en marge « forte *Judeorum* ». Abella eût transcrit immédiatement *uiris* et *Judeorum*, qu'il considérait à bon droit comme la bonne lecture, car il est impossible de distinguer *ui* de *iu*, et il faut lire suivant le sens.

Notons enfin que la copie du British Museum ne comporte d'alinéas qu'aux endroits où il y en a sur l'original.

On trouve en marge, outre les corrections, des renvois à des notes: *nota 2ª*, etc. Mais les notes manquent. Ces renvois se trouvent aux mots *procuratum est* (fol. 91); *recuperauit* (fol. 92); *eodem tempore mouit exercitum* (*ibid.*).

Cette copie du British Museum n'étant qu'une transcription mauvaise et médiate du manuscrit de l'Academia, ne pouvait nous être utile que pour les corrections marquées en marge. Elles sont généralement bonnes. Tout au plus y en a-t-il quelqu'une de contestable : par exemple, quand Abella veut lire « Ipse *vir* nobilis » au lieu de « Ipse *uero* nobilis » (fol. 104). Il aurait pu en faire qu'il n'a pas faites, par exemple quand il accepte la lecture « Proposuerant tamen reddere terram suam regi *vix* tunc aliter cum comite Alvaro componere potuissent », où le manuscrit du British Museum a *uix*, qu'il faut reconstituer en *ni* (*nisi*) (fol. 105). Il lui suffisait d'avancer une virgule pour comprendre un passage qu'il trouve *mendosum*, ponctué comme il l'est dans sa copie : « discordia et capitales inimicitiae inter mauros sectae, et rixae de novo exortae » (fol. 109).

En tout cas, toutes les fois que ses corrections (c'est-à-dire presque toujours) méritaient d'être adoptées, il n'était qu'honnête de marquer son nom, même quand elles s'étaient présentées toutes seules à notre esprit déjà avant l'examen de la copie qui nous les a transmises.

* * *

Nous aurons à examiner la question de paternité, et à souligner ce que ce nouveau texte apporte de nouveau à l'histoire des rois de Castille jusqu'à la prise de Cordoue. Mais il convient auparavant de le mettre sous les yeux du lecteur. Les notes que l'on trouvera en bas des pages ont paru nécessaires, soit pour permettre une comparaison de détail avec les textes déjà connus, soit encore pour résoudre quelques difficultés. Elles prépareront les conclusions. Quant au texte lui-même, il eût été plus commode pour le lecteur de le lui

présenter expurgé des innombrables fautes du manuscrit. Mais alors, de deux choses l'une : ou il fallait procéder à une reconstitution orthographique complète, chose délicate sinon impossible, ou il fallait reproduire le manuscrit tel qu'il était. C'est ce dernier système qui a été employé pour la Chronique léonaise. Il n'est pas à l'abri de tout reproche, mais il a du bon, surtout quand le manuscrit est unique. L'imprimé devient alors l'équivalent du manuscrit, à condition que la copie en soit aussi fidèle que possible matériellement. On trouvera donc ici les fautes même les plus grossières et, la plupart du temps, les abréviations du manuscrit G 1. Si l'on vient à découvrir une autre copie indépendante, il suffira d'en relever les variantes. Notre édition fournira au moins une base sûre, et non un texte plus ou moins conjectural.

(A suivre.) G. CIROT.

LA COLOCACIÓN DEL VERBO EN EL POEMA DEL CID

El orden regular de las partes de la proposición es « *sujeto, complemento, verbo* » en latín (Romulus fratrem occidit) y « *sujeto, verbo, complemento* » en romance (Rómulo mató á su hermano). Sobre la causa de esta trasformación, hay diferentes pareceres. Véase Thurneysen, *Zeitschrift* XVI 289, Meyer-Lübke, *Romanische Grammatik* III 798, Richter, *Romanische Wortstellung* 45. La opinión que me he formado yo, es la que voy á explicar.

Wundt, *Völkerpsychologie* I 2 (1904), p. 357, advierte que son posibles, en latín, seis combinaciones[1].

1. Romulus Romam condidit.
2. Romulus condidit Romam.
3. Romam Romulus condidit.
4. Romam condidit Romulus.
5. Condidit Romam Romulus.
6. Condidit Romulus Romam.

Cuando preguntamos por el sujeto, las contestaciones adecuadas son las que principian por *Romulus.* Cuando preguntamos por el objeto, las contestaciones adecuadas son las que principian por *Romam.* Cuando preguntamos por el verbo, las contestaciones adecuadas son las que principian por *condidit.*

Ahora, comparando el castellano moderno con el latín, vemos que todavía la proposición puede principiar por el sujeto, por el complemento y por el verbo : *Rómulo fundó á Roma, A Roma fundó Rómulo, Fundó Rómulo á Roma.* De los seis tipos mencionados por Wundt, se conservan cuatro (2, 4, 5, 6). Han desaparecido dos (1 y 3). ¿Por qué ha sucedido eso? La contestación, á mi ver, es bastante sencilla.

1. He alterado el orden de las combinaciones.

Schmalz, *Lateinische Grammatik*, München 1910, p. 641, declara que, ordinariamente, en latín el sujeto precede al verbo. Los modificativos del sujeto se le agregan á él; los modificativos del verbo preceden al verbo. « Así resulta, dice Schmalz, una frase bien proporcionada, la que, á pesar de su formación bipartida, constituye una unidad armoniosa, por ejemplo *Appius inter patres lectus* || *haud ita multo post in principum dignationem pervenit.* »

Este es el punto principal. El latín concede mayor independencia á las partes de la proposición que el romance. Particularmente, le agrada al romano la bipartición, mientras que la proposición normal de las lenguas neolatinas es unitaria. El verbo es la « cópula » de la proposición. Se puede combinar con el sujeto y con el complemento. Por este motivo, *Romulus condidit Romam* puede formar una unidad indivisa. Pero *Romulus Romam condidit* se divide necesariamente en dos partes porque el sujeto y el complemento son como dos polos opuestos. Las frases que el castellano moderno rechaza pertenecen á las que se prestan para la bipartición : *Romulus* + *Romam condidit*, *Romam* + *Romulus condidit.*

Muy amenudo, la proposición latina se divide en dos partes, formando el sujeto el centro de una y el verbo el centro de otra : *At Alcibiades, victis Atheniensibus, non satis tuta eadem loca sibi arbitratus, penitus in Thraciam se supra Propontidem abdidit.* En otros casos, queda aparte el complemento y el sujeto se combina con el verbo : *Pisidas cum iis quos secum habebat, ad resistendum Aspis comparat.* La partición es posible también en aquellas proposiciones que intercalan el verbo entre el sujeto y el complemento : *Pater eius Camissares, quod et manu fortis et bello strenuus et regi multis locis fidelis erat repertus, habuit provinciam partem Ciliciae juxta Cappadociam quam incolunt Leucosyri.* La divergencia del latín y del romance es notable particularmente en el caso cuando un pronombre personal es sujeto. Tradúzcase al francés ó al castellano la frase *Tu velim a me animum parumper avertas* y se verá que el pronombre *tu*, que en latín contrapesa el verbo, se convierte en un elemento casi proclítico. Compárese Meyer-Lübke,

Zeitschrift XXI 331. Influye la extensión de la proposición. Los períodos largos se prestan naturalmente para la subdivisión. En las proposiciones cortas, esta tendencia se nota también, pero no se nota en el mismo grado.

La diferencia entre latín y romance no es absoluta en esta cuestión, sino relativa. También en latín, se hallan proposiciones de carácter unitario y, todavía hoy en día, el castellano puede dividir la proposición en dos cláusulas rítmicas. Amenudo se aparta el complemento: *A mi hermano mayor, no lo he visto desde hace tres días, A su marido, nada quiso decirle* (Caballero, *Cuadros de Costumbres*, Leipzig 1882, p. 164). A veces, también el sujeto se considera como miembro suelto: *Los más opuestos sentimientos, pintábanse en aquellos rostros huraños y altivos* (Olavarría, Tradiciones de Toledo, Madrid 1880, p. 57). El caso complementario pospuesto al verbo indica que la proposición se divide rítmicamente en dos hemistiquios.

Pero estos casos son excepcionales. Generalmente, la proposición castellana moderna es unitaria y el verbo enlaza el sujeto con el complemento: *Napoleón pasó los Alpes, Los Alpes pasó Napoleón.* Solamente cuando el verbo ocupa el primer lugar, no es posible que enlace el sujeto con el complemento, y en este caso se conserva la libertad que concede la sintaxis latina. Se puede decir *Pasó Napoleón los Alpes* y también *Pasó los Alpes Napoleón.*

Podemos considerar todo el movimiento por el cual se ha alterado el orden de palabras como consecuencia de la tendencia de unificar la proposición[1]. Todavía es libre la colocación de elementos adverbiales de carácter independiente: *En ese tiempo, mi tío administraba la provincia; Mi tío administraba, en ese tiempo, la provincia; Mi tío, en ese tiempo, administraba la provincia; Mi tío administraba la provincia en ese tiempo.* La frase *en ese tiempo* puede interrumpir la proposición, pero no destruye su unidad, lo que sucedería si se concediera la misma licencia al sujeto ó al complemento directo.

1. Contribuye para la unificación y concentración de la proposición neolatina, la conversión de algunas palabras que en latín son independientes (pronombres, negación, verbos auxiliares) en elementos proclíticos ó enclíticos.

En el Poema del Cid, el desenvolvimiento sobre el cual estamos hablando ha principiado, pero no ha llegado á su término, y el estudio de la colocación del verbo en este monumento literario es de particular interés porque hay indicios de que existen relaciones entre la constitución rítmica de la frase y el orden de palabras.

Antes de entrar á hablar de las seis combinaciones que arriba están indicadas, conviene tratar de la colocación del verbo auxiliar. Sobre este tema, he escrito en los *Problemas de Sintaxis* publicados en los *Anales de la Universidad de Chile* en 1907. He probado que hay notable diferencia entre el Poema del Cid y las poesías de Berceo. En el Poema, no es costumbre dar al verbo auxiliar el primer lugar en la proposición. Mientras tanto, en las poesías de Berceo, son frecuentes las frases de la siguiente forma: *As tu sacado ende pobreza e contienda* S. Dom. 242 d, *Fueron de tales omnes muchas cartas escriptas* S. Dom. 63 c, *Eran li estas nuebas al diablo pesadas* S. Dom. 17 d.

Sobre el hecho mismo, no puede haber discusión. Lo reconocen Menéndez, Cantar de Mio Cid I, p. 412, y Staaff, *Revue de Dialectologie* II 432.

Muy importantes advertencias relativas al tema trae Staaff en el lugar indicado. Me es grato poder decir que convengo con él en considerar la regla gramatical como dependiente del ritmo y acepto las indicaciones que da sobre la manera como se deben ponderar las excepciones.

Al principio del verso se pospone el auxiliar. Numerosos ejemplos comprueban la regla. Hé aquí unos pocos:

Poblado ha myo Cid el puerto de Alucant 1087.
Atorgado lo han esto los yffantes de Carrion 2583.
Venidos son a Castiella aquestos ospedados 2269.
Nonbrados son los que yran en el algara 454.
Alto es el poyo, maravilloso e grant 864.
Apres son de Valençia a tres leguas contadas 1559.

La misma regla vale para la cesura:

Mesnadas de myo Cid rrobado an el canpo 1736.
Los moros de las tierras ganado se an y algo 1779.

Passada es la noche, venida es la mañana 1540.
A tercer dia, dados fueron sin falla 523.
Los averes que tenemos grandes son et sobeianos 2541.
Pues adellant yran tras nos, aqui sea la batalla 990[1].

El « exordio » (Thurneysen, *Zeitschrift* XVI, pág. 289) puede ir combinado con una palabra proclítica :

E dexada a Saragoça et a las tierras duca 1088.
Que presa es Valençia, que non gela enparan 1223.
Ca acusado sere de lo que vos he servido 73.
Quando señoras son sus fijas de Navarra et de Aragon 3723.
Es dia es passado, et entrada es la noch 2061.
Luego legaron los sos, ca fecha es el arrancada 609.
La cofia de rançal que blanca era commo el sol 3493.
E vos a el lo gradid, quando vivas somos nos 2861.

Hé aquí los versos donde los auxiliares *ser* y *aver* ocupan el primer lugar en uno de los dos hemistiquios : 79, 155, 251, 315, 491, 793, 810, 825, 834, 1038, 1074, 1210, 1411, 1760, 1840, 1845, 1903, 1924, 1962, 2046, 2138, 2162, 2193, 2454, 2471, 2532, 2794 (?), 3005, 3118, 3275, 3472, 3553. Su número es reducido en comparación con los versos que afirman la regla y su fuerza disminuye cuando tomamos en cuenta las circunstancias especiales que a continuación detallamos.

Staaff declara, en la *Revue de Dialectologie* : « Ces exemples paraissent montrer que, du moins lorsque le sujet était un pronom sous-entendu, la forme verbale avait assez de poids pour pouvoir commencer la phrase. » Efectivamente, en la gran mayoría de los casos irregulares el sujeto está callado :

Sed membrados commo lo devedes far 315[2].
Oyd, Minaya, sodes myo diestro braço 810.

Es natural que el verbo que va solo tenga más peso que el que se combina con el sujeto. También puede influir la analogía, porque el verbo ocupa amenudo el primer lugar cuando no se expresa el sujeto.

1. La posposición del auxiliar es posible también en medio de un hemistiquio ; pero entonces supone la existencia de una incisión secundaria :
Ayrolo el rrey Alfonsso, de tierra echado lo ha 629.
Es dia es salido, et la noch entrada es 1699.
Antes fu minguado, agora rrico so 2494.
2. En los *Problemas de Sintaxis,* supongo que se exceptúe el imperativo.

La forma que le da el señor Staaff á esta regla presenta la gran ventaja de que la podemos aplicar, al mismo tiempo, á la Crónica General del Rey Alfonso X, sobre la cual digo en mis *Problemas de Sintaxis* que la ley está abolida para la cópula, pero se conserva para los tiempos compuestos del verbo. Los ejemplos que alego en favor de esta idea, y otros más que conservo en mis apuntes, prueban que el sujeto está callado en los casos que presentan el auxiliar al principio de la proposición.

Además, se pueden tomar en cuenta algunas circunstancias de importancia secundaria. En frases como *Seremos a las bodas de los yfantes de Carrion* 2162, *Fueron en Valençia muy bien arreados* 2471, no considero el verbo como auxiliar porque envuelve la idea de « estar en alguna parte ». Lo mismo sucede en *Sean las vistas destas tres semanas* 1962, *Sea la lid o mandaredes vos* 3472, donde el verbo se puede interpretar por « tener lugar ».

En otros casos, las causas de la acentuación del auxiliar pueden ser de carácter fonético: *Ya don Rachel et Vidas, avedes me olbidado* 155, *Quando tal batalla avemos arrancado* 793, *Si yo algun dia visquier, servos han doblados* 251, *Fuessedes my huesped, si vos ploguiesse, señor* 2046. Se entiende que una combinación como *servos han* difícilmente se puede considerar como inacentuada. Entre los versos que arriba están indicados, se encuentran 26 que contienen formas disilábicas ó trisilábicas de los auxiliares, y solamente siete veces el auxiliar es monosilábico (315, 1903, 1924, 2193, 2454, 3118, 3275).

Hay tres casos cuya explicación es más difícil. En 2454, tal vez convenga escribir *moros ha matado* en lugar de *ha moros matado*. El segundo caso se presenta en 1924. Parece que ahí la frase *es pagado* se pronunciaba con énfasis porque asi lo exijen las palabras que preceden: *¿ Commo son las saludes de Alfonsso myo señor, Si es pagado o rreçibio el don? Dixo Mynaya: Dalma et de coraçon Es pagado, el davos su amor.* El tercer caso se halla en 2193: *Todo lo que vos feches es de buena guisa.*

En general y particularmente con relación al verso 2193,

se puede decir que la observación de la regla es más rigurosa en la primera parte del verso que en la segunda. Se puede comparar la regla que excluye los casos proclíticos de los pronombres del primer lugar de la proposición. También ésta se observa con más exactitud en la primera parte del verso que en la segunda.

Estos son los puntos principales de la ley que rige con relación al verbo auxiliar. Por más destalles compárese mi artículo que arriba está citado y Menéndez, *Cantar de Mio Cid*, p. 412. A continuación, entramos á examinar el uso de las seis combinaciones que nombra Wundt.

I. Sujeto, Complemento, Verbo.

Esta es la combinación que prevalece en latín. En la prosa moderna, casi no existe. En el Cid, se conserva, pero ya le corresponde un papel secundario.

En la mayoría de los casos, el sujeto con sus modificativos llena el primer hemistiquio y al complemento con el verbo le corresponde el segundo:

Myo Cid Ruy Diaz por Burgos entrava 15.
Dios que nos dio las almas, conseio nos dara 382.

Entre los casos restantes, hay algunos en los cuales la proposición abarca más de un solo verso (1758, 1759). Es irregular, por ejemplo, el verso 2304: *Myo Cid por sos yernos demando el no los fallo.*

Raras veces, un solo hemistiquio encierra toda la combinación: *Yo desso me pago* 141. La escasez de los ejemplos de esta clase indica que la combinación le agrada al poeta particularmente cuando la puede distribuir entre dos cláusulas rítmicas.

II. Sujeto, Verbo, Complemento.

Numéricamente, esta combinación no sobrepuja notablemente la que acabamos de estudiar. La preponderancia incontrastable que le concede el castellano moderno, no existe

todavía en el lenguaje del Poema del Cid. La combinación I se encuentra de preferencia en las proposiciones que ocupan dos cláusulas. La combinación II se presenta con frecuencia en las que están encerradas en un solo hemistiquio : *El uno es en parayso, ca el otro non entro ala* 350, *Hyo lo vere con el Çid, si Dios me lieva ala* 1435, *El uno finco con ellos et el otro torno a Albarfanez* 1497, *Los montes son altos, las rramas puian con las nues* 2698, etc. Véase el cuadro que sigue :

La combinación I ocupa 1 hemistiquio 30 veces.
La combinación I ocupa 2 hemistiquios 166 veces.
La combinación II ocupa 1 hemistiquio 141 veces.
La combinación II ocupa 2 hemistiquios 101 veces.

Así llegamos á sospechar que la generalización de la combinación II haya principiado por las proposiciones cortas. Sin embargo, las proposiciones largas no la rechazan tampoco y hay, entre ellas, varias que rítmicamente se dividen en dos cláusulas. Tres veces, el sujeto con sus modificativos ocupan el primer hemistiquio y el segundo principia por un participio combinado con el verbo auxiliar :

Mesnadas de myo Çid rrobado an el canpo 1736.
Los moros de las tierras ganado se an y algo 1779.
Chicos et grandes vestidos son de colores 1990.

También los casos complementarios pospuestos son indicios de la división[1] : *El Campeador dexar las ha en vuestra mano* 117, *Moros e moras tomaronse a quexar* 852, *Essora el Campeador prisos a la barba* 3280. Los ejemplos son numerosos, pero es posible también la anticipación del pronombre : *Tres rreyes de Arabia te vinieron adorar* 336, *Pues que tales mal calçados me vençieron de batalla* 1023. Véase Staaff, *Romanische Forschungen* XXIII 627.

Prevalecen los versos que reservan al sujeto el primer hemistiquio, pero se encuentra también la división *sujeto y verbo + complemento : Aqueste consseio los yfantes de Carrion* 2999, etc.

1. Staaff, *Rom. Forschungen* XXIII 626, dice : « Je regarde ces exemples comme une preuve de l'existence d'une césure intentionnelle dans les vers du Cid. »

Es de uso frecuente la forma *sujeto, complemento, verbo, complemento*. Esta se puede considerar como mezcla de las combinaciones I y II :

Martin Antolinez un colpe dio a Galve 765.
Fuerças de Marruecos Valençia vienen çercar 2312.

III. Complemento, Sujeto, Verbo.

Esta combinación es de menos uso que las anteriores, pero siempre se encuentra con alguna frecuencia Son ejemplos los siguientes :

Alen de Teruel don Rodrigo passava 911.
Esta batalla el Criador la fera 2362.
Estas apreçiaduras myo Çid presas las ha 3250.

Por regla general, el complemento ocupa el primer hemistiquio y el sujeto con el verbo se encuentra en el segundo. Son pocos los ejemplos que presentan toda la combinación en un solo hemistiquio : *Esto la niña dixo* 49, 2603, *Estas yo las gane* 3154, 3160.

A veces, se intercala otro complemento y resulta la combinación *complemento, sujeto, complemento, verbo* :

Sobrel so cavallo Bavieca myo Çid salto dava 2127.
A las fijas del Çid el moro sus donas dio 2654.

Otras veces, se agrega un complemento al fin y resulta la combinación *complemento, sujeto, verbo, complemento* :

A la sierra de Miedes ellos yvan posar 415.
Por mis fijas quem dexaron yo non he desonor 3149.

Sobre la disminución del uso de esta combinación en los textos posteriores, traen noticias Staaff, Les pronoms abrégés, p. 104, y Menéndez, *Cantar de Mio Cid* I, p. 400.

IV. Complemento, Verbo, Sujeto.

Esta combinación es de uso frecuente. Se halla amenudo en proposiciones cortas que ocupan un solo hemistiquio : « *Plazme* » *dixo el Cid* 180, *Apriessa cantan los gallos* 235,

Nuestra es la ganancia 598, *Verdad vos digo yo* 1335, *Miedo a su mugier* 1660, *Vermeio salio el astil* 3687, etc.

Las proposiciones largas que ocupan dos hemistiquios ó más, están en minoría. Se encuentra el verbo alternativamente en el primer hemistiquio ó en el segundo :

Grande duelo avien las yentes christianas 29.
Daqueste acorro fablara toda España 453.
Derecha viene la seña de Minaya 482.
Fata Valençia duro el segudar 1148.
Bibdas rremandran fijas del Campeador 2323.
Tan a grant duelo fablava doña Sol 2796.

Estos ejemplos y otros más que existen, atestiguan que la división *complemento y verbo + sujeto* es tan usual como *complemento + verbo y sujeto* y demuestran el carácter unitario de la combinación.

Se puede agregar otro complemento y resulta entonces la combinación *complemento, verbo, sujeto, complemento* :

Hya salien los yfantes de Valencia la clara 2611.
Linpia salie la sangre sobre los ciclatones 2739.

También se puede intercalar otro complemento y resulta la combinación *complemento, verbo, complemento, sujeto* :

Grant fue el dia la cort del Campeador 2474.
Essora se levo en pie el buen rrey Alfonsso 3127.

V. Verbo, Complemento, Sujeto.

Casi siempre el verbo con el complemento ocupan el primer hemistiquio y al sujeto le corresponde el segundo :

Exien lo ver mugieres e varones 16.
Non fueron en cuenta los averes monedados 2257 [1].
E son myos yernos yfantes de Carrion 2496.
Atorgado lo han esto los yffantes de Carrion 2583.
Besaron las manos las fijas al padre 2895.

Excepciones casi no existen. A veces, no se sabe con segu-

1. Considero la negación como parte integrante del verbo y tampoco tomo en cuenta las conjunciones.

ridad dónde está la cesura (1004, 2177). Una vez tenemos la combinación *verbo, complemento + complemento, sujeto* :

¿Non te viene en miente en Valençia lo del leon ? 3330.

VI. Verbo, Sujeto, Complemento.

Ordinariamente, el verbo con el sujeto ocupan el primer hemistiquio y al complemento le corresponde el segundo :

Fablo myo Cid bien et tan mesurado 7.
Dixo el Campeador : a mi guisa fablastes 677.
Cavalgo Minaya el espada en la mano 756.
Poblado a myo Çid el puerto de Alucant 1087.

Pocas veces, las tres partes de la combinación se encuentran en un solo hemistiquio : *Meçio myo Çid los ombros* 13, *Dixo el rrey al conde* 1348, *Prendol yo los pecados* 1705, *Salien los fieles de medio* 3611. A veces la proposición abarca más de un verso. Sucede también que el verbo llena todo el primer hemistiquio (261).

Las seis combinaciones que hemos estudiado se dividen en dos clases. Son de carácter unitario las combinaciones 2 y 4. Se prestan para la bipartición las combinaciones 1, 3, 5, 6.

En las frases cortas, el poeta decididamente da la preferencia á las combinaciones 2 y 4. Por este motivo supongo que la trasformación del orden de palabras que se usa en latín debe de haber principiado por las frases de poca extensión.

Puede ser que la posposición del verbo auxiliar sea la primera manifestación de esta tendencia. Tomando en cuenta las observaciones de Staaff podemos decir que la regla que excluye el auxiliar del primer lugar de la proposición rige propiamente para aquellos casos en los cuales se combina con el sujeto. Ahora la frase *laudatus est miles* es más coherente que *est laudatus miles*. Ya en el latín clásico, se da la preferencia a *laudatus non est* ó también *non est laudatus* y se evita *non laudatus est* (Schmalz, *Lateinische Grammatik*, 1910, p. 646) y esto sucede, al parecer, por la

misma razón[1]. Publico esta hipótesis sin pretender que sea preferible á la que da Thurneysen, *Zeitschrift* XVI, p. 300.

En cuanto á la frecuencia del uso de las seis combinaciones, puedo dar los siguientes datos. En los versos 1-1000, se emplea

la combinación I 69 veces
la combinación II 90 veces
la combinación III 20 veces
la combinación IV 86 veces[2]
la combinación V 6 veces
la combinación VI 45 veces

VII. Las Combinaciones binarias.

Estas no son de interés particular para los fines que persigue el presente artículo. Se pueden distinguir cuatro formas fundamentales: a) *sujeto + verbo;* b) *verbo + sujeto;* c) *complemento + verbo;* d) *verbo + complemento.* Véanse los siguientes ejemplos:

a) Ellos lo temen 2501.
b) Sano el rrey Fariz 841.
c) A Dios vos hacomendamos 2628.
d) Ensiellan le a Bavieca 1585.

Cuando el verbo tiene dos complementos, puede preceder el uno y seguir el otro: *En mano prenden las çinchas* 2723, *A Mynaya Albarfanez, mataron le el cavallo* 744.

La proposición puede dividirse en dos cláusulas rítmicas:

Los de Valençia çercados nos han 1119.
Los averes que tenemos grandes son et sobeianos 2541.
Los VI dias de plazo passados los an 306.
A caballeros et a peones fechos los ha rricos 848.

Compárese lo que dicen Staaff, *Romanische Forschungen* XXIII 624, y Menéndez, *Cantar de Mio Cid* I, p. 400.

1. *Miles laudatus est* se conserva (véase *mis fijas vengadas son* 3714), pero supone la existencia de una incisión y esa se evita entre palabras estrechamente ligadas como *non y laudatus sum.*

2. He contado en esta categoría el predicado que se halla al principio de la proposición, pero no he contado el participio combinado con *aver y ser.*

VIII. Proposiciones encabezadas por el pronombre relativo.

El pronombre relativo y los adverbios relativos se pueden considerar como partes independientes de la proposicion :

Dios que nos dio las almas 382.
Estos dozientos cavallos quem enbia myo Cid 1868.
Que non sopiesse ninguno esta su poridad 680.
Quando desperto el Cid 410.
Don lo ovo a oio 2016.

Pero también se puede combinar el relativo ó el adverbio relativo en calidad de palabra proclítica con una palabra de más peso :

Las arobdas que los moros sacan 658.
Legaron a Valençia la que myo Cid a conquista 1630.
Que myo Cid Ruy Diaz lid campal a vençida 784.
Quando myo Cid el castiello quiso quitar 851.
Legan a Valençia do el rrey Alfonso estava 1827.

En casos como *que los moros sacan* no se puede decir que el orden de palabras sea *complemento, sujeto, verbo,* porque esta combinación no se emplea en castellano moderno y, sin embargo, todavía están en uso las frases de esa configuración. Compárese *Spanische Grammatik* § 37, 6.

FEDERICO HANSSEN.

DOMINIQUE SOTO

ET LA

SCOLASTIQUE PARISIENNE

(*Suite*[1].)

XVIII

Comment Nicole Oresme a établi la loi du mouvement uniformément varié.

Non seulement Nicole Oresme a devancé Copernic en soutenant contre la Physique péripatéticienne la possibilité du mouvement diurne de la Terre; non seulement il a précédé Descartes en faisant usage de représentations géométriques obtenues à l'aide de coordonnées rectangulaires à deux ou à trois dimensions, et en établissant l'équation de la ligne droite; il a encore fait une découverte que l'on attribue communément à Galilée : il a reconnu la loi suivant laquelle croît, avec le temps, la longueur parcourue par un mobile qu'entraîne un mouvement uniformément varié; c'est cette dernière partie de son œuvre qui va maintenant retenir notre attention.

La seconde partie du *Tractatus de difformitate qualitatum* a pour titre : *De figuratione et potentiarum successivarum uniformitate et difformitate*. C'est à l'étude des vitesses que cette partie du traité est spécialement consacrée.

Les principes de Cinématique dont Oresme se réclame ne diffèrent pas de ceux qu'Albert de Saxe a posés en son *Tractatus*

1. Voir *Bull. hisp.*, t. XII, p. 275, 357; t. XIII, p. 157, 291, 440.

proportionum et en ses *Quæstiones in libros de Cælo et Mundo,* deux ouvrages qui, sûrement, furent à peu près contemporains du *Tractatus de difformitate qualitatum,* soit qu'ils l'eussent précédé, soit qu'ils l'eussent suivi.

Après Walter Burley, et presque exactement dans les termes qu'a employés Albert de Saxe, Oresme nous apprend[1] que le mouvement a deux sortes d'extensions, dont l'une dépend de la distribution de la vitesse aux divers points du sujet, c'est-à-dire du mobile, et l'autre du changement de la vitesse au cours du temps. Comme Albert de Saxe, il voudrait que les épithètes : uniforme, difforme, servissent exclusivement à caractériser la distribution qu'affecte la vitesse au sein du sujet, tandis que les qualificatifs : régulier, irrégulier, indiqueraient de quelle manière les valeurs de la vitesse se succèdent dans le temps. Mais il observe qu'il est d'usage d'employer les mots *uniforme* et *difforme* même pour désigner la régularité et l'irrégularité dans le temps, et il déclare qu'il se conformera à cet usage.

Notre auteur se demande ensuite[2] de quelle manière on doit, en chaque espèce de mouvement, définir la grandeur de la vitesse ; la vitesse du mouvement local, la vitesse angulaire de rotation, la vitesse de descente, la vitesse de dilatation ou de contraction, la vitesse d'altération sont successivement considérées et déterminées exactement comme elles le sont au *Tractatus proportionum* d'Albert de Saxe ; ici et là, les mêmes pensées se trouvent proposées, et éclaircies au moyen des mêmes exemples.

Sans nous attarder à reproduire des considérations qui nous sont déjà connues, indiquons seulement une précision introduite par Oresme en la définition de la vitesse du mouvement local.

Il dit d'abord[3], comme Albert de Saxe : « Dans le mouvement local, un degré de mouvement *(motus)* ou de vitesse *(velocitas)* est d'autant plus grand ou plus intense que le mobile

1. Oresme, *Op. laud.*, Pars II, cap. I : De difformitate motus. Ms. cit., fol. 236 r°.
2. Oresme, *Op. laud.*, Pars II, cap. III : De quantitate velocitatis; cap. IV : De diversis modis velocitatis. Ms. cit., fol. 237 r° et fol. 238 r°.
3. Oresme, *Op. laud.*, Pars II, cap. III. Ms. cit., fol. 237 r°.

parcourt un plus grand espace ou une plus grande distance en un temps égal. » Mais cette définition devient insuffisante pour déterminer ce que l'on doit appeler vitesse *à chaque instant*, en un mouvement dont la vitesse change d'un instant à l'autre; il convient alors de la compléter en ajoutant ce membre de phrase : En supposant que, pendant tout ce temps, le mobile continue à se mouvoir avec la vitesse qu'il avait à cet instant. Cette addition, notre auteur ne la formule pas en général; mais elle est bien dans sa pensée, et il lui arrive de l'expliciter : « Le degré de la vitesse de descente, » dit-il[1] « est d'autant plus grand qu'en un temps égal, le sujet mobile descend davantage ou qu'il descendrait davantage *si le mouvement continuait simplement (magis descendit vel descenderet si continuaretur simpliciter).* »

Ce qu'Oresme ajoute à la Cinématique d'Albert de Saxe, c'est l'emploi des coordonnées. Comment les coordonnées rectangulaires devront être employées en une telle étude, il le dit avec son habituelle clarté, au début de la seconde partie de son traité[2] :

« On peut imaginer les deux extensions à la façon de deux droites qui se couperaient orthogonalement, en sorte que l'extension relative au sujet serait appelée latitude; l'intensité du mouvement pourrait alors être nommée altitude en un point *(altitudo localis)* du mouvement *(motus)* ou de la *vitesse (velocitas).*

» Mais selon ce qui a été dit au troisième chapitre de la première partie, la vitesse considérée dans le temps est communément appelée latitude; alors chacune des deux extensions, lorsqu'on la comparera avec l'intensité, pourra être nommée longitude; ainsi, la vitesse aura une double longitude comme elle a une double extension.

» En chacune de ces deux extensions, l'intensité de la vitesse pourra varier selon des modes multiples; comme la difformité naît de ce que l'intensité peut se distribuer de manière variée suivant l'extension, il en résulte que le mouvement ou vitesse

1. Oresme, *Op. laud.*, Pars II, cap. IV. Ms. cit., fol. 237 v°.
2. Oresme, *Op. laud.*, Pars II, cap. I : De difformitate motus. Ms. cit., fol. 236 r°.

peut présenter deux sortes de difformités et aussi deux sortes d'uniformités. »

Il est clair, dès lors, qu'à chacune des deux sortes de difformités dont la vitesse est susceptible, on pourra appliquer[1] toutes les dénominations, tous les procédés de classification dont on a usé, d'une manière générale, pour des intensités quelconques; aussi bien par rapport à la durée que par rapport à l'extension, la vitesse pourra être uniformément difforme ou difformément difforme; elle pourra commencer ou non au degré nul.

En une qualité quelconque, aussi bien qu'en un mouvement, Oresme ne se borne pas à considérer l'extension, figurée par la longitude, et l'intensité, figurée par la latitude; il étudie, en outre, ce qu'il nomme la quantité totale (*quantitas totalis*)[2] ou la mesure (*mensura*). Cette mesure est l'un des principaux sujets de la troisième partie du traité, partie qui a pour titre : *De acquisitione et mensura qualitatis et velocitatis.*

« D'une manière universelle, » dit Oresme[3], « la mesure ou le rapport de deux qualités, ou bien encore de deux vitesses, est égal au rapport des deux figures, comparables entre elles (*ad invicem comparatæ*), par lesquelles elles sont représentées. Je dis : comparables entre elles, à cause d'une remarque qui a été faite au chapitre septième de la première partie. » Cette remarque, que nous avons analysée en son temps, nous montre ce qu'Oresme entend par figures comparables; ce sont des figures où des intensités égales d'une qualité de même espèce sont représentées par une même longueur.

Le contexte se charge également de nous apprendre ce que l'on doit entendre par rapport de deux figures ; c'est le rapport des aires de ces deux figures si elles sont planes, de leurs volumes si elles sont solides.

De la définition qui vient d'être donnée, se tire immédiatement le corollaire suivant : Les mesures de deux qualités

1. Oresme, *Op. laud.*, Pars II, cap. VI : De difformitate velocitatis per partes quantitativas. Ms. cit., fol. 238 v°.
2. Oresme, *Op. laud.*, Pars II, cap. III : De quantitate velocitatis. Ms. cit., fol. 237 r°.
3. Oresme, *Op. laud.*, Pars III, cap. V : De mensura qualitatum uniformarum et velocitatum. Ms. cit., fol. 261 r°.

uniformes ont pour rapport le produit du rapport des extensions par le rapport des intensités. « En la susdite mesure[1], il faut toujours prendre l'extension totale de la qualité, que cette qualité soit linéaire, superficielle ou même corporelle. Il en faut dire autant de la mesure de la vitesse, si ce n'est que, par extension, il faut alors entendre le temps pendant lequel dure cette vitesse, et par intensité, le degré de vitesse... Par exemple, une vitesse uniforme qui dure pendant trois jours est égale à une vitesse trois fois plus intense qui dure pendant un seul jour. »

En ce cas où la vitesse est uniforme, la mesure ou quantité de la vitesse, telle qu'Oresme vient de la définir, se confond évidemment avec la longueur que le point mobile a parcourue pendant le temps qui remplace ici l'extension. La vérité de la même proposition se manifeste non moins clairement à notre auteur en d'autres cas où le mouvement, sans être uniforme, est une succession de mouvements uniformes. C'est ce qui a lieu dans un problème qu'il résout par une démonstration géométrique fort élégante[2].

Prenons la longitude d'une figure qui représente une qualité linéaire et, selon le langage usité au Moyen-Age, divisons-la en *parties proportionnelles*. Pour cela, nous la partageons d'abord en deux moitiés, la seconde moitié est ensuite divisée en deux quarts, le dernier quart en deux huitièmes et ainsi de suite. La longitude se trouve formée d'une suite de segments mis bout à bout, et les longueurs de ces segments forment une progression géométrique de raison $\frac{1}{2}$. Ce sont les *parties proportionnelles* de la longitude.

On suppose que la première partie proportionnelle est affectée par une qualité uniforme d'une certaine intensité; que la seconde partie proportionnelle est affectée d'une qualité uniforme de même espèce et d'intensité double; que la troisième est affectée d'une qualité uniforme trois fois plus intense que la première, etc. Les intensités des qualités uniformes qui

1. Oresme, *Op. laud.*, Pars III, cap. VI : Adhuc de eodem. Ms. cit., fol. 261 v°.
2. Oresme, *Op. laud.*, Pars III, cap. VIII : De mensura et extensione in infinitum quarundam qualitatum. Ms. cit., fol. 262 v° et fol. 263 r°.

affectent les parties proportionnelles successives sont entre elles comme les divers nombres entiers.

La figure représentative est formée par une suite de rectangles de plus en plus étroits et de plus en plus élevés. Bien que les hauteurs de ces rectangles croissent au delà de toute limite, la somme de leurs aires demeure limitée; elle est quadruple de l'aire du premier de ces rectangles.

Oresme applique aussitôt ce théorème au cas où la qualité est remplacée par une vitesse : « Si un certain temps avait été ainsi divisé en parties proportionnelles ; qu'en la première partie de ce temps, un certain mobile se mût avec une certaine vitesse; qu'en la seconde, il se mût deux fois plus vite, en la troisième trois fois plus vite, et ainsi de suite, la vitesse croissant toujours de même, cette vitesse serait exactement quadruple de la hauteur de la première partie; en sorte qu'en l'heure entière, ce mobile parcourrait un chemin quadruple exactement de celui qu'il a parcouru en la première partie proportionnelle, c'est-à-dire en la première demi-heure; si, par exemple, en cette première partie proportionnelle, il a parcouru une longueur d'un pied, pendant le reste du temps, il parcourra trois pieds, et pendant la durée tout entière, il parcourra quatre pieds. »

En ce cas, la définition qu'Oresme donnait de l'intensité de la vitesse suffisait à lui prouver que l'aire de la figure représentative mesurait la longueur décrite par le point mobile. Savait-il qu'il en est de même en général? Pour qu'il le pût démontrer, il eût fallu qu'il possédât une définition précise de la vitesse instantanée, qu'il eût acquis les notions de dérivée et d'intégrale. Assurément, une telle démonstration passait de beaucoup les moyens que lui fournissait sa connaissance très rudimentaire des Mathématiques. Mais incapable de démontrer une telle proposition, en avait-il intuitivement reconnu la vérité? Nous ne trouvons, en son traité, aucune phrase qui l'affirme explicitement. Il semble, toutefois, que ce silence résulte non pas d'un doute où l'auteur serait demeuré, mais bien d'une parfaite assurance en l'exactitude de la proposition qu'il sous-entend. Il ne dit pas que l'aire de la figure représen-

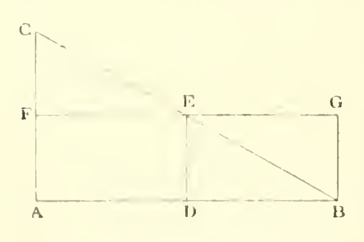
tative mesure, en toutes circonstances, le chemin parcouru par le mobile parce qu'il pense que *cela va de soi*. Nous trouverons, d'ailleurs, dans un instant, un passage qui suppose clairement cette interprétation. Nous verrons, aussi, que beaucoup des disciples d'Oresme et de ses commentateurs ont interprété de la sorte la pensée du maître, et sans songer même que l'on pût l'interpréter autrement.

Il importait que cette interprétation fût signalée, car elle donne toute sa valeur au passage que nous allons maintenant traduire[1] :

« Toute qualité uniformément difforme a même quantité que si elle informait uniformément le même sujet selon le degré du point milieu (*Omnis qualitas, si fuerit uniformiter difformis, secundum gradum puncti medii ipsa est tanta quanta qualitas ejusdem subjecti*). En disant : selon le degré du point milieu, je sous-entends : si la qualité est linéaire ; si elle est superficielle, il faudra dire : selon le degré de la ligne moyenne.....

» Nous démontrerons cette proposition pour une qualité linéaire.

» Soit donc une qualité qui puisse être représentée par un triangle A B C (*fig. 1*) ; c'est une qualité uniformément difforme qui, au point B, se termine au degré nul ; soit D le point milieu de la ligne qui représente le sujet *(subjectiva linea)* ; le degré ou l'intensité qui affecte ce point est figuré par la ligne D E. La qualité qui aurait partout le degré ainsi désigné est représentable par le quadrilatère A F G B, ainsi qu'il résulte du chapitre X de la première partie. Mais par la XXVI[e] proposition du premier livre d'Euclide, les deux triangles E F C et E G B sont égaux. Le triangle qui représente la qualité uniformément difforme et le quadrilatère A F G B qui représente la qualité uniforme selon le degré du point moyen sont donc égaux entre eux ; les deux qualités qui sont



1. Oresme, *Op. laud.*, Pars III, cap. VII : De mensura qualitatum et velocitatum difformarum. Ms. cit., fol. 262 r° et v°.

imaginables l'une par le triangle et l'autre par le quadrilatère sont aussi égales entre elles ; et c'est ce qu'on se proposait de démontrer.

» On raisonne de la même manière au sujet d'une qualité uniformément difforme qui, de part et d'autre, se termine à un certain degré.....

» Au sujet de la vitesse, on peut dire exactement la même chose que d'une qualité linéaire, seulement, au lieu de dire : point milieu, il faut dire : instant milieu du temps pendant lequel dure cette vitesse.

» Il est donc évident qu'une qualité ou une vitesse uniformément difforme quelconque se trouve égalée à une qualité ou à une vitesse uniforme. »

Si, comme nous le pensons, la quantité ou mesure d'une vitesse s'identifie, dans l'esprit d'Oresme, avec l'espace linéaire que le point mobile parcourt, le résultat auquel notre auteur vient d'atteindre est singulièrement grave ; il peut, en effet, se formuler ainsi : Lorsqu'un mobile se meut, pendant un certain temps, d'un mouvement uniformément varié, le chemin qu'il parcourt est égal à celui qu'il parcourrait en un mouvement uniforme, de même durée, dont la vitesse serait égale à celle qui est prise en l'instant moyen du premier mouvement.

Que ce soit bien là la proposition qu'Oresme entendait, nous en aurons l'assurance par la lecture de l'un des problèmes que traite notre auteur.

Comme il l'a fait en un précédent problème, Oresme prend[1] une certaine longitude qu'il divise en *parties proportionnelles* de raison $\frac{1}{2}$; mais, en chacune de ces parties proportionnelles, il ne suppose plus que la longitude soit uniforme ; il la suppose seulement uniforme dans les parties de rang impair et uniformément difforme dans les parties de rang pair. Il admet donc qu'en la première partie, la longitude garde uniformément un certain degré ; qu'en la seconde, elle croisse uniformément de ce degré au degré double : qu'en la troisième, elle garde uniformément ce degré double ; qu'en la quatrième,

1. Oresme, *Op. laud.*, Pars III, cap. X : Quoddam aliud exemplum. Ms. cit., fol. 264 r° et v°.

elle croisse uniformément de ce degré double au degré quadruple, et ainsi de suite. Il énonce alors ce théorème : La mesure totale de la qualité est dans le rapport $\frac{7}{2}$ à la mesure de la qualité qui affecte la première partie. Pour démontrer ce théorème, il se sert, bien entendu, de la règle qu'il a posée au sujet de la mesure d'une qualité uniformément difforme.

Une fois ce théorème démontré, Oresme ajoute : « On peut prouver une proposition semblable au sujet de la vitesse, et l'appliquer à la vitesse comme on l'a fait au chapitre précédent. » Or, au neuvième chapitre, Oresme avait appliqué à la vitesse le théorème qu'il avait démontré, et cette application supposait essentiellement que la *mesure* de la vitesse pendant un temps donné fût l'espace qu'elle fait parcourir au mobile pendant ce temps. Il est donc clair qu'il admet la même supposition en son deuxième chapitre, qu'il l'admet aussi en la règle de laquelle dépend la solution que ce chapitre expose. Il entend que l'espace parcouru en un mouvement uniformément varié soit égal à celui qui serait parcouru en un mouvement uniforme de même durée, ayant pour vitesse la vitesse qu'atteint le premier à son instant moyen.

Or, cette loi est celle dont on a coutume de faire l'un des titres de gloire de Galilée.

Comment Oresme a-t-il été amené à concevoir cette féconde pensée? On peut, je crois, le deviner.

Il lui arrive d'insister sur cette idée que la vitesse a deux sortes d'extensions, l'extension selon le sujet et l'extension selon la durée; que chacune de ces deux extensions peut être traitée de la même manière que l'autre; qu'il y a, par exemple, des vitesses uniformes, uniformément difformes selon le sujet, comme il y a des vitesses uniformes, uniformément difformes dans le temps.

Or, veut-il donner un exemple de vitesse uniformément difforme par rapport au sujet, et commençant au degré nul, il cite[1] la vitesse d'un rayon qui tourne autour du centre du cercle.

1. Oresme, *Op. laud.*, Pars II, cap. VII : De quadam differentia inter motum localem et alterationem. Ms. cit., fol. 239 r°.

C'est de cette vitesse que traitait le petit écrit : *De proportione motuum et magnitudinum* dont le texte était déjà connu au XIII[e] siècle. L'auteur anonyme de ce traité montrait qu'un rayon ou une portion de rayon qui tourne autour du centre du cercle balaye un espace égal à celui que cette même ligne balayerait en une translation qui aurait pour vitesse la vitesse de son point moyen ; la démonstration qu'il donnait, fort analogue à celle que nous venons de trouver sous la plume d'Oresme, le conduisait à regarder la vitesse du rayon, variable d'un point à l'autre, comme équivalente à la vitesse du point moyen; en résumé, il formulait, pour la vitesse uniformément difforme par rapport au sujet, la règle qu'Oresme devait formuler pour la vitesse uniformément difforme par rapport au temps.

Très certainement connu de Bradwardine, très probablement connu d'Albert de Saxe, le traité *De proportione motuum et magnitudinum* ne fut, sans doute, pas ignoré d'Oresme ; lors même que ce livre ne lui fût pas venu entre les mains, les idées qu'il contenait, résumées dans les *Tractatus proportionum* de Bradwardine et d'Albert de Saxe, étaient assurément courantes à Paris au temps où le traité *De difformitate qualitatum* fut rédigé. Directement ou indirectement, donc, le petit écrit *De proportione motuum et magnitudinum* a pu inspirer au grand maître du Collège de Navarre la règle que nous lui avons entendu formuler et que, désormais, nous nommerons *Règle d'Oresme*. Par ce nom, d'ailleurs, nous n'entendons pas affirmer qu'Oresme ait eu, le premier, connaissance de cette règle ; ce que nous dirons au paragraphe XXIII montrera que cette affirmation ne serait nullement assurée.

En 1368, Albert de Saxe rédigeait ses *Quæstiones in libros de Cælo et Mundo;* en 1371, Nicole Oresme regardait déjà comme ancien son traité *De difformitate qualitatum.* Avant l'an 1370, donc, deux grandes vérités avaient été l'une entrevue, l'autre découverte; on avait émis l'hypothèse que la chute des graves était un mouvement uniformément accéléré; on avait formulé la loi qui, en un tel mouvement, lie l'espace parcouru au temps employé à le parcourir. Il suffisait de donner la pre-

mière proposition comme assurée et de la comparer à la seconde pour que les deux lois essentielles de la chute des corps se trouvassent formulées. Le fruit, semble-t-il, était mûr : le plus léger attouchement allait suffire à le détacher.

Or, en dépit de cette prévision, plus d'un siècle et demi va s'écouler avant que ce fruit soit cueilli ; c'est seulement dans les écrits de Dominique Soto que la supposition d'Albert de Saxe d'une part, que la découverte d'Oresme d'autre part, se compléteront en se rejoignant ; jusqu'au jour où elles seront réunies par le savant dominicain, ces deux idées vont se transmettre d'âge en âge et d'école en école, mais en demeurant séparées l'une de l'autre. Ce sont les péripéties diverses par lesquelles cette longue tradition s'est maintenue qu'il nous faut maintenant retracer.

XIX

L'influence de Nicole Oresme a l'Université de Paris. — Le traité De latitudinibus formarum. Albert de Saxe. Marsile d'Inghen.

Le texte manuscrit que nous avons étudié aux deux paragraphes précédents porte en titre : *Tractatus de figuratione potentiarum et mensurarum difformitatum*. Mais une main, moins ancienne que celle du copiste, lui a attribué cet autre titre : *De latitudinibus formarum ab Oresme*.

Ce dernier titre est celui d'un autre ouvrage, dont Maximilian Curtze a retrouvé un texte, datant probablement de la fin du XIVe siècle, en un manuscrit de la bibliothèque du Gymnase Royal de Thorn[1].

Cet écrit a été imprimé, à plusieurs reprises, à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe siècle[2].

1. Maximilian Curtze, *Ueber die Handschrift R. 4°. 2, Problematum Euclidis explicatio der Königl. Gymnasialbibliothek zu Thorn* (*Zeitschrift für Mathematik und Physik*, XIIIter Jahrgang, 1868, Supplément, pp. 92-97).

2. 1° *Incipit perutilis tractatus de latitudinibus formarum secundum Reverendum doctorem magistrum Nicholaeum Horen*. Die decima Iannarij — (au fol. 11 r°)

L'édition de 1505 semble attribuer ce traité à Oresme lui-même; mais l'édition de 1486 se borne à dire qu'il est composé *secundum Nicholaum Horen*, et l'édition de 1515 marque, plus explicitement, qu'il a été écrit *secundum doctrinam Magistri Nicolai Horem*. Il est certain, en effet, que nous n'y trouvons pas un ouvrage original du grand maître du Collège de Navarre, mais bien un résumé, composé par quelque disciple, du traité *De difformitate qualitatum*.

Réduit presque exclusivement à des définitions et à des énoncés de propositions qu'aucun raisonnement n'accompagne, ce sec compendium ne donne qu'une bien pauvre idée de l'œuvre qui l'a inspiré; telle est cependant la puissance de cette œuvre qu'on en peut encore deviner quelque chose en la médiocre imitation qu'en donne le traité *De latitudinibus formarum;* Maximilian Curtze et M. Maurice Cantor[1] qui n'ont connu la pensée d'Oresme que par le petit écrit de son disciple, n'ont pas hésité, cependant, à regarder le futur évêque de Lisieux comme le précurseur de Descartes.

Tractatus de latitudinibus formarum a venerabili doctore magistro Nicolao horen editus fuit foeliciter. Impressus ac diligenti cura emendatus padue per magistrum Matheum cerdonis de vuindisgrech. Anno domini 1486. Die vero 18 mensis Februarij. — (au fol. 12 r°) *Incipiunt questiones super tractatu de latitudinibus formarum determinate per venerandum doctorem magistrum* blasium de parma de pelicanis. — (fol. 19, r°) Expliciunt questiones super tractatum de latitudinibus formarum magistri Iohannis *(sic)* Horen determinate per venerandum doctorem artium : magistrum Blasium de parma de pelicanis. Impressum Padue Die : mense et anno supradictis. In laude dei summi.

2° *Questio de modalibus* Bassani Politi. — *Tractatus proportionum introductorius ad calculationes Suiset.* — *Tractatus proportionum* Thome Braduardini. — *Tractatus proportionum* Nicholai Horen. — *Tractatus de latitudinibus formarum ejusdem* Nicholai. — *Tractatus de latitudinibus formarum* Blasii de Parma. — *Auctor sex inconvenientibus.* — *Questio subtilis doctoris* Johannis de Casali *de velocitate motus alterationis.* — *Questio* Blasii de Parma *de tactu corporum durorum.* Colophon : Venetiis mandato et sumptibus heredum quondam nobilis Viri D. Octaviani scoti Civis Modoetiensis per Bonetum locatellum bergomensem presbyterum Kal. Septembris 1505.

3° *Contenta in hoc libello. Arithmetica communis.* — *Proportiones breves.* — *De latitudinibus formarum.* — *Algorithmus* M. Georgii Peurbachii *in integris.* — *Algorithmus* Magistri Joanis de Gmunden *de minuciis phisicis.* Colophon : Impressum Viennæ per Joannem Singrenium Expensis vero Leonardi et Lucæ Alantse fratrum Anno domini MCCCCCXV. Decimonono die Maii.

Dans le corps du volume, les trois premiers traités sont ainsi intitulés :

Incipit Arithmetica communis ex divi Severini Boetii *Arithmetica per* M. Joannem de muris *compendiose excerpta.*

Tractatus brevis proportionum : abbraviatus ex libro de Proportionibus D. Thome Braguardini Anglici.

Tractatus de latitudinibus formarum secundum doctrinam magistri Nicolai Horem.

1. Moritz Cantor, *Vorlesungen über die Geschichte der Mathematik.* Bd. II, von 1200-1668, 2te Aufl., Leipzig, 1900 ; pp. 129-131.

Ils n'eussent pu, en tout cas, le saluer du titre de précurseur de Galilée ; la proposition que nous avons convenu d'appeler *règle d'Oresme* est passée sous silence au traité *De latitudinibus formarum;* nous n'y trouvons qu'une indication rapide sur la proportionnalité entre les *quantités* de deux qualités de même espèce et les aires des figures qui représentent ces qualités : « *Eadem est proportio formæ ad formam quæ est figuræ ad figuram.* »

Qu'un semblable manuel ait été rédigé, et cela, semble-t-il, avant la fin du XIVe siècle, c'est, pour nous, la preuve manifeste que les méthodes d'Oresme, que l'emploi de la latitude et de la longitude, c'est-à-dire des coordonnées rectangulaires, pour figurer les variations des diverses propriétés mesurables se sont très vite répandus dans les écoles, du moins à Paris.

De cette rapide diffusion des doctrines proposées par le grand maître du Collège de Navarre, nous allons trouver deux témoins contemporains : Albert de Saxe et Marsile d'Inghen.

En l'une de ses *Questions sur la Physique*, Albert de Saxe écrit ce qui suit[1] :

« Soit une ligne sur laquelle on décrive un demi-cercle. Supposons que chaque point marqué sur cette ligne soit blanc, et que les blancheurs de deux quelconques de ces points soient entre elles comme les lignes menées de ces points à la circonférence ; la difformité de cette blancheur sera semblable au demi-cercle ; ce demi-cercle, décrit sur la ligne [qu'affecte cette blancheur], définit *causat* le rayon qui peut représenter l'intensité de la blancheur au point milieu de cette ligne. »

Il est clair qu'Albert de Saxe emploie ici les coordonnées rectangulaires selon les principes posés par Oresme ; la dernière phrase s'inspire visiblement de cette pensée sur laquelle le grand maître du Collège de Navarre avait insisté : Une qualité, figurée par un demi-cercle lorsque l'on choisit d'une certaine manière la longueur qui doit représenter l'unité d'intensité de la qualité, cessera d'être figurée de la sorte si l'on change cette longueur.

1. *Acutissime Questiones super libros de Physica auscultatione ab* Alberto de Saxonia *edite*.. Venetiis sumptibus heredum q. D. Octaviani Scoti Modoetiensis : ac Sociorum. 21 Augusti 1516. Lib. VII, quæst. VI, fol. 74, col. *a*.

L'ouvrage imprimé où l'on a réuni[1] les écrits de Gilles de Rome, d'Albert de Saxe et de Marsile d'Inghen sur le *De generatione et corruptione* se termine par une table des questions traitées par ces divers auteurs; cette table porte la date suivante : 1385, *die* 13 *Aprilis;* cette date est évidemment celle du manuscrit que l'imprimeur a reproduit.

Donc, avant l'an 1382, où la mort ravit l'évêque de Lisieux, ou, au plus tard, dans le temps qui suivit immédiatement cette mort, Marsile d'Inghen avait redigé ses *Quæstiones in libros de generatione et corruptione*. Or, en ces *Questions*, il est fait de la longitude et de la latitude un emploi qui est imité de Nicole Oresme.

Indiquons en deux mots la théorie au sujet de laquelle cet emploi se trouve être fait.

Cette théorie, assez singulière, avait été imaginée par Jean Buridan[2].

Concevons un certain sujet inégalement chaud en ses divers points. Buridan supposait que chaque point était à la fois chaud et froid, que l'intensité du froid en un point, ajoutée à l'intensité de la chaleur au même point, donnait partout la même somme, que notre auteur désignait comme étant le *gradus summus caloris*.

Cette opinion qu'il n'eût pas fallu modifier beaucoup pour la transformer en celle-ci : L'intensité du froid n'est que l'intensité de la chaleur *changée de signe*, cette opinion, disons-nous, attira vivement l'attention des scolastiques de Paris.

Albert de Saxe expose[3] avec soin cette opinion et, aussitôt après, l'opinion contraire, selon laquelle, aux divers points

1. Egidius *cum* marsilio *et* alberto *de generatione. Commentaria fidelissimi expositoris* D. Egidii Romani *in libros de generatione et corruptione Aristotelis cum textu intercluso singulis locis. — Questiones item subtilissime eiusdem doctoris super primo libro de generatione; nunc quidem primum in publicum prodeuntes. — Questiones quoque clarissimi doctoris* Marsilii Inguem *in prefatos libros de generatione. — Item questiones subtilissime magistri* Alberti de saxonia *in eosdem libros de gene. nusquam alias impresse. — Omnia accuratissime revisa : atque castigata : ac quantum ars eniti potuit Fideliter impressa.* Colophon : Impressum venetiis mandato et expensis Nobilis viri Luceantonii de giunta florentini. Anno domini 1518. die 12 mensis Februarii.

2. Magistri Joannis Buridam *Quæstiones super octo Physicorum libros;* lib. III, quæst. III.

3. Alberti de Saxonia *Quæstiones in libros Physicorum ;* lib. V, quæst. IX ; éd. cit., fol. 62, coll. *a* et *b*.

d'un sujet inégalement chaud, existent seulement des chaleurs inégalement intenses, sans aucun mélange de froid; puis il ajoute, en manière de conclusion : « Je crois que cette seconde opinion est plus exacte, mais la première est plus répandue. »

Entre ces deux opinions, Oresme ne veut pas discuter où se trouve la doctrine véritable[1]; il se propose seulement de montrer comment sa méthode permet de représenter géométriquement la théorie de Buridan.

Il suppose que le sujet échauffé se réduise à une ligne droite. En chaque point de cette droite, il élève une latitude proportionnelle à l'intensité de chaleur en ce point; il prolonge cette droite d'une longueur proportionnelle à l'intensité de froid au même point; la latitude totale ainsi obtenue a, en tout point, la même longueur. On se trouve ainsi avoir dressé, sur la longitude qui représente l'extension, une figure rectangulaire; une ligne divise ce rectangle en deux parties qui représentent respectivement les deux qualités contraires associées l'une à l'autre au sein du sujet.

« Cette opinion, » dit Marsile d'Inghen[2], « m'apparaît probable; je ne sais si cela vient de ce que je me suis pris de passion pour l'opinion de mon Maître Jean Buridan, qui l'a proposée. » C'est au moyen de la représentation géométrique imaginée par Oresme que Marsile expose la théorie qui lui plaît si fort[3].

Marsile d'Inghen ne se contente pas de faire usage des coordonnées rectangulaires, de la longitude et de la latitude; il connaît également et emploie la règle d'Oresme; il la cite comme une vérité incontestée, d'usage courant, que l'on invoque à titre d'argument pour ou contre une proposition soumise à la discussion. C'est ainsi que cette règle se trouve rappelée[4] en une question sur le *De generatione et corruptione*; « S'il n'en était pas ainsi, » lisons-nous en une argumentation,

1. Magistri Nicholai Oresme *Tractatus de difformitate qualitatum*; Pars I, cap. XIX : De figuratione contrariorum; ms. cit., fol. 225, v°, et fol. 226, r°.

2. *Questiones clarissimi philosophi* Marsilii inguen *super libris de generatione et corruptione*. Lib. II, quæst. VI; éd. cit., fol. 106, coll. *c* et *d*, et fol. 107, col. *a*.

3. Marsile se sert encore, en un autre endroit du même traité, de la représentation par coordonnées rectangulaires (Marsilii Inguen, *Op. laud.*, lib. I, quæst. XVIII; éd. cit., fol. 77, col. *c*).

4. Marsile d'Inghen, *Op. laud.*, lib. I, quæst. XX; éd. cit., fol. 90, col. *c*.

« une latitude uniformément difforme ne correspondrait pas à son degré moyen. »

L'*Abrégé du livre des Physiques* a certainement été composé par Marsile d'Inghen à Paris, partant avant l'année 1386, où l'auteur était recteur de Heidelberg. Or, nous y trouvons plusieurs allusions à la règle de Nicole Oresme.

En cet abrégé, par exemple, nous lisons, sur les vitesses des divers mouvements, des considérations qui sont, pour la plupart, empruntées au *Tractatus proportionum* d'Albert de Saxe. Elles en diffèrent cependant en un point; contre Bradwardine et Albertutius, Marsile reprend l'opinion soutenue au traité *De portionalitate motuum et magnitudinum ;* il admet qu'en un corps dont les diverses parties se meuvent inégalement, la vitesse doit être mesurée par la longueur que décrit un point moyen ; or, à l'appui de cette opinion, l'auteur invoque[1] la raison que voici :

« Une latitude difforme ne doit pas être dénommée par le point le plus intense, mais bien plutôt par le point moyen. »

Ailleurs, Marsile se demande comment il faut entendre la proportionnalité, admise par la Dynamique péripatéticienne, entre la puissance qui meut un corps et la vitesse de ce corps, dans le cas où la puissance varie d'un instant à l'autre; il répond en ces termes[2] :

« En ce cas, il n'y a pas de puissance[3] uniforme qui demeure toujours la même, mais il y a une puissance difforme constamment la même, dénommée par son degré moyen ; de même, il n'y a pas une vitesse qui demeure uniforme, mais une vitesse difforme, dénommée par son degré moyen, ou par un autre degré si elle n'est pas uniformément difforme. »

En ses *Questions sur la Physique*, Marsile d'Inghen revient à l'opinion de Bradwardine et d'Albert de Saxe; il veut que la vitesse d'un corps soit la vitesse du point qui se meut le plus rapidement. La règle d'Oresme ne peut plus lui servir d'argument en faveur d'une telle opinion; mais, à l'encontre

1. *Incipiunt subtiles doctrinaque plene abbreviationes libri phisicorum edite a prestantissimo philosopho Marsilio inguen doctore parisiensi* (s. l. n. d.) (Pavia, Antonius de Carcano, ca. 1490), 3e fol. (non paginé) après le fol. signé g 4, col. *d*.

2. Marsile d'Inghen, *Op. laud.*, fol. signé i 3, col. *b*.

3. Le texte au lieu de puissance *(potentiæ)*, dit proportion *(proportio)*.

de cet avis, elle devient une objection qu'il faut examiner. Marsile a soin de formuler[1] cette objection : « La blancheur uniformément difforme n'est pas plus intense que son degré moyen. » Cette objection sommairement écartée, la question traitée par notre auteur se trouve extrêmement semblable, par le fond comme par la forme, au *Tractatus proportionum* d'Albert de Saxe.

Les diverses indications que nous venons de recueillir nous montrent qu'au temps où Nicole Oresme, évêque de Lisieux, vivait ses derniers jours, l'usage des coordonnées rectangulaires, qu'il avait imaginé et recommandé, s'était répandu dans les écoles de Paris; en particulier, la règle relative aux latitudes uniformément difformes, que justifiait l'emploi de ces coordonnées, était couramment invoquée dans les discussions de Physique.

Vers le même temps, cette règle n'était point ignorée à l'Université d'Oxford; peut-être même l'y connaissait-on avant que Nicole Oresme l'eût exposée à Paris ; les Jean de Dumbleton, les Swineshead, les Guillaume Heytesbury l'invoquaient en leurs captieux *sophismata*, en leurs épineuses *calculationes*. Avec la subtile Logique d'Oxford, elle pénétra en l'Italie du *Quattrocento* et fut fréquemment commentée et discutée dans les chaires de Bologne et de Padoue. Mais nous ne pouvons ici retracer les formes variées que la doctrine de la latitude des formes, que la loi du mouvement uniformément difforme ont reçues des maîtres anglais et italiens; nous ne pouvons rappeler les réflexions que ces théories ont suggérées à Léonard de Vinci. Nous ne suivrons donc pas à Oxford, à Bologne et à Padoue l'étude du mouvement uniformément varié[2]. D'emblée, nous allons rechercher ce qu'elle était devenue en l'Université de Paris un peu avant le temps où Dominique Soto viendrait s'asseoir sur les bancs de cette Université.

P. DUHEM.

(A suivre.)

1. *Questiones subtilissime* Johannis Marcilii Inguen; *super octo libros Physicorum secundum nominalium viam*. Lib. VI, quæst. V : Utrum velocitas motus sit attendenda penes spatium in tanto tempore pertransitum.

2. L'histoire de la doctrine de la latitude des formes à Oxford et en Italie est l'objet d'un article, intitulé : *La Dialectique d'Oxford et la Scolastique italienne*, qui sera prochainement inséré au *Bulletin italien*.

INVENTAIRE DE LA COLLECTION ÉDOUARD FAVRE

(Suite[1].)

Vol. LXVIII.

Recueil de pièces relatives à la réforme des Franciscains d'Andalousie. 1576-1577.

Les pièces dont se compose ce recueil, des lettres autographes en général, sont adressées à Nicolas Ormaneto, évêque de Padoue et nonce du pape en Espagne, par des religieux ou des couvents franciscains d'Andalousie. Les lettres ont surtout trait au conflit entre Fr. Juan Navarro, ancien provincial d'Andalousie, commissaire général de l'ordre pour l'Espagne, d'une part, et, d'autre part, Fr. Diego de Bonventura, récollet, commissaire du nonce apostolique, et le licencié Juan de Padilla.

(379 feuillets; 320 sur 240 millimètres.)

Vol. LXIX.

Recueil de pièces diverses relatives à différentes affaires religieuses ou ecclésiastiques des XVIIe *et* XVIIIe *siècles.*

Fol. 1. Mémoire d'un religieux de la compagnie de Jésus sur les idées de Pedro Gonzalez Galindo, membre de cette compagnie; Madrid, 27 décembre 1643.

Fol. 23. « Valores de las rentas del obispado de Cordova para las pagas del ex^{do} que se an de hazer a Su Mag^{d} este año de 1646. »

Fol. 39. Lettre de Buenaventura Fuster de Ribera au [VIIe] duc de Sessa [D. Antonio Fernández de Córdova], ambassadeur d'Espagne à Rome, relative à la canonisation de Fr. Thomas de Villanueva; Madrid, 27 août 1652. — Original.

1. Voir *Bull. hisp.*, t. XI, p. 295; XII, p. 49, 140, 317; XIII, p. 61, 194, 337.

Fol. 41. « Origen de las religiones, sucession de ellas... desde Adan hasta nuestros tiempos » ; 1652, — Pièce imprimée.

Fol. 42. Mémoire contre les statuts promulgués dans un grand nombre d'églises d'Espagne qui interdisent l'accès aux dignités ecclésiastiques à tout homme ayant du sang juif ou sarrasin; s.l.n.d. — En latin.

Fol. 88. « Copia de una carta del canonigo Giginta al conde de Chinchon : relacion de como el Sr San Lorenzo fue cardenal » ; s. l. n. d.

Fol. 94. Écrits divers envoyés [au comte d'Altamira?] par Johannes Libertus Hennebel, relatifs au jansénisme et au formulaire d'Alexandre VII : Mémoire du cardinal Lauraea sur le formulaire de l'archevêque de Malines [Humbert-G. Precipiano]; en latin; — Réponse de J. Libertus Hennebel aux objections de l'archevêque de Malines; en latin; — Mémoire présenté au pape pour protester contre une nouvelle constitution qui confirmerait simplement celles d'Innocent X et d'Alexandre VII; en italien; — Diverses mesures prises contre les jansénistes par le duc de Bavière, Maximilien Emmanuel, gouverneur des Pays-Bas; en italien; — Deux requêtes adressées au pape par J. Libertus Hennebel; en italien; — Lettre des évêques des Pays-Bas espagnols au pape pour demander de nouvelles déclarations sur le formulaire d'Alexandre VII; en latin; — Mémoire adressé par les mêmes au duc de Bavière; en latin; — Deux mémoires de J. Libertus Hennebel; en latin. — 1694-1697.

Fol. 196. « Relacion, copias de cartas y subcesos de Fr. Carlos de Austria, novicio de este convento de S. Lorenzo el Real » ; 1663-1664.

Fol. 228. Lettres et pièces diverses relatives à l'intervention du comte d'Altamira [D. Antonio Osorio y Moscoso, marquis d'Astorga] dans le différend pendant entre le Collège des jésuites et le chapitre de l'Église métropolitaine de Santiago de Compostella; août 1721.

Fol. 331. Mémoire de Francisco de Ortega, de l'ordre de St. Augustin, sur la possibilité d'envoyer un ambassadeur au roi de Chine et d'évangéliser les Chinois; s. l. n.d.

Fol. 341. Requête de Pedro Fernandez de Quiros au roi pour obtenir certaines facilités en vue d'un voyage missionnaire au Pérou ; s. l. n. d.

Fol. 343. « Lista de los prebendados que tienen ascenso y de los demas sugetos que se han mostrado pretendientes a dos canongias vacantes en la santa yglesia catedral de Guadalaxara » ; s. l. n. d.

Fol. 359. Lettres et pièces diverses relatives à la nouvelle chapelle de N.-D. des Augustins, au Buen Retiro, et à l'autorisation d'y administrer les saints sacrements; 1723.

(517 feuillets; 315 sur 240 millimètres.)

Vol. LXX.

Copie de l'acte de fondation, par Philippe II, du monastère de « S. Lorenzo el Real », de l'ordre de St Jérôme, et des approbations données à cette fondation par le Chapitre général de l'ordre de St Jérôme et par le pape Pie V, 1567.

(Parchemin ; 45 feuillets ; 310 sur 210 millimètres.)

Vol. LXXI.

Recueil de pièces diverses relatives à la maison royale d'Espagne : — à l'administration et aux finances du royaume ; — à l'armée et à la flotte ; — à l'administration du duché de Sessa et à diverses affaires particulières, XVIe-XVIIIe siècles.

Fol. 1. Sommaire des conditions du mariage de Philippe II et de Marie d'Angleterre; [1553]. — En italien.

Fol. 3. « Forma de la entrada que se ha de observar quando Su Magd la haze en algun lugar, a cavallo » ; 26 novembre 1559.

Fol. 6. Copie d'un bref de Grégoire XIII à la reine Anne d'Espagne, par lequel il lui annonce l'envoi d'une rose d'or bénie ; Rome, 18 mars 1577. — En latin.

Fol. 9. Lettre de Philippe III au marquis de Poza pour lui annoncer que la reine est heureusement accouchée d'un fils [Ferdinand] ; Valladolid, 13 avril 1609. — Original.

Fol. 10. Relation du transport des corps des rois catholiques dans le Panthéon élevé par Philippe IV ; s. l. n. d.

Fol. 14. Cinq pièces diverses relatives au service de la chapelle royale et au traitement des artistes qui y chantent; s. l. n. d.

Fol. 24. « Asiento de las minas [del reyno] por tiempo de diez annos, 1554 asta 1563. »

Fol. 36. « Copia de un asiento que se tomo con Agustin y Lorenzo Spinola sobre la administracion de los naipes, en 9 de jullio 1566. »

Fol. 48. Avis donné par la junte du patrimoine royal sur les droits fiscaux aliénés en fiefs par le roi ; 23 août 1580.

Fol. 50. Mémoire sur le droit qu'a le roi de prélever des impôts sur les biens de ses vassaux ; s. l. n. d.

Fol. 52. « Copia de las nuevas ordenes para el consejo real » ; Madrid, février 1598.

Fol. 56. « Summario de los cinco puntos... que son causa que las cosas del govierno de la monarchia de Su Magd no vayan como desea, y de los medios convenientes para el remedio de cada uno » [par Gaspar de Pons] ; s. l. n. d. — Pièce imprimée.

Fol. 70. Autorisation accordée par le Conseil du roi à la ville de Madrid de prélever un impôt pour couvrir les frais occasionnés par l'aménagement du palais de la reine; 21 octobre 1608.

Fol. 72. « Ordenanças reales para la nueva formacion de la junta del Atarazanal » ; 1633-1659. — Copies.

Fol. 85. « Discurso del conde Joan Baptista Brembato al duque de Sessa [D. Gonzalo Fernández de Córdova] tocante a la milicia del mar » ; s. d.

Fol. 95. Notes sur les états de service d'un certain nombre d'officiers (D. Roque de Mella, D. Francisco de la Peña, D. Pedro de Mendoza, Luís Sanchez Pereira, etc.), s. d.

Fol. 97. « Relacion del dinero que montara en cada uno año el gasto de una armada de 30 navios y dos pataches, y la gente de guerra y mar que sera necessario para armarlos » ; 1623.

Fol. 100. « Relacion de lo que a montado la compania del capitan D. Francisco de Vargas », signée par Hernando de Sandoval ; s. l. n. d.

Fol. 103. « Roole des archiers de corps de Sa Majesté pour les mois de may, juing, juillet et aoust de 1600. »

Fol. 109. « Discurso de Herrera, cura de Vayona, sobre la milicia » ; s. l. n. d.

Fol. 115. Note sur l'approvisionnement en armes ou en effets d'équipement de certaines places ; 1632.

Fol. 117. « Sobre lo que Sevastian de Oleaga obro con 94,000 ducados que se le remitieron a Santander, el año passado de 1631, para el apresto del armada y demas embarcaciones que estuvieron a su cargo en aquel puerto. »

Fol. 119. « Relacion de lo que sera necesario embarcar para el servicio de seis medios cañones de artillera » : [1632 ou 1633].

Fol. 123. « Relacion de los navios de que se a de conponer la armada que Su Mag[d] a mandado se apreste para el mes de mayo deste año de 1633. »

Fol. 125. « Memoria de los navios que se aprestan en Cadiz para el socorro del Brasil » ; 15 septembre 1633.

Fol. 127. Avis sur les mesures à prendre en vue de l'expédition du Brésil et du siège de Pernambuc : [1633].

Fol. 131. « Relacion del estado de las cosas del armada » ; 18 juillet 1633.

Fol. 133. Information sur l'occupation de Curaçao par les Hollandais ; 22 octobre 1634.

Fol. 139. « Relacion de los navios que Su Mag[d] tiene en la armada del mar Ozeano » ; s. d

Fol. 141. « Relacion de l'artilleria que ay en Terragona » ; avril 1641.

Fol. 143. « El estado de los navios que se previenen en Cadiz » ; s. d.

Fol. 145. « Titulo de D. Fadrique de Toledo de capitan general de la armada del mar Ozean » : 21 mai 1617.

Fol. 149. « Gente que se a de ordenar para la batalla » ; s. l. n. d.

Fol. 151. « Cunto de li pecori donati per li citatini de Andri alla duchessa de Sessa » ; s. l. n. d. — En italien.

Fol. 153. Extrait d'une lettre du comte de Sessa [D. Gonzalo Fernández de Córdova], au président de Grenade ; 16 mai 1570.

Fol. 154. Inventaire des pièces déposées par Assensio Lopez, le 10 avril 1584, relatives au procès du duc de Sessa contre les héritiers de Carlo y Antonio de Sangro à propos de l'état de « Torre Mayor ».

Fol. 156. Lettre du duc de Medina Sidonia [Alfonso Perez de Guzman] à la duchesse de Sessa [Dª Francisca Fernández de Córdova y de La Cerda] pour lui dire d'envoyer à Jerez, le plus vite possible, les troupes qu'elle a offertes à Philippe II ; 8 juin 1589. — Original.

Fol. 160. Copie d'une lettre de Philippe III au duc de Sessa [Luis Fernández de Córdova], et à Ruy Diaz de Rojas y Manrique, gouverneur des états de Baena ; 16 juin 1607.

Fol. 162. Copies de deux lettres du duc Medina Sidonia [Alfonso Perez de Guzman] au duc de Sessa ; 20 juin et 9 juillet 1607.

Fol. 166. « Orden de Ruy Dias de Rojas y Manrique, gobernador general de los estados de Baena y Cabra, a los consejeros de este estado para que levanten la gente de ynfanteria que a cada uno tocare » ; Baena, 1er juillet 1607 ; — Copie.

Fol. 168. Lettre du duc de Sessa [Luis Fernández de Córdova] relative à l'administration du duché de Baena : Baena, 3 février 1621. — Copie.

Fol. 170. Lettres du même à D. Juan Angel de Andrada (1624-1625, 10 l.), à Simon de Otañes (1624, 2 l.), et à la Junta de Baena (1624). — Copies.

Fol. 202. Deux lettres de D. Juan Angel de Andrada au duc de Sessa « sobre el negocio de Fernández de Velasco » ; 12 mars et 2 avril 1625. — Originaux.

Fol. 206. Mémoire du même sur la situation du duché de Baena ; Baena, 4 novembre 1631. — Original.

Fol. 214. Avis au comte de Cabra [Antonio Fernández de Córdova y Cardona] de sa nomination au poste de commandant de la place de Carthagène ; février 1636.

Fol. 218. Lettre de Pedro de Moscoso au duc de Sessa [Luis Fernández de Cordova] « sobre el sueldo de gran almirante de Napoles » ; Madrid, 8 juillet 1638. — Original.

Fol. 226. Lettre de Philippe IV au comte de Peñaranda relative aux droits de succession dus par le duc de Sessa [Francisco Fernández de Córdova, Cardona y Aragon] ; Madrid, 27 juillet 1659. — Copie.

Fol. 228. Lettre de la reine Marie-Anne d'Autriche au cardinal

Panziaticho pour lui recommander le duc de Sessa [D. Félix Fernández de Córdova]; 21 décembre 1694. — Copie.

Fol. 230. Lettre du cardinal del Giudize au duc de Sessa; Rome, 15 juillet 1696. — Original.

Fol. 231. Lettre de D. M. Lopez Carreño au même; Rome, 21 avril 1697. — Original.

Fol. 233. Lettre de l'archevêque de Thessalonique au même; 9 juin 1697. — Original, en italien, avec la minute de la réponse du duc de Sessa.

Fol. 235. Lettre du duc de Sessa au pape [Innocent XII]; Madrid, 27 juin 1697. — Minute.

Fol. 237. Minutes de cinq lettres du même sans adresse; 1697.

Fol. 243. « Panegirico en accion de gracias por la venida a su estado del duque de Sessa, por D. Francisco Santaella »; 1706. — Original.

Fol. 252. Lettre du duc de Sessa à D. Bartolome de Miranda; 4 mars 1706.

Fol. 254. Titre de « corrector de los libros » accordé par Philippe II à Juan Vazquez del Marmol, en remplacement du lic[do] Hurtado; Madrid, 25 septembre 1572. — Copie.

Fol. 256. Deux pièces relatives au mariage du grand-duc de Toscane [F.-M. de Médicis] et de Blanca Capello, de Venise; 1579. — Copies, en italien.

Fol. 260. Lettre de recommandation du cardinal Ascanio Colonna en faveur de Jean-Baptiste Capra de Montalboda; 5 septembre 1588. — Copie, en latin.

Fol. 262. Douze pièces relatives au testament et à la succession de D. Juan de Zúñiga; 1588-1592 et s. d.

Fol. 292. Lettre de Philippe III au cardinal Aldobrandino pour le charger de demander au pape les dispenses d'âge nécessaires au mariage de D. Francisca de Sandoval, fille du duc de Lerme, avec D. Diego de Çúñiga Baçan y Avellaneda, fils unique du comte de Miranda; Madrid, 18 décembre 1600. — Original.

Fol. 294. Enquête faite par D. Juan de Silva sur l'origine de la marquise d'Elche; s. l. n. d.

Fol. 296. « Motibos que se dan para que Su Mag[d] sea servido dar licencia a la princessa de Estillano para que se casse con uno de su familia Carrafa »; s. l. n. d.

Fol. 298. « Relacion del negocio de Henrique Stella, archero de Su Mag[d] »; 1603. — Trois pièces.

Fol. 304. Confirmation par Philippe III du titre d' « Alcayde de los Donzeles » en faveur de D. Enrrique de Córdova y Aragon, marquis de Comares; Valladolid, 12 février 1603. — Copie.

Fol 312. Fragment d'une relation de voyage de Milan à Miranda; 1629-1632.

Fol. 316. Copie des pouvoirs accordés par Philippe IV à D. Antonio de Contreras, D. Luys de Paredes, D. Fernando Piçarro et D. Sebastien Cambrana, membres du Conseil de Castille, pour terminer le procès relatif à la succession de Denia (royaume de Valence); Madrid, 26 octobre 1638.

Fol. 318. « Copia de una carta del rey de Francia [Louis XIII] a los jurados y consejo general de Lerida »; Paris, 28 mai 1644. — Traduction en catalan.

Fol. 320. Lettre de pardon accordée à la ville de Barcelone par D. Juan d'Autriche pour tous les délits et excès commis en Catalogne depuis 1640; Barcelone, 11 octobre 1652. — Copie.

Fol. 322. Mémoire du duc de Medina de las Torres [Ramiro Nuñez de Guzman] sur son mariage avec Anne Caraffa, princesse de Stigliano; 1637.

Fol. 328. « Nuevas armas que el rey D. Alonso dio a los duques de Medina »; Tolède, juin 1467. — Copie du XVIIe siècle.

Fol. 332. « Memoria de los mayorazgos de D. Geronimo de Rojas »; s. d.

(333 feuillets; 350 sur 230 millimètres.)

Vol. LXXII.

« *Escritura de un zenso de un millon de R^s V^on otorgada por parte del ex^mo s^or [Vicente Osorio de Moscoso y Guzman Fernandez de Cordova Folch de Cardona Anglesola y Requesens] marques de Astorga, conde de Altamira, duque de Sessa, en 22 de septiembre de 1778, a favor del supremo consejo de la santa y general Ynquisicion ante Josef Perez Tonielarne, escribano del rey.* »

(70 feuillets; 310 sur 210 millimètres.)

Vol. LXXIII.

Copies de lettres et de pièces diverses provenant de D. Luis Guillen de Moncada, VIIe duc de Montalto, vice-roi de Sardaigne, relatives à la Sardaigne. — 1646-1648.

Fol. 1. Instructions remises par le duc de Montalto au doyen d'Ales, D. Jayme Capay, pour traiter, avec les conseils du roi à Madrid, diverses affaires relatives au royaume de Sardaigne; 13 décembre 1646.

Fol. 13. Mémoire du duc de Montalto relatif à la situation du royaume de Sardaigne [1646 ou 1647].

Fol. 20-78, 84-88 et 91-92. Lettres écrites par le roi d'Espagne au

duc de Montalto, par le duc de Montalto au roi, au conseil du Patrimoine, au doyen d'Ales, à D. Gaspar y Juan Francisco, au duc d'Arcos, au vice-chancelier d'Aragon, au comte duc d'Olivares, au comte de Lumiares, à D. Luis de Haro, relatives aux affaires de Sardaigne, 1646-1647.

Fol. 79-83. Lettres du marquis de los Velez au roi et au duc de Montalto relatives aux troubles de Palerme; 23 mai et 1er juin 1647.

Fol. 89. Lettre du duc de Bracciano au duc de Montalto et réponse de ce dernier; 10 août et 18 octobre 1647.

(92 feuillets; 285 sur 212 millimètres.)

Vol. LXXIV.

Recueil de pièces diverses (instructions, mémoires, comptes, etc.) relatives aux ambassadeurs d'Espagne à Rome, XVIe-XVIIe siècles.

Fol. 1. « Lo que se offrece que advertir para el advertimiento que Domingo de Çavala hizo para lo de las quentas de la embaxada de Roma »; juillet 1576.

Fol. 7. « Relacion de las cartas de Su Magd, en virtud de las quales se han hecho algunos gastos en los negocios de Roma »; septembre 1576.

Fol. 15. « Instrucion para Pedro de Solchaga para lo de las quentas de la embaxada [de Roma] »; septembre 1576.

Fol. 22. « Lo que paresce se deve hazer para dar la cuenta de la embaxada [de Roma] »; septembre 1576.

Fol. 28. « Un adbertimiento sobre las quentas de la embaxada [de Roma] »; septembre 1576.

Fol. 30. « Norma de escrivir à Su Sd »; s. d.

Fol. 33. « Relacion de la embajada de Roma y instruction al embajador »; s. d.

Fol. 49. « Relacion del estado de los negocios de Roma, que se embio a D. Antonio Ronquillo »; [1647].

Fol. 65. « Computo de las carroças que se pueden disponer para el embaxador de España [en Roma], hecho por Pedro Paolo »; s. d.

Fol. 67. « Quenta de las carrozas que se pueden disponer para el embaxador de España hecha por Christoforo »; 24 février 1697. — En italien.

Fol. 85. « Computo en liquido de las carrozas hecho por Christoforo ». — Trois pièces en italien.

Fol. 101. « Nota distincta de las carrozas que se necessitan para servicio de la embaxada de Su Magd catholica en Roma, con el gasto por menor que tendra cada una de ellas, hecha por Joseph Valle, sillero ».

Fol. 109. « Nota de las raciones que daba en Roma a su famiglia el duque de Medinaceli », D. Luis Francisco de La Cerda y Aragon : vers 1690.

Fol. 115. « Memoria de la familia que tubo el marques de Astorga [D. Antonio Pedro Gomez Davila Alvarez Osorio y Toledo] en Roma » ; [vers 1671].

Fol. 119. « Relacion de la familia que tuvo D. Pedro de Aragon estando en Roma », vers 1665.

Fol. 125. « Memoria de la librea de verano para la familia del conde de Altamira [Luis de Moscoso Osorio], hecha por Juan Romano », vers 1690.

Fol. 131. « Nota de la familia que necesita el embaxador de España en Roma ». — Deux pièces.

Fol. 135. « Nota que dio el judio de la forma en que se necesita alajar el palacio [del embaxador de España en Roma] » ; s. d.

Fol. 139. « Ajuste que tenia hecha Claudio La Busiera para el gasto ordinario de la messa del duque de Medinaceli en Roma » vers 1690.

Fol. 143. « Nota de las raziones y modo con que el conde de Martinitz, embaxador de Su Mag[d] Cessarea en Roma, paga a su familia ». — Quatre pièces.

(156 feuillets ; 315 sur 235 millimètres.)

Vol. LXXV.

Recueil de lettres diverses, xv[e]-xvii[e] *siècles.*

Fol. 1. Lettre de Gomez Rojas au maréchal de Castille, D. Diego de Córdova ; fin du xv[e] siècle. — Original.

Fol. 2. Deux lettres du duc d'Albe au marquis de Velada ; s. d. — Originaux.

Fol. 6. Copie d'une lettre du duc d'Albe au Sacré Collège, dans laquelle il se plaint des mauvaises dispositions du pape à l'égard du roi d'Espagne ; Naples, 21 août 1556.

Fol. 8. Lettre, sans adresse, de [D. Fadrique de Toledo], dans laquelle il expose son projet d'épouser D[a] Maria de Toledo malgré l'ordre de Philippe II qui voudrait lui faire épouser D[a] Madalena de Guzman ; 1574 ou 1575.

Fol. 10. Copie d'une lettre non signée au cardinal Espinosa ; 1570.

Fol. 11. Copie d'une lettre, non signée et sans adresse, relative à la nomination du grand commandeur D. Luis de Requesens à Milan ; 3 novembre 1571.

Fol. 15. Extrait d'une lettre de Philippe II à D. Juan ; 1573.

Fol. 17. Lettre du cardinal de Côme [Ptolomeo Gallo], sans adresse ; Rome, 5 septembre 1573. — Copie en italien.

Fol. 19. Lettre de Pedro de Paz à Domingo de Çavala; La Haye, 17 juin 1574. — Original.

Fol. 21. Copie d'une lettre, non signée, au grand-duc de Toscane, et de la réponse de ce dernier; 22 mars et 22 avril 1576. — En italien.

Fol. 23. Copie d'une lettre de l'évêque de Valence [Jean de Montluc] au roi de France, relative à la lutte contre les huguenots; 28 février 1577. — En italien.

Fol. 25. Copie d'une lettre du cardinal Madruzzo, sans adresse, relative à l'archiduc Matthias; 1578. — En italien.

Fol. 27. Copie d'une lettre de Gaspar de Mendoça et de Pedro de Solchaga, sans adresse, relative aux moyens de payer la somme de cent mille ducats due par Dª Luisa de la Cerda; Madrid, 8 octobre 1578.

Fol. 29. Extrait d'une lettre écrite d'Alexandrie, en Égypte, le 12 novembre 1578.

Fol. 31. Lettre de D. Pedro de Velasco à Diego a Ponte « alcayde de la encomienda mayor de Castilla »; 25 avril 1579. — Original.

Fol. 33. Lettre de Ottavio Gonzaga au marquis de Mondejar, vice-roi de Naples; Maestricht, 15 novembre 1579. — Original.

Fol. 35. Extrait d'une lettre du cardinal Granvelle à Gabriel Çayas relatif à l'office de « presidente de la consciencia »; 158(?).

Fol. 36. Copie d'une lettre du duc d'Albe à D. Juan de Silva; Uzeda, 24 janvier 1580.

Fol. 38. Copie d'une lettre du duc [Jean] de Bragance au cardinal Gambara; Almeria, février 1580.

Fol. 40. Extraits de lettres de Macinghi des 25 mars et 12 mai 1580.

Fol. 43. Lettre de Mateo Vasquez à [Antonio Mauricio de Pazos], évêque d'Avila; Badajoz, 22 mai 1580. — Original.

Fol. 45. Copie d'une lettre de la reine de Suède, Catherine, à Camillo Capilupi; Stockholm, 10 juillet 1580. — En latin.

Fol. 47. Lettre de D. Alvaro de Bazan à Hernando de Torres, relative à l'expédition de Portugal; 17 juillet 1580. — Original.

Fol. 49. Lettres de Paolo Bellarditi et du cardinal Sforza au même; 26 et 30 août 1580. — Originaux, en italien.

Fol. 53. Lettre du nonce [Philippe Sega], évêque de Plaisance, au cardinal Granvelle, relative à un projet d'expédition en Angleterre; Madrid, 15 septembre 1580. — Copie chiffrée et transcription en latin.

Fol. 57. Copie d'une lettre de G. Martin Angrisano, sans adresse; Varsovie, 17 septembre 1580. — En italien.

Fol. 59. Lettre de D. Luis de Toledo, Mutio Surgentes, F. Ruffo et F. San Felice, etc., à Hernando de Torres, relative au projet d'union des monastères de S. Petito et de S. Arcangelo; Naples, 17 septembre 1580. — Original, en italien.

Fol. 61. Extraits d'une lettre de Melchior Maldonado, relatifs, entre autres, à la santé du roi Philippe II; Séville, 1er octobre 1580.

Fol. 62. Lettre de Juan Francisco Moresini à Antonio Tiepolo, à Venise; Madrid, 12 décembre 1580. — Original, en italien.

Fol. 64. Lettre du cardinal Colonna à Hernando de Torres; 6 mars 1581. — Original, en italien.

Fol. 66. Lettre de Joseph Hooghemberghe à Fabio Luschini, à Rome; Saint-Maur-des-Fossés, 9 juillet 1581. — Original, en italien.

Fol. 68. Copie d'une lettre à Juan de Idiaquez; 1er août 1581.

Fol. 69. Lettre de Pedro Trevino à Gabriel de Çayas avec un mémoire sur les degrés de longitude; Naples, 4 juillet 1582. — Original.

Fol. 77. Lettre du roi Philippe III au duc de Maqueda y Najera, vice-roi de Sicile, par laquelle il exprime le désir que le duc de Savoie remette au roi de France le marquisat de Saluces; Madrid, 13 septembre 1600. — Original.

Fol. 79. Lettre de Fr. Hieronimo Battista de La Nuza à Philippe III, relatant son projet de lui envoyer une relique de saint Ramon de Peñafort, et l'opposition faite à ce sujet par les conseillers de Barcelone; 1er août 1601. — Original.

Fol. 81. Lettre, incomplète de la fin, relative à la paix conclue entre le duc de Savoie et le roi de France; 26 janvier 1602. — Copie(?).

Fol. 83. Lettre de Juan Perez Valda à Ximenez de Murillo, relative aux événements des Pays-Bas; Anvers, 15 août 1603. — Original.

Fol. 85. Lettre de Fr. Domingo de Mendoça, sans adresse; S. Bartholome, 26 décembre 1609. — Original.

Fol. 87. Lettre de D. Antonio Davila de Bibero à son cousin D. Antonio Davila; Madrid, décembre 1610. — Original.

Fol. 89. Copie d'une lettre de D. Sancho de Luna au marquis de Bedmar; Milan, 14 octobre 1615.

Fol. 91. Copie d'une lettre du même au roi Philippe III, dans laquelle il se plaint du marquis de La Hinojosa [Juan de Mendoza]; Milan, 27 décembre 1615.

Fol. 95. Lettre de Francisco de Molina Zeballos relative à la situation des agriculteurs du royaume d'Andalousie; Ximena, 24 février 1621.

Fol. 97. Copie d'une lettre du marquis de Spinola à son fils « sobre los negocios del marques de Los Balbases »; Madrid, 6 mai 1628.

Fol. 99. Copie d'une lettre du roi [Philippe IV] au pape, relative aux affaires d'Italie et aux moyens d'éviter la guerre; Madrid, 2 septembre 1629.

Fol. 101. Lettre du cardinal de La Cueva à Pedro de S. Juan, secrétaire du cardinal Infant en Flandre; Milan, 16 février 1633. — Original chiffré et transcription(?)

Fol. 105. Lettre de..... au même; Naples, 8 février 1633. — Original.

Fol. 107. Lettre d'André Doria au marquis de Poza; Gênes, 15 mars 1642. — Original.

Fol. 109. Lettre du marquis de Tavara au marquis de Leganés; Zamora, 20 juillet 1655. — Original.

Fol. 111. Lettre du duc de Gelves, sans adresse; Milan, 28 décembre 1656. — Original.

Fol. 113. Copie d'une lettre du marquis de Velada à D. Blasco de Loyola; 4 avril 1666. — Réponse de ce dernier; même date. Original.

Fol. 117. Lettre du roi [Charles II] au IXe comte d'Altamira [Luis de Moscoso Ossorio Mendoza y Rojas], lieutenant et capitaine général du royaume de Sardaigne; Madrid, 4 août 1692. — Original.

(117 feuillets; 280 sur 220 millimètres.)

Vol. LXXVI.

Recueil de lettres et de pièces diverses des XVIIIe et XIXe siècles.

Fol. 1. Décret de Philippe V par lequel est accordé au lieu de Fuente el Monge le titre de très fidèle et loyal (« titulo de fidelissimo y muy leal »); Madrid, 12 décembre 1708. — Copie.

Fol. 3. Lettre de Sanchez à [Francisco Xavier Fernández de Córdova y Cardona, IXe] duc de Sessa; Alcalá, 22 décembre 1709.

Fol. 5. Copie d'une lettre adressée à la comtesse de Teba, relative au mariage du comte de Villada avec Dª Catalina de Portugal; 1709.

Fol. 7. Lettres adressées à D. Bartholome de Miranda y Zúñiga par D. Diego de Pineda y de las Infantas (1710); Margarita Zerralvo y Mazuelo (1710); — Francisco de la Chica (1710); — Juan de Figueroa (2 l., 1711); — Zeferino Joseph Amo Polanio (1711); — Francisco Lorenzo Perry y? [nom illisible] (1713). — Originaux.

Fol. 16. Copie d'une lettre adressée à D^a Maria Antonia Loyola et à la comtesse de Lemos relative au mariage du comte de Villada avec D^a Maria Antonia de Toledo, fille du marquis de Villafranca; Madrid, sept. 1719.

Fol. 20. Lettre du marquis de? [nom illisible] à Joseph Rodrigo; 7 mars 1720. — Original.

Fol. 22. Acte par lequel le cardinal Luis Belluga authentique les reliques conservées dans la maison de Montemar; Rome, 24 janvier 1735. — En latin.

Fol. 24. Relation de la mort de la reine Marianne de Neubourg, de ses funérailles et de l'ouverture de son testament; juillet 1740. (*Incomplète de 2 ff.*)

Fol. 46. « Mis pensamientos », travail rédigé en 1753.

Fol. 76. Décision prise par les habitants de la ville d'Ayamonte de

placer leur Église sous le co-patronage de la Vierge et de saint Joseph, sans porter préjudice au patronage de saint Diego de Alcalá auquel elle est dédiée; 11 janvier 1756. — Pièce imprimée.

Fol. 83. « Nota de la carga que condujeron de Vera-Cruz y la Havana los dos navios de guerra el Tridente y el Astuto... que... llegaron... a Cadiz en 25 de agosto de 1760 ».

Fol. 84. Description de la colonie de Sierra Morena en Espagne, dans le cours de l'année 1778. — En français.

Fol. 96. Autorisation accordée par Philippe Bertran, inquisiteur-général, à Vincent Joachim Osorio de Moscoso, Guzman, Fernández de Córdova, d'avoir, dans sa bibliothèque, un certain nombre d'ouvrages défendus; Madrid, 5 février 1785.

Fol. 98. Requête adressée à la princesse des Asturies par Salvador Reus pour obtenir le titre de « sargento graduado »; 1785.

Fol. 100. « Carta en la que Dª Maria Ysidora Guzman y la Cerda da la enhorabuena al marques de Sta Cruz, director de la Academia española, con el motivo de haverle nombrado nuestro catholico monarcha Carlos III, su mayordomo mayor, y nombramiento de aquella Sra, para dirigir con la marquesa de Peñafiel, una escuela de niñas. Reglamento de esta escuela; 1787 .»

Fol. 122. « Cartas escritas por varios sujetos al rey D. Carlos IV y a su familia por los condutos del conde de Altamira y del conde de Florida Blanca: Damian Antonio Pardo, 1788;— Ramon Abal y Pitta, 1788; — Juan Alvarez, 1789; — Joseph Rodriguez, 1789; — José Maria Cowley, 1789; — Félix Fernando de Pineda, 1789; — Francisco Josef Carratalan, 1789; — Joseph Perez Cobos, 1789; — Veçinos del lugar y partido de la Hera alta, jurisdicion de la ciudad de Murcia, 1789; — Pedro Augustin Echeverria, Hurtado de Mendoza, 1789; — Christobal Garcia Montalban, 1789; — Grabriel Ignacio Rodriguez, 1789; — Ignacio Sanchez, 1790; — Francisco Hurtado y Hurtado, 1790; — Maria Martinez Garrido, 1790; — Josef Antonio Nuñez del Prado, 1790; — Pedro Jacome Brignardelli, 1750; — Francisco Antonio Correa, 1792; — Maria Andrea Doze, 1792; — Antonio Azurin, 1792; – Josef Santiago Perez, 1792; — La priora, claveras y demas comunidad del convento de Nra Sra Sta Maria el real, 1792; — Francisco del Castillo y Pasqual, 1792; — Francisco Brunet, 1792;— Isidro Rico, 1792 ». (Ces personnages sont, pour la plupart, des soldats.)

Fol. 210. Sept pièces relatives au théâtre de « Los Caños del Peral »; 1796-1799.

Fol. 228. Quatre lettres adressées au marquis d'Astorga, comte d'Altamira; 1804-1805. — Originaux.

Fol. 235. Lettre de François de Beauharnais, ambassadeur de l'empereur Napoléon, ministre plénipotentiaire du roi d'Italie, au même, avec la réponse de ce dernier; 6 et 20 février 1808. — Copies.

Fol. 241. « Ethimologia, origen o denominazion del nombre del reyno de España... por D. Athanasio Francisco de Villalovos » ; s. d. (*Incomplet*).

Fol. 259. Chronologie des papes et des rois d'Espagne jusqu'en 1832.

Fol. 267. Liste alphabétique des saints du calendrier de Castille, avec la date de leurs fêtes ; 1846.

Fol. 273. Bulle d'indulgence accordée par D. Francisco Yañez Bahamonde, « commissario general de la santa cruzada », à Maria Moreno ; Madrid, 1er mai 1814. — Pièce imprimée.

Fol. 274. « Hieroglifico sacro del mysterio de la immaculada concepcion de la virgen Maria » : s. d. — Placard imprimé.

(274 feuillets ; 280 sur 220 millimètres.)

Vol. LXXVII.

Recueil de comédies intitulées :

Fol. 1. « No ai fuerza contra el gusto,
« Contra la hermosura armas,
« Resistencia contra amor,
« Ni amor contra la palabra. »

Fol. 63. « Lanzes de Amistad, honor y zelos. »

Fol. 131. « El majico Andronio. »

Fol. 195. « Lanzes de amistad, honor y celos. » (2e copie.)

Fol. 313. « Yo no soi mio y lo que es la mujer Zelosa. »

Fol. 383. Octaves composées à l'occasion de la représentation, chez la marquise d'Astorga, de la comédie intitulée : *Quien es quien premia el Amor?*

(390 feuillets ; 220 sur 165 millimètres.)

Vol. LXXVIII.

Recueil de comédies intitulées :

Fol. 1. « Aun fingido el escarmiento
« labra el mas viziado genio. »

Fol. 71. « Satisfacciones de amor ofensas de sangre borran. »

Fol. 139. « Lo que son duendes del mundo. »

Fol. 207. « Obligado de tres damas,
« por no ofender a ninguna
« a todas tres engañarlas. »

Fol. 263. « La maxica de Ceilan. »

Fol. 331. « Poema epico. »

(354 feuillets ; 220 sur 165 millimètres.)

Vol. LXXIX et LXXX.

Recueils de pièces de vers, imprimées ou manuscrites (poèmes, sonnets, dédicaces, « seguidillas », « dezimas », etc.), pour la plupart pièces de circonstance, XVIIe-XVIIIe siècles.

(396 et 148 feuillets; 225 sur 155 et 315 sur 220 millimètres.)

Vol. LXXXI.

Traités relatifs à l'organisation et à l'administration d'un état.

Fol. 1. « Discurso de estado. »

Fol. 157. « De las causas de la grandeza y manificenzia de las ciudades. »

Ces traités semblent avoir été composés pour l'instruction d'un prince (peut-être par le IIe marquis de Velada pour Philippe III), à la fin du XVIe siècle.

(242 feuillets; 320 sur 230 millimètres.)

Vol. LXXXII.

Supplément[1].

Fol. 1. Donation par Domingo Muñoz et sa femme, Dª Gila, au doyen et au chapitre de N.-D. de Cordoue, d'un moulin sis au gué de « Martos »; 18 juillet 1297. — Copie du XVIe siècle.

Fol. 3. Lettre du roi de Castille, Ferdinand IV, à Alfonso Ferrandez portant ordre de restituer à D. Hayn les biens qui lui ont été confisqués; Roa, 22 décembre 1298. — Copie du XVIe siècle.

Fol. 4. Lettre du pape Clément VII aux commandants des trirèmes de l'Ordre de Saint-Jean pour les engager à demeurer fidèles au Saint-Siège; Rome, 15 juin 1526. — Copie.

Fol. 5. « Memorial o instruction de la forma que paresce se deve tener en la reformacion de los monasterios de frayles y monjas de las Ordenes de la Sanctissima Trinidad, y de nuestra Señora del Carmen y de la Merced, en cumplimiento de lo que nuestro padre Pio papa quinto ha proveydo y mandado »; Madrid, 30 août 1567. — Pièce imprimée.

1. Ce recueil a été formé après le classement de la collection; la plupart des pièces dont il se compose auraient pu être placées dans les volumes précédemment décrits.

Un certain nombre de pièces incomplètes ou non identifiées, réunies dans un portefeuille qui porte le numéro LXXXIII, n'ont pas été inventoriées.

Fol. 7. Lettre du duc de Sessa aux autorités de la ville de Baeça pour faire transmettre aux capitaines venant de Castille l'ordre de rallier l'armée de D. Juan: 1er mars 1570. — Original.

Fol. 8. « Avisos de Granada » ; 23 août 1570.

Fol. 10. Attestation de la levée de l'excommunication encourue par le Grand Commandeur de Castille [D. Luís de Requesens]; cette attestation est signée par le marquis d'Ayamonte et Domingo de Çavala; 4 octobre 1573. — En italien.

Fol. 12. Réponse du pape à une demande du Grand Commandeur de Castille relative à l'exportation des reliques de Flandre; s. d.

Fol. 13. Bref du pape Grégoire XIII pour protester contre une décision prise par le Collatéral; Rome, 2 mai 1577. — Copie, en latin.

Fol. 15. Copie du rapport envoyé au roi Philippe II sur la construction de l'hôpital des Siciliens à Côme; Rome, 21 novembre 1577. — En italien.

Fol. 16. « Sumario de los puntos y cabos que se han adjudicado a ambas partes en la causa de Coregio, en la sentencia que se dio a los II de setiembre 1579, por Su Magd Cesarea. »

Fol. 18. « Reverendissimorum ... dominorum, ad negocium Belgicae pacificationis, per Caesaream majestatem deputatorum commissariorum recessus, regis Hispaniarum catholici mandatario, duci de Terranova, et ordinum Belgii legatis, 13 mensis novemb. anno 1579 publicatus. » — Pièce imprimée.

Fol. 24. Requête adressée à l'archiduc Ferdinand d'Autriche par les frères et sœurs des frères défunts Laurent et Georges Haimb, aux fins d'obtenir la succession de ce dernier; 4 février 1580. — En allemand.

Fol. 26. « Bando sopra i quattrini » ; Rome, 3 juin 1581. — Pièce imprimée, en italien.

Fol. 27. Avis d'Ormuz, contenant des nouvelles d'Ormuz, des Indes et de Ceylan ; 29 juillet 1581.

Fol. 28. Acte constatant l'identité du bandit Antonio Miralta; 1er juin 1582. — En italien.

Fol. 30. « Copia de un memorial del maestro Perez de las cossas que se an de suplicar a Su Magd y a Su Sd y consultar a la congregacion de los cardinales » ; 22 janvier 1583.

Fol. 34. « Relacion del sucesso que se tuvo en la ysla de Canaria, en el acometimiento que a ella hizo el armada ynglessa en que venian por generales Juan Ades y Francisco Draque » ; 1595.

Fol. 36. « Memoria de las escripturas que se han de sacar de poder de Martin de Villanueva » ; 11 novembre 1603(?).

Fol. 37. Commission donnée par Philippe III au licencié Martin Fernandez Portocarrero pour régler la succession du duc de Medinaceli [D. Juan de La Cerda y de Aragon]; 19 avril 1608. — Copie.

Fol. 39. Autorisation accordée par Philippe III à Ruy Gomez de Silva, duc de Pastrana, de contracter un emprunt sur son majorat de Pastrana; 5 juin 1612. — Copie.

Fol. 41. « Relacion... de la tradicion de la Santa Veroniça a la ciudad de Jaen... Por Juan Pardo Villegas de Cora »; 1632. — Pièce imprimée.

Fol. 43. Protestation du comte de La Roca contre la décision prise par le duc de Savoie Victor-Amédée Ier de donner la préséance à l'ambassadeur de France sur l'ambassadeur d'Espagne; Turin, 10 juin 1632.

Fol. 45. « Copia de la cedula que D. Martin de Harnedo tiene para sacar las melizias de los lugares reserbados »; 1640.

Fol. 47. Déclaration d'Alonso Perez de Guzman, duc de Medina Sidonia, à propos du duc de Bragance [Jean IV]; 9 septembre 1641.

Fol. 50. Note sur les soulèvements de la Catalogne d'après les Annales de Zurita.

Fol. 52. Proclamation des pouvoirs donnés par le roi d'Espagne à D. Martin Yñiguez Arnedo pour faciliter et pour hâter, en Andalousie, les préparatifs de l'expédition de Catalogne; Cordoue, avril 1642. — Pièce imprimée.

Fol. 54. Note sur les événements de Catalogne (prise de Rosas, etc.); [vers 1642].

Fol. 55. « Relacion del buen sucesso que hizo el señor D. Juan de Austria en Cataluña »; [vers 1652].

Fol. 57. « Gacette », nouvelles de Catalogne, de Barcelone, de Naples, de Sicile, etc.; 17 mars 1648.

Fol. 58. « Manifiesto que hizieron los maestros de campo irlandeses que estan sirviendo a Su Mgd en el principado de Cataluña »; 29 août 1653. — Pièce imprimée.

Fol. 60. Copie du traité de Munster entre le roi d'Espagne et les États Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas; 7 juin 1647.

Fol. 106. Relation du voyage fait en Andalousie par D. Luis [Mendez] de Haro [Sotomayor y Guzman, IIe comte-duc d'Olivares]; [entre 1645 et 1649]. — Pièce imprimée.

Fol. 108. « Novedades en Madrid, hasta 12 de mayo de 1648. Gacetta. »

Fol. 110. Observations sur une comète; 18 décembre 1652.

Fol. 112. « Relacion diaria de la presteza con que se previno la armada real de España, a cargo del general D. Pablo Fernández de Contreras, y lo que le ha sucedido desde 15 de agosto... de 1655... hasta 22 de octubre del dicho año ». — Pièce imprimée.

Fol. 116. « Noticias del viaje y sucesso que ha tenido el capitan Marcos del Puerto con los navios de su cargo, año 1656. »

Fol. 118. « Satisfaçion que piden los Olandesses para mantener la paz »; 1663.

Fol. 120. « Los nombres de los nobles honbres de Escocia que estuvieron en la batalla de Barvyc con el rey d'Escocia, de los quales no se sabe que aya escapado, syno el chanbelan del rey d'Escocia » ; s. d.

Fol. 121. « Relacion de lo que contienen dos memoriales que Juan Gomez de Bedoya a dado, contradiciendo la concession que hesta hecha de 30 millones pagados en 20 años, y dando la recompensa en otras cossas que en ellos se acussan » ; s. d.

Fol. 125. « Puntos que se abian de tener en cuenta para el entierro de la Infanta Dª Maria » ; s. d.

Fol. 127. Requête adressée au pape par André Ximenez en vue d'obtenir les dispenses nécessaires à son mariage avec Maria Ximenez, sa nièce ; s. d. — Copie.

Fol. 129. Lettre d'Angelo Bibiena, sans adresse, dans laquelle il demande à son correspondant de le recommander à l'empereur ; s. d. — Copie, en italien.

Fol. 130. Avis sur les moyens de porter secours à la place de Brissac et de la ravitailler ; s. d.

Fol. 132. Avis du marquis de Velada et de D. Alonso de Occa sur le traitement dû à l' « Alguazil mayor » pour ses fonctions au Conseil des Indes ; s. d.

Fol. 134. Relation du marquis de Cassano sur l'assassinat du docteur Marchiano ; s. d. — En italien.

Fol. 136. « Puntos sobre el sustento del exercito de Milan. »

Fol. 138. Copie d'un manifeste du prince de Ligne [Claude Lamoral], gouverneur du Milanais ; s. d. — En italien.

Fol. 140. « La prigionia del principe Guglielmo di Furstemberg giustificata » ; s. d. — Pièce imprimée, en italien.

Fol. 146. « Novedades publicas en Logroño » (relation de la mauvaise conduite de quelques religieuses) ; s. d.

Fol. 148. Mémoire sur le droit de présentation exercé par le roi d'Espagne pour les églises de Sicile ; s. d. — En italien.

Fol. 160. « Relacion de los juezes de la gran corte, Platamon y Palmula, sobre la alargation de carzel al avogado fiscal D. Pedro del Ferro » ; s. d. — En italien.

Fol. 164. Extrait des instructions données à D. Francisco de Benavides ; s. d.

Fol. 165. Épître adressée à un vice-roi de Valence à l'occasion de son installation ; s. d.

Fol. 171. « Discurso del capitan Pedro Ximenez Destellas y Cabrera sobre el exercito » ; s. d.

Fol. 173. Note relative à l'expédition contre Bayonne ; s. d.

Fol. 174. Deux requêtes adressées au roi d'Espagne par Nicolas Melegari, consul d'Espagne à Gênes, l'une afin d'obtenir le rembour-

sement des dépenses qu'il a faites pour assurer pendant plus de six ans un service de bateaux entre l'Espagne et l'Italie, l'autre afin d'obtenir que sa charge de consul soit transmise à son fils : s. d.

Fol. 178. Trois mémoires sur les moyens d'améliorer le commerce, adressés à la reine d'Espagne par Juan Cano ; s. d. — Pièces imprimées.

Fol. 185. Mémoire de Luis de Cordova relatif au rendement de la soie dans la ville de Grenade ; s. d. — Pièce imprimée.

Fol. 187. « Dubium spirituale », sans nom d'auteur.

Fol. 194. « Respuesta breve al memorial dilatado, que se dio por parte de Domingo de Piña y Balthasar de Los Reyes, vezinos desta ciudad, al cabildo della, pretendiendo su proteccion para enseñar sin titulo ni examen el scientifico arte matematico, y philosophica destreza de las armas. » — Pièce imprimée, avec notes manuscrites.

Fol. 198. « Tabula praefiguratae tetrapolis urbis Calaris. » (Plan de la ville de Cagliari, d'après la *Cosmographie universelle*, avec mémoire explicatif). — Pièce imprimée.

(200 feuillets ; 325 sur 225 millimètres.)

Léopold MICHELI.

VARIÉTÉS

El doctor Bartolome Hidalgo de Aguero, renombrado el Pareo Español. Breves Noticias de su vida y obras.

El 5 de Enero de 1597, á los 66 años, moría pobre, honrado y famoso, en su ciudad natal, Sevilla, el doctor Bartolomé Hidalgo de Agüero. Nada se sabe de sus primeros años, sino es su noble origen, como declaran sus apellidos, y sus estudios con los doctores Juan de la Cueva y Alfonso Cuadra ó de la Cuadra; mas fueron luego tan excelentes los recursos de su arte y tan liberalmente prodigados en favor de sus conciudadanos, que sin duda de él pudo repetirse que *vivió de modo que á su muerte todos lloraban y él sólo reía*, por oposición *á su nacimiento que él sólo lloraba, en tanto los demás reían:* Necesitábase mucha luz en el entendimiento ó férrea voluntad en la aplicacion ó genial inspiración en el arte, para que un hombre se hiciera notable en el eminente siglo XVI y máxime en la *gran Sevilla, Roma triunfante en ánimo y riqueza.* Muchos y merecidos elogios se han hecho del siglo que ilustraron Cervantes, Lope de Vega, Fray Luis de Granada, Sta. Teresa de Jesús, el Greco, Pantoja de la Cruz, Arias Montano, Valles el divino, Mercado, Daça Chacón y otros. No he de añadir uno más, que resultaría corto aunque le dedicara todas las páginas que amablemente me ofrecen los directores del *Bulletin Hispanique.* Tampoco he de detenerme á ponderar la exuberante actividad de Sevilla en la segunda mitad del mismo siglo; el que quiera conocer á ciencia cierta el torbellino vital de la ciudad del Betis en aquella época, lea y relea, la introducción que en su estudio crítico de « Rinconete y Cortadillo » escribió el insigne académico y cervantista D. Francisco Rodríguez Marín y bien cierto estoy de que quien siga mi consejo me quedará agradecido porque saboreará delicada y amena literatura contemporánea que parece escrita por una de las primeras plumas del siglo de Oro. Para satisfación de mis aficiones cervánticas y punto de atención en la buena sombra de Sevilla en la última decena del tantas veces alabado siglo, me bastará decir que contaba entre sus vecinos á Cervantes y que por dos de ellos se engendraron, con pocos años de intervalo, Diego Velázquez y la primera parte del Ingenioso Hidalgo D. Quijote de la Mancha.

En la época en que declinaba y moría el Dr. Agüero probablemente tomaba notas Miguel de Cervantes para componer sus novelas ejemplares sevillanas, singularmente « El Celoso Extremeño » y « Rinconete y Cortadillo » ; y seguramente había acumuladas en su memoria muchas felices observaciones que ilustraron más tarde las aventuras del héroe manchego. ¿Conoció Cervantes á Agüero? Nadie dejaba de conocerle en Sevilla, pues su fama, á la sazón rebasaba la ciudad hispalense y se estendía por toda España y la Europa sabia; pero conocerle de trato parece que no, al menos no hay de este conocimiento indicio positivo. Cervantes era 16 años menor que Agüero y no pudo coincidir con él en los estudios que hizo en su primera estancia, de niño, en Sevilla, y aunque hijo de cirujano, su padre, Rodrigo de Cervantes, lo fué de la más modesta categoría, pobre ministrante sin arraigo ni relaciones en la gran urbe andaluza. Pero si indicios positivos faltan para probar relaciones de trato y afecto entre Cervantes y Agüero, son suficientes los negativos para no hacer cuenta de semejante supuesta relación, ya que en ningún pasaje de las obras cervantinas se nombra ó alude al célebre cirujano. El doctor Pero Recio de Agüero, natural de Tirteafuera, nada tiene que ver con el Pareo sevillano.

Por aquel entonces pululaban en Sevilla los pícaros, jaques, rufos, rateros y demás gentes de mal vivir y eran las cárceles lugares en donde fermentaban todos los vicios y lacerías; con semejante hampa, corriendo el oro y el vino, insuficiente la policía y con las galeras en el puerto para hurtar el cuerpo á la justicia, era la ciudad de la Giralda campo continuo de contiendas y ocasión perenne para que los cirujanos se cansaran de curar heridos. Por esta abundancia pudo decir un discípulo de Agüero, Pedro Ponce de León, que en cuatro años que practicó con él había curado más de tres mil heridos, cifra tan alta que por ella discurrió un crítico que D. Baltasar había practicado como cirujano castrense, pues en efecto, no se comprende semejante carnicería sin batallas, al menos de suponer, como era verdad, que la picardía sevillana las movía á cualesquieras horas y que por los más fútiles pretextos salían á relucir y visitaban las entrañas, espadas, puñales, dagas, cuchillos y herramientas de todas clases. Y quizá no fuera sólo la falta de temor al castigo, la causa de tanta crueldad, que á ella debió contribuir la esperanza en la cura, pues cosidos á puñaladas y con los intestinos eventrados, aquellos duros matones, como no exhalaran el último suspiro sobre el campo de la contienda, confiaban en la pericia del sabio y bondadosísimo cirujano y por esto exclamaban al dar ó recibir las cuchilladas : ¡á Dios me encomiendo y al doctor Hidalgo de Agüero! y para que más se estimara esta providencia, es de advertir que vino á remediar una época quirúrgicamente aciaga, pues si el doctor Hidalgo, cosiendo por aquí y conservando por allá, salvaba todos ó los más de sus heridos, á su

antecesor y maestro el doctor Cuevas, se le morían los 25 de cada 30, porque los cirujanos antecesores á Daça Chacón y á Hidalgo, creían ó practicaban en el concepto de que toda herida, máxime si era de bala, dañaba los tejidos al punto de impedir la cicatrización, y para acudir al yerro traumático acudían aquellos con sus hierros, con lo cual el pobre herido sufría el doble error de la teoría y de la intervención. Espanta imaginar la situación del paciente, sometido á sangre fría y sin anestesia, al reconocimiento con tientas y hierros de varias clases, sufriendo después dilataciones y contraverturas cuando no verdaderos destrozos en busca del proyectil. Con el calor de la lucha se disimulaba el dolor de la herida, al tiempo de recibirla, y los atroces sufrimientos venían después, cuando al curarla, el práctico *de la vía común*, maltrataba los labios sangrientos, inflamados y doloridos y añadía el traumatismo quirúrgico al causado por el arma agresora. El enfermo, con toda la atención puesta en la maniobra, no se ahorraba sufrimiento alguno, antes al contrario, experimentaba el dolor en todo su amargo desarrollo y seguramente á más de algún herido debió ocurrirle, que salva la intención, eran más piadosos los matones que los cirujanos. Sustituir la dulzura, la templanza, y la limpieza y la oclusión de la herida á los atroces y cruentos procedimientos antes mentados, tales fueron en lo artístico, los relevantes méritos *de la vía particular*, opuesta por el doctor Hidalgo de Agüero *á la vía común*, cuyos estragos le escarmentaron en cabeza de sus maestros. Precisamente en esta defensa de la herida está el toque de la vía particular preconizada por Agüero : sus preceptos que se diluyen en los 51 Avisos de su primero y principal tratato « De la verdadera cirujía » pueden sintetizarse en dos capitales preceptos : apartar de la herida todo cuanto pueda estorbar la cicatrización, incluso la sangre extravasada y mantener reunidos los labios para facilitar la obra de la naturaleza. Porque el Dr. Hidalgo adivinó por inspiración la verdad que hoy todos sabemos, que son los tejidos, los que se defienden y restauran y que todo el cuidado del tratamiento está en evitar que se malogre ó retrase la cura natural por agentes extraños ó desacertadas intervenciones. Ignorantes de la infección y sus remedios, los cirujanos de antaño, es maravilloso el acierto de Agüero al oponer la sequedad á los menjurges que aplicados á la herida servían de cultivos á los microbios infectantes, si es que ellos mismos no estaban ya infectados. El aire seco, no es propiamente antiséptico; pero al concrentar las secreciones, aglutina con ellas, inmoviliza y anula los microbios y las costras, sirven también como apósitos naturales de las heridas. Siempre he notado con satisfacción en las obras de Daça Chacón, Francisco Díaz y Agüero, el sano buen sentido que en todo tiempo ha sido patrimonio de los cirujanos y médicos españoles. Los dos últimos cirujanos, arriba mentados,

convienen en la cura de las estrecheces de la uretra, con el suave y á la postre seguro tratamiento de la dilatación gradual. Cuando leía sus preceptos en aquellas obras, impresas á fines del siglo XVI ó principios del XVII, recordaba las magníficas lecciones que sobre el mismo tema oí á mi maestro de cirujía, el eximio profesor D. Eduardo García Duarte, y no podía menos de ocurrirme que más estragos debió causar Marte con sus metálicas algálias que Venus con sus traidores contagios.

El Dr. Hidalgo de Agüero enseñaba curando y sus notas en forma de tratados no se publicaron hasta después de su muerte; un cirujano, quizá el más autorizado de la época, Daça Chacón, los elogia sin reserva; otro cirujano, también con autoridad, Fragoso, los discute; la posteridad falla en pro del profesor quirúrgico de Sevilla y los ha sancionado concediéndole el sobrenombre de Pareo español. En la dicha ciudad de Sevilla, se imprimieron por primera vez en 1604 los diversos tratados ó capítulos de la obra de Agüero en un tomo en folio; la edición va ilustrada con el retrato del autor y lleva una loa de su yerno, el doctor Ximénez Guillén, á quien piadosamente puede atribuirse la diligencia de la publicación, pues por aquel entonces y mucho tiempo después, los libros de ciencia no daban dinero, ni aunque contubieran los avisos prácticos que avaloran el de Agüero: éste, á lo que entiendo, si murió rico de honra, no debió dejar hacienda para costear la impresión de sus obras; pues su pobreza, si no recuerdo mal, se declara en su testamento exhumado, como tantos otros papeles preciosos, del fondo de los archivos, por la sagaz diligencia de mi ya citado amigo D. Francisco Rodríguez Marín. En una nota del Loaisa del « Celoso extremeño », publicado por este académico en 1901, se da noticia del testamento de Agüero y de la pobreza del testador.

He examinado la edición príncipe en la biblioteca de la Facultad de Medicina de Madrid y he reparado en el retrato del autor; le representa viejo, descarnado de rostro, las barbas de plata, los ojos inquisitivos y la actitud como la del que explica. Para demostrar su nobleza y profesión, aparecen, de una parte los cuarteles heráldicos de la familia ; y de otra, una calavera en la que el Doctor apoya la siniestra mano.

Posee la misma biblioteca, otra edición de las obras de Agüero que es la tercera, impresa en Valencia en 1654, en un volumen *in folio* : aparece ilustrada su portada, con los santos Cosme y Damián y como las otras ediciones está favorablemente censurada por el licenciado Daça Chacón. La licencia para la impresión la otorga el entonces Arzobispo y Capitán General de la ciudad y reino de Valencia, Fray Pedro de Urbina.

Además de estas dos ediciones, citan los biógrafos y panegiristas

del Dr. Agüero (Hernández Morejón, de la Plata y Marcos, Memorias presentadas al concurso de premios de la Real Academia de Medicina de Madrid de 1866) una segunda edición dedicada al Doctor Diego Hexarch é impresa en Barcelona, en 1624, en un tomo en cuarto.

No sería oportuna la enumeración, al pormenor, de las noticias contenidas en los catorce tratados que comprenden las obras del doctor Agüero; á él le ocurría, poco más ó menos, lo que á D. Quijote, y en sus textos salta á la vista la desproporción entre los propósitos y los medios para lograrlos. Ya he advertido que la orientación del práctico sevillano la suscribiría un cirujano del siglo xx, con la diferencia que éste acierta por ciencia y aquél adivinó por inspiración; mas tocante á los medios, fuera del agua y del vino y del aire seco y de las suturas y de la reunión de los labios de la herida con aglutinantes, lo demás era perteneciente á la misma extravagante farmacia que surtía las recetas de los médicos del siglo xvi y de los posteriores. Y véase, en prueba de ello, la composición de la famosa « coloradilla » en la que tanto confiaba el gran cirujano hispalense. Entraban como factores de la misma el incienso, la sangre de drago, el bolo armenico, el sándalo rojo, el sarco-cola, el acibar y el *albin*. A estos simples, reducidos á polvo, se añadía el aceite benedicto y con la mezcla se hacía la cura. No son necesarias muchas noticias acerca de los ungüentos, bálsamos, triacas, mixturas y cocimientos, usados en aquella época para comprender que no era de las más complicadas, la receta de la coloradilla aunque sin embargo, excede por la calidad y número de sus componentes, al famoso *bálsamo de fierabrás* recomendado por D. Quijote.

Que diría el Doctor Agüero si alcanzase la química fisiológica moderna que con razón apellida de imponderable, de inumerable y de inestable, mi sabio amigo el profesor Ch. Richet; mas doblemos la hoja, que á los lectores del *Bulletin Hispanique* no les interesa, por ahora, estas maravillas de cantidad y calidad que vamos sacando ahora en los laboratorios de fisiología, diluyendo los agentes y sirviéndonos de los animales á guisa de reactivos.

El arte, por lo que tiene de inspiración, no espera á la ciencia sino que se adelanta á ella y presta inapreciables beneficios á la humanidad. Díganlo las vidas salvadas por el doctor Bartholomé Hidalgo en pleno siglo xvi, sin química, con una anatomía rudimentaria y con higiene tan atrasada que se creía posible prevenir la peste con sahumerios: cierto que añadían el sabio, aunque egoista consejo, de irse luego y volver tarde.

El arte no sólo endulza y embellece la vida; también la alarga.

Doctor J. GOMEZ OCAÑA,
de la Real Academia de Medicina de Madrid.

UNIVERSITÉS ET ENSEIGNEMENT

L'Intercambio avec le Portugal.

La mort de M. Consiglieri Pedroso, survenue peu de temps après la visite des universitaires bordelais à Lisbonne (voir *Bull. hisp.*, 1910, p. 339), autant que les événements politiques, avait jusqu'ici empêché la Société de Géographie de Lisbonne, dont il était le président et l'âme, de nous rendre notre visite par l'envoi de conférenciers. M. Consiglieri Pedroso s'était proposé de venir lui-même avec M. le comte de Penha Garcia, membre de la Société, qui aurait donc eu deux représentants; et il eût représenté en outre le *Curso Superior de Letras*, dont il était directeur.

M. le comte de Penha Garcia est venu seul. Ancien ministre des finances, ancien président de la Chambre des Députés, il nous était envoyé officiellement par la Société de Géographie de Lisbonne; il a été reçu officiellement par la Société de Géographie et par l'Université de Bordeaux. Devant une assistance sympathique pour laquelle l'immense salle de l'Athénée de Bordeaux était tout juste assez grande (18 décembre), il a parlé de l'œuvre coloniale du Portugal pendant les trente dernières années. Il l'a fait dans un français non seulement facile, correct et élégant, mais agréable, avec charme et simplicité, sobrement — et efficacement, car il a bien atteint son but, qui était de montrer que le Portugal, dans ce que les événements lui ont laissé des domaines immenses découverts par lui, a su et sait encore être à la hauteur de sa mission. Des vues et des graphiques documentaient l'exposé.

M. Radet, doyen de la Faculté des Lettres et vice-président de l'Université, en l'absence du recteur, avait été prié par la Société de Géographie de Bordeaux de présenter l'éminent conférencier, et de le remercier. Il s'est acquitté de sa double tâche avec une autorité que doublait sa foi dans l'utilité de pareils échanges. Il a montré ce que représentait la personnalité du conférencier, qui, ancien élève de notre École des Sciences politiques, était arrivé tout jeune à l'une des plus hautes situations politiques de son pays, et continuait à le servir par ses publications, par ses conférences, enfin par son rôle à la Cour d'arbitrage de la Haye, dont il est membre.

Nous espérons que M. le comte de Penha Garcia, que de fréquents passages à Bordeaux avaient déjà presque fait l'un des nôtres, se souviendra qu'il a acquis le droit de cité parmi nous. Nous ne lui avons pas dit adieu, mais « au revoir ». G. C.

Diplôme d'études supérieures d'espagnol.

M. Lhéritier candidat à l'agrégation d'histoire et déjà pourvu du diplôme d'histoire et géographie, a présenté en juillet dernier à la Faculté des lettres de Bordeaux un mémoire sur « l'œuvre de Cadalso comme document historique », étude intelligente qui atteste une initiation déjà sérieuse à l'histoire de la société espagnole au XVIIIe siècle. — Il y a là un exemple à imiter pour les étudiants d'histoire et même de philosophie, sans parler de ceux des lettres. Combien de sujets impossibles à traiter sans une préparation technique et qui par conséquent échappent à la compétence des simples espagnolisants, et ne sont accessibles pourtant qu'à la condition de connaître la langue et la littérature historique, philosophique, scientifique de l'Espagne! C'est pour permettre des travaux de ce genre qu'à été créée l'École française de Madrid. Il est à souhaiter qu'ils soient encouragés dans les Facultés, et surtout dans les Facultés méridionales. G. C.

~~~ M. Capmartin a soutenu, à la Faculté des lettres de Toulouse, le 1er juillet, un mémoire pour le diplôme d'Études supérieures d'espagnol sur le sujet suivant : « La femme et les caractères de femmes dans le *Libro de buen amor*, de l'archiprêtre de Hita. » Dans une première partie, l'auteur a fait un exposé des opinions courantes sur la femme dans le moyen âge espagnol. La deuxième partie était consacrée à l'analyse des différents types de femmes dans le poème de Juan Ruiz. Dans le résumé de la querelle des féministes et des antiféministes, il était difficile de trouver des indications vraiment nouvelles, après l'abondante littérature que cette querelle a provoquée, et l'auteur n'y pouvait réussir. L'étude des caractères de femmes dans l'œuvre de Juan Ruiz se prêtait mieux à des recherches originales et à des conclusions précises. M. Capmartin a passé en revue, dans un espagnol élégant et agréable, la galerie des portraits réunis par le galant archiprêtre, mais ces portraits répondent-ils à la réalité? L'auteur ne s'est pas sérieusement demandé si toutes les aventures complaisamment rapportées par le protagoniste ont un fondement historique, biographique, ou, au contraire, si la part de l'imagination et de la fantaisie n'y est pas prépondérante. Il a tout accepté comme réel, même les *Serranas*, malgré les invraisemblances ou les impossibilités matérielles, et c'est ce qui a quelque peu compromis la solidité des conclusions de la thèse, dont le jury s'est plu d'ailleurs à reconnaître les qualités de style. E. M.
~~~

BIBLIOGRAPHIE

Collecção de manuscriptos ineditos agora dados á estampa. I. O livro da Corte Imperial. II. O livro da virtuosa bemfeitoria do Infante Dom Pedro. III. Fastigimia por Thomé Pinheiro da Veiga (Turpin). Porto, 1910-1911, in-4°, 274, 308, 374 pages; introductions non paginées.

Cette série de publications entreprises par la Bibliothèque publique de Porto, est destinée à mettre dans le domaine commun les manuscrits conservés par cet établissement, et dont quelques-uns seulement avaient été édités soit par l'Académie des Sciences, soit par Herculano, le baron do Castello da Paiva, Kopke, C. Aureliano da Silva e Souza, J. A. da Graça Barreto. Les trois textes publiés cette fois, et si près les uns des autres, sont précédés d'introductions signées par le directeur de la Bibliothèque, M. José Pereira de Sampaio.

Du *Livro da Corte imperial*, M. Pereira nous dit peu de chose. Il se contente de reproduire deux affirmations de Theophilo Braga, à savoir que le titre, *Este livro he chamado Corte enperial o qual he dafonso Uaasquez de Calvos morador na Cidade do Porto*, en indique non l'auteur, mais le possesseur, qui était au service du duc de Bragance en 1442; et que, par ce livre, on peut savoir ce que l'on connaissait des livres arabes à une époque où on les ignorait dans les pays les plus civilisés de l'Europe. Quelle époque? C'est ce qu'on ne nous dit pas ici. M. Pereira rappelle seulement que le titre de ce livre figure parmi la liste de ceux que possédait le roi Duarte, liste publiée plusieurs fois, entre autre par l'abbé Roquette dans son édition du *Leal Conselhero* (Paris, 1842). Le sous-titre, ou, pour mieux dire, le véritable titre, indique assez explicitement la nature de l'ouvrage: *Este livro he chamado Corte enperial em que he disputada a ffe cristãa com os ientyos e iudeos e mouros...* L'auteur nous montre Jésus-Christ présidant les *Cortes* célestes avec deux reines à ses côtés, l'Église triomphante et l'Église militante. C'est l'Église militante qui tient le rôle d'orateur; elle dispute tour à tour avec les gentils, les juifs et les maures, sans oublier les grecs, représentés par un évêque à la barbe chenue. Et c'est dans ses répliques à l'*alfaqui* des maures, vers la fin de cette longue séance, qu'elle cite plusieurs livres arabes, qui se

réduisent au Coran (p. 248 et ss.), au *Çahih-el-Bokhâri* (*bucary*, p. 248), au *Bourda* (*burat*, p. 269), au *Kitâb-el-Mowata* (*moata*, ib.). Du moins je n'en ai pas rencontré d'autres. En tout cas les derniers chapitres, où est institué un parallèle entre la morale chrétienne et la morale musulmane, ne manquent pas d'attrait.

O livro de virtuosa bemfeitoria de l'infant Dom Pedro, dédié par celui-ci à son frère, Dom Duarte, alors prince héritier, par conséquent avant 1443, se trouve, avec une traduction du *De officiis* de Cicéron due, semble-t-il, au même Dom Pedro, dans un manuscrit du xve siècle, en parchemin, conservé à l'Académie de l'Histoire de Madrid; mais une copie complète, prise directement sur le manuscrit de Madrid, et deux autres incomplètes existent à la Bibliothèque de Porto; l'Académie des Sciences de Lisbonne en possède une copie datée de 1813; et ces trois dernières paraissent dériver de la copie complète de Porto. M. Pereira, grâce à l'intelligente munificence de la municipalité de Porto, a pu comparer les cinq manuscrits et publier ce texte oublié, doublement intéressant comme œuvre littéraire et comme document philologique.

Du troisième ouvrage publié par l'actif bibliothécaire de Porto il existe plusieurs manuscrits, dont un lui appartient en propre et deux à la Bibliothèque même de Porto. Le titre en est des plus bizarres: *Fastigimia, ou Fastos geniaes, tirados da tumba de Merlim, cõ a demanda do Santo Grial pelo Arcebispo D. Turpin. Descubertos, e tirados a luz, pelo famoso lusitano Fr. Pantalião de Aueiro, q̃ os sachou em hu Mosteiro de Calouros, cõ o seu itinirario. Sub signo cornucopiae Cornuaria in foro Boario. Excudebat Cornelius Corneles ex genere Corneliorum; a custa de Taimes de Tempe, cõprador de liuros de caualaria.* Ce titre est une plaisanterie de l'auteur, qui, bien que peu connu en somme, a du moins la réputation d'un facétieux. Le *Proemio de Guevara* qui suit ce titre est, on le devine, un pastiche, un assez joli pastiche, du célèbre épistolier; c'est même mieux que du Guevara, car c'est court. Suit une préface enjouée, signée « *Turpim. Thomé Pinheyro da Veiga* », qui a donc malgré tout voulu se faire connaître. On est un peu étonné après de tels préambules de trouver une relation des incidents de la vie de l'auteur et de la vie de la cour à Valladolid après la naissance du futur Philippe IV (8 avril 1605), durant les mois d'avril-juillet. Cette relation est divisée en deux parties, intitulées l'une *Philipstrea*, chronique courtisane, et l'autre, *Segunda parte que tracta da Pratica do Prado e Baratilho quotidiano*, chronique scandaleuse des amusements du Prado après le départ du roi chez le duc de Lerme, jusqu'au départ de l'auteur pour Lisbonne. Une *Pincigraphia ou Descripção e historia natural e moral de Valhadolid* constitue une troisième partie, description de la ville et observations sur les mœurs. Ce Turpin (puisque l'auteur tient à se

donner ce nom) n'aimait pas seulement les faceties, mais aussi les histoires salées, et il n'en manque pas dans son livre. Mais tout Turpin qu'il soit, il n'a jamais l'air d'être un faux historien. Il valait certainement la peine de publier son œuvre, d'autant que le style en est des plus alertes, et qu'on n'y trouve pas une page ennuyeuse.

G. CIROT.

Centenario do nascimento de Alexandre Herculano, Typographia da Academia. Lisboa, 1908; in-8°, 102 pages.

Cette brochure, qui renferme trois discours académiques prononcés par MM. Teixeira de Queiroz, Consiglieri Pedroso et Christovam Ayres dans la séance du 28 mars 1910, n'apporte aucun document de nature à modifier les idées reçues, mais elle permet de mesurer ce qui survit, au regard de la critique moderne, de la réputation d'Herculano, envisagé sous le triple aspect du romancier, de l'historien et du poète. C'est une grande figure, et vraiment représentative, que celle du solitaire de Val de Lobos. Entraîné malgré lui dans le courant de l'émigration libérale, il avait joué un rôle actif en 1832 et contribué au triomphe de la Charte pour se retourner ensuite, comme les romantiques espagnols de la même génération, contre les excès de la fraction avancée. Aucune vie, néanmoins, ne fut plus étrangère aux compromissions que celle d'Herculano, l'écrivain austère et incorruptible qui apparut aux yeux des contemporains comme une incarnation de l'idéal mystique et belliqueux du Moyen-Age et que M. Christovam Ayres n'hésite pas à comparer, pour la belle intégrité de son caractère et la ferveur de sa foi démocratique, au fondateur du tiers ordre, saint François d'Assise. Une bonne partie de son œuvre, on le voit, ne saurait être détachée des polémiques du moment. Les représentants des classes privilégiées ont parfois un rôle odieux dans ses romans, imités pourtant de Walter Scott. Les poésies du « volontaire de la reine » célèbrent l'expédition des libéraux à l'île Terceira, leur débarquement à Mandello et les souffrances endurées pendant un hiver rigoureux dans les tranchées de Porto. On comprend qu'il n'ait pas toujours pu atteindre, quand il aborda l'histoire proprement dite, à la sérénité d'un juge impassible, qu'il ait maudit l'Inquisition et qu'il se soit déchaîné contre les ultramontains qui lui déclaraient la guerre pour avoir osé révoquer en doute l'authenticité du miracle d'Ourique. Il serait injuste, néanmoins, de prétendre que la passion étouffe chez lui l'esprit critique. M. Consiglieri Pedroso, avec une autorité indiscutable, nous prouve qu'il n'ignorait, au moment d'aborder sa tâche patriotique, aucun des travaux essentiels de Rancke, de Wilken, de Raumer, d'Eichhorn, de Pfister, de Savigny, de Schaefer et qu'il a su faire le départ, mieux qu'Augustin Thierry, entre les

documents de provenance littéraire et les sources authentiques, réservant une place importante, sans éliminer d'ailleurs l'élément narratif, aux institutions, au régime municipal, aux privilèges locaux ou *foraes*. Mais l'œuvre qui le désigne aujourd'hui mieux que jamais au respect des érudits, ce sont les *Portugaliae Monumenta Historica*, lesquels devaient rivaliser avec les *Monumenta Germaniae* dans la pensée de leur auteur qui assuma courageusement, sans collaborateurs, tout le travail préalable de la documentation. Il a donc sa place marquée au premier rang dans un genre qui demeure, suivant M. Consiglieri Pedroso, le plus riche de la littérature portugaise depuis l'apparition des grands historiens des Indes, João de Barros, Diogo de Couto, Lopes de Castanheda, Gaspar Corrêa, etc. Né en 1810 et mort en 1877, Herculano, leur glorieux continuateur, représente ce qu'il y a de moins efféminé dans le romantisme et fait pressentir l'avènement d'une méthode rigoureusement objective.

G. LE GENTIL.

Alfonso Reyes, *Cuestiones estéticas*, 1 vol. in-16. Paris, Paul Ollendorf, 292 pages, s. d. (1911).

L'auteur de ce recueil d'essais et d'articles de critique n'a pas encore vingt ans, ainsi qu'il appert du court prologue de D. Francisco García Calderón. Il appartient à ce petit cénacle mexicain, qui, au milieu des révolutions et des *pronunciamientos*, poursuit paisiblement l'étude des problèmes de la philosophie, de l'esthétique, de la littérature, avec un esprit toujours ouvert à tout ce qui sollicite la curiosité des penseurs des deux mondes, et une sympathie manifeste pour toutes les tentatives nouvelles et originales. On retrouvera l'écho et comme le contre-coup de toutes les controverses et théories qui préoccupent la pensée contemporaine dans ce recueil d'articles du « Benjamin » de l'Académie mexicaine[1]. Les sujets les plus variés y sont abordés. Les trois Électres du théâtre athénien, la symétrie dans l'esthétique de Gœthe, le Procédé idéologique de Stéphane

1. L'*Ateneo de la Juventud*, de Mexico, est un centre littéraire, philosophique et artistique où se réunit un groupe de jeunes gens pour mettre en commun leurs pensées, leurs efforts et leurs essais. Nous avons sous les yeux le volume publié en 1910 (*Conferencias del Ateneo Juventud*, Mexico, Lacaud), pour célébrer le premier centenaire de l'indépendance mexicaine. Il comprend six conférences, fort intéressantes, qui toutes ont rapport à la littérature et au mouvement intellectuel de la grande République de l'Amérique Centrale. En voici l'énumération :

Antonio Caso, *La filosofía moral de Don Eugenio M. de Hostos.*

Alfonso Reyes, *Los poemas rústicos de Manuel José Othon.*

Pedro Henriquez Ureña, *La obra de José Enrique Rodó.*

Carlos González Peña, *El pensador Mexicano* (J. J. Fernández de Lizardi) *y su tiempo.*

José Escofet, *Sor Juana Inès de la Cruz.*

José Vasconcelos, *Don Gabino Barreda y las ideas contemporáneas.*

Mallarmé, les *Rimes Byzantines* d'Augusto de Armas, et une foule d'autres « *opiniones* » et « *intenciones* » témoignent de l'activité intellectuelle du jeune critique et de son groupe. Nous appellerons ici l'attention sur les deux études se rattachant spécialement à la littérature espagnole. A propos de la *Cárcel de Amor* de Diego de San Pedro, M. Reyes, après Menéndez Pelayo, analyse avec un enthousiasme communicatif les éléments nouveaux d'intérêt introduits dans la littérature d'imagination par ce roman, qu'il n'hésite pas à qualifier de « novela perfecta » ce qui est peut-être beaucoup dire. L'essai sur l'*Esthétique de Góngora*, a été lu, le 26 janvier 1910, à l'*Athénée de la Jeunesse,* lors de la visite à Mexico de Don Rafael Altamira. Je ne crois pas que la question si embrouillée du Gongorisme soit définitivement résolue dans les pages que lui consacre M. Reyes, mais ces dernières, méritent cependant d'être lues, d'abord parce qu'elles montrent la place prépondérante que la « couleur » et la « musique » occupent dans l'art de Góngora, et ensuite parce qu'elles prétendent établir que « les défauts du *Polyphème* ou des *Solitudes* sont le couronnement et le point d'aboutissement naturel des qualités(?) qui depuis longtemps se montraient chez le poète, et constituent non point une déviation et une contradiction, mais le développement d'une faculté débordée et torrentielle. » — Et la thèse peut en effet se soutenir, quoi qu'il ne manque pas non plus de bons arguments pour soutenir la thèse contraire, à savoir qu'à un certain moment (vers 1610), et sous l'empire de causes accidentelles, Góngora se décide entre deux tendances entre lesquelles il semble partagé jusque-là. Mais, réduit à ces termes, le problème est un peu trop simplifié : ce qui mériterait d'être tiré au clair, ce sont les raisons de cette brusque transformation, et l'explication de la coexistence dans le même esprit de qualités et de défauts si contradictoires. La psychologie de Góngora, d'ailleurs troublée peut-être par l'irruption subite de phénomènes morbides, reste toujours obscure, et d'autre part les raisons historiques et sociales qui ont rendu possible le triomphe de la secte cultiste ne sauraient être négligées dans une recherche de cette nature.

E. M.

CHRONIQUE

— Nous devons signaler tout spécialement deux nouveaux articles publiés dans les *Anales de la Universidad de Chile* (1911) par notre collaborateur M. F. Hanssen. L'un, sous le titre de *Espicilejio gramatical*, comprend diverses notes sur *yeles, sos* (pour *os*), *ive* (= *ibi*), aragon *hide* (même sens), le groupement adverbial *falsament e malvada*; *sandio, arropea, entregar, landa; xe* et *se* dans la *Cancioneiro* de Ajuda; *per* dans l'ancien léonais. L'autre est intitulé *Notas al Poema del Cid* et comprend: 1° un compte rendu critique du livre de M. Menéndez Pidal *Cantar de mio Cid*; 2° un examen de la théorie de M. Menéndez Pelayo sur la versification du Poème du Cid; 3° une étude sur la proposition *por* dans le même poème.

M. Hanssen vient également de faire paraître dans *Romanischen Forschungen* (Band XXIX, 1911) un travail intitulé *Das spanische Passiv*, qui apporte une riche contribution à la difficile histoire de *ser* et d'*estar*.

— Il y a dans *Casi criticas* de Luis Bonafoux des satires qui rappellent Larra, par exemple *Del periodismo en Madrid*, et d'autres qui ne rappellent que Bonafoux. Parmi ces dernières quelques-unes, d'ailleurs, sont assez bien affilées: telle, celle qui est intitulée *Las Cartas de D. Juan* (Paris, Ollendorf, s.d.).

— G. Manzella Frontini, *La lozana Andaluza* (Catania, Mugla, 1910, 101 p.). L'auteur rappelle ce qu'on sait de Francisco Delicado (ou Delgado), et montre que les traits de mœurs italiennes qu'on trouve dans sa nouvelle, *Retrato de la lozana Andaluza*, supposent un long séjour antérieur en Italie. Il fait ressortir l'intérêt et l'originalité de l'œuvre et en quoi elle diffère de la Célestine, à laquelle on l'a comparée, et comment du reste, ainsi que dans celle-ci, on y voit mêlés le romanesque et le réalisme le plus naturaliste; le souci de la vérité y va jusqu'à l'emploi d'italianismes et même de phrases entières en italien, procédé si courant aujourd'hui: bref, c'est un petit chef-d'œuvre du genre pornographique.

— Juste pour nos étrennes, nous recevons les tomes II et III du *Cantar de Mio Cid* de M. Ramón Menéndez Pidal (Madrid, Bailly-Baillière, 1911). Le mot « admirable » peut seul qualifier une telle œuvre.

G. C.

6 janvier 1912.

LA RÉDACTION : E. MÉRIMÉE, A. MOREL-FATIO, P. PARIS.
G. CIROT, *secrétaire :* G. RADET, *directeur-gérant.*

BORDEAUX. — IMPRIMERIE G. GOUNOUILHOU, RUE GUIRAUDE, 9-11.

Vol. XIV. Avril-Juin 1912 N° 2.

CHRONIQUE LATINE DES ROIS DE CASTILLE
JUSQU'EN 1236*

[I. Des comtes de Castille à la mort de Sanche III**].

1. (Fol. 89) [D]efuncto comite fernando gundissalui qui primus tenum[a] comitatum in castella post subuersionem populi yani. tempore roderici regis gotorum factam in yspaniis sucessit ei filius eius comes garsias fernandi. cui successit filius comes sancius. cuius filius garsias infans interfectus fuit apud legionem cum iuisset ut duceret in uxorem filiam regis uel cuiusdam comitis[1]. f[b] quosdam legioñ[c 2]. Relicta uero

a) *tenuit.* — b) *ser* (lire *per*). Abella : « locus mendis scatens ». — c) *legionenses*

* Voir *Bull. hisp.*, t. XIV, p. 30. Reproduisant le texte tel qu'il est dans le manuscrit G. I, je laisse souvent les abréviations sans les résoudre, et en les représentant de mon mieux, quitte à les résoudre en bas de page. Pour plus de commodité, je rappellerai ici que le *Chronicon Burgense*, le *Chronicon Compostellanum*, les *Annales Complutenses*, le *Chronicon Conimbricense*, les *Anales Toledanos I*, *II* et *III*, les *Annales Compostellani* et le *Chronicon de Cardeña* se trouvent au tome XXIII de l'*España sagrada;* le *Chronicon Cerratense* au tome II ; la Chronique de Silos au tome XVII; l'*Historia Compostellana* au tome XX, et la *Chronica Adefonsi imperatoris* au tome XXI ; que le *Chronicon Lusitanum* est au tome XIV, et se trouve aussi, avec le *Conimbricense*, dans le tome I des *Portugaliae Monumenta historica, Scriptores* (Olisipone, 1856), qui contient en outre le *Chronicon Lamecense*, et que, malheureusement, je n'ai eu à ma portée que par intervalles. Les Généalogies du *Liber Regum* sont au tome I des *Reynas Catholicas* de Flórez (3° éd., p. 492 et suiv.) ; la Chronique de San Juan de la Peña, dans la *Biblioteca de Escritores aragoneses* (*Seccion histórico-doctrinal*, t. I, 1876). C'est, d'après l'édition de Beale, la seconde (1579), que je cite Rodrigue de Tolède, mais je tiens compte de celles de Schott et de Lorenzana ; quant à Luc, il n'a eu qu'une édition, due à Mariana et à Schott, dans le tome IV de l'*Hispania illustrata* (1608). Outre la *Primera Crónica general* éditée par M. Menéndez Pidal, il y a intérêt à consulter la *Estoria de los Godos* éditée par M. Paz y Mélia au tome LXXXVIII de la *Colección de Documentos inéditos*, et la *Crónica de España* publiée aux tomes CV et CVI de la même collection, toutes deux traductions libres de l'œuvre de Rodrigue de Tolède (cf. mes *Histoires générales d'Espagne entre Alphonse X et Philippe II*, p. 78). C'est d'après l'édition en quinze tomes que je cite Lafuente, *Historia general de España.* Je désignerai par l'abréviation Salazar, *Lara*, l'œuvre fondamentale de Luis de Salazar y Castro, *Historia genealógica de la Casa de Lara*, 4 tomes, Madrid, 1696-97 et 1694.

** On peut diviser cette chronique en trois parties : 1° la partie préliminaire, des comtes de Castille à la mort de Sanche III ; 2° le règne d'Alphonse VIII ; 3° les règnes de Henri I et de Ferdinand III. C'est surtout pour le règne d'Alphonse VIII et celui de Ferdinand III (à partir de l'écrasement des Laras) qu'elle complète les textes connus.

1. 1. La Chronique léonaise (II, 92) est tout à fait affirmative : c'était la sœur de Bermudo III, la fille d'Alphonse V, Sancha. Notre auteur n'est pas toujours bien informé pour ce qui s'est passé avant son époque. Il résume de mémoire sans doute.

1. 2. Cf. Chronique léonaise, II, 92, note 2. D'après Rodrigue, le meurtrier fut Ruy Vélaz, secondé par ses frères Diego et Iñigo; mais la Chronique générale (§ 788) relate aussi « la estoria del Romanz », qui ajoute un autre acteur, Fernand

domna maior filia iam dicti comitis sancii tradita fuit nuptŭ[a] regi nauarre. et naiare. s.[b] sanctio nepoti de sancho auarca. de qua maiore dictus. s.[c] rex habuit duos filios. s. garsiam et fe'randum[3] qui pugnauerunt iuxta ataporcam[4]. Vbi interfectus est rex garsias. Tunc igitur rex fernandus habuit regnum suum et regnum fratris[5] et regnum legioñ rõne[d] uxoris q2[e] duxerat filiam regis legioñ vermudii : —

2. [M]ortuo uero rege fe'rnando qui cognominatus est pinguis[1] qui liberauit conimbriam de manibus maurorum successerunt ei tres filii sui in regno. Rex sancius in castll'a. Rex alfonsus in legione et asturiis et gallecia. Rex garsias in naiera et in nauarra[2] Rex uero sancius tanquam uir strenuus et bellicosus impatiens consortis. in regno p̄ris[f] iuxta illud. omnisque potestas impaciens consortis. ut XXIII. q. VII. c. qd' aũt[g] circa principium erit[3]. regem garsiam

a) nuptu. — *b) scilicet.* — *c) santius.* — *d) ratione.* — *e) quia.* — *f) patris* — *g)* B. M. (= copie du British Museum) : *autem.*

Llaynez. Voir R. Menéndez Pidal, *El elemento histórico en el « Romanz dell Inffant García »* (dans *Studi letterari e linguistici* dédiés à Pio Rajna, Firenze, 1911).

1. 3. Voici, pour plus de clarté, un tableau généalogique (rectifié en ce qui concerne Doña Sancha) :

Fernán González († 970)
|
García Fernández (970-995)
|
Sancho Garcés (995-1021)
|
— García Sánchez (1021-1029) fiancé à Dª Sancha, fille d'Alphonse V et sœur de Bermudo III
— Doña Mayor, épouse

Sancho Abarca (905-925)
|
García Sánchez, *el Temblón* (925-970)
|
Sancho García, *el Mayor* (970-1035)
|
— García Sánchez († 1054) (Navarre)
— Fernando I († 1065) (Castille et Leon) épouse Dª Sancha, fille d'Alphonse V et sœur de Bermudo III
— Ramiro I (bâtard) (Aragon)

Voir les Généalogies que j'ai publiées à la suite de la Chronique léonaise et l'introduction à cette même chronique. D'après ces Généalogies et la Chronique léonaise (III, 1), la fille du comte Sancho, femme du roi Sancho, s'appelait *Urraca* et non *Mayor*. Il est donc probable que ces deux textes sont restés inconnus à notre auteur.

1. 4. Atapuerca, à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Burgos. Cf. Chronique de Silos, § 84.

1. 5. Selon Rodrigue (VI, 11) Ferdinand ne garda en son pouvoir que Nájera et laissa le pays entre l'Èbre et les Pyrénées à son neveu Sancho Garcés (*el de Peñalen*), fils aîné de García Sánchez. Luc dit pourtant qu'il étendit sa domination « ab ultimis finibus Gallecie usque Tolosam » (p. 93, l. 13).

2. 1. Je n'ai pas rencontré ailleurs ce qualificatif appliqué à Ferdinand Ier.

2. 2. Erreur manifeste à l'égard des fils de Ferdinand Ier. La Chronique léonaise présente aussi, dans son texte primitif, que nous a conservé le manuscrit G. 1, une grosse inexactitude puisqu'elle fait d'Alphonse l'aîné (voir *Bull. hisp.*, t. XIII, p. 154 et pl. VII), ce qu'une main assez ancienne a corrigé dans A. 189 (*ib.*, pl. VI).

2. 3. Lucain, I, 93 :

... omnisque potestas
Impatiens consortis erit...

Circa principium s'entend bien, mais non ce qui précède, et qui doit être une référence.

fratrem suum cepit qui nō longo tempore post[4] mortuus est in eius captiuitatem[a]. Regem alfonsum fratrem suum expulit de regno. qui expulsus adiit regem maurorum qui tunc dominabatur toleto. Sed rex sancius nil credens actum cum quid superesset agendum zamoram obsedit quam tenebat soror sua urraca. ubi et interfectus est a quodam satellite sathane prodiciose sicut fama reffert .s. a uellido adolfez. Ipso mortuo predicta soror regis misit nuncios suos ad fratrem suum regem alfonsum. qui ea tempestate apud toletum morabatur. Recepto nuncio predictus rex in continenti reuersus est et disponente deo regnum paternum plene adeptus est. Inspirauit ei dominus deus consilium salutare ut obsideret toletum. cuius statum ad plenum nouerat utpote qui eius interiora et secretiora dum ubi[b] moram faceret non perfunctorie fuerat perscrutatus. Multis igitur annis eam impugnauit prudenter singulis annis seietes[c] uastando et fructus omnes destruendo. Tandem uirtute diuina compulsi mauri tolletani tradiderunt ciuitatem suam predicto regi alfonso ipsum recipientes honorifice in dominum et in regem. Adiecta conditione quod liceret eis remanere in ciuitate retinere domos et possessiones suas et quod seruirent ei sicut regi. Capta | nobilissima et munitissima ciuitate toleto. cepit predictus rex totam terram que dicitur extremadura populare castra multa et uillas alias ultra serram[5] per virtutem domini nostri ihū xp̄i. tanquam uir sapiens et potens eripiens de manibus sarracenorum. Sic igitur predictus rex regno multipliciter ampliato cum filium non haberet nam unicus quem habuerat nomine sancius interfectus fuerat a sarracenis iuxta uillam que dicitur ucles. cepit tractare et diligenter inquirere cui filiam suam nomine urracam quam de legitima uxore susceperat posset saluo suo honore matrimonialiter[d].

a) sic. — b) ibi. — c) segetes. — d) Sic (manque le verbe).

2. 4. Voir Chronique léonaise (*Bull. hisp.*, 1909, p. 267, § 3). *Non longo tempore post* n'est guère d'accord avec les vingt-quatre années d'emprisonnement marqués par la dite Chronique, ni avec les *XX annos & amplius* dont parle Pélage. Ou faut-il supprimer *non?* Il est à noter qu'ici les deux Chroniques sont d'accord (et avec elles le *Liber Regum*) pour attribuer à Sancho la mise de Garsias en captivité, tandis que Pélage et la Chronique dite de Silos l'attribuent à Alphonse (voir *Bull. hisp.*, p. 267, note 2).

2. 5. Le § 7 contient un passage qui montre assez bien ce qu'on entendait alors par *Extremadura* et *ultra serram :* « Abulam et Segouiam et alias uillas circumadiacentes in extremadura, et Toletum et omnia que sunt ultra serram versus partes illas. » Primitivement l'*Extremadura* comprenait les pays au sud du Duero (cf. § 32, 33 et 61), avec Soria comme limite extrême au nord (cf. Madoz). Ségovie et Avila y étaient donc incluses. Quant à *ultra serram* c'est l'équivalent de ce qu'un document de 1164, cité par Risco (*Esp. sagr.*, t. XXXV, p. 216) appelle *Traserra :* « Fernando regnante Toleti, & in tota Traserra, & in Extrematura... ». C'est le pays situé au sud des sierras de Guadarrama et de Gredos. L'*Extremadura* était donc au nord, et la *Traserra* au sud des sierras. On sait que le nom d'*Extremadura* a été appliqué successivement ensuite à des pays de plus en plus au sud.

Verum cum in yspaniis non inueniret talem qui uideretur dignus esse gener regis aduocauit de burgundie partibus que sunt iuxta ararim qui fluuius uulgo dicitur saona uirum nobilem in armis strenuum ualde famosum bonis moribus ornatum comitem. s. remondum cui predictam filiam suam urracam. s. in matrimonio copulauit. Dictus comes non longo tempore uixit postea cum uxore de qua suscepit filium alfonsum nominatum. qui postea longo tempore regnauit in hyspaniis et nominatus est imperator. Cum predicto comite remondo uenit quidam consanguineus suus nomine henricus qui et comes erat cui predictus rex alfonsus ob amorem generi sui tradidit in uxorem alteram quam habebat non de legitimo matrimonio[6]. de qua predictus comes henricus filium habuit. s. regem aldefonsum portugalie. qui fuit pater regis sancii. patris regis alfonsi[7] quorum uterque mortuus est vicio malanconie[8] laborans. Viuente ad huc rege supradicto qui toletum ceperat mortuus est gener eius comes remondus. et remansit filius eius alfonsus. s. qui postea fuit imperator puer tenellus. qui et in gallecia nutritus est : —

3. [M]ortuo uero supradicto rege alfonso qui toletum ceperat filia eius urraca regina supradicta ipsi successit in regno. quod postea pessime administrauit[1]. Nupsit quidem post mortem pr̄is[a] alfonso regi aragonum filio regis sancii qui obsedit oscam in cuius obsidione mortuus est cui successit filius suus petrus in regno et in obsidione predicte ville quam cepit per gratiam dei uicto rege cesaragustano. et multitudine sarracenorum superata in bello. quod fuit factum in campo dalcorat iuxta oscam[2]. Cui petro regi cum prolem non reliquisset superstitem sucesit in regno patris predictus alfonsus rex aragonum[3] cui sicut tetigi supradicta regina urraca nupsit. Sed ipso despecto et derelicto diuertit ad alia indigna relatu : —

a) *patris.*

2. 6. Cf. *Chronica Adefonsi imp.*, § 29 : « Ipsa autem Tarasia erat filia Regis Domini Adefonsi, sed de non legitima, valde tamen a Rege dilecta, nomine Ximena Munionis, quam Rex dilectionis et honoris causa dedit maritatam Enrico comiti, et dotavit eam magnifice, dans Portugalensem terram jure hereditario. »

2. 7. Alphonse II de Portugal (1211-1223).

2. 8. Ce barbarisme, est sans doute dû à la prononciation populaire du mot dans le castillan d'alors.

3. 1. Pour les règnes d'Urraca et de son fils Alphonse VII, voir Sandoval, *Historia de los reyes de Castilla y de Leon... (Cinco reyes)*, 1615 ; 2e éd. 1634. Je me sers de l'éd. Cano (Madrid, 1792, en deux tomes), dans laquelle les règnes d'Urraca et d'Alphonse VII occupent le tome II.

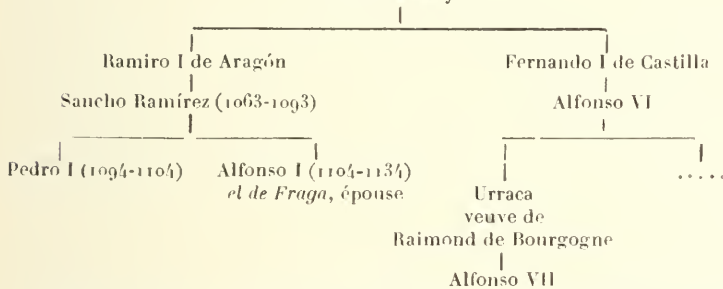
3. 2. Campos de Alcoraz, près de Huesca (1096). Sur ces événements, cf. Chronique de San Juan de la Peña, p. 54 et suiv. Voir aussi *Huesca monumental*, par C. Soler (Huesca, 1864), p. 115 et suivantes ; Dozy, *Recherches* (3e édition), t. II, p. 245.

3. 3. Cf. Luc, p. 103, l. 8, où nous trouvons l'étrange assertion, que « erat tunc temporis in Aragonia Rex Petrus qui amore Urracae Reginae fecit se uocari Regem Adefonsum ». — Sur le mariage d'Urraca avec Alphonse d'Aragon, Rodrigue donne plus de détails (VI, 34). Cf. § 4, n. 3. Selon lui, c'est avant la mort d'Alphonse VI que ce mariage aurait eu lieu ; Salazar (*Lara*, t. I, p. 91) adopte cette opinion, mais

4. (Fol. 90). [E]a igitur tempestate predictus alfonsus rex aragonum tactus animi doloꝛ̄[a] intrinsecus intrauit in castellam cum multitudine armatorum et multa mala intulit regno castelle[1]. Multas quidem munitiones et castra plurima tenebant homines eius in regno castelle, que iam dicta regina tradiderat eidem regi[2]. Vnde facta est turbatio magna et guerra longo tempore durans et ualde dampnosa in toto regno castelle. Conuenientes castellani autem cum comitte gomicio qui dictus est de campo spine qui nimis familiaris erat regine ultra quam decuit pugnauerunt contra sepedictum regem alfonsum iuxta sepuluegam ubi et uicti sunt ab eo. et predictus comes interfectus est[3]. Ipsa uero regina recepit comitem petrum de lara patrem comitis

a) dolore.

Zurita (*Anales*, I, 37) préfère l'autorité de Muño Alfonso, c'est-à-dire de l'*Historia Compostellana*. Celle-ci pourtant est peu explicite (p. 98). Notre texte l'est tout à fait. Voici quelle était la parenté d'Urraca et de son second mari :



Pour ce qui suit, cf. Chron. de San Juan de la Peña (p. 68 et ss.), qui indique la parenté d'Alphonse I avec Urraca « in tertio gradu consanguinitatis ». — On voit que notre auteur donne tous les torts à Urraca, et ne dit rien des violences dont celle-ci se plaignait (*Hist. Compost.*, p. 116).

4. 1. Rodrigue paraît d'un autre avis : « quam vt bonus princeps quiete et pacifice occupauit.... et regnum Castellae tanquam proprium undique dilatauit » (VII, 1). — Notre auteur abrège beaucoup l'histoire d'Alphonse VII, qui n'est pour lui qu'un préambule. Des démêlés du roi d'Aragon avec Urraca et le jeune roi, nous avons un copieux récit dans l'*Historia Compostellana*, suivie de près par Lafuente, t. II, p. 534-549.

4. 2. Il en avait encore un grand nombre après la mort d'Urraca : « At Rex Aragonensium tenebat Carrionem ... et alia oppida et Villas vallatas et muratas, multas per circuitum, quae omnia Reginae Castellae bello, et timore abstulerat » (*Chr. Adefonsi imp.*, § 3).

4. 3. Cf. Luc, p. 103, l. 13, où le comte Gómez est avec les Galiciens, et non avec les Castillans. Rodrigue dit que les comtes et les magnats avaient décidé de marier Urraca « comiti Gomezoni, dicto postea de Campo Spinae » (VI, 34 ; cf. Chron. de San Juan de la Peña, p. 71), mais qu'Alphonse VI la maria avec Alphonse d'Aragon (cf. Lafuente, *Hist. gen. de Esp.*, t. II, p. 534, note). Il nous dit aussi (VII, 2), de même que la Chron. de San Juan de la Peña (p. 72), que Pedro (González) de Lara abandonna le champ de bataille pour aller rejoindre la reine à Burgos. — *Sepulvega* = Sepúlveda, à une soixantaine de kil. au nord-est de Ségovie. Le nom du lieu de la bataille, Campo de Espina, resta attaché au nom du comte Gómez (González Salvadores). Sandoval (*Cinco Reyes.*, t. II de l'éd. Cano, p. 15) croyait que c'était le nom de sa terre. — La date (Era MCXLVIIII, VII. kal. Nov.) est donnée par les *Ann. Complut.* et *Compostellani*.

malrici et comitis nunii. et comitis aluari in nimiam familiaritatem suam. et ex ea dicitur suscepisse filium nomine ferrando furtado[4]. Sepedictus autem alfonsus rex aragonie aragonum interim per satellites suos et per se ipsum quandoque in regnum castelle c̄ssabatur[a] totam terram miserabiliter deuastando. utpote destitutam legitimo defensore. Filius siquidem predicte regine urrace et comitis remondi. s. alfonsus qui post ea dictus est imperator non dum peruenerat ad annos pubertatis. sed in gallecia nutriebatur[5]. Tandem uero castellani cum gallecis et legioñ inierunt consilium contra predictum regem aragoñ et educentes de gallecia predictum alfonsum filium regine urrace iam puberem factum. parauerunt se ad pugnam contra regem aragonum sepe dictum. Quod uidens predictus rex et intelligens quia non haberet in stā cāʒ[b] belli contra legitimum terre dominum relicto regno recessit in terram suam[6]. Erat autem rex iste uir bellicosus et magnanimus qui prelia multa comisit et in eis uictor extitit. et multa mala intulit sarracenis. Tandem obsedit uillam que dicitur fraga iuxta iler Dam.[c] ubi non uirtute sarracenorum. sed fraude pocius eorum et permissione dei cum ex insperato multitudo sarracenorum exisset de predicta uilla q̄ se repat[d] in eadem ignorante rege et exercitu eius dicitur a mauris fuisse interfectus[7] Aliorum uero fuit opinio quia tunc euaserat de infortunio illo maiori parte sui exercitus hostili gladio tunc consumpta. sicut

a) *crassabatur* pour *grassabatur* « s'acharnait », bas latin, cf. Ducange. — b) *iustam causam*. — c) *Ilerdam*. — d) *que se receperat*.

4. 4. Cf. Rodrigue (VII, 2), d'après lequel, comme d'après la Chron. de San Juan de la Peña (p. 71), ce Fernando Furtado serait fils de Gómez de Campodespina. Luc ne laisse soupçonner en rien la conduite d'Urraca; et, d'après lui, il semblerait qu'Alphonse d'Aragon agissait d'accord avec elle : ainsi, c'est sur le conseil de celle-ci qu'il aurait volé les trésors des églises et en particulier de Saint-Isidore (de Léon), profanation dont il n'est d'ailleurs pas parlé expressément ici. D'autre part, ce que Luc dit (p. 103, l. 33), et non notre chronique, c'est que Urraca fut assiégée par son fils « in turribus Legionis » (in illas turres Era MCLVII, dans les *Ann. Complut.*, cf. *Ann. Toled. I*) et que s'étant rendue, elle fut ensuite traitée par lui avec égards. Cf. Rodrigue, VII, 3. Mais les faits sont bien plus compliqués : voir l'*Hist. Compostellana*. — Cf. *Chronicon Compostellanum* : « (Urraca)... apud castrum Saldaña sexto Idus Martii in Era MCLXIIII (1126) in partu adulterini filii vitam infelicem finiuit » ; et, sur cette question de la conduite d'Urruca, Sandoval, *Cinco reyes*, t. II, p. 8, 34, 102 ; Salazar, *Lara*, t. I, l. II, c. 12-13 ; Flórez, *Reynas Catholicas*, t. I, p. 255-77 ; enfin la note au t. IV, p. 59, de l'éd. de l'*Historia gen. de Esp.* de Mariana par Monfort, 1788.

4. 5. Il avait été confié au comte Pedro Froilaz de Trava. (*Hist. Compostellana*, p. 96), qui fut beau-père du comte Pedro González de Lara (Salazar, *Lara*, t. I, p. 99).

4. 6. Rodrigue (VII, 3) et la Chron. de San Juan de la Peña (p. 75) attribuent cette décision à une démarche déférente d'Alphonse de Castille. Cf. au contraire la *Chron. Adefonsi imperatoris*, § 7 : « ... neque fuit ausus parare faciem suam contra faciem Regis Legionis. »

4. 7. Le 19 juillet 1134, « dia de Santa Justa y Rufina » (*An. Toled. I*). Voir une description de Fraga dans José-María Quadrado, *España, Aragón* (Barcelona, 1886), p. 95.

ossuum multitudo testatur. que usque hodie in quadam ecc[a] in predicta uilla. s. fraga occulis intuencium apparent. Qui post multa annorum curricula temporibus nostris uenisse dicebatur in aragoniam ubi in principio aduentus sui honorifice receptus fuit a nobilibus et a rege alfonso filio comitis barcinone tanquam uere cognitus esset ab eis per multa | signa et occulta que antiquis hominibus quibus fuerat[b] indicabat[8]. Eadem tempestate surrexit alius in castella qui se finxit falso tercium regem sancium filium imperatoris patrem illustrissimi regis alfonsi domini nostri. sed tam iste in castella quam ille in aragonia. miserabili morte uitam finiuit[9]. Post illam miserabilem cedem iuxta fragam et post mortem ipsius regis si tñ[c] ibi mortuus est cum nullam prolem reliquisset. aragonenses destituti solatio regis et regimine extraxerunt de monasterio quemdam ramirum fratrem ipsius regis monachum et sacerdotem ut fama reffert. quem compulerunt ut uxorem duceret. quod et fecit. de qua suscepit filiam quam accepit postea in uxorem comes barcilorē[d] unde comitatus ipse unitus est regno aragonum usque in presentem diem. Idem uero ramirus suscepta filia tamquam inutilis regni regimini reuersus est in monasterium suum[10]. Sed hec actenus : —

5. [R]egis alfonsi qui postea dictus est imperator filii comitis remondi et regine urrace regni principium debile fuit. sed melior fortuna secuta est. fauente siquidem s[e] diuina gratia in cuius manu sunt omnium potestates. et omnia iura regnorum totam galleciam et asturias et terram legioīs. et castellam et extrematuram et ultra serram[1] multis temporibus. in pace tenuit. et multa mala intulit sarracenis Cordubam siquidem cepit. et baeciam. et andujar. et montor[2] et alia multa in partibus illis. castra et uillas obtinuit. Almariam insuper cepit[3]. felix siquidem in acquirendo. sed minus discretus in retinendo. Terra siluit et quieuit in diebus eius. ditatum et ampliatum est regnum eius. Rex nauarre[f] ramiri filius infantis ramiri qui fuit filius sancii infantis de quadam dña filii regis garsie qui fuit occisus

a) ecclesia. — *b) Sic* (ajouter *cognitus*). — *c) si tamen.* — *d) barcilonensis* ou *barcilonie.* — *e) sibi.* — *f)* Abella : « Forte deest *Garsias* ».

4. 8. « Alii dicunt quod ad tempus venit in Aragonia et locutus fuit cum quibusdam qui noverant ejus sortem. » (Chron. de San Juan de la Peña, p. 78.) Rodrigue (VII, 3) nous dit qu'il fut pendu par ordre d'Alphonse d'Aragon (Alfonso II).

4. 9. Je ne vois pas qu'il soit question ailleurs de ce faux Sanche III.

4. 10. Cf. Chron. de San Juan de la Peña, ch. XX ; *Chron. Adefonsi imper.*, § 24. Voir Traggia, *Ilustracion del reynado de Don Ramiro II*, dans le t. III des *Memorias de la R. Acad. de la Hist.*, p. 469 et suiv. ; Lafuente, *Hist. gen. de Esp.*, t. II, p. 570, note ; Longás y Bartibás, *Ramiro II el Monje y las supuestas cortes de Borja y Monzón en 1134*. Santoña, 1911.

5. 1. Cf. § 2, note 5.

5. 2. Baeza, Andújar, Montoro. Luc écrit également *Montor* (p. 104, 1-8).

5. 3. Cf. le *Carmen* sur la prise d'Almería à la suite de la *Chr. Adefonsi imperatoris*.

iuxta ataporcam[4]. dicitur fuisse uasalus eius cum coronam adeptus fuit imperii et per uniuersum orbem nominatus est imperator[5]. Comes et barcinonie cuius sororem berengariam. s. duxit uxorem predictus imperator uasallus fuit imperatoris pro hiis que circa iberum fluuium in regno aragonie sunt constituta[6] : —

6. [C]irca inicium regni imperatoris predicti surrexit quidam sarracenus aventum mert nomine[1] qui ueniens de partibus ciuitatis nobilis et famose. s. baldac[2]. ubi longo tempore studuerat predicauit in regno marroquitano quod tunc tenebant mauri. qui (fol. 91) speciali nomine dicebantur moabite[3]. quos uulgus uocat almorauedes et nomen regis eorum ali[4]. Predicauit igitur specialiter contra superbiam et opressionem moabitarum quas gentes sibi subditas crudeliter oprimebant. exactiones inmoderatas facientes frequenter ut liberalitatis sue imo pocius prodigalitatis uicium quo laborabant. et in quo gloriabantur possent pro libitu suo exerce[a]. Asciuit autem sibi gentes innumeras que libenter ipsum sequebantur uolentes excutere de ceruicibus suis iugum durissime seruitutis concilians sibi tanquam uir sapiens et discretus licet infidelis animos hominum promictens eis munus inestimabile libertatis. Inter illos autem qui sequebantur predictum aventu mert fuit uir discretus largus. et bellicosus nomine abdel mũ[5]

a) exercere.

5. 4. García Sánchez, *el de Nájera,* tué à Atapuerca (1054).
Infant Sancho, tué à Rueda.
Infant Ramiro.
García Ramírez.

Cette généalogie n'est pas d'accord avec celle de la Chronique léonaise (*Bull. hisp.*, t. XI, p. 278) et elle l'est avec le *Liber Regum* (p. 499). Voir Fernández de Béthencourt, *Hist. de la monarquía esp.*, t. I, p. 386. On ne voit pas bien s'il faut construire « filius Sancii infantis de quadam domina » ou « Sancii infantis de quadam domina filii regis Garsie »; en d'autres termes si cette *domina* désigne la mère de l'infant Ramiro ou celle de l'infant Sancho. On sait que celui-ci était fils naturel, mais on ne connaît pas sa mère.

5. 5. Cf. *Chron. Adefonsi imp.*, § 25 et 28.

5. 6. Cf. *Chron. Adefonsi imp.*, § 5 et 26; Luc, p. 104, l. 30. Il s'agit de Ramón Berenguel IV (1137-1162). Voir la note au t. IX, p. 103, de l'*Hist. gen. de Esp.* de Mariana par Monfort.

6. 1. Aventumerth dans Rodrigue (éd. Beale), VII, 10.

6. 2. Bagdad.

6. 3. Le mot *Moabitae* est employé une seule fois dans la Chronique léonaise (II, § 37), et pour désigner les Maures d'Afrique. Il l'est souvent dans la *Chron. Adefonsi imp.* Lafuente le rend par *morabitas*. Le *Chronicon Lusitanum* (Aera 1180) rend par *Arabes*, comme *Ismaelitae* par *Endeluces* (Andaluces).

6. 4. Ali abou-Hasan-ben-Yousof (1107-1143).

6. 5. Abd-al-moumin. Abdelmon dans Rodrigue, qui dit que c'était le fils d'un potier (VII, 10). Rodrigue ne concorde pas avec notre auteur. Il fait intervenir trois principaux personnages : Aventumerth, un savant du nom d'Almohadi, et Abdelmon, « qui regalia exercebat ». Sandoval (t. II, p. 295) le suit.

cuius ministerio in arduis negociis frequencius utebatur. pugnauit autem predictus auentum mert et fautores sui contra regem moabitarum supradictum. et contra gentem et sepe uicti ab ipsis moabitis tandem ipsos uicerunt et eos de regno expellentes ciuitatem famosam .s. marrocos occupauerunt. Institutus est autem rex in predicta ciuitate et in regno moabitarum abdelmum supradictus per manum auentum mert. q̄i pph'e[a] sui[6]. Nominati sunt autem illi sic qui obtinuerunt regnum predictum almohades hoc est uiuentes[b] q2. s. unum deum se colere fatebantur. quem predicauerat auentum mert sicut in libello quodam quem ipse composuit manifeste declaratur. De predicto abdelmum egressi sunt qui regnum marroquita2 tenuerunt usque in presens tempus. quod ex tunc floruit usque nunc. sed modo per uirtutem domini nostri ihu. xp̄i. mirabiliter incipit desolari[7]. filius predicti abdelmum fuit auen iacob qui mortuus est in portugalia quando obsedit uillam nobilem et famosam. s. sanctarem[8]. cuius[c] fuit in bello de allarcos et obtinuit permissione dei contra xp̄ianos et cepit calatraua et alarcos et alia castra circum adiacencia. et malagon. et turrem de guadalferza[9]. De quo rege et factis eius in sequentibus dicetur. Sed hec actenus : —

7. [F]iliam eiusdem imperatoris sanciam[1] nomine. Lodouicus rex francorum duxit in uxorem. Binarius filiorum eius regnum ei'dem[d] imperatoris et causa fuit multarum cedum et multorum malorum que in yspaniis acciderunt[2]. Diuisit siquidem regnum suum permittente deo propter peccata hominum duobus filiis suis ad instanciam fernandi comitis de gallecia. Sancio. s. primogenito dedit cas | tellam

a) *Quasi prophete.* — b) *uniuentes?* Cf. Rodrigue, VII, 10 : *unitos.* — c) *Sic* (ajouter *filius*). — d) *eiusdem?* L'*i* ressemble à un *l*. Abella lit de même.

6. 6. Lafuente (t. III, p. 48 et suiv.), qui remplace le nom Aventumerth par celui de Abu-Abdallah, expose les faits d'une façon assez différente. Abu-Abdallah se fait nommer *mahedi* (prophète); Abdelmumen ne devient calife et ne s'empare de Marruecos (Marrakech) qu'après la mort du mahedi. Tout cela est conforme à Conde (*Hist. de la dominacion de los Arabes en España*, 3e partie, ch. 36-38, 30-31, 33-36, 39-40), qui ajoute que le mahedi Abdala était fils de Tamurt : de là le nom *Aben Tumert* (Ibn-Toumart). Cf. Asín, *Origen y carácter de la revolución almohade* (*Rev. de Aragón*, 1904).

6. 7. Allusion aux victoires d'Alphonse VIII.

6. 8. Cf. Dozy, *Recherches*, t. II, p. 443.

6. 9. Cf. § 12, n. 4 ; § 18, n. 7, et § 13, n. 4.

7. 1. Elisabeth, d'après Luc (p. 103, l. 47 et p. 106, l. 8) et Rodrigue (VII, 9), qui racontent à ce propos le voyage en Espagne de Louis (VII) inquiet des bruits qui couraient sur la naissance de sa femme. Cf. Flórez (*Reynas*, t. I, p. 285), qui relève cinq noms différents pour les deux filles d'Alfonse VII et de Bérengère, et les distribue comme il peut, identifiant Isabelle avec Constance, Sancha avec Beata et Beatrix. Il cite sur le voyage de Louis VII la chronique de Robert de Torigny. Sancha épousa en 1153 Sancho de Navarre *(El Sabio)*. Une autre Sancha, fille d'Alphonse VII et de Rica, épousa Alphonse II d'Aragon en 1174 (*ibid.*, p. 296); cf. § 15, note 2.

7. 2. Allusion à l'anarchie qui marqua la minorité d'Alphonse VIII, et aux guerres de Ferdinand et Alphonse de Léon avec Alphonse VIII et Ferdinand III. Le début de cette phrase doit avoir été estropié par le copiste, car on ne peut l'interpréter littéralement.

et abulam. et segouiam et alias uillas circumadiacentes in extrema dura et tolletum et omnia que sunt ultra serram uersus partes illas. Terram et de campis[3] usque ad sanctum facundum[4] et asturias sancte iuliane[5]. Residuum uero regni sui uersus legionem et galleciam taurum et camoram et salamanticam cum aliis circumadiacentibus uillis dedit ferrando minori filio suo. Post hanc autem infelicem diuisionem cum predictus imperator reuerteretur de terra sarracenorum cum exercitu suo mortuus est iuxta portum de muradal[6] et sepultus est in ecclesia tolletana[7].

8. Rex uero sancius filius eius duxerat in uxorem ante mortem patris dnam blancam filiam ramiri garsie[a] regis nauarre de qua susceperat filium ante mortem imperatoris. s. alfonsum s. gloriosum et famosum dominum nostrum[1]. Idem rex sancius ardua quedam et mirabilia aggressus est in principio regni sui. itaque omnes qui nouerant eum sperabant per ea que ante gesserat et per ea que de nouo agrediebatur quod futurus esset rex uirtuosus. Sed altissimus qui cuncta disponit uno anno post mortem patris ipsius uitam finiuun[b]. et sepultus est iuxta patrem suum in ecclesia tolletana[2].

G. CIROT.

(A suivre.)

a) Abella « forte *Garciae Ram'ri* ». Cf. Luc, p. 105, l. 50. — b) *Sic.*

7. 3. Tierra de Campos (prov. de Palencia et de Valladolid).

7. 4. Sahagún, à égale distance de Palencia et de Léon.

7. 5. Asturias de Santillana.

7. 6. Cf. Luc (p. 105, l. 41) : « .. in loco qui dicitur Fresneda » ; *An. Toled. I :* « Fue el Emperador con huest a tierra de Moros e tornose ende en XXI dias de Agosto al puerto de Muradal, e murio y, Era MCXCV » ; *Chr. de Cardeña :* « Era MCXCV .. en el puerto de Muradal ». Cf. Sandoval, *Cinco Reyes*, t. II de l'éd. Cano, p. 339. Voisin du défilé de Despeñaperros, le port de Muradal est un des passages par où l'on peut franchir la Sierra Morena. Voir Gómez de Arteche, *Geogr. histórico-militar*, p. 625 de l'édit. de 1880. Cf. plus loin, §§ 12, 18 et 22. Quant au lieu dit *Fresneda*, il y en avait deux, selon Rodrigue (VIII, 6) et la Chr. générale (p. 697, l. 10).

7. 7. Dans le manuscrit, il n'y a d'alinéas que vers le début et vers la fin ; ils y sont terminés par deux points et un trait, et l'initiale manque régulièrement au paragraphe suivant. On distinguera donc facilement les alinéas du manuscrit de ceux que j'ai établis moi-même.

8. 1.

Alfonso VII el Emperador (1126-1157)
épouse Berenguela

Sancho III, *el Deseado*, roi de Castille (1157-1158)
épouse Da Blanca de Navarra
fille de García Ramírez (1151)
Alfonso VIII, *el de las Navas* (1158-1214)

Fernando II, roi de Léon (1157-1188)
Alfonso IX (1188-1230)

8. 2. Cf. Rodrigue, VII, 12-14 ; Luc, p. 105, l. 50 ; *An. Toled. I :* « Murio el Rey D. Sancho el postrimer dia Dagosto, Era MCXCVI » (1158).

NOTES

SUR LES RAPPORTS DE NANTES AVEC L'ESPAGNE

I

Premières relations de la Bretagne avec l'Espagne.

Les populations bretonnes des premiers siècles du Moyen-Age étaient peu industrieuses et commerçantes. Guillaume de Poitiers et Raoul Glaber dépeignent la Bretagne comme un repaire de sauvages sans industrie et sans civilisation. Le géographe arabe Édrisi, parlant des Bretons, dit qu'ils sont grossiers, ignorants et insouciants. Ces expressions sont peut-être exagérées, mais il est cependant difficile d'admettre sur l'intensité du commerce breton les conclusions trop favorables du savant auteur de l'histoire de Bretagne, M. de la Borderie. Antérieurement au règne de Jean IV, il y eut dans les havres et les villes de l'Armorique un commerce assez actif peut-être, mais celui-ci était presque entièrement fait par des étrangers auxquels les habitants de la Péninsule armoricaine se souciaient peu de faire concurrence[1].

La présence des étrangers et notamment des Espagnols en Bretagne nous est attestée dès le XIIIe siècle par un assez grand nombre de faits. En 1279, les importantes sécheries de poissons de Saint-Mathieu étaient louées à des Bayonnais[2]; en 1296, le vicomte d'Avranches, ayant été chargé de faire une enquête économique, ne put obtenir de renseignements utiles que

1. Bourde de la Rogerie, *Introduction à l'inventaire des Archives du Finistère*. Série B, passim.

2. De la Borderie, *Recueil d'actes inédits concernant l'histoire de Bretagne*.

de la part d'étrangers établis dans le duché. Au début du XIVe siècle, le port de Redon était très prospère, mais il n'était fréquenté que par des Espagnols[1]. A la même époque, Michel de Fontarabie commerçait en Bretagne[2]; les Magon, originaires d'Espagne, étaient établis à Vitré et avaient fondé la plus importante maison de commerce de cette ville[3]. Si nous ouvrons les inventaires dressés à la mort des ducs de Bretagne, nous constatons que les monnaies espagnoles avaient cours en Bretagne et étaient d'un emploi fréquent. On comptait en henriques et en réaux. Le réal même était d'un usage si courant que sa dénomination est encore demeurée en Bretagne comme monnaie de compte. Dans certaines régions, dans le Finistère notamment, le réal désigne encore la somme de vingt-cinq centimes.

Si les Espagnols étaient attirés en Bretagne par le commerce qu'ils y pouvaient faire, les Bretons se rendaient fréquemment en Espagne pour des motifs religieux. Il est inutile de rappeler la réputation dont a joui, au cours du Moyen-Age, le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. De tous les pays du monde chrétien, chaque année, les fidèles affluaient en Galice pour vénérer les reliques du saint. Les Bretons ont fourni leur important contingent de pèlerins. Les uns se déplaçaient par piété, les autres par obligation. On sait quelle était alors la dureté des confesseurs pour leurs pénitents et maintes fois ils obligeaient les fidèles à se rendre à Saint-Jacques avant de leur accorder la remise de leurs fautes. Par testament, certaines personnes léguaient à des parents les sommes suffisantes pour accomplir le pieux voyage. Le chanoine de Nantes, Pierre Dorenge, par testament en date de 1394, ordonna à deux membres de sa famille de partir pour Saint-Jacques en Galice[4]. De nombreux documents attestent la fréquence des pèlerinages bretons en Espagne. Des lettres d'Yves le Breton indiquent que, par deux fois, il fit le voyage de Galice[5].

1. Trévédy, *Le Port de Redon*. Saint-Brieuc, 1903 (brochure).
2. *Vie et miracles de saint Yves*. Déposition du 120e témoin.
3. Frain de la Gaulayrie, *Les Vitréens et le Commerce international*, Vannes, 1893.
4. L. Maître, *Histoire des hôpitaux de Nantes*, p. 56.
5. Finot, *Études sur les relations commerciales entre la Flandre et l'Espagne*, Paris, 1899.

Guillaume de Rieu, fondateur du couvent des Cordeliers de Nantes, mourut en 1310 au cours de son pèlerinage à Saint-Jacques[1]. En 1405, Jehan de l'Angle reçut de Jean V un don de quinze écus pour effectuer le voyage[2]. En 1417, Jean Moysen de Tréguier, qui, un peu avant la Toussaint, était allé en pèlerinage à Saint-Jacques, avec plusieurs compagnons, sur un sien navire, fut attaqué par une nef armée et amené à Plymouth. Jean V ne se rendit pas personnellement en Espagne, mais il fit porter à Saint-Jacques une offrande de 30 écus par son ancien valet d'échansonnerie Guillaume le Regnec[3]. Il lui remit 21 écus pour ses dépenses et frais de messes. L'année suivante, Guillaume Vincent, fermier des devoirs du vin, tomba malade à son retour de Saint-Jacques en Galice[4].

La dévotion des Bretons à Saint-Jacques-de-Compostelle était connue des religieux espagnols. En 1407, Jean V accorda des lettres de sauvegarde à des clercs venus de Notre-Dame de Roncevaux, dans le but de faire des quêtes nécessaires à l'édification d'un hospice destiné à héberger les pèlerins qui s'arrêtaient dans cette ville[5].

Un historien du commerce des Flandres a retracé à grands traits l'influence que les pèlerinages de Saint-Jacques de Compostelle ont eue sur les relations économiques de la Flandre et de l'Espagne[6]. Il est possible, probable même, que les premiers liens qui s'étaient formés en Bretagne entre Espagnols et Bretons se soient resserrés à la suite de la fréquence des pèlerinages bretons en Espagne. Souvent les pieux voyages étaient un prétexte à quelques opérations commerciales. Des Flamands partaient dans les régions du Midi en emportant des marchandises qu'ils écoulaient à leur arrivée. Des habitants de l'Armorique ont pu agir de la même manière et créer un courant d'affaires qui s'est régularisé par la suite.

1. Abbé Durville, *Études sur le vieux Nantes*, t. I, p. 247.
2. Blanchard, *Lettres et Mandements de Jean V*, acte 96.
3. *Ibid.*, acte 2141.
4. *Ibid.*, acte 2181.
5. *Ibid.*, acte 647 (note).
6. Finot, *Étude sur les relations commerciales entre la Flandre et l'Espagne*, Paris, 1899.

Il semble résulter d'un passage du *Livre des Manières*, écrit par Étienne de Fougères au milieu du XIIe siècle, que des marchands bretons revenaient d'Espagne avec des produits de ce pays. « Quand il [le marchand] revient de France ou d'Espagne avec des emplettes, il est juste qu'il en tire profit et qu'il en vive; mais il doit éviter toute tricherie; qu'il se garde donc de vendre eau pour vin, peau de lièvre pour lapin, fouine pour zibeline... »

Des motifs économiques avaient attiré les Espagnols en Bretagne, un but religieux avait le plus souvent conduit les Bretons en Espagne. Sous cette double influence, des relations assez étroites s'étaient formées entre les deux peuples; celles-ci devaient se resserrer sous l'influence d'alliances politiques et commerciales.

Dans plusieurs circonstances, en effet, les partis bretons firent appel au concours des troupes espagnoles. En 1342, sous le commandement de Louis d'Espagne, les soldats de la Péninsule abordèrent au Collet, au fond de la baie de Bourgneuf. Ils venaient dans le pays de Retz en alliés de Charles de Blois. Ils séjournèrent assez longtemps dans la région, puisqu'on fut obligé de lever une taille pour subvenir aux frais de l'occupation. Les soldats espagnols furent traités aux frais de la population. Les comptes des receveurs notent les dépenses en vins que burent les *Espaignaux*, en pain et en poissons qu'on leur fournit[1]. Jean IV fit également appel aux marins espagnols commandés par François de les Cases[2].

Au milieu du XIVe siècle, les ducs de Bretagne s'efforcèrent de régulariser les relations cordiales que leurs sujets entretenaient avec les autres pays au regard du commerce maritime.

La plus ancienne convention commerciale connue en Bretagne remonte au règne de Jean IV. C'est un traité passé entre le duc et les villes de la Biscaye — Vermeo, Bilbao, Luquete et Plaisance. — Jean IV fut le premier duc de Bretagne qui se soit intéressé aux questions commerciales. Il entreprit,

1. Blanchard, *Cartulaire des sires de Rays. Introd.*, pp. XXX et XXXI.
2. Arch. de la Loire Inf., E. 214.

avec le concours des marchands de Nantes, d'approfondir le chenal de la Loire de manière à permettre aux chalands d'un tonnage élevé de remonter jusqu'au port de cette ville. Il institua le *convoi* composé de deux escadres armées chargées de protéger contre les pirates les navires de commerce qui, au printemps et à l'automne, sortaient des ports de Bretagne à destination des Flandres, de l'Angleterre ou de l'Espagne.

Son successeur, Jean V, fut également plein de zèle pour développer dans son duché le commerce et l'industrie. Il attira les étrangers en leur accordant des lettres de naturalité, « désirant touz bonz marchanz estrangiers attraire à ester et demourer en nostre duché ». Il appela en Bretagne des normands qui s'établirent à Vitré, Fougères, Dinan, Rennes et Nantes et y fondèrent des industries jusqu'alors inconnues. Il régularisa les relations commerciales de ses sujets avec les peuples étrangers, et en 1430 et 1435 il signa avec les rois de Castille et de León deux traités intéressants et sur lesquels nous aurons à revenir au sujet de la *contractation*[1].

Au cours de son règne, Pierre II exempta de la taille les ouvriers étrangers qui désiraient se fixer à Vannes. Étant dans cette ville, au mois de juin 1452, ce duc reçut le *boursier* d'Espagne qui était venu pour renouveler les traités d'alliance entre son pays et la Bretagne. Ils regardèrent surtout, rapporte le chroniqueur, la sûreté du commerce et ils signèrent ensemble un traité qui fut renouvelé à Redon le 28 septembre 1456[2].

François II, dès le début de son règne, envoya en Espagne Jean Ruffier, seigneur du Bois et Godelin, afin de ratifier avec la cour de Madrid les traités antérieurement signés. Le 8 septembre 1459, ses ambassadeurs traitèrent avec Don Lope Ribas, évêque de Carthagène, et Don Luis de Velasco, évêque élu de León.

Pendant que cette ambassade bretonne était à Madrid, des envoyés du roi de Castille venaient à Nantes pour saluer le duc François II[3]. Les comptes des miseurs de cette ville signalent

1. Cf. *infra* : La contractation de Nantes.
2. Dom Lobineau, t. Ier, p. 673, et t. III, p. 654.
3. Arch. mun. de Nantes, CC. 92.

en effet une dépense de 7 l. 7 s. 6 d. faite en 1459 pour « poisson, vin, ypocras, espiceries et torches » fournis aux ambassadeurs espagnols.

Plusieurs autres traités de commerce furent signés entre l'Espagne et la Bretagne au cours du règne de François II. En 1466, une procuration à fin de signer un accord fut donnée par le duc au sénéchal de Nantes et à Vincent, abbé de Bégar[1]. A Victoria, le 12 novembre 1483, Ferdinand et Isabelle ratifièrent les accords nouveaux intervenus entre leurs ministres et les envoyés du duc de Bretagne.

A l'exemple de ses prédécesseurs, François II attira en Bretagne de nombreux étrangers. Il fit venir des Anglais, des Allemands et des Flamands. Les livres des comptes nous apprennent qu'il appela à Nantes un habile orfèvre espagnol, Ferrando de Cordoue, auquel il assigna 60 livres de gages annuels[2].

Les bonnes relations de la Bretagne avec la cour d'Espagne ne se démentirent pas sous le règne de la duchesse Anne. Mais les questions politiques primèrent les intérêts commerciaux.

Dès le début de son règne, la duchesse Anne reçut une ambassade qui venait la saluer de la part de Ferdinand le Catholique. Cette ambassade débarqua à Nantes et y séjourna pendant neuf jours. Il subsiste dans les comptes du miseur de l'année 1489 un ordre de payer « pour la despence et deffroy des Ambassadeurs d'Espaigne qui par neuf jours ont été en ceste ville la somme de 118 *l* 10 *s* pour lesquelz ambassadeurs qui aloient devers la duchesse »[3]. Au moment de l'invasion des Français en Bretagne, le roi de Castille envoya au mois de mai 1489 un secours de 2000 hommes à la duchesse. Anne de Bretagne, au cours de l'année suivante, signait un accord avec Ferdinand le Catholique, mais le mariage de la duchesse avec Charles VIII, en scellant la première union de la Bretagne et de la France,

1. Arch. Loire-Inf., B4, f°s 136 et 150.
2. *Ibid.*, E. 214.
3. Arch. mun. de Nantes, EE 192.

rendait inutiles toutes les attentions intéressées du roi de Castille[1].

Anne de Bretagne comptait dans sa maison plusieurs Espagnols de marque. Son conseiller maître d'hôtel avait nom Lopez de Castillo; son écuyer tranchant Jehan de Castillo et sa garde-robière Alienor de Castillo étaient sans doute apparentés à Lopez. Celui-ci fut toujours dévoué aux intérêts de la reine Anne. Il était son homme de confiance et était souvent chargé de missions intimes[2].

Toute cette longue suite d'alliances, de pactes et de conventions passés entre la Bretagne et les royaumes de Castille et de Leon devenait caduque par suite du mariage d'Anne de Bretagne. Les guerres de Charles VIII avec l'Espagne portèrent un coup sensible au développement du commerce hispano-breton. La ville de Nantes fut particulièrement touchée.

Son port fut momentanément délaissé par les Espagnols. Lorsque le traité de Barcelone eut mis fin aux luttes de Charles VIII et de Ferdinand, le roi, par une ordonnance du 29 décembre 1493, célèbre dans les annales de la ville de Nantes, restitua aux Espagnols qui y commerçaient tous les privilèges qu'ils possédaient antérieurement. Quelques années après, il transportait de Lyon à Nantes la foire franche dite de l'*Aparucion*. Enfin, son successeur. Louis XII, confirmant les privilèges des marchands de Castille trafiquant en France. les étendit au duché de Bretagne et au comté de Nantes[3].

Depuis la fin du XIVe siècle jusqu'au début du XVIe, les ducs de Bretagne et les deux rois de France qui furent successivement les époux de la duchesse Anne suivirent à l'égard du royaume d'Espagne une même politique économique. Grâce à des traités d'alliance, le commerce hispano-breton se développa constamment. Les villes de Saint-Malo, Rennes, Morlaix, Vitré, Nantes profitèrent toutes de cette activité commerciale. Mais il est à noter que les producteurs et les

1. De la Borderie, *Histoire de Bretagne :* Anne de Bretagne.
2. Le Roux de Lincy, *La vie d'Anne de Bretagne*, tome III, *passim.*
3. *Ord. Royales*, t. XXI, pp. 225 et suiv.

commerçants bretons attendirent beaucoup plus la clientèle espagnole qu'ils n'allèrent la chercher. Ils se déplaçaient peu pour leurs affaires. Si l'on a pu citer quelques exemples de Bretons allant à l'étranger pour développer leur commerce, ceux-ci sont relativement rares. Il faut attendre les débuts du XVI[e] siècle pour constater leur présence en Espagne.

Un Vitréen du nom de Cholet est signalé dans ce pays en 1519, et en 1530 un voyageur de commerce de Morlaix parcourut le Nord de la Péninsule ibérique pour y vendre des toiles bretonnes. Par contre, les Espagnols avaient fondé dans les principales villes de Bretagne des colonies florissantes. Dans certaines régions bretonnes, les Castillans s'établirent en si grand nombre que même après plusieurs siècles le type espagnol s'est conservé assez pur. Tandis que les Bretons, entichés de leurs préjugés, abandonnaient la majeure partie du commerce aux étrangers, les Espagnols réalisaient chez eux des fortunes considérables. Souvent, après avoir réussi dans leurs affaires, ils abandonnaient la province, mais dans bien des cas ils demandaient à être naturalisés et ils demeuraient en Bretagne ou en France. Ils apportèrent ainsi à notre pays un contingent important de population. Dans les pages qui suivent, nous avons étudié l'histoire et le rôle de la colonie espagnole de Nantes et l'on pourra constater qu'au XVI[e] siècle notamment, les familles originaires d'Espagne ont été à la tête de ce que l'on est actuellement convenu d'appeler les classes dirigeantes.

JULES MATHOREZ.

(A suivre.)

DOMINIQUE SOTO

ET LA

SCOLASTIQUE PARISIENNE

(*Suite*[1].)

XX

L'étude de la latitude des formes à l'Université de Paris, au début du XVIe siècle. Jean Majoris, Jean Dullaert de Gand.

Nous avons délaissé l'Université de Paris au moment où Marsile d'Inghen la quittait; c'est le moment où les querelles relatives au Grand Schisme vont se substituer aux paisibles discussions de la Logique et de la Physique, et amoindrir le prestige, jusqu'alors incontesté, de l'*Alma Mater;* c'est aussi le moment où la guerre de Cent ans, où la rivalité des Armagnacs et des Bourguignons, où les épidémies meurtrières vont désoler Paris de la grande pitié qui est en tout le royaume de France. Nous avons passé la mer pour nous initier aux doctrines que l'Université d'Oxford professait au XIVe siècle; puis nous sommes venus suivre, en Italie, la fortune que les enseignements de France et d'Angleterre y ont rencontrée pendant la durée du *Quattrocento*[1]. Il est temps de revenir à Paris et de nous enquérir du sort qu'y ont eu les vérités découvertes au XIVe siècle.

1. Les résultats que nous avons recueillis en cette excursion au travers de la Scolastique anglaise et de la Scolastique italienne sont exposés en une étude, intitulée : *La Dialectique d'Oxford et la Scolastique italienne,* à laquelle le *Bulletin italien* veut bien accorder l'hospitalité.

Des débuts du Grand Schisme au commencement du xve siècle, s'écoule une durée plus que séculaire pendant laquelle la vie intellectuelle de l'Université parisienne nous est fort mal connue; les documents peu nombreux que nous avons pu consulter ne nous ont fourni que des renseignements rares et insuffisants.

La moitié du xive siècle était, sans doute, déjà écoulée lorsque Maître Jean Hennon, bachelier en Théologie, composa un traité de Philosophie[1] où il exposait successivement les questions traitées dans les ouvrages suivants d'Aristote : Les *Physiques,* le *De Cælo et Mundo,* le *De generatione et corruptione,* les *Météores,* le *De anima,* le *De sensu et sensato,* le *De memoria et reminiscentia,* le *De somno et vigilia,* le *De causis longitudinis et brevitatis vitæ,* enfin les six premiers livres de la *Métaphysique.*

François Fine, élève du collège de Navarre et de la Faculté des Arts, qui a copié cet écrit et ingénieusement enluminé les titres des diverses parties dont il se compose, a deux fois daté son ouvrage.

A la fin de l'exposition du *De anima*[2], il a écrit : « *Explicit liber 3us de anima per me franciscum fine die prima octobris anno domini 1463.* »

Au dernier feuillet du texte manuscrit[3], on lit : « *Completus est presens liber philosophie Aristotelis in alma Parisius universitate conditus ab eximio viro doctissimo magistro Johanne hennon In sacra pagina pro tunc baccalaureo formato. Scriptus per me franciscum fine in preclara arcium facultate eo tunc studentem in collegio provincie navarre in monte Sancte genovefe virginis. anno domini nostri Jhesu christi millesimo CCCC^o LXIII°. Die vero prima octobris. In fine cujus laudes extolle terno et uni viventi in secula seculorum amen.* »

En tout débat qui relève de la Métaphysique, Jean Hennon est nettement scotiste : presque toujours, c'est à l'opinion du *Doctor Subtilis* qu'il acquiesce.

En tout ce qui concerne la Physique et la Mécanique, au

1. Bibliothèque Nationale, fonds latin, ms. n° 6529.
2. Ms. cit., fol. 281, v°.
3. Ms. cit., fol. 327, r°.

contraire, il suit, de préférence, l'opinion des Nominalistes parisiens du XIV[e] siècle; il semble, surtout, faire grand usage des traités d'Albert de Saxe, dont il reproduit presque textuellement certaines questions.

En particulier, maître Jean Hennon admet pleinement la Dynamique professée par Jean Buridan et par Albert de Saxe.

A la fin de la *Physique,* par exemple, il examine[1] cette difficulté : Par quoi sont mus les projectiles? Après avoir exposé et discuté l'opinion péripatéticienne qui attribue à l'air ébranlé la continuation du mouvement de ces corps, il poursuit en ces termes :

« Une seconde opinion dit que cette première explication est fausse. Cette seconde opinion est celle-ci : Celui qui lance le projectile lui imprime un *impetus* ou une vertu impulsive qui a son siège en ce projectile; à cet *impetus* font opposition la gravité du mobile et la résistance du milieu; le projectile se meut donc continuellement jusqu'à ce que cet *impetus* soit corrompu.

» Et en effet, comme le dit cette opinion, il semble impossible que le sabot, la meule du forgeron ou tout autre mobile animé d'un mouvement de rotation sur place soit mû par l'air qui l'entoure; il semble impossible que la flèche ou la lourde pierre que lance une machine de guerre puisse être mue par l'air aussi vivement qu'elle est mue, ni qu'elle puisse être soutenue si longtemps en l'air, si ce n'est par un tel *impetus.* »

Jean Hennon n'ignore pas, d'ailleurs, qu'en se rangeant à cette opinion, il va directement à l'encontre de la doctrine d'Aristote. « Quoique cette opinion soit probable, dit-il, elle est simplement et manifestement contraire au Philosophe et fausse selon lui. » Il n'en réfute pas moins les objections que les Péripatéticiens avaient coutume d'élever contre la théorie de l'*impetus*.

1. Magistri Johannis Hennon *Op. laud.;* Physicorum lib. VIII, quæst. III : Quæritur utrum primus motor qui simpliciter est immobilis et nullam habet magnitudinem, sit infinitæ virtutis. Difficultas secunda : A quo moventur projecta post recessum a primo motore projiciente? Ms. cit., fol. 146, coll. b et c.

L'exposition du *De Cælo* amène notre auteur à rechercher[1] pourquoi le mouvement naturel est plus rapide à la fin qu'au commencement. Après avoir formulé et rejeté toutes les autres explications de l'accélération en la chute des graves, il poursuit en ces termes :

« Ils disent donc que ce qui cause la plus grande vitesse prise vers la fin par le mouvement naturel, c'est l'*impetus* qui se trouve acquis au sein même du mobile ; en sorte que, par son mouvement, le grave gagne une certaine pesanteur accidentelle qui vient en aide à la pesanteur essentielle et naturelle, afin de mouvoir plus vite ce grave ; il en est semblablement de la légèreté. En effet, par le fait même que le corps se meut plus longtemps, il acquiert un *impetus* plus grand et, par conséquent, il se meut continuellement plus vite, à moins qu'il n'en soit empêché par une résistance qui croisse plus fortement que l'*impetus* acquis par le mobile. Un tel *impetus* est une qualité de la deuxième espèce ; la forme substantielle du mobile, par l'intermédiaire du mouvement, engendre cette qualité ; cette qualité se corrompt par l'absence de ce qui l'a engendrée, c'est-à-dire du mouvement. »

Ces deux citations nous montrent qu'au XVe siècle, le scotiste Jean Hennon garde les principes essentiels de la Dynamique formulée, au XIVe siècle, par l'École nominaliste parisienne. Mais de ce que cette École et, en particulier, Nicole Oresme avaient enseigné touchant la latitude des formes, nous ne trouvons pas trace au traité de Philosophie que nous analysons ; peut-être les problèmes sur l'uniformément difforme étaient-ils regardés comme trop compliqués pour qu'il en fût fait mention en un ouvrage aussi élémentaire.

Les *Commentarii in libros Philosophiæ naturalis et Metaphysicæ Aristotelis*, publiés par Pierre Tataret, et dont la première édition parut en 1494[2], procèdent exactement du

1. Johannis Hennon *Op. laud.*, De Cælo et Mundo lib. II, Dubium III : Utrum omnis motus naturalis sit velocior in fine quam in principio. Ms. cit., fol. 164, coll. a, b et c.

2. *Clarissima singularisque totius philosophie necnon metaphisice Aristotelis : magistri* Petri tatareti *expositio.* Colophon : Fructuosum facileque opus introductorium in logicam philosophiam necnon metaphisicam aristotelis doctissimi viri magistri petri

même esprit que le traité de Jean Hennon. Soumis à l'influence de Duns Scot en toutes les questions que nous nommerions aujourd'hui métaphysiques, l'auteur suit les opinions des Nominalistes toutes les fois qu'il débat un problème que nous attribuerions à la Physique. Comme Jean Hennon, Pierre Tataret s'inspire volontiers d'Albert de Saxe; il va même jusqu'à lui emprunter textuellement des pages entières; c'est par un emprunt de ce genre que les considérations d'Albertutius sur la loi de la chute accélérée des graves ont, nous l'avons dit au paragraphe XI, passé dans le traité de notre scotiste, et bénéficié de la vogue extrême de ce traité.

Mais aux *Commentaires* de Pierre Tataret, non plus qu'aux *Commentaires* de Jean Hennon, nous ne trouvons rien qui nous rappelle les enseignements d'un Nicole Oresme sur la difformité des qualités.

A côté de cette École, scotiste en Métaphysique, mais largement accueillante à la Physique nominaliste, dont Hennon et Tataret sont des représentants, l'Université de Paris compte, au XVe siècle, une École thomiste dont l'écrivain le plus fécond semble avoir été Johannes Versoris[1], qui mourut vers 1480.

Comme Hennon et comme Tataret, Versoris a commenté la *Physique* d'Aristote, le *De Cælo et Mundo*, le *De generatione et corruptione*, les *Météores*, le *De anima*, les *Parva naturalia* et la *Métaphysique;* comme Tataret, il a exposé les *Summulæ* de Petrus Hispanus; mais l'esprit qui le guide est bien différent de celui qui anime ses émules scotistes. On ne saurait, en intolérante étroitesse, surpasser son Thomisme. Des progrès

tataret diligentissime castigatum impensis prudentis viri Iacobi bezanceau mercatoris pictavensis consummatum parisii cura pervigili magistri andree bocard. Anno domini millesimo CCCC nonagesimo quarto, decima die februarij.

1. Et non Johannes Versor, comme il est habituellement appelé. Une édition des : Johannis Versoris *Quæstiones super Metaphysicam Arestotelis*, publiée à Lyon, vers 1490, par un typographe inconnu, porte, à la première page, une épitaphe de l'auteur; en cette épitaphe on lit :

Parisee jacet hic urbis studiique Johannes
Versoris decus eximium doctissimus omnium.

Cet *epitaphium* est précédé d'une *exortatio* où on lit : « ...*a divo preceptore nostro Johanne Versoris.* »

Cette édition de la *Métaphysique* de Johannes Versoris est décrite par le savant libraire, M. Joseph Baer, de Francfort-sur-le-Mein, sous le n° 673, en son *Lagercatalog 585 (Incunabilia xylographica et typographica*, 1455-1500).

accomplis, depuis le temps de l'Ange de l'École, en maint chapitre de la Physique, il n'a cure; des doctrines comme celles de l'*impetus* n'obtiennent même pas l'honneur d'une mention. Aveuglé par son préjugé, Versoris croit sans doute qu'il ressuscite saint Thomas d'Aquin; et, en effet, il le fait sortir de son tombeau, mais il ne lui rend pas l'âme; il ne nous présente que la momie desséchée de ce génie qui eut une vie si intense et si belle.

Assurément, ce n'est pas dans les *Commentaires* de Versoris, bien dignes de disputer le prix de routine aux traités des Averroïstes italiens, que nous pourrons relever la moindre trace des enseignements d'un Albert de Saxe sur la loi de la chute des corps, d'un Nicole Oresme sur la difformité des qualités.

Ainsi, au cours du xve siècle, nous n'avons recueilli aucune pensée, émise ou reproduite à l'Université de Paris, touchant les latitudes uniformément difformes. C'est seulement au début du xvie siècle que furent composés les livres que nous allons lire, et où nous entendrons des maîtres parisiens traiter, avec grand détail, des latitudes et des problèmes qui s'y rapportent. En ces traités, les noms de ceux qui enseignaient à Paris au xive siècle seront souvent invoqués; souvent aussi seront cités Hentisberus et le Calculateur; enfin, les auteurs auront mainte occasion de nommer Paul de Venise, Gaëtan de Tiène, Jacques de Forli, Ange de Fossombrone ou Bernard Torni; mais pas une fois, en leurs écrits, nous ne trouverons la moindre allusion à un maître parisien plus jeune que Marsile d'Inghen. Ainsi donc, tandis que l'École d'Oxford, d'abord, que les Écoles italiennes, ensuite, se passionnaient pour les méthodes, nouvellement découvertes, qui permettaient de soumettre au calcul les latitudes des formes, il semble que l'Université de Paris, oubliant la tradition d'Albert de Saxe et de Nicole Oresme, ait délaissé ces problèmes depuis le début du Grand Schisme jusqu'à la fin du xve siècle.

Au début du xvie siècle, au contraire, les diatribes d'Érasme et de Vivès suffiraient au besoin à nous l'apprendre, les Facultés et les Collèges de Paris devenaient autant d'académies

d'escrime dialectique où les *calculationes*, imitées d'Heytesbury, de Suiseth et de Jacques de Forli, étaient de continuel usage pour l'attaque comme pour la riposte; les maîtres espagnols se montraient, en ces duels, particulièrement acharnés et habiles. Des dires de Didier Érasme et de Louis Vivès, de nombreux documents vont nous confirmer l'exactitude.

Rendons-nous d'abord à ce Collège de Montaigu dont Érasme a été le pensionnaire, dont Vivès va être l'élève, et qui restera un objet d'horreur pour ces deux humanistes. A Montaigu, au début du xve siècle, le régent le plus honoré est le théologien écossais Jean Majoris.

Jusqu'en la Théologie de Majoris, nous trouvons des considérations sur la latitude des formes, sur les formes uniformément difformes, sur leur réduction à l'uniformité.

En son commentaire au premier livre des *Sentences* de Pierre Lombard [1], le Régent écossais est amené à définir la latitude uniformément difforme [2]. Il pose ensuite, au sujet de cette latitude, diverses conclusions dont voici la seconde :

« L'intensité d'une qualité uniformément difforme se mesure par le degré moyen de cette intensité. Par exemple : Soit une qualité uniformément difforme, de la chaleur si vous voulez, qui est répandue, depuis le degré o jusqu'au degré 8, en un sujet A long de deux pieds. Je dis que A a une chaleur égale à 4. Je le prouve. Supposons que la chaleur dont l'intensité est comprise entre o et 4 augmente d'intensité jusqu'à être uniformément égale à 4 ; à la fin de cette opération, la moitié du corps où se trouve cette chaleur se trouve uniformément échauffée au degré 4. Supposons que, pendant ce temps, la chaleur de la seconde moitié s'atténue jusqu'à ce qu'elle soit uniforme et égale à 4. A la fin, le corps tout entier est chaud au degré 4; or, autant il a acquis de chaleur en une moitié,

1. Joannes Major *In primum sententiarum ex recognitione Jo. Badii*. Venundantur apud eundem Badium. Au verso du titre, Epistola : Joannes Major Georgio Hepburnensi. Cette lettre est datée de Montaigu et du 7 des calendes de juin 1509. Elle est suivie de ces mots : Impressit autem jam Badius anno MDXIX. Cette édition de 1519 semble donc reproduire une précédente édition de 1509, que nous n'avons pu consulter.

2. Joannis Majoris *Op. laud.*, éd. cit., lib. I, dist. XVII, quæst. XVIII, fol. LXXX, coll. b, c et d.

autant il en a perdu en l'autre; la chaleur d'un tel corps équivalait donc à 4...

» De même, lorsque nos maîtres déposent entre les mains du chancelier, au sujet des candidats à la licence, des notes qui ne sont pas uniformes, il les faut réduire à l'uniformité; une moitié des notes assignerait à Sortes le premier rang; l'autre moitié lui donnerait le troisième rang; il y a alors autant de raison pour qu'il occupe le premier rang que le troisième; on le réduit au second rang. »

Jean Majoris devait être habile vulgarisateur; à des étudiants en Théologie, probablement peu soucieux de Géométrie, il sait présenter sous forme concrète la substance du raisonnement de Nicole Oresme.

Parmi les objections dressées contre la règle qu'il vient de formuler, Jean Majoris rencontre celle-ci : La vitesse d'une roue, c'est la vitesse du point qui se meut le plus vite. Tel était, nous le savons, l'enseignement de Bradwardine, d'Albert de Saxe, d'Heytesbury. Cet enseignement, notre théologien le repousse pour s'en tenir à l'antique opinion du *Liber de proportionalitate motuum et magnitudinum* :

« La meule du forgeron, » dit-il, « se meut avec la même vitesse que le point qui se trouve au milieu de la longueur du rayon de la circonférence; et il en est de même de tout corps entre les diverses parties duquel le mouvement est réparti d'une manière uniformément difforme. »

Les problèmes théologiques ne prêtaient guère à débattre longuement les propriétés des latitudes uniformes et difformes; Maître Jean Majoris en devait discourir plus à plein lorsqu'il traitait de la Physique; ce qu'il en disait, nous le saurons sans doute à fort peu près en lisant les écrits de ses disciples.

L'un de ses élèves les plus marquants paraît avoir été Jean Dullaert de Gand qui, comme son maître et en même temps que son maître, régenta à Montaigu. Là, Jean Dullaert aimait à développer les *calculationes* de Suiseth, au grand ennui de l'élève Louis Vivès.

Que l'argumentation de Jean Dullaert soit souvent fastidieuse, on l'accordera volontiers à Vivès en lisant les *Questions*

sur la Physique d'Aristote que le maître gantois a publiées en 1506[1]. Ces questions, cependant, vont nous apporter de précieux renseignements au sujet des leçons qui se donnaient, à Montaigu, sur les latitudes des formes.

Pour commenter ce qu'Aristote, au troisième livre des *Physiques*, dit du mouvement, Dullaert déclare[2] « qu'il faut examiner diverses questions. Il faut examiner, tout d'abord, si le mouvement est une entité successive réellement distincte de toute chose permanente ; il faut chercher, en second lieu, par rapport à quoi doit être évaluée la vitesse du mouvement local ; en troisième lieu, par rapport à quoi doit être évaluée la vitesse du mouvement d'augmentation ; en quatrième lieu, par rapport à quoi doit être évaluée la vitesse du mouvement d'altération ».

Laissons de côté la première question qui n'a pas trait à notre sujet. Les trois dernières vont constituer un *Tractatus de tribus prædicamentis*, un traité de la vitesse dans les trois sortes de mouvements que reconnaît la Physique péripatéticienne. Si nous ajoutons que ce traité est précédé[3] d'une introduction mathémathique sur les rapports et proportions, nous aurons suffisamment annoncé qu'il va être construit sur le même plan que le *Tractatus proportionum* d'Albert de Saxe.

Des divers chapitres qui composent le petit traité de Mécanique écrit par Albertutius, un seul n'a point ici son analogue ; c'est le premier, celui qui étudie la relation du mouvement avec les causes qui le produisent : Dullaert réserve l'examen de cette question pour le commentaire au VII[e] livre de la *Physique*.

Si l'influence du *Tractatus proportionum* d'Albert de Saxe est bien reconnaissable en la rédaction de notre Philosophe gantois, une autre influence y a, plus profondément encore,

1. Johannis Duillaert *questiones in libros phisicorum Aristotelis*. Colophon : Hic finem accipiunt questiones phisicales Magistri iohannis dullaert de gandavo quas edidit in cursu artium regentando parisius in collegio montisacuti impensis honesti viri Oliverii senant solertia vero ac caracteribus Nicolai depratis viri hujus artis impressorie solertissimi prout caracteres indicant anno domini millesimo quingentesimo sexto vigesima tertia martii.

2. Johannis Dullaert *Op. laud.*, lib. III, quæst. I, fol. sign. fj, col. c.

3. Johannis Dullaert *Op. laud.*, loc. cit., fol. sign. gj, col. c.

imprimé sa marque : c'est celle du *Tractatus de tribus prædicamentis* de Guillaume Heytesbury ; le nom d'Hentisberus, d'ailleurs, apparaît souvent dans les dicussions menées par Jean Dullaert[1] et, parfois, il apparaît tout auprès de celui d'Albertus de Saxonia[2]. C'est l'influence d'Heytesbury, c'est celle du Calculateur, dont le nom est également prononcé[3], qui ont introduit, en l'argumentation du Régent de Montaigu, d'incessants *sophismata* : dressés à titre d'objections contre chacune des opinions entre lesquelles il y a lieu de choisir, ces sophismes et les solutions qui en sont données mettent, en l'examen de la moindre question, une inextricable confusion ; ce sont fagots d'épines qui entravent l'esprit désireux de courir à la rencontre de la vérité.

Dullaert examine d'abord les problèmes relatifs à la distribution du mouvement au sein du sujet. Pour lui, comme pour Albert de Saxe, cet examen se réduit à l'étude du mouvement de translation et à l'étude du mouvement de rotation.

Pour définir la vitesse du mouvement de rotation, il refuse de se mettre du parti auquel Jean Majoris s'était rallié ; revenant à l'opinion de Thomas Bradwardine et d'Albert de Saxe, il veut que cette vitesse soit celle du point qui se meut le plus vite parmi ceux qui appartiennent au mobile. « C'est, » dit-il[4], « l'opinion d'Hentisber, et presque tous les calculateurs la suivent comme subtile. » Elle a surtout donné à Heytesbury l'occasion d'inventer et de résoudre de puérils *sophismata* que notre Gantois se délecte à reproduire. Il est plus heureusement inspiré lorsqu'il emprunte[5] à Albert de Saxe la distinction entre la vitesse des parties du mobile dans le mouvement de rotation et la vitesse angulaire de rotation.

Ce qui mérite le mieux de retenir notre attention, dans le *Tractatus de tribus prædicamentis* dont Dullaert expose les

1. Johannis Dullaert *Op. laud.*, loc. cit., fol. sign. giij, col. b et c ; fol. sign. iiij, col. d ; fol. suiv., col. a.
2. Johannis Dullaert *Op. laud.*, loc. cit., fol. sign. giij, col. a.
3. Johannis Dullaert *Op. laud.*, loc. cit., fol. sign. iiij, col. d.
4. Johannis Dullaert *Op. laud.*, loc. cit., fol. sign. giij, col. c.
5. Johannis Dullaert *Op. laud.*, loc. cit., fol. précédant le fol. sign. hj, col b.

articles successifs, c'est le chapitre consacré[1] au mouvement, rectiligne ou circulaire, difforme par rapport au temps.

Pour représenter les diverses sortes de difformités que le mouvement peut présenter, le Régent de Montaigu use volontiers de figures géométriques qu'il construit en employant la longitude et la latitude comme coordonnées; mais jamais il ne tire parti de cette représentation comme Oresme a conseillé de le faire; jamais il n'en use pour substituer des raisonnements géométriques aux raisonnements arithmétiques sur les degrés d'intensité des qualités; en son livre, comme en beaucoup de textes, manuscrits ou imprimés, publiés auparavant, les coordonnées servent à construire des représentations graphiques; elles ne servent pas à établir une équivalence entre des calculs algébriques et des constructions géométriques, équivalence qui est l'essence même de la Géométrie analytique.

Dullaert ne fait donc pas de Géométrie analytique.

Cela se marque clairement lorsqu'il se propose[2] d'établir « quelques règles qui sont très communes auprès de tous les calculateurs ».

La première de ces règles est ainsi formulée : « Toute latitude uniformément difforme, soit qu'elle commence à un certain degré, soit qu'elle commence à zéro pour se terminer à un certain degré, correspond à son degré moyen. »

En voici la démonstration :

« Je veux dire ceci : soient deux mobiles A et B; pendant une heure, A se meut uniformément d'un mouvement 4, tandis que B se meut d'un mouvement uniformément difforme qui croît de o à 8. Je dis que ces deux mobiles parcourront des espaces égaux, bien que, pendant toute la durée de la seconde demi-heure, B se meuve plus vite que A ; et la raison en est la suivante : Autant B se meut plus vite que A en cette seconde demi-heure, autant A s'était mû plus vite que B en la première. »

Sans doute, la démonstration d'Oresme n'était pas, au fond, plus probante que celle-là; mais combien elle était plus claire,

1. Johannis Dullaert *Op. laud.*, loc. cit., fol. sign. hij, col. a, à fol. sign. iiij, col. c.

2. Johannis Dullaert *Op. laud.*, loc. cit., fol. sign. hij, col. d.

et combien, surtout, mieux orientée vers les idées qui devaient, un jour, éclairer toute la Cinématique!

A la suite de ce qui vient d'être rapporté, Dullaert démontre longuement diverses règles d'une enfantine facilité; ce sont autant d'emprunts presque textuels au *Tractatus de tribus prædicamentis* et aux *Probationes conclusionum* de Guillaume Heytesbury.

Bien des discussions sophistiques trouvent également place en la fin des considérations de Dullaert sur le mouvement local; en ces discussions, imitées du chancelier d'Oxford, le mouvement uniformément difforme est toujours désigné comme le mouvement « *qui uniformiter intenditur vel uniformiter remittitur* »; implicitement, donc, il est admis que ce mouvement est identique au mouvement uniformément accéléré ou uniformément retardé; mais de l'argumentation compliquée de notre Gantois, nous ne voyons pas la notion d'accélération se dégager, comme elle se dégageait des *Regulæ* d'Heytesbury, comme elle s'est précisée par les commentaires italiens; les maîtres italiens ont introduit de l'ordre et de la clarté dans l'œuvre anglaise qu'ils ont analysée; Dullaert en a plutôt accru l'obscurité et la confusion.

Et cependant, Dullaert avait lu ces commentaires italiens ou, tout au moins, le plus récent d'entre eux, celui de Bernard Torni; nous allons en avoir la preuve.

« Nous allons, » dit notre auteur[1], « insérer ici quelques conclusions et, en premier lieu, quatre conclusions de Nicole Oresme *(Orem)*, dont les démonstrations sont très belles et très ingénieuses. »

Il s'agit de ces problèmes où, pendant des temps qui se succèdent en progression géométrique décroissante, le mobile se meut avec des vitesses qui croissent suivant certaines lois.

Des quatre conclusions que Dullaert attribue à Nicole Oresme, les deux premières seules sont de ce maître; les deux autres sont celles que Bernard Torni a imaginées. Même pour celles qui sont d'Oresme, les démonstrations présentées par le Gantois ont la forme arithmétique dont l'Italien les avait

1. Johannis Dullaert *Op. laud.*, loc. cit., fol. suivant le fol. sign. hiij, col. d.

revêtues, non la forme géométrique proposée par l'inventeur. Nous pouvons donc assurer que Dullaert avait lu le *Tractatus de motu locali* de Bernard Torni; mais nous pouvons, en outre, affirmer qu'il n'avait pas lu le *De difformitate qualitatum* d'Oresme; c'est une remarque que nous nous bornons à indiquer ici pour la retrouver en son temps.

Après qu'il a résolu les quatre problèmes empruntés à Bernard Torni, « voilà, » écrit Dullaert[1], « ces quatre conclusions de Nicole Oresme, auxquelles j'en vais ajouter quelques autres. »

Oresme avait considéré des « parties proportionnelles » dont les durées formaient une progression géométrique de raison 1/2; Bernard Torni en avait pris qui eussent pour raison soit 1/3, soit 2/3; le Régent de Montaigu en forme, à son tour, suivant des progressions géométriques qui aient pour raison 1/4, 1/5, 1/6; ce ne sont pas là des généralisations, mais de nouveaux cas particuliers, tout semblables à ceux que l'inventeur avait traités; la satisfaction que Dullaert semble avoir éprouvée en résolvant ces problèmes ne nous donne pas une très haute idée de son génie mathématique.

Nous allons trouver chez un maître portugais qui enseignait à Paris en même temps que Dullaert, chez Alvarès Thomé, une intelligence plus pénétrante de la science des nombres.

P. DUHEM.

(A suivre.)

1. Johannis Dullaert *Op. laud.*, loc. cit., second fol. après le fol. sign. hiij, col. d.

LE GRAND SIÈGE DE GIBRALTAR DE 1782

VU PAR UN TÉMOIN

Le mardi 16 avril 1782, alors que le jour n'avait pas encore paru, on put voir sortir de Valence des personnages peu habitués à hanter les chemins de si bonne heure : une voiture emportait un vieux prêtre et trois chanoines, ses amis, auxquels s'étaient joints deux laïques, dont l'un était trésorier des Rentes royales du royaume de Valence. Au bout d'une lieue environ, les voyageurs atteignirent le bourg de Catarroja où ils s'arrêtèrent : là attendaient trois cavaliers avec des chevaux et des valets. Le vieux prêtre fit ses adieux à ses compagnons qui retournèrent à Valence. Quant à lui, il enfourcha bravement l'un des chevaux et s'en fut avec sa nouvelle escorte du côté opposé. Le voyage qui commençait là devait être long et pénible, car nos gens avaient l'intention de parcourir tout le sud de l'Espagne et du Portugal entre Valence et Lisbonne. A cette époque, malgré l'admirable effort du gouvernement de Charles III, les routes étaient encore rares et mal entretenues, les voitures de poste peu utilisées en dehors des grands parcours; force était donc d'avoir recours à ces petits chevaux résistants et doux, qui sont encore aujourd'hui, dans les campagnes espagnoles, le moyen de transport le plus général et le plus sûr. Il fallait craindre aussi le soleil qui, au printemps, ne laisse pas d'être quelque peu persécuteur en Andalousie, sans compter les mauvaises rencontres et les mauvais gîtes. Et pourtant le vieillard qui était le chef de cette petite expédition n'avait pas craint d'y exposer ses soixante-dix ans, car il était un savant, et il s'agissait d'une question scientifique.

D. Francisco Perez Bayer était son nom. Il nous a donné lui-même les détails qui précèdent dans un journal qu'il a laissé de son voyage : l'original, incomplet, se trouve à la bibliothèque de l'Université de Valence, une copie, qui est complète, en existe à Madrid au département des manuscrits de la *Biblioteca nacional*, ainsi qu'un résumé à la bibliothèque de l'Académie de l'Histoire[1]. D. Francisco naquit à Valence le 11 novembre 1711. Il était sans doute de famille modeste, car il avait fait ses études comme boursier; une fois prêtre, il s'était consacré à l'érudition. Il avait été successivement professeur aux universités de Valence et de Salamanque, chargé de missions à Tolède et en Italie, et avait publié divers ouvrages en latin et en espagnol. C'était un numismate et un collectionneur distingué. Bref, sa réputation était déjà assez grande comme érudit lors de l'avènement de Charles III, et elle lui avait déjà procuré quelques bénéfices. Elle lui valut, en 1762, la place de bibliothécaire royal à l'Escorial. Ce fut lui qui commença à dresser les index des manuscrits latins, espagnols et hébraïques. Puis il devint précepteur des Infants. C'est lui qui devait donner en 1788 la nouvelle édition, enrichie de notes, de la *Bibliotheca hispana Vetus* de Nicolas Antonio (Madrid, 2 volumes). Le goût de l'érudition, qui s'était répandu peu à peu dans la haute société espagnole comme dans la haute société française, avait fait de cet humble ecclésiastique une manière de personnage. Il avait acquis à la cour beaucoup de relations.

Depuis 1775 il jouissait de la dignité d'archidiacre de la cathédrale de Valence, depuis 1781, de celle de chanoine. La même année il avait publié le premier volume d'un ouvrage considérable, *De numis hebraeo-samaritanis,* qui ne devait être achevé qu'en 1790. Or, un de ses amis, le comte del Aguila, érudit et polygraphe sévillan dont l'activité fut universelle, lui avait communiqué des copies d'inscriptions inconnues, pour qu'il les publiât dans son deuxième volume. Bien longtemps

1. Bibliothèque de l'Université de Valence, 88 4-13 (le tome II seulement). Biblioteca nacional Q 320, 321 (*Diario del viaje que hizo desde Valencia a Andalucía y Portugal en este año de 1782*, 2 tomes). Bibl. de l'Acad. de l'Histoire, C 77, 12-25-4. La cote donnée par Muñoz (*Diccionario,* p. 16) et par Gallardo (*Ensayo,* t. II, p. 126) n'est plus exacte. Cf. aussi la *Bibliographie* de Foulché-Delbosc, p. 131.

avant lui, deux érudits du XVIe siècle, Diego Franco et Pedro Valera, avaient signalé des inscriptions semblables dans plusieurs villes d'Andalousie et d'ailleurs. Tout cela obligeait notre savant à étudier les choses de près en vue de son livre. Convaincu que rien ne vaut la vue directe des objets, il avait résolu de faire le voyage, sans avoir égard aux difficultés. Et voilà comment il se trouvait, le 16 avril de grand matin, en compagnie d'un dessinateur et de quelques valets, cheminant sur les grandes routes [1].

Mais s'il avait l'œil ouvert sur les inscriptions et les monuments antiques, il ne le fermait pas pour cela devant le reste. Sa curiosité s'étendait à tout, et c'est ce qui fait çà et là l'intérêt de sa relation pour ceux qui ne sont pas archéologues. Il note avec soin tout ce qu'il voit et tout ce qu'il fait. Il n'oublie jamais de consigner avec une exactitude parfois monotone quand il dit ou entend la messe, à quelle église et dans quelles conditions; il décrit de quelle façon on le reçoit et son manuscrit nous apporte l'écho de ces politesses minutieuses, comme on les aime en Espagne, et comme devait en recevoir de la part d'érudits de village un homme aussi considérable que Perez Bayer. C'est grâce à cette manie de tout noter que notre archidiacre s'est trouvé avoir écrit une relation assez intéressante de l'attaque de Gibraltar par le duc de Crillon, lors du grand siège de 1782. Comme il longeait la côte depuis Gandia, il tomba au milieu du camp franco-espagnol. Il y trouva des amis, des compatriotes, s'y attarda, alla à Cadix et en revint au moment de l'effort suprême. Il nous transmet un écho fidèle des opinions courantes dans l'armée. A le lire on revit toutes les phases de la crise, d'abord l'espérance du début devant les batteries flottantes, puis le bombardement, et enfin l'échec, qui provoqua chez les alliés un profond découragement et de sourdes récriminations. L'absolue sincérité et la

1. Voir sur la biographie et les œuvres de Perez Bayer, outre l'introduction assez courte de son *Diario*, le *Corpus inscriptionum latinarum, t. II. Inscriptiones Hispaniae latinae*, par Hübner, Berlin, 1869, praef. p. XXIII. Voir également le *Diccionario Enciclopedico Hispano-Americano*, aux mots *Perez Bayer*. Voir surtout la bonne notice consacrée à Perez Bayer par Fuster dans sa *Biblioteca Valenciana*, Valence, 1830, t. II, p. 141 à 162. — Perez Bayer fut, après son voyage, nommé en 1788 directeur de la Real Biblioteca de Madrid. Il mourut le 27 janvier 1794.

scrupuleuse conscience de Perez Bayer donnent à son témoignage une très grande valeur et le rendent digne d'être tiré de l'oubli [1].

* * *

Il voyageait assez lentement, examinant en chemin tout ce qu'il rencontrait d'antique. Aussi n'est-ce que le 10 août qu'il parvint dans le voisinage de l'armée. Ce jour-là, après s'être reposée dans l'un des petits postes de cavalerie que l'on destinait à assurer la transmission des dépêches royales, notre expédition archéologique arriva à San Roque. C'était une petite ville assez moderne, peuplée après la prise de Gibraltar en 1704 par des Espagnols émigrés. Elle était alors pleine de monde par suite de la proximité du camp et de l'arrivée imminente du comte d'Artois, frère du roi de France. D. Francisco eut beaucoup de mal à rencontrer un gîte : enfin, grâce à une lettre de recommandation, il trouva chez un notable du lieu un lit dans une chambre qu'occupaient déjà deux officiers. Malgré l'incommodité de l'installation et une attaque d'influenza [2] qui

1. Voici les autres sources qui permettent de contrôler les assertions de Perez Bayer ou d'éclairer son récit : *Description historique et topographique de la montagne, de la ville et des fortifications de Gibraltar avec un détail de la baie et du détroit et aussi des endroits qui peuvent contribuer à l'attaque et à la défense de cette place.* Paris, 1782, in-8°. *Mémoire pour servir à l'histoire du siège de Gibraltar* [par le chevalier Lemichaud d'Arçon], Madrid, 1783, in-8°. *A journal of the late and important blockade and siege of Gibraltar from the twelf^th of September 1779 to the third day of february 1783, by Samuel Ancell, 3rd edition,* Edinburgh, 1786, in-8. *A history of the late siege of Gibraltar with a description and account of that garrison from the earliest periods, by John Drinkwater*, London, 1786, in-4°. J. Baudry, *Étude historique et biographique sur la Bretagne à la veille de la Révolution à propos d'une correspondance inédite (1782-1790)*, Paris [1905], in-8°, t. I, p. 55 et suiv. (Lettre de M. de Bélizal, officier français, à sa femme, 17 sept. 1782). *Mémoires militaires du duc de Crillon*, Paris, 1791. *Mémoires du duc des Cars,* Paris, 1890. — On trouvera un récit complet du siège, où sont utilisés les documents des archives espagnoles, et une liste des brochures du temps dans l'*Armada española* de Fernandez Duro, t. VII, ch. XVII et app., et dans le *Reinado de Carlos III* de Danvila, t. V.

2. Cf. Drinkwater, p. 253 : « About this time (august 1782) a species of influenza made its appearance on board the frigates in the mole, and soon communicated with the garrison. Its general symptoms were suddenpains accompanied with a dizziness in the head; though others were affected in a different manner. For several days near a hundred men were daily taken to the Hospital; but bleeding, and a night's rest, usually removed it. It was attributed, at this time, to the extraordinary heat of the atmosphere, which was unusually warm, owing to the prodigious fires

le tourmentait depuis quelques jours, il dut se contenter de cela. Le lendemain il alla voir au camp un officier de son pays, D. Ventura Caro, qui dans la suite lui facilita grandement son séjour. Ce fut là qu'il eut pour la première fois la vue de la place :

Ví y toqué casi con la mano la plaza. Vi los reductos y baterias, en el antojo aun la gente. El peñon y ciudad de Gibraltar, en que hoy estan puestos todos los ojos de la Europa, es el objeto mas grato á la vista que puede figurarse; pero por otro lado el mas espantable y horrorozo, al ver que naturaleza y arte parece que hayan conspirado á fortificarle para hacerle theato (*sic*) de grande efusion de sangre, sino nos mira Dios con ojos de piedad, lo que deve ser toda nuestra confianza. Desde la tienda del señor Ventura, que está en el sitio que llaman *Buena Vista*[1] contigua á la casa en que está alojado el duque de Crillon, se ben el Peñon y la Plaza hacia oriente en la figura que muestra el papel adjunto (manque sur la copie). Por el frente hacia el medio dia se descubren los montes de Africa y la Sierra que llaman de Bullones[2], la mas elevada de toda aquella Cordillera, la plaza de Zeuta y algo hacia Poniente la embocadura del Estrecho; y últimamente hacia poniente al pueblo de Algeciras, dexando al parecer al mar cerrado entre los montes referidos como si fuera un estanque.

D. Ventura, pour lui faire les honneurs du camp, voulut le présenter au duc de Crillon. Ici se place une assez jolie anecdote que raconte avec une naïve bonhomie Perez Bayer :

Me dixo que yo iba hecho un tunante. Conocia yo a Su Exª desde Madrid y lo habia visto y hablado varias veces en Palacio. Respondí á D. Ventura que yo por la misericordia de Dios tenia con que hacerme un vestido brillante : que no iba roto ni manchado, pero que quarenta años havia que no usaba de seda, y que un eclesiástico no devia parecer mal por ir modesto. Replicóme con que en todas partes se juzgava de los sugetos segun la exterioridad y mas los Franceses; que mañana vendria el conde de Artois, y como me havia yo de presentar á la hora de corte? Dexéme persuadir, vino el señor maestro tailleur,

made by the Spaniards on the neighbouring hills, and the stagnant state of the air : but we have since learned that it was universal over Europe; and we had reason, at that time, to think the enemy were not less affected by it. » Perez Bayer rapporte qu'on croyait cette épidémie originaire de Russie.

1. La colline de Buena-Vista est située au fond de la baie d'Algéciras, à peu près vers le milieu. Elle domine assez bien tous les environs.

2. Énorme massif montagneux qu'on appelle aussi le Djebel Mousa et qui domine les environs de Ceuta.

tomóme la medida, y a otro dia me puso como nuevo y me enseñó a atarme las rodillas con las que se llaman *charretaras*, cosa que no habia usado en mi vida. Huvieron para eso de comprarse hevillas que yo no tenia, medias de seda, y lo que se llaman cabos. Si no huviera estado yo, como estaba, enfermo, huviera consentido en que me havia quitado diez años de encima.

Le même jour après le repas et la sieste, il alla voir l'atelier où se préparaient les matières explosibles. Voici ce qu'il nous en dit:

Alli ví maravillas del ingenio humano para arruinar y destruir á los de su especie, pólvora de azufre, alquitran, betunes; unos que cargavan bombas, otros granadas, otros que disponian materiales, repuestos y almacenes en gran copia, todos tan asquerosos y hediondos como en un campo y en tales oficinas; pero todos alegres y contentos. Acompañóme D. N. Ripoli, capitan agregado o destinado á aquel departamento, natural de Nápoles, el que tenia alguna noticia de mi y me hizo mil honras. Disparóse en mi presencia una espoleta de bomba y se hicieron otras pruevas.

Il logeait toujours à San Roque, et, tous les matins, il se rendait au camp pour voir ses amis. Les opérations militaires n'étaient guère actives, car on attendait l'arrivée du comte d'Artois et l'achèvement des batteries flottantes pour frapper le grand coup. Des heures, des journées entières passaient sans qu'on entendît un coup de canon. Le lundi 12, Perez Bayer note la capture d'un navire anglais:

Solo á lo lejos se oyeron tiros, y como se averiguó despues, fueron de unos barcos del patron o capitan Badia contra un bergantin ynglés que los dias antes havia entrado en Gibraltar, y en la antecedente noche, se havia escapado la vuelta de Levante, el qual ultimamente [se] rindió y apresó delante de Oran; y en el se cogieron pliegos por donde se supo que el governador de Gibraltar y la guarnicion estaban muy confiados de que con las balas rojas incendiarian nuestras baterias flotantes, suponiendolas forradas o revestidas de corcho, y que habia el governador echo esperiencia de ello y le havia salido bien. Lo que se oyó este dia y el antecedente en la plaza con gran frequencia fueron barrenos, y los ynteligentes decian que eran cuevas que se socavaban para resguardarse de las bombas y hornillos que volavan[1].

1. Ces galeries, qui existent encore, sont creusées dans la paroi de rocher à pic qui constitue la face nord du rocher de Gibraltar.

Bien qu'il fût tous les jours plus faible et plus malade, la curiosité l'emportait toujours chez Perez Bayer. C'est ainsi qu'il voulut visiter le parc d'artillerie :

Fuí despues al parque de artilleria que esta entre la tienda de D. Ventura Caro y la línea[1] un quarto de legua de uno y otro extremo. Es cosa magnífica. Inmensa cañoneria, morteros, obuses, bombas, granadas, sacos de tierra, salchichones y otras máquinas. Presentéme al señor conde Lasci á quien conocí y traté, antes que fuese a Suecia, en el quarto del señor D. Ricardo Wall. Hizome mil honores. Dixome que no podia acompañarme, pero que me daria sugeto de satisfaccion que me enseñase sin reserva quanto huviese digno de verse. Me dio en efecto á mi paisano y muy antiguo amigo D. Antonio de Arboreda, teniente coronel creo de artilleria, en cuyo cuerpo se crió desde que entró desde muchacho en el servicio, y es hombre de 66 años y de grande inteligencia y práctica. Enseñóme quanto alli havia que ver, y lo que mas estimé, hablamos solos y con toda confianza. Ví que la tenia del feliz succeso del meditado ataque de la plaza, si no lo interrompia la armada ynglesa ; lo mismo havia manifestado poco antes el conde Lasci en nuestra conversacion, aunque non tan francamente. Uno y otro me consoló mucho. Mostrome Arboreda las baterias que el enemigo tenia [en la] cresta y el picacho del monte sobre un gran fuerte que llaman el Pastel[2]. Veianse desde allí perfectamente y me dixo : « Señor paisano todas estas baterias al segundo dia de fuego ya no nos responderan. » Y añadia : « Y no digo á pocas horas de fuego por no parecer que me lisongeo. » Tuve gran gusto en oirle.

Le mercredi 14, Perez Bayer alla visiter le logement du comte d'Artois. Le prince arriva le 15.

Este dia llegó al campo el conde de Artohis *(sic)*. Antes de comer visitó la línea : comió alli mismo, digo en el campo, en la casa del general duque de Crillon. A las cinco y media de la tarde se volvió á San Roque. Nada mas supe de este dia sino que en su noche para el día 16 se empezaron los nuevos trabajos de la línea, proyectados y mandados para la noche antecedente, pero suspendidos con motivo del aviso de la próxima venida de su Alteza, de lo que hablaré despues.

1. La ligne des retranchements franco-espagnols barrait l'isthme de sable qui rattache Gibraltar à la terre ferme, à peu près vers le milieu.

2. Les Français l'appelaient le *Pâté* ou la *Tour ronde*. C'était un ouvrage antérieur de la place au pied de la face nord du rocher. Il en sera souvent question dans le cours du récit de Perez Bayer, car c'était le principal ouvrage à enlever dans une attaque de terre. Au-dessus du Pâté, sur le rocher même, s'étageaient une série de redans et d'ouvrages destinés à l'appuyer jusque vers le milieu de la montagne.

L'arrivée du comte d'Artois, en effet, marque une recrudescence d'activité dans les opérations du siège. Le 16 au matin, en arrivant au camp, Perez Bayer rencontra l'un des officiers avec lesquels il avait dîné chez son ami D. Ventura. Il lui dit qu'on avait fait pendant la nuit, sans avoir été remarqué de la place, un épaulement de 750 pas qui permettrait à la troupe de se tenir et de travailler à couvert. Cet épaulement achevait de couper la langue de terre qui unit le rocher de Gibraltar au continent; on en avait déjà construit une grande partie du côté ouest, et c'était là qu'étaient les batteries chargées de canonner la place, mais il restait à continuer l'ouvrage vers l'est et c'était ce qu'on venait de faire. On devait établir à l'abri de cet épaulement une ou deux nouvelles batteries [1]. A la suite de ce coup de collier la troupe se reposa pendant la nuit du 16 au 17, mais la nuit suivante on recommença à travailler pour renforcer les nouveaux ouvrages et y mettre des revêtements. Cette fois la place fit un feu continuel contre les travailleurs, ce qui fit passer à notre archéologue une fort mauvaise nuit. Il écrit à la date du dimanche 18 août :

Como dos horas antes de amanecer me levanté, y desde un corredor de la Ecelequia que mira al campo y al Peñon, estuve viendo las luminarias de tiros, granadas y carcasas que arrojaba la plaza sobre el espaldon nuevo. Venia primero la carcasa (?) para descubrir nuestra gente : seguian los cañonazos y granadas; objeto sumamente grato á la vista sino fuese tant fecondo de muertes y estragos, y los temiese yo en nuestra gente.

1. Drinkwater raconte (p. 253) que les Anglais virent le 15 un officier général, qu'ils supposèrent être le duc de Crillon, qui visitait les ouvrages avancés. Ils supposèrent plus tard que c'était pour reconnaître les travaux à exécuter. Ils furent en effet très étonnés le lendemain de voir le nouveau retranchement. Il comprenait un épaulement d'environ 500 yards et un chemin couvert d'environ 1,300 yards qui, traversant l'isthme de biais, réunissait le nouvel épaulement situé à l'est et l'entrée des lignes située au nord-ouest. Le chemin était protégé par des gabions et des fascines. L'épaulement était constitué uniquement de sacs de sable formant un abri de 10 à 12 pieds de haut. Drinkwater qualifie ce travail de « a most stupendous work » (cf. aussi Ancell, p. 207). Les Anglais supposèrent qu'on avait dû y employer 10,000 hommes, ce qui leur fut confirmé dans la suite par des officiers espagnols. Ce qui est étonnant, c'est que les 10,000 hommes, travaillant à 800 yards de la garnison, n'aient pas été soupçonnés. La nature du terrain — du sable presque pur — explique en partie ce fait.

Cependant Perez Bayer ne voulait pas trop s'attarder à San Roque. Ce même dimanche 18 août il partit pour Algeciras. Il se trouva là en face de Gibraltar, qu'il vit sous un autre aspect, et il resta encore quelque temps dans ce village, où il eut autant de mal à trouver un gîte qu'à San Roque. Son premier soin fut de s'enquérir des effets du feu de la nuit. Il rencontra justement un jeune officier, fils d'un de ses compatriotes, qui revenait de la ligne, et qui lui dit qu'il y avait quatre morts et sept blessés. Il apprit aussi que le comte d'Artois devait venir le jour même vers midi visiter les batteries flottantes qu'on achevait de construire à Algeciras. Voici comment il décrit cette visite :

En efecto como á las diez de aquella mañana, se embarcó S. A. en Puente-Mayorga (que es un pequeño muelle que hay frente del campo). Desde que entró en el mar le saludó con 21 tiros el navio San Ysidro y unas fragatas y otros buques de guerra que hay allí dando fondo, y successivamente otros barcos esparcidos por toda aquella ribera. Fuése acercando á Algeciras, y le hizo el mismo saludo la fragata comandante que monta D. Buenaventura Moreno y otra fragata y los javeques y varios buques armados que allí havia y últimamente una de las baterias flotantes, o navio empalletado, que así lo llaman, el qual disparó sus veinte y un tiros inmoble *(sic)*, como si fuese un baluarte; observélo con el mayor cuidado, por que estava en un mirador á tiro de fusil del tal navio. Llegó a el Su Alteza y entró, y dicen lo visitó todo con mucho cuidado y que le pareció bien, y de allí se fue S. A. á la fragata comandante donde comió. El navio, quando hizo esta maniobra, estaba separado de los demas empalletados, y, concluida, se incorporó con ellos con gran desembarazo, como pudiera cualquiera otro navio. A las cinco de la tarde de aquel dia, bolvió S. A. a embarcarse en su falua. Saludaronle las fragatas y barcos de guerra con siete tiros y lo mismo los que havia en la ribera, y quando llegó á Puente Maiorga el navio San Ysidro y demas barcos que estan alli apostados; pero esta no fue triple, sino simple salva, esto es de siete tiros. Dicen que aquella noche durmió S. A. en San Roque.

Perez Bayer avait encore rencontré des amis à Algeciras, un nommé D. Juan de Lima et son fils, jeune ecclésiastique qui lui servit de guide; le jeune marquis de la Romana, fils d'un officier tué peu de temps auparavant dans les opérations

contre Alger, et dont il connaissait beaucoup la famille[1]. Le *marquesito*, comme il l'appelle, était alors sur la frégate commandante et devait embarquer sur l'une des batteries flottantes lorsqu'elles seraient terminées. Il alla le voir sur sa frégate avec D. Juan de Lima et son fils, et le marquis les emmena visiter une batterie flottante. Voici ce qu'il écrivit sur cette visite :

Vimos la andana o batería alta y baja muy á nuestro placer. Ambas estan muy desembarazadas y bastante altas de techo. Medí lo grueso del costado por la parte donde está la bateria; tiene cinco palmos y algo mas; consta de varios palos o maderos cruzados entre sí. Suvimos á la cubierta que es manera de una barraca o lomo de asno. Está revestida o forrada de cueros de vaca crudos, y por cima de ellos corren á lo largo del buque, como de tres en tres palmos, unos cables muy gruesos que sugetan los cueros contra la tablazon de la cuvierta, y al mismo tiempo sirben de escalera para subir y correr libremente por la cubierta, y acudir á quanto pueda ocurrir, y dixeron que para atajar los incendios, subiera continuamente agua con bombas, y correra por un canal que nos enseñaron, y tambien los veintelatorios para disipar el humo. A mi me pareció que havria como quatro o cinco de aquellas baterias acabadas, aunque en todas, y aun en la misma de donde salimos, se estaba trabajando. Hoi domingo primer dia de Setiembre, en que esto escribo en Cádiz, oigo decir que el dia 28 de Agosto se estavan concluiendo la *Begoña* y la *Pastora* (que es la que mandara el señor Moreno y en que irá el marquesito de la Romana) y que son las únicas que faltan. De vuelta vimos de paso las barcas cañoneras y bonvarderas, invencion del Señor Barcelo, adoptada por los Yngleses mismos, que han construido algunas á su imitacion para su defensa, despues de haver experimentado los daños que los causavan. La virtud es premio de si misma[2].

1. D. Pedro Caro y Sureda, marquis de la Romana, était né en 1761, à Palma. Il devait s'illustrer plus tard comme officier de terre pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Il combattit contre la France sur les Pyrénées de 1793 à 1795, puis fut commandant général en Catalogne en 1800, et commandait en 1808 le contingent espagnol qui avait été envoyé en Poméranie, lorsqu'éclata l'insurrection de l'Espagne. Ramené dans la Péninsule avec ses troupes par une escadre anglaise, il fut l'un des généraux de la guerre de l'Indépendance. Il mourut en 1811.

2. Les batteries flottantes étaient constituées par de vieux vaisseaux de charge aménagés. Extérieurement elles présentaient du côté de l'ennemi l'aspect d'une maison flottante dont le toit était à double pente, traversé en certains endroits par les mâts, et dont les fenêtres étaient les embrasures des canons. L'autre côté était dépourvu de protection (voir la gravure dans Drinkwater). D'après leur inventeur le chevalier d'Arçon, ces batteries étaient insubmersibles et incombustibles. La carène était en effet cuirassée par une telle épaisseur de bois que les plus gros canons ne

Le mardi 20, après une nuit troublée par le feu continuel de la place, Perez Bayer partit de bonne heure pour Tarifa et Cadix. Il régnait un brouillard assez épais et il ne put voir les lueurs des salves d'artillerie. Dans tout le pays entre Algeciras et Tarifa, il trouva une activité énorme : les montagnes étaient peuplées de bûcherons et de charbonniers employés à ravitailler l'armée en charbon et en bois de construction pour les batteries flottantes[1]. Le 24 il était à Cadix. Là il put enfin se reposer de ses fatigues et se remettre de l'indisposition qu'il avait traînée courageusement sur tant de chemins. Pourtant la ville ne lui plut guère : elle lui parut convenir peu, par son luxe et la cherté de la vie, à un ecclésiastique, et il se préparait à la quitter, quand il reçut le 2 septembre de son ami D. Ventura Caro une lettre l'informant que toutes les batteries flottantes et les batteries de terre étaient terminées, ainsi que presque toutes les canonnières. Il lui annonçait l'attaque décisive pour le 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge, et il l'invitait à revenir au camp pour assister au grandiose spectacle de la chute de Gibraltar. Perez Bayer partit donc le 5 septembre, et le 6 il était à Algeciras, où il logeait chez D. Juan de Lima. Le village regorgeait de monde, car il était venu des environs et de toute l'Andalousie une foule énorme

pouvaient la percer. Contre les boulets rouges, d'Arçon avait inventé un dispositif ingénieux qui faisait circuler l'eau par le moyen de pompes et de conduits dans toutes les parties exposées au feu. L'eau devait imbiber le bois de telle façon que les boulets rouges s'éteindraient d'eux-mêmes. Des matières spongieuses étaient disposées entre les bordages pour emmagasiner l'humidité. (D'Arçon, *Mémoire*...).

1. On construisait les batteries à Algéciras et à cette date on activait beaucoup les travaux. D'Arçon rapporte que le projet des batteries flottantes ne fut adopté qu'en février 1782, et qu'on ne commença le travail qu'à la fin de mai, par suite de la difficulté de rassembler des bois. Or, le mois de septembre était considéré par les marins comme le meilleur moment pour une attaque décisive. Le travail se ressentit de cette hâte. Le 27 septembre, date fixée pour l'attaque, il y avait encore trois des plus grandes batteries inachevées ; les autres étaient terminées plutôt en apparence qu'en réalité. Heureusement le vent se leva de l'est, ce qui empêcha d'approcher de la place et donna aux ouvriers le temps d'achever en gros ce qui restait à faire. Vers la fin d'août, alors qu'on n'avait pas terminé les travaux, on chargeait déjà les munitions et on disposait les agrès. Le calfatage était défectueux, et lorsqu'on tenta de faire fonctionner le système de circulation de l'eau, l'humidité transpira vers l'intérieur et mit en péril les poudres. On boucha donc les conduits intérieurs, et on résolut de se borner, pour défendre les batteries contre les boulets rouges, à un arrosage superficiel. Ce défaut de construction fut une des causes principales de l'échec des batteries flottantes. On le constata cinq jours après la visite du comte d'Artois.

pour voir prendre Gibraltar. Le lendemain 7, veille du combat, il alla revoir tous ses amis, et entre autres le jeune marquis de la Romana à bord de la *Junon* sa frégate. Il devait, ainsi que son chef D. Buenaventura Moreno et le second D. N. Ortega, combattre à bord d'une batterie flottante. Perez Bayer les trouva très calmes. Il dit à la Romana qu'il se tiendrait au camp dans la tente de D. Ventura Caro jusqu'à la fin de l'attaque; s'il avait besoin de lui, il pourrait l'y faire chercher à n'importe quelle heure et pour n'importe quel motif. Puis il se sépara de lui avec émotion. Il y avait encore à Algeciras trois batteries flottantes qu'on achevait en toute hâte; les sept autres étaient déjà à leur poste à Puente-Mayorga. Après une dernière visite à l'une d'elles que devait monter la Romana, la compagnie alla déjeuner chez D. Barcelo[1]. Pendant le repas, les commentaires allèrent leur train: tout le monde avait confiance. On assurait que l'escadre franco-espagnole était à Cadix, et que l'après-midi ou le lendemain elle entrerait dans la baie d'Algeciras. On disait qu'on avait demandé des pilotes pour l'y diriger. On ne doutait pas qu'un cordon de 40 navires de ligne, joints aux 9 qui étaient en face de Puente-Mayorga, ne décourageât la garnison de la place. Barcelo se bornait à ajouter: « Si les vents nous favorisent ou ne nous sont pas contraires. »

Nous avons résumé jusqu'ici les notes de Perez Bayer en citant textuellement les passages les plus intéressants. Il y a en effet beaucoup de longueurs et de détails inutiles dont la suppression importe peu. Mais à partir du 8 septembre, jour prévu tout d'abord pour l'attaque décisive[2], les opérations militaires deviennent véritablement actives, et le journal de notre voyageur mérite d'être reproduit en entier. Il constitue

1. Officier espagnol qui avait eu l'idée de fixer sur des barques des canons et des bombardes pour aller inquiéter la garnison de près et seconder le feu des batteries flottantes.

2. Dès le 7, Perez Bayer fut informé que l'attaque n'aurait pas lieu dans la nuit du 7 au 8, ni même dans la journée du 9. Cependant cette nuit-là la place fit un feu incessant. Perez Bayer nous raconte qu'étant au lit, il essayait de réciter des *Pater* dans les intervalles des coups, mais il n'arrivait pas à les finir avant la détonation suivante. Drinkwater (p. 259) nous donne la raison de ce feu. Les Anglais avaient vu des lumières et des signaux à peu de distance d'une des deux digues, le Vieux Môle; ils avaient supposé que les Espagnols profitaient de la nuit pour faire des sondages. La manière dont s'exécuta l'attaque justifie pleinement cette hypothèse.

un récit continu de la grande attaque de Gibraltar, qui devait mettre fin au siège et amener la prise ou la capitulation de la ville. L'échec de cet effort considérable eut une influence capitale sur l'issue des opérations, et prépara l'abandon d'une entreprise où l'Espagne avait mis toutes ses espérances. Voici textuellement ce que dit Perez Bayer :

Domingo 8, dia de la Natividad de Nuestra Señora.

Havia yo dormido bien poco en la noche antes deste dia por el estruendo de los tiros a que estava poco acostumbrado y me dispertaban. Por la mañana me dormí de muy buena gana, pero me dispertó un furioso estruendo de cañonazos. Figuréme que podria ser haver las esquadras combinadas llegado á Algeciras. Levantéme, tomé mi capote, abrí una ventana (serian como las siete) y ví como que ardia el peñon de Gibraltar. Disparava á un tiempo las baterias de la puerta de tierra, los muelles nuevo y viejo, el Pastel, y toda la serie de baterias que hay colocadas sobre, como por escalera, hasta lo alto del que llaman Picacho[1], balas rojas, bombas, carcasas incendiarias, contra el espaldon contiguo de nuestra línea á fin de abrasarlo.

Prosiguió el fuego con igual furia bien dos horas largas, sin que de nuestras líneas se les respondiese[2]. A eso de las ocho, se vieron pasar hacia poniente dos buques grandes, y huvo quien creyó fuesen el navio de guerra el Triunfante y una fragata, que havian hido hacia Tortosa y puerto de Alfaques á conducir un comboy de Cataluña que trae bombas, cañones, valas, etc... Yo me puse á rezar mi oficio para hirme á decir misa. Fuime á la pequeña Yglesia del hospital (un quarto de legua de mi alojamiento, y por mil cuestas y barrancos) cuidada por padres capuchinos. Tratáronme mucho vien, cedióme su vez el Religioso que estava en turno para decir misa, aunque yo le dixe una y otra vez que esperaria, que no tenia prisa. Obligóme cortesana-

1. La Porte de Terre, comme son nom l'indique, ouvrait sur l'isthme qui rattache au nord Gibraltar à la terre ferme. Le Vieux Môle et le Môle Neuf sont deux digues qui s'avancent dans la baie, et situées la première au nord-ouest, la seconde au sud-ouest de la place. Les batteries dont parle ici Perez Bayer sont celles qui s'échelonnaient sur toute la hauteur du rocher au nord pour appuyer le *Pâté*.

2. Drinkwater dit que le silence des Espagnols dura *près d'une heure* et non pas deux heures. Les Anglais l'attribuèrent à ce que les ouvrages étaient encombrés par du matériel ou à ce que les munitions ou les ordres faisaient défaut. Ce duel d'artillerie dura toute la journée : deux batteries espagnoles et une grande partie de la parallèle furent brûlées avant la nuit. Il y a là-dessus quelque divergence entre Perez Bayer et Drinkwater.

mente a que admitiese. Dixe mi misa : combidaronme á tomar chocolate y no huvo expresion que no debiese á estos buenos religiosos á quienes quedé muy agradecido.

Volvíme á mi alojamiento. Proseguia con igual furia el fuego de la Plaza. Veianse rebentar por el aire algunas bombas, otras caer en el mar; de lo que nos alegravamos por el ningun daño que hacian. Quando las veiamos caer o acercarse á la línea, nos ponian en cuidado. Quando llegué á mi alojamiento comenzaron á hacer fuego contra la Plaza las baterias viejas de nuestra línea, y no dejava de conocerse u observarse alguna lentitud en las de la Plaza, especialmente en las que estan en la cresta del Picacho sobre el Pastel. El objeto del governador Elliot fue incendiar parte de nuestro espaldon con las bombas, carcasas incendiarias y balas rojas. Logrólo en parte, pues se incendió un reducto contiguo, llamado de Maon, inútil por su construccion. Duró el fuego de la Plaza todo el dia. Huvo en el de nuestra parte 12 Franceses muertos y 32 heridos, y Españoles 3 muertos y 27 heridos. Huvo en esto alguna variedad, y se aseguró eran algunos mas los muertos de ambas naciones; y que llegarán en todo á 30 y los heridos á 66[1]. Un soldado ynglés cayó con su uniforme y armas de lo alto del Picacho, 360 y mas varas. Esta mañana se tuvo noticia de haver nuestros barcos apresado una fragata ynglesa. Las gentes añaden á esta noticia cierta que venia á Gibraltar con tres mil bombas y que es de parte de 32 cañones : la segunda y tercera parte puede tambien ser cierta, pero aun no se ha confirmado. Dixeronme sugetos inteligentes que se habian disparado este dia de una y otra parte quatro mil tiros, y yo lo escribí asi á Valencia; pero hoy se[ha] hablado sobre mesa con mayor reflexion por personas de grande experiencia, y han concordado en que no bajaron de seis mil. Desde el anochecer cesó enteramente el fuego de la Plaza. Durante la noche desde las diez hasta cerca del amanecer, de quarto en quarto de hora, se ha ohido un cañonazo : yo, que [he] estado dispierto casi toda ella, he contado hasta veinte y quatro. No ha ocurrido mas novedad.

Lunes 9.

Este dia á las cinco y media de la mañana, rompió el fuego de nuestras baterias antiguas y modernas de tierra. Dispararon primero cinquenta y seis morteros y se cruzaban por el ayre en arco las bombas, lo que hacia un objeto muy agradable á la vista. Despues ciento y quince cañones. Parecia el estruendo un trueno continuado. Cubrióse luego la plaza y el peñon de una nube muy densa de humo. Prosi-

1. Drinkwater donne 140 hommes tués et blessés de la brigade française, d'après ce que les Anglais surent plus tard.

guió el fuego con igual furia algunas tres o quatro horas sin que la Plaza haya disparado ni si quiera un tiro. Tambien a continuado el fuego todo el dia y aun despues de haber anochecido, pero no con tanto teson[1]. Ha soplado y aun continua un recio Levante, el qual impedia que diez nabios que havia delante de Algeciras se apostasen junto á la punta de Europa[2], y hiciesen por aquella parte alguna dibercion; hicieron los navios varias tentatibas, y despues de algunos bordos tomaron su rumbo hacia dicha punta. Haviamos visto señales y gallardetes en la vigia de Levante e ignorábamos lo que significarian. Despues bimos que el mas abanzado de los diez navios mucho antes de llegar á tiro de la Plaza disparaba; y eso nos hizo observar un pequeño barco que se esforzaba á entrar en la Plaza y estaba ya tan cerca de ella que parecia imposible cortarle. Dudóse si queria salir y huvo algunos que fueron de ese parecer; y añadian que hiria cargado de efectos de los judios, antiguos vecinos de Gibraltar, para trasladarlos a Africa. Pero el efecto mostró que venia dirigido á la Plaza y que ha burlado la diligencia de los encargados de cerrar el paso, en lo que, si oí contestar á los ynteligentes, es que el barco procedia de la parte de Levante, por que si viniera de Poniente le huvieran obserbado y perseguido en el Estrecho nuestros barcos. El de que hablamos entraria o llegaria al muelle nuevo de la Plaza á eso de la una y media.

Comimos y los navios havian tomado su altura para revolver sobre la punta de Europa, como lo executaron; pero esto necesitó de algun tiempo. Quando yo disperté de un rato de siesta, ya estavan formados en línea; pero decian algunos de los espectadores que se havian colocado á demasiada distancia. Batieronse por mas de hora y media con la artilleria de los fuertes de Punta de Europa: y entonces bolbieron á unirse y permanecieron allí hasta que con la espesa niebla se ocultaron. Entre tanto que andaba esto en la Punta de Europa, nuestras baterias doblavan sus fuegos de bombas y cañonazos contra el Pastel y las baterias superiores. Del Pastel no ví responder, sino con un cañonazo, y poco mas hicieron las demas baterias: señal de que las habria maltratado[3] mucho el fuego de la mañana y del dia, y aun se vió arder por mucho tiempo uno de los ramales de comunicacion contiguo al picacho, al cual incendió una de nuestras bombas.

Mientras nuestros navios se batian con los fuertes de Punta de Europa, vimos salir de junto á Puente Mayorga una como procesion de

1. Drinkwater note que la canonnade du 9 fut peu meurtrière, sauf vers le nord et l'ouest où il y eut un peu plus de pertes. Les troupes s'étaient probablement terrées dans les casemates : c'est ce qui explique que la place ne répondit pas.

2. La pointe d'Europe se trouve à l'extrémité sud du rocher de Gibraltar. L'attaque de la pointe d'Europe par les vaisseaux de ligne devait appuyer une attaque des chaloupes canonnières contre la place.

3. L'assertion citée plus haut de Drinkwater détruit cette hypothèse.

pequeños barcos, uno tras otro, todos uniformes. Enderezaronse á la Plaza, y pusieronse como á trescientas toesas del muelle nuevo. Eran estos barcos las famosas lanchas cañoneras, invencion del señor D. Antonio Barcelo, de quien hablé no ha mucho, adoptada y con grande elogio por los Yngleses mismos. Presentaronse con grande desembarazo delante del muelle y murallas, hizo cada uno su descarga por tres, quatro, mas vezes, y cada vez se acercavan mas. Correspondióles la Plaza con muchos tiros; y se vehian saltar las valas por el agua á doblada distancia de la en que estaban de ella los barcos. A mi me espantava el ver que quatro barquichuelos, que parecian unas sabandijas en el mar, pudiesen ocupar la atencion, y aun dar cuidado, y hacer que se precabiese contra ellos una plaza de las mas respetables de Europa. Duró este mutuo saludo larga hora y media, con gran gusto de quantos lo extabamos mirando. Suspendióse por poco tiempo el fuego[1], y al anochecer se volvió otra vez á el con igual determinacion que la primera, aunque no duró tanto tiempo y correspondió tambien la Plaza.

En la noche de este dia 9 (en que esto escribo) hasta ahora que son las diez, nuestras baterias de tierra han hecho algun fuego contra el Pastel y demas baterias inmediatas á nuestra línea; y han sido, aunque muy lentamente, correspondidas de las de el Picacho y otras inmediatas. Oiré con cuidado lo que succederá en el resto de la noche y lo continuaré, queriendo Dios, en mi diario el

Martes 10.

En la noche y el Lunes para el Martes 10 hicieron nuestras baterias de tierra un fuego continuo de cañones y bombas contra el Pastel y demas baterias enemigas. El ruido continuo hacia que me pareciese á mí (que estava en la cama) unos mazos de batan o martinete de alguna fragua o herreria. Al amanecer, ví acordonados nuestros navios frente de la Punta de Europa, pero no disparaban. Despues se ocultaron con la broma y con estar la mañana turvia. A las 8, se supo como en las cañoneras que ayer tarde se presentaron y obraron contra la Plaza, huvo 6 hombres muertos, tres en la del numero 4, y otros 3 en la del numero 9, y entre ambos quatro heridos. A las ocho y media, vino de Algeciras D. Antonio Barcelo, llamado segun dicen del general duque de Crillon, lo que ha dado lugar á que las gentes discurran. Como á las nueve, se descubrieron otra vez nuestros navios (menos uno que se quedó á reparar en Algeciras); á las nueve y media volvieron á disparar contra la Punta de Europa que les cor-

1. Drinkwater assure que deux canonnières furent gravement atteintes et que c'est ce qui provoqua un mouvement de retraite en grand désordre.

respondió con sus fuegos. Duró la fiesta poco mas de una hora: despues de lo qual volvieron á incorporarse y en deresar *(sic)* hacia Algeciras[1]. Estoy viendo esto que escribio *(sic)* desde mi alojamiento cerca del medio dia.

Comimos, dormí un poco de siesta, desocupéme de mi oficio. No huvo esta tarde novedad. Los navios fondearon en Puente Mayorga; nuestras baterias de tierra hicieron un fuego lento. Aun mas la Plaza, que, hasta que quiso anochecer, no disparó un tiro siquiera. Despues, muy poco hasta esta hora (son las ocho). Aseguran todos ser grande el estrago que ha causado nuestro fuego en las baterias enemigas, especialmente en las del Paster de Ulyses, la Herradura, la Carlota o Carolina, y en los que llaman *Emplazamientos altos y baxos* que estan por bajo del Pastel antes de llegar a la Puerta de Tierra.

Contextan igualmente que el vigia de la Torre Nueva (desde la qual se descubre hasta lo mas menudo de la Plaza por su grande inmediacion y mas con el auxilio de la optica) ha dado parte al general duque de Crillon de las ruinas de las baterias ante dichas, y que añade que en la muralla del muelle viejo abrio nuestro fuego dos agujeros capaz cada uno de dos hombres á la par: lo que prueva su debilitad y hace creible que no sea mas fuerte la cortina o lienzo de la muralla de la ciudad; por que toda es una fabrica del tiempo de Carlos Quinto: lo que da grande aliento y esperanza á la tropa y oficialidad.

En Puente Maiorga hay ocho baterias flotantes listas. Otras dos quedan tambien ya acavadas en Algeciras. El viento Levante que reina dos dias y medio bastantemente recio, impide que se junten las diez, y retarda con eso la operacion. El mismo viento hace que no vengan las esquadras combinadas, las quales se mantienen delante de Cadiz esperando oportunidad de embarcarse en el Estrecho, y los prácticos de Algeciras la estan esperando en Tarifa para conducirla sin riesgo al fondeadero. Los prácticos de este campo dan esperanza por su experiencia y observaciones de que mañana miércoles reinará viento de Norte. Quiera Dios que así sea y que camine todo con felicitad.

Ahora, que será cerca de las nueve de la noche es muy lento el fuego de nuestras baterias, y aun menos[2] el de la Plaza. Si algo ocurriese se alargará despues.

A poco de averme acostado se dobló el fuego de nuestras baterias y prosiguió toda la noche con tal furia, que el conde de Lasci, general de la artilleria, dixo el dia siguiente en la mesa se havian echado al aire mil doscientas treinta bombas.

1. D'après Drinkwater, la retraite soudaine des vaisseaux de la pointe d'Europe était due à une avarie faite à l'un d'eux par un boulet rouge.

2. Passage assez mal écrit: la logique voudrait *aun mas*.

Miercoles 11.

Este dia hasta muy alto el sol, prosiguió el bombardeo, y la Plaza solo respondió con uno u otro cañonazo desde el Picacho y otra bateria inmediata.

Advertimos en la vigia de la Torre Nueva barias señales que de quando en quando se mudavan, y despues se repetian. Ygnorabamos lo que anunciaban, hasta que de allí á poco vimos venir por la parte de Levante un gran buque que nos pareció de guerra. Poco despues se supo que le seguian otros veinte y siete barcos : discurriose serian el navio el *Triunfante* y la fragata la *Clara*, que escoltavan el comboy que se esperaba de Cataluña. Era en efecto así. Havia ya cesado el Levante y inclinaba el viento hacia medio dia, y, fuese esto, o que el navio esperase á los barcos que conducia, tardó mucho en acercarse a la Bahia, y por la tarde se perdió de bista, y segun congeturaron los peritos, se retiraria á Zeuta. La fragata la *Clara* si dicen que llegó á Algeciras con el aviso. Huvo quien decia que este no hera el comboy de Cataluña, sino otro que se esperaba de Tolon; pero se disipó la duda con decir uno de los circumstantes que el comboy de Tolon no trahia navio que le escoltase. El tal comboy seguramente no llegó este dia a Algeciras.

El viento comenzó á declararse de medio dia, y se templó la mañana, pues las tres antecedentes parecian de hibierno; con lo que las gentes respiraron y con la llegada del comboy, en que vienen cantidad de balas, bombas, pólvora, cañones y otras provisiones de guerra.

Supose tambien este dia que la fragata que en uno de los pasados se dixo haberse apresado a los Yngleses, hera de parte de 26 cañones, propia de un corsario, pero mandada por un oficial, y cargada de cuenta del Rey con mil quintales de pólbora, dos mil bombas y tres mil granadas.

Yo estaba combidado á comer con el conde de Lasci : llebóme halla en su berlina el amigo D. Ventura Caro, seria como la una y quarto. A las dos nos pusimos á comer. Desde mi silla estaba yo biendo la Plaza, que parecia poderse tocar con la mano, y via *(sic)* de quando en quando rebentar algunas de nuestras bombas sobre las baterias enemigas. Comieron con nosotros el Principe de Nassau[1] y el

1. Charles-Henri-Nicolas-Othon prince de Nassau-Siegen était né en 1745. Sa mère, Charlotte de Mailly, ayant abandonné son mari, il ne fut pas reconnu par son père. Il mena une existence d'aventurier : d'abord au service de la France, il accompagna Bougainville dans son voyage autour du monde, puis il passa au service de l'Espagne où nous le trouvons en 1782. Plus tard, il devait, en qualité d'amiral russe, combattre les Turcs (1788), puis les Suédois (1789-1790). Il mourut à Paris en 1805. Cf. D'Aragon, *Un paladin au XVIIIe siècle. Le prince Charles de Nassau-Siegen, d'après sa correspondance (1784-1789)*. Paris, 1893.

marques de Vaudrevil[1], y seriamos de mesa como catorce o quince: hablóse de la llegada del comboy como de asunto favorable, y aun mas de la mudanza de viento. El Príncipe, luego que se aseguró de que inclinaba á poniente se lebantó de la mesa sin esperar á los postres, y se puso á cavallo para Puente Mayorga a embarcarse allí para Algeciras, y tomar el mando de la Vatería flotante, puesta á su cargo. Así se dixo publicamente en la mesa.

Algo mas de las tres me volví con el amigo D. Ventura a su barraca, dormí un poco de siesta. Vino el marquesito de la Romana á visitar á su tio. Tuve mucho gusto de verlo y de saber que, ni en la funcion de antes de ayer tarde, ni de ayer mañana contra la Punta de Europa (en que el marques se halló con su gefe, D. Ventura Moreno en el navio comandante) huviese esperimentado desgracia, ni trabajo alguno. Dí á Dios muchas gracias, y me congratulé muy de veras con el marques.

La mañana y tarde de este dia no cesó el fuego de nuestras baterias, aunque no tan vivo como por las noches. La Plaza correspondió con mucha lentitud, disparando de quando en quando un cañonazo.

A las ocho y media de la noche, vimos arder la estacada del enemigo mas cercana á nuestras líneas y avanzadas, habiendola incendiado los nuestros y retiradose inmediatamente á sus puestos. Los Yngleses hicieron gran fuego de fusileria sobre ellos desde varios sitios del monte, dispersos á modo de miqueletes. Duró el fuego de los enemigos como una hora o cerca, el del incendio de la estacada mucho mas, hasta que se consumió. Esta empresa, oigo que tiene mas de boato que de utilidad. Para lo que puede conducir dicen es para facilitar la disercion de la Plaza.

A esta misma ora de las ocho y media, llegó al campo y alojamiento del general duque de Crillon un desertor yngles, el qual se vino á nado y no traia sobre sus carnes sino una capa que le prestó un soldado. Declaró que la guarnicion de la Plaza esta muy bien tratada por su governador Mr de Elliot, que cada semana se les dan á cada soldado siete libras de pan y una libra de carne salada y otros adminículos, pero que estaba sumamente disgustada y fastidiada de el largo encierro en aquel peñon. Dice que declarará en que partes de la muralla de mas esta lo debil. Esto oí a quien se lo oyó al mismo desertor declarante. A las diez y media de la noche tomé chocolate y me recojí.

1. Il s'agit probablement du marquis de Vaudreuil. Il était né en 1723 et était entré tout jeune dans la marine. Il avait fait campagne pendant la guerre de Sept ans. En 1778, il avait commandé un vaisseau au combat d'Ouessant et l'année suivante il avait conquis le Sénégal et fait de nombreuses prises sur les Anglais. Il devait être plus tard député aux Etats-Généraux; puis il émigra, revint après le 18 Brumaire et mourut en 1802.

JUEVES 12.

En la entrada de este dia 12 a la una de la noche un gran numero de lanchas cañoneras y algunas bombarderas se acercaron secretamente á la Plaza desde el muelle nuevo a Punta de Europa, y hicieron sus descargas. La Plaza les correspondió. Duró el fuego cerca de tres horas.

Amaneció con viento Poniente suave que arreció algo despues. A eso de las siete de la mañana vimos asomar dos buques grandes por la Punta que llaman del Carnero[1]. Puso la vigia que hay en ella varias señales. Nos hizo entrar en esperanza de que podian ser nuestras esquadras. Fueron succesivamente asomando otros buques, y acabamos de persuadirnos y experimentar que era así. Ahora que son las once, esta la mayor parte de dichas esquadras ya dentro de la bahia. Ha sido y es grande la alegria de las gentes, y otra tanta se cree sera la consternacion de la Plaza á vista de tan gran nabe que la amenaza de pronto.

Por la tarde todo a estado tranquilo. Solo una de nuestras baterias a disparado de quando en quando alguna bomba, á que el Picacho á respondido con uno y otro cañonazo. El conde de Artois entró á bordo de los navios franceses que estavan empavesados y le hicieron los acostumbrados saludos. Yo me fuy paseando al Puente Mayorga en compania del Coronel D. Juan Sala[2], pero dexamos prevenido que nos llevasen allá los cavallos en que volvimos. No puede ponderarse el concurso de gentes y la bulla que havia en aquel embarcadero. El mar parecia una selva espesísima.

En las lanchas cañoneras dicen que en la funcion de esta madrugada tuvieron un muerto y tres o quatro heridos; pero aseguran que se pusieron tan cerca de la muralla que una de ellas llegó a varar.

Esto ocurre hasta ahora que son las ocho de la noche. Las gentes estan en expectacion de que en la misma o en la madrugada del dia siguiente se pondrá en execucion la idea de las baterias flotantes, otros dicen que aun tardará dos dias lo menos, y que faltan algunas cosas muy substanciales que prevenir[3].

En el resto de la noche todo estuvo tranquilo.

1. Pointe située à l'est de Gibraltar, au sud d'Algéciras et à l'entrée du détroit.

2. D. Juan Sala était l'un des commensaux de D. Ventura Caro et de Perez Bayer.

3. D'après ce que dit d'Arçon dans son *Mémoire*, cela était exact.

VIERNES 13.

Este dia y el siguiente lo saltaria yo de buena gana y pasaria en silencio por el horror y sentimiento que me causan los acontecimientos de el[1] :

Quaeque ipse miserrima vidi.

Asta eso de las ocho y media de la mañana no huvo movimiento alguno. La gente estava con grande inquietud por que veia quietas las flotantes. Deciase que el general duque de Crillon se havia aquella noche consumido por la misma razon, que havia enviado varios recados á los que havian de mandarlas, y especialmente al comandante D. Buenaventura Moreno para que comenzasen la maniobra[2].

1. Avant d'entamer le récit de l'attaque, il est bon de donner quelques indications. Le rocher de Gibraltar présente vers l'est et vers le nord une pente très raide; pour s'abaisser en pente plus douce vers l'ouest — vers la baie — et vers le sud. La ville se trouve sur la baie. Les communications avec la terre ferme se font par le rivage ouest de l'isthme, car à cet endroit le rocher s'abaisse au niveau de la mer. C'était là qu'étaient la Porte de Terre, le Palé et les ouvrages avancés anglais. Ce point faible de la position était un peu protégé par une lagune. En suivant le rivage de la baie vers le sud on trouvait le bastion Saint-Paul, formant l'angle nord-ouest de la Place, puis le Vieux Môle, défendu par un fort carré, puis la Porte de Mer, puis, à l'angle sud-ouest de la place, le bastion du Rosaire. Entre ces différents points d'appui courait une muraille, ou *courtine*, assez faible. La ville se terminait au bastion du Rosaire et la courtine alors s'éloignait de la mer vers l'intérieur. Cette face sud de la ville était traversée par la Porte Neuve qui était fortifiée. En continuant vers le sud, dans la direction de la Pointe d'Europe, on trouvait une autre courtine qui bordait le rivage jusqu'au Môle Neuf qui était fortifié. Après le Môle Neuf le rivage devenait plus escarpé et était encore couronné d'une muraille, sauf en certains endroits où cela avait paru inutile. Sur la face sud du rocher, à côté de la Pointe d'Europe, l'escarpement était très faible et on avait cru bon de construire une muraille. En résumé, Gibraltar était difficilement attaquable par terre à cause de l'étroitesse du terrain et des ouvrages ennemis; mais par mer la courtine était faible entre le Vieux Môle et le bastion du Rosaire. La face sud de la place était assez forte, mais on pouvait prendre pied dans la presqu'île en dehors de la place, soit à la Pointe d'Europe, soit entre le Bastion du Rosaire et le Môle Neuf. (Cf. *La description historique et topographique... passim.*)

2. Dans les conseils qui précédèrent l'attaque l'indécision fut extrême. « Cet état de crise, de contradictions, d'ombrage et de jalousie ne nous a point quittés pendant les derniers jours. » (D'Arçon, p. 11.) D'Arçon était en conflit avec le duc de Crillon; il aurait voulu qu'on fît des essais à boulets rouges sur les batteries; on le lui refusa. Il ne dit rien, respectant les raisons supérieures qu'on avait d'être pressé, et ne voulant pas ébranler le moral des troupes. Comme la circulation de l'eau était impossible, les batteries présentaient moins de sécurité; aussi d'Arçon voulait-il leur permettre de battre en retraite facilement, si cela devenait nécessaire. Pour cela il ne fallait pas les conduire à des emplacements où il y eût de grands fonds, car la manœuvre se faisait en mouillant des ancres et en tirant dessus. De plus, il jugeait avantageux de se tenir en liaison étroite avec l'attaque de terre. Aussi était-il d'avis d'attaquer avec les batteries du Vieux Môle, en face duquel la profondeur était faible, et qui, se trouvant à proximité de la Porte de Terre, recevrait aussi bien les projectiles lancés de l'isthme que ceux des batteries. Il soutint très énergiquement

En efecto, como á las nueve, despuntó una de las flotantes del cuerpo de las demas. Esta era segun se dixo la *Pastora* mandada por el señor Moreno; siguió la otra llamada *Taglia-Piedra* a cargo del principe de Nassau.

A estas fueron siguiendo las ocho restantes a distancia unas como á un tiro de fusil, otras de dos y tres. Presentaronse las dos primeras gallardamente ante la Plaza como á doscientas toesas; hicieron sus descargas y fueron correspondidas. Juntaronse las demas y todas dispararon contra la muralla con el mayor vigor, y recibieron con igual constancia los tiros del enemigo. Dirigianse nuestros fuegos á la cortina de la muralla de la Plaza, que median entre los dos muelles viejo y nuevo, y asi temian que sufrir tres descargas á un tiempo. Esta colocacion de nuestras flotantes oí yo despues censurar á sugetos inteligentes, los quales decian deberse haber comenzado la operacion por el muelle viejo y así progresivamente[1].

El proyecto, segun se decia vulgarmente en las conversaciones, era que al mismo tiempo que las flotantes obrasen contra la muraya, las barcas cañoneras y bombarderas, y que los nueve o diez navios que havia en la bahia antes de llegar las esquadras combinadas, hiciesen una diversion por Punta de Europa; y que contemporáneamente nuestras baterias de tierra de 56 morteros y 109 cañones hiciesen vivo fuego contra la Plaza. Lisongeabanse con eso de que la guarnicion no podria acudir á tantas partes y que la fatiga la rendiria y la haria rendir la Plaza. Eso es lo que se oia en qualquier corrillo aun de los mas vulgares.

No sucedió así. Las baterias flotantes no tuvieron otro auxilio que el de las de tierra que dispararon incesantemente todo aquel dia y

son avis et faillit se faire exclure du Conseil de guerre. Crillon lui dit un jour en présence du comte d'Artois : « Lorsque j'ai demandé que l'on vous fît venir en Espagne, car c'est moi qui vous ai demandé, c'était pour exécuter mon projet, car mon projet a toujours été d'attaquer Gibraltar avec des batteries flottantes. A présent, Monsieur, votre commission est finie, le reste m'appartient. » (D'Arçon, p. 17.) Une autre fois, le duc répliqua à une observation de d'Arçon (p. 19) : « Vous avez des entrailles de père pour vos batteries, mais j'ai d'autres vues, et si l'ennemi voulait s'en emparer, je les ferais brûler à sa barbe... » Cependant, le 12 au soir, d'Arçon obtint que l'attaque serait concentrée sur le Vieux Môle, mais on prit cette résolution tumultueusement. Aucune entente n'existait avec la flotte, ni avec les canonnières et les bombardes. Le 13, à deux heures du matin, Crillon envoya l'ordre à D. Buenaventura Moreno, commandant général des batteries flottantes, d'attaquer sous peine d'être destitué. Crillon, hostile aux batteries, n'a pas dû parler comme le dit d'Arçon.

1. D'Arçon rapporte que la manœuvre s'exécuta mal : on s'éloigna trop du Vieux Môle vers le sud, ce qui compromit la liaison avec l'attaque de terre. Les batteries étaient, en outre, trop inégalement réparties, la *Pastora* et la *Taglia-Piedra* ayant supporté au début presque tout le feu de l'ennemi. Il en résulta que le nombre de canons efficacement mis en ligne sur les batteries fut de 60 au lieu de 152, et que l'artillerie ennemie fut supérieure. Bélizal, dans sa lettre du 17 septembre, donne comme chiffre des canons 220 pièces en fonte du calibre 24. Il confirme, du reste, que seules les deux batteries flottantes commandées par Moreno et par le prince de Nassau furent à portée convenable.

ocasionarian algun daño a la guarnicion. No huvo navios auxiliares, sin embargo de estar 50 a la vista. No se vió cañonera ni bombardera alguna, por que havia algo de marejada y se dixo que no podrian aguantar la mar[1]. De los navios sé que pidieron quatro al señor Córdova para la proyectada diversion por Punta de Europa, y que este general se negó a ello, por decir que esperaba por momentos la armada Ynglesa y no podia desmembrar de la suya ningun navio. Era la verdad que se esperaba por puntos a los Yngleses y que las vigias lo habian anunciado así, y que havian pasado ya por Cadiz con treinta y siete navios, pero se engañaron las vigias, y el tiempo lo manifiestó asi, y pudo el engaño ser nos muy perjudicial.

Hallabame yo en un fuerte que llaman Punta Mala[2], el qual apenas distará media legua de Gibraltar, y está á la orilla del mar. Veiamos desde allí con mucha claridad nuestros tiros y los de la Plaza y los sitios donde caian y rebentavan las bombas de nuestras baterias de tierra. Serian como las doce del dia, quando llegó un barco de las flotantes con aviso al general duque de Crillon de que batian perfectamente en brecha la muralla de la Plaza, que havia ya alguna ruina; que las balas incendiarias se apagaban presto, que las otras no penetravan la tablazon, y en suma que todo iba bien. Con esta noticia el general duque de Crillon despachó posta á la corte. Vuelto yo á mi alojamiento, que seria algo mas de la una, hallé á toda la oficialidad imbuida de esta noticia y muy alegre[3].

Prosiguió el fuego de las diez flotantes y el de las baterías de tierra toda aquella tarde; pero á las quatro horas de la misma, ya conocieron las primeras que no podrian desmontar las de la Plaza ni permanecer mucho tiempo en el sitio en que se havian

1. Le rôle des canonnières devait être de tirer sur les troupes ennemies, tandis que les batteries flottantes tireraient sur les murailles pour y faire une brèche. Ainsi les positions de tir des artilleurs anglais auraient été intenables et ils n'auraient pu tirer à boulets rouges sur les batteries flottantes. D'Arçon conteste que la mer ait été trop forte, car quelques canonnières coururent jusqu'au détroit. Les bombardes devaient agir sur les ailes et en arrière des batteries flottantes, en exécutant des tirs plongeants. A défaut de ces deux moyens, on fit demander à l'attaque de terre de tirer par élévation pour atteindre par derrière les canonniers anglais qui bombardaient les flottantes. On ne le fit pas. L'aide de l'attaque de terre fut nulle, d'autant plus qu'à un certain moment les munitions lui manquèrent.

2. Lieu situé sur le bord de la baie en deçà des lignes espagnoles.

3. Drinkwater rapporte en effet qu'au début les boulets espagnols passaient trop haut, mais que vers midi le tir, rectifié, devint efficace Voici ce qu'il dit de la résistance des batteries flottantes : « Our heaviest shells often rebounded from their tops whilst the 32 pounds shot seemed incapable of making any visible impression upon their hulls. Frequently we flattered ourselves they were en fire; but no sooner did the smoke appear, than, with the most persevering intrepidity men were observed applying water, from their engines within, to thoses places whence the smoke issued. Theses circumstances, with the prodigious cannonade which they maintained, gave us reason to imagine that the attack would not be so soon decided, as, from our recent success against their land batteries, we ha fondly expected. » D'Arçon signale également que le feu anglais ralentit vers midi.

colocado[1]. Hicieron señas pidiendo socorro, y se les embiaron algunos barcos, pero ninguno de guerra; y huvieran sido ociosos, por que ya estaban las flotantes en el momento de abandonarse y quemarse; y así se resolvió por los generales Crillon y Córdova que se hiciese[2]. Dixose que el primero se vió en la dura precision de despachar un alcanze, para detener el primer correo que havia embiado á la Corte, y dar noticia de lo que iba ocurriendo.

Sobrevino la noche; fue creciendo el fuego enemigo especialmente de balas incendiarias. Ya quedava poco que hacer. Tuvieron algunas flotantes la precaucion de arrojar sus repuestos de polvora al mar; otras no. Fueron llegando barcos para recoger la gente; no todos, por que muchos de ellos se desviaron recelosos de los cañonazos que se disparavan y de los de la Plaza, y aun mas de que se volase alguna Santa Barbara. Huvo grandísima confusion, y no faltaron desgracias, aunque no tantas como se contaban en los principios. Muchos llegaron á nado á tomar algunos de nuestros barcos. El governador Elliot tenía sus barcas cañoneras á la punta del muelle nuevo, pudo observar el conflicto y confusion que havia en el recoger de nuestra gente, por que hay poca distancia. Hizolas acercar y recogió con mucha humanidad hasta trescientos y treinta y cinco, muchos de los quales huvieran seguramente perecido. Havia entre ellos quatro oficiales y tres capellanes; pero esto fue ya al amanecer del dia siguiente[3].

1. D'Arçon dit que le feu des Espagnols fut soutenu jusqu'à trois heures de l'après-midi. A ce moment un boulet rouge s'est enfoncé dans la *Taglia-Piedra* sans qu'on puisse l'éteindre, et il continue à pénétrer dans le bois. L'inquiétude que cela provoque amène un ralentissement du feu, tandis que celui des Anglais augmente. Les autres batteries qui n'étaient pas atteintes diminuent aussi leur feu. A trois heures sur la *Taglia-Piedra*, on noie les poudres et on cesse de tirer. La fumée s'étant dissipée elle devient une cible excellente pour les canonniers anglais: c'est alors que d'Arçon demanda qu'on la ramenât en arrière pour permettre d'éteindre le commencement d'incendie causé par le boulet rouge. Cet incendie ne fut irrémédiable qu'après minuit et en tout cas les autres batteries pouvaient, à son avis, rester sur place. Les signaux de la *Taglia-Piedra* ne furent pas compris.

2. D'après Drinkwater, à sept heures ou huit heures du soir le feu espagnol avait presque complètement cessé, sauf sur une ou deux batteries vers le nord, plus éloignées et qui avaient moins souffert. Il semble y avoir eu de l'affolement à bord des batteries: d'Arçon rapporte que sur la *Taglia-Piedra* on ne put pas rassembler assez de matelots pour aller mouiller des ancres en arrière et assurer la retraite. Dans les autres non plus on ne pensa pas à la retraite, et Crillon, voyant l'affaire manquée, décida de brûler les batteries bien qu'elles ne fussent nullement à toute extrémité. Cet ordre fut exécuté si précipitamment qu'on oublia parfois de faire évacuer l'équipage auparavant, et il était si peu justifié qu'à six heures du matin le lendemain la plupart étaient encore debout ayant résisté au feu des Anglais et aux efforts des Espagnols pour les brûler. Bélizal écrit: « Dans la nuit, sur le rapport de M. de Nassau, le duc de Crillon, voyant l'expédition manquée, envoya l'ordre, après avoir sauvé tout le monde des dites batteries flottantes, de les brûler ce qui fut exécuté. » Crillon était donc informé de la situation des batteries et c'est en connaissance de cause qu'il se décida.

3. Les Anglais au début ne crurent pas leur victoire si complète. Aussi continuèrent-ils à tirer toute la nuit. Mais vers six heures du matin, leurs artilleurs, étant épuisés, prirent quelques repos. L'opération de sauvetage à laquelle se livrèrent les

Los nuestros, hasta el punto de haver de abandonar las baterias, dicen que hicieron prodigios de valor, pero no era el valor contrario quien les vencia, sino su suerte dura y la posicion o la mayor industria del enemigo. De Moreno, del Principe de Nassau, del señor Gravina (que mandaba la batería San Cristobal) y de otros, oí que se havian portado como unos Cesares:

Quis cladem illius noctis.

Sabado 14.

Serian como las dos de la madrugada de este dia, quando el amigo D. Ventura Caro me dixo desde su cama: « Amigo, estamos ya en el triste lance de arder por todas partes una de nuestras baterias *(la Taglia-Piedra)*, y la misma fortuna van a experimentar las demas. » Oílo con dolor que dexa considerarse. De allí á una hora se oyó el estampido de la Santa Barbara, y la claridad de la llama iluminó toda la bahia. El mismo curso iban haciendo las demas flotantes, disparandose sus cañones quando llegaba a ellos el fuego. Amanecimos en fin, y vimos con el mayor dolor aquellas funestas luminarias, sin atrevernos a mirar unos a otros, y, por concluir breve, todo aquel dia se pasó en este triste espectaculo hasta las quatro de la tarde, que vimos la llamarada y oimos el estruendo de la ultima de las baterias que no havia arrojado la polvora al mar. Una o dos que no tenian pólvora tardaron mas en consumirse.

Todo este dia se estuvo en el campo y en las esquadras esperando por momentos la esquadra ynglesa, sobre el engaño y falso aviso de las vigias de que hablé antes. Con la misma espectacion, me detuve este dia y el siguiente en el campo, sin animo ni valor para tomar la pluma y continuar mi diario, hasta hoi 17, en que me he esforzado á vencer esta dificultad, por estar para volverme a Algeciras y temer que me cargaba demasiado de especies.

Anglais eut lieu vers trois heures du matin. A ce moment deux batteries étaient en flammes depuis onze heures du soir, les autres s'enflammaient peu à peu. Le vent étant tombé, le brigadier Curtis avec les canonnières anglaises partit du Môle Neuf pour prendre de flanc l'ennemi. Au lever du jour, quand le feu de la place cessa, il s'avança et captura deux chaloupes. Les prisonniers lui apprirent que des hommes avaient dû être laissés à bord des batteries; il voulut les sauver, mais quelques-uns de ceux-ci craignant d'être exécutés par les Anglais — on le leur avait fait croire — refusèrent. Après quelques instants ils se résignèrent à accepter. Vers cinq heures du matin deux batteries ayant sauté, Curtis trouva prudent de revenir vers la place; il visita en chemin deux autres batteries où il recueillit du monde. Le total des prisonniers s'éleva à 9 officiers espagnols, 2 prêtres, 334 soldats et marins; 1 officier et 11 soldats français avaient été retirés de l'eau la veille. (Drinkwater.)

Domingo 15.

Este dia octava de la Natividad de Nuestra Señora y fiesta del dulce nombre de Maria, dixe misa en una capilleja andante del regimiento de voluntarios de Cataluña. Ya comenzó a disiparse la voz de la venida de la armada ynglesa, y las gentes se fueron desengañando. Yo me huviera hido el mismo dia, pero se me puso un cavallo malo y lo huve de suspender. Vino al medio dia y comió con nosotros el marquesito de la Romana. Tuve gran gusto de verle, por que corrió aquí y en Algeciras que lo havian muerto, aunque quando vino ya sabiamos que era falsa la voz. Ofreciónos a su tio D. Ventura y á mí que el dia siguiente volvería y traería consigo a su hermano, D. Joseph, que está en el navio la *S^{ma} Trinidad*. No lo pudo cumplir, segun me dixo despues su tio. Esperamos si vendran hoi. A todo caso yo estoy en ánimo de visitarle á bordo en Algeciras.

En la tarde de este dia hicieron las esquadras combinadas salba al conde de Artois, que estubo á bordo del dicho navio *S^{ma} Trinidad*, y no sé si comió allí. Huvo dos descargas. Sin duda se dispararon mas de mil cañonazos; pero estava muy cahido nuestro animo para que nos causasen alegria, como ni los continuos tiros de dia y de noche de nuestras baterias de tierra contra la Plaza, que no sirven sino de ahuyentar los pájaros y consumir la polvora y municiones. Ni los enemigos responden sino muy lentamente.

Lunes 16.

De este dia apenas sé que decir. A eso de las dos de la tarde, salió un barco parlamentario de la Plaza. Salióle al encuentro otro de nuestra parte. Dixose que el de la Plaza traia razon de los Españoles que havian sido recogidos por Mr Elliot, quando se abandonaron las flotantes. Por ella se supo á punto fijo su numero y calidad. Ya se dixo ser en todo 335. En la tarde de este dia, me encontré de manos, como dicen, á boca con el general duque de Crillon. Huve de presentarme a Su Exª (por que me conocía), excuséme de no haberme presentado la vez pasada que estuve en el campo, con [que] Su Exª estuvo aquellos dias incomodado en su salud, como era la verdad. Estava Su Exª con varios oficiales generales, entre los quales solo conocí al marques de Torre Manzanar. Yo iba con el coronel D. Juan Sala y el comandador de San Juan, D. Francisco Zamora. Llenóme Su Exª de honras; combidóme una y otra bez a comer. Excuséme con mi inminente marcha. Dixome y en presencia de todos que era un infeliz

obligado a llevar adelante un proyecto que no havia comenzado [1]. Contesté a Su Exa como mejor pude, y, despues de un ratito de conbersacion sobre quien es quien da las victorias, pedí el permiso a Su Exa y me despedí.

En la noche de este dia á eso de la nueve y quarto, oimos varios tiros de nuestras esquadras (como un centenar de ellos). Dixeronme que en las mismas se havian disparado cohetes; y ni entonces, ni ahora (que es la una de este dia 17) se ha podido descubrir á punto fijo el motivo. Dicen que las vigias havian descubierto y anunciado embarcaciones enemigas. Como se está con el cuidado de si viene o no la esquadra ynglesa al socorro de la Plaza, se avisa al menor asomo de qualquiera barco sospechoso.

En efecto ayer 17 (escribo ya esto miércoles 18) pasaron hacia Levante varias barcos con velas quadras y latinas; y se discurrió que podria ser el comboy que llebó á Londres á los Yngleses que se hicieron prisioneros en Mahon, el qual, ejecutada su comision, se volvia para Cataluña y Mallorca.

Martes 17.

Tampoco este dia ocurrió novedad. A eso de las diez del dia, salió de la Plaza un barco parlamentario. Occurrióle otro nuestro y dicen se trató de recoger algunos vestidos y ropa de nuestros prisioneros en el abandono y quema de las baterias flotantes; pues Mr Elliot pensaba en embiarnoslos.

Este dia y los antecedentes se hizo algun fuego de nuestras líneas contra el Pastel y los fuertes y baterias que le dominan. Dixose que habian los nuestros observado que los Yngleses subian fraguas a dichas baterias para incendiar nuestras líneas avanzadas con balas rojas, y que se pondria gran cuidado de nuestra parte para impedirlo, o destruhir los fuegos enemigos. Algo de esto insinuó el general duque de Crillon, pues en la conversacion que yo tuve con Su Exa dixo, en presencia de todos los circumstantes, que Su Exa no queria provocar ni ser el primero que usase de las balas rojas o incendiarias, por no dar este mal exemplo, pero que tambien en nuestro exército habia provision de este mortifero género, y que le corresponderia con la misma moneda.

Ya yo este dia me huviera hido á Algeciras para tomar desde allí mi ruta a San Lucar y a las riveras del Guadalquivir hasta Sevilla; pero me lo impidió el continuar mi cavallo malo y el tiempo llovioso, y la reflexion de que si en otra parte [hubiera de] me detener un par de

1. Crillon avait dès le début fait beaucoup de réserves sur le projet d'Arçon, et il avait laissé en partant de Madrid un pli cacheté où il déclinait toute responsabilité.

dias, en ninguna parte es mejor que me detenga que aquí, por la suma satisfaccion y libertad que logro en compañia del amigo D. Ventura y de los oficiales de su regimiento y brigada, que todos á una me favorecen lo que no es decible.

MIERCOLES 18.

Este dia, fiesta en mi pais del señor Santo Thomas de Villanueva, nadá occurrió de particular en el campo ni en la Plaza. Por la noche, madrugada y dia, huvo tiros de nuestras líneas que, en mi juicio, sirben poco mas que de azotar el aire. La Plaza correspondió tambien sin dãno nuestro, de suerte que, haviendo yo oido varios sugetos inteligentes lo infructuoso de estas descargas, pregunté que objeto podian tener o á que se dirigian, y se me dixo que cada bateria tenia su dotacion diaria de pólvora y municiones. Veinte tiros *verbi gracia* o veinte y cinco por cada cañon, y que esos se disparavan y no mas. Callé, pero interiormente decia que esa dotacion diaria podria reservarse para quando el disparar fuese util : y mas, habiendose perdido tantos repuestos de pólvora en las baterias flotantes, y haviendo oido decir al Conde Lasci que no havia gran copia de este genero.

Este dia vinieron el marquesito de la Romana y su hermano D. Pepe, alferez de fragata, el qual va en el navio de la *S^{ma} Trinidad* (nuestro comandante), á comer con su tio D. Ventura. Yo al D. Pepe no lo havia visto hace mucho tiempo. Tuve muchísimo gusto en verle tan bello y tan bien dispuesto (es mas alto tres dedos que el marques aunque mas cenceño) y tan despejado y marcial. Habló preguntando de su navegacion de ciento y diez y nueve dias por el canal de Ynglaterra, y de algunos de los acontecimientos que ocurrieron, de la calidad de los navios yngleses y los nuestros, de lo poco velero de estos; de su gran defecto en no estar forrados en cobre. Concluió con decir que, sino fuese por alguna casualidad que una niebla o noche obscura juntase a nuestras esquadras con las de los Yngleses e hiciese inevitable un combate, no pelearian sino quando quisiesen, y no querrian sino con manifiesta ventaja y superioridad de fuerza.

Tambien este dia huvo barcos parlamentarios. Discurrese tratan de acavar de embiarnos nuestros prisioneros. Algunos han vuelto ya y no acaban de hablar de la humanidad con que los ha tratado Mr Elliot, lo que a la verdad nos obliga mucho. Pero al mismo tiempo me llena de verguenza y de confusion lo que este habil general haria de reflexiones, viendo que entre 335 prisioneros (que sin el socorro de los barcos yngleses huvieran los mas o casi todos seguramente perecido sumergidos o abrasados) no habia sino quatro oficia-

les: señal de que los demas havian cuidado de si con tiempo, saltando en los barcos y abandonando la tropa que quedava en las flotantes. Oigo que esta misma reflexion y cargo se hizo en la tertulia o sobremesa del duque de Crillon a algunos oficiales (no sé si de las flotantes) y que á todos pareció muy fundado[1].

Veria tambien (y lo veiamos todos) que las flotantes hiban sin barcos que sirbiesen de hospitales para los heridos, y se supo que estos se bajaban a las estivas de las mismas, y aun se dixo despues que no por escaleras, sino por traspasa, de que nació despues la dificultad de volverlos á subir y recogerla *(sic)*: y fue causa de que perecieran allí miserablemente muchos: cosa digna de la mayor compasion.

Veria asi mismo que, luego que se resolvió por los generales duque de Crillon y Córdova que, puesto que no podian sostenerse las flotantes, se las diese fuego, se puso en egecucion la orden sin dar antes providencia para recoger la gente, que deviera ser lo primero. Es de saver que quando se dio la orden para quemar las flotantes se embiaron por el general Córdova las lanchas de todos los navios para que se embarcase en ellos la gente: que de estas solo llegaron á las flotantes las que hiban con oficial o guardia-marina que las mandase, las demas no llegaron y se desviaron de proposito del peligro. Con que en esta parte no se faltó por no se haber dado providencia, sino por no se haber egecutado como debia.

Havian tambien venido de Cadiz los barcos de las rentas que llaman del resguardo, mandadas por el teniente-coronel D. Antonio Galvez, comandante de la bahia de Cadiz en el ramo de rentas, para servir en lo que se ofreciese. Serían como veinte faluas y se hallavan en el Puente Mayorga á la vista de todo, y no mas de á media legua de distancia de las flotantes. Era natural que en aquel conflicto mas que nunca (o sino para que eran venidos) ayudasen a recoger la gente que por la escasez de barcos se metia en ellos precipitadamente. Yo ignoro la orden que tendrian de su gefe, y seria sin duda que se acercasen de las flotantes; y en efecto salieron, pero devieron de tomar otro rumbo, poco acostumbrados á tiros de mayor calibre que el de sus trabucos. Dicese que se fueron hacia la punta del Carnero. Lo cierto es que no se save que oficial ni soldado alguno se recogiese y salvase en los tales barcos. Pudieron seguramente haver sido estos barcos de mucho auxilio en aquel conflicto, y salbado la vida a algunos infelices, pero antepusieron a todo el no poner á riesgo la suya.

Quando yo volbia de Cadiz para este campo, el dia 3 del corriente por la tarde, encontré que venia una gran comitiba de guardias de á

1. Il y avait en réalité 9 officiers, mais la réflexion de Perez Bayer est exacte: d'après Drinkwater, l'amiral Moreno quitta la *Pastora* un peu avant minuit; d'Arçon nous dit qu'il alla a terre à minuit et demi, mais les Anglais avaient vu des officiers quitter les batteries beaucoup plus tôt.

cavallo hacia Algeciras. Serian hasta ciento, casi todos montados, y muchos en cavallos buenos, traian regularmente a la derecha una escopeta, que la faltaria un coto para llegar al suelo; á la izquierda otra mas corta, o trabuco de boca ancha, pistolas, espada, etc.... Habian sesteado en Medina Sidonia, y así por la tarde venimos casi pareados hasta unos chozos que llaman Casas Viejas, donde pernotaron, y así tuve bastante lugar de observarlos. Yo no acabé de hacer juicio del mérito de aquella nueva tropa, ni si podria en alguna ocasion ser de algun probecho o utilidad a nuestro exército; pero en general me parecia aquel espectaculo cavalleresco y como cosa de pavorada. Ygnoro aun si persisten en Puente Mayorga, y aunque con solo asomarme pudiera salir de la duda (porque estoi a la vista) no he querido sino permanecer en ella, porque no me importa.

Esté donde quisiere. En su propio destino seran tropa util; la guerra necesita escuela, y es arte que requiere tiempo para aprenderse. No sé si es genio maldiciente mio, o lástima de las pasadas desgracias lo que me hace prorrumpir en estas espresiones. A todos quisiera elogiar, pero, aun á los que nada entendemos de guerra ni de sitios, nos salian de ojo y nos parecian precipitadas o prematuras algunas disposiciones que veiamos practicar. Basta de esto.

Jueves 19.

Esta mañana quando estaba para proseguir mi ruta, me han dicho permaneceria aun mi cavallo malo, y que seria arriesgarlo mucho si me ponia con el en marcha; por lo que a sido preciso suspender mi viage. Espero se halle mañana mejor. Ya no me hacen fuerza tiempos frios ni llovias: llegare a Madrid quando llegare y quisiere Dios. El viaje se ha de concluir como haya salud segun se proyectó. Nada me gusta a medias.

A las once de la mañana de este dia salió de la Plaza un barco parlamentario. Dicen trató con el, que le salió de nuestra parte al encuentro, de la restitucion de nuestros prisioneros de las flotantes. Trajo la noticia de haver muerto en la Plaza uno de nuestros oficiales recogidos y heridos, llamado D. N. Amuleri, theniente de navio natural de Cartagena, sugeto acreditado y de valor; y haversele enterrado en la yglesia de los cattolicos, haviendo antes recibido los santos sacramentos y tenido la devida asistencia espiritual y corporal.

Este dia hablé largo con D. Antonio de Guenca, alferez del regimiento de dragones de Numancia, el qual el dia 2 de este mismo mes salió de Porsmeuth *(sic)* y en 12 dias justos llegó a este acampamento. Habia ido hallá á conducir los prisioneros yngleses hechos en Mahon. Contóme que el dia que el salió de Ponsmeuth *(sic)*, estaba

en aquel puerto el comboy destinado para el socorro de Gibraltar, y que estaban con el, esperando tiempo favorable, treinta y siete navios de linea, las doce de tres puentes, prontos á hacerse á la vela; que se decia que benian resueltos á romper por todo y pegar con las esquadras combinadas, y con quanto pudiesse embarazar el socorro de la Plaza; que el pueblo braveava y no se contentava con esto, sino que havia de quemar y destruir quanto se le pusiese por delante. Añadia este oficial que vió el numero y calidad de sus buques y que le parecia que qualquiera de nuestros navios de ochenta cañones (sin contar los siete que hay de tres puentes) podria batirse con uno de los doce que los Yngleses tienen de este porte. Esta relacion me hizo el citado oficial, el qual me pareció sugeto de juicio (aunque joven), y que diria verdad, segun lo que pudo haver visto y observado.

El Señor, hasta ahora, nos ha affigido y tocado como a Job con su dedo. Que sabemos si se habrá ya contentado, y si nos dé para su misericordia algun lance que nos consuele? El Rey es justo, y á los justos alterna Dios las penas y las satisfacciones. Quiera el Señor suceda así, y que los que justamente somos affigidos por nuestros pecados, respiremos algun tanto por la consolacion de la divina misericordia.

Yo protesto que nada entiendo de guerra ni de intereses políticos, aun de los nacionales y caseros. Es muy diversa mi profesion. La memoria de la pasada desgracia en las flotantes, la vista de la Plaza y la dificultad de su conquista. la situacion del Reino y la del exército (que de cada dia se disminuye) y otras muchas consideraciones, me hacen concluir dentro de mi, sin mas auxilios ni conocimientos que mi corta lógica, que no nos queda á los Españoles otro recurso ni esperanza de tejas abajo, sino la de aventurar una accion con los Yngleses. A mas se exponen aun ellos que nosotros si llegamos á un combate, porque estan lejos de sus puertos. Nadie mas que ellos a rehusado el batirse mientras han podido, y esto les ha sido muy facil, estando cercanos y á la vista de su casa, y ahora dentro de la nuestra vienen á provocar á los mismos que mas de una vez les han tenido bloqueados en Torbay y en sus mares. Prueba de que es grande su apuro. Pues yo, atendidas las circunstancias que expresé antes, no contemplo que sea menor el nuestro, ya pues que tanto se arriesgan los Yngleses para salir de el, por que no nos hemos de arriesgar nosotros? *Jacta esto alea.*

Este era mi interior modo de discurrir que no ha mucho me resolví á comunicar á un oficial práctico y esperimentado. Respondióme que los Yngleses jamas pelearian, que tenian el admitir y el rehusar el combate por lo mas velero de sus buques; y que jamas lo admitirían sino teniendo superioridad.

En obsequio de la verdad diré tambien haver oido a algunos de los

marinos mismos, sugetos de conocimiento y practica, confesar que los Yngleses tienen otra pericia que nosotros en todo lo que es marina, la qual pericia, sobre la mayor agilidad de sus naves, les daba duplicada ventaja. Pareciame al oir esto que leia otra vez en Thucidides, o en la continuacion de su historia por Xenofonte, el suceso de Clearcho, embiado por los Lacedemonios a Chalcedonia y Bizancio con quince galeras, para impedir que viniesen de aquella parte socorros de trigo a Athenas; las quales galeras, dice el autor citado, *que eran mas a propósito para conducir tropa que para pelear*. En efecto nueve solo galeras athenienses que guardaban el Estrecho de Sesto, echaron tres de las quince á fondo y obligaron á retirarse á las demas.

No pienso yo, con esta desaventaja de nuestros navios y de nuestra pericia naval respecto de los navios y pericia de los Yngleses, aunque sea preciso confesarlo, la superioridad que les dan en ambos ramos los que hablan con pleno conocimiento de causa, ni veo tampoco exemplar de que nueve navios yngleses hayan vencido, ni aun atrevidose á pelear con quince españoles. Tengan en hora buena los Yngleses las ventajas que dicen, pero no siempre han de poder aprovecharse de ellas. Especialmente si entrasen en la bahia de Gibraltar donde no en todas partes hay fondo bastante para sus buques, y donde no seran tan fáciles las evoluciones como en plena mar, fuera de que el introducir el comboy en la Plaza, que es su primer objeto, les ha de ser sumamente embarazoso, y que les excedemos en once o doce navios todos bien tripulados; y que nuestras lanchas bombarderas y cañoneras (dicen que son las primeras 29 y las segundas 37) les pueden incomodar mucho, y últimamente algo se ha de arriesgar con la esperanza de resarcir alguna de las pasadas pérdidas.

⁂

Ici, se termine le récit de la grande attaque du 13 septembre 1782. J'ai été amené à citer les notes des jours suivants parce qu'elles contiennent des détails intéressants connus après coup, ou qu'elles reflètent l'état d'esprit des officiers et des spectateurs du côté des assiégeants. Avec une partialité toute patriotique, Perez Bayer, pour juger les forces de son pays sur mer, se laisse encore aller à l'optimisme sur les seules impressions d'un jeune officier de dragons et malgré l'avis de deux officiers de marine. Aussi se montre-t-il partisan d'actes énergiques, qui semblent assez loin des intentions de l'état-major franco-espagnol : déjà en effet le bruit court que treize

navires français vont quitter Gibraltar pour aller à la Jamaïque; on attend de la Cour des ordres, demandés à la suite de l'échec du 13 septembre. Tout cela n'indique pas un parti pris très ferme d'offensive, et en réalité une telle solution eût été hasardeuse. Pendant ces quelques jours d'incertitude, la pensée de Perez Bayer ne pouvait se détacher du désastre : il écrit le 19 qu'il faut l'attribuer à la précipitation avec laquelle on a engagé l'attaque en négligeant les précautions nécessaires[1]. Il y revient plus tard avec ses amis; c'est ainsi que rencontrant le lundi 23, à Algéciras, Barcelo, l'inventeur des chaloupes canonnières, il le trouva furieux :

Hablava con el ardor que pudiera un joven, y se explayó mucho conmigo... Havia pedido las lanchas bombarderas y cañoneras para hacer una diversion por Punta de Europa, mientras durara la accion y empeño de las flotantes, y que se le negó: que sin embargo fue halla, por que no le sufrió otra cosa su ánimo: que vió aquella catastrofe, que recogió á los que pudo y les condujo á Algeciras, penetrado de amargura á vista de tantas desgracias y pérdidas. Dixome aun mas, y, aunque no me encargó secreto ni reserba, hay cosas que la llevan consigo, ni yo crehí que en aquel sugeto fuesen sino mero desaogo de su dolor.

Après le grand effort du 13, une certaine accalmie avait succédé aux tempêtes du bombardement. La canonnade avait d'ailleurs provoqué les pluies auxquelles Perez Bayer fait allusion. Le 20, il y eut une alerte vers une heure du matin : on entendit des coups de canon vers la Punta del Carnero. Perez Bayer se mit à la fenêtre croyant voir déboucher la flotte anglaise :

Hacia poco viento poniente inclinado á norte, y veiamos algunas que nos parecian bombas que iban hacia Africa, pero en la realidad heran espoletas separadas de las bombas que llebaba el viento hacia aquella parte; vimos despues rebentar una u otra bomba en el monte de Gibraltar y en la Plaza, y sacamos que eran nuestras bombarderas que hacian aquella diversion. Sobrevino poco despues el marques de Alos, el qual venia de la casa del general duque de Crillon, y nos confirmó lo mismo, y dixo se las havia dado orden para que saliesen.

1. C'est aussi l'avis de d'Arçon. Il est intéressant de le voir confirmé par Perez Bayer qui répète ici des conversations d'officiers.

Reparamos que muchas de las bombas perdian en el camino sus espoletas, y por consiguiente llegarian a la Plaza sin disparar y que otro dia nos las volverian los Yngleses mejor dispuestas. Duraria el fuego de las bombarderas hasta las dos y media. La Plaza no correspondió ni alcanzarian allá sus tiros.

Ce jour-là et le 21 les négociations continuèrent pour la restitution des prisonniers espagnols. On s'occupait en même temps de dresser le bilan du désastre. Mais les chiffres des tués et des blessés variaient tellement que Perez Bayer se refuse à en donner aucun[1].

Enfin, le mercredi 23, à trois heures de l'après-midi, il s'éloigna d'Algéciras et de sa baie désormais tragique.

ALBERT GIRARD,

Membre de l'École des Hautes Études hispaniques.

1. Drinkwater écrit que, d'après ce que les Anglais ont vu de morts sur les batteries et d'après les dires des prisonniers, on peut évaluer les pertes, y compris les prisonniers, à environ 2,000 hommes; les Anglais auraient eu 16 tués et 68 blessés. D'après d'Arçon, les batteries perdirent 300 hommes et les Anglais 80. D'après Bélizal, il y eut 8 officiers tués sur la *Pastora*, 10 sur la *Taglia-Piedra*, et pour l'ensemble des dix batteries 900 hommes tués, blessés ou noyés. Ces deux derniers chiffres semblent assez près de la vérité et ne sont pas contradictoires, car d'Arçon ne comprend pas les blessés dans le chiffre des pertes et il n'est pas extraordinaire de supposer 600 blessés pour 300 tués. La *Gaceta de Madrid* du 24 septembre donna comme pertes 398 morts, 638 blessés, 18 contusions, 53 noyés, 335 prisonniers. Ces pertes relativement élevées à bord des batteries étaient toutes dues au canon, aucune aux bombes. Les Anglais, nous dit en effet d'Arçon, visaient les embrasures et tiraient avec une grande précision. Il y avait sur les batteries 5,260 hommes. La garnison de la place d'après Ancell (*op. cit.*, p. 234) s'élevait à 5,703 hommes.

QUELQUES PARTICULARITÉS DE LA LANGUE PARLÉE

D'APRÈS LE THÉATRE DE M. JACINTO BENAVENTE

S'il existe, comme l'assurent certains philologues, une différence capitale entre la stylistique, étude générale des phénomènes d'expression, et le style, système de procédés individuels coordonnés en vue d'une fin esthétique, on ne saurait, en principe, considérer comme document authentique sur la langue parlée un texte, même familier, quand il est d'origine littéraire. C'est du moins ce que prétend M. Ch. Bally qui annonce l'intention de réagir contre « l'habitude vingt fois séculaire d'étudier le langage à travers la littérature » : « On a dit que le style c'est l'homme, ajoute le professeur de Genève, et cette vérité que nous ne contestons pas, pourrait faire croire qu'en étudiant le *style* de Balzac, par exemple, on étudie la *stylistique individuelle* de Balzac. Ce serait une grossière erreur. Il y a un fossé infranchissable entre l'emploi du langage par un individu dans les circonstances générales et communes imposées à tout un groupe linguistique et l'emploi qu'en fait un poète, un romancier, un orateur[1]. »

Pourtant M. Ch. Bally admet l'existence de cas intermédiaires. Or, si la règle formulée plus haut souffre quelques exceptions, c'est assurément en ce qui regarde les romans dialogués ou les œuvres dramatiques. Au théâtre, et surtout dans la comédie, les personnages ne vivent que dans la mesure où ils reflètent les sentiments d'une collectivité. Le langage qu'on leur prête n'est pas toujours celui de la grande majorité de leurs contemporains, mais il doit se rapprocher assez de l'usage courant pour permettre au spectateur de

1. Ch. Bally, *Traité de stylistique française,* Paris, Klincksieck, t. I, p. 19.

localiser la scène immédiatement. On aura donc quelques chances, dans un dialogue qui prétend reproduire l'actualité ou peindre un milieu social, de saisir les tendances essentielles d'une langue en voie de transformation.

Mais il importe, en premier lieu, d'écarter de cette enquête les phénomènes qui trahissent une intention esthétique et qui relèvent, par conséquent, du style proprement dit. M. Benavente fait à l' « optique théâtrale », pour reprendre une formule de Victor Hugo, des concessions de deux sortes. Tantôt il vise à l'esprit, tantôt il cherche à obtenir un effet de pathétique. Dans le premier cas, il multiplie les alliances de mots, les oppositions, les *retruécanos,* les calembours (Ex. : El *papel hombre* ha subido mucho, I, 8; Tu vida es así, toda verdad, pero una *verdad* cada ora, que es una *mentira* de toda la vida, III, 175; La primogenitura del arte vendida... por menos que unas *lentejas,* por el brillo de unas *lentejuelas,* III, 138[1]). Dans le second, il s'inspire des traditions du style oratoire. On sait que les Romains, habitués à relier toutes leurs phrases au moyen de conjonctions ou de relatifs, usaient parfois de l'asyndète ou disjonction. Cette habitude s'est conservée en espagnol. On peut regarder comme tout à fait régulière la suppression de *por lo menos* quand il s'agit de rendre l'idée marquée en français par *du moins*[2]. Il est plus rare qu'on omette *pero* ou *sino que.* Cependant M. Benavente n'hésite pas à le faire dès que le ton s'élève. Ex. : « Hay palabras irreparables, no las que se dicen sin pensar, por duras que sean, — las que revelan que se han pensado antes muchas veces y muy despacio », III, 180. Cf. V, 229; VI, 49.

Il est nécessaire, d'autre part, de tenir compte des modifications linguistiques imposées par la peinture d'un milieu trop spécial. C'est ainsi que dans les pièces à décor champêtre, notamment dans *Señora ama,* où il met en scène des paysans

1. Je cite l'édition complète (Madrid, sucesores de Hernando) pour tous les ouvrages mentionnés, sauf pour le *Teatro Rápido* qui fait partie de la collection *Diamante.*

2. « Todavía influye en nosotros, si no por sus libros, apenas leídos ya, — por el jugo y la médula que estos libros contenían » Menéndez y Pelayo; cité par M[me] Pardo Bazán, *Lit. francesa, El romanticismo,* p. 75.

de la Nouvelle Castille, M. Benavente emploie systématiquement les archaïsmes de syntaxe. Par exemple, après le gérondif précédé de *en*, il répète d'une façon pléonastique le verbe employé à un mode personnel (*En juntándose que se juntan* dos mujeres, ya está el infierno, XVII, 21[1]). Il fait suivre de la préposition *de* un certain nombre de verbes ou de locutions qui ne l'admettent plus aujourd'hui devant un infinitif (No, Feliciano, que yo no puedo *permitir de* perder mi honra, XVII, 144; que si viejo *da gloria de* verlo, qué no sería cuando era más nuevo, XVII, 14[2]). Enfin il renverse à plaisir l'ordre des pronoms, soumis aujourd'hui à des règles fixes (que no hay como que le deseen á uno la muerte, pa *uno* no morirse nunca, XVIII, 211[3]).

On doit noter enfin que beaucoup d'individus, principalement dans les milieux populaires, se distinguent de leur groupe linguistique par l'emploi de certaines locutions qu'ils affectionnent et qui reviennent, dès qu'ils prennent la parole, comme une sorte de *leit-motiv*. Les romanciers ont très souvent tiré parti de ces *muletillas*, utiles surtout pour camper des grotesques[4]. On remarquera toutefois que les tics ne correspondent pas toujours à des innovations verbales. D'ordinaire l'originalité d'un personnage se manifeste moins par un néologisme de syntaxe ou de vocabulaire que par la répétition abusive d'une formule courante (*No crea usted*, IV, 19; *Ríase usted*, XVIII, 91; *Sabe usted*, VI, 213). Certains verbes d'emploi trivial, comme

1. Comparer dans Cervantes : « Dijo también cómo su señor, *en trayendo que le trujese* buen despacho de la señora Dulcinea del Toboso, se había de poner en camino á procurar cómo ser emperador ó por lo menos monarca », *D. Quijote*, Ed. Dubois, Garnier, p. 206.

2. Dans son *Diccionario de Galicismos*, Barall a montré que cet emploi était généralisé au XVII[e] siècle.

3. De même dans la *Crónica general* : « Señor, grant tuerto sería en *vos yo non servir* », cité par M. Menéndez y Pelayo. *Ant. de Poetas líricos*, t. XI, p. 326. Dans le portugais qui se parle aujourd'hui, on retrouverait, à côté des constructions calquées sur le castillan moderne, une foule de tournures manifestement archaïques et qui font double emploi avec les précédentes. Ex. : *poder-se-hia* dizer; elle, em verdade, era o culpado de *me* terem eleito; aproveito a occasião para *lhe* recomendar muito que...; depois d'*ella* estar na sala, etc.

4. M. Pérez Galdós en fait un emploi constant. Dans *Fortunata y Jacinta*, Casa Muñoz répète *involucrar*; Torquemada, *materialismo*; le prêtre, *esta es la cosa*; une commerçante qui a vécu en France, *por ejemplo*; Doña Lupe, *en toda la extensión de la palabra*.

descolgarse, *pegar*, *pintar*, nous avertissent, à la manière d'une clé musicale, que les idées sont transposées dans le mode vulgaire. On en peut dire autant de l'accumulation de *usted* ou de *uno* (dans le sens de *on*) Ex. : « Dejar aquel Madrid con aquella casa, que abre *usted* los balcones anochecido y tiene *usted* que cerrarlos; y *ustedes* los señores, que tienen *ustedes* aquel Recoletos ó se pasean *ustedes* en tranvía arriba y abajo, que se constipa *una* de fresco! ¡Es *una* que tiene que estar al lado del fogón, y no lo cambio por este poblacho! ¡y la de bichos que le pican á *una* » VI, 186.

Ces réserves faites, dès qu'on élimine les artifices de style, les tours de langage destinés à peindre un milieu restreint, les tics individuels, il reste possible de circonscrire les phénomènes qui relèvent du langage inconscient et qui trouvent leur expression, sous des formes distinctes suivant le degré de culture des interlocuteurs mais non contradictoires, dans la conversation intermédiaire entre l'argot semé de barbarismes et la prose oratoire.

Renouvellement de l'expression.

Il ne serait pas juste d'affirmer que la langue parlée recherche, d'une manière uniforme, l'expression intense. Nous avons montré dans un article précédent qu'elle atténue parfois. Au terme propre elle substitue volontiers un équivalent de sens plus compréhensif. Ex. : « Son cosas incompatibles. Pero *me quedo con* el tranvía (prefiero), VI, 182; Gracias á que cada año *van siendo menos* » (disminuyen), XVIII, 37. Ces tournures analytiques offrent l'avantage de renfermer des mots très familiers et par suite dépourvus de toute affectation. Il n'en est pas moins certain que les phénomènes d'intensification sont fréquents dans la conversation banale. Quelques termes acquièrent, par leur sonorité même, une valeur augmentative. Tels sont les substantifs terminés en *ad* (*preciosidad*, *barbaridad*). On les utilise aussi au pluriel (un conjunto de *poque-*

dades, I, 89). D'autres passent du sens restreint au sens large[1] (Todas las mañanas hace que me traigan una *porción* de ellas, I, 37; Y mira que yo te he visto *veces* enamorada, II, 206). Un mot peut se trouver renforcé par la suppression de l'adjectif qui l'accompagne habituellement (Yo no me voy sin despedirme de la señorita; esas no son formas de *persona*, II, 271. Il faut sous-entendre *decente*). Le plus souvent, c'est par un procédé de transposition que l'importance d'un terme se trouve accrue: passage du concret à l'abstrait (pujan por capricho y sube todo *un disparate*, II, 208. De même on dit: come *un sentido*); emploi d'un singulier dans le sens d'un pluriel (La *localidad* alta amenaza hundirse, V, 41; ¡Ay que bonito! ¡Cuánto *torero*!, V, 164) emploi d'un pluriel dans le sens d'un singulier (Yo hice los *imposibles* para reunir una noche á la semana en mi casa á lo mejor de Moraleda, II, 107). Un mot incolore peut être mis en relief par le contexte, au moyen des adjectifs *puro*, *limpio*, *maldito*, *real*, *santo*, *mucho* (Es *mucho* jabonero aquel segundo, V, 54; ¡Si no has pensado nunca más que en tu *real* persona!, IV, 103); du pronom *cada* (Y toma *cada* cocktail, I, 156. Cf. V, 198, 209[1]); de la conjonction *que* (Un loco hace ciento y don Espíritu, como yo le llamo, está... *pero que* de remate, II, 206). Une ressource dernière, c'est le néologisme, ramené aux procédés usuels de juxtaposition (*aguafiestas*, I, 44; *yernocracia*, II, 179) ou de dérivation (*mariposear*, I, 9; *plumear*, I, 184; *matrimoniar*, V, 59; *novelable*, IV, 99; *miedilis*, V, 142). Mais il est incontestable que le gallicisme[2] intervient, dans le renouvellement de

1. Nous retrouvons quelques-uns de ces procédés en français. Ex.: *Suppression d'un mot utile:* « une nouvelle paire de *lacées* aux pattes », Lavedan, *Nouveau jeu*, p. 30; *Pluriel pour un singulier:* « on s'inquiète de la grandeur de ces espaces, de ces *immobilités* noires et lisses de la mer », Chevrillon, *Sanctuaires et paysages d'Asie*, p. 10; *Adjectifs emphatiques:* « Dans quel *sacré* de sacré de pétrin », *Nouveau Jeu*, p. 84; *Dérivation:* « L'épagneul *grondaille* », *ib.*, p. 103 « Je m'*aphone* à te le dire », *ib.*, 18; *Emploi de que exclamatif*: « Tu peux y compter. Et *qu*'elles ne traîneraient pas mes respectueuses! *qu*'elles t'arriveraient toutes les trois, bien mignonnes, à la file indienne », *ib.*, 18.

1. Cf. Pio Baroja, La *Busca:* « A mí me dan *cada* susto » p. 164.

2. M. Benavente, renouvelant les plaisanteries de Bretón, s'est moqué à différentes reprises, notamment dans *La fuerza bruta* et *Modas*, de l'accent de nos compatriotes qui écorchent l'espagnol. Notons sans esprit de représailles que la plupart des citations françaises de son œuvre sont défigurées par des fautes d'impression qu'il serait facile de faire disparaître des éditions suivantes.

l'expression, comme un facteur important. Négligeons les termes répondant à des besoins nouveaux et qu'on nous emprunte comme nous les empruntons nous-mêmes aux Anglais (*neceser, antuca, chauffeur, reportera*). On s'explique moins que les mots *chantage, morgue, parvenu* soient invariablement cités en français[1]. En admettant que le premier s'impose par suite de l'évolution des mœurs, le second serait assez bien rendu par *ceño*[2] et M. Benavente donne lui-même une traduction du troisième, *nobles allegadizos*[3], à laquelle on pourrait ajouter les termes proposés par Baralt : *hombre de fortuna, advenedizo, hombre de ayer, hombre nuevo*. Même si l'on accorde que *flanear*[4] n'a pas d'équivalent, est-il bien nécessaire d'adopter *flirteo* quand on a *coquetear*, *sport* quand on a *deporte*[5], *sandwich* quand on a *emparedado*, *serre* quand on dispose de trois synonymes[6], *estufa, invernáculo, invernadero*. A *Santa Nituche* (XVII, 255), Bretón, qui ne transigeait pas, aurait substitué la *mosquita muerta* ou la *gatita de Mari-Ramos*. Toujours est-il que le gallicisme calculé (una de mis *clientes* mas distinguidas. IV, 10) ou involontaire (con qué frescura *hace el artículo*, I, 111 ; he notado que *haces la corte* á la hija de Montes, I, 192 ; *Sienten la provincia* de una legua IV, 18) entre mieux que jamais dans les habitudes de la société polie. Nous aurions d'ailleurs mauvaise grâce à nous en plaindre.

1. Benavente XVII, 188 : « Todo el mundo dice que se trata de un *chantage*, que esas cartas no pueden ser de Don Patricio ». De même Baroja, *Mala hierba*, p. 144 : « El *chantage* en manos del director del periódico se convertía en terrible arma de combate ». — Benavente, *Figulinas*, 157 : « Bien sabes el tono de aquella corte. Una *morgue* insufrible ». — Benavente XVII, 158 : « Dominan los *parvenus*... y el dinero es insolente ».

2. Larreta, *La gloria de Don Ramiro*, p. 79 : « Su ceño altivo, así como sus anchas espaldas imponían, á todo el que hablaba con él, un trato ceremonioso ».

3. Benavente, *Figulinas*, p. 86 : « Todos estos *nobles allegadizos* llevan títulos de santos ».

4. Benavente, *Figul.*, 99 : « *Flaneo* solo ó con el primer amigo que encuentro ».

5. C'est du moins l'avis d'un philologue américain, M. Juan B. Selva : « Hay, en América como en España, quienes encuentran más propio decir ó escribir *block, confort, brigante, enquête, sport, réclame*, etc..., sin saber que el habla propia tiene voces que significan lo mismo (*bloque, conforte, bergante, encuesta, deporte, reclamo*) ». Reproduit dans *La Lectura*, février 1911, p. 254.

6. Pardo Bazán, *La Madre naturaleza*, p. 8 : « Siendo muy bajo el sitio é impregnado del agua que recogía como una urna, y del calor que almacenaba en su recinto, orientado al mediodía, encerraba una vegetación de *invernáculo* », Benavente, I. 142 : « Acompáñame al invernadero ». *Ib.*, XVII, 158 : « La distinción es flor de *estufa* delicada ».

Tournures exclamatives.

Dans le dialogue animé les phrases régulièrement agencées et présentant un sens complet ne sont pas les plus fréquentes. L'intonation suffit, d'ordinaire, pour éclairer les constructions elliptiques. Mais il n'est pas toujours facile de marquer au moyen des signes de ponctuation à quelle nuance du sentiment et de la pensée elle correspond. Pour les souhaits, par exemple, l'espagnol emploie des tournures faussement interrogatives ou faussement dubitatives (¡Quién supiera escribir! Campoamor — ¡Si se hubieran conocido antes!)[1]. De même, à côté des locutions positives formées par l'adjectif précédé de *más* ou de *tan*, par le verbe précédé de *y eso que* ou *lo que*, on rencontre des phrases exclamatives où la négation sert à exprimer l'évidence et la certitude (¡*No* he de acordarme! XVIII, 68). Cette exclamation n'est en réalité qu'une interrogation à réponse prévue, comparable au latin *nonne*. Il est d'autres cas où la présence de la négation s'explique par une sorte de raisonnement par l'absurde (Sin dinero, en todas partes es mala. Pero con la mitad del dineral que gasta una en este extranjero, vamos, *que no* viviría una en Madrid ricamente, y sobre todo, luciría una con los amigos y daría una dentera á más de cuatro, III, 250). Toujours est-il que l'emploi de la négation s'est généralisé après les interjections (¡Setenta años corriendo por esos mundos! ¡Lo que yo *no* haya visto!, V. 208). On peut justifier cet usage de deux manières, d'abord en montrant que ces exclamations sont des interrogations directes ou indirectes[2], d'autre part en rappelant que la négation est souvent explétive en espagnol après les comparatifs, après *hasta*, *apenas*, *por poco*, etc.[3]...

1. Palacio Valdés, *El Maestrante*, p. 114.

2. « Il est préférable, dit M. Bally, de supprimer cette distinction usuelle entre deux groupes de faits d'intonation qui en réalité ne sont séparés par rien d'essentiel. Disons que l'interrogation qui n'interroge pas appartient au langage dit exclamatif », *Traité de stylistique française*, t. I, p. 269. On trouve aussi en français des interrogations devenues exclamatives. Ex.: « Vas-tu assez t'ennuyer, mon pauvre vieux! », Lavedan, *Le nouveau jeu*, p. 45.

3. *Fortunata y Jacinta*, t. II, p. 79: « Me pareció bien no decirte nada *hasta no* tratarte un poco ». — Baroja, *La Busca*, p. 33: « Irene, la culpable del escándalo de la

Par un procédé analogue, dans des phrases qui n'ont plus rien de dubitatif, *si* intervient comme une affirmation, avec la valeur du français *puisque* (No sé porqué presiento que hemos de ser muy buenas amigas. ¿Tiene usted muchas? ¡Ya lo he visto! Yo también: ¡*Si* todas las muchachas que conozco son amigas mías, I, 197). Cet emploi n'est pas sans rapport avec la syntaxe des propositions conditionnelles. En effet, la conjonction *si* exprime non seulement les hypothèses réalisables ou irréalisables, mais encore les hypothèses réalisées. Il en va de même pour le latin *siquidem*, qu'on rend quelquefois par *attendu que*. Ajoutons que la tournure exclamative est souvent le résultat d'une ellipse. La proposition principale a disparu et avec elle l'affirmation qu'elle contenait. Il ne reste plus que l'argument destiné à la motiver (Pero si me pierdo, que no me busquen en Madrid ni en el extranjero. *Si* en Madrid no es posible tratarse con nadie, II, 98). D'autre part les constructions interrogatives, par un processus différent, conduisent aux exclamations affirmatives. On voit déjà poindre le sens interrogatif dans cette phrase conditionnelle (Y *por si* á ti te ciegan antiguos rencores que no deben subsistir entre nosotros, María juzgará, I, 19)[1]. De cet emploi on passe à l'interrogation indirecte proprement dite (*En cuanto á si* la niña será bien recibida ó mal recibida ya me parece que exageras, I, 153)[2]. Qu'une ellipse intervienne, nous aurons une interrogation directe (Voy á la Presidencia del Consejo... ¿Que *si* me dejarán entrar? Lo mismo que si entrara en mi propio domicilio)[3]. Entre le *si* interrogatif et le *si* exclamatif la transition est facile (¡cuidado *si* estás guapa esta noche!, I, 138; ¡Oh! *si* es un

noche anterior, una muchacha de quince á diez y seis años, de cabeza gorda, manos y pies grandes, cuerpo sin desarrollo completo y ademanes pesados y torpes, *no* hablaba *apenas* ni separaba la vista del plato ». — *Ib.*, p. 76 : « Y al dia siguiente yo cogí un delantal obscuro de mi padre y lo até en un palo y fuimos detrás de los que llevaban la bandera española, y *por poco no* se la quitamos ».

1. Comparer en latin : « Aeneas scopulum interea conscendit et omnem | prospectum late pelago petit, Anthea *si* quem | jactatum vento videat », *Aen.*, I, 180-82.

2. Cf. « Ce n'est pas à moi à prononcer sur la question si l'Espagne ne pouvant faire le commerce des Indes par elle-même, il ne vaudrait pas mieux qu'elle le rendît libre aux étrangers », *Esprit des Lois*, L. XXI, Ch. XXIII.

3. Taboada, *Cursilones*, p. 76. Nous avons bien en français un *si* exclamatif, mais surtout dans les phrases négatives. « Si ce n'est pas une calamité ! », Courteline, *Les ronds-de-cuir*, p. 8.

acontecimiento que vengan cuatro personas de la familia á almorzar, IV, 72). A ces deux explications il en faut ajouter une troisième: *si* peut se construire, aussi bien que *no*, d'une manière explétive. Dans ce dernier cas il double sans utilité la conjonction *que* (Ella hasta parece que se alegra si alguién viene y le dice que Feliciano lleva á sus majas como unas reinas y *que si* lucen y *que si* triunfan, XVII, 66).

Anacoluthe.

On a constaté maintes fois que les langues ne sont pas gouvernées par la logique. Souvent les déformations inconscientes sont régularisées par l'usage et ratifiées par les grammairiens. Entre les incorrections de la foule ignorante et les exceptions faisant corps avec la syntaxe, la distance ne paraît pas infranchissable[1].

C'est peut-être en ce qui regarde la syntaxe d'accord qu'il règne, dans les langues romanes, la plus grande incertitude. Chez les illettrés, la syllepse est naturellement beaucoup plus fréquente que dans la conversation des gens du monde (Pero qué os teníais creío, que *nadie estábamos* enteraos? XVII, 10; antes, aquí *el que teníamos* un carro y un par de bueyes ó de vacas, nunca le faltaba naa y siempre podía decirse que tenía dinero, XVIII, 228). Quittons le village, élevons-nous de quelques degrés dans la hiérarchie sociale, nous retrouverons des constructions analogues (quiero ver trajes y señoras elegantes y que me digas *quién* son, ahora que conoces á tanta gente, III, 135). On peut dire que ces tournures sont essentiellement conformes aux tendances de l'espagnol moderne. Souvent dans la langue écrite un singulier sert à exprimer une idée

1. C'est une vérité que les grammairiens ne contestent plus aujourd'hui : « Todos os fenomenos linguísticos teem sua razão de ser, e merecem ser estudados, ainda os casos monstruosos, os fenomenos teratolójicos. E' o que fazem os mestres actuais da ciéncia da linguajem, que analisam, especulam as causas, determinam as condicões em que os factos se produziram, não lanzam, de ánimo leve, analemas sobre palavras e expressões e chegam a provar que as locuções chamadas viciosas não se formaram por processos diversos daqueles segundo os quais se constituiram os termos e locuções da lingua classica. » Mario Barreto, *Almanaque Brasileiro*, 1911, p. 368.

collective (*Todo el que se proponga* obtener el dinero consuetudinario... debe tener en cuenta que la mayoría de los mortales está en Babia[1]). Le verbe s'accorde régulièrement avec un attribut au pluriel quand le sujet reste au singulier (El tiempo ha demostrado que *lo nacional* en Francia *son* Racine y Corneille[2]). Il n'en a pas toujours été ainsi. Tandis que Cervantes écrivait : « Y el primero que Maese Nicolas le dió *fué los cuatro* de Amadis de Gaula », Mme de Sévigné disait : « Sa maladie *sont les vapeurs*[3] ». On voit que les deux langues ont évolué dans une direction opposée.

L'espagnol en use plus librement encore avec les relatifs. Dans la bouche des ignorants *que* suffit à exprimer tous les rapports de corrélation et de subordination[4] (Seis pesetas por un cuartucho con una ventana á un patio y una cama *que* yo sola no cojo, V, 15. *Cojo* est ici un barbarisme pour *quepo*). On retrouve en français les mêmes incorrections : « Un homme *que* j'ai été à sa noce » (Moinaux)[5]. Elles ont même été ratifiées, dans certains cas, par la langue littéraire : « Les jours *qu*'il faisait trop chaud, ils ne sortaient pas » (Flaubert)[6]. On ne s'étonnera donc pas de rencontrer chez M. Benavente des phrases comme celles-ci : « Llevan mucho esos trajes que me gustan tanto, esos *que* dices tú que parecen bizantinos, III, 135; Visitas y compras *que* á cualquier hora y cualquier día da lo mismo », I, 14. Il faut noter cependant que les rapports de subordination sont moins nettement indiqués en espagnol qu'en français. On se rappelle que les Latins remplaçaient par un démonstratif un relatif qui arrivait après une première proposition, déjà relative : « Omnes tum fere *qui* nec extra urbem hanc vixerant nec *eos* aliqua barbaries domestica infuscaverat, recte loquebantur[7]. » Voilà

1. Taboada, *Cursilones*, p. 165.
2. Pardo Bazán, *Lit. francesa. El Romanticismo*, p. 190.
3. J'emprunte ces exemples à M. Dubois, qui a fait la même remarque dans son édition du *Don Quijote*, p. 45.
4. Chez les classiques *que* équivaut à un pronom relatif construit avec une préposition. Voir à ce sujet la remarque de M. Morel-Fatio dans son étude sur « Gracián interprété par Schopenhauer », § 198 *Bulletin hispanique*, octobre-décembre 1910.
5. Haas, *Neufranzösische Syntax*, p. 265.
6. *Ibid.*, p. 334.
7. Riemann, *Syntaxe latine*, 3e éd., p. 43. De même en français : « Ils avaient aussi des boucliers d'airain *qu*'ils tiraient tout rouges du feu et *les* remplissaient de sable

qui justifie certaines constructions du castillan moderne ou ancien (Ayer falleció D. Fulano de Tal, Alcalde de este pueblo, *que* era un solemne bribón y no había quien *le* sacara una peseta[1]). La seconde proposition est plutôt coordonnée que subordonnée (Sé que ha dispuesto usted una visita al círculo *de que* soy presidente honorario y propietario de la finca, V, 109). Cette habitude paraît si conforme au génie de la langue espagnole, qu'elle trouve son application même dans la syntaxe des prépositions, où nous rencontrons toutes les formes du zeugma et de la brachylogie (Ya sabe usted que don Teodoro es el único que sabe escribir comedias *á la medida y para* usted sobre todo, I, 251; Cierto que, si cuando nos sentamos á escribir hubieramos de tomar la escopeta y el morral y echarnos al monte, *cada y cuando* que nos ocurre el « punto de vista » para andar á caza de otra frase, ni fiambre[2] escribiríamos). Il y a vraisemblablement une intention d'archaïsme dans la dernière des phrases que nous citons. On retrouve en effet *cada y cuando* chez Cervantes[3].

D'autre part, c'est en vain qu'on chercherait l'application d'une logique rigoureuse dans les différentes constructions de l'infinitif. On le rencontre sans sujet ou sans complément (Salía Guerra de allí con la cabeza medio trastornada, porque las ideas expuestas con tanto donaire y sencillez por su amiga le seducían y cautivaban sin *meterse* á examinarlas con auxilio de la razón[4]; — Hay palabras irreparables, no las que se dicen sin *pensar*, por duras que sean, III, 180). Quand deux infinitifs se suivent, il est naturel que le sujet ou le complément du premier ou du second soient sous-entendus (Es Mr. Blaw uno de los hombres más estimables que puedan hallarse

embrasé » (Vaugelas) *Syntaxe française du XVIIe siècle*, A. Haase, trad. Obert, Paris, 1898, p. 425.

1. Taboada, *Cursilones*, p. 54. De même : « ¡á él á quien había que sacar las palabras con tirabuzón y en su vida había gastado la más sencilla chanza! » Palacio Valdés, *El Maestrante*, p. 172.

2. *Lectura*, septiembre 1911, p. 51. Article de M. Julio Cejador.

3. : « Dorotea consoló á Sancho Panza, diciéndole que *cada y cuando que* pareciese haber sido verdad que su amo hubiese descabezado al gigante, le prometía en viéndose pacífica en su reino, de darle el mejor condado que en él hubiese. » Ed. Dubois, p. 262.

4. Pérez Galdós, *Angel Guerra*, II, 207.

y *á quien* es imposible *conocer sin amar*[1]; — Pero mire usted, el matrimonio yo creo que se ha hecho para *completarse* y *encontrar cada uno* lo que le hace falta, XVIII, 91). L'infinitif, comme on le voit par ce dernier cas, peut se construire aussi d'une manière impersonnelle (Sentí cierta mortificación del amor propio por no *haberse contado* conmigo para formar parte de aquella denodada legión[2]). Si l'on ajoute qu'il s'emploie souvent avec la valeur d'un substantif et qu'il forme avec la proposition *sin* de véritables mots composés à sens négatif (Teníamos aquellos terrenos *sin cultivar*, I, 108), on comprendra qu'il s'émancipe quelquefois de la construction normale pour entrer dans des locutions vicieuses et irréductibles à l'analyse (Le puede á uno *engañar* su mujer y *ser* un buen gobernador, V, 49[3]). Les deux infinitifs sont juxtaposés et paraissent jouer le même rôle. Cependant, le complément de l'un est sujet de l'autre. De même dans l'exemple suivant : Telefonee usted, para *saber* lo que ocurre, XVIII, 46, le sujet de *saber* n'est pas *usted* comme on pourrait le supposer, mais *nosotros* sous-entendu, ainsi qu'il résulte du contexte. Quelquefois, cette construction illogique correspond à un véritable renversement des valeurs (¡ Que no vean que hemos llorao ! Buena cara tienes pa no *conocerlo*[4], XVII, 105). Celui qui paraît exercer l'action est au contraire celui qui la subit. Le passage du sens actif au sens passif ou du sens passif au sens actif n'a du reste rien de contraire au génie même de la langue espagnole. On s'en apercevra pour peu qu'on étudie la valeur du participe passé, soit dans les verbes transitifs (Nosotros, los de los latiguillos, estamos *mandados* retirar, I, 262.

1. *Lectura*, julio 1911, p. 333.
2. Pereda, *Peñas arriba*, p. 400.
3. Il y a une irrégularité du même genre dans cette phrase de Cervantes : « Hizo Sancho costal de su gabán, y recogiendo todo *lo que pudo y cupo* en el talego, cargó su jumento. » Ed. Dubois, p. 135.
4. En pareil cas les Portugais emploient « l'infinitif personnel » qui supprime l'amphibologie. Ex. : « Fecha bem a porta, para não te roub*arem* ». Les exemples que nous avons relevés dans l'espagnol moderne paraissent confirmer cette hypothèse de Mme Michaëlis de Vasconcellos : « Trotzdem vermute ich, dass auch das spanische Volk, vor grauen Jahren, Keime des persönnlichen Infinitivs besessen, dass aber die Gebildeten sie geknickt haben ». *Romanische Forschungen*, t. VII, p. 87. Cependant on trouve dans Molière : « Rends-le moi *sans te fouiller* (sans que je te fouille), *Syntaxe française du XVIIe siècle*, A. Haase, Paris, 1898, p. 208.

Cf. en latin *jussi;* No seas mal *pensada* mujer, V, 197; Ya está *consentida* en veros, VI, 12; Está despierto, pero está muy *callado,* XVIII, 210), soit dans les verbes intransitifs (Ninguna niña deja de casarse, pues las salva, aun *pasadas* de los treinta años, IV, 85; *acabaditos* de coger, XVIII, 229).

Atténuation.

Beaucoup de motifs, dans la conversation, empêchent les interlocuteurs de donner à leur pensée une expression tranchante. Certaines atténuations sont dictées par le besoin de ne pas heurter brutalement l'opinion d'autrui. D'autres ménagements correspondent à l'incertitude de celui qui parle, aux différents degrés du doute. C'est principalement en ce qui regarde la syntaxe des propositions conditionnelles que la langue parlée se distingue de la langue écrite.

Il est bien rare qu'on utilise les trois imparfaits du subjonctif pour rendre l'idée du conditionnel, sauf dans le langage étudié, prétentieux et pour ainsi dire officiel (Y si *hubiera llegado* á Presidente del Consejo, como le pronosticaba un periódico que él dirigía, entonces me *hubiera costado* una enfermedad, XVII, 161). En revanche l'emploi de l'indicatif présent au lieu de plus-que-parfait du subjonctif correspond à une émotion plus vive ou témoigne d'une éducation inférieure chez celui qui parle (A Joseliyo se le olvidó ponerlas en la maleta, y si yo no *doy* un vistazo, se le *olvida* el smoking, V, 56). Dans tous les autres cas, c'est l'imparfait de l'indicatif qui s'impose[1]. On le trouve au moins dans la proposition principale (No creo que en el cielo nadie pueda tener disgustos; no *valía* la pena de estar en el cielo, XVII, 176) ou dans la proposition subordonnée dépendant de la proposition principale au conditionnel (Yo daría la vida por ti y no diría que *cumplía* un deber; diría que *completaba* mi felicidad, II, 246). En français le présent de l'indicatif serait ici de rigueur. Avec

1. De même en français « Je sentais que si je l'écoutais seulement une minute, j'*étais* pincé », *Le Nouveau Jeu*, p. 54.

les verbes fréquemment employés comme *tener*, *haber*, *ser*, *deber*, *poder*, *ir*, *hacer*, toute construction autre que l'imparfait de l'indicatif semblerait déconcertante (Y aunque haciendo ustedes un esfuerzo pudieran cambiar de vida por una temporada ¿que adelantaríamos?, si después *era* inevitable la compensación, que vendría con mayores angustias, XVIII, 101). Aussi, quand le sens exige un plus-que-parfait du subjonctif, ce n'est pas l'auxiliaire qui prend la marque du passé, mais bien l'infinitif suivant (¡No faltaba más! Pero *podíais haber avisado* antes, IV, 72[1]; ya hubiera sido yo director y ministro y *había de haber dado* mucho que hacer[2]; y ni tan siquiera respeta lo que más *tenía que haber respetado* siempre, XVII, 52; ¡que mi hija *iba á haberle consentido* lo que te consiente la Dominica, XVII, 35)[3].

Cette règle souffre néanmoins une exception: *Deber*, par une survivance de la syntaxe latine, exprime l'irréel au moyen du parfait et non de l'imparfait de l'indicatif (Lo que no *debiste* hacer, es marcharte solo; porque conozco tu genio y te opusiste con energía, no insistí en acompañarte, pero *debí* hacerlo, I, 28). Il en est de même du verbe *creer*, toutes les fois que la supposition qu'il implique n'a pas été confirmée par la réalité (Yo no *creí* que volverías tan pronto, I, 28; Pero, querido amigo, yo le *creí* á usted de más carácter, XVIII, 13). Or, la construction de ces deux verbes tend à se confondre aujourd'hui avec celle de *tener*, *haber*, *ser*, *ir*, *hacer*, *poder*, etc. Nous trouvons d'abord *deber* employé au parfait d'une façon pléonastique avec un infinitif passé (que nunca *debimos haber hecho* causa nosotros con los descargadores, XVIII, 254). Ce parfait simple se résout parfois en parfait composé (Y no sólo *he podido* ser Diputado, sino Director de Penales ó de lo que

1. De même en français : « Je *devais* par la royauté *avoir commencé* mon ouvrage » (La Fontaine); « ce qu'il y a de vrai pourtant, c'est que dans les règles je *devais avoir fait* il y a longtemps cette note que je fais aujourd'hui » (Boileau). *Sy. fr. du XVIIe s.*, p. 173.

2. Frontaura, *Gente de Madrid*, c. Diamante, p. 29.

3. Il faut distinguer nettement cet emploi de l'exemple suivant, conforme à l'usage français : « Quedó usted viuda muy joven... La vida no *podía haber terminado* para usted » XVII, 162. Dans la langue écrite on emploie *podría haber* ou *hubiera podido*. Ex. : « refiriéndose al último adjetivo de esta tiramira de ellos dice que *hubiera podido* omitirse », Rodríguez Marín, Ed. du *Quijote*, t. I, p. 291.

hubiera querido)[1]. Enfin *deber* se construit aussi comme les autres auxiliaires, à l'imparfait devant un infinitif au passé (Es decir que empecé á vivir cuando *debía haberme muerto*, el día en que perdí á mi madre, V, 307)[2]. La confusion qui s'établit progressivement entre *deber*, *creer* et les verbes *tener*, *haber*, *ser*, *ir*, *poder*, *hacer*, etc..., peut s'expliquer de deux façons. D'abord l'imparfait joue, en espagnol comme en français, un rôle envahissant. D'autre part il n'est pas invraisemblable que le parfait simple recule, chez nos voisins comme chez nous, devant le parfait composé.

Loi du moindre effort.

Les phénomènes du langage, conscients au moment où ils se produisent, finissent par tomber, quand ils se répètent, dans le domaine de l'inconscient. Une sorte de concurrence s'établit entre les mots fréquemment employés. Le résultat de cette lutte pour la vie, c'est l'élimination progressive des formes et des constructions qui ont cessé de répondre aux besoins de l'activité mentale. Nous oublions les termes dont l'utilité n'est plus évidente. Nous les sacrifions à d'autres, à ceux qui permettent d'éviter les règles compliquées, les formes rares de conjugaison. On constate à chaque instant que telle catégorie grammaticale, par une sorte d'usurpation mécanique, tend à empiéter sur la catégorie voisine.

Article. L'idée de possession est souvent exprimée par un datif éthique (Esta mañana entró en mi despacho y también *me* dejó caer la estatua de la Filosofía, I, 146; ¿Y *le* aceptan la dimisión?, XVIII, 22). Même en l'absence du pronom personnel, l'article garde une valeur possessive (Un hombre elevado por *los* propios méritos, I, 187)[3].

1. Frontaura, *Gente de Madrid*, p. 29. De même: « En efecto: el estudiante quiere aprender en unas cuantas noches lo que *ha debido* estudiar en seis meses de curso », Taboada, *Cursilones*, p. 35.

2. De même en portugais « Era verdade! O conselheiro *devia-se ter casado* » Eça de Queiroz, *O primo Bazilio*, p. 487. Il va sans dire que *deber* peut être employé à l'imparfait dans le sens d'un potentiel : « Algunas personas no *debían* morirse nunca », Taboada, *Cursilones*, p. 54.

3. Dans le midi de la France on répète couramment « prendre *le* pardessus » pour « prendre *son* pardessus ».

Substantif. A tous les verbes fréquemment employés correspondent des tournures substantives, dont l'usage se généralise de plus en plus (por eso *tuve miedo á* querer, I, 25; ¿*hizo aprecio* del libro ó de los caballos?, III, 11). Elles ont parfois une valeur augmentative, le substantif pouvant être accompagné d'un adjectif qui le renforce (Nosotras no podemos quejarnos. Tuvimos *buen acierto*, I, 10). On évite ainsi les propositions infinitives ou relatives. Ex.: « Les convido á ustedes *en celebridad* de (para celebrar) tan buenas esperanzas », V, 46; Si en otro tiempo podía derrumbarse una grandeza en un instante, *por satisfacción* vengativa ó caprichosa de un príncipe (para satisfacer), *Fig.*, 84; « Gracias á que don Rosendo sabe *el mimo* que tienes (lo mimada que estás)[1] », V, 25. Non seulement le substantif usurpe la place du verbe, mais il remplace même l'adjectif (¡Qué *egoísmo de* hijo!, XVIII, 81; ¡*Qué ingratitud* de hijo!, XVIII, 138)[2]. Quelquefois la valeur mal définie du suffixe permet d'enfermer plusieurs idées dans un seul mot. Ex.: « Se me niega *el cumplimiento* (los medios de cumplir) de mis compromisos ante la opinión, ante el país », XVIII, 13. Cette abréviation correspond à une tendance bien populaire, le désir d'économie. On peut se demander toutefois si l'influence de la presse, des ouvrages techniques, des vocabulaires spéciaux, en multipliant les néologismes, n'est pas venue augmenter l'importance relative de la catégorie des substantifs au détriment des autres formes grammaticales: A mesure que diminue le nombre des illettrés, la langue écrite réagirait à son tour sur la langue parlée.

Verbe. L'emploi envahissant des auxiliaires permet d'éviter les principales difficultés de la conjugaison, pierre d'achoppement des ignorants. Ils sont, en effet, suivis d'infinitifs, de gérondifs, de participes, formes qu'on retient sans effort.

1. Cf. « La vision entr'aperçue d'une journée entière de paresse, inévitablement compliquée d'un *lâchage* en règle du bureau », Courteline, *Les ronds-de-cuir*, p. 8; « retenu à la dernière minute, comme il allait prendre son chapeau, par la violence d'une averse et la *tombée* inopinée, en son appartement de garçon, de Gabrielle, sa maîtresse », *ib.*, p. 9.

2. Cette habitude se retrouve en français, mais chez les écrivains qui visent au pittoresque: « Immense est ce vide éblouissant du ciel, car la ville s'étale sur *la platitude* du delta », Chevrillon, *Sanctuaires et paysages d'Asie*, p. 234.

Beaucoup d'entre eux s'affaiblissent par suite d'un usage répété. Aussi l'on tend à remplacer *haber*, *ser*, *estar* par des verbes moins ressassés, tels que *tener*, *traer*, *ir*, *venir* : ceux-ci, en usurpant des fonctions nouvelles, se fatiguent à leur tour et se vident pour ainsi dire de leur contenu primitif. La vogue de *tener* s'explique par des raisons multiples. On sait qu'il était employé concurremment avec *haber* dans l'ancienne langue. Cette construction s'est perpétuée dans le portugais moderne et dans le castillan légèrement archaïque des populations rurales[1]. *Tener* a l'avantage d'exprimer, sans le secours d'un adjectif ou d'un pronon, l'idée de possession (La verdad es que *tenían* la casa muy mal distribuída, II, 263), d'animer le récit par l'intervention d'un interlocuteur fictif (y hoy la *tienes* casada con un señor de edad, II, 256). On comprend que le peuple finisse par l'employer comme un équivalent de *haber* (He trabajado ya por los pueblos y en un cine y me *tienen* aplaudido, XVII, 232). Quant aux verbes *traer* et *ir*, on peut les considérer aujourd'hui comme de simples substituts de *tener* et de *estar*. Il serait illusoire, dans les exemples suivants, de tenir compte de leur valeur originelle. (La condesa Olivia le *trae* vuelto el juicio, III, 18 ; El escudo de la provincia, todo de flores, que *va* en el centro de la mesa, V, 90).

La distinction entre les verbes transitifs, intransitifs, réciproques et impersonnels tend à s'affaiblir de jour en jour[2]. *Olvidar*, l'un des spécimens les plus caractéristiques de la conjugaison espagnole, peut être utilisé, au choix, sous les formes *olvido*, *me olvido de*, *se me ha olvidado*. La vogue de la construction impersonnelle vient de ce qu'elle permet de rapprocher deux pronoms au commencement d'une phrase, groupement essentiellement conforme au génie de la langue. De « *Se lo suplico* à usted, IV, 144 », on passe facilement, bien qu'il n'y ait aucun rapport logique entre les deux tournures, à « *se me resiste* llamarle tu marido, XVII, 174 », à « Yo no sé

1. Voir à ce point de vue *Señora ama*, tome XVII.

2. De même en français : « Alors un matin, tout bêtement, elle m'arrivera au bout du pinceau, et je te *sortirai* Mme Costard, non, mais ne blague pas », *Le Nouveau Jeu*, p. 46.

porqué *se me figura* que París no había de gustarme, VI, 180 ». L'abus, maintes fois constaté, des verbes faussement réciproques mène à la création des verbes essentiellement pronominaux (No ves que ella *se aconseja* de mí, V, 189; No hay dama de calidad en París que no tenga á su servicio un negro, desde que Madame Du Barry *se acompaña en* todas partes *de* su Medoro, VI, 11; Es que tú también has ido à *creerte de* más de cuatro, XVII, 11). Il est plus fréquent de voir des verbes actifs transformés en verbes neutres (*atravesar, atravesar por; creer, creer en; resistir, resistir á*) ou des verbes neutres changés en verbes actifs (La gente *habla horrores* del matrimonio, I, 148; Si no podías quererme ¿porqué *mentir cariño?*, III, 175; Su muchacha de ustedes que viene á avisarles á ustedes que el niño pequeño se ha despertado... y no puede *callarle* con nada, XVIII, 120). La complication des formes verbales n'est qu'apparente. En réalité, l'espagnol cherche à créer, pour chaque idée, trois systèmes de constructions. Beaucoup de verbes ne sont pas encore parvenus, ou ne parviendront jamais au terme de cette évolution. Ils se contenteront de deux types, pronominal-impersonnel, transitif-intransitif. Il est facile, néanmoins, de prévoir dans quel sens pourront se faire les innovations. En tout cas la tendance à l'uniformité est bien visible dans la suppression du régime indirect devant les propositions subordonnées. *Consentir en que* devient *consentir que* (De ningún modo podía yo *consentir que* fuese declarado en quiebra, I, 28). Bien que le groupe *de que* soit l'un des plus stables de la langue, on commence à dire *seguro que* au lieu de *seguro de que*.

Prépositions. Comme les substantifs, elles ont une tendance marquée à empiéter sur les autres catégories grammaticales. On les emploie souvent comme adverbes (Ya es hora de que le eche á usted la vista *encima*, I, 275). Mais elles aspirent surtout à remplacer les conjonctions[1]. *En* suivi du gérondif correspond au français *pourvu que;* (¡ á la gente de Madrid, *en dándola* de comer y en divirtiéndola!..., I, 187). *De* tient la place

1. *á, de, con, por, sobre* servent à former aussi des propositions infinitives à sens conditionnel, temporel, causal, etc...

d'une proposition temporelle (al teatro, como *de chicos*, I, 37, ¿Piensas llevar *de casado* la misma vida que *de soltero*? I, 103); ou bien causale (¿ Ustedes por aquí? — Sí, *de* curiosos y *de* personas de gusto, II, 195) ou même finale (Sí, ya noto que andáis siempre juntos... *de conspiración,* por lo visto, I, 61). *Con* peut exprimer une idée de condition (debemos alegrarnos de que se case. Porque la felicidad de nuestra hija corría peligro *con ella libre* y cerca de Enrique, I, 154) ou de temps (Conde del Encinar, por cesión que le hizo su padre al volver de la universidad de Deusto *con su carrera de leyes terminada*, (*Fig.*, 116).

Il est à noter d'autre part que les prépositions *de, á, en, por, con* éliminent progressivement toutes les autres. *Sobre* a de la peine à se maintenir devant *en*[1]; *á* et *con* suffisent à exprimer tous les rapports d'avantage, de désavantage, de réciprocité, réduisant d'autant le domaine de *para* et de *contra*. Quelques exemples nous permettront de rendre manifeste ce genre d'usurpation. Ex. : « Está muy *quejosa contigo* (de), I, 102 »; Pregunté porqué tu madre está *furiosa conmigo* (contra), I, 191 »; Tendrá *influencias con* el partido liberal (en), V, 168 ». Enfin nous avons montré ailleurs que *sin* arrive à former avec des substantifs et des infinitifs de véritables mots composés, ce qui étend singulièrement son emploi.

De tout ce qui précède, il résulte qu'il n'y a pas, dans la langue parlée, de créations *ex nihilo*. Si des influences étrangères s'exercent, c'est principalement et presque exclusivement en ce qui regarde le vocabulaire. Mais de la plupart des innovations de la syntaxe on peut dire ou bien qu'elles étaient contenues en germe dans la tradition des siècles précédents ou bien qu'elles ne consistent que dans l'application à une nouvelle catégorie de mots d'une tendance reconnue et consacrée par les prosateurs. Il n'y a pas, en effet, de solution

1. Il est assez rare qu'on puisse rendre le français *sur* par *sobre*. Ex. : « Se estuvo un ratito con la mano *en* el picaporte », *Fortunata y Jacinta*, 2, 162; « apoyar la mejilla *en* el puño », *ibid* , 2, 432 ; « tambien tenia un mantón negro *por* los hombros », *ibid.* 3, 337 ; « frente á la estación, una señora *subida á* un coche rojo, peroraba y ofrecía un ungüento para las heridas », P. Baroja, *La Busca*, p. 215.

de continuité entre le présent et le passé, pas plus qu'entre les incorrections du peuple et les raffinements des classes cultivées. L'intérêt d'une étude générale sur les écrivains de la dernière heure serait de montrer en quoi l'évolution de l'espagnol ressemble à celle des autres langues romanes et comment, d'autre part, le langage inconscient reste fidèle, même dans ses plus grandes hardiesses, à certains principes immuables, au génie même de la race.

G. LE GENTIL.

VARIÉTÉS

Le site antique de Costig (Ile de Majorque).

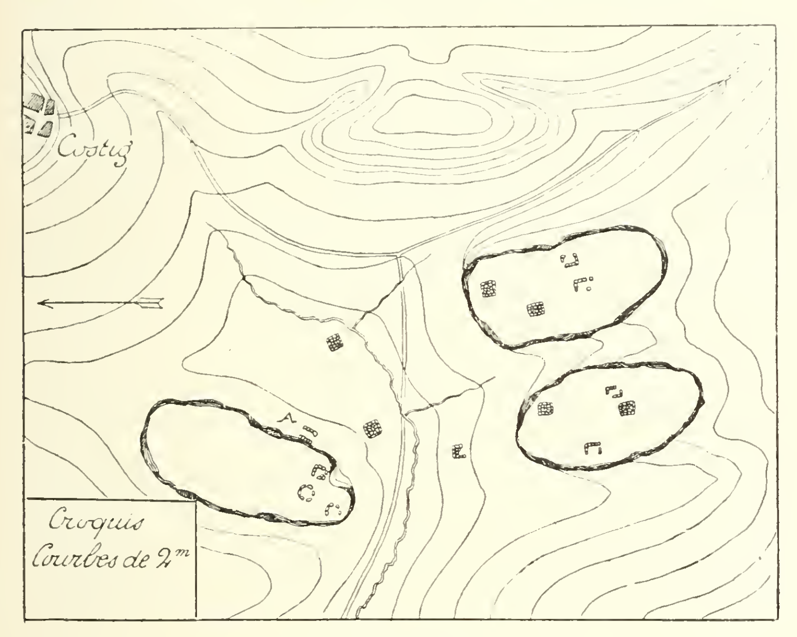
Dans le courant de mai 1895, D. Juan Vallespir, en nivelant un champ de sa propriété de *Son Corró* à Costig, découvrait, au milieu d'un amas mégalithique, les fameuses têtes de taureaux qui enrichissent actuellement le musée de Madrid. Comme la presque totalité des trouvailles archéologiques dues au hasard, celle-ci échappait à toute constatation scientifique quant aux circonstances qui en avaient accompagné la mise au jour, et l'inventeur ne notait aucun indice qui aurait pu, dans la suite, éclairer l'étude de ces pièces. L'une des premières personnes qui se sont préoccupées de la découverte, M. Bartolomé Ferrá, y consacre à peine quelques lignes dans le *Boletín de la Sociedad arqueológica luliana*[1] et encore ne tire-t-il aucune conclusion de son bref communiqué. Il m'a donc paru intéressant de présenter une courte description de ce site devenu célèbre, puisque aucun auteur n'en a tenté l'essai.

J'ai visité Costig en 1909, après avoir étudié et relevé les plans d'environ deux cents talayots ou enceintes, épars dans l'île de Majorque. La plupart de ces groupements m'avaient laissé l'impression d'œuvres vastes et combinées pour les besoins de la défense, mais aucune ne me paraissait, en face de Costig, avoir retenu aussi longtemps la préférence de ses habitants.

Le village est construit, entre Inca et Sineu, sur un plateau peu élevé qui domine, au nord-est, le site antique. L'ensemble des talayots occupe le fond de la vallée et les coteaux qui l'enserrent. A l'est, une chaîne de collines, premiers contreforts des montagnes qui séparent la plaine d'Inca de celle de Manacor; au sud et à l'ouest, une série de monticules aux flancs escarpés guident le cours d'un ruisseau vers le lit du rio Garros. On rencontre les talayots, tantôt sur les plateaux du sud, tantôt au niveau même de la plaine; ils ne sont point disséminés, mais groupés par quatre ou cinq, comme s'ils formaient des nécropoles distinctes. Les races qui les ont édifiés et terminés n'ont point compris l'utilité d'une défense supplémentaire, puisque les accidents géologiques présentaient, par eux-mêmes, une fortification naturelle. En effet, tous ces petits plateaux, isolés les uns des autres, sont bordés de falaises hautes de deux à cinq cents mètres et difficilement accessibles. Les monuments quadrangulaires n'offrent, ni par

1. Palma de Mallorca, junio de 1895.

leurs dimensions, ni par leur orientation des caractères techniques qui pourraient les différencier d'un modèle répandu dans l'île entière ; ils demeurent sous la protection d'un ou de deux talayots ronds qui s'élèvent sur la colline dont le front domine la sortie du cirque. Dans la vallée, quatre constructions quadrangulaires paraissent isolées, c'est dans l'une d'elles qu'ont été découvertes les têtes de taureaux.



Le site de Costig.

Il apparaît donc que l'antique Costig, abrité des vents, alimenté par une source abondante, et situé presque au centre de l'île, conditions que ne réunissent ni les centres d'Artá ou de Pollensa, ni ceux de Lluc Mayor, devait attirer, de tous côtés, les peuplades contemporaines, et l'on comprend qu'on ait apporté un soin particulier à l'architecture du talayot principal, devenu, avec ses magnifiques ex-voto un lieu de pèlerinage renommé. Aucune donnée n'en permet malheureusement la reconstitution même approximative, mais il est à croire que la construction primitive avait été remaniée, évidée, et que les piliers rudimentaires, en partie retrouvés, supportaient une couverture modifiée. J'ai étudié ces cas de remaniement par des civilisations successives et je n'y insisterai point[1]. Les restes de cet édifice (A) se distinguent au pied de l'un des plateaux, au long de rochers abrupts où les blocs d'un mur sont superposés suivant les règles connues ;

1. *Revue archéologique*, 1909, t. XIV, p. 333 : *Contribution à l'étude des monuments primitifs des Baléares.*

parallèlement, à onze mètres, les substructions d'une muraille analogue sont encore visibles et l'aspect des angles autorise à penser que ces murs étaient reliés en équerre. Nous voici en présence du plan et des dimensions d'un talayot quadrangulaire, les spécimens voisins affectent, du reste, la même forme et les mêmes mesures. Primitivement aucune recherche de style ne le caractérisait, ce n'est que plus tard que, grâce à sa position spéciale un peu au-dessus de la plaine et pas encore sur le plateau, il a été distingué et reconstruit. Peut-être, à cette époque, en a-t-on fait un temple vénéré, prêt à recevoir des offrandes importantes et riches. Actuellement les fragments de colonnes, au nombre de treize, gisent à la file et retiennent de leur masse les terres du champ. M. Ferrá les a vues en place, mais la disposition irrégulière dans laquelle elles se trouvent sur son croquis permettent de juger qu'elles étaient déjà déplacées.

En l'état actuel de la science, je suis donc amené à supposer que les bronzes ont été découverts dans un talayot commun, adapté par des besoins différents à un nouvel usage; que ce monument avait perdu sa destination primitive de mausolée, puisque l'intérieur en était accessible alors que les plus anciens monuments étaient pleins; que la valeur des découvertes qu'on y a faites était le signe de sa réputation. Ce cas ne doit pas être isolé, il est presque certain, que des fouilles conduites *scientifiquement* dans un grand nombre de talayots donneraient des résultats analogues, sinon en richesse, du moins en intérêt, et apporteraient un contingent réel d'objets précieux à l'étude des civilisations méditerranéennes.

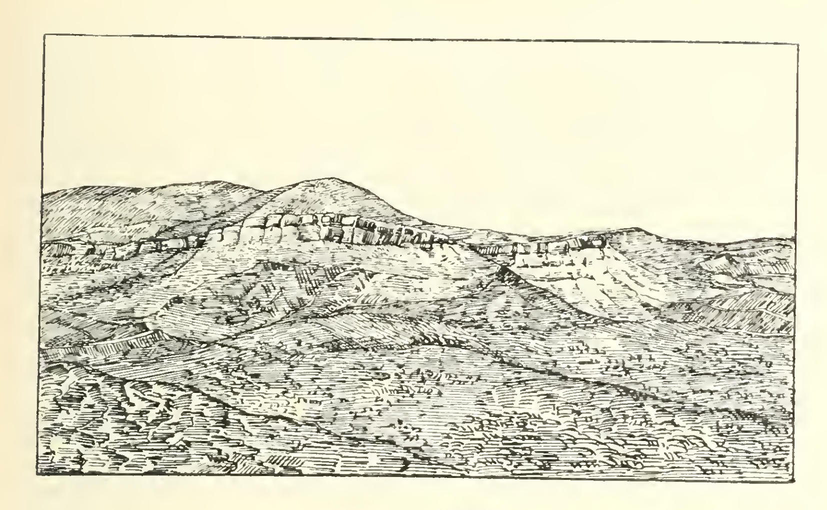
L.-Ch. WATELIN.

Les pointes de lances représentées sur les stèles funéraires.

M. Juan Cabré, le très actif explorateur de la Celtibérie, a publié[1] plusieurs stèles funéraires trouvées dans la province de Teruel, sur lesquelles sont représentées, arrangées en plusieurs zones superposées, des pointes de lances ou javelots. Il me semble qu'un passage d'Aristote donne le commentaire de cette curieuse représentation. Aristote dit en parlant des peuples guerriers, Πολιτική VII 2-5 (p. 1324 b) : ἐν δὲ τοῖς Ἴβηρσιν ἔθνει πολεμικῷ τοσούτους τὸν ἀριθμὸν ὀβελίσκους καταπηγνύουσι περὶ τὸν τάφον ὅσους ἂν διαφθείρῃ τῶν πολεμίων, c'est-à-dire : « Chez les Ibères, peuple belliqueux, on fixe autour du tombeau tel nombre de pointes de lances que le défunt avait tué d'ennemis. » Il semble bien que ces pointes de lances représentées sur la stèle remplacent les pointes placées autour du tombeau.

A. SCHULTEN.

1. *Boletín de historia y geografía del bajo Aragón*, 1908. Une des stèles a été reproduite par P. Paris dans *l'Archäol. Anzeiger*, 1910, p. 295; cf. *Bulletin hispanique*, 1911, p. 15, fig. 8.



Rochers de Peñalba.

Rapport à M. le Directeur de l'École française d'Espagne sur une mission à Peñalba (Teruel).

Monsieur le Directeur,

Sur votre proposition, l'Université de Bordeaux a bien voulu me confier la mission d'aller examiner les gravures rupestres découvertes au mont de Peñalba, près de Teruel, par M. Juan Cabré. A en juger par les renseignements, les photographies et les calques qui vous avaient été communiqués par M. l'abbé Breuil, et que vous m'aviez transmis, il y avait là un ensemble de documents énigmatiques, d'époque et de signification incertaines, dont l'étude directe pouvait être intéressante. C'est de cette mission que j'ai maintenant à vous rendre compte.

Mon premier devoir était de me mettre en relation avec M. Cabré, le seul archéologue qui connût les gravures de Peñalba, signalées par lui à la Academia de la Historia dès le 12 novembre 1909 (*Bol. Acad. Hist.*, LV, 1909, p. 544). Mais ses occupations, au moment où la mission me fut confiée, l'avaient appelé hors de la province de Teruel, et c'est à Madrid que je pus le voir et m'entretenir avec lui de sa découverte. Quel que fût mon désir de visiter Peñalba en sa compagnie, je dus renoncer à le réaliser, et M. Cabré n'était pas à Teruel quand j'y allai, au mois de septembre dernier. Dans l'intervalle, il avait publié dans le *Boletin de la Academia de la Historia* un article, accompagné de nombreuses illustrations, sur *La montaña escrita de Peñalba* (LVI, 1910, p. 241-208).

En l'absence de M. Cabré, un de ses amis, M. Salvador Gisbert, secrétaire de la Comisión de Monumentos de Teruel, me renseigna sur le chemin à suivre pour arriver à la « montaña escrita ». Je savais que je ne trouverais plus en place toutes les gravures observées par M. Cabré : depuis que les recherches de M. Cabré avaient attiré l'attention sur les rochers de Peñalba, il était devenu nécessaire de protéger les gravures contre la curiosité des gens du pays. Les pierres les plus intéressantes avaient été sciées et détachées de la roche, pour être mises en lieu sûr : une vingtaine avaient été emportées par M. Cabré à Calaceite; deux pierres, avec de petites inscriptions, étaient chez M. Gisbert, qui me les montra; cinq ou six étaient conservées au village de Villel, à quelques kilomètres de Peñalba. La visite de Peñalba n'en restait pas moins indispensable, autant pour examiner la situation des rochers que pour voir les gravures restées en place.

Le mont de Peñalba se trouve sur le territoire de la commune de Villastar, à quatre kilomètres environ du village, qui est lui-même à huit kilomètres de Teruel. La route de Teruel à Villastar descend la rive droite du Turia; la vallée est fertile et ne manque pas d'arbres. Mais dès qu'on a quitté la route pour s'élever vers Peñalba, on marche sur un sol caillouteux où ne pousse qu'une herbe rare. De Peñalba l'on découvre au loin le pays, et le contraste est frappant entre la gaieté de la vallée que l'on domine et l'aridité morne des hauteurs.

Les rochers de Peñalba s'étendent sur une longueur d'environ 3 kilomètres; ils forment, immédiatement au-dessous du sommet de la montagne, un escarpement de hauteur variable, et c'est sur cette sorte de falaise qu'ont été gravés les dessins et les inscriptions. L'orientation générale est du nord-est au sud-ouest.

Cette roche est un calcaire très tendre, facilement rayable à l'ongle. Les instruments les plus rudimentaires suffisent pour y graver des traits durables. Les bergers et les chasseurs qui fréquentent Peñalba y ont inscrit en plus d'un endroit leur nom et leur date de visite. Je notai quelques-unes de ces inscriptions, les unes remontant à une cinquantaine d'années, les autres toutes récentes. Je reconnus aussi plusieurs dessins d'origine également moderne, surtout des silhouettes humaines grossièrement indiquées.

Sur d'autres points, je retrouvai les gravures beaucoup plus anciennes que je connaissais déjà par les calques et les reproductions de M. Cabré : représentations d'animaux, cupules, combinaisons diverses de lignes. Mais, ainsi que j'en étais averti, les figures les plus curieuses avaient été enlevées, et des surfaces unies et blanches en marquaient l'emplacement.

Par terre, au pied du rocher, je ramassai un petit fragment de céramique peinte, c'était un tesson arabe. M. Cabré, à qui je l'ai

montré par la suite, m'a dit n'avoir trouvé aucun autre vestige arabe à Peñalba. Mais le village voisin de Villel a été occupé par les Arabes : le castillo ruiné qui le domine date en partie de leur époque.

Après avoir suivi l'escarpement rocheux, j'allai jusqu'à Villel. Il me fut impossible de voir les pierres qui y sont conservées. La personne qui détenait la clef du local où elles sont déposées était, me dit-on, absente pour plusieurs jours.

Je pus obtenir des renseignements complémentaires en allant, quelques semaines plus tard, voir M. Cabré à Calaceite, où est sa



Fig. 1. — Falaise couverte de dessins et inscriptions.

résidence habituelle. La bourgade de Calaceite est dans le nord de la province de Teruel, sans communication directe avec Teruel, et loin du chemin de fer; des voitures publiques y conduisent de la gare d'Alcañiz et de celle de Tortose. — M. Cabré me montra plusieurs des pierres provenant de Peñalba qu'il conserve chez lui; je feuilletai en outre sa collection de photographies, de calques et de dessins.

De ces diverses observations, voici les constatations que je peux dégager :

Il y a lieu d'abord, étant données la nature de la roche et la faible profondeur d'une partie des gravures, d'examiner soigneusement chaque dessin, afin de ne pas confondre les rayures accidentelles de la pierre avec les traits marqués intentionnellement; il y a lieu d'éliminer en outre un certain nombre de gravures d'origine récente.

parmi les figures formées de lignes, les signes cruciformes et les silhouettes humaines.

Ces précautions prises, il reste à étudier un ensemble important de

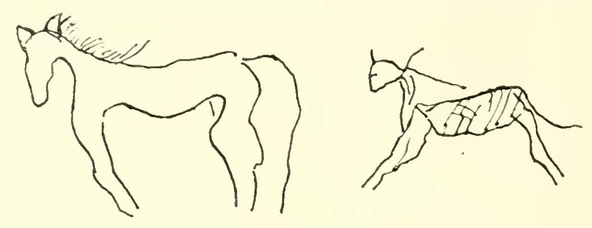


Fig. 2. — Chevaux.

gravures : cupules, lignes diversement disposées et groupées (*Bol.*, *l. l.*, p. 248), représentations rudimentaires d'animaux, dont les

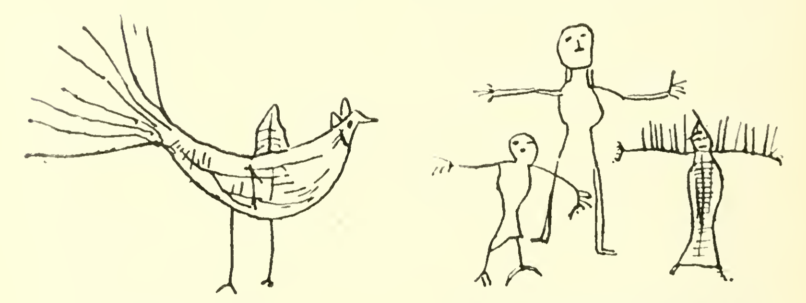


Fig. 3. — Un coq. Fig. 4. — Silhouettes humaines.

plus nettes sont des images de cerfs *(fig. 5)*, de chevaux *(fig. 2)* et d'oiseaux *(fig. 3)* (*ibid.*, p. 250-252), silhouettes humaines le plus

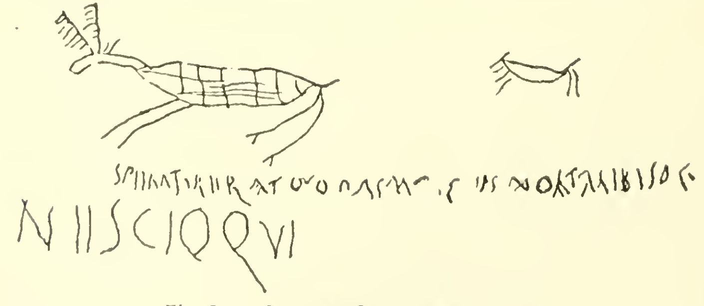


Fig. 5. — Cerfs et Inscriptions latines.

souvent très maladroites *(fig. 4)* (*ibid.*, p. 254), inscriptions. C'est parmi les représentations animales et les inscriptions que se trouvent les gravures dont l'aspect est le plus antique.

De ces inscriptions les unes sont en caractères latins cursifs, et l'on

y reconnaît des lettres ou des groupes de lettres : *agilis* (p. 254, n° 13), *turros*, *turios* ou *turos* (p. 256 et 257, n° 20), *cuandos* (p. 257, n° 17), etc. Sur la reproduction publiée par M. Cabré, *l. l.*, p. 250 et 267, d'une pierre dont je n'ai pas vu l'original, je reconnais un vers de Virgile (*Én.*, II, 268) *(fig. 5)* :

tempus erat quo prima quies mortalibus aegris

et, plus bas, en caractères plus grands : *nescio qui*. D'autres inscriptions semblent se composer de caractères ibériques plus ou moins

Fig. 6. — Inscription ibérique (?)

déformés (p. 257, n° 20) *(fig. 6)*. D'autres enfin sont une réunion de signes que je ne sais à quel alphabet rattacher (p. 259) *(fig. 7)*. D'après ce que m'a dit M. Cabré, le P. Fita prépare une étude sur tous ces textes : j'ignore où en est ce travail.

Ce qu'il faut noter, c'est qu'aucune de ces incriptions n'est gravée en caractères réguliers et d'aspect monumental : partout les signes sont de petite taille et peu profonds. Les dessins sont aussi, le plus souvent, de dimensions très restreintes. Inscriptions et dessins ne sont que des graffiti.

Aucune monnaie, aucun objet n'a été trouvé au voisinage des rochers ; le tesson arabe mentionné plus haut ne prouve pas grand'-chose.

Fig. 7. Inscription en langue inconnue.

En résumé, il y a encore beaucoup d'inconnues à résoudre pour éclaircir le sens des gravures de Peñalba. Ce que l'on peut dire dès maintenant, sans trop craindre de se tromper, c'est que ces rochers étaient fréquentés à l'époque romaine, et vraisemblablement aussi au Moyen-Age, comme ils sont encore fréquentés de nos jours, par des gens qui y passaient mais n'y séjournaient pas, et laissaient en graffiti hâtifs la trace de leur passage. Quant à tenter une explication d'ensemble des dessins qui semblent les plus anciens, comme l'a fait M. Cabré dans le *Boletin*, ce ne peut être en ce moment qu'une recherche extrêmement conjecturale.

Ces conclusions, Monsieur le Directeur, comportent, comme vous le voyez, beaucoup plus de réserves que d'affirmations positives. Je me

félicite du moins que cette mission m'ait amené à visiter la région de Calaceite, si riche en vestiges ibériques, comme vous l'avez indiqué dans l'*Archäologischer Anzeiger*. M. Cabré m'a fort obligeamment guidé dans ces stations qu'il connaît très bien : les traces d'une occupation ancienne sont visibles en un grand nombre d'endroits, sur les collines incultes ou dans les champs d'oliviers. Les restes d'habitations, les sépultures, les stèles, la céramique, les petits bronzes fournissent un important ensemble de renseignements sur la civilisation de cette contrée à l'époque ibérique. Il ne serait pas étonnant que les plus étranges parmi les figures gravées à Peñalba fussent éclaircies un jour par les documents que M. Cabré continuera à recueillir autour de Calaceite.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mon respectueux dévouement.

E. ALBERTINI,
Membre de l'École française
d'Espagne.

Serranillas d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Madrid.

Le manuscrit 2 F_5 (olim VII A_3) de la Bibliothèque du Palais, à Madrid, contient une dizaine de *serranillas*. Quelques-unes, celles qu'écrivirent Bocanegra, Diego Hurtado de Mendoza et le marquis de Santillana, sont connues grâce à Amador de los Ríos. Les autres, au nombre de trois, sont encore inédites. Nous avons pensé être utile, en les publiant, à ceux qu'intéresse l'histoire de la *serranilla*. Nous les publions, d'ailleurs, en leur laissant scrupuleusement l'orthographe du manuscrit, et sans corriger les fautes évidentes qu'elles présentent.

Serrana el comendador de Segura.

De Lozoya a Navafria
acerca de un colmenar
tope serrana que amar
todombre codicia avria

A la qual desque llegue
pregunte siera casada
respondio no enbuenafe
nin tan poco desposada
que a un oy en este dia
mi padre lo va fablar
aqui çerca a un lugar
con fixo de Johan Garcia

(fol. 12.)

Garcia de Pedraza.

Serrana si vos queredes
dexar destos su consexa
yo fare que vos casedes
con fixo de nyngo vexa
creet que grant bien seria
quelo fuesemos lamar
car mas vale su solar
que de otros gran valia.

(fol. 12 vto.)

Serrana Mendo de Campo.

Vy una serrana
al pie duna sierra
epor me dar guerra
damores mengana

Vi tal graciossa
serrana estar
que nunca su par
vy ny tan fermossa
gentil et geytossa
que desque naçi
nunca yo tal vy
por ende me condana.

(fol. 13 vto.)

Au folio 94 se trouve la « Respuesta de Gomez Carzillo Dagman » à la serranilla du marquis de Santillana qui commence par le vers

Madrugando en Robledillo

(fol. 93 vto.)

Amador de los Ríos n'ayant pas reproduit cette réponse, écrite, selon l'usage, « por los mismos consonantes » nous la recopions ci-dessous.

Respuesta de Gomez Carzillo Dagman,

Senyor yo me maravyllo
siendo vos galan onrrado
este fecho tan poquillo
aver vos tan agradado

La que un sentido apanya
esto no tomes por glosa

que no biuen toda Espanya
senyora mas generossa
y fermosa cosastranya [1]
si alguna desto sensanya
loela su namorado

(fol. 94.)

Signalons enfin que l'on peut lire au folio 32, avec le titre de « Otro desir de Suero de Ribera », le « villancico » du marquis de Santillana « á unas tres fijas suyas » (Amador de los Ríos — *Obras*, page 461). Cette poésie n'étant donnée par aucun des manuscrits qui contiennent les œuvres du marquis et étant attribuée à Suero de Ribera par un manuscrit antérieur à 1445 « siendo probable que fuese uno de los libros donde el marqués hizo buscar las canciones é decires compuestos en su juventud para remitirlas al Condestable de Portugal » (Amador de los Ríos — *Obras*, page CLXV), il y a lieu de penser que c'est Suero de Ribera qui l'a composée.

G. MARTIN.

La Renaissance en Espagne et en Portugal.

L'art qui a fleuri dans la Péninsule ibérique, depuis le milieu du XVe siècle jusqu'au milieu du XVIe, est, comme le dit son plus récent historien, une « végétation merveilleusement touffue ». Celui qui arriverait à débroussailler ce maquis, à y tracer quelques avenues maîtresses et à y placer quelques tables d'orientation, serait une manière de « conquistador » rendant accessible un nouveau monde. C'est à cette tâche méritoire que s'est employé M. Émile Bertaux dans le livre XIII de l'*Histoire de l'Art*, publiée sous la direction de M. André Michel [2].

Son étude embrasse deux périodes coïncidant à peu près, l'une, avec le règne des « Rois catholiques », Ferdinand et Isabelle (1474-1516), l'autre avec le règne de leur petit-fils Charles-Quint (1516-1556). « Avant la Renaissance », c'est l'art du Nord, en particulier celui de la Flandre, qui s'associe aux traditions indigènes. Puis, vient « La Renaissance », et c'est alors de l'Italie que part le souffle de transformation.

I. En architecture, la prise de Grenade (1492) ne met nullement fin à la suprématie artistique exercée par les Mores. Le style « mudéjar » persiste; mais il se combine avec le gothique flamboyant. Exemples

1. Le sixième vers de la deuxième strophe manque.
2. Tome IV, 2e partie, p. 817-991. Armand Colin, éditeur, Paris, 1911.

de ces créations composites : le palais du duc de l'Infantado à Guadalajara ; — la tour-lanterne ou « cimborio » de la cathédrale de Burgos. Ici, les « voûtes arachnéennes sont de la dentelle de pierre. Le réseau des dessins rectangulaires tendus entre les nervures répète les motifs *mudéjars* des toiles espagnoles, décorées de jours de fil tiré » (p. 828); — le sanctuaire de San Juan de los Reyes, à Tolède, avec sa phalange d'aigles porte-écussons, transportant dans leur frise héraldique « la loi qui régit la génération des polygones sur les murailles de l'Alhambra » (p. 842) ; — le tombeau royal de l'église de Miraflores, où des figures d'un symbolisme gothique reposent sur une étoile à huit pointes de tracé *mudéjar* (p. 845).

Cet art des Rois catholiques, dont Juan Güas, à Tolède, et Gil de Siloé, à Burgos, sont les principaux représentants, n'a pas encore de nom dans l'histoire. M. Émile Bertaux propose de lui attribuer celui de la reine pour le compte de qui s'opéra le plus souvent cette union des formes de l'Orient et de l'Occident. On peut l'appeler, en effet, « le style Isabelle ».

Le *mudéjar* espagnol a pour équivalent portugais le *mourisco*. Mais, sous Manuel-le-Fortuné, qui fut un impétueux bâtisseur (*Capellas imperfeitas* de Batalha, tour de Bélem, église de Thomar), les grandes découvertes maritimes influent à leur tour sur l'inspiration, et l'Orient arabe se double monstrueusement de l'Orient hindou. Le style « manuélin » est une architecture de périple, où les motifs empruntés à la vie pittoresque des ports fusionnent avec tout ce qu'en ses abîmes l'Océan renferme d'algues, de monstres et de coraux.

On sait quelle prédilection, aux temps minoens et mycéniens, les artistes de l'Argolide et de la Crète manifestèrent pour les thèmes de décoration que leur offraient la flore et la faune de la mer. Pareille frénésie marine renaît, quelque vingt-cinq siècles plus tard, à l'autre extrémité du monde méditerranéen, chez les riverains du Tage : « Quand le Portugal se fut ouvert sur la grande houle les chemins des richesses fabuleuses, l'art portugais retrouva sur l'Océan et jusque dans ses profondeurs des formes aussi mystérieuses que celles qu'avaient ramenées dans leurs antiques filets les premiers peuples de la mer » (p. 869).

En sculpture, qu'il s'agisse de la sculpture sur pierre des mausolées ou de la sculpture sur bois des retables et des stalles d'églises, la collaboration des imagiers du Nord et des « entalladores » du Midi couvre la Péninsule d'œuvres que singularisent les mêmes alliages luxuriants. Deux de ces compositions méritent une mention spéciale : la *silleria* de Tolède et celle de Coïmbre. « A Tolède, les histoires religieuses font place à des scènes de bataille et de camp, à des sièges et à des redditions de villes ; les armures se mêlent aux turbans. C'est toute la guerre de Grenade, une épopée en miniature, détaillée avec

une naïveté pittoresque » (p. 833-834). A Coïmbre, la frise qui surmonte les stalles du chœur de Santa Cruz « déroule un long panorama d'îles et de villes fabuleuses, de vagues portant sur leurs dos monstrueux des flottilles dont les voiles montrent les emblèmes de la sphère et de la croix » (p. 861). En Portugal, l'Odyssée des navigateurs prend la place de l'Iliade des Rois catholiques figurée sur les stalles de la cathédrale de Tolède.

Pour la peinture, malgré la suprématie qu'exercent les écoles flamandes, plus d'un artiste indigène se fait jour. Tel, à Lisbonne, Nuno Gonçalves, que Francisco de Hollanda mentionnait en 1549 dans son « Tableau des célèbres peintres que l'on nomme les Aigles ». Ce maître original, évocateur puissant de l'épopée portugaise, était depuis longtemps tombé dans l'oubli et l'on attribuait uniformément ses œuvres, comme celles de tous ses contemporains, à Vasco Fernandes, surnommé le « Grand Vasco », lorsque M. José de Figueiredo retrouva son monogramme et lui rendit, au palais du Patriarche, le triptyque des Princes. Tel, un autre méconnu, qui signe *Bartolomeus Rubeus* et dont on faisait, au lendemain d'une exposition de Primitifs, soit un « Meister Roth », soit un « Maître Roux », quand M. Ramón Casellas, se fondant sur une *Pietà* de 1490 conservée dans la salle capitulaire de la cathédrale de Barcelone, montra que la traduction latine du mot « Rouge » s'appliquait à un artiste espagnol et désignait Bartolomé « Vermejo » de Cordoue.

II. L'italianisation de la Péninsule ibérique commence avant Charles-Quint. On l'observe à Tolède dès le temps où cette ville avait Ximénez pour archevêque : « Si l'on voulait trouver un nom pour le style qui a rapproché en Espagne l'Islam et l'Italie, comme le style Isabelle avait rapproché l'Islam et l'Europe du Nord, on pourrait prendre le nom même du cardinal qui fut le roi d'Espagne après la mort de Ferdinand » (p. 954). Au « style Ximénez » succède le « style Charles-Quint », dont l'emphase redondante et surchargée triomphe dans les églises, les palais et les collèges de Salamanque.

Tandis que l'architecture s'abandonnait à une décoration d'orfèvrerie *(plateresco)*, d'où vint la qualification de style « plateresque », la sculpture adoptait de son côté « les modèles italo-antiques, mais pour les revêtir bientôt de couleurs et de dorures dont la richesse était à demi orientale, ou pour perdre statues et groupes dans des ordonnances de tombeaux et de retables dont la masse démesurée n'avait plus la clarté latine » (p. 952).

On peut citer, comme spécimens de cet art : le monument commémoratif de l'évêque Alfonso de Madrigal dans la cathédrale d'Avila, par Vasco de la Zarza, œuvre somptueuse que le marbrier florentin Domenico Fancelli vint expertiser en 1518 ; — le mausolée du cardinal

Ximénez dans l'église magistrale d'Alcalá de Henares, par Bartolomé Ordóñez; — l'Ève de la *sillería* de Tolède, par Alonso Berruguete, le premier disciple espagnol de Michel-Ange, disciple infidèle, qui attrista plus d'une fois par un réalisme funèbre les leçons qu'il avait reçues de l'idéaliste *terribilità* du maître; l'autel d'albâtre de la cathédrale de Huesca, par Damián Forment, composition d'une richesse éclatante où l'auteur « unissait la nouvelle religion de l'Italie, le culte de la gloire, à sa dévotion pour la vierge » (p. 949).

Les peintres, comme les sculpteurs, subissent l'ascendant italien. Deux disciples de Léonard de Vinci, Ferrando de Llanos et Ferrando de l'Almedina, imitent le sourire de la Joconde. Moins servile, Pedro Berruguete, le père d'Alonso, tout en cédant à l'élégance florentine, sait exprimer l'ascétique passion de la foi castillane dans le Saint Pierre Martyr en prière et dans le Saint Dominique présidant un *auto de fé* peints à la demande de l'inquisiteur général Tomás de Torquemada.

Il y a lieu, dans cette vie artistique de l'Espagne au XVIe siècle, de mentionner le rôle joué par une pléiade de Français, dont les plus notables sont: Juan de Borgoña, venu de l'une des provinces composant les anciens États de Charles le Téméraire; — Léon Picard, qui fut, à Burgos, le peintre du connétable D. Iñigo de Velasco, comme Jean de Bourgogne avait été, à Tolède, celui du cardinal Ximénez; — Philippe Biguerny, du diocèse de Langres, l'auteur du Portement de croix de la cathédrale de Burgos et du grand retable de la chapelle royale de Grenade (achevé avant 1526); — un autre sculpteur, Juan de Juni ou Jean de Jony, peut-être originaire de Joigny en Bourgogne, qui travailla pour les cathédrales de Ségovie, de León et de Salamanque. La plupart de ces artistes, malgré la tyrannie de leur éducation italienne, n'ont pu se défendre contre une invincible hispanisation: « Un Philippe Biguerny, sans perdre sa gravité et sa douceur, avait pris à l'art castillan la richesse de sa polychromie et la grandeur démesurée de ses retables; lorsqu'il a célébré les Rois catholiques, dans leur chapelle de Grenade, ce Bourguignon s'était fait une âme espagnole » (p. 980-981).

En dehors des aperçus que nous venons de grouper, on trouvera dans les cent soixante-quinze pages du travail de M. Émile Bertaux un abondant répertoire de noms et d'œuvres. Peut-être même nous a-t-il à cet égard trop libéralement comblés. On se fût accommodé volontiers d'un certain nombre de sacrifices si, par compensation, l'auteur, après avoir élagué des unités, s'était complu davantage à caractériser des ensembles, besogne dans laquelle il excelle et qui forme le complément naturel de toute classification. D'ailleurs, hâtons-nous de le reconnaître, cet effort de synthèse, qui est comme la plastique de la critique d'art, lorsqu'il cède le pas dans le texte à l'énumération,

prend sa revanche avec l'image. Les cent trente gravures qu'a choisies M. Bertaux, et dont beaucoup reproduisent des photographies prises par lui-même[1], constituent un magnifique album, ou plutôt, pour conserver la langue de notre sujet, une frise de *sillería*, aussi expressive que celles de Coïmbre et de Tolède.

GEORGES RADET.

Herculano et l'histoire des Arabes.

Le volume III du *Boletim da Segunda classe* de l'Académie des sciences de Lisbonne (1910) contient, entre autres articles consacrés pour la plupart à Herculano, une très intéressante étude de M. David Lopes, *Os arabes nas obras de Alexandro Herculano*. Cette étude est divisée en six parties, dont nous regrettons de ne connaître que les quatre premières, les fascicules 1-4 nous étant seuls parvenus. Dans la première, l'auteur examine la transcription des noms arabes employée par Herculano, qui, ignorant tout de l'arabe, n'a pas pu y apporter beaucoup de régularité ni d'exactitude. Dans la seconde, il s'agit des sources arabes qu'il a utilisées, moyennant les traductions, bien entendu, quand ce n'est pas de seconde main qu'il les cite, quand ce n'est pas à Conde qu'il s'en rapporte (Conde, que l'on veut réhabiliter aujourd'hui en rabaissant Dozy, son Aristarque), ou à l'Almacary interpolé par Gayangos (bataille de Calatañazor), ou à Casiri, ou à Moura. Dans la troisième partie, M. David Lopes examine un à un les noms arabes dans les œuvres d'Herculano, qui s'est surtout servi d'Edrisi, traduit par Joubert. Enfin, dans la quatrième, il s'attache à quelques points inexactement exposés par l'historien national : 1° L'histoire d'Ibn Caci, inspirée par Conde ; 2° celle de Giraldo *sem pavor*, d'après Gayangos. Or, Conde et Gayangos l'ont induit en erreur. M. David Lopes rétablit sur ces deux question la vérité d'après les textes. En ce qui concerne Giraldo, il donne la traduction d'un passage d'Ibn Sahib Açala, avec le texte arabe (planche) et d'un passage d'Ibn Caldun. M. David Lopes trouvera dans la Chronique latine des rois de Castille, en cours de publication dans le *Bulletin hispanique*, un passage qui confirme le texte d'Ibn Sahib Açala touchant la prise, par Giraldo, de Trujillo et Montánchez, attribuée par Herculano à Affonso Henriques.

G. C.

1. L'auteur, grâce à la bienveillance du Gouvernement espagnol, a pu consulter en manuscrit, dans les archives du Ministère de l'Instruction publique à Madrid, une série de statistiques monumentales, accompagnées de photographies et de documents, qui lui ont fourni beaucoup d'inédit. L'Espagne est le pays des trésors. Notre École des Hautes Études hispaniques contribuera efficacement à leur publication.

UNIVERSITÉS ET ENSEIGNEMENT

Rapport sur les concours d'agrégation d'espagnol et du certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue espagnole dans les lycées et collèges en 1911.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les épreuves écrites et orales des concours d'agrégation d'espagnol et du certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue espagnole dans les lycées et collèges pour la présente année 1911.

I. AGRÉGATION

Sept candidats seulement étaient inscrits cette année. L'un d'eux a abandonné après avoir subi les deux premières épreuves écrites. Six candidats donc se disputaient l'unique place qui avait été annoncée.

A. Epreuves écrites. — 1. Le texte du *thème* tiré d'un roman de Jules Sandeau (*Madeleine*, XI, 6) ne présentait aucune de ces difficultés d'interprétation ou de vocabulaire qui peuvent faire hésiter le meilleur candidat. Le sens en était clair et la langue courante. Il ne s'agissait donc, dans la traduction, que d'être correct et d'éviter le gallicisme, tout en restant fidèle au texte. Un seul candidat cependant a franchement dépassé la moyenne et deux l'ont atteinte tout juste. Une seule note, il est vrai, a été vraiment inférieure et a accusé une préparation générale manifestement insuffisante.

2. Le texte de la *version*, emprunté aux *Cartas* de Sébastian de Miñano, ne contenait pas non plus de véritables difficultés : les hispanismes ou idiotismes que l'on peut y relever doivent être familiers à quiconque connaît la langue plus que superficiellement. Mais le jury a été peu satisfait, dans l'ensemble, de cette épreuve, et son impression sur ce point a fortifié cette année celle que lui avaient laissée les concours précédents. On croit avoir assez fait lorsque l'on

a rendu en gros la pensée du texte; on ne tient point compte des nuances, du tour particulier, de la couleur générale du style: on montre une inexpérience, une absence de méthode et souvent une gaucherie qui semblent dénoter un manque d'entraînement fâcheux. L'ensemble des copies était médiocre: une seule a dépassé légèrement la moyenne. Il y a évidemment bien des progrès à faire en ce genre d'exercices.

3. La *dissertation espagnole* se rapportait assez directement à l'une des questions du programme. Le sujet était le suivant: « *¿Hasta qué punto las ideas morales se modificaron en España durante el reinado de Isabel II, y en qué confianza podemos tener á los costumbristas en cuanto á las causas que originaron dicha evolucion?* » — On ne pouvait songer, sans risquer de tomber dans un développement vague et superficiel, à tracer un tableau général de la société espagnole sous Isabelle II. C'est pourtant un écueil que n'ont pas su éviter la plupart des candidats. Le sujet devait être restreint à l'étude des modifications essentielles que subirent les idées morales pendant un règne où se manifeste, de si curieuse façon, l'Espagne moderne. Les peintures que nous en tracent les humoristes contemporains sont-elles une caricature imitée de modèles étrangers, ou bien, au contraire, répondent-elles à une réalité exactement observée? C'était toute la question. La copie classée la première (27 sur 40) avait le mérite de n'en point sortir, mais toutes les autres, plus ou moins, s'en sont écartées trop souvent pour développer des lieux communs sans précision. Sauf dans une copie, la forme est en général assez facile et même correcte, malgré des distractions peu excusables, mais elle manque de couleur et de mouvement. Les transitions sont lourdes et maladroites.

4. *Dissertation en français.* « *Quelles sont, parmi les satires littéraires (en vers ou en prose) des* XVI*e*, XVII*e et* XVIII*e siècles, celles qui vous paraissent particulièrement intéressantes pour la connaissance des doctrines et des goûts littéraires de ces diverses époques?* » — Ce sujet ne pouvait surprendre les candidats bien préparés sur les questions portées au programme de l'année, mais il était difficile aux autres d'y répondre avec quelque précision. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'un seul des candidats paraît s'être trouvé dans ce dernier cas. Aussi a-t-il remplacé les faits trop vaguement connus par des aperçus fantaisistes et des développements dont la prétention dissimule mal les grossières erreurs. C'est ainsi que l'on fait Jean II postérieur à 1492 et que l'on prend la *Comedieta de Ponza* pour une pièce de théâtre. On trouve moyen de parler des aviateurs, mais on ignore Barahona de Soto et Forner. On ne saurait se montrer trop sévère pour de telles improvisations. Les autres copies heureusement témoignaient d'une préparation plus sérieuse et d'une érudition plus solide. Elles prêtaient

toutes à des critiques assurément: l'art d'ordonner ses arguments, de grouper les faits, de faire ressortir avec netteté les conclusions de chacune des parties de la dissertation ou la conclusion générale de la dissertation manque trop souvent; il y a bien des oublis, bien des méprises sur l'importance relative des faits. L'expression, rarement incorrecte ou barbare, laisse cependant parfois trop à désirer. Mais, dans l'ensemble, les qualités compensent les défauts ou parfois même l'emportent sur ces derniers : aussi ces copies sont-elles toutes notées entre 20 et 24, et c'est un résultat dont le jury ne peut que se féliciter.

B. Epreuves orales. — Le petit nombre des candidats ayant fait toutes les épreuves écrites, et une coupure assez nette entre celui qui arrivait en seconde ligne et le troisième, ont décidé le jury (le nombre des places étant seulement d'une) à ne faire que deux admissibles. Les épreuves orales ont d'ailleurs eu lieu selon la méthode des années précédentes, c'est-à-dire que les candidats ont eu les mêmes leçons à faire, les mêmes textes à expliquer. Cette méthode facile à appliquer, vu le nombre restreint des admissibles, présente, pour les candidats et pour les membres du jury, de tels avantages d'équité et de clarté que, loin d'y renoncer, il faudrait plutôt l'étendre et l'appliquer ailleurs dans la mesure du possible. Il y aurait lieu seulement de prendre pour la préparation des leçons certaines mesures que l'expérience de cette année ont montrées nécessaires. L'arrêté du 30 juillet 1906 (inséré au *Bulletin administratif* du 4 août de la même année) sur l'Agrégation des langues vivantes, porte à l'article 1er, §§ *a* et *b*, que «chacune des leçons sera faite après cinq heures de préparation surveillée; les ouvrages demandés par le candidat seront, autant que possible, mis à sa disposition». Les sujets, dans le système que nous avons adopté, étant les mêmes pour tous les candidats, ce sont aussi les mêmes ouvrages qui sont généralement demandés par eux. Il en résulte certaines incommodités auxquelles plusieurs candidats ont cru pouvoir remédier en apportant leurs propres livres, dans l'intention, d'ailleurs franchement avouée, de s'en servir au besoin et même de les mettre à la disposition de leurs concurrents. Cette pratique, sur laquelle l'attention du jury n'avait pas été appelée jusqu'ici, présente évidemment des inconvénients, dont les principaux sont, à mon avis, les suivants. Les livres personnels des candidats peuvent être annotés et contenir des indications manuscrites dont l'usage constitue un avantage pour celui qui sait où les trouver, et il semble d'autre part peu pratique que le surveillant désigné par l'Académie de Paris, ou à plus forte raison l'un des membres du jury, examine, séance tenante, tous les livres ainsi apportés en vue de la préparation. En second lieu, les candidats arrivent à la salle fixée pour cette prépa-

ration de la leçon de trois quarts d'heure en trois quarts d'heure (puisque telle est la durée fixée pour la leçon elle-même). Dans ces conditions, il est vraisemblable que *tous* les candidats n'auront pas toujours les mêmes livres et seulement ceux-là. Il faut donc, croyons-nous, s'en tenir exactement à la lettre du règlement, et n'autoriser que l'usage des livres fournis, sur la demande des candidats, par la Bibliothèque universitaire, en invitant les concurrents à se communiquer loyalement les ouvrages que cette bibliothèque ne possède pas en plusieurs exemplaires, et qui seraient réclamés par eux. De la sorte, alors même qu'il serait impossible de fournir aux candidats les ouvrages qu'ils estiment utiles ou nécessaires à leur préparation, tous les candidats se trouveront du moins exactement dans les mêmes conditions, et ce n'est qu'à la solidité et à l'étendue de leur préparation antérieure qu'ils devront avoir recours.

1. *Epreuve d'italien.* La page à expliquer était tirée d'un article de L. F. Benedetto (*Bulletin italien*, X, n° 3) sur « *Le osservazioni inedite di Gilles Menage sopra l'Aminta del Tasso* ». — Aucune des deux explications n'a obtenu la moyenne, et l'une d'elles même s'est à peine élevée jusqu'à la note 4 (sur 20). On ignore le sens de mots courants, et l'on se tire difficilement de phrases fort simples cependant. La conjugaison est mal sue et les fautes d'accentuation ou de prononciation abondent. Sans doute, beaucoup de candidats sont abandonnés à eux-mêmes pour la préparation de cette épreuve: tous ne peuvent profiter des avantages qu'offrent certaines Universités. Le jury admet bien volontiers toutes les circonstances atténuantes, mais il n'en est pas moins obligé de constater un fait: c'est que cette épreuve de langue complémentaire, dont l'existence peut se défendre par de bonnes raisons, n'a point produit jusqu'ici, sauf d'honorables exceptions, tout ce qu'on était en droit d'en attendre.

2. *Thème oral.* Il s'agissait de traduire une page de Henri Heine (*Une procession à Cette*, *Lutèce*, 1871, p. 244). Sans demander à une traduction improvisée une élégance et une sûreté difficiles parfois à obtenir même à tête reposée, on pourrait cependant exiger, semble-t-il, d'une part, que les intentions littéraires de l'auteur fussent mieux respectées et rendues, ce dont l'on n'a pas généralement un souci suffisant, et, d'autre part, que l'on se montrât plus scrupuleux dans l'emploi de certaines formes qui côtoient le barbarisme ou même qui y tombent pleinement (*espinos* pour *espinas*, *estigmatas* pour *estigmas*, *dignitarios* pour *dignatarios*, *monadas* pour *monas*, *esbirras* pour *esbirros*). Aucun des deux candidats ne savait que le chapeau d'un cardinal se nomme *capelo* et que *bordon* ou *baston* traduisent fort mal la houlette (*cayado*). Que la véritable expression à employer ne se présente pas toujours à la mémoire et que pour y suppléer l'on ait recours à des formes douteuses ou manifestement

inexactes, nul ne songera à s'en étonner, mais il est plus difficile d'admettre que le candidat invité à corriger lui-même les imperfections excusables dans toute improvisation, ne sente pas les points faibles de sa première traduction et ne signale point spontanément, en tentant de l'améliorer, ce que celle-ci présentait d'inexact, d'insuffisant ou même d'incorrect. Il est rare cependant que cette critique de la traduction par le traducteur lui-même ait sérieusement amélioré cette dernière.

3. *Leçon en français.* « *Comment l'auto religieux primitif est-il devenu au XVIe siècle l'auto sacramental?* »

L'*auto sacramental* est, en Espagne, le point d'aboutissement naturel du drame religieux primitif. Il se constitue, au XVIe siècle, en réunissant les divers éléments auxquels Lope de Vega et Calderón donneront ensuite leur plein et entier développement. C'est l'histoire de cette formation dont on demandait aux candidats de tracer les grandes lignes. L'un d'entre eux, qui n'a vu dans l'*auto sacramental* qu'une œuvre de combat, a, pour donner plus de fòrce à sa thèse, singulièrement restreint et parfois faussé son sujet. L'autre, frappé surtout par l'épanouissement de ce genre avec Calderón, a été amené plus d'une fois à sortir du cadre qui lui était tracé. Ni l'un ni l'autre ne se sont très nettement rendu compte des diverses phases d'une évolution qui d'ailleurs n'a pas été étudiée en raison de son importance. L'exposition, plus sèche et plus correcte chez l'un, plus vive et plus facile chez l'autre, manquait chez l'un et l'autre de relief et de finesse. Les notes ont été 22 et 20,75 sur 40.

4. *Explications.* L'explication de deux textes, l'un ancien, l'autre plus moderne, doit se faire après une préparation d'une heure, sans autres livres qu'un lexique. La première doit fournir au candidat l'occasion de montrer ce qu'il sait de grammaire historique. Il saisira donc l'occasion d'étudier certaines formes intéressantes et d'expliquer, au point de vue de la morphologie et de la phonétique, les particularités les plus remarquables du texte proposé. La seconde explication dont le texte peut être emprunté à la période classique ou à la littérature contemporaine, lui permettra de montrer ses qualités de professeur, son expérience pédagogique, et il doit traiter ce texte comme il pourrait le faire devant des élèves déjà assez avancés, en mêlant aux remarques nécessaires de syntaxe et de grammaire les observations littéraires ou historiques qu'il comporte.

Les deux textes choisis cette année étaient : 1° Un fragment d'une vingtaine de vers de l'*Auto de Los Reyes Magos;* 2° Un passage de la scène II de la *Cena del Rey Baltasar*, *auto sacramental* de Calderón. — L'épreuve a montré chez l'un des candidats, pour le texte ancien, une connaissance un peu courte des questions philologiques, et, pour le texte classique, trop peu de méfiance à l'égard des contresens. Le

style de Calderón, il est vrai, est parfois bien recherché: sa pensée trop chargée de métaphores, est difficile à suivre: elle l'était particulièrement dans ce passage. Cependant une connaissance plus familière de ses procédés habituels et de sa manière aurait permis aux candidats de dégager plus nettement et plus fermement la pensée de l'auteur des ornements poétiques qui la masquent et la déguisent trop souvent. Cette épreuve, fort importante pour de futurs professeurs, n'a point pleinement satisfait le jury. Les candidats n'y pourront réussir qu'en s'y exerçant longtemps à l'avance et en s'efforçant d'acquérir une bonne méthode d'interprétation et d'exposition.

5. *Leçon en espagnol.* « *¿Cuáles fueron, desde el punto de vista ora de la inspiracion poética, ora de la forma métrica, las ventajas y los inconvenientes de la introducción del italianismo en España en el siglo XVI°, y cuáles fueron los resultados duraderos?* » — Les candidats ont assez bien vu (et la rédaction même de la question posée leur facilitait la tâche sur ce point) les divisions essentielles de ce sujet où il convenait d'exposer ce que la poésie espagnole avait gagné et ce qu'elle pouvait avoir perdu par suite de l'influence prépondérante qu'exerça sur elle au XVIe siècle la poésie italienne, et de dire, en résumé, ce qui était resté de cette révolution littéraire. Il n'est guère de sujets plus importants dans l'histoire des lettres espagnoles; ce n'est point l'absence de documents, mais plutôt leur abondance qui peut ici embarrasser. L'un et l'autre candidat a paru d'ailleurs avoir à sa disposition les renseignements suffisants pour traiter convenablement le sujet, mais chez l'un, dont la doctrine était plus ferme et les conclusions plus nettes, ce grand sujet a paru quelque peu étriqué et exposé sous une forme maigre et sèche, quoique généralement correcte, chez l'autre la pensée semblait quelquefois hésitante; le plan n'avait pas toute la netteté désirable ni les diverses parties les justes proportions que réclamait leur importance relative; enfin certaines assertions ne reposaient point sur des arguments suffisamment solides. Les deux candidats, avec des qualités d'ailleurs très différentes, s'exprimaient avec aisance en espagnol, et leur prononciation a été jugée correcte. L'ensemble de cette épreuve, sans présenter rien de particulièrement remarquable, a témoigné chez les candidats d'une préparation suffisamment sérieuse et d'une aptitude réelle à manier avec aisance sa langue espagnole.

Le candidat classé premier a réuni un total général de 181,50 points. Son concurrent, qui le suivait de près, avait obtenu 178 points. — Avant la clôture du concours, les candidats ont été avertis qu'à partir de la prochaine année, ils auraient à traduire un texte latin, dont la note entrerait pour un cinquième dans le coefficient de l'épreuve d'explication orale.

II. CERTIFICAT D'APTITUDE

Dix-huit candidats ont, cette année, subi les épreuves écrites. Le nombre avait été de vingt-quatre l'an dernier. Il y a donc eu une diminution assez sensible dans le nombre des candidats.

A. ÉPREUVES ÉCRITES. — 1. Le texte de la *composition française* éliminatoire était le suivant: « *En mettant à profit ce que vous savez de l'histoire et de la littérature espagnole, vous discuterez cette réflexion d'Angel Ganivet: Asi como creo que para las aventuras de la dominación material, muchos pueblos de Europa son superiores á nosotros, creo tambien que para la creación ideal no hay ninguno con aptitudes naturales tan depuradas como las nuestras.* » — Plus encore que des connaissances historiques et littéraires, ce sujet demandait de la réflexion et une juste intelligence des termes employés par l'auteur et de sa pensée générale. La majorité des douze candidats soumis à cette épreuve paraît avoir été surprise et même un peu effrayée par ce sujet. L'épreuve a été médiocre. Deux candidats seulement sont entrés dans la pensée d'Angel Ganivet, mais le premier finit par s'égarer dans un verbiage grandiloquent et le second offense trop souvent notre langue. La plupart des autres copies sont maladroites ou superficielles. Elles ne révèlent point une connaissance sérieuse de l'histoire et de la littérature espagnoles, ni surtout l'habitude de la réflexion. La composition en est généralement confuse et décousue. La forme se laisse aller à d'étranges familiarités et elle n'évite la prétention que pour tomber dans la banalité. Elle est enfin assez souvent peu correcte. Deux copies seulement ont obtenu une note supérieure à 10; quatre sont restées au-dessous de la note 8. La conclusion, c'est que les futurs candidats doivent se préparer à cette épreuve plus sérieusement qu'ils ne paraissent l'avoir fait jusqu'ici. C'est un conseil que nous leur avons déjà donné les années antérieures et que nous sommes obligés de leur renouveler avec plus d'insistance, en leur signalant une fois de plus le danger auquel ils s'exposent en ne prêtant pas à cette épreuve une attention suffisante.

2. *Thème.* Le thème non plus n'a guère été satisfaisant. Pris dans le *Charles XII* de Voltaire, il pouvait sans doute, comme tout autre, donner lieu à des solécismes et à des barbarismes (ce dont on ne s'est pas gardé du reste), mais non à des contresens ou à des faux sens; et pourtant on en a commis. Deux copies seulement (sur dix-huit) ont dépassé la note moyenne. Il faut donc (et ceci encore confirme ce que nous venons de dire au sujet de la composition française), il faut donc que les candidats au certificat d'espagnol commencent par se

fortifier dans la connaissance du français, connaissance dont le défaut se trahit encore plus peut-être dans le thème et la version que dans la rédaction en français.

3. *Version.* Le texte à traduire était une page de la *Vida del Buscón*, de Quevedo, dans laquelle ce dernier nous décrit, avec sa verve familière, comment les hidalgos besogneux résolvent la délicate question du costume. Il offrait quelques difficultés sérieuses de vocabulaire. Il demandait surtout un effort intelligent pour faire passer en français les nuances de l'humour espagnol. Les candidats classés les premiers ont compris le sens général; trop de détails leur ont échappé. Quelques-uns se sont laissé arrêter par des mots qu'ils n'avaient pas cependant le droit d'ignorer. D'autres ont été dupes de tournures avec lesquelles ils devraient être familiarisés. Sauf une ou deux copies, où apparaissent quelque vivacité et quelque couleur, la traduction est le plus souvent sèche, lourde et maladroite.

4. *Composition en espagnol.* « *Carta de un estudiante madrileño lector de español en un establecimiento de Francia, á un amigo suyo participándole lo que más le ha llamado la atención en la población y en el colegio en que vive.* » — Cette épreuve a été, dans l'ensemble, sensiblement meilleure que les autres. Deux copies surtout témoignaient d'une réelle facilité et d'une connaissance familière de la langue courante espagnole, et même des mœurs et habitudes de ce pays. L'abondance même du développement, malgré le temps assez restreint dont disposent les candidats, montrait clairement qu'ils étaient habitués à penser et à écrire dans cette langue. Quatre autres copies étaient encore fort honorables. Il n'y en avait que trois ou quatre tout à fait mauvaises et par trop inférieures au niveau au-dessous duquel il n'est point permis de descendre dans ce concours. Faut-il répéter encore que même ici les candidats seraient bien plus à l'aise pour montrer ce qu'ils peuvent faire en langue étrangère, s'ils savaient clairement ordonner leurs pensées et se tracer un plan logique, solide et simple? Trop de copies donnent encore l'impression d'une improvisation négligée et décousue.

B. ÉPREUVES ORALES. — A la suite des épreuves écrites le jury a décidé de proposer à M. le Ministre de déclarer sept admissibles. Vous avez bien voulu y consentir.

1. *Thème.* La Fontaine, *Le Loup et l'Agneau.* — Quatre traductions de ce texte, en somme assez facile, ont été bonnes ou satisfaisantes: les trois autres ont paru pénibles, vagues, lourdes, pleines d'hésitations, de reprises et de longs silences. Ici encore, il faut répéter ce que nous disions pour l'agrégation: l'esprit critique manque trop: on ne sait pas se corriger, réparer, à la réflexion, les insuffisances du premier jet. On le ferait sans doute plus facilement si l'on avait un

plus riche vocabulaire à sa disposition, et surtout plus d'habitude de cet exercice, si nécessaire à un futur professeur.

2. *Version.* Le texte de Larra (*¿Entre qué gentes estamos?* depuis: *Dejó mi criado la señal...* jusqu'à... *un capricho de Goya*) ne présentait quelque délicatesse que dans l'expression et la syntaxe. Certains mots de la langue courante (*birlocho, eje, macas*, etc.) ont amené cependant des hésitations et quelques faux sens. Aucune traduction n'a été vraiment élégante et facile. La malice de Larra est généralement comprise; elle n'est presque jamais rendue. Le jury a eu plus d'une fois à noter de fâcheuses négligences et trop de facilité à se contenter d'à peu près.

3. *Commentaire grammatical.* Les candidats avaient à faire le commentaire, au point de vue grammatical, d'une scène de la *zarzuela* de Javier de Burgos, *Los Valientes* (Escena 1ª *¿quiès decirme... por panolí*). Le texte offrait un certain nombre de mots ou de tournures de la langue populaire de Madrid, que les candidats ont dû entendre souvent pendant leurs séjours en Espagne, ou qui, dans tous les cas, auraient dû attirer leur attention lors de la préparation de cette comédie. Ce commentaire cependant n'a vraiment approché de ce qu'il doit être que dans l'épreuve d'un candidat sur sept. Les autres ont fourni des remarques désordonnées ou superflues, sans voir toujours que dans un texte comme celui-là, ce qui était intéressant c'était non pas l'étymologie de *decir* ou autres choses de même force, mais des remarques sur les formes populaires (*quiès, abristes, perdíos, limoná, esaveniencias*, etc.) ou sur les modismes (*primavera*, dans le sens de *tonto, perder la chaveta*, etc.) employés par les personnages de ce *saynete*. Le candidat auquel il est fait allusion dans ce qui précède a certainement dû son succès final à la bonne méthode qu'il a suivie dans cette épreuve.

4. *Lecture expliquée.* La page de la *Estafeta romántica*, de Pérez Galdós (page 89: *A Pepe Zorrilla*), qui était proposée, offrait aux candidats, par les nombreuses allusions qu'elle contient à la littérature contemporaine, une excellente occasion de montrer leurs connaissances sur ce point, et d'enrichir celles de leurs élèves. Tous assurément n'ont point su (et pour cause) saisir cette occasion, mais cependant cette épreuve a certainement été, dans l'ensemble, la plus satisfaisante de toutes. Elle en est aussi la plus importante puisque c'est celle qui permet le mieux au jury de se rendre compte de la facilité de l'improvisation et de la connaissance de la langue courante que possèdent les concurrents. L'une des épreuves a été de tous points satisfaisante. Elle a obtenu la note 17 (sur 20), et elle aurait sans doute obtenu davantage encore, si l'auteur avait mis un peu plus d'ordre dans les intéressantes remarques présentées à propos de ce texte. Il a du moins montré une connaissance peu ordinaire du sujet

et fait preuve de véritables qualités d'expression. Deux autres épreuves ont encore, mais à un degré moindre, satisfait le jury, l'une d'abord un peu confuse, par la correction et la facilité de l'élocution, l'autre, par un effort très méritoire pour mettre de l'ordre dans le commentaire et par une égale aisance dans l'expression. Les autres épreuves ont été plus ou moins au-dessous de la moyenne. On ne peut d'ailleurs que s'étonner de voir certains candidats, que l'on écoute sans fatigue et parfois même avec plaisir dans une épreuve de ce genre, montrer tant d'inexpérience, de sécheresse ou d'insuffisance, quand il s'agit de traduire en langue étrangère un texte français et d'en justifier leur traduction. C'est sans doute qu'il est relativement facile, à qui possède une certaine habitude de la langue, de discourir sur un texte littéraire, tandis qu'une traduction précise, exacte, intelligente d'une page qu'il faut faire passer dans une langue différente (thème ou version) exige une méthode et demande des qualités qui ne s'improvisent pas et que l'on ne peut acquérir qu'au prix d'un entraînement laborieux et suivi. C'est une vérité d'expérience que les futurs candidats feront bien de ne point perdre de vue.

A la suite des épreuves orales, l'un des candidats, qui arrivait facilement en tête de la liste, a déclaré au jury qu'étant espagnol et ne se destinant point d'ailleurs à l'enseignement, il se retirait du concours pour ne point priver ses concurrents de l'une des trois places fixées. Vous avez bien voulu, Monsieur le Ministre, autoriser le jury à recevoir, à titre étranger, ce candidat dont la conduite était inspirée par un sentiment si louable, et, par suite, à ajouter à la liste des admis le candidat primitivement classé en quatrième ligne, lequel, au surplus, n'était séparé de celui qui le précédait que par un quart de point.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

Le Président du Jury,

E. MÉRIMÉE.

Institut français en Espagne (Union des Étudiants français et espagnols). — Cours de Pâques à Madrid en 1912.

A. *Cours d'espagnol.* — Les cours de langue et de littérature espagnoles pour les candidats aux divers examens (agrégation, licence, certificats, etc.) et, en général, pour toutes les personnes qui désirent se perfectionner dans la pratique de l'idiome et la connaissance de la littérature, commenceront le *mardi 9 avril*, et dureront jusqu'au 15 mai. Ils auront lieu au *Museo Pedagógico*. Tous les cours sont gratuits.

Pour inscriptions et renseignements s'adresser à M. E. Mérimée,

professeur à l'Université de Toulouse, directeur de l'*Union des Étudiants*, rue des Chalets, 54.

B. *Cours publics de littérature française, d'histoire et d'histoire de l'art.* — Ces cours commenceront le *mercredi 10 avril.* Ils auront lieu à l'Université Centrale et seront faits par :

MM. Bertaux, professeur à l'Université de Lyon,
Courteault, professeur à l'Université de Bordeaux,
Reynier, maître de conférences à l'Université de Paris.

Les *Conférences pratiques* de langue et littérature françaises seront données, à l'Université Centrale, par MM. Courteault, Reynier et E. Mérimée.

Un programme détaillé des cours et conférences sera ultérieurement distribué.

Le Directeur de l'Union,
E. MÉRIMÉE.

Diplôme d'études supérieures.

Le 1er décembre 1911, M. G. Martin, professeur d'espagnol au collège de Castelnaudary, a présenté, à la Faculté des lettres de Toulouse, un mémoire pour l'obtention du diplôme d'études supérieures sur le sujet suivant : *Origenes y evolución de la serranilla.* Les deux textes à expliquer étaient : Fr. Luis de León : *La Perfecta Casada*, et V. Blasco Ibáñez, *Sangre y arena.*

Le mémoire, incomplet sur certains points et sur quelques autres insuffisamment approfondi, a été en somme très favorablement apprécié par le jury. Il traçait avec netteté les lignes essentielles d'une étude sur ce curieux genre littéraire, en indiquait clairement les origines, autant du moins que les documents qui nous ont été conservés permettent de le faire, et en suivait le développement jusqu'à l'époque classique, où l'auteur l'abandonnait, un peu trop tôt sans doute. Le mémoire, écrit dans un espagnol correct et ferme, se terminait par un certain nombre de *serranillas* jusqu'ici inédites et empruntées à un *cancionero* manuscrit de la Bibliothèque du Palais, de Madrid. Ces textes nouveaux, que nous publions ci-dessus (p. 202), ajoutaient au mémoire un mérite trop rare dans des travaux de ce genre.

Après la soutenance, M. Martin a obtenu le diplôme avec la mention *bien.*

BIBLIOGRAPHIE

R. Menéndez Pidal, *Cantar de mio Cid*, tome II (pp. 423-904) et tome III (pp. 907 à 1181). Madrid, Bailly-Baillière, 1911.

Le *Bulletin hispanique*, dans son dernier numéro, n'a pu consacrer qu'un seul mot aux deux volumes dont le titre précède, mais ce mot: « Admirable » sera sans doute le dernier terme et la conclusion de tous les comptes rendus plus détaillés. C'est qu'aucun texte, à ma connaissance, n'a été jusqu'ici, en Espagne, l'objet d'une étude plus complète, plus personnelle et plus pénétrante, et que l'ensemble de ces trois volumes, publiés en 1908 et 1911 (pour ne point parler de l'édition du *Poema del Cid* de 1898), constitue un monument qui fait le plus grand honneur à l'érudition espagnole. Dans ce champ, parcouru déjà par tant de chercheurs, il n'y aura plus désormais qu'à glaner. Non certes que toutes les questions si complexes que soulève l'étude du *Cantar* soient définitivement résolues: plusieurs paraissent jusqu'à nouvel ordre insolubles; mais, du moins dans l'état actuel de nos connaissances, tout ce que la critique la plus attentive a fait pour l'établissement du texte, tout ce qu'elle a pu réunir de renseignements et de rapprochements, tout ce qu'elle a pu tirer de ce texte pour la connaissance du vocabulaire et de la grammaire du castillan archaïque, se trouve rassemblé avec une méthode et exposé avec une précision capables de satisfaire les plus difficiles.

Nous ne pouvons songer à entrer dans l'examen détaillé de ces deux nouveaux volumes, pleins de faits et d'observations qui par leur nature échappent à l'analyse. Il suffira de résumer ici leur contenu, de caractériser la méthode et de signaler les conclusions générales les plus importantes. Rappelons que le tome premier, préparé dès 1892, couronné en 1895 par l'Académie Espagnole et paru en 1908, contient, dans une première partie, la critique du texte (étude du manuscrit, de la topographie, du mètre et des assonances, des relations avec les Chroniques), et que la seconde partie forme la Grammaire de la langue du *Cid*. Nous avons eu l'occasion de résumer les résultats essentiels de cette première étude; les deux volumes actuels fournissent les éléments ou matériaux en même temps que la confirmation des conclusions formulées dans le premier.

Le volume second renferme en effet le vocabulaire alphabétique. Tous les mots importants du *Cantar* y sont l'objet d'un article séparé. Chaque article comprend: le renseignement diplomatique qui permet de fixer la graphie, toutes les fois qu'elle parait douteuse, le sens ou

les sens divers, avec renvoi d'une part aux vers où se trouve le mot, de l'autre à la page et à la ligne de la Grammaire où il est étudié, des rapprochements avec d'autres textes, enfin l'étymologie. On voit déjà ce qu'un tel programme représente de travail, et aussi quelle en est l'utilité. La statistique, par exemple, des emplois divers de *ser* et de *estar* permet seule de formuler une conclusion qui, pour cette période, prendra la valeur d'une règle, si elle est confirmée par d'autres textes analogues. L'exacte et complète analyse des emplois de *fe*, *afé* n'est pas sans importance pour la détermination de l'étymologie. (M. M. Pidal se prononce pour l'étymologie arabe).

Mais le *Vocabulaire* contient autre chose encore. Ce n'est point sur la forme seulement, c'est aussi sur la chose qu'il fournit les détails les plus instructifs. Aussi ressemble-t-il parfois à un « Dictionnaire des antiquités », ou à un répertoire des mœurs et institutions du moyen-âge. Ouvrons-le, dès les premières pages, aux mots *adtor*, *aiunta*, *alcalde*, *algara*, *almofar*, *arma*, *arras*, *ave*, *axuar*, etc., on verra tout ce que l'on peut retirer d'un lexique ainsi compris pour l'intelligence de la civilisation à cette époque. De brèves mais substantielles discussions (voyez par exemple celle sur le sens de *campeador* = vencedor de batallas) montrent excellemment la manière de l'auteur. Il va de soi que ce dictionnaire n'est pas moins précieux pour l'histoire et la géographie. [Voyez les mots *Albar Fáñez*, *Alfonsso*, *Anrrich*, *Beltrán*, *Carrión*, *García Ordóñez*, *Remond*, *Sol* (doña)]. L'article sur les Infants de Carrión, qui comprend vingt-quatre pages compactes, plus un tableau généalogique hors texte, est un véritable traité qui prouve, sur un point précis, le caractère essentiellement et scrupuleusement historique du *Cantar*, puisque tous les détails qu'il fournit sur les infants Diego et Fernán, sur Pedro et Gonzalo Ansúrez et sur la parenté de ces derniers avec les Vanigómez se trouvent confirmés par les diplômes ou par les Chroniques.

Quant aux renseignements géographiques, si importants pour l'intelligence de cette Chronique rimée qui se tient toujours très près des réalités concrètes, que l'on veuille bien se reporter aux mots *Burgos*, *Montes Claros*, *Ovirna*, *Peña Cadiella*, *San Servan*, *Tevar* (dont la situation est déterminée à l'aide d'un diplôme de Pedro II d'Aragon du 3 avril 1209), *Valencia*, etc. Une carte très claire de l'Espagne des vingt dernières années du XIe siècle, avec les divers itinéraires du *Cantar*, et, en lettres rouges, tous les noms de lieux cités dans ce dernier, permet de s'orienter aisément, surtout si on la complète par celle insérée entre les pages 72 et 73 du tome Ier. Elle constitue une illustration du texte qui devrait servir de modèle pour d'autres œuvres historico-littéraires analogues.

Ainsi qu'il l'avait fait déjà au tome Ier pour la « localisation » du *Cantar*, M. Pidal a soin d'agrémenter son texte de vues pittoresques,

de représentations d'objets et d'œuvres d'art, comme le curieux ivoire de San Millan (déjà publié, si je ne me trompe, par M. Sentenach dans le *Boletín de la Sociedad española de excursiones*, en 1908), de reproductions photographiques des monuments contemporains, comme l'église de San Vicente d'Avila ou le cloître de S^to Domingo de Silos, ou encore des enluminures de manuscrits, comme le *San Beato*, du même monastère. Rien de plus intéressant, et rien aussi de plus reposant, que ce commentaire artistique, dont l'auteur a d'ailleurs usé sobrement[1].

Le tome IIIe contient un double texte du *Cantar*. Le premier est la reproduction paléographique du manuscrit, avec mention et discussion des lectures des éditeurs antérieurs, Ulibarri en 1596, Pellicer 1792, Sánchez 1779, Janer 1864, Volmöller 1879, Huntington 1897. La partie délicate de cette constitution du texte est la distinction des diverses mains des correcteurs. «Je n'admettrai, dit M. Pidal, que ce qui a été écrit de la main de Per Abbat, et parfois quelques-unes des corrections de première main, quand ces corrections paraissent autorisées par un texte écrit, ou quand elles redressent des erreurs manifestes du copiste». Les corrections postérieures ne sont indiquées que lorsqu'elles ont été admises par d'autres éditeurs, sans que les motifs pour les adopter paraissent suffisants. Ce travail patient et ingrat, poursuivi à la loupe et, au besoin, à l'aide de réactifs, permet de se rendre compte de l'état du manuscrit mieux peut-être que si on l'avait lui-même sous les yeux, car l'éditeur ne le montre pas seulement, il l'explique. Si nous comparons ce texte de 1911 à celui déjà donné par M. Pidal en 1898, on constatera que ce dernier a été amélioré, soit par la correction de quelques fautes d'impression (p. ex. v. 31 : *adelino* et non *adelido*), soit par la résolution en lettres italiques des abréviations (v*er*a au lieu de vera). Ainsi que je l'ai indiqué, l'annotation a pour but de préciser certaines particularités matérielles du manuscrit, de distinguer les diverses mains dans les retouches et corrections interlinéaires ou de noter, en les discutant souvent, les lectures des autres éditeurs. En résumé, si dans un travail de ce genre des réserves sont toujours possibles et des doutes permis sur certains points, il convient de tenir cette reproduction du *Cantar* pour la plus parfaite, et, selon nous, pour supérieure même à une reproduction photographique : elle restera définitive tant qu'un manuscrit meilleur de ce texte ne sera point découvert.

1. Au mot *Cascaveles*, aux textes allégués pour prouver l'usage des grelots et sonnailles (surtout dans le *bofordo*), j'ajouterais volontiers le Livre de la Confrérie de Santiago de Burgos, qui explique l'emploi et fournit par les miniatures une illustration extrêmement riche. — Au mot *lanza*, j'aurais bien voulu trouver une explication, et mieux encore une représentation de la *lanza de dos hierros*, si fréquente dans le *Romancero*, et puisque l'auteur (sub voce) allègue des textes du XVIIe siècle, je lui aurais volontiers pardonné cet anachronisme.

Toutes les fois qu'il sera question du *Cantar*, c'est donc de ce texte qu'il faudra partir. Mais il est clair que le texte de Per Abbat, même restitué dans la mesure possible à sa pureté, à son authenticité originelle, est défectueux. D'abord, il est incomplet, ensuite, en bien des passages, il est manifestement incorrect et erroné. Aussi Bello, Volmöller, Baist, Restori, Milá, Cornu, Nyrop, Lidforss ont-ils tenté de l'améliorer en proposant des corrections, fondées le plus souvent sur la métrique et les assonances.

Après eux, M. Pidal, utilisant dans leurs travaux les matériaux qui lui paraissent pouvoir être conservés, tente la reconstruction du texte primitif, en une édition critique distincte de la paléographique. Les principes sur lesquels il fonde sa méthode, il les avait exposés déjà dans la première partie du volume I: ils reposent sur la théorie de la division des séries métriques, sur sa conception du mètre original (très différente de l'hypothèse octosyllabique de Cornu), sur l'étude comparée du texte et des Chroniques, particulièrement de celle dite des Vingt Rois pour la suppression des lacunes.

Sur ce point, la reconstitution du début perdu du poème attire tout d'abord son attention. On sait combien diffèrent les opinions sur l'étendue de cette lacune initiale, que les uns réduiraient à un seul vers tandis que d'autres l'étendraient dans des proportions considérables. M. Pidal montre, comme l'avaient supposé R. Beer et G. Baist, que cette lacune ne devait pas dépasser une page d'une cinquantaine de vers environ. S'il en est ainsi, il n'est guère possible de relier au *Cantar*, autrement que par une simple allusion, l'épisode de la *Jura* à Santa Gadea. Ce n'est pas que cette scène ne paraisse en effet une préface assez naturelle à l'exil de Rodrigue. Mais, d'une part, il y a d'autres raisons pour expliquer cet exil, et de l'autre, elle se rattache plus logiquement au *Cantar* du Siège de Zamora et au meurtre de don Sancho, si, comme M. J. Puyol paraît bien l'avoir démontré[1], ce *Cantar* a vraiment existé. Si l'on objecte que dans cette Geste perdue, comme dans la partie correspondante des Chroniques, le rôle du Cid n'est que de second plan, tandis qu'il devient dans la scène de la *Jura* le personnage principal, avec le roi Alphonse, on répondra qu'en tout état de cause il n'en pouvait être autrement, puisque ce changement du lieu de la scène et la disparition des autres personnages ne laissaient plus en présence que le roi léonais et le chef castillan. Mais répétons-le, sans exclure absolument cette explication, l'exil de Rodrigue pouvait se justifier autrement. L'histoire latine du Cid, et certaines Chroniques qui s'en sont inspirées, prêtent au Roi des griefs suffisants: elles s'accordent à attribuer sa jalousie et son ressentiment aux exploits de Rodrigue contre les Maures, soit dans son expédition d'Andalousie pour le recouvrement du tribut ou *parias*

1. *Archivo de Investigaciones históricas*, Año I, núm. 1 (1911).

d'Almutamiz, roi de Séville, soit dans une seconde expédition, en Castille même, pendant l'absence du roi Alphonse. M. Pidal remarque que sur trois détails caractéristiques le *Cantar* et l'Histoire latine coïncident : le tribut, la défaite de García Ordóñez à Cabra, les calomnies des envieux. C'est donc dans le récit de la Chronique de Vingt Rois, qui suit l'Histoire Latine, que l'on a chance de retrouver le sens général de la lacune du début. Les quarante ou cinquante vers qui manquent peuvent être approximativement restitués à l'aide d'un passage de cette dernière Chronique (où l'on croit d'ailleurs reconnaître des traces d'assonances), et par un remaniement de la Geste conservé assez fidèlement dans la Chronique de Castille et dans la Chronique Particulière du Cid. On verra, à la page 1025, les douze vers ainsi restitués (assonance a-o), qui auraient immédiatement précédé le premier vers actuel. Quant aux deux pages qui manquent, l'une après le vers 2337, l'autre après le vers 3507, M. Pidal y supplée par le texte correspondant de cette même Chronique des Vingt Rois, et non, comme Lidforss, par celui de la Troisième Chronique.

En somme, si l'on estime à cent cinquante environ les vers que pouvaient contenir les trois pages perdues, et si l'on tient compte des vers épars qui ont été omis çà et là, le nombre total des vers devait sensiblement approcher de 4000. Ils sont actuellement répartis en 152 laisses d'étendue très diverse. M. Pidal divise la Geste entière en trois *Cantares* : celui de l'Exil (1,086 vers) ; celui des Noces (1,191 v.) ; celui de Corpes (1,463 v.), divisions d'ailleurs nettement indiquées par le texte lui-même, et généralement adoptées par les divers éditeurs

Indépendamment de ces trois grandes lacunes, il y a, dans le texte de Per Abbat une foule d'autres omissions moins graves auxquelles il faut remédier dans la mesure du possible, un grand nombre aussi de mauvaises lectures qu'il faut redresser, de substitutions et de confusions de mots, de gloses vicieuses introduites dans le texte, de distractions du scribe, d'assonances irrégulières, de doubles vers fondus en un seul, ou, au contraire, de vers indûment coupés en deux. En réalité, il n'est guère de vers où ne se pose un petit problème, que le plus souvent l'éditeur résout avec élégance, ou dont tout au moins il pose les termes avec plus de précision qu'on ne l'avait fait. Sa parfaite connaissance des Chroniques, dont il a débrouillé la filiation, de la langue archaïque et de tous les travaux critiques dont ce texte a été l'objet donnent à ce commentaire une valeur de premier ordre. Ce travail de mosaïste adroit et patient aboutit à une restauration en son état premier aussi satisfaisante que possible de l'œuvre antique, et d'autre part — résultat dont le commun des lecteurs lui saura gré, — à un texte plus accessible à tous et rendu plus intelligible encore par une orthographe, une ponctuation et une accentuation modernisées.

Tel est, dans ses lignes essentielles, l'ouvrage de M. Pidal. Ces trois

volumes semblent épuiser l'étude objective du *Cantar de mio Cid*. Ils la dépassent même sensiblement, en ce sens qu'une grammaire, un vocabulaire et une métrique, conçus et exécutés avec cette ampleur, servent et valent non seulement pour ce texte particulier, mais encore pour toute la période archaïque de la littérature. Ce serait là, s'il en était besoin, la meilleure réponse à ceux qui s'étonneraient de voir consacrer tant de temps et d'efforts à l'illustration d'une œuvre dont la valeur littéraire ne leur apparaît point avec évidence comme au-dessus de toute discussion.

Ce mérite intrinsèque, même après ces trois volumes, resterait donc encore à démontrer, la démonstration ne rentrant point dans le plan que l'auteur s'était tracé, et dont délibérément il ne voulait pas sortir. Il a fourni avec abondance et sûreté tous les éléments nécessaires à la complète connaissance du poème dans son état actuel et dans sa forme probable antérieure. S'en servira-t-il lui-même pour nous dire maintenant, avec une autorité si bien conquise, ce qu'il faut penser de la valeur réelle de cette épopée, de son originalité, de ses sources historiques ou littéraires, de la conception artistique dont elle témoigne, de l'orientation intellectuelle qu'elle révèle, enfin des jugements dont elle a été l'objet et de l'influence qu'elle a pu exercer?

Il est permis de penser que, même après tant de travaux consacrés à ce sujet et peut être même à cause de l'abondance et de la diversité un peu confuse de ces travaux, des conclusions de ce genre compléteraient heureusement, en en montrant la portée, la monographie vraiment admirable dont il vient d'être parlé. E. MÉRIMÉE.

Spanish Ballads (romances escogidos) edited with introduction, notes, and vocabulary by **S. Griswold Morley**. New-York, Henry Holt, 1911; 226 pages.

M. Griswold Morley nous offre là un bon petit recueil de romances espagnols, plus tout ce qu'il faut pour les lire et les comprendre, notes explicatives, grammaticales, vocabulaire, bibliographie, quelque chose comme ce qu'avait donné M. Ducamin dans la collection Mérimée, mais avec tout l'avantage que tant de textes et de travaux publiés depuis pouvaient assurer à un éditeur en 1911. Pour montrer en quoi la légende a déformé l'histoire, M. Griswold Morley a soin d'esquisser, quand il y a lieu, la réalité historique, à grands traits bien entendu, car il est bien difficile, dans le détail, de dégager celle-ci de la légende qui la recouvre déjà dans les textes dits historiques, même relativement anciens, même presque contemporains. Son travail ne peut manquer d'être bien accueilli du public anglais et américain, qui a pu prendre goût à ces romances en lisant les traductions de Lockhardt. G. C.

CHRONIQUE

~~~ Nous avons reçu le tome II du *Don Quijote* de M. Rodríguez Marín (édition des *Clásicos Castellanos* de la *Lectura*). Il va du chap. XV au chap. XXVI inclusivement de la première partie. L'annotation est toujours aussi riche, intéressante et ingénieuse que dans le tome premier. Bien des passages du texte reçoivent une nouvelle lumière, parfois même une nouvelle interprétation, grâce aux rapprochements présentés par le savant éditeur et à la ponctuation qu'il adopte.

~~~ La *Lectura* a publié le 1er tome *(El Rey Lear)* d'une traduction espagnole des œuvres complètes de Shakespeare, traduites par Jacinto Benavente. Le tome II contiendra *La Tempestad* (sous presse).

~~~ M. Rudolf Schevill, de l'Université de Californie, a publié en tirage à part un intéressant article paru dans le Recueil des publications de philologie moderne de cette Université (vol. 2, n° 3, pp. 183-237), sur les Questions énigmatiques et ingénieuses dans la littérature populaire. Il étudie à ce point de vue la 14e *Patraña* de Timoneda, en recherche les origines, les formes diverses dans toutes les littératures, et dresse, en appendice, une triple liste, des types mis en action dans les nombreux remaniements de ce conte, des différentes questions ou énigmes dont la solution est proposée, enfin de tous les contes reproduisant la même anecdote. Il n'en a pas trouvé moins de 70, qui, de près ou de loin, ont quelque rapport avec la *patraña* du *Roi, de l'abbé et du cuisinier* racontée par Timoneda. Excellent travail de folk-lore et de littérature populaire comparée.

~~~ Nous recevons au dernier moment le tome 18e de la *Nueva Biblioteca de Autores Españoles,* éditée par M. Bailly-Baillière. Il forme le second volume du tome premier de la collection d'*Entremeses, Loas, Bailes, etc.*, de la fin du XVIe au milieu du XVIIIe siècle. Cette abondante collection, mise en ordre par M. Emilio Cotarelo y Mori, si compétent en matière de théâtre, compte déjà un premier volume, dont il a été question ici, et doit réunir la fleur de l'énorme récolte amassée par le laborieux collectionneur. Le présent volume comprend les textes suivants : 1° Les 34 *loas* qui se trouvent dans le *Viaje entretenido* (1604) d'Agustín de Rojas. — 2° 68 *loas* empruntées à d'autres recueils du temps. — 3° 23 *bailes, jácaras* et *mojigangas* de différents auteurs. — 4° 142 *entremeses, bailes*, etc., de Luis Quiñones de Benavente, insérés soit dans sa *Jocoseria* (1645), soit dans d'autres recueils. L'éditeur a joint à ces 257 pièces drama-

tiques, qui forment, avec les 84 antérieurement publiées, une matière d'étude extrêmement riche, l'*entremes de los sordos,* attribué à Lope de Vega, et publié en fac-similé par M. A. Huntington. Grâce à cette publication, toute cette littérature des genres dramatiques secondaires, dont la valeur littéraire n'égale pas toujours l'intérêt documentaire, pourra être consultée plus rapidement et plus commodément.

E. M.

~~ M. Morel-Fatio a publié dans le tome XXXIX des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1911), sous le titre de *Une histoire inédite de Charles-Quint par un fourrier de sa cour,* une étude, avec extraits, d'un manuscrit acquis récemment par la Bibliothèque Nationale de Paris grâce à la libéralité de la marquise Arconati Visconti. C'est un abrégé des *Commentarii* de Jean Sleidan, traduits par Robert Le Provost (1557), auquel Hugues Cousin (Hugues le Vieux, car il a eu un frère plus jeune du même prénom), fourrier de l'empereur, a ajouté des morceaux de son cru sur des événements auxquels il avait été mêlé, et sur lesquels l'historien allemand n'insistait pas assez à son gré.

~~ *Algunas relaciones entre las leyendas moriscas y las cristianas,* article paru dans *Studies in honor of A. Marschall Elliot,* t. II, et tiré à part, s.d.). M. R. Menéndez Pidal signale trois légendes morisques qui ont leur origine dans les *Vitae Patrum :* Jésus et la Tête de mort; L'ermite qui se brûle la main; Le santon qui apostasie par amour.

~~ L'étude des rapports de la légende avec l'histoire, des œuvres poétiques avec les textes historiques, préoccupe de plus en plus les hispanisants, à commencer par M. Ramón Menéndez Pidal lui-même, qui vient de publier dans les *Studi letterari e linguistici* dédiés à Pio Rajna un article sur *El elemento histórico en el « Romanz dell Inffant Garcia »* (tiré à part, Florence, 1911). — Suivant l'exemple si brillamment donné par l'auteur de *La leyenda de los Infantes de Lara,* M. Julio Puyol y Alonso a su démêler, dans la prose de la Chronique générale, le *Cantar de gesta de Don Sancho II de Castilla* (Madrid, Suárez, 1911). Peut-être M. Puyol y Alonso aurait-il trouvé, dans le morceau de la Chronique léonaise publié dès juillet 1909 ici-même, quelques passages intéressants touchant les faits ou légendes dont il s'occupe. Mais à vrai dire, que ce morceau ait été publié avant l'apparition de la thèse si curieuse de M. Puyol y Alonso, cela est infiniment plus regrettable pour l'éditeur de ladite chronique. La malechance, au surplus, doit le poursuivre, car au moment où il faisait paraître le reste de cette chronique (fin novembre 1911), il recevait le beau travail de M. Menéndez Pidal, qu'il aurait eu profit à connaître pour le commentaire d'un passage relatif à l'Infant García (pp. 427-428); et lui-même publiait son texte trop tard pour pouvoir contribuer à la documentation de l'excellent érudit.

— La librairie Karl W. Hiersemann (Königstr., 29, Leipzig) nous prie de signaler son dernier catalogue d'*Hispanica* (1912, n° 407).

— La littérature des pèlerinages à Compostelle n'est pas une littérature morte: à preuve la plaquette *Un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle*, par André Rebsomen, Bordeaux, Feret, 1911.

— *Les cent millors poesies de la Llengua Catalana triades per* Ernest Moliné y Brases (Barcelona, Antoni López) forment un joli petit volume qui a le mérite de ne pas tenir de place, d'être bien imprimé, et de contenir la quintessence de toute une poésie. Le choix, bien entendu, est affaire de goût. Mais le lecteur trouvera bien dans le nombre ses préférences.

— *Meditando*, recueil posthume d'articles par lequel la maison Ollendorf a inauguré sa *Biblioteca Quisqueyana*, contient, avec une étude sur Hamlet, d'intéressantes pages d'Eugenio María de Hostos (de Puerto Rico, 1839-1903) sur la littérature et les choses américaines: sur le poète cubain Gabriel de la Concepción Valdés (Plácido), le poète argentin Carlos Guido Spano, le poète chilien Guillermo Matta, la poétesse dominicaine Salomé Ureña de Henríquez, etc.

— Une Académie de l'Histoire a été constituée officiellement à La Havane en 1910, et les membres en sont présentés au public par M. Carlos de Velasco dans une plaquette avec notices et portraits (*Revista de la Biblioteca nacional*, tirés à part. La Havane, 1910).

— La *Bibliotheca Romanica* (Heitz, Strasbourg) s'est enrichie d'un nouveau volume, qui contient la *Comedia de Calisto y Melibea* (n°s 142-145), éditée par M. Fritz Holle. Une substantielle introduction expose l'état de la question relative à l'auteur, ou aux auteurs, et caractérise brièvement l'inspiration de l'œuvre. Pour établir son texte, M. Holle a utilisé, directement ou indirectement, un grand nombre d'éditions, qu'il énumère en tête et marque en bas de pages. Il a employé un ingénieux système de notes qui permet, chose difficile autrement, de s'assurer des variantes orthographiques de 1501 et de 1514, par rapport à l'édition de 1499, qu'il suit et considère comme la *princeps*. Le travail paraît avoir été fait avec beaucoup de soin.

G. C.

---

25 mars 1912.

LA RÉDACTION : E. MÉRIMÉE, A. MOREL-FATIO, P. PARIS, G. CIROT, *secrétaire;* G. RADET, *directeur-gérant.*

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

Vol. XIV. Juillet-Septembre 1912. N° 3.

LES DÉCLAMATEURS ESPAGNOLS

AU TEMPS D'AUGUSTE ET DE TIBÈRE

(*Suite*[1])

IV

Rapports de l'Espagne avec Rome à la fin de la République et au commencement de l'Empire. — Sentiments pompéiens des Espagnols. — La guerre civile. — Bataille de Munda (17 mars 709-45). — Sextus Pompée en Espagne. — Longue insurrection des Astures et des Cantabres contre l'empereur Auguste (de 724-30 à 734-20).

Quand Sénèque arriva à Rome en 712-42, il y trouva l'opinion publique fort mal disposée pour ses compatriotes. L'Italie, épuisée par les guerres civiles, s'abandonnait sans résistance à la domination nouvelle des triumvirs par qui elle espérait voir garantir cette paix dont elle avait tant besoin. On était hostile aux Pompéiens qui n'avaient pas désarmé à la mort de César, et que les vainqueurs de Philippes avaient eu grand' peine à réduire à l'impuissance.

Or, depuis une quinzaine d'années, l'Espagne n'avait cessé de se montrer favorable à Pompée; entre toutes les villes espagnoles, Cordoue, la patrie de Sénèque, s'était distinguée par son loyalisme pompéien.

Pendant l'hiver de 698-56, César, Pompée et Crassus s'étaient réunis à Luca, sur les frontières de la Ligurie, pour renouveler leur pacte de l'an 694-60. A la suite des conférences qui avaient réglé les conditions de cette nouvelle *coitio,* il avait été décidé que César conserverait les Gaules, que Pompée aurait l'Espagne et l'Afrique et Crassus la Syrie, pendant une période de cinq années. Grâce à une pression électorale savam-

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, p. 1; t. XIV, 1912, p. 11.

ment organisée, Pompée et Crassus, qui avaient déjà exercé le consulat ensemble en 684-70, étaient consuls pour la seconde fois en 699-55 [1].

Ces dispositions qui réglaient le sort du monde romain une fois prises, César était retourné en Gaule où il continuait la conquête. Crassus s'engageait follement dans une expédition contre les Parthes où il était tué (701-53). Pompée restait à Rome durant tout son *quinquennium*. Il invoquait pour se dispenser d'aller dans sa province le texte d'une loi de 697-57, en vertu de laquelle la *potestas rei frumentariae toto orbe per quinquennium* lui avait été conférée jusqu'en 702-52. Il prétendait que ce contrôle des approvisionnements rendait sa présence nécessaire à Rome où il tenait à rester pour soigner sa popularité [2]. Contrairement aux lois et à tous les précédents, le proconsul d'Espagne et d'Afrique faisait gouverner ses provinces par des *legati* [3]. Pour l'Espagne, l'*Hispania Citerior* était confiée à L. Afranius, ancien légat de Pompée en Asie, consul de l'an 694-60 avec Q. Caecilius Metellus Celer; la *Lusitania*, à M. Petreius, le vainqueur de la bataille de Pistoia où Catilina avait été tué en 692-62; l'*Hispania Ulterior*, à M. Terentius Varro, le lettré éminent, auteur de nombreux ouvrages dont il nous reste une partie du *De lingua latina* et les *Rerum rusticarum libri tres*.

Pompée et Varron connaissaient bien l'Espagne. De 677-77 à 683-71, Pompée avait dirigé la guerre contre Sertorius avec Varron comme proquesteur. Le général romain avait compris que si Sertorius était parvenu à établir si solidement son autorité en Espagne, c'est qu'il avait su se concilier par son habileté et sa justice les indigènes dont il faisait les égaux des Romains, admettant les plus notables d'entre eux à côté des proscrits dans un sénat de trois cents membres, faisant élever les enfants de bonne famille à Osca, dans la Tarraconaise, suivant la discipline des écoles latines. Pompée avait suivi la politique de Sertorius dans les régions de l'Espagne qui

1. *Epitome*, de Tite-Live, CV; Dion Cassius, XXXIX, XXXIII.
2. Cicéron, *Epist. ad Attic.*, IV, I, 7; Dion Cassius, XXXIX, XXXIX.
3. Appien, *Guerres civiles*, II, XVIII; César, *De Bello civili*, I, XXXVIII.

n'étaient pas inféodées au chef des rebelles; en prodiguant le droit de cité, il s'était fait de nombreux partisans parmi les nouveaux citoyens romains[1].

Il est probable que, conformément aux instructions de leur chef, les légats du consul de 699-55, Varron surtout, réussirent, par une administration intelligente et bienveillante à faire de l'Espagne un pays absolument pompéien, puisque, dans l'été de 705-49, dès le début de la guerre civile, avant de poursuivre Pompée en Épire, César jugea utile d'aller en personne soumettre la province qu'il savait dévouée à son adversaire. Il craignait — il le dit lui-même[2] — que les vétérans de Pompée qui servaient dans la péninsule hispanique et que les habitants des deux Espagnes dont l'une surtout, l'*Hispania Ulterior*, avait été comblée de bienfaits par les ordres du gouverneur, ne s'unissent pour prendre l'offensive et pour porter la guerre en Italie. La campagne, rapidement conduite, fut terminée en quarante jours. Le 2 août 705-49, Afranius et Petreius, qui avaient concentré leurs deux armées dans le nord de l'Espagne, à Ilerda, furent forcés de capituler : ils devaient licencer leurs troupes et sortir de la province[3]. Aussitôt débarrassé des armées de la *Lusitania* et de l'*Hispania Citerior*, César passait dans l'*Hispania Ulterior* où Varron se préparait à la lutte : des levées de troupes avaient été faites dans toute la province, de grandes quantités de blé et d'argent réunies à Gadès, que l'on fortifiait[4]. Mais César établissait son quartier général à Cordoue; il y convoquait l'assemblée générale de la province. Bientôt, un mouvement de sympathie se produisait partout en sa faveur. Les magistrats, les délégués des sénats municipaux, les principaux citoyens des villes qui se rendaient au *conventus*, se souvenaient que César avait fait son entrée dans les charges publiques comme questeur de l'*Hispania Ulterior* en 686-68, qu'il y était revenu comme propréteur en 693-61, que, dans ces deux fonctions, il s'était montré administrateur bienveillant; on oubliait Pompée, qui

1. Cicéron, *Pro Balbo*, VIII, 19; XXII, 50.
2. César, *De Bello civili*, I, XXIX, 3.
3. César, *De Bello civili*, I, LXXXV, 12.
4. César, *De Bello civili*, II, XVIII.

était loin: on ne pensait qu'à César qu'on voyait pour la troisième fois dans la province à qui il disait avoir voué dès sa questure une affection toute particulière[1]. Les portes de Cordoue se fermèrent devant Varron, qui, abandonné par ses troupes, dut faire sa soumission. Cependant, à l'assemblée provinciale, César prodiguait les bonnes paroles et les récompenses; il pouvait bientôt quitter Cordoue et retourner devant Marseille dont ses lieutenants faisaient le siège, laissant les trois provinces de l'Espagne pacifiée réunies sous le gouvernement du tribun de la plèbe Q. Cassius Longinus[2].

Quelque temps après, la guerre recommençait[3]. La présence de César, ses bonnes paroles, le souvenir de ses bienfaits et l'espoir des récompenses qu'il avait promises avaient ébranlé la fidélité pompéienne des principaux citoyens des villes d'Espagne réunis à l'assemblée provinciale de Cordoue. Entraînés par un revirement subit, ceux-là mêmes qui avaient promis avec sincérité d'être fidèles à César redevenaient pompéiens, quand ils apprenaient la mort misérable de leur ancien bienfaiteur Pompée. Désespérés du désastre de Thapsus, les chefs du parti vaincu réunis à Utique reprenaient courage à la nouvelle que l'Espagne se révoltait contre César pour embrasser la cause des fils de Pompée[4]. On décidait d'abandonner l'Afrique; et, en voyant débarquer dans leur pays Cnaeus et Sextus, les habitants de la vieille Bétique accueillaient avec enthousiasme les deux fils de l'homme qui avait acquis une si grande popularité en Espagne. Les Espagnols venaient en foule aux fils de Pompée, comme leurs pères étaient venus à Sertorius; les Celtibères s'armaient; les habitants de la partie la plus romaine de la province armaient même leurs esclaves[5]; la population de Cordoue était à la tête du mouvement insurrectionnel qui réussit presque à mettre en échec la fortune de César.

1. Cf. Pseudo-César, *De Bello Hisp.*, XLII : *Caesar... commemorat initio quaesturae suae eam provinciam ex omnibus provinciis sibi peculiarem constituisse.*

2. César, *De Bello civili*, II, XIX-XXI.

3. Le récit de cette guerre fait l'objet du *De Bello Hispaniensi*, œuvre de quelque lieutenant de César.

4. Plutarque, *Caton d'Utique*, LIX, 4.

5. Appien, *Guerres civiles*, II, CIII.

La bataille définitive fut livrée le 17 mars 709-45 à Munda. L'auteur du *De Bello Hispaniensi* dit simplement que l'impétuosité des ennemis fut telle que les soldats de César désespéraient de la victoire[1]. Mais la tradition a amplifié les dangers d'une lutte où les Espagnols qui formaient une grande partie de l'armée pompéienne auraient pu infliger à Rome un désastre semblable à celui de l'Allia. D'après les historiens grecs et romains de l'époque impériale, César, contrairement à sa coutume, paraissait triste avant la bataille, car il lui semblait que sa fortune l'abandonnait; pendant l'action, il dut descendre de cheval, se jeter en face de ses soldats qui lâchaient pied, les haranguer, les ramener à l'ennemi; au moment le plus critique, il pensa même à se tuer; après la défaite des Pompéiens, il déclara qu'il venait de combattre pour la vie, lui qui avait toujours combattu pour la victoire[2]. Lucain et Silius Italicus comparent la funeste bataille de Munda et la bataille maudite de Pharsale[3].

A Rome, où l'insurrection des Espagnols causait de profondes inquiétudes, l'enthousiasme fut grand quand on apprit, le 20 avril, que si César avait eu de sérieuses difficultés pour vaincre, sa victoire était définitive. Parmi les vétérans de Pompée, les Espagnols qui avaient rang équestre, les volontaires des villes d'Espagne, les esclaves enrôlés par ordre de leurs maîtres, on comptait trente-trois mille morts; dix-sept officiers supérieurs des Pompéiens avaient été faits prisonniers; les deux principaux, Labienus et Varus, étaient tombés sur le champ de bataille[4]. Le Sénat ordonna cinquante jours de supplications; il décréta que César triompherait, qu'une statue lui serait élevée dans le temple de Quirinus, et que désormais, aux fêtes des *Palilia*, le 21 avril, on célébrerait avec l'anniversaire de la fondation de Rome sa seconde naissance due à la victoire de Munda. Les victoires remportées dans les guerres civiles ne méritaient pas le triomphe aux vain-

1. Pseudo-César, *De Bello Hisp.*, XXXI.
2. Velleius Paterculus, II, LV, 3; Suétone, *César*, XXXVI; Florus, II, XIII, 77 et suiv.; Plutarque, *César*, LVI; Appien, *Guerres civiles*, II, CIV.
3. Lucain, I, v. 40; Silius Italicus, III, v. 400.
4. Pseudo-César, *De Bello Hisp.*, XXXI.

queurs[1], car on estimait qu'achetées au prix du sang romain et non du sang étranger, elles étaient un sujet de deuil[2]. César ne pouvait triompher des Pompéiens : c'est de l'Espagne seule que le dictateur triompha au commencement d'octobre 709-45[3].

Mais, au moment de ce triomphe, la guerre était loin d'être finie. Deux mois après la bataille de Munda, en mai 709-45, Cicéron écrivait à Atticus : « Une lettre d'Hirtius m'apprend que Sextus Pompée est sorti de Cordoue et s'est réfugié dans l'Espagne Citérieure et que Cnaeus s'est enfui je ne sais où et je ne me soucie guère de le savoir[4]. »

Cnaeus s'était échappé de Munda, grièvement blessé; on le portait dans une litière. il fut reconnu, tué aussitôt, et César fit exposer sa tête à Hispalis pour montrer à tous que la ruine des Pompéiens était complète[5]. Mais Sextus, qui n'avait pas assisté à la bataille ou qui avait fait retraite avant la déroute, occupait Cordoue. Il n'y attendit pas les vainqueurs. Laissant les habitants de la cité pompéienne s'opposer inutilement à l'entrée de César[6], qui s'emparait de presque toutes les places de la province, il se fortifiait dans Ursao, ville qui était déjà protégée par des défenses naturelles capables de détourner l'ennemi d'en entreprendre le siège[7]. Malgré la force de la position où il s'était retranché, Sextus ne se jugeait pas en sûreté au milieu d'une province dont toutes les villes capitulaient devant l'ennemi. Il sortit donc d'Ursao et conduisit dans l'*Hispania Citerior* tous ceux de ses soldats et de ses fidèles Espagnols qui avaient échappé au désastre de Munda. Les légats de César devaient venir l'y poursuivre[8], après le départ du dictateur qui allait triompher à Rome de l'Espagne dont il n'avait pacifié que la partie méridionale.

Le *De Bello Hispaniensi*, qui nous est parvenu incomplet,

1. Lucain, I, v. 12 : *Bella... nullos habitura triumphos.*
2. Valère-Maxime, II, VIII, 7.
3. *Epitome* de Tite-Live, CXVI; Velleius Paterculus, II, LVI.
4. Cicéron, *Epist. ad Attic.*, XII, XXXVII, 4.
5. Pseudo-César, *De Bello Hisp.*, XXXVIII-XXXIX; Appien, *Guerres civiles*, II, CV.
6. Pseudo-César, *De Bello Hisp.*, XXXII-XXXIV.
7. Pseudo-César, *De Bello Hisp.*, XLI. — On identifie *Ursao* avec la ville moderne d'*Ossuna*. — Voir Mannert, *Geographie der Gr. und Röm.*, Nuremberg, 1788, *Hispanien*, p. 308.
8. Appien, *Guerres civiles*, II, CV, CXVII.

s'arrête au moment où le fils de Pompée abandonne Cordoue pour se rendre à Ursao. La guerre que Sextus soutint en Espagne contre les légats de César nous est mal connue par les rares renseignements que fournissent des historiens hostiles au parti de Pompée : Velleius Paterculus, cet ancien légat de l'empereur Tibère, très dévoué à la famille impériale, ennemi naturel de quiconque a pu résister à Jules César ; — Appien, ce Grec d'Alexandrie, *procurator* sous Antonin et sous Marc Aurèle, admirateur de l'empire, écrivain dont l'œuvre « représente une tradition césarienne qui arrange doucement les choses conformément à ses vues en évitant les partis pris trop évidents »[1] ; — Dion Cassius, cet autre Grec, qui a pour les empereurs « les sentiments d'un parfait fonctionnaire »[2] et des haines violentes contre les gens en qui il voit des ennemis de l'empereur, que cet empereur soit César ou Alexandre Sévère.

Au dire d'Appien, Sextus était réduit à se cacher et à vivre de brigandages. Velleius Paterculus fait un portrait défavorable du fils de Pompée, qu'il représente comme un jeune homme[3] sans éducation, à la parole grossière, à la valeur fougueuse, prompt à l'action, rapide dans ses décisions, très différent de son père sous le rapport de la bonne foi, ayant l'air d'être l'affranchi de ses affranchis et l'esclave de ses esclaves, jaloux des personnes distinguées, très docile à l'influence des gens de la basse classe[4]. Cependant, ce jeune homme de médiocre mérite, réduit à se cacher et à vivre de brigandages, battait les armées qu'on envoyait contre lui. La Fortune — dit le déclamateur Florus[5] — dérobait jalousement Sextus Pompée à ses ennemis; elle le gardait au fond de la Celtibérie, le réservant pour les guerres qui devaient suivre la mort de César. En réalité, Sextus ne se cachait pas ; il sortait de la Celtibérie pour vaincre les Césariens dans toutes les régions de la péninsule; deux ans après la bataille de Munda,

1. M. Croiset, *Histoire de la Littérature grecque*, tome V, Paris, 1899, p. 677.
2. Boissier, *Tacite*, p. 122.
3. Né en 75, Sextus Pompeius Magnus avait alors trente ans.
4. Velleius Paterculus, II, LXXII, 1.
5. Florus, II, XIII, 87.

le pays tout entier continuait à être hostile à Antoine qui se prétendait l'héritier de la politique césarienne. Si l'Espagne professait cette aversion pour le parti qui se recommandait du nom de César, c'est qu'elle avait été conquise par le jeune Pompée, si docile, d'après Velleius Paterculus, aux influences des gens de la basse classe, c'est-à-dire si dévoué aux intérêts des Espagnols dont il défendait l'indépendance contre la tyrannie de Rome.

Sextus s'était établi en Celtibérie, dans la région où, trente ans auparavant, pendant la guerre contre Sertorius, son père avait passé l'hiver de 75-74, d'après Salluste chez les Vascones au sud des Pyrénées[1], d'après Plutarque chez les Vaccaei au pied des monts Cantabres[2]. Les souvenirs laissés par le père aidèrent le fils à s'assurer dans la Tarraconaise la popularité dont il jouissait déjà dans la province de Cordoue. Et, grâce aux montagnards de l'*Hispania Citerior*, le dernier chef du parti écrasé à Munda pouvait résister victorieusement aux lieutenants du dictateur.

Appien est bien forcé de reconnaître que Sextus Pompée était très puissant grâce aux brigands — c'est-à-dire aux Espagnols patriotes qui s'étaient groupés autour de lui et qui lui permettaient de parcourir en maître toute la province. Il évitait les batailles rangées avec les légats de César. On comprend que les « guerrillas » harcelaient et fatiguaient les légions romaines. Il fallut envoyer Carrinas à la tête d'une armée importante. Mais les Espagnols continuaient avec succès la guerre de partisans; ils attaquaient le légat à l'improviste et se trouvaient déjà bien loin quand les soldats de Carrinas se décidaient à prendre l'offensive; les villes, grandes et petites, tombaient au pouvoir de Sextus. Carrinas était vaincu par cet ennemi insaisissable: César lui donna C. Asinius Pollio pour successeur[3].

Créé préteur par César[4], avec qui il avait fait campagne en Afrique, C. Asinius Pollio sortait de charge quand il fut

1. Salluste, *Hist.*, II, 93 (édit. Maurenbrecher).
2. Plutarque, *Sertorius*, XXI, 5.
3. Appien, *Guerres civiles*, IV, LXXXIII-LXXXIV.
4. Dion Cassius, XLIII, XLVII.

envoyé comme *praetorius* en Espagne. Velleius Paterculus prétend qu'il conduisit la guerre d'une manière très brillante[1]; mais de ses faits d'armes nous ne connaissons qu'un désastre raconté par Dion Cassius. Profitant d'une absence de Sextus Pompée, Pollion avait pris l'offensive. Mais le chef des Espagnols revient à l'improviste et met en fuite l'armée césarienne; pour fuir plus facilement, le *praetorius* se dépouille de son manteau de général en chef qui tombe aux mains des ennemis; les Romains croient leur *imperator* tué, et, dans leur désespoir, la défaite se change en déroute[2].

Après la mort de César, les meurtriers du dictateur aussi bien que ses amis se préoccupent de la conduite que suivra Sextus Pompée, chef d'un parti puissant avec lequel les uns et les autres doivent compter. En avril 710-44, D. Junius Brutus écrit aux deux *liberatores patriae*, Cassius et Brutus, pour leur exposer ses inquiétudes : que fera Sextus Pompée, quand il aura appris le meurtre de César[3]? On voit par la correspondance de Cicéron l'intérêt que Rome prenait aux affaires d'Espagne. Dans les lettres adressées à Atticus du mois d'avril au mois de juin 710-44, il n'est question que de ce que font ou de ce que feront Sextus et les Espagnols. Le concours de l'Espagne permet à Sextus de se présenter comme le chef d'un tiers parti entre Brutus et Antoine. Il a appris la mort de César le jour même où il s'était emparé de la ville de Barea, dans l'*Hispania Citerior*, mais il est retourné dans l'*Hispania Ulterior* où il possède six légions. On craint qu'il ne conduise son armée en Italie. Au mois de juillet, il envoie par un de ses affranchis aux consuls Antoine et Dolabella une lettre très digne et très noble où le purisme de Cicéron ne trouve à reprendre que quelques expressions impropres[4].

Antoine s'attirait les acclamations et se conciliait les bonnes grâces des sénateurs, qui étaient presque tous pompéiens, en

1. Velleius Paterculus, II, LXXIII, 1 : *Hispania, ubi adversus eum* [Pompeium] *clarissimum bellum Pollio Asinius praetorius gesserat.*
2. Dion Cassius, XLV, X.
3. Cicéron, *Epist. ad Famil.*, XI, 1, 4,
4. Cicéron, *Epist. ad Attic.*, XIV, 1, 2; IV, 1; VIII, 2; XXII, 2; XV, XX, 3; XXI, 3; XXII; XXIX, 1; XVI, 1, 4; IV.

proposant un décret par lequel Sextus Pompée était remis en possession de ses biens paternels qui avaient été confisqués et devait recevoir une indemnité du trésor en dédommagement de ceux qu'on ne pouvait recouvrer; le même décret lui conférait le commandement de toutes les flottes romaines et l'empire de la mer, tel qu'il avait été donné au grand Pompée par la *lex Gabinia*, au temps de la guerre des pirates[1]. Ce décret ne semble pas avoir été suivi d'effet; le fils de Pompée, soutenu par les Espagnols, traitait bien d'égal à égal avec Antoine, mais il n'était pas appelé au commandement de la marine: il restait en Espagne où il réduisait à l'impuissance le *praetorius* qui avait reçu mission de le vaincre. A la fin de 710-44, C. Asinius Pollio avait dû faire prendre leurs quartiers d'hiver à ses troupes au fond de la Lusitanie, bien loin de l'ennemi[2]. Au printemps, il était à Cordoue, capitale de sa province, mais il ne pouvait débarrasser les environs de sa capitale des soldats de Pompée qui tenaient la campagne. Le 16 mars 711-43, il écrivait à Cicéron que ses courriers étaient arrêtés dans les montagnes de Castulo[3]: les bandes de partisans infestaient tout le pays et il n'y avait moyen de recevoir ni d'envoyer de nouvelles que par mer[4]; au mois de juin, il se vantait comme d'un succès d'avoir pu maintenir la province dans la paix et les légions sous son autorité[5]. Le 28 juillet 711-43, Munatius Plancus écrivait à Cicéron que l'Espagne pompéienne manifestait des sentiments tout à fait défavorables à Antoine[6]. Sextus Pompée ne devait quitter l'Espagne qu'en vainqueur, rappelé par le Sénat pour la défense de la République.

L'ancien *magister equitum* du dictateur César, M. Aemilius Lepidus, chargé de gouverner la Narbonnaise et le nord de l'Espagne, n'avait pas encore passé les Pyrénées[7]: il attendait

1. Appien, *Guerres civiles*, III, IV.
2. Cicéron, *Epist. ad Famil.*, X, XXXIII, 3.
3. Le *saltus Castulonensis* (aujourd'hui, la *sierra Cazorla*) tirait son nom de la ville de *Castulo* (aujourd'hui *Cazorla*), dans la province de Jaen.
4. Cicéron, *Epist. ad Famil.*, X, XXXI, 1.
5. Cicéron, *Epist. ad Famil.*, X, XXXII, 5.
6. Cicéron, *Epist. ad Famil.*, X, XXIV, 6.
7. Velleius Paterculus, II, LXIII, 1. — Lépide avait déjà été chargé du gouvernement de l'Espagne en 48 (Appien, *Guerres civiles*, II, XLVIII, CVII).

en Gaule le résultat de la lutte entre Antoine et le Sénat dirigé par Cicéron; à la suite de longues négociations, il arrivait à éviter tout embarras du côté de l'Espagne, en traitant avec Sextus Pompée. Dans sa cinquième *Philippique*, prononcée au Capitole le 1er janvier 711-43, Cicéron, qui comptait assurer au Sénat l'appui de Lépide et de Pompée, demandait qu'on élevât une statue équestre à l'*imperator* qui avait rendu à la patrie et conservé à la République une de ses gloires, le fils, si semblable à son père, d'un des plus illustres citoyens de Rome. Cependant, Antoine, déclaré ennemi public, assiégeait Modène. Les consuls de l'an 711-43, C. Vibius Pansa et A. Hirtius, marchaient contre lui avec le concours d'Octave, qui semblait dévoué à Cicéron et au Sénat. Au mois d'avril la treizième *Philippique* demandait l'exécution du décret proposé par Antoine l'année précédente pour remettre Sextus Pompée en possession des biens paternels, et l'adoption d'un sénatus-consulte accordant des louanges à ce jeune homme qui, par la promesse qu'il faisait au Sénat et au peuple romain de leur donner l'aide de son armée, avait montré pour la République le même zèle que ses ancêtres[1]. Les votes du Sénat rappelaient Sextus d'Espagne et lui confiaient la garde du littoral de la Méditerranée[2]; mais le fils de Pompée ne se hâtait pas de sortir de l'Espagne, et, une fois en Gaule, il s'était arrêté pour attendre les événements à Marseille, ville qui était dévouée à son parti. Cependant, Octave, Antoine et Lépide se reconciliaient; à la fin d'octobre 711-43, ils se réunissaient près de Bologne, dans une île du petit fleuve Reno et formaient le second triumvirat. Les *triumviri Rei publicae constituendae* faisaient porter par le consul *suffectus* Q. Pedius une loi de proscription contre les meurtriers de César[3]. Cicéron était tué le 7 décembre. Sextus Pompée, qui se trouvait au nombre des parricides proscrits par la *lex Pedia*, avait une flotte puissante; depuis la guerre des pirates, toute la marine était fidèle au nom de Pompée; les mécontents, les proscrits,

1. Cicéron, *Philipp.*, V, XIV, 39; XV, 41; XIII, IV, 8; V, 10, 12; VI, 13; XXI, 50; Appien, *Guerres civiles*, IV, LXXXIV.
2. Velleius Paterculus, II, LXXIII, 1.
3. Velleius Paterculus, II, LXIX, 5.

les esclaves fugitifs venaient se grouper autour de l'ennemi des triumvirs qui, pour s'assurer d'un point d'appui, occupait la Sicile dont il faisait périr le propréteur, U. Pompeius Bithynicus[1]. Il se maintenait dans ses positions, affamant Rome, détruisant les flottes envoyées contre lui, pendant que les triumvirs faisaient en Macédoine contre Brutus et Cassius la campagne qui se terminait dans l'automne de 42 par les deux batailles de Philippes et la ruine définitive du parti républicain.

Au moment où le jeune Sénèque et son ami Latron venaient terminer leurs études à Rome sous la direction de leur compatriote Marullus, le monde romain tout entier était soumis. Seule, la Sicile résistait encore aux vainqueurs de Philippes. L'opinion, généralement favorable aux triumvirs, faisait responsables de cette insurrection d'une île, qui seule troublait la paix romaine, les Espagnols, qui suivant l'expression de Florus, avaient gardé Sextus Pompée pour cette guerre impie. Sans le secours fidèle de l'Espagne, la carrière du fils de Pompée aurait cessé après la bataille de Munda, et la paix aurait été définitivement assurée par la mort de Cassius et de Brutus. C'est seulement en 35 que Sextus Pompée fut vaincu, pris et tué.

Rome était à peine débarrassée depuis quelques années d'un ennemi à qui le concours de l'Espagne avait permis d'entreprendre une guerre qui devait durer dix ans, quand elle fut inquiétée par une révolte de quelques peuplades hispaniques qui, cette fois, s'insurgeaient sans avoir à leur tête un chef romain.

La région montagneuse, resserrée entre le cours supérieur de l'Èbre, la mer Cantabrique et l'Océan, n'avait jamais été soumise d'une manière définitive. Les Astures et les Cantabres dont les nombreuses tribus habitaient cette région s'insurgèrent en 724-30 et réussirent à entraîner quelques peuplades voisines dans cette révolte que Rome ne devait pas apaiser avant 734-20. Cette guerre qu'il fallait sans cesse recommencer alors qu'on la croyait terminée à la suite de quelque victoire,

1 Appien, *Guerres civiles*, IV, LXXXIV; V, LXX.

entretint de longues inquiétudes en Italie. Velleius Paterculus[1] la compare aux guerres de Sertorius et de Viriathe et fait honneur à l'empereur Auguste d'avoir enfin pacifié cette terre féroce qui avait été le tombeau d'un si grand nombre de personnages consulaires et prétoriens. Florus[2] se complaît à un tableau dramatique des expéditions fécondes en épisodes sanglants que l'empereur et ses légats conduisirent dans ce pays de sauvages.

L'auteur de l'*Epitome de Tito Livio* montre Auguste, qui dirige en personne l'armée romaine, établissant son quartier général à Segisama[3], où il s'occupe de cerner de toutes parts, comme des bêtes féroces dont on entoure le repaire de filets, les sauvages Cantabres qu'il fait attaquer du côté de l'Océan par une flotte formidable. Dans une bataille livrée sous les murs de Bergida[4], il met en fuite les révoltés qui se réfugient sur le mont Vindius[5], « dont le sommet est si élevé qu'ils pensaient que les flots de l'Océan y monteraient avant les armées romaines ». La place d'Aracelium[6] oppose une vive résistance : pour s'en emparer, les Romains entourent le mont Medullius[7] d'une tranchée de dix-huit mille pieds de circuit. Réduits aux dernières extrémités, les barbares se tuent par le fer, par le feu, par le poison, pour ne pas être pris vivants. Quand Auguste, qui avait établi ses quartiers d'hiver à Tarraconae Maritimae[8], apprend ces succès remportés par ses légats Antistius, Furnius et Agrippa, il va tout régler en personne, forçant certaines peuplades à descendre de leurs montagnes pour s'établir dans la plaine, exigeant de celles-ci des otages, vendant celles-là en bloc à l'encan, suivant le droit de la guerre. Le

1. Velleius Paterculus, II, XC, 4.
2. Florus, II, XXXIII.
3. On n'a pas identifié *Segisama*, ville des *Segisamonenses* ou des *Segisamajulienses*, peuples qui dépendront l'un et l'autre du *Conventus Cluniensis* (Pline, *N. H.*, III, III, 26). Clunia est aujourd'hui Coruña del Conde, à l'est d'Aranda.
4. *Bergida* ou *Bergidum*, dans la partie la plus occidentale de la région des Astures, entre Brigantium (Betanzos) et Asturia (Astorga).
5. On n'a pas identifié le mont *Vindius*, un des plus hauts de la chaîne des Cantabres.
6. Capitale des Aracelitani (Pline, *N. H.*, III, III, 24), aujourd'hui Araquil, petite ville voisine de Pampelune.
7. Mont de la chaîne des Cantabres, qui n'a pas été identifié.
8. Capitale de la Tarraconaise, sur la mer Méditerranée; aujourd'hui Tarragone.

Sénat voulait récompenser l'empereur par le laurier et le char triomphal. « Mais César était déjà assez grand pour dédaigner les honneurs du triomphe. »

Cependant, tout le nord de l'Espagne n'était pas encore pacifié. Divisés en trois corps bien disciplinés, les Astures abandonnaient les sommets neigeux de leurs montagnes et, ayant pris position auprès du fleuve Astura[1], ils se préparaient à attaquer à la fois les trois camps romains. Les légions redoutaient une bataille pénible et sanglante qui aurait pu leur être funeste, quand la trahison des Brigaecini[2] permit à Carisius de déconcerter les projets des Astures. Le combat toutefois fut acharné; mais les barbares vaincus durent se réfugier dans la place forte de Lancia[3]. Maîtres de cette ville, les soldats de Carisius voulaient la détruire : le légat de l'empereur leur fit comprendre que Lancia conservée intacte serait un monument éternel de leur victoire. « Tel fut à la fois le terme des exploits guerriers d'Auguste et des révoltes de l'Espagne. »

Strabon, qui fait la géographie de l'Espagne au commencement du principat de Tibère, rapporte les traditions sur la bravoure et la férocité des habitants de la région septentrionale de la péninsule Ibérique que les soldats romains, revenus de la guerre contre les Cantabres et contre les Astures, avaient répandues en Italie. On racontait que des mères avaient tué leurs enfants, pour ne pas les laisser tomber aux mains des vainqueurs; qu'un jeune garçon dont le père, la mère et les frères étaient enchaînés les égorgea tous, sur l'ordre du chef de la famille, à l'aide d'un fer qui lui était tombé sous la main; qu'un prisonnier s'était précipité volontairement dans les flammes d'un bûcher, que d'autres, mis en croix, entonnaient leur chant de victoire[4]. On attribuait à l'héroïque folie des Cantabres et des Astures les mêmes traits que l'on citait un

1. L'*Astura* est probablement l'Esla, qui a sa source dans les monts Cantabres et qui se jette dans le Douro.

2. Les *Brigaecini* avaient pour ville Brigaecum, aujourd'hui Benavente, dans la province de Zamora, entre les rivières l'Orbigo et l'Esla.

3. C'est aux environs de *Lancia* que le camp de la *Legio septima gemina* donna plus tard naissance à la ville appelée Legio, qui est aujourd'hui Leon. — Voir, Mannert, p. 348.

4. Strabon, III, IV, 17-18.

siècle auparavant des défenseurs de Numance qui, en 621-133, pour ne pas devenir les prisonniers de Scipion, s'entre-tuaient au milieu des ruines de leur ville qu'ils avaient incendiée[1]. Longtemps après la victoire définitive d'Auguste sur ces peuples farouches de l'Espagne, la poésie romaine célébrait les Cantabres insensibles au froid de l'hiver, à la chaleur de l'été, à la faim et à la soif, incapables de vivre loin des combats, empressés à se tuer dès que la vieillesse les empêche de porter les armes. On expliquait le noble courage des Astures en leur donnant pour héros éponyme un compagnon d'armes de Memnon, fils de l'Aurore, Astyr, qui, après la guerre de Troie, aurait émigré au fond de l'Espagne[2].

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

(A suivre.)

1. Cf. *Epitome* de Tite-Live, LIX; Florus, I, XXXIV; Appien, *Guerres d'Espagne*, XCVIII.
2. Silius Italicus, III, v. 326 et suiv.

CHRONIQUE LATINE DES ROIS DE CASTILLE

JUSQU'EN 1236

(Suite)*

[II. Alphonse VIII. — A. — Alarcos et Salvatierra.]**

9. Post ipsius mortem remansit filius eius gloriosus alfonsus infans

* Voir *Bull. hisp.*, t. XIV, p. 30 et 109.

** Pour le court règne de Sanche III et celui d'Alphonse VIII, nous avons un livre de bonne critique dans *Memorias históricas de la vida y acciones del Rey D. Alonso el Noble octavo del nombre recogidas por* el Marques de Mondexar *e ilustradas con notas y apendices por* D. Francisco Cerdá y Rico (Madrid, 1783). Mondéjar y refait l'œuvre d'Alonso Núñez de Castro, *Coronica de los señores reyes de Castilla, Don Sancho el Deseado, Don Alonso Octavo, y Don Enrique el Primero* (Madrid, 1665, n° 3083 de Salvá), dont il blâme « la cortedad y desaliño », les lacunes et la négligence, et qu'il attaque avec une animosité que Cerdá juge exagérée. En appendice à ces *Memorias*, qu'il a illustrées de nombreuses notes, Cerdá a placé les textes concernant le règne d'Alphonse VIII, entre autres ceux qui ont trait à la bataille de las Navas : la lettre d'Alphonse VIII au pape Innocent III (p. XCVIII-CIII), celle d'Arnaud Amalrich, archevêque de Narbonne (p. CIII-CVII); le récit d'Albéric, abbé des Trois-Fontaines, dans son *Chronicon*. Voir note initiale de II, B. Il y a mis également, de Rodrigue de Tolède, les chapitres 15-36 du livre VII et 1-14 du livre VIII, pour lesquels on pourra donc se reporter aux *Memorias*, d'autant qu'on y trouve quelques variantes et notules; enfin un texte castillan sur la bataille de las Navas (p. CVIII-CXXI), qui est à peu près littéralement identique à celui des ch. CCII (à partir de *A cabo de un año..*) à CCXIII de la soi-disant *Crónica de España del arzobispo Don Rodrigo Jiménez de Rada* publiée au t. CV de la *Colección de Documentos inéditos para la hist. de España*, en réalité quatrième rédaction de la Chronique générale, d'après M. Menéndez Pidal (signalée en tête de ces notes).

Le texte de la Chronique générale édité à Zamora par Florian de Ocampo, en 1541, sous le titre de *Las quatro partes enteras de la Cronica de Espana que mando componer el Serenissimo rey don Alonso llamado el Sabio*, diffère considérablement, au moins pour les règnes d'Alphonse VIII, Henri I et Ferdinand III, de celui qu'a édité M. Menéndez Pidal. Ce texte a été publié de nouveau en 1604, à Valladolid. Voir là-dessus R. Menéndez Pidal, *La leyenda de los Infantes de Lara*, p. 51, etc., mes *Hist. générales d'Esp. entre Alphonse X et Philippe II*, p. 111. Ni l'une ni l'autre de ces deux éditions n'étant très accessible, j'ai cru bon de reproduire en note les passages, si longs fussent-ils, qui pouvaient éclairer notre Chronique. J'ai de plus confronté avec le texte d'Ocampo celui d'un ms. portugais du XV° siècle, conservé (sans cote) à l'Académie des Sciences de Lisbonne, qui a avec lui beaucoup de rapports quant au fond, mais contient des additions intéressantes et importantes. On en trouvera la description, avec plusieurs chapitres, à l'appendice. L'Académie des Sciences de Lisbonne possède aussi une copie moderne d'un ms. portugais de la Chronique générale qui se trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris (n° 4 du Catalogue Morel-Fatio), et qui est très proche parent de celui de Lisbonne. J'ai noté les variantes en me servant de cette copie, qui paraît avoir été faite avec soin, et qui fut publiée, mais

tenellus uix trium annorum[1] tantaque turbatio fuit in regno castelle quanta non fuerat a longe retro actis temporibus. Discordantibus siquidem inter se regni magnatibus ferrandus roderici filius roderici ferrandi fratris guterrii fernando de castro et fratres sui[2] et alii amici et consanguinei qui sequebantur eum partem fecerunt uolentes effugere persecutionem et oppressionem filiorum comitis petri de lara. s. comitis malrici et comitis nunnii[a] aluari[3]. et tocius parentele sue.

a) Abella : « forte deest *et comitis* ».

assez inutilement, car presque tous les exemplaires ont été détruits : il n'en existe plus, m'a-t-on dit, que deux ou trois. Pour les passages du manuscrit ancien de Lisbonne que je cite en note, je fais précéder de la lettre P les variantes du manuscrit de Paris. J'ai examiné d'autre part un manuscrit galicien conservé à la Biblioteca nacional de Madrid et décrit par M. Menéndez Pidal dans *Leyenda de los Infantes de Lara*, p. 384, sous la lettre A, cote X-61 (aujourd'hui 8817), XIV[e] siècle. M. Menéndez Pidal le range parmi les manuscrits de la Première Chronique générale. Mais il se rattache nettement, pour la partie qui nous occupe, à ce que l'érudit espagnol appelle la Troisième Chronique générale, puisqu'on y trouve les additions caractéristiques de cette rédaction, dont le texte d'Ocampo est un des exemplaires. J'en dirai autant du manuscrit 1347 (ancien F-42), en castillan, que le même savant désigne par la lettre B et considère aussi comme un des exemplaires de la première rédaction : pour toute cette partie, on y retrouve souvent littéralement le texte d'Ocampo, ainsi qu'on s'en rendra compte par les variantes que j'en ai tirées et les parties que j'en reproduis en note ou en appendice. Il résulte de tout cela que le classement des manuscrits, si nombreux et si divers, de ce qu'on peut continuer à appeler, comme d'un nom générique, la « Chronique générale », ne saurait être le même selon que l'on a égard à une partie (par exemple le récit relatif aux Infants de Lara) ou à une autre, comme les règnes d'Alphonse VIII, Henri I et Ferdinand III. Il y a eu des croisements, dont il faut tenir compte, mais qui s'enchevêtrent d'une façon singulièrement compliquée. — Sur les mss. portugais et galiciens de la Chr. gén., cf. Leite de Vasconcellos, *Textos archaicos* (1908, p. 43). — Je rends les ỳ ou ȳ de 8817 par ȳ.

Des manuscrits de l'Escorial, je n'ai pu examiner que les manuscrits X-I-6 (ancien 106 I-6), papier, XV[e] siècle (J de Pidal), assez voisin du manuscrit 1347, et X-I-12 (ancien 106-I-12), papier, très résumé pour les règnes d'Alphonse VIII et de Ferdinand III. Je ne pouvais songer à relever toutes les variantes de tous les manuscrits accessibles. Je ne voulais qu'illustrer le texte de la présente Chronique par celui, ou plutôt ceux de la Chronique générale, et montrer combien les rédacteurs successifs de celle-ci ont parfois transformé et augmenté le texte primitif, soit par des corrections intéressées, soit par des bévues, soit enfin par l'insertion de morceaux d'un caractère spécial, à propos desquels peut se poser cette question : tradition légendaire ? épopée prosaïfiée ? ou pseudo-histoire consciente ?

9. 1. « Nasció el Rey D. Alfonso noche de San Martin (11 novembre), e fue dia de viernes, Era MCXCIII » (*An. Toled., I*). Il n'avait donc pas trois ans à la mort de son père.

9. 2. Rodrigo Fernández de Castro, *el Calvo*, frère de Gutierre Fernández de Castro (tuteur d'Alphonse VIII), eut pour fils Fernán Ruiz *el Castellano* (beau-frère de Ferdinand II), Gutierre Ruiz de Castro, Pedro Ruiz de Castro, et Alvar Ruiz de Castro ; il eut une fille, Sancha, mariée à Alvaro Ruiz de Guzmán. Cela d'après Rodrigue (VII, 15), qui entre dans plus de détails sur ces faits. Cf. Fernández de Béthencourt (*Hist. genealóg.*, t. IV, p. 405 et ss.), qui ajoute une autre fille, Aldonza, sur laquelle voir § 65, note 4 ; et le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro* (dans *Portugaliæ Monumenta, Scriptores*, vol. I, p. 259 et 268), d'après lequel Fernán Ruiz serait le plus jeune des fils de Rodrigo Fernández, et qui remplace *Sancha* par *Orraca* (p. 265-266). Fernán Ruiz fut, comme l'avait été son père pour Alphonse VII, alcaide de Tolède, mais pour Ferdinand de Léon, qui s'en était emparé (Salazar de Mendoça, *Origen de las dignidades seglares de Castilla y Leon*, 1618, fol. 31[r] et 32[r]).

9. 3. Les fils de Pedro González de Lara furent Manrique Pérez de Lara, Alvar Pérez de Lara, Nuño Pérez de Lara. La conjecture d'Abella s'impose. Cf. Rodrigue,

Predictus namque fernandus roderici et fratres sui et consanguinei. multa castra et forcia et munita tenebant de manu regis sancii a quo mandatum receperant tam ipsi quam alii potentes in regno circa mortem suam. ne terras quas tenebant uel castra darent alicui uir[a] filio suo. sed cum ad annum. XV. peruenisset. Orta igitur discordia et inexorabili hodio inter predictas partes potentum comes malricus et frater eius comes nunius regem alfonsum habuerunt[4] et tenuerunt longo tempore. regnum q2 [b] totum mediante puero ad honorem ipsius et utilitatem sicut dicebant sibi subicere conabantur. Procuratum est tunc sicut creditur ex parte aliorum quod rex fernandus filius imperatoris intrau̅[c] in regnum castelle. et quia propinquior erat puero uoluit tutelam pueri et curam regni habere. sed im (fol. 92) pedientibus predictis comitibus tum fraude .s5.[d] laudabili. tum ui. non potuit assequi quod uolebat[5]. Illa tempestate cedes innumerabiles

a) Abella : « forte *nisi* ». — *b) quia* pour *quod*. — *c) intrauit;* Abella : « forte *intraret* ». — *d) sed*.

qui montre le rôle joué en ces circonstances par le frère utérin des Laras, Garci Garcíez de Aza, et qui est plein d'éloges pour les Laras (VII, 15-17). Voir Salazar, *Lara*, t. I, p. 100, 109, 121 ; le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro*, dans *Portugaliae Mon., Script.*, t. I, p. 262. Cf. § 31, note 6. — Contrairement à Salazar, Mondéjar (*Memorias*, p. 26), suivi par l'annotateur de Mariana (t. IV, p. 163), fait de Garci Garcíez de Aza le frère utérin de Gutierre Fernández. — Le comte Pedro González était mort en 1130, ou peu après (Salazar, *ib.*, p. 110). « Don Pedro de Lara, llamado comunmente el Conde dō Malric. Casò en Francia con doña Ermesenda, hija y successora de Aymerico Vizconde de Narbona... y por esta causa el Conde fue llamado en Latin Aymericus, y en Castellano el Conde dō Almeric y despues conuirtiendo la L. en N. se llamò Manrique. Otros le llaman el Conde don Manrique Perez de Lara, por ser hijo de dō Pedro Gonçalez de Lara. Gozò este de el senorio de Molina que es en Castilla, a la raya de Aragon. Cōpetian el Emperador dō Alonso, y el Rey de Aragon don Alōso segūdo, sobre este señorio, y pusieron al Cōde por juez arbitro, y adjudicosele a si mismo: sentencia que consintieron los competidores. En algunos privilegios se dize tenia la mitad de Toledo, que es dezir, tenia los dos Alcaçares de los quatro que ubo en esta ciudad. En otros se llama de Baeça, porque tuuo su guarda y defensa » (Salazar de Mendoça, *Origen de las dignidades seglares de Castilla y Leon*, fol. 46). « El conde don Nuño Perez de Lara, hijo de el conde dō Pedro, el que defendio a los hijos dalgo de el tributo de los cinco maravedis que el Rey quiso cargar a cada uno (voir à l'appendice), para el cerco de Cuenca. Por esto dizen que los hijos dalgo se obligaron a darle un yantar cada año, y quedò el hablar por ellos la casa de Lara en las Cortes... En Toledo tuuo un palacio cerca de el Alcaçar, y en su reyno muchos heredamientos... » (*id.*, fol. 48).

9. 4. D'après Luc (p. 106, l. 1), c'est Ferdinand de Léon qui avait confié le jeune Alphonse au comte Manrique.

9. 5. Cf. Luc, p. 106, l. 2 : « Tunc regnauit Fernandus Rex in toto imperio patris sui, unde Rex Hispaniarum fuit vocatus. Sed concordantibus comite Manrico, et fratre eius comite Nunno, cum omnibus qui ad regnum Castellae pertinebant, Adefonsum filium domini sui Regis Sancii sibi Regem constituerunt. Fredenandus autem Rex, vt erat pius & hilaris acceptauit quod fecerant Castellani. » Il ne l'accepta pas si facilement, à ce que dit Rodrigue (VII, 16), qui raconte comment l'infant fut soustrait à son oncle « fraude laudabili », comme dit notre auteur. — Le manuscrit ancien de l'Académie de Lisbonne ajoute ceci comme épilogue au récit de Chronique générale, texte de Pidal (§ 989) et d'Ocampo : « ca oque elle fezera fora por liurar seu senhor de seruidon. mas que elle tomasse en seu corpo qual emenda por bem teuesse. El rrey pos este feito (P : *esto*) e conselho. E respondeo

infinite rapine. passim et indistēnter[a] in cunctis regni partibus exercebantur. Illo tempore comes malricus pugnauit contra fernandum roderici cum quo erat populus obtensis[6]. Comes autem secum habebat

a) *indistanter?*

fernam rodriguez castelaão dizendo. Senhor non o podees prender adereito. nem lhe dizer mal por esta rrazon (P: *por esto*). ca elle fez ben ⁊ aguisado (omis dans P) ⁊ grande lealdade. Edaquy adeante non tenhaaes femēça por cobrar elrrey. ca alealdade dos castelãaos uollo defendeo. — Entō todos os condes ⁊ Ricos homēēs que hy estauon outorgaron que fernam rrodriguez dizia uerdade. ⁊ por esto o deu elrrey por quite da menagem que lhe fezera ». — Le manuscrit 8817 de la Bibl. Nacional de Madrid contient le même épilogue, mais la lettre est différente: « ...Et oconde disesse oq̄ leuesse por bem. mas̄y el q̄ liuraria seu senor de seruidūe ⁊ q̄ tomasse ēno seu corpo vingança q̄l teuesse por bem. Et el Rey demandou consello q̄ faria en tal p'ȳto. ⁊ rrespondeulle fernā rruȳz o castelaō. ⁊ disse senor nōllj podedes de dereyto p̄nder nē diz' mal. por esta rrazō ao conde dō amriq. Ca el guardou oq̄ deuia ⁊ nōlle podedes diz' mal por esto senō q̄ fezo bem ⁊ dereyto ⁊ lealdad. ⁊ oge maȳs nō tenades maȳs ollo. por el Rey. Ca lealdad' dos Castelaōs uoloam tollido. Et entō todos. os condes. ⁊ os om̄s onrrados da corte. teuerō q̄ dizia muȳ bem dō f.' rruȳz. ⁊ el Rey por esto deo por q'to. da menagem q̄llj fezera » (fol. 206). — Le manuscrit 1347 de la Bibl. Nacional de Madrid est conforme au manuscrit 8817 pour le sens (fol. 388v): « ...lo q̄ touiesse por bien, mas q̄ el libraria a su señor de tributo ⁊ q̄ tomasse vengaça de su cuerpo q[a]l touiese por bien. ⁌ mas el q̄ nō q̄daria ende nī su señor nī serie en consejo dello. ⁌ E el Rey demando consejo ⁊ q̄ farie sobrello ⁊ Respondiole ferran Ruiz el castellano ⁊ dixo le señor non le podedes prender nin dezir mal por esta Razon ⁌ q̄ el conde guardo muy biē su der° ⁊ lealtad ⁊ de oy mas nō tengades ojo por el que... ». La suite a été coupée et remplacée par ceci, d'une main plus récente: « aver al infante ⁊ lealtad de castellanos vos han tollido ⁊ desto que dixo dō fernan rruyz tovolo toda la corte por muy bien... » Texte à peu près semblable dans x-I-6.

9. 6. Huete, à 50 kil. à l'ouest de Cuenca. Cette bataille, qui eut lieu en 1164, n'est signalée ni par Luc ni par Rodrigue. Mondéjar (*Memorias*, p. 40), cite la Chronique générale, mais d'après l'édition d'Ocampo. Le texte de M. Menéndez Pidal n'en parle pas. *An. Toled. I:* « Mataron al Conde Manrich en IX dias del mes de Julio, Era MCCII ». Cf. Salazar, p. 123. Le récit de la bataille de Huete, qui, dans le texte d'Ocampo, occupe six colonnes de l'édition de 1541 (celle dont s'est servi Mondéjar), fol. cccLxxxIIIv-cccLxxxIIIIr, est résumé ainsi dans le manuscrit 1347 (fol. 389): « *Capito. CCCXCVI cōmo mato don ferrā Ruyz al cōde don mānriq ⁊ p[r]ndio al conde don nuño ⁊ le solto cō çiertas cōdiçiones.* Cuenta la estoria q̄ do fernā Ruyz de casto ⁌ syntiendo sse mucho ap'miado dl'os cōds salio a ellos al cāpo ⁊ lidio conellos ⁌ otro sy el conde dō manriq̄ des q̄ ouo ordenado como fiziesen del Rey ⁊ fue con su poder q̄l estaua atendiendo ⁊ lidiarō en vno ⁌ po don ferrā Ruyz con miedo dela lança del conde dō manrriq̄ q̄ firia mortalmente troco las armas ⁌ E des que fue mezclada la lid el conde dō mārriq̄ nō cato por otro sy nō por el q̄ tenia las armas de don ferrā Ruyz ¶ E dio le tal lançada q̄ nō le touo pro las armas ⁊ dio conel muerto en tr̄ra ¶ E dixo a grandes bozes ferid los de Rezio q̄ muerto es don ferrā Ruyz ⁌ E dō ferrā Ruiz vino de trauiesso ⁊ dio le tan grād lançada q̄le derribo en trrā ⁊ ante q̄ se leuātase ende el cōde fue muerto ⁌ E ante q̄ muriese el conde dixo a don ferrā Ruiz artero mas nō buē cauall'o. » Tout cela, sauf la dernière phrase, se trouve traduit mot à mot dans le manuscrit 8817 (fol. 206v). Ce qui suit (fol. 389v) se retrouve dans le 8817 et n'est pas dans le texte d'Ocampo: « ⁊ fue preso el conde dō nuño ⁌ E estonçes gi[a] g°s (*garcia gonçalez?*) (8817: *G[a] Goñz deça*) fuese conel Rey pa çorila fuyēdo ⁊ dende fuese pa auila conel ⁌ E los de auila Reçibierō lo muy biē ⁊ g[u]desçierō gelo muy mucho por q̄ y vino ⁊ touierō se conel por pagados (8817: *⁊ os da vila rreçeberō muȳ bem el Reȳ seu senor. ⁊ achegosse. cō elle ⁊ durou ȳ bem tres años*) ⁌ E des q̄ el Rey ouo diez años enbio por sus Ricos om̄s ⁊ por sus vasallos q̄ viniesen y ⁌ E fizierō le andar por la tr̄ra a cada lug[a]r ⁊ fue cobrando lo q̄ auia tomado su tio el Rey don ferr° ¶ E fuerā conel çiento ⁊ qnq[u]nta cauall'os q̄lo ag[u]rdauā ⁊ andauā conel ⁌ E don fernā

regem puerum. et succubuit in bello. et interfectus est in eodem bello : —

10. [C]Vm uero predictus rex gloriosus peruenit ad annum quintum decimum predictus .f. roderici et fratres sui et amici terras quas tenebant et castra regi alfonso iuxta mandatum patris restituerunt[1].

Ruyz de castro teniẽdo pˢso al conde don nuño, mouio le q̃ le soltase dela p̃syon ⁊ q̃ le dexasse yr a soterrar a su hrᵒ el conde dõ mãrriq. ⁋ E desq̃ fuese soterrado q̃ se tornaria pa su p̃siõ ⁊ desto q̃ le faria pl'ito ⁊ omenage el ⁊ otros con el. ⁋ E ferrã Ruiz nõ se cato del engaño touolo por biẽ ⁊ fizo le tal omenage el ⁊ otros fijos dalgo conel. ⁋ E soltole dela p̃siõ ⁊ leuo dende a su hrᵒ el conde don mãrriq ⁊ nũca lo q̃so enterrar por non tornar al omenaje que fiziera q̃ tal ora como lo enterrase q tornase a su p̃siõ ⁋ E por esto non lo soterro ⁊ pusolo en vn ataud en una torre. ⁋ E q̃do don ferrã Ruyz bio q nõ venia (phrase tronquée que complète le 8817 : *envioulle diz' q̃sse veese seno qlli enviaria diz' mal por ello. Et oconde*) enbio le dezir q non era tenudo de venir a su p̃sion fasta q soterrase a su hrᵒ lo q el non cuydaua fazer nĩ tornar a su p̃siõ ⁋ E q si sobre esto le q̃siese dezir mal q le responderia sobre ello cada q̃ el q̃siese ⁋ E don ferrã Ruiz touose por engañado. » Tout différent est l'épilogue de la bataille dans Ocampo, dont le texte ne laisse même pas à entendre que Don Nuño ait été fait alors prisonnier : « Sobre este fecho el conde don Nuño q gran pesar auie de la muerte del cõde don Malrriq su hermano, estonçes començo a reptar a don Ferran ruyz, ⁊ deziale mal por la muerte de su hermano el conde, ca le ponia que lo matara como nõ deuie. ⁊ sobre esto ouieron grandes roydos ⁊ grandes rebates ⁊ grandes asonadas : ⁊ ouieran de lidiar, mas los perlados ⁊ los otros omes honrrados del reyno vieron que en tal lid como esta podrie nasçer tal eñmistad q̃ nadi fuese eñl reyno q̃ de la vna parte ⁊ de la otra y non fuessen : ⁊ q̃ podrie y venir al rey perdida ⁊ daño tal que podrie porẽde pder el reyno, como el rey dõ don (*sic*) Ferrando Alfonso su tio estaua aparejando ⁊ auie voluntad defazerlo. E el conde don Nuño estaua eñl rio d' Cauia o fuera parada la lid con muy gran poder q̃ traye consigo d' muy buena caualleria atẽdiẽdo a don Ferrã ruyz. E dõ Ferran ruyz otrosi q estaua cõ su caualleria muy buena ⁊ muy grande para yr otrosi alla, ⁊ estoruaronlos ⁊ non los dexaron, ⁊ partieron los asi de aq̃lla vez . ⁊ de alli adelante fincaron eñmigos mortales : ⁊ ouieron siempre cõsejos ⁊ lydes ⁊ grandes ruydos segũ la estoria lo contara adelante » (fol. ccclxxxv). Le manuscrit x-I-6 a également une version différente (fol. 114) : « Pues q fue vençido el conde don manrriq ⁊ muerto el conde don nuño ⁊ garci gonçales su hermano fuerõse conel Rey ⁊ metierose en çorita. ⁋ despues lleuarõ el Rey para avila... » Rodríguez de Almella, dans le *Valerio de las historias* (lib. VII, tit. III, cap. VII), suit la version des manuscrits 1347 et 8817.

10. 1. Ce ne fut pas aussi volontairement que le dit notre auteur (ainsi que la Chronique Générale, texte de Pidal, p. 673, l. 37, et texte d'Ocampo, fol. cccxc). Cf. Mondéjar, *Memorias*, p. 44 et suivantes ; Pisa, *Descripcion de la imperial ciudad de Toledo*, fol. 172ᵛ. Le manuscrit ancien de l'Académie de Lisbonne remplace ce qui est dit au début du § 994 du texte de Pidal (auquel celui d'Ocampo, fol. ccccx est à quelques mots près identique) par ceci : « El rrey dom afouso de Castela per enduzimento (P : *conselho*) dos condes de lara tomou a terra a dõ fernam rodriguez de castᵒ ⁊ deitoulho fora do rreyno. E elle foisse logo pa os mouros ⁊ ajuntou gram poder delles pera hir sobre cidade rodrigo... » Même version, sauf l'allusion aux Laras, dans le manuscrit 8817 (fol. 208ᵛ) : « Conta a estoria q el rreỹ don afoñ de castela. ouue saña contᵃ dõ fʳ rruỹz de castᵒ ⁊ tomoulli atʳra q del tijna ⁊ deỹtouo de la... » Le manuscrit x-I-6 donne la même (fol. 116ᵛ) : « Este rey dõ alfoñ de castilla tomo la trra a don ferrad el castellero (*sic*) ⁊ echole del Reyno... » ; mais le manuscrit 1347 en présente une autre bien différente de son côté (fol. 394) : « capᵒ. ccccᵒii. *como fue echado d'l Reyno de leõ don ferrã Ruyz de castᵒ ⁊ de las cossas q̃ fizo* Cuenta la estoria q el Rey de leõ ovo saña con don ferrã Ruyz de castᵒ ⁋ E tollio de la trra q del tenia ⁊ echole della ⁊ fuese luego pa los moros ⁋ E ayunto muy grã gẽte de moros ⁊ fue sobʳ çibdat Rodr̃go... ».

En voici une autre du manuscrit de Lisbonne touchant le même Fernan Ruiz après la défense de Ciudad Rodrigo (très résumée dans ce manuscrit) : « Mas dom

Grandiusculus autem factus idem rex cepit uiriliter agere et confortari in domino et exercere iusticiam quam semper dilexit et potenter et sapienter exercuit usque in finem uite sue. In adolescentia constitutus obsedit concam [2]. quam longo tempore tenuit obsessam. et per

fernam rodriguez posesse en tal logar con toda sua gente que se nõ q's uencer. — (cf § 995, Pidal) Elrrey dom Fernando ueẽdo como dom fernam rodriguez era muj nobre fidalgo ꝛ de gram coraçõ ꝛ que andando elle cõ os mouros, podiasse delo seguir grande mal aos cristaãos, moueolhe preitesia que se ueesse pera elle ꝛ que lhe daria muy boa terra que del teuesse. E dom fernam rodriguez ficou con elle. — Este dom fernam rodriguez. era homen de forte coraçon. ꝛ sentiasse muito do mal que lhe buscaron os condes de lara. moueo sua contenda con elles. E lidou (P: *pelleiou*) con elles en campo en hũũ logar que chaman lobrega. ꝛ uenceuhos. ꝛ matou seu sogro o conde dom ossoryo por que vijnha contra elle. E matou aluaro goterrez (P ajoute *jrmãão de dom Rodrigo Goterrez;* manuscrit 1347: *hr° de Ruy grr's*). ꝛ prendeo o conde don nuno ꝛ muitos outros caualeiros. E dom fernam rodriguez disse ao conde don nuno. Certamente (omis dans P) conde. p'so uos tenho agora. nom embargando que outra uez saistes de minha prisõ p uossa menagen ꝛ nõ quisestes hy tornar. Eo conde lhe disse que nom era tehudo pois non soterrara seu ẏrmãão. Dom fernan rodriguez teendoo en pouco ꝛ querendosse delle hõrrar disselhe. Se me outra uez fezerdes menagen. que acerto dia tornees amynha prison. lexaruos ey hir soterrar *uosso yrmaao aluaro goterrez* ꝛ pensar de vossas feridas. Eo conde dom nuno pensou que lho dizia descarnho (P: *por escarnho*). mas dom fernam rodriguez compriolhe (P: *fez*) o q̃ disse: E elle fezlhe menagen. ꝛ entom o soltou. ꝛ o conde foisse pa castella. Quando foy o dia do prazo aque o cõde auya de tornar aa prison (etc., à peu près comme p. 674 v, l. 25, de Pidal). Le fond est le même quoique la lettre diffère dans le manuscrit 8817 de la Bibl. Nac. de Madrid; on le retrouve très exactement dans le castillan du manuscrit 1347 (fol. 394 r). Mais, dans cette rédaction, l'histoire devient toute différente de ce qu'elle est dans les textes de Pidal et d'Ocampo: elle forme une suite à ce qui est raconté aux folios 389v du manuscrit 1347, et 206v du manuscrit 8817, comme épilogue de la bataille de Huete (cf. note précédente). Enfin le manuscrit x-I-6 présente encore les choses autrement (cf. n. 6 du § 9) «... ꝛ lidio con los condes de castilla en canpos en vn lugar q̃ llamauan lobregal ꝛ vençiolos ꝛ mato asu suegro el conde don suero que era con los castellanos ꝛ a *aluar gutierres hermano de Ruy gutierres* ꝛ mato otros muchos ꝛ catiuo dellos ꝛ siguio los otros ꝛ prendio al conde dõ nuño ꝛ a Ruy gutierres. ' Mas fiçieron ellos pl'ito ꝛ omenage a don ferrãd Ruys q̃ les dexase yr entrar *(sic)* aaluar gutierres ꝛ quando le oviesen ent'rado q̃ tornasen luego a la prision ' Mas Ruy gutierres que fue artero metio a su hermano en vn athaut... » Dans le texte de Pidal, Alvar Royç prend la place d'Alvar Gutierrez; dans les autres textes, Alvar Gutierrez devient le frère du comte Nuño. Enfin, dans la *Suma..... escrita por* Fernan Martinez de Burgos, publiée par Mondéjar à l'ap. XVI de ses *Memorias*, l'auteur déclare ne pas savoir son nom, mais qu'il était « hermano de madre de los condes de Lara ». Il s'est produit de bizarres confusions, qui ont déformé le fait initial, historique ou légendaire; et il serait intéressant de reconstituer la version primitive.

10. 2. *Ann. Toled. I* (1177): « En el mes de octubre priso el Rey D. Alfonso a Cuenca, Era MCCXV. » Le *Chr. Cerratense* marque *Era MCCXIIII*, mais le *Chr. Burg.* est d'accord avec les *An. Tol. I.* Cf. Rodrigue (VII, 26), qui s'étend davantage sur ce succès. L'Académie de l'Histoire possède une copie d'une Histoire de Cuenca et de sa conquête par Alphonse VIII, écrite en 1212(?), et sur laquelle voir Muñoz (*Cuenca*, 1). Elle comprend deux parties: la conquête d'Alphonse VI et celle d'Alphonse VIII. On trouvera la seconde partie p. 585-596 du tome I de l'*Historia de la muy N. L. e I. Ciudad de Cuenca e del territorio de su provincia y obispado desde los tiempos primitivos hasta la edad presente por el presbitero* Dr. D. Trifon Muñoz y Soliva (Cuenca, 1866, 2 tomes in-8°), qui rejette l'authenticité de ce texte pour des raisons qui ne sont pas toutes justes: mais celles qui sont justes suffisent. Comme sa copie présente quelques inexactitudes et n'est pas fidèle à l'orthographe de l'original, chose pourtant désirable en l'occurrence; que d'autre part la première partie n'est

gr̄am dei expugnauit eam et cepit. quam per industriam suam dignitate pontificali decorauit. et est hodie una de nobilioribus et munitioribus natura et arte ciuitatibus regni castelle. Recuperaū postea lucronium[3] et alias uillas et castra uersus nauarram que auunculus eius rex sancius. frater .s. matris sue[4] longo tempore detinuerat occupata. Eodem tempore mouit exercitum grandem et fortem contra patruum suum ferrandum regem legioñ. et recuperaū terram que dicitur infantitum[5]. Rex ferrandus predictus duxerat in uxorem urra-

pas dénuée d'intérêt, je reproduis le tout en appendice d'après la copie de l'Académie, à titre d'échantillon de la pseudo-histoire espagnole. C'est évidemment une contrefaçon assez récente. Il est étonnant que Mondéjar (*Memorias*, p. 87) ne s'en soit pas défié.

La Chronique générale mentionne aussi la prise de Cuenca. Cf. le texte de Pidal, § 999. Celui d'Ocampo (fol. CCCXCIII) est très différent: « E este rey don Alfonso qndo cōprio edad d' veynte ꝛ dos años fue cercar a Cuēca que ya oystes, ꝛ yogo sobre ella nueve meses ꝛ ganola. E estonçes quito al rey de Aragon el tributo del serviçio que le auie de fazer por el mucho bien ꝛ ayuda que le fizo enesta cerca (cela confirme le fait que Juan Pablo Martir Rizo allègue dans son *Historia de la ciudad de Cuenca* et que Mondéjar accueille avec scepticisme dans ses *Memorias*, p. 88). ꝛ d'si gano Alarcō (cf. § 12, note 1) ꝛ tomo los omes de la Estremadura ꝛ fizolos yr pobrar a Cuenca. ꝛ Alarcō E fizo de Cuēca obispado ꝛ ouo nōbre el primero obispo don Yanes: ꝛ pobro muy biē sus fronteros enderredor ꝛ anparo tābiē su tierra que todos sus vezinos lo dubdauan ꝛ lo resçeleuan » (à peu près pareil dans 1347 et traduit dans 8817, fol. 211ʳ). Malgré les mots « que ya oystes » (8817 : *q̄ desuso oystes;* omis dans 1347), je ne vois pas qu'il soit question de Cuenca auparavant. Peut-être y a-t-il une confusion avec *çorita*. Dans le manuscrit 8817, *conca* devient *conta;* et *çorita, corica*. On a pu prendre l'un pour l'autre.

De la prise de Zurita, notre auteur ne dit rien. Le texte d'Ocampo la place (fol. CCCLXXXV) avant celle de Cuenca et la raconte longuement. Le récit se trouve abrégé dans les manuscrits 1347 (fol. 390) et 8817 (fol. 206ʳ). Je mets à l'appendice cet abrégé d'après le 1347, avec les variantes du 8817. On trouvera aussi l'histoire dans le *Valerio de las Historias* de Diego Rodríguez de Almella (lib. VI, tít. VIII, cap. V).

10. 3. Logroño. Cf. Rodrigue, qui énumère les villes reprises à Sanche (VII, 26). Le texte d'Ocampo donne des villes reprises une énumération différente de celle qui se trouve dans Pidal (§ 999). On le trouve traduit dans le manuscrit 8817 (fol. 212), que je crois intéressant de reproduire ici de préférence: « Capitl' q̄ fala delrey don afoñ de castella Conta a estoria q̄ depoȳs desto qsse alçou o Rey de Navarra. nōlle conoçendo nē huū senorio. ꝛ el Reȳ dō afoñ foy sobr' el ꝛ tomoulle vijnte ꝛ çico ent° vilas ꝛ castelos q̄ era muy boos. Et despoȳs desto vēeo asua mesura conoçēdo qllj errara. ꝛ el reȳ do afoñ tornoulle ende qtorze. ꝛ retene pa sy os onze. q̄ foꝯ esles. foñt rrabia ꝛ a uila de bitoȳra ꝛ hupeō. ꝛ capeço ꝛ santa cruz. ꝛ toda alaua ꝛ toda g'pozooa ꝛ treueño ꝛ portilla de torres. ꝛ portela d'ybuda. Et poblou entō cast° de orgaas ꝛ sam viçente de barqȳra. ꝛ santandre. ꝛ g'taria ꝛ laredo ꝛ not'ço ꝛ toda essa costeyra do mar. » Ocampo : «... Fuete rabia San Sabastiā, ꝛ la villa d' Vitoria, Luenuena (1347 : *burueua*), ꝛ Capeço, ꝛ Sāta cruz ꝛ toda Alaua, ꝛ Lipuzca (1347 : *ḡpuzcoa*). ꝛ estoçes pobro a Castro de ordiales ꝛ Guitarya ꝛ Laredo ꝛ Motrico (om. dans 1347) ꝛ San ander ꝛ Sā vicete dela barquera, ꝛ todo esto enla costa del mar » (fol. CCC.XCIIIʳ).

10. 4. Sancho Garcés, *el Sabio* (1150-1194), frère de Doña Blanca de Navarra, mère d'Alphonse VIII. Cf. § 7, note 1; § 8, note 1; § 14, note 6; Rodrigue, VII, 12. Il était doublement l'oncle de celui-ci, puisqu'il avait épousé Sancha, fille d'Alphonse VII et de Bérengère.

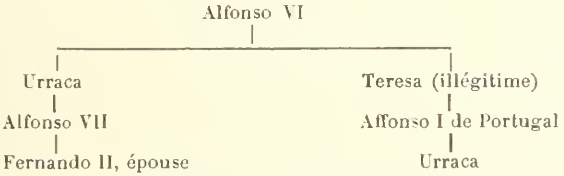
10. 5. Infantazgo de León. En 1180 ou 1181. Cf. note 4 du § 11. La Chr. gén. (texte de Pidal, p. 672, l. 36) y fait une allusion : « et aun el Inffantadgo, que era en dubda cuyo devie ser, elle le tomo yl ouo dalli adelant ». Le texte d'Ocampo dit seulement « cobrando todo lo suyo ꝛ algund poco mas » (fol. CCCLXXXVIIʳ). Le manuscrit 1347 s'étend particulièrement sur les reprises du roi de Castille (fol. 391ʳ) : « E el rey fue cresciendo ꝛ salio de bue entendimt° ꝛ de buenas mañas ꝛ fue andando por

cam filiam alfonsi regis portugalie que tamen non poterat esse uxor legitima. cum atineret ipsi in tercio gradu. ^{a} computationem canonicam. nam imperator et dictus rex. portugale atinebat sibi in secundo gradu. quia filii[6] erant duarum sororum filiarum regis alfonsi qui cepit toletum. Propter predictam colligationem impietatis multa castra sepe dictus rex tradiderat regi portugalie que postea recuperauit ab eodem. quando fuit captus in badaioz. et exhancatus ita quod postea nunquam potuit equitare[7]. Tunc et captus fuit giraldus qui

a) *per.*

su Reyno a todas ptes • E cobro las villas z castillos qle auia tomado su tio el Rey dō ferr° z ovo conel muchas fazjendas z grā contienda • E despuš por cōsejo del conde don nuño z de ot°s omš bu°s q le syruierō biē z lealmente • maguer q delas villas auian fecho omenaje al Rey de leon con todo esto luego que vierō al Rey su sseñor gelas dierō z Reçibierō lo muy biē por q muchos dellos lazrarō despuš q les fizo el Rey de leō mucho mal • mas. ellos antes q̄riā ser lazrados q nō aleuosos z dessconosçidos al Rey su señor • E el Rey despues que cob° todo lo suyo fizo (fol. 392) grand guerra al Rey de leon su tio veniendo le emientes el mal que del Rescibiera mientra era niño • E q̄ria gelo acaloñar muy crua mente asy qlo sentiā enel Reyno de leō z pensauā eñl mal q fizierā en castilla z pesaua les dello • E despuš el Rey paro biē su Reyno z mādo alos de auila q se fuesen pa alla z tenia sse por biē seruido dellos • E estonçes vinierō a el todos los Ricos omš z dierō le la t̄rra cada vno como la tenia ante de los plazos q deuiā segū q el Rey don Sancho mandara. »

10. 6. Alphonse VII l'Empereur, fils d'Urraca, et Alphonse de Portugal, fils de Teresa, étaient en effet cousins germains :



Cf. Luc, p. 107, l. 34. Rodrigue dit que Ferdinand divorça après l'expédition de Santarem, où il alla au secours de son beau-père (VII, 23); cette expédition eut lieu en 1171, et la séparation en 1175 (Flórez, *Reynas*, t. I, p. 325). Le mariage avait été célébré en 1165 (*ibid.*, p. 322). Voir les textes cités à la note suivante; Herculano, *Historia de Portugal* (5ᵉ édition), t. I, p. 419, 427, 441, 543. Pour ce qui concerne les relations des rois de Léon et de Castille avec ceux de Portugal, l'ouvrage d'Herculano est une base sérieuse. Son ouvrage est d'ailleurs bien supérieur, pour la critique comme pour l'exposé des faits, à l'*Historia de España* de Lafuente. Je renvoie à la 5ᵉ édition (Bertrand, Lisbonne) parce que c'est celle que j'ai en mains; mais on peut se servir de la 4ᵉ ou de la 3ᵉ, la dernière qu'ait préparée et revue l'auteur. — Selon Rodolphe de Diceto, Ferdinand II serait allé encore au secours de Sanche de Portugal lors du deuxième siège de Santarem en 1184 (Herculano, t. I, p. 459 et t. II, p. 16).

10. 7. Cf. Luc, p. 107, l. 9-18, et Rodrigue, VII, 23. Noter que Luc emploie à peu près les mêmes mots : « ... quod de cetero non potuit equitare ». Le fait eut lieu en 1169 et non 1168, comme marque le *Chr. Lusit.*; cf. p. 358 de l'article signalé à la note qui suit. Voir Chron. gén., p. 675ᵃ, l. 42; Flórez, *Esp. sagr.*, t. XXII, p. 95; Herculano, *Hist. de Portugal*, t. I, p. 434. Cet accident dont fut victime Affonso Henriques, sa mère Teresa le lui avait prédit, à ce que raconte le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro*, p 255. — D'après notre texte, les places que Ferdinand reprit à son beau-père après l'affaire de Badajoz, « tierra de Limia el Turon » (Chr. gén., p. 675, l. 32), il les lui avait données en épousant Urraca. Ce n'est pas d'*arras*, de douaire qu'il s'agit là. Il semble donc que le mariage avait été, avec la cession de ces places fortes, une des conditions de la paix à un moment où Ferdinand avait le des-

dicebatur sine pavore[8] et traditus in manus roderici fernandi castel-

sous el où, comme le conjecture Herculano (p. 419), il avait besoin d'un appui dans ses desseins sur la Castille. — Herculano explique aussi bien que possible, surtout p. 433, ce que fut ensuite la situation politique du gendre et du beau-père respectivement.

Le manuscrit ancien de l'Académie de Lisbonne présente cette affaire de Badajoz d'une manière toute différente de ce qu'on trouve dans la Chron. génér. (§ 996, et fol. CCCXCI du texte d'Ocampo, à peu près identique): « Depois desto, ouue elrrey dom fernãdo hũa batalha con elrrey dom afonso de portugal. porque elrrey dom afonso con pesar que ouue por quanto elrrey dom fernando pobrara cidade rodrigo donde lhe vijnha muyto dampno. ⁊ especialmente por que lhe leixara sua filha: foy cercar badalhouçe que era da conquista delrrey dom fernãdo. E foy elrrey dom afonso preso en essa batalha. ⁊ fez menagem aelrrey dom fernãdo que tanto que caualgasse en besta que se tornasse a sua prison. ⁊ el nunca depois quis caualgar por non aver razon de tornar aella. E cobrou elrrey dom fernando a villa ⁊ depois aperdeu. E sabendo os mouros como elrrey dom afonso de poRtugal nõ caualgaua en caualo. o ueherõ cercar a santarem. E este Rey dom fernãdo foy con sua hoste pa o decercar ⁊ os mouros fugiron. — Depois de todas estas cousas. as quaaes uos contaremos cõpridamente quando falarmos das estorias dos Reis de portugal. por que ia era *morta* arrainha dona orraca filha delrrey de portugal que el leixara. casou este rrey dom fernando con doña tareyia filha do conde dom fernando de traua que fora molher do conde don nuno de lara... » On voit que l'auteur a fortement déformé les faits. Le manuscrit de Paris a ici un autre texte (ch. VᶜXXV, n° 455): « El rrey dom fernando de leon foy contra elrrey dom affoñ de portugal. ⁊ achouo en badalhouce. que elle entom tomara aos mouros. ⁊ prendeo per desauentura segundo he contado na cronica do primeiro Rey dom affom̃ de portugal. Despois que o prendeo sayrom os mouros do castello. ⁊ conhoceronlhe señorio ⁊ fezeronlhe preito ⁊ menagem. E elle leixou hi por alcalde hũu mouro que auya nome abuhabud (même fond que dans Pidal, p. 676ᵃ, l. 10)... Depois desto os mouros sabendo como elrrey de portugal non caualgaua en besta. juntou se grande poder ⁊ entraronlhe pella terra fazendo grande dampno, ⁊ cercaronno en santarem. Elrrey dom fernando logo que o soube. juntou grande hoste ⁊ foisse pera santarem por o descercar. elrrey de portugal quando o soube pesoulhe porque non sabia como vijnha. E quando os mouros forom certos da vijnda delrrey de leon, descercaron santarem, ⁊ fugirom. Muyto lhe gradeceo elrrey de portugal porque o veera descercar. E despois que elrrey dom fernando soube como fugirom os mouros. tornouse pera sua terra. E porque ia era *morta* a rreynha dona orraca filha delrrey de portugal. casou el rey dom fernando, etc. ». — Le manuscrit 8817 de la Bibl. Nac. de Madrid, conforme pour le sens avec le manuscrit 1347, se rapproche des textes de Pidal et d'Ocampo, mais ajoute ceci (fol. 209ᵛ): « Et el rrey do fº... ouue avijnça cõ elle qllj desse oq tiina tomado en galiça. ⁊ qo leixasse yr a sua trã. guareç' da pna. ⁊ logo com̃o fosse são tal ora com̃o caualgasse qsse verria asu pⁱiom *(prisom)*. Et el Rey do fº soltoo ⁊ el fezolle tal menage. ⁊ foysse aseu rreȳno ⁊ mandoulli ent'gar oqllj tomara en Galiza ⁊ el punou de guareç' qnto maȳs pode (« ⁊ el punou... pode » omis dans 1347). ⁊ desq foȳ sao nũca ia maȳs q'so caualgar en besta por no viir amenagem q fezera q tal ora. com̃o caualgasse en besta qsse verria asua pⁱiom delrrey (1347 : *al omenage asu poder del Rey don ferr°*) Et daly adeañt sem̃p andou en andas en colos de om̃s ata q finou... desy os mouros souberõ com̃o el Rey de portugal nõ caualgaua en besta por razõ da pna ⁊ ajũtarõsse muy grã poder delles... Desy tornouse (fernando) pa sua t'ra. Et por q era ia el *partido* (1347 : *E era ya qto de su muger*) da Reyna dõna tareȳia filla delrrey (1347 ajoute : *por q era ssu cormana*) cason cõ dona tareȳia filla do conde. dom fº. q fora moll'r do conde do nº... » On voit que les manuscrits de Lisbonne et de Paris ont résumé le récit du manuscrit de Madrid au point de le défigurer ; mais ils ont gardé le fait du serment du roi Afonso et de sa ruse, qui rappelle l'histoire de Fernan Ruiz et du comte Nuño. Noter aussi la variante *morta* pour *partido*, qui transforme bien les choses.

10. 8. Giraldo, surnommé *Sempavor*, conquérant d'Evora. Cf. *Chron. Lusitanum* : « Aera 1204. Civitas Elbora capta... a Giraldo cognominato sine pauore... » Il est question de son rôle à Badajoz dans le *Chr. Lamecense* : « Geraldus alcayde intrauit badalloucium VI nonas maii. Era Mª. CCª VIIª ». Cf. *Chr. Conimbricense I* : « In

lani. cui pro liberatione sua dedit idem giraldus montanges. Trujellum. Sancta crux. monfra 9. que idem giraldus acquisierat a sarracenis. Depaupertatus autem et destitutus omni auxilio transtulit se ad sarracenos quibus multa dampna intulerat. a quibus nacta q̈dam[a] occasiuncula in partibus marroquitanis. capite truncatus est 10.

11. De predicta urraca rex ferrandus suscep̄ filium .s. alfonsum regem legioñ qui nunc pro pr̄e regnat 1. Mortuo uero rege ferrando filius

a) Abella : « *nacta quaedam*, locus mendosus. Forte *nata quadam* ». Mais nous trouvons d'autres exemples de *ct* pour *t*; et le *q* porte non un simple trait, mais le signe abréviatif de *a*, qu'on peut représenter par ". C'est donc ou *nacta* ou *nata quadam*.

Era MCCVI quinto nonas maii *interiit* Alcaide Geraldus Badalouci », où la correction de *interiit* en *intravit* est tout indiquée. Voir dans le *Boletim da Segunda Clase* de l'Académie des Sciences de Lisbonne, volume III, avril 1910, un article de M. David Lopes (signalé dans le *Bull. hisp.*, t. XIV, p. 208), qui donne un texte inédit d'Ibn Sahib Açala et un d'Ibn Caldoun sur ce personnage, et conclut avec raison que « elle foi um verdadeiro heroe não de romanca, mas de epopeia » (p. 327). Le premier de ces textes contient un passage curieux sur la *manière* de Giraldo, et que M. David Lopes traduit ainsi : « ...elle avançava, sem ser apercebido, na noite chuvosa, escura, tenebrosa, e (insensivel) ao vento e á neve, ia contra as cidades (inimigas). Para isso levava escadas de madeira de grande comprimento, de modo que com ellas subisse acima das muralhas da cidade que elle procurava surprehender; e quando a vigia muçulmana dormia, encostava as escadas á muralha e era o primeiro a subir ao castello, e empolgando a vigia, dizia-lhe : « Grita como tens por costume de noite, que não ha novidade. » E então os seus homens d'armas subiam acima dos muros da cidade... » Le *Chr. Lusitanum* indique bien qu'Evora fut prise d'une façon analogue. Voici maintenant le passage qui confirme, en le complétant, celui de notre auteur : « Quanto a Giraldo — o maldito de Deus! — elle tomou por surpreza varias cidades. Trujillo foi a primeira, no mês de « jumada 2° », do anno 560; e depois as seguintes : Evora, no mês de « dulcada » do anno de 560, povoando-a de christãos; Cáceres, no mês de « sáfar » de 561 ; castello de Montánchez, em « jumada 1° » de 561; castello de Serpa, no fim de « jumada 1° », tambem de 561; castello de Juromenha, perto de Badajoz, e ahi se conservou com toda a sua gente execranda, combatendo e incommodando constantemente os muçulmanos de Badajoz, — mas Deus havia de dar a vantagem aos subditos do principe dos crentes... ; e finalmente a cidade de Badajoz (em 564). » D'après la table de concordance des dates établie par M. David Lopes, les villes de Trujillo, Evora, Cáceres furent prises par Giraldo, respectivement en avril, septembre et décembre 1165; celles de Montánchez, Serpa (à l'est de Beja), et Juromenha (sur le Guadiana, frontière du Portugal, sud-ouest de Badajoz), en mars 1166; celle de Badajoz en 1168. Cet excellent article, dont l'auteur a bien voulu nous envoyer un tiré à part, met au point l'exposé d'Herculano (*Hist. de Portugal*, t. I, p. 423 et ss.), qui paraissait peu disposé à croire à l'authenticité des exploits de Giraldo, et n'identifiait que d'une façon dubitative ou inexacte les noms arabes des trois places fortes de Montánchez, Serpa et Juromenha. — Aux villes indiquées par Ibn-Sahib, comme ayant été prises par Giraldo, notre chronique en ajoute deux, Santa Cruz et Monfra (cf. la note suivante).

10. 9. Montánchez, Trujillo, Santa Cruz de la Sierra et Monfra, dans la province de Cáceres (sud-est). — Je suppose qu'il faut lire « fernandi roderici castellani ».

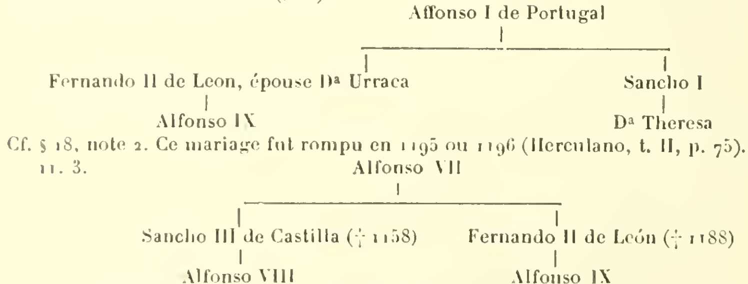
10. 10. Détails inédits. On comprend alors comment Juromenha et Badajoz, et d'autres places aussi sans doute, retombèrent entre les mains des Arabes (Herculano, t. II, p. 28).

11. 1. Cette partie de la Chronique a donc été rédigée avant 1230, date de la mort d'Alphonse de Léon. La biographie d'Alphonse de Léon par Gil de Zamora, publiée par le P. Fita au tome XIII du *Bol. de la R. Acad. de la Hist.* (1888), p. 291-295, n'est guère, ainsi que l'observe l'éditeur, qu'une compilation de Rodrigue et de Luc (sauf au § 8).

eius qui tunc adolescens erat timuit priuari regno per potenciam domini .a. gloriosi regis castelle | cuius laus et fama magnam partem orbis iam impleuerat qui tunc terribilis erat. et timendus omnibus regibus uicinis. tam sarracenis quam xp̄ianis. Tractatum igitur fuit et prouissum ut dicto alfonso regi legioñ desponsaretur una de filiabus regis castelle[2]. contra deum et canonicas sentiones[a]. nam idem reges sibi actinebant in secundo gradu sicut filii duorum fratrum[3]. Fuit preterea positum et firmatum ut idem rex legioñ fieret miles a predicto rege castelle. et tunc oscularetur manum eius quod et factum est. Celebrata namque curia famosa et nobili apud carrionem[4] idem

a) *Sic.*

11. 2. On ne nous dit pas laquelle, mais ce ne devait pas être Bérengère, puisque l'on ajoute ensuite que, deux mois plus tard, Alphonse le Noble fiançait celle-ci, âgée de huit ans, à Conrad, fils de l'empereur Frédéric (Barberousse). Il n'est pas parlé ailleurs de ces premières fiançailles d'Alphonse de Léon avec une fille d'Alphonse VIII, mais Rodrigue semble bien y faire allusion quand il dit que le mariage subséquent du Léonais avec Thérèse de Portugal fut fait « in odium Regis Castellae » (VII, 24). *L'Estoria de los Godos* (*Doc. inéd.*, t. LXXXVIII, p. 147) semble dire que le roi de Léon fut fiancé à Bérengère après Conrad, mais avant son mariage avec Thérèse. Quant au mariage d'Alphonse de Léon avec sa cousine-germaine Thérèse, fille de Sancho I de Portugal, célébré en 1191 (Herculano, *Hist. de Portugal*, t. II, p. 67), notre auteur n'y fait aucune allusion. Ce n'est qu'après la mort de ce roi qu'il parle de cette reine et de ses filles (§ 60).



Cf. § 18, note 2. Ce mariage fut rompu en 1195 ou 1196 (Herculano, t. II, p. 75).

11. 3.

11. 4. Carrión de los Condes (à 40 kilomètres au nord de Palencia). Sur ces *cortes* de Carrión, cf. Rodrigue, VII, 24. Mondéjar, *Memorias*, cap. LVI et ap. II, où se trouve le texte des capitulations d'après les éditions de Francisco de Sota et d'Antonio Suárez de Alarcón, et la copie (sincère à ce qu'il paraît) du faussaire Antonio Lupián Zapata; Colmeiro, *Cortes de los antiguos reinos de Leon y de Castilla*, publiées par la R. Acad. de la Historia, t. I de l'*Introducción*, p. 12, 15, 29, 139. Noter que le mot employé ici et au § 40 est *curia*. Le manuscrit 8817 porte que « Et veeo y el Rey de Portugal ε ficaron ambos (lui et le roi de Léon) por seus vasalos ε beyiarolle amão » (fol. 210). Cela est aussi dans le x-I-6 de l'Escorial (fol. 118v) : « E vino y el Rey de Portugal ε fincaron amos por sus vasallos ε besaronle la mano ». Le même manuscrit 8817 fait allusion à d'autres chevaliers armés à *Cordoua* (fol. 211v), mais il y a là une mauvais lecture d'un passage du texte d'Ocampo (fol. cccxci) : « Cōdes ε altos omes otrosi resçibiero caualleria d'l de q ante d'niera cōtar la estoria, como del cōde do Remo Ilaçada de Tolosa, ε do Luys cōde d' Chartes a q este rey do Alfonso de Castella en *Cuellar* armo ε fizo cauall'os .. » (cf. au fol. cccxiii).

Qu'Alfonse VIII, aux *cortes* de Carrion ait fiancé au moins deux de ses filles, c'est ce qu'indiquent les *Ann. Compostellani* : « Era MCCXXVI. Desponsavit Rex Aldephonsus filias suas ». Et ces Cortes eurent lieu en effet en 1188 (cf. Flórez, *Reynas*, t. I, p. 350). Pour Bérengère, le contrat fut signé le 23 avril *(ibid.)*. A cette date, d'après notre auteur, elle avait à peine huit ans. Elle serait donc née après le

rex legioñ accĩtus est gladio a predicto rege castelle in ecclesia sancti zoili et osculatus est manum regis castelle. presentibus galleč et legioñ et castellanis. Interiecto modico intervalo uix duorum mensium conradus filius froderici romanorum imperatoris in eadem uilla .s. carrione celebrata iterum magnifica curia factus est miles a sepedicto rege castelle cui desponsauit filiam suam dñam bereñ. que uix erat octo annorum. et fecit sibi fieri omagium de toto regno. ut idem conradus regnaret post eum si contingeret ipsum decedere sine filio. Tunc enim non habebat filium rex gloriosus donus .A. sed. filias[5].

23 avril 1180, et non en 1171 comme Mondéjar (*Memorias*, p. 66) et Flórez (*Reynas*, t. 1, p. 403) le déduisent d'une charte publiée par Manrique (*Ann. Cisterc.*, année 1171, 24 août), reproduite par Núñez de Castro dans sa *Coronica de los señores de Castilla*, p. 87. Cette charte est fausse ou mal datée. Léonor était née en 1160, d'après Robert de Torigny qui fut présent à son baptême; elle fut mariée en septembre 1170 (Mondéjar, ch. XX; Flórez, p. 398-399) : on ne peut admettre que le mariage ait été consommé à ce moment (son mari n'avait même pas quinze ans), et qu'elle ait été mère déjà en août 1171, à l'âge de onze ans. Qu'en juin 1173, à l'âge de treize ans, elle soit mère d'un fils (Mondéjar, p. 65; Flórez, p. 405), c'est moins improbable, quoique bien extraordinaire. Notre texte est le seul explicite sur cette question, et il a pour lui la vraisemblance. Noter qu'on ne cite pas d'autre charte où soit nommée Bérengère, avant celle de 1181, que connaissait Colmenares. Celui-ci induisait que la princesse avait dû naître peu auparavant. Il semble bien avoir eu raison. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que Flórez tirait argument du jeune âge de Léonor en 1171 pour conclure que Bérengère était sûrement l'aînée de Blanche. L'argument, en effet, était péremptoire. Trop, peut-être. Et ce qui est sûr, c'est le jeune âge de Bérengère en 1188, ce qui du reste ne pouvait empêcher de l'accorder, ou plutôt de la promettre en mariage.

Le texte d'Ocampo fixe le mariage d'Alphonse VIII et de Leonor en 1160 (fol. CCCLXXVII). Il y a là une erreur évidente. Quant aux manuscrits 1347, 8817 et X-I-6, ils confirment ce que je dis plus haut touchant l'âge respectif d'Alphonse VIII et de Léonor lors de leur mariage. Voici le texte du manuscrit 8817 (fol. 208) traduit mot pour mot du 1347 (fol. 392) : « *Capitolo q̃ fala do casamento delrey don afonso.* Agora contaremꝯ como foy casado el Rey dom afoñ. mandou faz' suas cortes en burgos. ⁊ forõ y ajũtados todos os om̃s de seu senorio ⁊ os p̃lados ⁊ om̃es boos dos conçellos ⁊ ouuerõ todos seu acordo en hũũ q̃ poy̅s q̃ el Rey auia doze años q̃ asaz era tempº pa casar ⁊ en viarollj pedir doña leonor filla del Rey de Ingla trã q̃ era nina de IX años. ⁊ forõ mesegey̅ros dous obp̃os. ⁊ dous rricos om̃s. ⁊ el Rey de Ingla trã. deulla muy degrado. ⁊ fezollis muy̅to bem ⁊ moy̅ta onrra. ⁊ ellos vẽẽrõsse cona Infañt pa burgꝯ. de hu forõ muy̅ bem rreçebudos. ⁊ el Rey̅ fezo logo y suas vodas. muy̅ rricas ⁊ muy̅ nobles. de todos compli...m̃tos. Et forõ y̅ moytas gẽtes de castela... » Le 1er mai 1181 *(era MCC,XVIIII, kal.maii)* « anno quinto ex quo serenissimus Rex prefatus A. Concham fidei xptiane subiugauit, anno primo quo Infanlatium à Rege Ferrando patruo suo recuperavit (cf. note suivante), vicessimo octavo die post quam natus est Burgis Rex sancius... », Alphonse VIII accordait une terre à la nourrice de Bérengère et à son mari *(Memorias para la vida del Santo Rey Don Fernando III dadas á luz por* D. Miguel de Manuel Rodriguez, Madrid, 1800, p. 229). On peut admettre sans difficulté que l'infante avait alors de dix à douze mois (dix au moins puisque son frère Sancho en avait un), que l'allaitement était terminé, et que la nourrice retournait chez elle. La nourrice de Dª Blanca obtint un privilège semblable quinze ou dix-huit mois après la naissance de la princesse (cf. *Bull. hisp.*, t. V, 1903, p. 5); celle de Bérengère fut peut-être plus pressée.

11. 5. Berenguela, Urraca et Blanca, qui naquit le 4 mars 1188, selon Flórez, *Reynas*, t. I, p. 411. Sur l'assertion de Mariana qui faisait de Blanche l'aînée, voir mon *Mariana historien*, p. 206 et 270. Cf. § 33, note 2. Flórez établit aussi qu'avant 1189, année de la naissance de l'infant Fernando dont il est question aux §§ 18-20, tous les fils qu'Alphonse VIII avait eus de Léonor étaient morts (*ibid.*, p. 410).

12. Iam tunc edificauerat ciuitatem famosam et opulentam .s. plasenciam. et castrum munitissimum quod dicitur alarcō. [...]Acquisierat a sarracenis[1]. Incepit autem hedificare uillam que dicitur alarcos[2]. et muro nondum consumato. et eiusdém populatoribus loci nondum radicatis mouit guerram regi marroquitano. cuius regnum

12. 1. *Anales Toled. I* (1184) : « El rey D. Alfonso prendió Alarcon, Era MCCXXII. » Cf. § 10, n. 2 ; Rodrigue, VII, 27. Pour Plasencia, voir aussi Rodrigue, VII, 28. Alarcón est entre Cuenca et Albacete. — Le ms. F. 163 de la Bibl. Nac. de Madrid (= 1223) contient, entre autres écrits d'Ambrosio de Morales, un article intitulé *Fundacion de Plasencia* (f° 175), sur lequel cf. Barrantes, *Aparato para la historia de Extremadura*, t. III, p. 23. Morales y a copié une partie du privilège de fondation inclus dans un privilège d'Alphonse X le confirmant. D'autre part, ce dernier a été copié intégralement par Ascencio de Morales dans son *Inventario general de los privilegios, bulas... de la ciudad de Palencia*, formant le tome VII de la *Coleccion de Privilegios, bulas, donaciones de las Iglesias de España* (cf. Barrantes, *ib.*, p. 37), conservé à l'Académie de l'Histoire et portant la cote C. 7, est. 5, gr. 1ª. On trouvera le tout p. 9 de l'*Historia y Anales de la ciudad y obispado de Plasencia*, par Fray Alonso Fernández (Madrid, 1627, folio), d'où il a été reproduit dans les *Memorias* de Mondéjar (ap. VIII). Les copies d'Ambrosio de Morales et d'Ascencio de Morales présentent toutes deux quelques variantes sans importance par rapport au texte publié. Ascencio avait trouvé le privilège dans l'Archivo de Plasencia. Il note que « es este Privilegio original escrito en Pergamino. Tiene un signo rodado pintado de los colores de los filos de Plomo pendiente, con una cruz en su centro, y por orla estos letreros en sus circonferencias... Lo que va rayado por vajo (il s'agit des mots *vnde... animarum* et *sicut diuidit per illum vadum de Alayz* (Mondéjar *Alarza*) *quod est in Tagos sicut itur in directum*) falta en el original, roto, y borrado en muchos partes, y se ha suplido de otra copia authorizada del mismo ».

12. 2. Sur la rive gauche du Guadiana, à une lieue à l'ouest de Ciudad-Real, selon Madoz, qui fait observer : 1° qu'il s'agit là d'une reconstruction, la ville ayant existé antérieurement; 2° qu'elle n'existe plus; un sanctuaire qui en marquait l'emplacement fut détruit lors de l'invasion napoléonienne. Voir Gómez de Arteche, *Geografía histórico-militar*, p. 639. Rodrigue écrit *Alarcuris* et non *Alarcos*: il l'identifiait avec la *Larcuris* de Ptolémée. Le *Bædeker* signale (p. 446, éd. de 1908), une église de *Nuestra Señora de Alarcos*, lieu de pèlerinage, à 11 kil. à l'ouest de Ciudad-Real et occupant la ville d'Alarcos détruite en 1195. Il y a, en effet, plutôt deux lieues qu'une : voir le *Mapa itinerario militar de España* publié par le *Depósito de la guerra* (feuille 65). — Le texte d'Ocampo (fol. cccxciiiᵛ) diffère beaucoup de celui de Pidal (§ 1000) touchant les mesures prises contre les Maures (suite du passage cité à la note 3 du § 10 ; je mets entre < > ce qui manque dans 1347) : « ꝛ pobro Aguilar de Campo : ꝛ <en la Estramadura> pobro Bejar ꝛ Plazençia <ꝛ Mon ferrado ꝛ Mirabel ꝛ Segura. E entre tanto por nō quedar de fazer mal a los moros> este rey refizo (1347 : *fiźo*) la ordē de Satiago ꝛ dioles por cabeça la villa de Ucles ꝛ dioles a Ocaña ꝛ a otros logares de ribera de Tajo ꝛ dioles Oreja ꝛ Mora ꝛ otros heredamientos muy buenos. E dio a la ordē d'Calatraua Coryta ꝛ Maqda ꝛ.Cogolludo ꝛ otros heredamiētos muchos por q̄ les saco de pobreza en q̄ estauan. po q̄ enel su tiempo perdieron a Calatrava, ꝛ d'spues la cobro este mesmo rey por guarda de su tierra. ꝛ fizoles el castiello de Alarcos. » Comparer la traduction qu'en donne le manuscrit 8817 : « Et poblou aguillar de cāpo. ꝛ plazença ꝛ mont fero. ꝛ murabel ꝛ seg~a. E entᵉ tanto non qdou fazendo muyto mal aos mouros. Et este rrey *fezo* a ordem d'Santiago ꝛ deulli por cabeça a vila d'ocles. ꝛ deullis çorica ꝛ outᵒs lugares moȳtos en rribeyra d'teio. Et deullis outᵒs lugares. ꝛ outᵒsy orreya ꝛ moura ꝛ outᵒs muytos h'dam̄tos p qos sacou de pobleza enq estaua. po q eno seu tempo pdero calatraua. ꝛ d'poys a cobrou este rrey meesmo. Et por guardar sua fronteyra fezo laurar o castelo de larcos » (fol. 212). La phrase « E dio a la orden de Calatrava... » a été supprimée, ce qui transforme toute la suite. Remarquer les variantes *refizo*, d'une part, *fiźo* et *fezo* de l'autre. Le manuscrit x-I-6, pourtant plus voisin ici du texte d'Ocampo, a aussi *fiźo* (fol. 120).

tunc florebat et in uirtute et gloria maxima a uicinis regibus timebatur. Misit autem dñus rex castelle archiepiscopum toletanum dñum m'num[a] felicis recordationis. uirum discretum benignum et largum qui adeo ab omnibus diligebatur. quod pater omnium putaretur. Duxit autem idem archiepiscopus secum uiros generosos et strenuos. et multitudine[b] militum et peditum cum quibus uastauit magnam partem terre maurorum cismarine spolians eam multis diuiciis et infinita multitudine vacarum peccorum et iumentorum[3]. Quo audito rex marroquitanus tercius .s. ab abdelmun de quo supra[4] facta est mentio ingemuit tactus dolore cordis intrinsecus et statim exium[c] marrocos. et congregata infinita multitudine militum et peditum mare transium[d] cordubam adiit et portum de muradal transiens cum magna festinancia in planiciem castri quod nunc dicitur salua tierra[5] se extendit. Gloriosus autem rex dõnus alfonsus audito aduentu predicti mauri .s. almira momilim. sic enim nominabantur reges marroquitani. mandauit uassallis suis. ut ipsum cum omni festi (fol.93)nancia sequerentur. Ipse uero tanquam leo[6] fremens et rugiens ad predam precedebat suos. et cum nimia celeritate peruenit usque toletum. Vbi diebus aliquantis moram fecit expectando magnates terre et nobiles uasallos et multitudinem populorum qui eum sequebantur. Inde castramouit uersus alarcos et ibidem castrametatus est firmis-

a) Abella : *Martinum* [Lopez de Pisuerga, archevêque de Tolède de 1191 à 1208]; cf. Vallejo, *Memorias i disertaciones para la historia de Toledo* (ms. de la Real Academia). La date de 1194 marquée par Gams est erronée. — *b) Sic.* — *c) exiuit.* — *d) transiuit.*

12. 3. Dans Rodrigue (VII, 28) et la Chronique générale, qui le traduit (§ 1001), on trouve un éloge de cet archevêque et un exposé de son expédition, mais dans un style tout oriental et qui se retrouve d'ailleurs dans les chapitres 26-27 et 29 de Rodrigue. Celui-ci doit avoir eu pour ces faits une source toute spéciale, à moins qu'il n'ait eu recours à ce pathos quand il voulait être sublime : il a su pourtant l'être, sans cela, dans son récit de la bataille de las Navas de Tolosa. Salazar de Mendoça, dans *Origen de las dignidades seglares*, nous dit que ce « don Martin Lopez de Pisuerga, llamado el Magno, Arçobispo de Toledo » fut nommé chancelier en 1206, du vivant de Diego García, qui l'était et qui devait le rester toute sa vie : l'archevêque n'avait que l'expectative, et il mourut avant celui auquel il devait succéder. Le successeur de Diego García fut Juan, évêque d'Osma (cf. § 65 et 73).

12. 4. Cf. § 6. A Abd-el-Moumin, qui s'empara du Maroc en 1146, avait succédé son fils Abou-Yacoub-Yousof (1163), qui prit Cuenca et mourut à la suite du second siège de Santarem (1184). Celui-ci eut pour successeur son fils Abou-Yousof-Yacoub Al-Mançour, le vainqueur d'Alarcos (1195). D'après Rodrigue, celui-ci était frère d'Abou-Yacoub. Cf. § 18, note 7. Mais, selon Dozy, c'était son fils (*Recherches*, t. II, p. 452, 461). Lafuente ne précise nulle part, mais il a dû accepter l'opinion de Rodrigue, puisqu'il fait d'Abdelmumen l'*abuelo* du vaincu de las Navas (t. III, p. 119). Le *Chron. Lusit. (sub fine)* fait bien du reste de *Jacob Abenjuceph* le fils de *Juceph Abenjacob*, et il paraît fort renseigné sur les princes arabes, quoique dans l'addition finale on confonde ce Jacob avec le vaincu de las Navas.

12. 5. Salvatierra, près de Calatrava la Nueva : siège principal de l'ordre de Calatrava après la défaite d'Alarcos. Notre auteur ne dit pas un mot des origines de cet ordre, sur lesquelles voir Rodrigue, VII, 14.

12. 6. Même expression dans Luc, p. 108, l. 1, à propos d'Alphonse VIII de Castille, et p. 109, l. 4, à propos d'Alphonse de Léon.

simum tenens propositum quod ex post facto comparuit. congredi cum almiramolī supradicto si transiret locum qui dicitur el congosto[7] uersus alarcos. ubi uidebatur principium regni castelle. Malebat etenim uitam suam et regnum exponere tanto discrimini. et mittere uoluntati dei pugnando contra supra dictum regem maurorum qui potentior et dicior sarracenis omnibus habebatur. quam sustinere quod idem rex regnum eius intraret. per spacium quantumcumque. Propter hoc et idem gloriosus rex castelle noluit expectare regem legionensem qui ibat in auxilium eius. agens iam in partibus talauere[8] licet hoc consultum fuisset ei. a quibusdam uiris prudentibus. et rerum bellicarum expertis. Demens igitur dictus maurus. s. almiramomelim ad locum qui dicitur congosto inter castrum quod dicitur salua tierra et alarcos ibidem castra metatus est.

13. Quod audiens gloriosus rex castelle mandauit omnibus hominibus suis ut summo mane in campum prodirent armati contra sepe dictum regem maurorum pugnaturus[a]. Credidit siquidem quod idem rex maurorum eadem die uenturus esset ad prelium. Mane igitur facto in campum prodeunt castellā[b] pugnare parati si hostis esset in quem tela uibrarent. Mauri uero quieuerunt illa die se ad diem alteram preparantes uolentes et hostes suos sic eludere ut illa die fatigati armorum pondere et siti in die altera minus apti bello reperirentur. Quod et factum est. Predictus namque gloriosus rex castelle et exercitus eius expectantes hostem in campo a summo mane usque post meridiem pressi pondere armorum et siti reuersi sunt in castra. credentes quod rex maurorum non auderet pugnare cum eis. Idem uero rex maurorum precepit suis ut circa mediam noctem se pararent ad bellum et summo mane in campo in quo rex castelle precedenti die steterat. subito comparuerunt. ffactus est tumultus in castris xpianorum. et quod solet frequenter accidere. improuissa stuporem [......] hostibus pariter et timorem. Exeuntes igitur de castris subito et minus ordinate in campum prodeunt. congrediuntur cum mauris in prima xp̄ianorum acie magni uiri ciciderunt. Ordonius garsias de roda et fratres sui. Petrus roderici de guzman. et rodericus sancii gener eius et alii q̄m pl'es[c][1]. Vagabantur arabes in perniciem

a) Sic. — *b) castellani.* — *c) quidam plures?* BM : *quam plures.*

12. 7. L'itinéraire du roi maure est donc parfaitement indiqué : Cordoue, le port de Muradal, Salvatierra, El Congosto, tandis qu'Alphonse venait l'attendre à Alarcos. Selon Lafuente (t. III, p. 102), Al-Mançour, pour arriver devant Salvatierra, aurait traversé la cordillère de Somosierra ; mais la cordillère de Somosierra fait partie de la Sierra de Guadarrama et non de la Sierra Morena. — El Congosto, entre Salvatierra et Alarcos (comme il est dit plus loin).

12. 8. Cf. Luc (p. 108, l. 16), qui dit : « licet Rex legionensis... iam esset Toleti. »

13. 1. Le *Chr. Conimbricense* compte, parmi les morts, « tres Episcopi, videlicet Abilensis, Secobiensis, & Segontinus, & Magister Gonz. Venegas, & Rodericus Sancii ». Ce dernier, comme on voit, est aussi nommé dans notre Chronique. Herculano

populi xp̄iani. | sagitarum infinita multitudo de faretris parcorum extracta uolat per aera et in incertum misse sagite certa infligunt vulnera xp̄ianis. Pugnatur utrīque potenter humani sanguinis dies prodiga mauros mittit ad carthara[a] xpianos transmittit ad eterna palacia. Rex nobilis et gloriosus uidens suos in bello sucumbere processit in antea et in medios hostes prorumpens uiriliter multos mauros dextra leuaque cum illis qui ei assistebant prosternit. Videntes autem sui qui ei familiarius assistebant quod infinitam multitudinem maurorum sustinere non possent cum iam multi de suis occubuissent in bello. Durauerat enim bellum longo tempore et incaluerat sol in meridie in festo sancte marine supplicauerunt ei ut exiret et uitam suam seruaret. Quum iratus uidebatur dn̄s deus populo xpiano. Nolens autem eos audire malebat gloriosa morte uitam finire quam uictus de bello recedere. Sui uero intelligentes periculum īminere toti ispanie ipsum de prelio quasi inuictum[b] et renitentem eduxerunt[2]. Venit ergo toletum cum paucis militibus dolens et gemens de tanto infortunio quod acciderat. Didacus lupi de uizcaya nobilis uasallus eius recepit[c] in castro de alarcos ubi obsessus fuit a mauris. sed per gratiam dei qui eum ad grandia reseruabat datis quibusdam obsidibus euasit et secutus regem post aliquantos dies toletum aduenit[3]. Predictus rex maurorum expolia diripuit. castra

a) *tarthara*. — b) *ct* liés, mais le sens veut évidemment *inuitum*. — c) Abel a: « deest forte *se* ».

l'identifie avec l'*alcaide* de Silves (t. II, p. 54, 68, 76; à l'app. VI, auquel il renvoie, il a fait des modifications dans sa 3ᵉ édition, et le nom de R. Sanchez n'y figure plus), peut-être un bâtard de Sanche de Portugal (*ib.*, p. 93); en tout cas, d'après notre texte, le gendre de Pedro Rodríguez de Guzmán. Celui-ci, neveu de Fernán Ruiz de Castro (voir le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro*, p. 266 et 272), fut encore, d'après notre Chronique, le père de Thibaut de Blazon, qui vint du Poitou pour prendre part à la croisade contre les Maures, en 1212, et fut un des rares ultramontains qui restèrent jusqu'au bout avec Alphonse VIII. — Quant à Ordoño Garcíez de Roda, je ne le vois pas nommé ailleurs. « Roda, que es Roa, pueblo bien conocido a una jornada de Segovia, sito a los faldas de Somosierra.... » (Núñez de Castro, *Coronica de los Sres Reyes de Castilla*, p. 193). — Le « magister Gonzalo » nommé par le *Chr. Conimbricense* est Gonzalo Viegas, grand-maître de l'ordre d'Evora (Herculano, t. II, p. 70). Les Portugais ne s'étaient pas désintéressés de cette croisade.

13. 2. Cf. Rodrigue (VII, 29), où une phraséologie ampoulée remplace la description de la bataille. On y voit pourtant que le roi fut emmené de force par les siens hors de la mêlée. Luc dit simplement : « Cesserunt nostri pugnæ », et que le Miramamolin avait avec lui Pedro Fernández de Castilla (p. 108, l. 20). La Chronique générale traduit simplement Rodrigue (§ 1002). Pour la date de cette bataille Rodrigue marque : « XV Kalendas Augusti », soit le 18 juillet (1195), qui est bien le jour de Sainte Marine, indiqué par notre auteur.

13. 3. Ni Luc, ni Rodrigue, ni les textes de Pidal et d'Ocampo ne signalent le rôle de Diego López en cette circonstance. L'épisode se trouve raconté avec plus de détails dans l'*Historia hispanica* de Ruy Sánchez (III, 34) et le *Valerio de las Historias* de Diego Rodríguez de Almella (lib. VI, tít. VI, cap. IV; cf. lib. VII, tít. VI, cap. VI). Ces deux auteurs se sont inspirés d'un chapitre qu'on trouve dans la rédaction de la Chronique générale que représentent le manuscrit portugais de l'Académie des Sciences de Lisbonne et celui de Paris. Voir l'appendice. Si l'on en croit le texte de

quedam cepit. s. turrem de guadalferza. Malagon. Beneuentum Calatraua. Alarcos. caracuel. et sic in terram suam reuersus est[4].

14. Rex uero legioñ qui ibat in auxilium regis castelle uenit toletum et consilio quorumdam satellitum sathane. conuersus est in arcum puu3[a 1] querens occasiones quibus discederet ab amico. et de amico factus est crudelissimus ininicus[b] nempe manebat alta mente repostitum[c 2] quod ei contigerat in curia de qua supra facta est mentio in carrione celebrata. Recessit igitur de toleto a rege glorioso indignans quia quedam castra que petierat ei dare noluerat[3]. graculabundus[d] et gaudens de infortunio quod acciderat castellanis. Confederatus est statim regi marroquitano. et accepta pecunia ab eodem et multitudine militum armatorum guerram mouit regi castelle. ita quod[e] anno sequenti eo tempore quo reges solent ad bella procedere cum almiramomelim terram que est ultra serram uastar̄t. et to(fol. 94)letum ciuitatem diebus multis quasi obsessam tenēt[4]. idem rex legioñ intrau̅ in regnum castelle. per terram de campis cum maurorum mul-

a) prauum. — b) Sic. — c) Sic. — d) Sic. — e) Abella « forte *itaque* » ; mais cette correction procède de préjugés puristes.

la Chron. gén. édité par Ocampo, Diego López aurait, dans la bataille même, combattu assez mollement : « E dō Diego señor de Bizcaya ⁊ los fijos dalgo nō estauan pagados del rey porque dixera que tan buenos eran los caualľros enlas villas d'la Estremadura como los fijos dalgo ⁊ tā bien caualgātes : q̄ fazię̄ tan biē armas como ellos ⁊ porēde non le ayudarō en aqlla lid como deuien, ca non eran sus coraçones dellos conel rey, porq̄ touieron q̄ les dixera gran desonrra » (fol. CCCXCIII). Même fond dans les manuscrits 8817 et 1347 (fol. 401). Il y a peut-être un souvenir et une contrepartie de cette maladresse royale dans les flatteries que, selon le texte de Pidal, p. 693, Alphonse VIII adressait séparément à ses diverses troupes avant la bataille de las Navas. — Cf. § 24, note 3. Sur Diego López de Haro, voir le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro*. Fils de don Lope de Biscaya, « o que chamarom de Nagera » et de doña Aldonza Rodríguez, fille de Rodrigo de Castro (cf. § 9, note 2, et § 65, note 4), le *Livro* l'appelle Diego Lopez de Fenar, « o que chamarom despois Diego Lopez o boo : e o porque lhe chamaron de Fenar foy porque lidou hi com os mouros e foy comtra elles muy beadamte. Este dom Diego o boo foy casado com dona Maria Manrriquez, filha do conde dom Manrriquez de Lara... » (p. 259). « Don Diego Lopez de Haro, decimo señor de Vizcaya, llamado el Bueno, Alferez mayor de el Rey (Alfonso el Noble). Tuuo en feudo de honor la ciudad de Nagera, y toda la Rioja ; las tierras, y lugares de Burena, Trasmiera, Asturias de Santillana, la ciudad de Soria, y la mitad de Burgos... » (Salazar de Mendoça, fol. 47v).

13. 4. Il y a déjà une allusion à ces faits à la fin du § 6. — Guadalerza, près de Castillejo ; Malagón, à 20 kilomètres au nord, Benavente, à 15 kilomètres à l'ouest, et Caracuel, à 20 kilomètres au sud-ouest de Ciudad Real. Madoz signale les restes du château fort de Caracuel, ainsi que celui de Guadalerza.

14. 1. Psaume LXXVII, v. 57 : « conversi sunt in arcum pravum. »

14. 2. Enéide, I, v. 26 :

... manet alta mente repostum...

Cf. § 18, note 4.

14. 3. Luc n'indique pas le motif de la querelle, non plus que Rodrigue (VII, 30). — Selon Rodrigue, Alphonse de Léon n'avait joué qu'une comédie en faisant semblant de venir au secours de son cousin. Notre auteur ne va pas si loin, mais il est d'accord avec Rodrigue pour dire que le roi de Léon se fit l'allié des Maures.

14. 4. Cf. Rodrigue, VII, 30. Luc fait à peine allusion à cette agression (p. 108, l. 34), et ni lui ni Rodrigue ne disent qu'Alphonse de Léon prit part au blocus de Tolède. Sur l'expédition d'Al-Mançour cette année-là (1196), cf. § 15, note 7.

titudine supradicta. Qui uelud inimici crucis x[i] multa enormia contumeliam et dedecus xp̄iane religionis in ecclesiis et ecclesiastica sr· lectile[a] comitebant. peruenit autem usque carrionem ubi uisus fuit purgare dedecus quod sibi credebat illatum quando manum regis castelle fuit osculatus[5]. Eadem tempestate rex nauarre sancius qui regi castelle attinebat in secundo gradu consanguinitatis ex utraque parte[6] hedificauit castrum quoddam iuxta uineas de locronio quod uocauit coruū[7] Regnum et castelle cepit ex illa parte uastare. cum ullam iustam causam belli crederetur habere. Sic igitur xp̄iani cum mauris colligati colligatione impietatis in desolationem regis castelle conspirasse uidebantur mala quecumque poterant atrociter toto regno undique inferentes adeo quod nusquam in toto regno ul' angel'[b] unus inueniri posset. in quo quisquam securus esset. Ignis ascensus uidebatur in furore domini et elationem animi si quam conceperat rex nobilis ex gloria precedenti deprimere uidebatur. ut intelligeret rex prudens et nobilis quam regnum filiorum hominum in manu dei est. et cuicumque uoluerit dabit illud.

15. Rex autem gloriosus utpote qui non multum frangebatur aduersis nec nimis extollebatur in prosperis accinxit se uiriliter ad defendendum regnum suum. ponens spem suam et fiduciam in uirtute domini nostri ihū. x[i]. cuius fidem semper firmissime credidit et tenuit. et contra omnem hereticam prauitatem defende[c]. Ea tempestate sancia regina aragoñ amica[d] eiusdem regis castelle filium suum petrum regem aragonum adulescentulum et regnum eius tenebat in manu sua. Post bellum siquidem de alarcos non multo tp̄r. Alfonsus rex aragonum filius comitis barcinonie pater predicti regis petri uiam ingressus est uniuerse carnis[1]. de quo supplicabantur[e] homines

a) supellectile. — *b) uel angellus.* — *c) defendit.* — *d) amita.* — *e)* Abella : « forte *suspicabantur* ».

14. 5. Cf. § 11.

14. 6. Sancho Sánchez, *el Fuerte* (1194-1234), était fils de Sancho *el Sabio* (qui était frère de Blanche de Navarre, mère d'Alphonse VIII) et de Sancha, fille d'Alphonse VII et de Bérengère (cf. § 8, note 1, et § 10, note 4):

García Ramírez de Navarra (1134-1150)

Dª Blanca de Navarra, épouse Sancho III de Castilla (1151).	Sancho *el Sabio*, épouse Sancha, sœur de Sancho III de Castilla (1153).
Alfonso VIII.	Sancho *el Fuerte*.

14. 7. J'ignore quel est ce château bâti près des vignobles de Logroño et appelé Corvo (ou Cuervo ?). Il n'en est question ni dans Madoz, ni dans le *Dicc. geogr.-hist. de España*, por la R. Acad. de la Hist., t. III (Rioja et Logroño, par Govantes), et il ne figure pas sur l'*Atlas* de Coello. Rodrigue (VII, 30) dit que Sanche dévasta Soria et Almazán.

15. 1. « Murió el Rey D. Alfonso de Aragon en abril, Era MCCXXXIV » *(Anales Toledanos I)*.

quod malum quantumcumque poterat machinabatur in dampnum regis regni castelle. Predicta uero regina diligebat regem castelle super omnes homines et in uitam mariti sui. ita quod propter hoc eidem uiro suo erat non modicum odiosa. Nata igitur opportunitate ignis amoris qui aliquantulum latuerat in pectore regine in uita uiri sui propter metum eiusdem erupit in flammam manifestam et filium suum confederauit firmissime regi castelle procurans tanquam prudens abigail qualiter et potenter regi castelle[a]. Vt autem expedicius rex aragonum posset subuenire regi castelle quum paupertate laborauerat aliquanta multam sumam pecunie dono recepit a rege castelle[2]. Predictus igitur rex petrus iam adolescens factus consilio prudentis | matris comitatus nobilibus uassallis suis uenit ad regem castelle et eidem inseparabiliter adhesit quamdiu guerra duraū. habito igitur prudenti consilio reges castra metati sunt iuxta auilam in loco sanissimo et frigida[b]. in estate media qui uulgo palomera[3]. unde si opus esset commode subuenire possent suis qui erant ultra serram et defendebant uillas et castra contra regem marroquitanum et illis qui erant in terra de campis. Sic et in medio constituti timebantur ab hostibus utrinque. nec licebat eis uagari passim sicut uellent. Comperto uero quod rex marroquitanus reuertebatur in terram suam. mouerunt castra uersus regem legioñ premitentes uirum nobilem. prudentem et strenuum. fernandum roderici de aluerrazim[4] cum multitudine militum qui detinerent regem legioñ.

a) Manque un verbe. — *b) frigido;* supprimer le point qui suit.

15. 2. Luc ne dit rien de cette alliance de Pierre d'Aragon avec Alphonse VIII. Ni lui ni Rodrigue (VII, 30), qui la mentionne : « ... fœderato sibi fideli amico Petro Rege... », ne font allusion à l'affection qu'Alphonse avait inspirée à sa tante. Je crois qu'il faut bien corriger plus haut *amica* en *amita* : Sancha était fille d'Alphonse VII et de Rica (Flórez, *Reynas*, t. I, p. 296; cf. *Anales Toled.*, année 1208, et Chron. de San Juan de la Peña, p. 129), tante par conséquent d'Alphonse VIII. L'affection qu'elle portait à son neveu était-elle coupable? C'est ce que paraît bien dire notre auteur. Elle aurait donc été à la fois *amita* et *amica*. Alphonse était né le 11 nov. 1155 (cf. la note 1 du § 9); son grand père avait épousé Rica en 1152 (*ibid.*, p. 294). Le neveu pouvait donc avoir à peu près le même âge que la tante; il était peut-être plus âgé qu'elle, puisqu'elle ne fut mariée qu'en janvier 1174 (*ibid.*, p. 296), et elle dut l'être dès qu'elle fut nubile. Il avait alors, lui, dix-huit ans. C'est lui qui la conduisit en Aragon lorsqu'elle épousa Alphonse II. Il est bien possible que ce roman étrange, auquel aucun autre texte ne fait allusion, à ma connaissance, soit une fable dans le genre de celle des amours d'Alphonse VIII avec la juive de Tolède, fable dont il n'y a rien dans notre chronique, et contre laquelle se sont élevés Mondéjar (*Memorias*, p. 68), Flórez (*Reynas*, t. I, p. 423), et tout récemment le P. Fita (art. cité au § 17, note 2). — On sait que Pedro ne s'entendait guère avec sa mère (Cf. Garibay, XII, 27).

15. 3. Cf. Rodrigue (VII, 30) : « ... Rex Castellae et Rex Aragonum iuxta Abulam in monte Palumbaria morabantur. » Chron. générale, § 1003 : « çerca Auila, en el mont de la Palomera. » Madoz cite une localité appelée Palomarejo, à l'ouest d'Avila (*Avila*, p. 168, et *Marti Herrero*); la même sans doute que le *Palomar* qui figure sur l'*Atlas* de Coello *(Avila)*, à 7 ou 8 kil. à l'ouest de cette ville.

15. 4. Il n'est question, ni dans Luc ni dans Rodrigue, de Fernán Ruiz ou Hernán Rodríguez (de Azagra) deuxième seigneur d'Albarracín, sur lequel voir Madoz, t. I, p. 301. Mais l'*Estoria de los Godos* (*Doc. inéd.*, t. LXXXVIII, p. 150) dit à propos des villes

et exercitum eius in regno castelle ne libere possent ad propria remeare. Presciuit autem hoc rex legionensis et cum nimia festinancia reuersus est in terram suam. ita quod dictus uir nobilis. f. roderici non potuit eum consequi in regno castelle. sed tamen persecutus est eum usque in regnum suum. Insecuti uero reges cum exercitu suo milites quos premiserant intrauerunt in regnum legioñ. uastantes undique totam terram. utpote que non habebat defensorem. Expugnauerunt et ui ceperunt opidum quod dicitur castrum uiride. ubi captus fuit comes fernandus de cabrera. et aluarus pelagii uir nobilis et petrus ouarii. et alfonsus armillez. portugaleñ quidam nobilis. cum omnibus militibus suis[5]. Deiñ procedentes ulterius apropinquauerunt beneuento ubi erat rex legioñ cum mauris et xp̄ianis uasallis suis. et peruenerunt usque astoricaz[a]. quidam et usque rauanal. Alii uero usque in ingressum terre que dicitur bereso. Sic igitur uastantes regiones circuadiacentes reuersi sunt legionem et obsidentes castrum iudeorum ui ceperunt illud et munientes retinuerunt et sic cum honore magno et preda multa reuersi sunt in regno castelle[6]. Anno sequenti. s. tercio post bellum

a) *astoricam* (z pour 3).

assiégées par le roi maure en 1196 : « En todas estas cercas fue dentro Ferrand Ruiz, sennor de Albarazin, non por su uasallo, mas por ruego de su muger donna Teresa, que era de Castilla, con. c c. caualleros á su costa et á su mision. » Les seigneurs d'Azagra ne reconnaissaient d'autres suzerains que la Vierge Marie, à laquelle était dédiée l'église cathédrale d'Albarracín, et dont l'image figurait au revers de leur sceau (cf. Ferrán de Sagarra, *Segells del temps de Jaume I*, Barcelona, 1912, p. 27 : sceau de Pero Fernández de Azagra, 1216). Cf. Salazar de Mendoça, fol. 49v. Zurita (*Anales*, II, 32, et *Indices*, p. 78) place dans l'année 1172 une alliance d'Alphonse VIII et du roi Alphonse d'Aragon contre Pedro Ruiz, premier seigneur d'Albarracín et frère de Fernán Ruiz; cette alliance paraît avoir dégénéré en brouille, et manqué son objet. Elle aurait été renouvelée en 1186 (Zurita, *Anales*, II, 41, et *Indices*, p. 82). On voit par notre Chronique que le successeur de Pedro Ruiz devint l'allié du même Alphonse VIII et de Pierre d'Aragon; mais lui-même, en 1179, se serait en fait reconnu vassal du roi de Castille, d'après un document allégué par le P. Moret (*Anales de Navarra*, XIX, 7) et reproduit par Mondéjar (*Memorias*, p. 117).

15. 5. Il n'est pas davantage question de ces personnages dans Luc ni Rodrigue, ni dans la Chronique générale. Fernan Rodríguez de Cabrera, selon le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro* (p. 267), descendait d'un fils que le roi Ramiro III de Léon aurait eu de sa sœur consanguine, Ermesinda. C'est le père de Ruy Fernández el Feo, dont il est question au § 60. Je ne puis identifier l'*Alvarus Pelagii* (Alvar Pelaez) *vir nobilis*, non plus que l'*Alfonsus Armillez*. Quant à *Petrus Ouarii* (Pedro Ouarez?), il fut prieur de l'Hôpital; il est encore question de lui au § 40. — De quel côté combattaient ces personnages? Sans doute, d'après le contexte, du côté du roi de Léon. Alfonso Armillez était portugais, et le roi de Portugal était en guerre en ce moment avec son ex-gendre (cf. Herculano, t. II, p. 82); mais cela n'a rien d'extraordinaire.

15. 6. La prise de *Castrum viride* (Castroverde de Campos, à l'est de Benavente, sur le Valderaduey) est aussi mentionnée par Luc (p. 108, l. 36), et par Rodrigue, lequel distingue assez nettement deux campagnes, qui n'en font qu'une dans Luc. D'après celui-ci, Alphonse de Castille prit en outre *Castrum Ardon* (Ardon au sud de Léon, *Coyancam* (voir plus loin), *Castrum Judaeorum iuxta ipsam civitatem* [Legionensem] (sur les bords du Torío, cf. Risco, *Esp. sagr.*, t. XXXV, p. 259), *Castrum quod dicitur Alba* (voir plus loin), et il ajoute : « Obsedit etiam *Astoricam*, sed non cepit eam » (p. 108, l. 38). De son côté, Rodrigue écrit : « ... obtinuit plura castra, scilicet *Bol-*

de alarcos rex marroquitanus iterum uenit ad terram que est ultra serram. et obsedit uillam que dicitur madrit et tenuit obsessam multis diebus. quam protexit uirtus diuina per ministerium didaci lupi et aliorum nobilium et populorum qui erant in ipsa uilla. Tunc rex predictus recedens ab obsi(fol. 95)dione iuit uersus ucles et obte et concam et sic reuersus est in terram suam7. Eodem tem-

lanos (Chr. gén., p. 682ᵃ, l. 23 : Bolaños), *Vallem Arearum* (Valderas), *Castrum viride*, *Coiancam*, quæ mutato nomine *Valencia* nuncupatur (Valencia de Don Juan), *Carpium* (El Carpio) et *Paradinas* (de San Juan) ». Les quatre premières villes sont près les unes des autres, et les deux dernières plus au sud. C'est dans une seconde campagne qu'Alphonse VIII et son allié auraient pris *Castrum Legionis* (Chron. gén., « el castillo que dizen de Leon » = *Castrum Judæorum*) *Ardon*, *Castrum Gundisalui* (Castrogonzalo, à l'est de Benavente). *Castrum terræ* (Castrotierra, près d'Astorga), *Albam de Aliste* (castillo de Alba, sur l'Aliste), puis « ... usque ad *Astoricam* ... vastauerunt... et *Montem regalem* (Chr. gén. : Mont Real) castrum nobile occupauerunt » (VII, 30). Ni Luc ni Rodrigue ne mentionnent *Beneventum* (Benavente), *Ravanal* (Rabanal del Camino, à l'ouest d'Astorga), ni *Bereso* (El Vierzo, territoire de Ponferrada et de Villafranca del Vierzo), jusqu'où les alliés poussèrent des pointes (évidemment dans cette seconde campagne). Voir Mondéjar (*Memorias*, p. 194 et suiv.), qui place la première campagne en 1196 et la seconde en 1197-1198. La prise de Castro de León ou Castro de los Judíos eut lieu le 9 août 1196, d'après la Chronique de Joseph ben Zaddic, de Arévalo, publiée par Ad. Neubauer et citée par le P. Fita dans l'article mentionné au § 17, note 2. Les deux campagnes avaient donc eu lieu la même année (1196) et n'en feraient qu'une en deux parties. C'est bien ce qui semble ressortir de notre texte, comme de celui de Luc. — Notre auteur ne dit rien des hostilités de Sancho de Portugal contre le Léonais à la même époque (Cf. Herculano, t. II, p. 82); c'est qu'il ne s'occupe du royaume de León que dans ses rapports avec la Castille.

15. 7. Notre chronique, celle de Rodrigue et les *Anales Toledanos I* sont d'accord pour distinguer deux campagnes du roi maure en 1196 et 1197 :

Chr. des Rois de Castille	Anales Toled. I	Rodrigue
1196 .... ita quod *anno sequenti*, cum Almiramomelim terram que est ultra serram uastaret et Toletum ciuitatem diebus multis quasi obsessam teneret.... (§ 14).	Priso el Rey de Marruecos à Montanches, e Santa Cruz, e Truxiello, e Placencia, e vinieron por Talavera, e cortaron el Olivar, e Olmos, santa Olalla, e Escalona e lidiaron Maqueda, e non la prisieron, e vinieron cercar Toledo, e cortaron las viñas, e los arboles, e duraron y X dias en el mes de Junio, *Era MCCXXXIV*.	Rex Almohadum, dictus Iucef, *anno secundo* obsedit Toletum, deinde Maieritum, et Alcalam, Optam, et Concham, et Uclesium, et deinde per Alcarasium est reuersus (VII, 30).
1197 *Anno sequenti scilicet tertio post bellum de Alarcos* rex marroquitanus.... obsedit villam que dicitur madrit ... iuit uersus ucles et obte (*Huete*) et concam (*Cuenca*) et sic reuersus est in terram suam.	*A otro año* vino el Rey de Marruecos para Talavera, e por Maqueda, e por Toledo, e por Madrit, e por Alcalá, e por Orella, e por Uclés, e por Huete, e por Cuenca, e por Alarcon, e de si fues por la ira de Dios, *Era MCCXXXV*.	*Tertio autem anno* Rex Almohadum ... iterum ueniens obsedit Toletum, Maquedam et Talaueram, sed nullam earum potuit obtinere : euertit tamen Sanctam Eulaliam... cepit Placentiam, Sanctam crucem, Montem angii, et Turgellum, et inde cum fastu et superbia est reuersus *(ib.)*.

On remarquera que c'est entre notre chronique et les *Anales Toledanos* qu'il y a le

pore rex legioñ recuperauit castrum iudeorum iuxta legionem[.] Rex uero castelle et rex aragonum iterum intrauerunt in regnum legionense et multa mala legioñ intulerunt[8]. Rex legioñ semel iuit ad regem marroquitanum quem inuenit apud yspalim. Tandem treugua[9] facta inter regem marroquitanum et regem castelle. ipso reuerso in sedem regni sui. s. marrocos reformata est pax inter regem legioñ et regem castelle. que non potuit aliter reformari. nisi rex castelle filiam suam dñam berengariam regi legioñ copularet. in matrimonio de facto. quia de iure non poterat cum ipsi reges attinerent sibi in secundo gradu consanguinitatis[10].

16. Gloriosus uero rex castelle non oblictus[a] malorum que rex nauarre intulerat sibi et regno suo tempore angustie sue intrañ in regno suo. et cepit ipsam uastare. Rex nauarre uidens quod non poterat ei resistere derelicto regno confugit ad regem marroquitanum. et iuit ad ciuitatem marrocos implorans ipsius auxilium et supplicans ut ꝛ[b] subuenire dignaretur. Interim uero rex castelle obsedit uictoriam et dum duraret obsedio castra omnia circumadiacencia acquisiuit.

a) *oblittus*, *oblitus* (*c* et *t* liés). — b) Abella « forte *ei* ».

plus de concordance et aucune contradiction. Rodrigue semble avoir interverti l'ordre des campagnes, ainsi que l'a remarqué Herculano, t. II, p. 81.

15. 8. Rodrigue abrège ici l'histoire des luttes entre les rois de Castille et de Léon. Il marque comme projetée cette nouvelle expédition d'Alphonse VIII et de son allié, et arrive tout de suite au mariage d'Alphonse IX avec Bérengère (VII, 30 et 31). Luc parle : 1° d'une paix qui suivit l'expédition dans les Asturies et qui fut ménagée par Pedro Fernández « de Castella » (= *el Castellano*) « qui tunc erat cum Rege Legionensi » (p. 108, l. 39); 2° d'une reprise des hostilités « per tres continuos annos », au cours desquelles « tradente Rege Legionensi Rex Castellæ castrum de Pozolo accepit, qui iam acceperat villam Barxem (Buraon?), Caparios, et alia plura ad ecclesiam beati Isidori spectantia » (l. 42-59), sans doute par le traité de 1207 (*Esp. sagr.*, t. XXXVI, p. CXLV); 3° de nouvelles discordes suivies d'une paix (p. 109, l. 9), Alphonse de Léon cédant à son épouse Bérengère « quæ tum degebat cum patre suo in Castella ... Villarpandum (Villalpando), Ardon, Rodam (Rueda), Arbolium (?), Gordonem (Gordón) et Lunam (Luna). » Ce dernier accord doit être celui de 1209, (*Esp. sagr.*, *ibid.*, p. CXLVII) où l'on voit mentionnées « tres villas, scilicet Villarpando, et Ardon, et Rueda. » Luna, Argueyo et Gordon le sont dans le traité de 1206 (*ibid.*, p. CXXXIII) comme données à Ferdinand par son père. Cf. Herculano, t. II, p. 84, note 3.

15. 9. La forme *treugua* est habituelle : ex. *Esp. sagr.*, t. XXXVI, p. CXLVIII. — Rodrigue (VII, 30) signale aussi cette trêve, et l'*Estoria de los Godos* (*Doc. inéd.*, t. LXXXVIII, p. 150), ajoute qu'Alphonse VIII donna en otage son neveu Semen Gómez, fils de Gonzalo Royz de Aça, lequel ne revint jamais.

15. 10. Ainsi, d'après notre auteur, le mariage d'Alphonse de Léon et de Bérengère fut conclu, non pas tout de suite après la campagne de 1196, comme semble le croire le P. Fita, dans l'article cité au § 17, note 2, mais après que le roi léonais eut repris Castro de los Judíos (1197, semble-t-il), et alors que les rois de Castille et d'Aragon revenaient pour une nouvelle expédition contre lui. Il eut même le temps d'aller à Séville; et le roi de Castille, celui de négocier la paix avec le vainqueur d'Alarcos. Au surplus, Rodrigue marque bien que c'est au moment où une nouvelle invasion du royaume de Léon commençait, qu'il fut question de mariage et de paix. Il est étonnant que Luc ne mentionne pas le mariage. Flórez (*Reynas*, t. I, p. 352), le place avant le 17 décembre 1197. Notre chronique n'y contredit pas.

s. triuiño. Arganzon. Sancta cruz. Alchorroza. Victoriam ueterem[a]. Eslucia[1]. Terram que dicitur ipuzcaia[2]. Sanctum sebastianum insuper. Maranō. Sanctum uincentium[3] et quedam alia. Tandem redita est ei uictoria. et sic habuit totam alauam. et terras circumadiacentes et sic cum uictoria[4] reuersus est castellam[.] Rex nauarre destitutus omni auxilio recepta quadam summa peccunie et quibusdam reditibus sibi assignatis a rege marroquitano in ualencia[5] ibi multo tempore moram fecit. Tiruga[b] facta est inter regem castelle et eumdem regem nauarre. remanentibus cunctis castellis et uillis que acquisierat rex castelle in regno regis nauarre. in potestate re' dem[c] regis castelle.

17. Post ista uero gloriosus rex castelle cui non erat quies n' nunquam quiescere. neque delectatio. nisi labor continuus[1]. laborauit ut haberet totam uasconiam quam sibi credebat de iure competere tanquam sibi promissam ab henrico rege anglorum socero suo. Duxerat quidem nobilis rex castelle filiam dicti henrici regis dn̄am alienor nobilissimam moribus et genere. pudicam et ualde prudentem cum qua sepe dictus rex henricus dicebatur genero suo regi castelle uasconiam promisisse[2]. Ea tempestate regnum anglie tenebat rex iohannes cognomento sine terra. frater predicte regine alienor. Rex siquidem henricus quatuor habebat filios. s. regem iuuenem[3]. Comitem britanie[4]. qui

a) En marge (écriture penchée) : *Conquista de Vitoria y Alaba por D. Alonso el 8°.* — b) *treuga.* — c) *eiusdem ?*

16. 1. Il n'est pas probable que *Victoriam veterem* désigne ici la Villasuso de Vitoria (cf. Madoz, t. XVI, p. 343), et je ne puis identifier *Alchorroza* (*Arzorociam* dans Rodrigue, VII, 32; Lorenzana indique les variantes *Ayzorociam*, *Aicorroziam*): Aizoroz (cf. Madoz), dans le Guipúzcoa, au nord de Vitoria? Toutefois le *Crónica de Esp.* dit « Azcorrocia, que llaman Victoria la vieja » (*Doc. inéd.*, t. CV, p. 459). Les autres localités seraient Treviño, Puebla de Arganzón, Santa Cruz de Campezo? (cf. *Dicc. geog.-hist. de Esp*, por la R. Acad. de la Hist.), Arlucea ou Aslucea (Madoz), toutes au sud-ouest et sud-est de Vitoria.

16. 2. Guipúzcoa.

16. 3. San Sebastián, Marañón (près d'Arlucea et de Santa Cruz), San Vicente (*id.*).

16. 4. Calembour sur le mot *Victoria*, analogue à celui que fait l'auteur sur *Salvatierra* (§ 19). Sur la prise de cette ville, voir le *Dicc. géogr.-hist. de Esp.*, t. I, p. 35. Tout ce passage est cité par Abella dans le *Dicc. géogr.-hist. de Esp.*, t. I, p. 341 (voir mon introduction, *Bull. hisp*, t. XIV, p. 41). Luc dit seulement: « fines Nauarrae inuadit, et *bitoriam* (Ms. Hh. 98 et 2-c-5) cepit. Ceperat iam fere (mêmes ms; *fere* manque dans l'édition) totam terram de Alaua, et alia plura in regno suo » (p. 108, l. 34). Rodrigue (VII, 32) donne beaucoup de détails, en particulier sur le siège et la reddition de Victoria.

16. 5. Rodrigue dit bien que Sanche séjourna chez les Arabes, mais sans préciser où. Nous voyons qu'il alla d'abord à Marrakech, puis à Valence. Cf. Mondéjar, *Memorias*, cap. LXVI-LXVII.

17. 1. Cf. Luc (p. 109, l. 13) : « labori cedere nescius ». Luc applique la même expression à Alphonse VI (p. 102, l. 8).

17. 2. Voir Fidel Fita, *Elogio de la reina de Castilla y esposa de Alfonso VIII, Dª Leonor de Inglaterra*, dans *Boletín de la R. Acad. de la Historia*, 1908, t. LIII, p. 411-430. — Le mariage avait eu lieu en 1170 (cf. § 11, note 4).

17. 3. On sait que Henri II, de son vivant, en 1170, avait fait couronner roi son fils aîné, Henri Court-Mantel, qui mourut six ans avant lui, en 1183.

17. 4. Geoffroy, duc de Bretagne, mort en 1186.

ambo | ante mortem patris mortui sunt. Ricardum comitem pitaueñ[5] qui patri successit in regno qui reuersus de ultra marinis partibus cum obsedisset castrum quodam in terra lemouiceñ[6] uel prope cum sagita letaliter uulneratus uiam ingressus est uniuerse carnis. Quartum iohannem sine terra qui fratri ricardo successit in regno. cum idem ricardus sine prole decessisset. Tempore huius iohannis regis quem filipus rex francorum priuauerat normania et andegauia. et terra turonensium. et ciuitate famosa pictaui. s[a]. rex castelle cum quibusdam de uassallis suis intrauit uasconiam et fere totam occupuit preter baioionam[b] et burdegalim. habuit et blayam. et borc[7] que sunt ultra garonam. et terram que est inter duo

a) scilicet. — b) Sic.

17. 5. Comte de Poitou et duc de Bretagne; il succéda à son père en 1189.

17. 6. Le château de Chalus, en Limousin (1199).

17. 7. Blaye et Bourg-sur-Gironde. Le texte de Pidal (p. 686 b, l. 18) traduit simplement Rodrigue. Le texte d'Ocampo entre ici dans plus de détails (f° CCCXCIII); on le retrouve à peu près pareil dans le manuscrit 1347, et en partie traduit dans le manuscrit portugais ancien de l'Académie de Lisbonne : « *Como el rrey dom Afonso foy sobre gasconha z cercou logo bayona.* Depois que elrrey dom Afonso ouue pobrada a villa da maya. ueolhe en mente como en out° tempo gasconha fora do senhorio de castella. z que por esta razon deuia de seer sua. z ajuntou logo sua hoste z foy cercar bayona. E teendo cercados os que dent° jaziam. preiteiaron con elle de lhe pagar a custa que auia feita em aquella vijnda. z q̄ os decercasse z fosse sobre bordeos z sobre os outros logares. z que lhe faryam menagem que tanto q̄ ele tomasse bordeos. lhe dessem bayona. E elrrey teueo por bem. z decercoulhos z foisse sobre bordeos. z correo z estragou toda a terra de gasconha. E os da villa z de toda a terra esso meesmo. vironse en grande perigo por que non sperauō acorro de nemhūa parte. z por esto demouyā a elrrey muytas preitesias. ca lhe dauā muy grande aū (*auer*) z elle non q̄ria se nō a villa. E conta aestoria en este logar que estando elrrey en esto que lhe chegou recado como miraamolin de marrocos era passado aaquē mar. z vijnha cō gram poder por lhe estragar atr̄a. E elle quandoo ouuya pesoulhe muyto z entom preiteiou cō os de bordeos que lhe pagassem acusta q̄ auya feita z q os descercaria. E elles teueronno por bem z derōlhe muy grande auer z tornousse pa castella. ca elle pensaua de lydar cō os mouros. z depois que os deitasse da terra que entō tornaria sobre gasconha. z que se lha elrrey dingraterra non defendesse per batalha q̄ la tomaria toda. *Como elrrey dom afonso mandou seu filho o jffante dō fernando correr a terra de mouros.* Depois que elrrey dom afōso ueo de gasconha. mandou logo seu filho o jffante dom fernando con grande hoste correr z estragar terra de mouros... » La fin est un peu différente du texte d'Ocampo, qui est ainsi rédigé : « ... Entonces traxo la preytesia con los d' la villa que le diesen la costa q̄ auie fecha z q̄ los deçercarie en tal manera, q̄ yrie cōtra los moros z lidiarie con ellos o los echarie de la tierra : z si le dios dexasse tornar en saluo q̄ el rey d'Ynglaterra q̄ le viniesse dar guerra en el canpo en tal manera que los librase por batalla, synon que llanamente le diesen la villa z la tierra z fuesen sus vasallos. z ellos touieron por biē esta preytesia; z afirmaron su preyto en vno z dierō le muy gran auer... » Le manuscrit 8817 (fol. 213) suit de plus près le texte d'Ocampo. Le manuscrit de Paris (d'après la copie de Lisbonne) contient seulement ceci (fol. 416v, ch. Vc xxv, n° 465) : « E despois que ouue pobrada a villa de Maya lenbroulhe como gasconha fora do senhorio de castela. z juntou sua hoste z foy çercar bayona. E dhy se partio com preitesia que os da cidade lhe pagassem a custa que fezera. z que tomando bordeeos que os de bayona lhe obedeecessem. Teendo elrrey cercada a cidade de bordeeos ueolhe noua como miraamolim era passado en espanha com grande gente. z poren aueosse com os de bordeeos que lhe pagassem acusta que auya feita. z ueosse pera castela. E como hi foy. mandou seu filho o iffante dom fernando correr terra de mouros.... »

maria[8]. et sic reuersus est in regnum suum. Ante quam iret in uasconiam. facta fuerat treugua inter ipsum et regem legioñ. De uasconia uero rediens pacem firmauit. cum eodem rege recepitque dñꝫ didacum lupi qui iam diu exulauerat[9]. Causa uero discordie

17. 8. C'est ce qu'on appelle, en effet, l'Entre-deux-Mers, région comprise entre les deux fleuves de la Garonne et de la Dordogne, jusqu'à l'endroit où la marée (le mascaret) cesse de se faire sentir. Luc, de son côté (p. 109, l. 14), nomme ici « Sanctum Sebastianum, Ortes (Orthez), Burgum de Ponte (Bourg?) Saluaterram (Sauveterre, dans l'Entre-deux-Mers), Ciuitatem Aquensem (Dax, anc. Acqs). Il paraît avoir confondu la campagne contre le roi de Navarre et l'expédition de Gascogne. La prise de Saint-Sébastien date de la première. Rodrigue ne fait qu'une allusion à la seconde : « Et postquam fere totam Vasconiam præter Burdegalam, Regulam (La Réole), et Vaionam suæ subdiderat ditioni... » (VII, 34). Ni l'un ni l'autre n'en donne les motifs. Dom Devienne est muet sur ces événements. Mais Hierosme Lopes (*L'Église métropolitaine et primatiale Saint-André de Bordeaux*, réédition de l'abbé Callen, t. II, p. 219) note que, suivant la Chronique de Saint-Étienne de Limoges, le siège fut mis devant Bordeaux par le roi de Castille en l'année 1206, et il ajoute : « Il y a de quoi s'estonner que ny la Chronique de Bourdeaux, ny nos historiens françois, ny Mariana dans l'Histoire d'Espagne n'en ayent pas dit un mot. J'ay néanmoins leu la mesme chose, escrite à la fin d'un vieux Bréviaire, escrit à la main seize ans après ce siège, lequel Bréviaire a esté conservé dans l'église Sainte-Colombe de cette ville. » Et en note : « An. 1206, obsessa civitas Burdeg. à Rege Hispano. *In Breviario manu scripto.* ad usum Eccl. S. Columbæ, Burdig. »

Mondéjar (*Memorias*, cap. LXXXVII et LXXXIX) distinguait deux campagnes en Gascogne, et, pour placer la première en 1204, se basait sur un privilège accordé par Alphonse VIII à l'évêque de Dax cette année-là ; et il déduisait la date de la seconde, 1205, d'un texte publié par Pierre de Marca. Notre auteur, de même que les différentes rédactions de la Chronique générale, semble bien ne connaître qu'une seule expédition, qui se termina par la renonciation du roi de Castille (cf. plus loin), ce qu'ignorait Mondéjar.

17. 9. Rodrigue dit bien (VII, 33) que Diego López s'était brouillé avec Alphonse le Noble, mais il ne mentionne pas la réconciliation. Inversement notre auteur ne nous dit rien de la brouille elle-même ni de ses suites (siège d'Estella). Le texte d'Ocampo (fol. CCCXCII) est là-dessus fort différent de celui de Pidal (§ 1006) : « Desq̃ el rey don Alfonso ferrandez d' Leõ se vio sin guerra d' Castiella touo que podrie deseredar a su madrastra la reyna doña Urraca Lopez d' las arras ⁊ d' la heredad que tenie en el su reyno... Pero que dõ Diego Lopez d'haro hermano desta reyna q̃ fue d' Leõ doña Urraca Lopez fuera a ser vasallo del rey don Ferrando de Leon ⁊ su alferez ⁊ mucho su priuado : ⁊ esta reyna le pidio q̃ tomasse boz cõ don Sãcho ferrãdez su fijo ⁊ q̃l diese el pẽdõ del reyno d' Leõ por q̃l reynase ⁊ nõ don Alfonso su alnado q̃ era mayor : po q̃ dõ Diego nol quiso fazer catado lealta, ca era buen fidalgo, mas prometiola esta reyna su hermana d' la defender ensu heredad si el don Alfonso ferrandez le contrallasse las sus arras, ⁊ fue bien asi como lo cuydara don Diego, ca el rey dõ Alfonso ferrandez embio pedir ayuda a su suegro el rey de Castiella para çercar los castiellos de su madrastra. E el rey de Castiella embiojela muy de grado. ⁊ estonces çerco los castiellos de Aguilar ⁊ de mõte Agudo. ⁊ por esta razõ se partio desauenido dõ Diego lopez del rey de Castiella : ⁊ fuesse para Nauarra ⁊ comēço d' fazer guerra al rey de Castiella. E el rey de Leõ dexo los castiellos çercados ⁊ fuesse para el rey su suegro, ⁊ monieron luego ende : ⁊ fuerõ sobre don Diego q̃ estaua en Estella... ». Deux chapitres d'un contenu équivalent se trouvent dans les manuscrits 8817 et 1347 de la Biblioteca Nacional de Madrid. Le manuscrit ancien de l'Académie des Sciences contient sur la réconciliation de Diego López avec Alphonse VIII un passage qui n'est ni dans le texte d'Ocampo ni dans celui de Pidal. Mais cette réconciliation se rattache à une tout autre histoire, qui se trouve tout au long dans ce manuscrit : *Como elrrey dom afonso de castella pedyu apeita aos fidalgos,* histoire que l'on trouvera en appendice, et que Rodríguez de Almella a résumée dans son *Valerio de las historias* (l. VI, tít. II, c. V).

inter gloriosum regem castelle et regem legioñ fuerat[a] idem rex legioñ dimiserat filiam regis castelle reginam. s. dñam berengariam. De qua idem rex legioñ iam susceperat duos filios et duas filias[10]. Nobilis igitur rex castelle licet tanquam uir sapiens et discretus intelligeret. quod laborare in acquisitione uasconie hoc esset litus arare neccessitate tamen quadam compulsus non poterat desistere ab incepto. Paupertas siquidem terre in constancia[b] hominum in quibus rara fides inueniebatur terram uasconie ipsi regi rediderant odiosam. sed amor coniugis. et ne ipsam contristaret ipsum cepto pertinaciter insistere compellebat. Videns tandem quod non proficeret uascones ipsos tam nobiles quam populos ciuitatum absoluit a iuramento et omagio quo ei tenebantur astricti. felix dies et regni castelle semper amabilis qua gloriosus rex pertinacie cessit et destitit ab incepto. Auri fontem irriguum dessicasset uasconia et nobilitatem procerum hausisset[11].

18. Ante quam rex nobilis iret in uasconiam filiam suam puellam blancam nomine que nunc est coronata regina francorum tradidit nuptu lodouico filio philipi regis francorum qui nunc regnat in regno francie pro patre suo[1]. postquam (fol. 96) rediit de uasconia alteram filiam suam. s. urracam tradidit in uxorem alfonso filio sancii regis portugalie qui postea regnaū pro patre suo sancio in eodem regno[2]. Eodem tempore gloriosus rex duos habebat filios. fernandum et henricum. fernandus cum peruenit ad annos pubertatis tante liberalitatis erat. ne dicam prodigalitatis. quod cum multa daret se nichil

a) Abella : « forte deest *quod* ». — *b) inconstantia.*

17. 10. Il est assez singulier que notre auteur explique ces démêlés par le divorce qui fut imposé à Alphonse de Léon par le pape. Voir Mondéjar (*Memorias*, p. 259 et suiv.), qui cite les textes relatifs à cette affaire, notamment les Actes et Lettres d'Innocent III. Les lettres sont à l'appendice X. Cf. aussi Flórez, *Reynas*, t. I, p. 366.

Luc compte cinq enfants d'Alphonse de Léon et de Bérengère : « Fernandum, Adefonsum, Alienor (*sic* mss.) primogenitam, Constantiam et Berengariam » (p. 109, l. 46). Voir Flórez, *Reynas*, t. I, p. 356 et suiv.), qui note (p. 365) que Leonor mourut en 1202, par conséquent avant la séparation, laquelle eut lieu en 1204 (p. 370).

17. 11. Ainsi, d'après notre auteur, c'est la reine Léonor qui avait poussé le roi à faire valoir par les armes ses droits ; lui-même était assez peu enthousiaste : la pauvreté du pays (aujourd'hui peut-être le plus riche de France) et l'inconstance des Gascons le découragèrent complètement. *Littus arare* : l'expression est assez heureuse, si l'on songe à ce qu'est une partie du sol de la Gascogne, et à ce qu'il était alors : une vaste plage de sable.

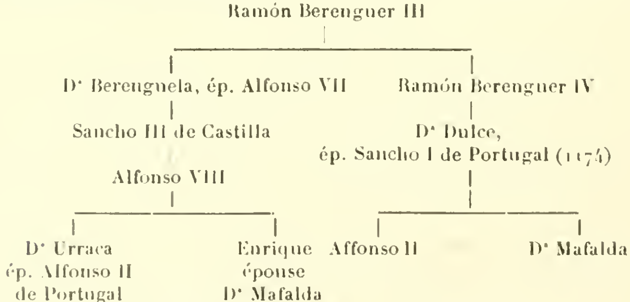
18. 1. La phrase est grammaticalement ambiguë, mais puisqu'on nous dit que Blanche « est à présent reine des Francs », l'antécédent de « qui nunc regnat » est *Lodovico* et non *Philipi*. Cette partie de la Chronique à donc été rédigée entre 1223 et 1226, dates de Louis VIII.

18. 2. Cf. Luc, p. 107, l. 57. Il s'agit d'Alphonse II (1211-1223), fils de Sanche I. Voir Flórez (*Reynas*, t. I, p. 414), qui marque les dates du mariage, 1208 (cf. *Esp. sagr.*, t. XXI, p, 93), et de la mort d'Urraca, 1220. Cf. Herculano, tome II, page 111. Il est étonnant que notre auteur ne signale pas la parenté dirimante des deux époux, la

dedisse credebat. cum adhuc superessent. qui peterent quorum cupiditati explende sufficere non ualebat. Ex omni parte yspanie cateruatim confluebant ad ipsum nobiles quos omnes uelud notissimos. recipiebat. et multis muneribus eorum indigenciam releuabat. Imberbis iuuenis tandem custode remoto. Gaudebat equis canibusque et aprici gramine campi[3]. Ludebat in auibus diuersi generis. Mores eius supra modum a quo equalibus[a] laudabatur. ffactus autem grandiusculus circa finem adolescentie prudenciam induens cum robore iuuenilis etatis cepit omnia predicta in quibus gloriabatur uilipendere et armorum usui cepit unare[b] libenter adherens illis quos in armis strenuos nouerat et rerum bellicarum expertos. Adebat[c] desiderio guerre sarracenorum. Illam tractans cum familiaribus et eam sepe uoluens in animo nec ei iam studium aliud placere poterat nisi milicia et usus armorum. Videns autem rex gloriosus desiderium filii et pulcritudinem eius. erat enim ualde pulcher. et robur iuuenilis etatis. delectabatur in eo gratias agens domino qui filium talem dederat ei qui posset iam quo adiutor[d] eius existere in regni regimine et in rebus bellicis uices eius supplere posset in parte. Manebat in alta mente regis positum[4] quod nunquam de ipsa exciderat infortunium quod passus fuerat in bello de alarcos. Sepe reuocabat ad animum diem illam. habens desiderium uicem reddere regi marroquitano et pro hac re sepe dnm̄ deprecabatur. Altissimus qui paciens redditor

a) a coaequalibus. — *b) iuuare.* — *c) ardebat.* — *d)* Abella : « forte *coadiutor* ».

même exactement qui devait faire obstacle au mariage de leurs frère et sœur respectifs, Enrique et Mafalda (cf. § 32, n. 3) :



Par le mot *regnavit,* comme d'après le § 2 (*uterque mortuus est vicio malanconie laborans,* cf. Herculano, peu explicite sur ce genre de maladie, commune au père et au fils, t. II, p. 111, 121, 139, 262 et 265), on voit encore que l'auteur de toute cette première partie de la Chronique écrivait après 1223, ce qui confirme l'observation de la note précédente.

18. 3. Horace, *Epist. ad Pisones*, v. 161-162 :

Imberbus iuuenis tandem custode remoto
Gaudet equis canibusque et aprici gramine campi...

18. 4. Cf. § 14, 2. Rodrigue (VII, 33) emploie à ce même propos une expression analogue : « ... bellum de Alarcuris corde altissimo reponebat ».

est uidens desiderium gloriosi regis inclinañ aurem suam et de excelso solio glorie sue orationem eius exaudiuit. Irruit igitur domini spiritus in regem gloriosum et induit eum uirtus ex alto sicque quod tam longo tempore preconceperat produxit in actum. Mouit igitur guerram regi marroquitano[5] confisus de mīa[a] domni nostri ihu xpi et statim intrañ cum filio suo in terram predicti regis. uersus partes murcie. sed quia paucos habuit de uassallis ..[b] s non multum nocere potum[c] mauris[6]. Sed dum ipse ageret in partibus illis. Alfonsus telli. et rodericus roderici uassalli eius cum quibusdam tolletanis obsederunt turrem de guadalferza. | et machinis apoītis eam ui ceperunt. Rex uero marroquitanus quartus[d] abdelimū filius eius qui uenit ad alarcos[7] audito quod rex castelle mouerat ei guerram indignans et furore repletus tanquam uir strenuus et bellicosus impaciens more colecta infinita multitudine militum et peditum apertis siquidem thesauris suis stipendia largissima largitus est suis. tunc enim florebat regnum marroquitanum prudencia et diuiciis et multitudine bellatorum transfretauit. transitum facit per yspalim. et cordubam transiens portum de muradal[8]. obsedit castrum quod dicitur salua tierra. tunc erat caput milicie fratrum de calatraua munitum quidem

a) misericordia. — *b)* une lettre peu lisible : peut-être *c̄ (centum) s (scilicet).* — *c) potuit.* — *d)* manque *ab* (cf. § 12 : *tercius ab abdelmum*).

18. 5. Alphonse VIII suscita en effet l'occasion d'une guerre en peuplant la ville de *Mora*, selon Luc (p. 110, l. 34). Dans Rodrigue il y a aussi une allusion obscure à ce fait : « postquam et Moiam populauerat » (VII, 34). Les mss. de Luc, Hh 98 de la Bibl. Nacional et 2-c-5 de la Bibl. Real, ont *Moa* et non *Mora*. Mondéjar (*Memorias*, p. 289) corrige avec raison en *Moya*, Cette ville est sur l'extrême frontière orientale de la Castille, à l'est de Cuenca et de Cañete. Mora est en Aragon. On ne peut penser à la ville de ce nom qui est au sud de Tolède, puisque la frontière était gardée alors de ce côté par Salvatierra, Alarcos, donc plus au sud. — Il est fait allusion, dans un document de 1250 (*Mem. para la Vida del Santo Rey D. Fernando*, p. 523) aux obligations contractées, sous Alphonse VIII, par le *concejo* de Moya vis-à-vis de l'ordre de Santiago. Cf. § 46, où il est dit que le roi de Valence vint à Moya reconnaître la suzeraineté de Ferdinand III.

18. 6. Les *An. Toled. I* parlent d'une expédition d'Alphonse et du prince Ferdinand vers Alaxarch (El Caroch?) et Játiva, jusqu'à la mer, en mai 1211. C'est probablement celle dont parle notre auteur. Il n'est question de cette pointe vers Murcie ni dans Luc ni dans Rodrigue. Celui-ci (VIII, 35) parle d'une expédition « in terra Beatiae (Baeza), Endugari (Andújar), et Giemini (Jaen) ». Ni l'un ni l'autre ne parle non plus de la prise de Guadalerza par Alfonso Tellez et Rodrigo Ruiz. Sur ces deux personnages, cf § 32, note 1 et 7. Ils étaient beaux-frères.

18. 7. Abenjacob (Luc, p. 110, l. 5); Mahomat (Rodrigue, VII, 35) : Mohammed Abou-Yacoub, (1199-1213), fils d'Al-Mançour. Rodrigue établit ainsi sa généalogie : « ... Mortuo Abdelmuno filius Aueniacob successit in regno, qui in Hispanias veniens a quodam Christiano occisus fuit in Portugali. Cui successit frater eius Adueniuceph (lire Aueniuceph), qui in bello Alarcuris repulit christianos, et hoc mortuo sucessit ei filius eius Auenmahomath, qui in Nauis Tolosæ ab Aldephonso Rege nobili fuit victus.. » (VII, 10). Cf. § 12, note 4. Rodríguez de Almella (lib. III. tít. IV, cap. V) simplifie en faisant du vainqueur d'Alarcos (Abuhamad) le fils et le successeur direct d'Abdelmumen, qu'il appelle Abdemon.

18. 8. C'est par là qu'était passé son père (cf. § 12) pour pénétrer dans la plaine de Salvatierra.

multis armis diuersi generis frumento et ordeo et multiplicis generis legumine. carnibus et uiris strenuis fratribus. s. et aliis nobilibus et preclaris uiris. firmata est obsessio ceperuntque castrum expugnare cum machinis mire magnitudinis9 quod alias inexpugnabile uidebatur.

19. Rex autem nobilis hoc audito precepit dōno didaco ut cum uasallis suis et quibusdam aliis magnatibus apud toletum moram faceret. Ipse uero rex discurrebat per uillas et castella que sunt ultra serram[1] confortans animos hominum [.] exercitus autem quem potuit habere manebat in serra sancti uincencii[2]. Pauca namque concilia secuta fuerant ipsum in illo tempore. Post duos menses et eo amplius de mandato gloriosi regis predictum castrum. s. salua tierra redditum fuit regi marroquitano. quia iam ipsum defendere non ualebant. salua uita illorum qui intus erant. et saluis rebus mobilibus quas secum asportare potuerunt. Θ quantus luctus hominum nox una mulierum plangentium et pertutiencium[a] pectora sua. pro amissione salue tr̄e[3]. sed luctus ille per mīam et uirtutem dn̄i nostri ihū. xp̄i. qui adiutor est suorum in oportunitatibus in tribulatione anno reuoluto in gaudium est conuersus. Vere quidem presagio quodam castrum predictum nominatum est saluatierra. saluauit enim terram totam per illud castrum ds̄ dupliciter. qm̄[b] aduentus regis marroquitani in nullo alio nocuit terre in anno illo. cum multa dampna inferre potuisset. Preterea captio salue tr̄e fuit occasio precipua belli gloriosi

a) percutientium. — b) quoniam.

18. 9. Luc (p. 110, l. 40) et Rodrigue (VII, 35) signalent aussi l'emploi de machines de guerre lors de ce siège. De même Innocent III dans sa lettre CLV *Senonensi Archiep.* (p. xcv des *Ap.* aux *Memorias* de Mondéjar; dans la *Patr. lat.* de Migne, t. CCXVI, col. 514). Sur Salvatierra, voir § 12, note 5.

19. 1. La Sierra de Guadarrama.

19. 2. La Sierra de San Vicente. «Circa confinia Talauerae», dit Rodrigue (VII, 35). La petite armée royale était donc campée en arrière de Talavera, en réserve, et dans l'attente de temps meilleurs. Cf. *An. Toled. I*, année 1211; *Cron. de España* éditée par Ocampo (f° cccxliii^v): « temiose que vernie el moro mas adelante cō sus gentes grādes que traye: ꝛ el nō tenie guisado d'lydiar cōel: ꝛ mando apercebir q̄ se guardasen ꝛ el sobiose enla sierra de sant Uiçēte ꝛ estudo alla bien vn mes ꝛ despues tornarose los moros para su tierra »; texte que traduit le manuscrit 8817 de la Bibl. Nac. de Madrid: «... tenesse. q̄ veesem os mouros mays adeañt como erā muy grandes gentes ꝛ el non tijna logo g'sado pa lidar coel. Et mandou apelidar toda at'ra ꝛ el sobiosse ala serra de San Vicenço ꝛ estene en ela bem huū mes. ꝛ os mouros tornarose p a sua t'ra « (fol. 213). Le manuscrit 1347 présente une variante: «... temio q venia mas adelante ꝛ mādo q̄ se g̅sasen. • E el subio ala sierra de sant *bartolome (*mauvaise lecture pour *san* V^e?) ꝛ estono ay vn mess ꝛ los moros tornarōse pa su trrā » (fol. 403^v). D'après Luis del Marmol Carvajal, cité par Mondéjar (*Memorias*, p. 296), et donnant pour toutes références « los Alarabes que tratan de esta guerra », le roi de Castille aurait été retenu de ce côté par les *Gallegos*, c'est-à-dire par les troupes d'Alphonse IX.

19. 3. « In opprobrium fidei christianae », déclare Rodrigue (VII, 35), qui, comme notre auteur, mais en un style apocalyptique, développe cette idée que ce *castrum* fut le *castrum salutis*, puisqu'il fut l'occasion de la victoire de las Navas.

quod comissum est in anno sequenti. in nauas de tolosa in quo per uirtutem crucis xp̄i uictus est rex marroquitanus. Tactus namque dolore cordis intrinsecus rex gloriosus posuit animam suam in manibus suis et habito tractatu et deliberatione cum filio suo et cum dōno didaco et cum archiepiscopo toletano et aliis magnatibus regni firmatum est ut in anno sequen (fol. 97)ti[4] spem suam ponentes in deo pugnarent contra regem marroquitanum. nisi per eum staret. Exiit igitur edictum a rege glorioso per uniuersum regnum ut intermissa constuctione maurorum[a] cui omnes insistebant arma bellica compararent et se ad bellum futurum prepararent[5].

20. Post hoc elapsis uix XV^cim^. diebus predictus ferrandus filius regis. Flos iuuenum decus regni. patris dextera uite sue correptus acuta febre in madrit terminum dedit[1]. Emarcuit cor regis obstupuerunt principes eius et nobiles terre. populi ciuitatum extabuerunt sapientes et territi sunt animaduertentes quod ira dei et indignatio decreuerat terram ponere desolatam. Nusquam luctus aberati[b]. seniores consperserunt capita sua cinere. induti sunt omnes saccis et cilicio. uirgines omnes scalide[c] facies terre penitus ĩmutata est. Nobilissima regina alienor audita morte filii mori cum eo uoluit et intrañ lectum in quo iacebat filius. et supponens os ori. et manus manibus complicans nitebatur uel eum uiuificare uel cum eo mori. Sicut asserunt qui uiderunt nunquam dolor illi similis uisus fuit. Exclamare libet cum populo. Θ altitudo diuiciarum sapĩe et sciẽ[d] dei quam in comprehensibilia sunt iudicia eius et inuestigabiles uie ipsius. profunde nimis facte sunt cogitationes eius et nos insensati non intelligimus[2]. Que uidebantur inicia dolorum et confirmatio malorum. ipsa fuerunt finis malorum. et inicium gaudii et consolationum. Sepulto namque predicto filio regis. in monasterio regali quod est iuxta burgis[e] situm per manum

a) constructione murorum. — *b)* Abella : « forte *aberat* ». — *c) squalide.* — *d) sapientie et scientie.* — *e) Sic.*

19. 4. De même Rodrigue (VII, 35).

19. 5. Ce fut donc une mesure générale. Le texte d'Ocampo la limite aux murailles de Maqueda : « Esto fecho vieno el rey a Maqueda ꝛ vio como labrauā el castiello ꝛ mādo que lo non labrasen : ꝛ ouo su consejo cō prelados ꝛ con los omes buenos de su tierra que mas valdrie lydiar con los moros ꝛ moryr o vençer que ver de cada dia tantos pesares ꝛ tanto agrauamiēto en su tierra » (fol. CCCXCIII^r^), texte qui est à peu près identique dans le manuscrit 1347 et que traduit littéralement le 8817.

20. 1. Luc (p. 111, l. 9) dit que le jeune prince haïssait les juifs et que ceux-ci, « vt fertur », l'empoisonnèrent. — L'infant était né le jour de Saint-Saturnin (29 nov.) de 1189 (Flórez, *Reynas*, t. I, p. 415) et il mourut le 14 octobre 1211 (p. 417). Cf. *Ann. Compost.* : « Era MCCXLIX, idus octobris » ; *An. Toled. I* : « dia viernes en la noche en XIV dias doctober, Era MCCIL ».

20. 2. Ni Rodrigue ni Luc n'ont trouvé d'aussi beaux accents pour pleurer le jeune prince, ni pour montrer la douleur que causa sa mort. Il y a là une belle page, très touchante, d'où ressort l'héroïsme d'Alphonse le Noble, qui resta à son poste pendant qu'on enterrait son fils. Albéric (cf. note initiale de II, B) a confondu les deux fils d'Alphonse, il a mis *Henricus* pour *Fernandus*.

archiepiscopi toletani. presente regina dña berengaria et lamentantibus cunctis qui erant in castella[3]. Rex namque gloriosus et uxor eius et donus didacus remanserunt ultra serram. Reuersus est archiepiscopus et regia[a] dña berengaria ad regem quem inuenerunt apud guadalfaiaram[4] Exinde rodericus archiepiscopus toletanus missus est ad regem francie et ad principes et alios nobiles illarum parcium ut ostenderet eis angustiam populi xp̄i et discrimen belli futuri[5]. Rex uero nobilis iuit concam uir[b] colloquium habuit cum amico suo petro rege aragoñ. et iuramento sibi eum astrinxit ut octaua die festi pentecostes proximo uenturus[c] esset apud toletum cum rege castelle. paratus ad bellum contra regem marroquitanum[6]. Recesserunt ab inuicem colloquio habito. et rex nobilis indutus uirtute ex alto iuit ad castrum quod dicitur alarcon et ibidem dimissis uxore et filia. cum paucis militibus et hominibus quarumdam uillarum et domesticis suis cepit infra .XV. dies nobile castrum de xorq̄ra quod inex | pugnabile uidebatur. et castrum de alcala. et las cuevas de garanden. que omnia muniuʒ[d] armis et hominibus et sic cum gaudio reuersus est in terram suam[7].

Georges CIROT.

(A suivre.)

a) Sic. — *b) ubi* (erreur de transcription de *u'*). — *c)* Abella : « forte *proxime venturi* » ; *proxime* est une bonne correction si on en fait un adjectif *(proximae)* : mais *uenturus* doit subsister. — *d) muniuit.*

20. 3. « In monasterio sanctae Mariae », précisent Luc (p. 111, l. 10) et Rodrigue, qui ajoute « a Roderico Toletano pontifice, & multis episcopis, & magnatibus sæcularibus & religiosis. », et qui place ici un éloge de Bérengère (VII, 36).

20. 4. Guadalajara « Desi alos quarenta dias acabados tornose la reyna para su padre que era en Guadalfajara » (texte d'Ocampo, fol. cccxciiii, et manuscrit 1347, fol. 404). Le manuscrit 8817 diffère ici : « desi aos XL dias acabados. tornouse pa Madrid du era aReyna sua mad'. ꝛ estaua ȳ seu padre » (fol. 210ᵛ).

20. 5. Luc dit que Rodrigue avait l'autorisation du pape Innocent (III) pour prêcher cette croisade (p. 110, l. 55). Rodrigue lui-même ne fait qu'une modeste allusion à son propre rôle (VIII, 1).

20. 6. Rodrigue mentionne aussi cette entrevue de Cuenca et ajoute que Pierre arriva au jour dit, l'octave de la Pentecôte, comme le note plus loin notre auteur (§ 21).

20. 7. Luc ne mentionne pas ces succès préliminaires. Rodrigue (VII, 36) les détaille : *Alcala* (del Júcar), *Surcariam* (Jorquera), *Garadem* (?) *&* *Cubas* (près de Jorquera, voir Madoz, *Cubas*). La Chronique générale précise « non Alcala la que dizen de Sant Yuste, sinon ell daquella tierra » (p. 688ᵃ, l. 37), et traduit « Garadem & Cubas » par « Gradien et a Cubas ». Cf. *An. Toled. I :* « .. Sorquera, e las Cuevas, e Alcalá, e otros castiellos, Era MCCIL. » Texte d'Ocampo (fol. CCCCXCIIII) : « ... ꝛ las cueuas de Algarande ꝛ a Cubas ».

DOMINIQUE SOTO

ET LA

SCOLASTIQUE PARISIENNE

(*Suite*[1].)

XXI

L'ÉTUDE DE LA LATITUDE DES FORMES A L'UNIVERSITÉ DE PARIS, AU DÉBUT DU XVIe SIÈCLE (*suite*). — ALVARÈS THOMÉ DE LISBONNE.

Si nous en croyons Louis Vivès, les plus subtils, les plus abstrus disputeurs de l'Université de Paris, au début du XVIe siècle, étaient les maîtres venus d'Espagne; en eux, la Dialectique combinée à Oxford trouvait ses plus fermes champions.

Aux minutieuses chicanes du Calculateur, les Scolastiques portugais ne trouvaient pas moins d'attrait que les Scolastiques espagnols, si nous en jugeons par Maître Alvarès Thomé ou Alvarus Thomas de Lisbonne.

Ce maître était, au début du XVIe siècle, régent au Collège, peu connu, de Coqueret, à Paris. Il y composa un traité sur les trois mouvements : le mouvement local, le mouvement d'augmentation et le mouvement d'altération. Dans la pensée de l'auteur, ce *Livre du triple mouvement* avait pour principal objet d'élucider les *calculationes* de celui que l'erreur générale nommait Suiseth; et, en effet, c'était un véritable commentaire

1. Voir *Bull. hisp.*, t. XII, p. 275, 357; t. XIII, p. 157, 291, 440; t. XIV, p. 60, 127.

de l'*Opus aureum calculationum*. Achevé par son auteur le 11 février 1509, le *Livre du triple mouvement* fut, aussitôt après sans doute, imprimé à Paris[1]. Cent soixante-deux feuillets couverts, sur deux colonnes, d'un texte gothique très fin y sont consacrés à ces *calculationes* qui avaient le don de mettre les humanistes en fureur.

Le *Tractatus de proportionibus* de Thomas Bradwardine était, en réalité, un traité du mouvement local; le *Tractatus proportionum* d'Albert de Saxe était un traité des trois mouvements, le premier que nous ayons rencontré. Chacun de ces deux traités de Mécanique était précédé d'une introduction, purement mathématique, où le lecteur trouvait les notions d'Arithmétique utiles pour la lecture du reste de l'ouvrage. Une telle introduction manquait au livre du Calculateur; Riccardus de Ghlymi Eshedi supposait que son disciple eût appris ailleurs la théorie des proportions, par exemple en l'opuscule de Bradwardine, auquel il renvoyait explicitement.

Certains maîtres jugèrent que l'*Opus calculationum* serait plus parfait s'il était précédé d'une introduction arithmétique où les règles des rapports et proportions seraient établies, et ils entreprirent de composer une telle introduction. De ce nombre fut un certain Bassanus Politius; son *Tractatus proportionum introductorius ad calculationes Suisset* fut imprimé à Venise, en 1505, en une collection[2] qui contenait également les *Tractatus proportionum* de Thomas Bradwardine et de Nicole Oresme, le *Tractatus de latitudinibus formarum* faussement attribué à Oresme, et l'écrit sur le même sujet qu'avait composé Blaise de Parme.

Maître Alvarès Thomé ne trouve nullement que Bassanus

1. *Liber de triplici motu proportionibus annexis magistri* Aluari Thome. Ulixbonensis *philosophicas Suiseth calculationes ex parte declarans*. Venundantur parrhisius et a ponceto le preux eiusdem civitatis bibliopola ad signum potti stannei in vico sancti iacobi prope divi yvonis edem commorante. — Premier colophon, à la fin du texte de l'auteur : Explicit liber de triplici motu compositus per Magistrum Aluarum Thomam ulixbonensem Regentem Parrhisius in Collegio Coquereli. Anno domini 1509. Die Februarii 11. — Second colophon, au verso du dernier feuillet : Impressum parrisius per Guillermum Anabat commorantem apud parvum pontem ante hospitium dei prope intersignium Imperatoris expensis ponseti le preux eiusdem civitatis bibliopole. Omnia pro meliori.

2. Nous avons décrit cette collection au § XIX.

Politius ait réussi en son entreprise d'écrire une introduction aux *Calculationes* de Suiseth; à cette introduction, il adresse de vives critiques[1]. «En son exorde,» dit-il, «l'auteur professe que son traité des proportions est introductoire aux calculations Suiséthiques; mais au sujet de la proportionnalité des rapports, le Calculateur Suiseth pense tout autrement que lui et s'écarte extrêmement de lui... Il n'a donc pas compris l'intention du Calculateur; son traité, bien loin de nous introduire en l'intelligence de cet auteur, nous en éconduit plutôt.»

Cette introduction arithmétique qu'il reproche à Bassanus Politius d'avoir mal faite, Alvarus Thomas tente, à son tour, de l'écrire, et il y consacre les deux premières parties de son livre. Il se montre fort au courant des divers traités, tant anciens que modernes, sur les proportions; il cite ceux de Thomas Bradwardine[2] et de Nicole Oresme, qu'il nomme Horen[3]; il use des *Elementa Jordani*[4], c'est-à-dire de l'Arithmétique de Jordanus Nemorarius, alors fort à la mode, et que Lefèvre d'Étaples avait fait imprimer à Paris en 1496. Même lorsqu'il invoque les auteurs de l'Antiquité, il entend s'adresser aux bonnes éditions. «Remarquez,» dit-il[5], «que, chaque fois que j'invoque Euclide, je me sers de la nouvelle traduction de Bartholomæus Zambertus.»

L'étude du triple mouvement fait l'objet de la seule troisième partie du livre; cette partie est, il est vrai, de beaucoup la plus étendue. Destinée surtout à commenter l'œuvre du Calculateur, cette étude n'est cependant pas construite sur le plan du traité de Riccardus de Ghlymi Eshedi; c'est le *Tractatus proportionum* d'Albert de Saxe qui continue à marquer à Maître Alvarus Thomas l'ordre qu'il va suivre, comme il a marqué l'ordre suivi par Guillaume Heytesbury au *Tractatus de tribus prædicamentis*, et, plus récemment, l'ordre adopté

1. Alvari Thomæ *Op. laud.*, pars I, capitulum quintum in quo recitatur paucis et impugnatur opinio Basani Politi de proportione sive commensurabilitate proportionum; fol. sign. diii, col. d; fol. sign. diii, recto et verso; fol. suivant, col. a.
2. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. sign. eii, col. a.
3. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. suivant le fol. sign. diii, col. d.
4. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. sign. diii, col. c.
5. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. suivant le fol. sign. diii, col b.

par Jean Dullaert en son étude du mouvement. La seconde partie du *Liber de triplici motu* est donc divisée en quatre traités que caractérisent les titres suivants :

TRACTATUS I^us : *De motu locali quoad causam.*
TRACTATUS II^us : *De motu locali quoad effectum.*
TRACTATUS III^us : *De motu augmentationis.*
TRACTATUS IV^us : *De motu alterationis.*

Non seulement le Maître portugais a substitué au plan adopté par le Calculateur un plan plus logiquement conçu, mais il a mis, en ses discussions, beaucoup plus de clarté que n'en avait introduit le logicien d'Oxford; sans doute, nous reprocherions volontiers à beaucoup de ces discussions d'être encore trop chicanières et trop compliquées; bien souvent, cependant, on les peut suivre sans éprouver cette impression de mortel ennui que cause la lecture de l'*Opus aureum calculationum.*

L'ordre plus logique adopté par Alvarus Thomas lui permet d'être plus complet que ne l'a été le Calculateur; c'est ainsi qu'en son quatrième traité, il examine le problème de l'intensité et de la rémission des formes d'une tout autre manière que Riccardus de Ghlymi Eshedi ne l'avait fait. Il distingue[1] trois théories : celle de Saint Thomas d'Aquin, celle de Burley, enfin celle qu'ont développée Duns Scot et des Nominalistes, celle selon laquelle l'intensité d'une forme s'accroît par addition de degrés nouveaux à des degrés de même espèce.

Lorsqu'il se propose de présenter la théorie thomiste, il invoque non seulement l'autorité de l'Ange de l'École, mais encore celle de son commentateur Du Chevreul (*Capreolus*)[2]. Son érudition, d'ailleurs, se montre fort étendue; les diverses discussions relatives au mouvement d'altération lui donnent occasion de citer non seulement Saint Thomas d'Aquin, Duns Scot, Grégoire de Rimini, Walter Burley et Robert Holkot[3],

1. Alvari Thomæ *Op. laud.*, pars III, tract. IV, capitulum secundum in quo agitur de intensione et remissione formarum.
2. Alvari Thomæ *Op. laud.*, loc. cit., fol. sign. A. 1, coll. a et b.
3. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. sign. A 1., col. a; fol. sign. B 2, col. a.

non seulement le *Tractatus proportionum* d'Albert de Saxe[1], les *Sophismata* d'Heytesbury[2] et les *Calculationes* du prétendu Suiseth, mais encore le *De generatione* et *corruptione* de Marsile d'Inghen[3] et la *Summa philosophiæ* de Paul de Venise[4], le traité que Jacques de Forli a intitulé *De intensione et remissione formarum*[5] et les commentaires qu'il a composés sur les *Canons* d'Avicenne[6], l'opuscule *De motu alterationis* écrit par Jean de Casal[7] et le livre *De primo et ultimo instanti* de Pierre de Mantoue[8].

Lorsqu'il cite soit le *De motu locali*[9], soit les *Sophismata*[10] de Guillaume Heytesbury, Alvarès Thomé dit parfois : « *Hentisberus cum suo commentatore* ». Le commentateur auquel il fait allusion, il lui arrive aussi de le désigner par son nom, assez étrangement déformé[11] ; c'est Gaëtan de Tiène, qu'il appelle *Gaythanus de Thebis*.

Quant à Nicole Oresme, nous avons vu que notre auteur le connaît et le cite ; tout à l'heure il nous dira lui-même ce qu'il lui doit.

Cette liste d'auteurs cités, qu'il serait facile d'allonger, nous dit assez quelle était l'érudition de maître Alvarus Thomas ; son éclectisme n'est pas moindre. S'il commente le Calculateur, ce n'est pas pour en suivre aveuglément toutes les opinions; bien au contraire ; de ces opinions il en est beaucoup qu'il condamne, et sévèrement. S'il a étudié de près Heytesbury, ce n'est pas, tant s'en faut, pour adopter l'avis du logicien d'Oxford. Enfin, malgré son admiration pour Nicole Oresme, lorsqu'il rencontre, en lisant cet auteur, une démonstration qui lui semble insuffisante, il signale ce défaut et le corrige[12].

1. Alvari Thomæ *Op. laud.*, premier fol. après le fol. sign. yii, col. b.
2. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. sign. B 1, col. a.
3. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. sign. C 1, col. b.
4. Alvari Thomæ *Op. laud.*, premier fol. après le fol. sign. yii, coll. a et b.
5. Alvari Thomæ *Op. laud.*, premier fol. après le fol. sign. B. 3, col. d ; troisième fol. après B. 3, col. a.
6. Alvari Thomæ *Op. laud.*, premier fol. après yii, col. d ; fol. sign. C 1, col. a.
7. Alvari Thomæ *Op. laud.*, premier fol. après le fol. sign. z 3, col. d.
8. Alvari Thomæ *Op. laud.*, *ibid.*, et premier fol. après le fol. sign. A 1, col. b.
9. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. sign. x 2, col. d.
10. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. sign. B 1, col. a.
11. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. sign. gii, col. a.
12. Alvari Thomæ *Op. laud.*, premier fol. après le fol. sign. diii, col. d.

Le mouvement est capable de deux sortes d'uniformités ou de difformités; l'une a trait au sujet et l'autre au temps. Cette distinction classique trace à notre Maître portugais le plan de son étude du mouvement local considéré comme effet; c'est la difformité par rapport au sujet qui l'occupe tout d'abord.

Touchant le mouvement de rotation, une définition est commune depuis le temps où Bradwardine l'a proposée : La vitesse du corps qui tourne, c'est la vitesse du point qui se meut le plus rapidement. Notre auteur connaît et expose cette opinion qu'il nomme opinion de Guillaume Heytesbury[1]. Chose digne de remarque, il la rejette, comme Jean Majoris le faisait au même temps, pour reprendre la théorie soutenue en ce traité *De proportionalitate motuum et magnitudinum* que nous avons rencontré à l'origine même de la Cinématique[2]. Lorsque le rayon d'un cercle ou une partie de ce rayon tourne autour du centre du cercle, le mouvement de ce segment de droite est *uniformiter difformis quoad subjectum;* « la vitesse[3] de ce mouvement uniformément difforme par rapport au sujet doit être regardée comme équivalente en mesure *(commensurari)* au degré moyen de la latitude totale de ce mouvement uniformément difforme. »

Cette conclusion nous laisse entrevoir en quel sens Alvarès Thomé, abordant l'étude du mouvement difforme par rapport au temps, répondra aux questions suivantes[4] :

« Tout mouvement uniformément difforme par rapport au temps doit-il être mesuré par le degré moyen? Tout mouvement difformément difforme par rapport au temps doit-il être mesuré par réduction à l'uniformité? »

Si nous en croyons notre auteur, la discussion de ces questions avait pris, à l'Université de Paris, une grande ampleur en même temps qu'une extrême complication. « Nous examinerons, » dit-il[5], « en fonction de quoi se doit mesurer

1. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. suiv. le fol. sign. n 2, col. c.
2. Voir § VIII.
3. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. sign. o 3, col. c.
4. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. sign. o 3, col. d.
5. Alvari Thomæ *Op. laud.*, premier fol. après le fol. sign. n 2, col. d; fol. suiv., col. a.

la vitesse du mouvement difforme par rapport au temps, aussi bien du mouvement uniformément difforme que du mouvement difformément difforme; nous discuterons cette question dans la limite de notre faible intelligence. En cette région, en effet, s'ouvre un gouffre profond ; le labyrinthe qui enserre cette matière est inextricable et incompréhensible pour une raison finie; parmi les divers cas qui seront posés, on verra quelles monstruosités et quelles difformités on peut imaginer en des mouvements difformément difformes. »

En effet, les arguments de ceux qui veulent rejeter cette opinion : Le mouvement uniformément difforme est mesuré par son degré moyen, se dressent en une longue suite de *sed contra;* c'est une belle liste de *sophismata,* propres à exercer la sagacité des dialecticiens désireux de les résoudre; il suffit de comparer cette discussion épineuse au chapitre si simple et si clair où Oresme avait traité le même sujet pour comprendre tout le mal que la Logique oxfordienne a fait à la Logique parisienne.

De celle-ci, cependant, Alvarès Thomé retrouve la netteté lorsqu'il s'agit de rejeter la multitude de ces *sed contra* et d'aboutir à une conclusion : « A l'opposé de ces objections, » dit-il[1], « est l'opinion commune des philosophes; et, en cette partie, cette opinion a beaucoup de vigueur et de force. En outre, en la durée totale d'un tel mouvement difforme, quel qu'il soit, un certain espace est franchi. Ce même espace peut, dans le même temps, être franchi à l'aide d'une certaine vitesse uniforme. Cette vitesse uniforme vaut donc autant que la vitesse de ce mouvement difforme, puisqu'à l'aide de ces deux vitesses, le même espace est franchi dans le même temps; cela résulte évidemment de la définition des mouvements égaux en vitesse. Donc, tout mouvement difforme correspond à un certain mouvement uniforme auquel il équivaut. »

Ce passage définit d'une manière très claire ce que sera la réduction d'un mouvement difforme quelconque à l'uniformité.

1. Alvari Thomæ *Op. laud.*, troisième fol. après le fol. sign. o 3, col. b.

Comment se fera cette réduction dans le cas du mouvement uniformément difforme?

« Le mouvement uniformément difforme peut se terminer à zéro en l'une de ses extrémités[1] ou bien il peut être terminé, de part et d'autre, à un certain degré. De chacun de ces mouvements uniformément difformes, on dit qu'il correspond à son degré moyen, c'est-à-dire au degré de mouvement qu'il a au milieu de sa durée. En effet, en la moitié la plus intense du mouvement, le mobile mû de mouvement uniformément difforme se meut plus vite [que ce degré moyen]; et en la moitié moins intense, il se meut moins vite d'une quantité égale; il se meut donc avec la même vitesse que s'il se mouvait avec ce degré moyen. »

C'est là, on le voit sans peine, une sorte de résumé du raisonnement de Nicole Oresme, fort semblable à celui que Jean Majoris donnait à ses élèves.

Le Maître portugais poursuit en énumérant, du mouvement uniformément difforme, diverses propriétés dont il emprunte les énoncés et les démonstrations au *Tractatus de motu locali* et aux *Probationes conclusionum* de Guillaume Heytesbury. En particulier, Heytesbury et ses commentateurs italiens lui suggèrent la remarque suivante[2] : « Autre chose est, pour la latitude du mouvement, de croître ou de décroître uniformément en intensité, autre chose est, pour le mobile, de se mouvoir uniformément. Lorsqu'en effet, la latitude du mouvement croît uniformément en intensité depuis zéro ou depuis un certain degré jusqu'à un certain autre degré, le mobile se meut toujours d'un mouvement uniformément difforme. Et de même, quand la latitude du mouvement se relâche uniformément depuis un certain degré jusqu'à zéro ou jusqu'à un certain autre degré, le mobile se meut d'un mouvement uniformément difforme. Il reste donc que tout mouvement acquis ou perdu d'une manière uniforme est un mouvement uniformément difforme. Vous pouvez étudier plus amplement cette matière en recourant au premier chapitre du *Traité du*

1. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. cit., col. c.
2. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. sign. p 2, col. c.

mouvement local d'Hentisber, et aux commentaires du même Hentisber, qui se trouvent adjoints à la fin de ce traité[1]. »

Guidé par les *Probationes conclusionum* d'Heytesbury et par les *Calculationes* du Pseudo-Suiseth, Alvarès Thomé formule et établit les propositions suivantes[2] :

En tout mouvement dont l'intensité croît ou décroît d'une manière uniforme, la vitesse correspond au degré moyen, car un tel mouvement est uniformément difforme.

Tout mouvement dont l'intensité croît de plus en plus vite correspond, en vitesse, à un degré moins intense que le degré moyen entre les deux intensités extrêmes.

Tout mouvement dont l'intensité croît de plus en plus lentement correspond, en ce qui concerne l'espace parcouru, à un degré plus intense que la moyenne entre les deux intensités extrêmes.

Après avoir ainsi développé les enseignements d'Hentisberus et du Calculateur, le Régent du Collège de Coqueret va tirer parti des leçons d'Oresme; c'est à cet auteur, en particulier, qu'il emprunte quatre lemmes au sujet desquels il s'exprime en ces termes[3] : « Pour ne pas paraître triompher en portant des dépouilles qui ne sont pas nôtres, nous déclarerons ceci : Ces quatre conclusions sortent de la fabrique et proviennent de l'intelligence perspicace du très docte Maître Nicole Horen; vous les trouverez au quatrième chapitre de son *Traité des proportions*, pourvues de tous leurs appuis et de leurs démonstrations mathématiques. »

Ces lemmes, d'ailleurs, vont servir à résoudre des problèmes dont Oresme a donné le type[4] : Une heure a été divisée en *parties proportionnelles* successives dont les durées décroissent en progression géométrique de raison 1/2; pendant chacune de ces durées, un mobile se meut de mouvement uniforme; les vitesses de ces mouvements uniformes successifs sont entre elles comme les nombres entiers successifs; quel est l'espace parcouru par le mobile, en cette heure?

1. C'est-à-dire aux *Probationes conclusionum.*
2. Alvari Thomæ *Op. laud.*, fol. sign. p 2, coll. c et d; fol. suiv., coll. a, b et c
3. Alvari Thomæ *Op. laud.,* second fol. après le fol. sign. p 2; col d.
4. Voir § XVIII.

A ce problème, Oresme en avait joint un autre de même sorte, où les mouvements uniformément variés alternaient avec les mouvements uniformes; Bernard Torni en avait traité quelques uns du même genre et Jean Dullaert en avait ajouté d'autres. Alvarès Thomé se propose de résoudre des questions beaucoup plus générales que celles qui avaient été étudiées avant lui; soit qu'il laisse une entière indétermination à la raison de la progression géométrique suivant laquelle décroissent les parties proportionnelles de l'heure, soit qu'il impose diverses lois à l'accroissement des vitesses successives, il ne cherche plus à résoudre des problèmes numériquement particularisés, mais à établir des théorèmes dont chacun comprenne une infinité de telles solutions.

Les problèmes examinés par le Maître portugais se ramènent fréquemment à des sommations de séries très simples et apparentées à la progression géométrique; il sait alors mener la solution jusqu'au bout, démontrer que l'espace franchi est infini ou, s'il est fini, en donner la valeur.

En d'autres cas, il rencontre des séries qu'il ne sait pas sommer, celle-ci, par exemple, qui figure en sa douzième conclusion[1] :

$$\frac{1}{2} + \frac{2}{2^2} + \frac{3}{2.2^3} + \frac{4}{3.2^4} + \frac{5}{4.2^5} + \dots$$

Mais il remarque que la somme en est plus grande que celle de la progression géométrique

$$\frac{1}{2} + \frac{1}{2^2} + \frac{1}{2^3} + \frac{1}{2^4} + \frac{1}{2^5} + \dots = 1,$$

et plus petite que celle de la série

$$\frac{1}{2} + \frac{2}{2^2} + \frac{3}{2^3} + \frac{4}{2^4} + \frac{5}{2^5} + \dots = 2$$

qui a été évaluée par Oresme.

D'autres problèmes seraient moins aisés à résoudre, et notre auteur pense qu'on en pourrait composer qui excédas-

1. Alvari Thomæ *Op. laud.*, second fol. après le fol. sign. q 3, col. d, et fol. suiv. coll. a et b.

sent la portée d'une intelligence naturelle de capacité finie. Il ne faut point se hâter, cependant, de déclarer que tel cas particulier est insoluble. « Ici, en effet, il faut remarquer[1] que, parfois, un homme pensera qu'il n'y a aucune suite ni aucun ordre de proportions en un cas qui lui est proposé; néanmoins, s'il mûrit davantage la question, il pourra se faire que cet ordre lui saute aux yeux. »

Ces sommations de séries plus ou moins compliquées et leur emploi en des problèmes de Cinématique n'étaient nullement, au temps où écrit le Régent de Coqueret, des exercices réservés à quelques rares mathématiciens; les problèmes de ce genre se proposaient couramment, en ces sortes de joutes dialectiques qui trouvaient si grande faveur près de l'Université de Paris; nous en lisons la preuve en ces conseils qu'Alvarès Thomé donne[2] à celui qu'embarrasserait une telle question :

« Mais, me direz-vous, que faut-il riposter au calculateur qui propose de tels cas, en un tournoi littéraire public, par devant une nombreuse assistance?

» Pour répondre, j'admets une certaine proposition qu'a admise le très docte auteur qui a étudié les proportions, Maître Nicole Oresme : Lorsqu'on se trouve en présence d'un très grand nombre de grandeurs et que les valeurs des rapports de ces grandeurs n'apparaissent pas aisément, on doit penser que beaucoup de ces grandeurs sont incommensurables entre elles[3]. Ainsi, les espaces parcourus sont, généralement, incommensurables entre eux. Lors donc qu'on vous propose un semblable cas, il vous faut répondre que l'espace parcouru en l'heure entière est incommensurable avec l'espace parcouru en la première partie proportionnelle. »

En affirmant ainsi que la somme d'une série de nombres commensurables sera, en général, un nombre incommensurable, notre Régent du Collège de Coqueret fait preuve d'une divination qu'il est permis de déclarer fort perspicace.

1. Alvari Thomæ *Op. laud.*, troisième fol. après le fol. sign. 3 q, col. d.
2. Alvari Thomæ *Op. laud.*, *ibid.*
3. Cette proposition est, en effet, le fondement du *Tractatus de proportionalitate motuum cælestium* composé par Nicole Oresme.

Il prévoit cependant le cas où la réponse qu'il vient de dicter ne satisferait pas le calculateur auquel elle serait donnée.

« Mais, me direz-vous, le calculateur va insister de toutes ses forces, avec aigreur et brutalité; sa bouche distendue fera rouler les paroles à grand effet; le sourcil relevé, le front plissé, le visage tragique, il affirmera bruyamment que son argument est insoluble; par ses clameurs répétées, il s'efforcera de démontrer au vulgaire que son adversaire est vaincu et défait.

» En une semblable circonstance, répondrai-je, j'estime qu'il vous faut user de deux sortes de ruses.

» Première ruse : Il vous faut tourner l'argument de l'adversaire en ridicule et en dérision, le traiter comme question inutile et inintelligible; demandez que l'on vous donne une plume et un encrier, afin qu'à grand renfort de multiplications et d'algorithmes de toutes sortes il vous soit possible de calculer l'intensité de la vitesse dans le cas qu'il vous a proposé.

» Seconde ruse : Répondez brièvement à celui qui vous argumente que cette vitesse ne se peut calculer d'une manière infaillible et précisément exacte; qu'il en est de même d'une foule d'autres vitesses difformes que l'on ne saurait, d'une manière naturelle, réduire à l'uniformité. Peut-être va-t-il, à grands cris, en affirmant le contraire, chercher à mettre hors de combat celui qui lui fait cette réponse. Que le répondant, à son tour, lui propose un autre cas analogue et lui dise d'évaluer l'espace parcouru par un mobile mû de telle vitesse difforme. S'il dit qu'il n'est pas possible, en ce cas, de trouver d'une manière naturelle la vitesse équivalente, le répondant ajoutera aussitôt qu'il en est de même, et pour la même raison, dans le cas proposé par le calculateur. Si celui-ci déclare, au contraire, que cet espace est naturellement assignable mais qu'il ne le veut pas assigner, qu'on lui en dise autant. »

Grâce à Maître Alvarès Thomé, nous venons, pour ainsi dire, d'assister à une de ces disputes scolaires pour lesquelles les humanistes n'ont trouvé ni assez de mépris ni assez de

colères. A n'en regarder que la mise en scène, elles étaient, il faut l'avouer, du dernier ridicule; ces deux maîtres-ès-arts qui se défient de sommer une série, avec les attitudes que prenaient les héros d'Homère pour se provoquer au combat, sont faits à souhait pour fournir des personnages à la comédie. Mais combien l'impression change, si l'on considère les questions débattues avec tant de passion, et non plus la manière de les débattre! Les problèmes que ces maîtres et régents s'acharnent à résoudre, dont ils entrevoient parfois la solution, en dépit de leurs connaissances rudimentaires en Mathématiques, ce sont les deux grands problèmes de l'intégration des fonctions et de la sommation des séries. Et l'on se demande alors quels résultats ces hommes n'eussent point obtenus, quelle promotion ils n'eussent point imprimée aux Mathématiques s'il leur eût été donné de lire Archimède.

XXII

L'étude de la latitude des formes a l'Université de Paris, au début du XVI[e] siècle (*fin*). — Les maîtres espagnols. Jean de Celaya. Louis Coronel.

A l'Université de Paris, les Espagnols et les Portugais faisaient partie de la même nation, la nation berrichonne; entre eux, les rapports devaient être intimes et fréquents.

Ainsi l'espagnol Jean de Celaya, originaire du Royaume de Valence, est régent à Sainte-Barbe; son plus fidèle disciple est un portugais, Jean Ribeyro, de Lisbonne.

A la fin de l'*Exposition de la Physique* de Jean de Celaya[1], on

1 *Expositio magistri* ioannis de Celaya Valentini *in octo libros phisicorum Aristotelis: cum questionibus eiusdem, secundum triplicem viam beati Thome, realium et nominalium.* Venundatur Parrhisiis ab Hemundo le Feure in vico sancti Jacobi prope edem sancti Benedicti sub intersignio crescentis lune commorantis. Cum gratia et Privilegio regis amplissimo. — Colophon: Explicit in libros phisicorum Aristotelis expositio a magistro Joanne de Celaya Hyspano de regno Valentie edita: dum regeret Parisius in famatissimo dive Barbare gymnasio pro cursu secundo anno a virgineo partu decimoseptimo supra millesimum et quingentesimum VII idus Decembris. diligenter impressa arte Johannis de prato et Jacobi le messier in vico puretarum prope collegium

trouve une lettre que Jean Ribeyro adresse, de Paris, à son frère Gonzalve. Après avoir navigué sur les côtes de l'Éthiopie dans l'espoir de faire fortune, après avoir fort mal réussi dans ses affaires, Jean Ribeyro s'est dirigé vers Paris afin d'y rentrer en grâce auprès des belles-lettres. Là, il s'est attaché aux enseignements de Jean de Celaya pour lequel il professe une si grande admiration qu'il regrette de ne pas voir son frère parmi les auditeurs d'un tel maître; l'éloge qu'il en fait atteint aux plus hauts sommets du dithyrambe.

Jean Ribeyro devait marquer, plus tard, sa piété envers Jean de Celaya en publiant et annotant les *Introductions dialectiques*, composées par celui-ci[1].

L'attachement de Jean Ribeyro pour Jean de Celaya nous montre quelles intimes relations s'établissaient parfois, à Paris, entre maîtres espagnols et maîtres portugais. Il est permis de croire que le régent espagnol du Collège Sainte-Barbe, Jean de Celaya, n'était point sans connaître le régent portugais du Collège de Coqueret, Alvarès Thomé; les rapprochements que nous aurons à faire entre les écrits de ces deux maîtres n'auront donc rien que de très naturel.

En ses *Expositions* sur les *Physiques*, sur le *De Cælo et Mundo*, sur le *De generatione et corruptione*, Jean de Celaya suit, en général, cet ordre : Il donne le texte d'Aristote, il en expose le commentaire littéral, puis, sous ce titre : *Sequitur glosa*, il discute les opinions diverses et formule celle qui lui est propre. Il agit tout autrement au troisième livre des *Physiques*, après qu'il a commenté ce qu'Aristote, aux trois premiers chapitres de ce livre, dit du mouvement. Le titre : *Sequitur tractatus proportionum* annonce[2], entre le troisième chapitre d'Aristote et le quatrième, l'insertion d'un écrit qui n'a plus

cluniacense commorantium : Sumptibus vero honesti viri Hemundi le feure in vico sancti Jacobi prope edem sancti benedicti Sub intersignio crescentis lune moram trahentis. Laus deo.

1. *Dialectice introductiones sive termini* Magistri Joannis de celaya Valentini : *cum nonnullis* (Magistri Johannis ribeyro Ulyxbonensis *sui discipuli*) *additionibus recenter impresse : et per eundem sue integritati restitute.* Colophon : Imprime a Caen pour Michel et Girard dictz augier, et Jacquet berthelot libraires Demeurans audict lieu a lenseigne du mont-Sainct Michel Près les Cordeliers. Et a este acheue le. *xx viij*. iour de juillet MDXXVIJ.

2. Joannis de Celaya *Expositio in libros physicorum*, fol. lxiij, col. d.

rien d'un commentaire à l'œuvre du Stagirite, et qui ne remplit pas moins de soixante-quatorze feuillets[1].

« Comme nous nous proposons de traiter la triple forme du mouvement (*motus triplicitatem rimaturi* ..... » C'est en ces termes que débute le traité des proportions de Jean de Celaya. Ces mots évoquent tout aussitôt à notre esprit le titre du *Liber de triplici motu* composé par Alvarès Thomé. Et en effet, le traité que le Régent espagnol insère en son *Expositio in libros Physicorum* suit exactement le même plan que le traité publié, peu d'années auparavant, par son collègue portugais; celui-là ne diffère guère de celui-ci que par une plus grande concision.

La documentation de Jean de Celaya est la même que celle d'Alvarus Thomas. Le nom le plus souvent cité en son traité est celui du Calculateur; il est prononcé un douzaine de fois. Celui de Guillaume Heytesbury est prononcé presque aussi souvent. Jacques de Forli est cité deux fois; en l'une de ces citations[2], on rappelle qu'il voulait caractériser une latitude uniformément difforme, non par son degré moyen, mais par son degré le plus intense.

Le Régent de Sainte-Barbe a lu les commentateurs italiens d'Heytesbury; ici, à propos d'un sophisme relatif à l'accélération, il cite[3] la réplique d'« *Angelus Forsempionensis, commentator Entisberi* »; là, il rappelle[4] comment Gaëtan de Tiène démontre une conclusion d'Heytesbury.

Le nom de Gaëtan de Tiène avait été cité par Alvarès Thomé; celui d'Ange de Fossombrone ne l'avait pas été; le Régent portugais n'avait pas davantage prononcé le nom de Bernard Torni; nous allons le trouver sous la plume de Jean de Celaya, en des circonstances qui méritent d'attirer notre attention.

Un chapitre[5] du traité de Jean de Celaya porte ce titre : *Sequuntur conclusiones Nicolai Orem*. Il commence en ces termes :

« Ces préliminaires posés, nous allons formuler quelques

1. Joannis de Celaya *Op. laud*, fol. lxiij, col. d, à fol. cxvij, col. c.
2. Joannis de Celaya *Op. laud.*, fol. lxxxiij, col. d.
3. Joannis de Celaya *Op. laud.*, fol. lxxxv, col. a.
4. Joannis de Celaya *Op. laud.*, fol. xcv, col. a.
5. Joannis de Celaya *Op. laud.*, fol. lxxxviij, col. b.

conclusions que Bernard Torni de Florence, commentateur d'Hentisberus, attribue à Nicole Oresme. »

Jean de Celaya ne saurait déclarer plus nettement qu'il n'a pas vérifié la justesse de l'attribution formulée par Bernard Torni et, donc, qu'il n'a pas lu le *De difformitate qualitatum* de Nicole Oresme.

Alvarès Thomé avait donné les solutions d'Oresme et de Torni sans faire mention d'aucun nom d'auteur, et cela bien qu'il eût soigneusement cité le nom d'Oresme chaque fois qu'il empruntait une proposition au *Tractatus proportionum.*

Quant à Jean Dullaert, il avait attribué à Oresme quatre conclusions dont deux étaient de cet auteur et deux de Bernard Torni; visiblement, il ne connaissait l'œuvre du Maître normand que par le traité du Maître florentin.

De même, Louis Coronel de Ségovie, en ses *Perscrutationes physicæ*[1] que nous allons étudier tout à l'heure, donne une démonstration de la première proposition de Nicole Oresme; il la fait suivre de ces réflexions[2] :

« En son commentaire au traité du mouvement local d'Heytesbury, Bernard Torni prouve cette conclusion; Nicole Horent en a également donné, en ses *Sophismata,* une preuve que Bernard déclare admirable; c'est une belle conclusion, dit-il, et la démonstration en est extrêmement belle... Le Calculateur Suiset, lui aussi, en son traité *De difformibus,* formule cette conclusion, et il se sert d'une autre démonstration qui est la suivante... »

Les diverses remarques que nous venons de produire conduisent nécessairement à cette conséquence : A Paris, au début du XVIe siècle, tous les maîtres lisent couramment le *Tractatus de motu locali* de Bernard Torni; aucun d'entre eux ne lit le *Tractatus de figuratione potentiarum et mensurarum*

1. *Physice perscrutationes magistri* Ludovici Coronel Hispani Segoviensis. Proslant in edibus Joannis Barbier librarii jurati Parrhisiensis academie sub signo ensis in via regia ad divum Jacobum. Au verso du premier feuillet, après le titre, une lettre de Simon Agobert à Jean Agobert est datée : Parrhisiis, MDXI. — Une autre édition de cet ouvrage a été donnée, en 1530, Lugduni, in edibus J. Giunti; elle est intitulée : *Physice perscrutationes egregii interpretis magistri* Ludovici Coronel. Nos citations sont toutes tirées de la première édition.

2. Ludovici Coronel *Op. laud.*, lib. III, De difformibus; édit. 1511, fol. LXIX, col. d.

difformitatum de Nicole Oresme; de ce dernier ouvrage, on ne connaît que ce qui a été répété par le premier.

De ce fait, quelle explication peut-on donner? Celle-ci et, semble-t-il, celle-ci seulement : Le traité de Bernard Torni était imprimé; celui d'Oresme était demeuré manuscrit.

Si l'on parcourt, en effet, la liste des ouvrages cités par Jean Dullaert, par Alvarès Thomé, par Jean de Celaya, par Louis Coronel, on constate que ce sont tous livres que l'imprimerie naissante avait reproduits. Le Calculateur, dont le traité compte déjà plusieurs éditions, est l'auteur le plus constamment lu. La collection imprimée à Venise en 1494 fait connaître Heytesbury et ses commentateurs. On cite les traités des proportions de Thomas Bradwardine, d'Albert de Saxe, de Nicole Oresme parce qu'ils ont tous été imprimés. En revanche, nul ne lit le *De difformitate qualitatum* d'Oresme qu'aucun imprimeur n'a édité; le même oubli atteint le *De primo motore* de Swineshead et la *Summa* de Jean de Dumbleton.

Pendant le demi-siècle qui suivit sa naissance, l'imprimerie assura vogue et durée à une foule d'écrits composés au Moyen-Age; mais, en même temps, elle habitua les doctes à ne plus lire que les pages transcrites par la presse. Tout ce qui, pendant ce demi-siècle, n'eut pas le bonheur d'être imprimé, tomba dans un profond oubli, d'où beaucoup d'œuvres ne sont plus jamais sorties.

Or le hasard, bien plutôt qu'un choix raisonné, avait désigné les écrits que les premiers imprimeurs devaient publier. Il advint ainsi que l'invention de l'imprimerie fut l'occasion de grandes injustices. En reproduisant en foule certains livres de seconde main, la presse leur procura une renommée imméritée, tandis qu'elle délaissait l'œuvre de l'inventeur, dont les rares exemplaires manuscrits, oubliés des lecteurs, allaient devenir la proie de la moisissure et des vers. L'*Opus aureum calculationum*, fatras ennuyeux, sans originalité, sans idée, fut avidement lu, profondément étudié, ardemment discuté en l'Université même où Nicole Oresme avait enseigné; et nul, pendant des siècles, ne s'est avisé que le *Tractatus de difformitate qualitatum* abondât en vues géniales.

Revenons à Maître Jean de Celaya et aux problèmes qu'il emprunte à Oresme par l'intermédiaire de Bernard Torni. Ces problèmes, il les généralise de telle manière que chacun des théorèmes formulés comporte une infinité de cas particuliers; ces théorèmes sont, d'ailleurs, presque textuellement empruntés à Alvarès Thomé dont l'influence se marque, très reconnaissable, en maint passage.

Au moment où il annonce ces problèmes, Celaya, pour en faire valoir l'importance, tient ce curieux langage[1] : « Ces conclusions peuvent s'appliquer non seulement à la Médecine, mais encore à la Théologie sacrée; il suffit, en effet, d'y remplacer les termes : se mouvoir, mouvement, par certains de ceux-ci : avoir la fièvre, fièvre, ou bien : mériter, mérite. »

Nous avons là un exemple de cet étrange confiance en la portée de la méthode mathématique que nous avions déjà signalée[2] en étudiant l'École d'Oxford. Forts de cette confiance, les Scolastiques de Paris, au début du XVIe siècle, n'hésitaient pas à considérer non seulement des intensités de fièvre, mais encore des degrés de mérite moral qui procédassent suivant des séries convergentes ou divergentes; non contents de créer la Mécanique et la Physique mathématiques, ils rêvaient d'une Médecine mathématique, d'une Morale mathématique, d'une Théologie mathématique; émerveillés par la puissance de l'instrument qu'ils s'essayaient à manier, ils ne pensaient pas qu'il existât aucune œuvre à laquelle cet instrument fût impropre. Les Humanistes se moquaient de cet enthousiasme, et les rieurs étaient du côté des Humanistes; les rieurs persifleront toujours l'inventeur, car entre la vérité qu'il entrevoit et l'illusion dont le séduisant mirage prolonge cette vérité jusqu'à l'infini, l'inventeur ne discerne jamais la frontière.

Des quolibets dont la Scolastique parisienne était l'objet, l'écho parvenait assurément aux oreilles de Celaya. Or, en cette Scolastique, tout semblait bonne aubaine pour les moqueurs, faciles à réjouir à peu de frais. Que deux mobiles marchassent

1. Joannis de Celaya *Op. laud.*, fol. lxxxviij, col. b.
2. Voir le § III de notre étude sur *La Dialectique d'Oxford et la Scolastique italienne*, publiée dans le *Bulletin italien*.

de mouvements différents, que deux hommes eussent des fièvres inégalement fortes, que deux chrétiens péchassent plus gravement l'un que l'autre, ces deux mobiles, ces deux hommes, ces deux chrétiens s'appelaient invariablement Socrate et Platon ou, plutôt, *Sortes* et *Plato;* en tous les *sophismata*, en toutes les *calculationes* qui encombraient la Physique, la Médecine, la Théologie, on voyait réapparaître l'inévitable *Sortes;* aussi les *calculatores* parisiens recevaient-ils de leurs adversaires les sobriquets imaginés par Nifo : *captiunculatores*, *Sorticolæ*.

Celaya souffrait, sans doute, de s'entendre appeler Sorticole ; il s'excuse d'imposer si souvent à *Sortes* des mouvements de difformité variée. « Ne vous étonnez pas, dit-il[1], si, pour établir ces conclusions, je me suis servi de noms tels que *Sortes* et *Plato,* et non pas de lettres de l'alphabet; ces lettres mettent beaucoup de brouillard en l'intelligence d'un grand nombre d'écoliers; aussi, dans ce qui va suivre, je n'en userai que fort peu. »

L'extrême analogie que l'on peut reconnaître entre le *Liber de triplici motu* d'Alvarès Thomé et le traité inséré par Jean de Celaya en son *Expositio in octo libros Physicorum* nous engage à ne point analyser ce dernier traité; indiquons seulement, en peu de mots, ce qu'il dit de la latitude uniformément difforme.

Guillaume Heytesbury, Albert de Saxe et Paul de Venise ont pensé que la vitesse d'une roue qui tourne était la vitesse du point qui se meut le plus rapidement[2] ; contre cette opinion, on peut élever une foule d'objections, en sorte que l'on est amené à faire intervenir une seconde opinion, soutenue par d'autres *Nominales*[3]; selon cette opinion, la vitesse d'un mouvement uniformément difforme par rapport au sujet doit être évaluée par la vitesse du point moyen ; si le mouvement est difformément difforme, cette évaluation doit se faire par réduction à l'uniformité.

Par analogie avec la première de ces deux opinions, Jacques de Forli voulait[4] que la vitesse d'un mouvement difforme fût

1. Joannis de Celaya *Op. laud.*, fol. lxxviij, col. a.
2. Joannis de Celaya *Op. laud.*, fol. lxxxj, col. c.
3. Joannis de Celaya *Op. laud.*, fol. lxxxij, col. c.
4. Joannis de Celaya *Op. laud.*, fol. lxxxiij, col. d.

la vitesse atteinte au moment où le mouvement est le plus intense. « Une autre opinion est celle de Guillaume Heytesbury, du Calculateur et de presque tous les autres philosophes; ils tiennent qu'en un tel mouvement difforme par rapport au temps, les difformités doivent être réduites à l'uniformité, et que la vitesse doit être évaluée par le degré auquel conduit cette réduction.

» De cette opinion découlent quelques corollaires. Le premier est celui-ci: Tout mouvement uniformément difforme commençant à zéro et finissant à un certain degré, ou commençant à un certain degré et finissant à un certain degré, correspond au degré moyen entre zéro et le degré extrême, ou bien entre les deux degrés extrêmes... »

Cette opinion donne lieu à une longue argumentation où les noms d'Heytesbury et du Calculateur reviennent sans cesse, et avec justice, car, en cette théorie, leur influence est incessante: mais l'influence d'Alvarès Thomé n'est ni moins constante ni moins reconnaissable, bien que le nom du Maître portugais ne soit pas prononcé.

La règle qui réduit à l'uniformité un mouvement uniformément difforme est fréquemment appliquée au cours de cette argumentation; elle ne s'y trouve pas démontrée. Pour en obtenir une démonstration, il nous la faudra chercher là où Celaya traite, d'une manière générale, des qualités difformes.

Dans le cas général d'une qualité difforme quelconque, contrairement à ce que soutiendra Jacques de Forli, « le Calculateur[1] défend une opinion qui est communément tenue comme la plus probable. L'intensité d'une forme difforme ne doit pas être évaluée par la partie la plus intense de cette forme, mais par réduction des difformités à l'uniformité. »

En particulier, « une qualité uniformément difforme entre zéro et un certain degré est aussi intense que le degré moyen entre zéro et ce degré extrême. Si, par exemple, une qualité est uniformément difforme entre o et 8, elle est aussi intense que le degré 4, qui est le degré moyen entre o et 8. Ce que je

1. Joannis de Celaya *Op. laud.*, fol. ciij, coll. c. et d.

démontre ainsi : Que l'on prenne l'excès par lequel la moitié la plus intense surpasse 4 ; que l'on pose cet excès sur l'autre moitié de telle manière que l'extrémité la plus intense de cet excès soit posée sur l'extrémité où la moitié la plus faible atteint le degré zéro, et que l'extrémité la moins intense de cet excès soit placée du côté qui regarde la moitié la plus intense. La qualité ainsi obtenue sera uniforme et de degré 4. Or, autant elle a perdu en une de ses moitiés, autant elle a acquis en l'autre. Auparavant, donc, elle correspondait aussi au degré 4.

» Et si vous demandez ce qu'est cet excès, je vous dirai que c'est une qualité [uniformément difforme] commençant à o et finissant au degré 4...

» Une seconde conclusion est celle-ci : Si une qualité uniformément difforme commence à un certain degré et finit à un autre degré, elle correspond au degré moyen entre les deux degrés extrêmes... Cette conclusion peut se prouver de la même manière que la précédente. »

Aucun des maîtres anglais, italiens ou parisiens que nous avons cités jusqu'ici n'a donné à cette démonstration une forme plus voisine de celle qu'Oresme avait adoptée ; à vrai dire, c'est ici la démonstration même d'Oresme ; il n'y manque que la figure, qui y eût mis une plus grande clarté.

A regarder de près, il y manque aussi la définition de la quantité d'une forme, définition qu'Oresme seul a donnée explicitement.

Les quelques extraits du livre de Celaya, donnés en ce qui précède, suffisent à montrer que le Régent de Sainte-Barbe était des plus versés en la science des latitudes difformes et de leur réduction à l'uniformité ; l'intérêt qu'il portait à cette étude se remarque même en d'autres ouvrages que l'*Expositio in libros Physicorum*. Ainsi, en l'*Expositio in libros de Cælo et Mundo* qu'il donna un an plus tard, nous l'entendons[1] rectifier une application illégitime de la règle d'Oresme.

1. *Expositio magistri* ioannis de Celaya Valentini *in quator libros de celo et mundo Aristotelis : cum questionibus eiusdem*. Venundantur in edibus Hemundi le Feure in via divi Jacobi prope edem sancti Benedicti sub signo crescentis Lune moram trahentis. Cum Gratia et Privilegio regis amplissimo. Colophon : Explicit expositio Magistri Joannis de Celaya Valentini in quatuor Libros Aristotelis de Celó et Mundo, cum

Les écrits de Jean Dullaert de Gand, d'Alvarès Thomé de Lisbonne, de Jean de Celaya de Valence nous ont montré quel développement l'étude mathématique du triple mouvement, du mouvement local, de l'augmentation et de l'altération, avait pris, à Paris, au début du XVI[e] siècle.

Les *Quæstiones in libros physicorum* de Dullaert furent imprimées en 1506; le *Liber de triplici motu* d'Alvarès Thomé est daté de 1509; l'*Expositio in libros physicorum* de Celaya parut en 1517; c'est donc entre ces deux derniers écrits que l'ordre chronologique place les *Perscrutationes physicæ* composées par un régent espagnol du Collège de Montaigu, Louis Coronel de Ségovie; la première édition[1] de ces *Perscrutationes* porte, en effet, la date de 1511.

Comme aux *Questions* de Dullaert, comme en l'*Exposition* de Celaya, c'est le troisième livre des *Physicæ perscrutationes* qui nous apprendra ce que l'on doit penser des trois mouvements et de leurs vitesses. Louis Coronel divise, en effet, ce livre en quatre parties. La première partie, consacrée au mouvement local, traite de la nature de ce mouvement et, en particulier, du mouvement des projectiles et de l'*impetus*. La seconde partie a pour objet le mouvement d'altération; on y trouve non seulement la discussion des diverses doctrines sur l'intensité des formes, mais aussi, sous le titre : *de difformibus*, la plupart des considérations sur les latitudes uniformes et difformes dont nous parlerons ici. La troisième partie, très courte, étudie le mouvement d'augmentation. Enfin la quatrième recherche comment doit être évaluée la vitesse en chacun de ces trois mouvements; l'analogie de cette quatrième partie avec le *Traité des proportions* d'Albert de Saxe est visible et, d'ailleurs, avouée par l'auteur. « L'étroitesse du temps, » écrit-il en la terminant[2], « me presse d'avancer avec

questionibus eiusdem, novissime et cum maxima vigilantia in lucem redacta : ac impressa arte ac artificio Joannis du pre et Jacobi le messier. Anno a partu virgineo Millesimo, Quingentesimo decimooctavo die vicesimaprima Mensis Junii Sumptibus vero Hedmundi le feure : in vico sancti Jacobi prope edem sancti Benedecti, sub intersignio crescentis Lune moram trahentis; fol. XIX, col. c.

1. Nous avons décrit plus haut cette édition, dont toutes nos citations seront tirées.

2. Ludovici Coronel *Op. laud.*, lib. III, pars IV; éd. 1511, fol. lxxx, col. b.

rapidité; je ne m'attarderai donc pas plus longtemps en l'étude de la vitesse. Que ceux qui voudraient être informés plus à plein de cette matière voient ce qu'Hentisberus et le Calculateur ont écrit sur le mouvement local, et ce qu'Albert de Saxe en a dit dans le petit livre *Des proportions.* »

Ce passage nous apprend, à la fois, de quels auteurs Louis Coronel s'est inspiré, et quelle forme résumée il a donnée aux chapitres suggérés par eux.

Les principales sources auxquelles il puise sont, en effet, celles qu'il vient de nommer : Le *Tractatus proportionum* d'Albert de Saxe, le *Tractatus de tribus prædicamentis* de Guillaume Heytesbury, enfin le traité du Calculateur. Il a lu également, et cite volontiers, la *Summa philosophiæ* de Paul de Venise et le *De intensione et remissione formarum* de Jacques de Forli. Enfin, il a sûrement étudié les commentateurs italiens d'Heytesbury; il cite[1] une opinion émise « par Gaëtan en son commentaire au traité du maximum et du minimum d'Hentisberus »; et nous avons vu qu'il emprunte à Bernard Torni un théorème de Nicole Oresme.

La documentation de Louis Coronel est donc identique à celle d'Alvarès Thomé et de Jean de Celaya; la doctrine qu'il en extrait est aussi toute semblable à celle qu'ils en avaient tirée; mais il ne lui accorde pas l'ample développement que ses collègues de Coqueret et de Sainte-Barbe lui avaient donné. De cette doctrine, le Régent de Montaigu se borne à formuler les propositions qui lui semblent les plus importantes.

Sur quelques problèmes de Nicole Oresme et de Bernard Torni, Alvarès Thomé avait greffé une théorie mathématique assez étendue, ébauche de la théorie des séries; Jean de Celaya allait reproduire en entier cette théorie. Louis Coronel ne reprend ni les quatre problèmes exposés par Bernard Torni ni même les deux premiers, qui sont d'Oresme; il se borne à résoudre le premier de ces problèmes.

En traitant *de difformibus*, Coronel énonce[2] la règle par laquelle une qualité uniformément difforme correspond à son

1. Ludovici Coronel *Op. laud.*, lib. II, pars III; éd. 1511, fol. xl, col. a.
2. Ludovici Coronel *Op. laud.*, lib. III, pars II; éd. 1511. fol. lxix, col. a.

degré moyen; cette règle, il n'en produit aucune démonstration; il se borne à détruire une interprétation erronée que le Calculateur en avait donnée.

Cette règle, il l'invoque encore pour réduire à l'uniformité une vitesse distribuée d'une manière uniformément difforme, soit au sein du sujet, soit au cours du temps; ce qu'il dit de cette réduction se termine en ces termes[1] :

« Si l'un de ces deux mobiles ou tous deux se meuvent d'une manière uniformément difforme, ou bien encore si la vitesse est difformément difforme, la difformité devra être réduite à l'uniformité selon son degré moyen, et l'on dira que le mobile se meut d'une manière difforme avec ce degré de mouvement. Presque tout ce qui a été dit des qualités difformes peut s'appliquer au mouvement difforme; aussi n'insisté-je pas davantage sur ces considérations. Que l'on consulte les règles données par Heytesbury dans le *Tractatus de motu locali;* elles sont assez bonnes et faciles. Quant à celui qui désire user son temps en pure perte, qu'il voie les règles de Suiset; car, pour moi, je juge inutile d'insister plus longuement sur ces questions. »

Le désir d'être bref n'a pas seul, semble-t-il, dicté ce propos; on y devine une grande lassitude de ces minutieuses chicanes auxquelles se complaisait le Calculateur. Cette lassitude, que les Humanistes portaient jusqu'au dégoût le plus profond, on en ressentait les premières atteintes, nous le savons[2], jusqu'en l'entourage de Jean Majoris; au gré des disciples du Maître écossais, et de ce maître lui-même, il était temps d'imposer un terme aux excès dialectiques que l'influence d'Oxford avait mis à la mode; il était urgent de simplifier la Logique et la Physique. Les *Perscrutationes physicæ* de Louis Coronel s'efforcent, d'une manière visible, à cette simplification. Malheureusement, le départ entre la paille inutile et encombrante qu'il convenait d'abandonner et le grain fécond qu'il était bon de garder n'est pas, en ces *Perscrutationes*, toujours fait avec

1. Ludovici Coronel *Op. laud.*, lib III, pars IV; éd. 1511, fol. lxxix. col. b.

2. *La tradition de Jean Buridan et la Science italienne au XVIe siècle*, IV : La décadence de la Scolastique parisienne après la mort de Léonard de Vinci. Les attaques de l'Humanisme. Didier Erasme et Louis Vivès.

un entier discernement; bien des « broutilles à la Suiseth » ont été conservées, tandis que l'auteur rejette certaines théories dont l'avenir prouvera la fertilité ; pour que Louis Coronel évitât toute méprise de ce genre, il eût fallu qu'une prophétique intuition lui découvrît tout le progrès futur de la Science.

Pierre DUHEM.

(A suivre.)

NUEVOS DATOS

ACERCA DEL HISTRIONISMO ESPAÑOL

EN LOS SIGLOS XVI Y XVII

(*Segunda serie*[1])

Siglo XVII

(*Suite.*)

1638

324. — Poder de Pedro Ortiz de Urbina, tesorero de la cofradía de Nª Sª de la Novena, á Juan de Nieva, autor de comedias, residente al presente en Valencia, ó donde estuviere, para cobrar de los autores de comedias y de sus compañías los maravedises que hayan allegado de limosnas para la dicha cofradía. Madrid, 21 Enero 1638.

(Diego de Cepeda, 1637 à 42.)

325. — Obligación de Diego Robledo de asistir en la compañía de Bartolomé Romero, autor de comedias, desde Carnestolendas de 1639, hacer los *segundos papeles*, y cantar, ganando diez reales de ración y 20 por representación, por la fiesta del Corpus 400 reales, y tres caballerías para los viajes.

Además le ha de dar de presente 5,000 reales, que se descontarán de las representaciones que haya después del Corpus. Madrid, 26 Enero 1638.

(Diego de Cepeda, 1637 à 42.)

326. — Conciertos de Andrés de la Vega con algunos representantes que le han de ayudar en las fiestas y octavas del presente año:

Jerónimo Velázquez representará, ganando 180 reales por la fiesta del Corpus, 36 por cada fiesta de las de Agosto ó Septiembre y 26 por cada una de las ordinarias.

Juan de Trejo ganará 80 reales por el Corpus, 24 por las fiestas de Agosto ó Septiembre y 18 por una de las ordinarias. Madrid, 5 Febrero 1638.

(Juan García de Albertos, 1638, fº 84.)

1. Voir le *Bull. hispan.*, 1906, p. 71, 148, 363; 1907, p. 360; 1908, p. 243; 1910, p. 303; 1911, p. 47, 306.

327. — Obligación de Luis Candau y Mariana de Velasco, su muger, de pagar á Pedro Ortiz de Urbina 2,200 reales que les ha prestado para desempeñar unas ropas, y que le devolverán dentro de un año, para cuya seguridad hipotecan unas casas que tienen en la calle del Infante. Madrid, 12 Febrero 1638.

(Diego de Cepeda, 1637 à 42.)

328. — Obligación de Pedro de Ascanio, autor de comedias, y Antonia Infanta, su muger, de pagar á Pedro Ortiz de Urbina 2,200 reales que les ha prestado para socorrer á su compañía y representantes de ella tanto de raziones como de préstamos. Madrid, 8 Marzo 1638.

En 13 de Junio pagaron esta cantidad y Pedro Ortiz de Urbina les devolvió el arca que le habían entregado conteniendo varios vestidos y alhajas de plata.

(Diego de Cepeda, 1637 à 42.)

329. — Conciertos de Pedro de Linares con los representantes que han de asistir en la compañía que está formando.

Jerónimo de Medina hará los segundos graciosos cuartos papeles, y tendrá 6 1/2 reales de parte.

Isidro Gil, primer músico, tendrá 7 reales de parte y una caballería para los viajes.

Pedro de Carmona, representante, tendrá 11 reales de parte y 2 caballerías.

Pedro de Guzmán, gracioso, tendrá 7 1/2 reales de parte y una caballería. Madrid, 3 Marzo 1638.

(Juan García de Albertos, 1638.)

330. — Conciertos de Hernán Sánchez de Vargas para las fiestas del Corpus fuera de Madrid.

Manuel Ruiz, representante, ganará por la fiesta del Corpus 200 reales, por las demás fiestas, si las hay, lo que entre ambos convengan.

Hipólito de Avilés, músico y representante, con las mismas condiciones.

Francisco Angel, para cantar y representar durante la Octava del Corpus, ganando 300 reales

Gerónimo Velázquez, representante, ganará 100 reales. Madrid, 11 Marzo 1638.

(Juan García de Albertos, 1648, f° 192.)

331. — Obligación de Bartolomé Romero, autor de comedias, de hacer la mitad de la fiesta del Corpus, cobrando 800 ducados, en que entran los 200 de ayuda de costa, por la representación, 50 de la mitad de la joya y 100 ducados por si representare el sábado.

Se obliga á dar los Autos y los Entremeses dos meses antes de la fiesta. Madrid, 26 Marzo 1638.

Otra firmada por Antonio de Rueda y Pedro Ascanio en igual fecha y con las mismas condiciones.

(Arch. mun., clase 16, 2-196-44.)

332. — Concierto de Angela Corbella, muger de Luis López Sustaete, autor de comedias, con Francisco Garro de Alegría, arrendador de los corrales de Madrid, sobre dejar desembarazado el corral del Príncipe desde el 17 del presente para que Luis López represente en él con su compañía durante un mes, siendo los aprovechamientos por partes iguales, una para el arrendador y otra para el autor, permitiendo además á éste que pueda salir de Madrid y hacer alguna fiesta que tuviere concertada. Madrid, 4 Agosto 1638.

(Juan García de Albertos, 1648, f° 543.)

1639

333. — Concierto de María de Córdova, muger de Andrés de la Vega, autor de comedias, en virtud del poder que le dió en 19 de Abril de 1631 (y que no le está revocado) ante Juan de Salazar, con Ana Alvarez, viuda, para asistir ésta en la compañía de Vega desde hoy hasta fin de Diciembre de este año cobrando por las fiestas del Corpus 330 reales, por cada fiesta de Nª Sª á 5 ducados y por las ordinarias á 3 ducados. Madrid, 1er Febrero 1639.

(Juan García de Albertos, 1639, f° 49.)

334. — Poder de Hernán Sánchez de Vargas á Bartolomé Manso para concertar fiestas que ha de hacer con su companía. Madrid. 28 Febrero 1639.

(Juan García de Albertos, 1639, f° 99.)

335. — Capitulaciones matrimoniales entre Antonio Ramos de Villegas, hijo de Antonio Ramos y Eugenia de Villegas, con Francisca Manso, hijo de Bartolomé Manso y Angela Torrada, representantes.

Durante los 4 años primeros después de celebrado el matrimonio andarán juntos las 4 partes con los autores de comedias que Antonio Ramos estuviese concertado ó en la companía que él formare, exceptuando las fiestas á que antes de esta escritura están comprometidos.

Antonio Ramos le ha de dotar a su muger en 200 ducados. Madrid, 17 Marzo 1639.

(Juan García de Albertos, 1639, f° 120.)

336. — Obligación de Luis López Sustaete, autor de comedias, de pagar al tesorero de la cofradía de Nª Sª de la Novena 360 reales que de su companía se dieron de limosna de las representaciones que se hicieron hasta Carnestolendas de este año, y que entregará para el 1° de Agosto de este año. Madrid, 30 Marzo 1639.

(Diego de Cepeda, 1637 à 42.)

337. — Obligación de Damián de Espinosa, autor de comedias, de pagar á Pedro Ortiz de Urbina, mayordomo y tesorero de Nª Sª de la Novena, 170 reales « que se sacaron de limosna en la compania de Francisco Solano, autor de comedias, el año pasado do 638 en las representaciones que se hicieron en ella, que el susodicho me dio y entrega para el efecto de los entregar en esta corte el dicho Pedro de Urbina ».

Los entregará para el día del Corpus próximo.

Testigos: Jusepe Hurtado, Antonio de Villalba y Bartolomé Manso. Madrid, 3 Abril 1639.

(Diego de Cepeda, 1637 à 42.)

338. — Obligación de Andrés de la Vega, autor de comedias, de pagar á Pedro Ortiz de Urbina, tesorero de la cofradía de la Novena, 838 reales; 400 que le entregó en Sevilla Pedro de la Rosa, autor de comedias, para entregar á la dicha cofradía y eran de la limosna que procedió de su compañía, y 238 reales, procedentes de las limosnas de las representaciones hechas por la compañía del otorgante, y los 200 restantes que le ha prestados el dicho Pedro Ortiz de Urbina. Pagará para el día del Corpus. Madrid, 5 Abril 1639.

(Diego de Cepeda, 1637 á 42.)

339. — Carta de pago de Miguel de Rojo y Monzón en favor de Luis Bernardo de Bovadilla, de 1,000 reales y otros 1,000 y tantos, á cuenta de los 5,000 y tantos que le debía y por los cuales le tenía ejecutado. Madrid, 11 Abril 1639.

(Juan García de Albertos, 1639, fº 153.)

340. — Obligación de Hernán Sánchez de Vargas, autor de comedias, de ir á Navalcarnero con sus hijas Francisca y María Luisa, haciendo las susodichas representaciones y cobrando 1,000 reales.

No harán sus hijas papeles de hombre, villana, frayle, monja ni angel, que han de ser por cuenta de los comisarios de fiestas. Madrid, 23 Abril 1639.

(Juan García de Albertos, 1639, fº 172.)

341. — Cédula de erección de la Escribanía de Protección :

« Don Felipe por la gracia de Dios ª. Por hacer bien y merced a vos Juan Garcia Albertos, mi escribano, y porque para las ocasiones que tengo de gastos me servis con docientos y cinquenta ducados pagados en diez y ocho meses, y tres pagas, con intereses de ocho por ciento, de que con intervencion del Licenciado José Gonzalez, del mi Consejo y Camara, otorgasteis escritura de obligacion en forma ante Francisco de Yanguas, mi escribano, mi voluntad es que ante vos y no ante otro ningun escribano, pasen y se hagan todas las escrituras de asientos de comediantes de las compañias que hubiere en mi corte, y de los de la Legua, y las demas escrituras de carruages, fiestas y alquileres de vestidos para ellas, con calidad de que podais nombrar

persona que use del dicho oficio en vuestras ausencias y enfermedades, siendo la que asi nombraredes, mi escribano, o aprobado por los del mi Consejo, y prohibo, defiendo y mando que ahora ni en ningun tiempo no se puedan hacer, ni hagan ante otro ningun escribano las dichas escrituras de las cosas referidas, y si por algun accidente se mudare mi Corte de esta villa de Madrid, ha de pasar esta ocupacion y oficio donde quiera que residiere. Dada en Madrid a 29 de Mayo de 1639 años = Yo el Rey. »

(Academia de la Historia, $\frac{12\text{-}2\text{-}5}{14}$.)

342. — Certificación del escribano sobre los Autos del año 1639.

« Los quatro Autos de esta fiesta hicieron Manuel Vallejo y Antonio de Rueda, autores de comedias, que fueron, los dos que hizo Manuel Vallejo intitulados *La Carcel del mundo* que le escribio D. Antonio Coello, y el otro de *Hercules* que le escribio D. Francisco de Roxas, y los dos de Rueda, se intitula uno *Santa Maria Egipciaca*, y el otro sacramental se intitula *El mejor huesped de España*, que los escribió D. Pedro Calderon. Alargaronse las representaciones hasta el Domingo por la que se hizo a la señora Princesa de Carignan, que no estuvo con Sus Magestades por tener su hijo con viruelas, y no representarse viernes por la mañana por ser dia de San Juan. » Madrid, 22 Junio 1639.

(Arch. mun., clase 16, 3-470-23.)

343. — Obligación de Andrés de la Vega, autor de comedias, de ir con su compañía, á la villa de Buitrago y representar en el día del Rosario y el siguiente tres comedias de las que tiene puestas este año, cobrando 1,550 reales. Madrid, 7 Julio 1639.

(Juan García de Albertos, 1639, f° 279.)

344. — Asiento de Salvador de Vega con Hernán Sánchez de Vargas sobre asistir en la compañía de esta autor de comedias para representar, danzar y bailar desde 1° de Octubre de este año hasta fin de Septiembre de 1640, ganando por la fiesta del Corpus 25 ducados y un vestido con cabos, por los fiestas de Agosto y Septiembre á 6 ducados cada una y por las demás ordinarias à 4 ducados. Madrid, 30 Agosto 1639.

(Juan García de Albertos, 1639, f° 349.)

345. — Poder de Hernán Sánchez de Vargas, autor de comedias, á Salvador de Vega, representante de su compañía, para concertar compañeros y señalarles sueldo. Madrid, 30 Agosto 1639.

(Juan García de Albertos, 1639, f° 348.)

346. — Poder de María de Córdoba a Mateo Tendero, vecino de León, « para que en su nombre pueda parecer y parezca ante el señor Obispo de la dicha ciudad y Audiencia eclesiastica de ella y pedir y pida se le dé un traslado autentico y en forma de la sentencia que se dió en el pleito matrimonial que la susodicha trató con Andres de la

Vega, su marido, por las causas y razonas en él declarados, que pendió en la dicha Audiencia eclesiastica el año pasado de mil y seiscientos y veinte y siete. » Madrid, 13 Noviembre 1639.

(Juan García de Albertos, 1639, fº 462.)

347. — Carta de pago de los arrendadores del aprovechamiento de los corrales de comedias de Madrid de 120 ducados por 4 años del arrendamiento de un aposento á 30 ducados cada año. Madrid, 21 noviembre 1639.

(Juan García de Albertos, 1639, fº 468.)

1640

348. — Obligacíon de Andrés de Vega, autor de comedias, de ir à la villa de Fuentelencina para el sábado y domingo infra octava del Corpus de este año y hacer con la compañía que hoy tiene, 4 representaciones, dos autos y tres comedias de las que tiene puestas para este dicho año, cobrando 2,500 reales. Madrid, 1º Febrero 1640.

(Juan García de Albertos, 1640, fº 35.)

349. — Poder de Andrés de Vega, autor de comedias, a Felipe Domínguez, de su compañía, para concertar fiestas y asentar representantes. Madrid, 9 Febrero 1640.

(Juan García de Albertos, 1640.)

350. — Obligación de Juan Pérez de asistir durante un año en la compañía de Francisco Vélez de Guevara para representar y bailar, ganando 6 reales de ración y 7 por representación, y para la fiesta del Corpus se le han de dar 220 reales, dos caballerías y llevarle su hato. Madrid, 28 Febrero 1640.

(Juan García de Albertos, 1640, fº 63.)

351. — Poder de Gabriel Cintor en nombre y con poder de los de su compañía (Hernán Sánchez de Vargas; Francisca María Sánchez de Vargas, hija; Luisa Sánchez de Vargas, hija; Juan de Navia; Luis Antonio; Juan de Bustamante; Alonso Maldonado; Juan de Cogolludo y Juan Camacho) á Bartolomé Manso para concertar fiestas en su nombre. Madrid, 2 Abril 1640.

(Juan García de Albertos, 1640, fº 102.)

352. — Obligación de Luis López Sustaete, autor de comedias, de ir á la villa de Arganda para el miércoles infraoctava del Corpus y representar dos comedias ó autos de los que tienen puestos, cobrando 1,600 reales, mas los carros para el viaje, camas y posadas para la compañía. Madrid, 20 Abril 1640.

(Juan García de Albertos, 1640, fº 125.)

353. — Poder de Andrés de la Vega, autor de comedias, por S. M., a Felipe Ordóñez, representante, que está en Córdoba, para que en su nombre gobierne y administre la compañía que tiene y haga todos

los contratos y conciertos necesarios desde hoy hasta Martes de Carnestolendas de 1641. Madrid, 2 Abril 1640.

(Juan García de Albertos, 1640, f° 101.)

354. — Certificación del escribano mayor del Ayuntamiento de Madrid sobre los Autos del Corpus hechos en Madrid el año de 1640.

« Los quatro carros que se representaron este año fueron : los dos que compuso D. Pedro Calderon : *Los Misterios de la Misa y El Juicio final:* representólos la compañia de Luis Lopez, y los otros dos compuso D. Francisco de Rojas, que fueron *El Rico avariento* y *Las ferias de Madrid;* representólos Bartolomé Romero.

» En Madrid a 8 de Junio de 1640. Francisco Mendez Testa. »

(Arch. mun., clase 16, 4-304-4.)

355. — Carta de pago de Angela de Corbella, muger de Luis López Sustaete, autor de comedias, de 1,000 reales, primera paga de los 2,000 en que está conceptada la fiesta que su marido ha de hacer en la villa de El Barco de Avila para el dia de Nª Sª del Rosario. Madrid, 16 Junio 1640.

(Juan García de Albertos, 1640, f° 130.)

356. — Obligación y concierto de Andrés de la Vega, autor de comedias, de enviar para los días 16 y 17 de Septiembre á la villa de Hita tres mugeres que hagan los papeles que se les repartan de dos comedias que se han de hacer para la fiesta de la Santísima Cruz en dicha villa, siendo una de las comedias la de *El primer condenado,* y otra, la que enviare Andrés de la Vega.

Irá además un músico y un bailarín y se pagará por todo 950 reales. Madrid, 13 Agosto 1640.

(Juan García de Albertos, 1640, f° 254.)

357. — Concierto de Francisco Vélez de Guevara, Pedro de Covaleda y Francisco Alvarez de Vitoria, *autores los tres de una compañía,* sobre el viaje que han de hacer con su compañía a la ciudad de Sevilla.

Llevarán 21 mulas con 4 mozos, 3 literas con 2 mozos cada una, y las acemilas necesarias para llevar el hato.

Saldrán el día 11 de este mes y llegarán á Sevilla el día 23 del mismo.

Pagarán por las literas 1,740 reales, por las mulas 2,530 reales, y 10 reales por cada arroba del hato. Madrid, 6 Diciembre 1640.

(Juan García de Albertos, 1640, f° 335.)

358. — Obligación de Antonio Messia de representar los segundos papeles y bailar en la compañía de Juana de Espinosa, viuda de Tomas Fernández de Cabredo, desde Carnestolendas de 1641 á las de 1642, cobrando 9 reales diarios de ración y 11 por cada representación que hiciere. Madrid, 11 Diciembre 1640.

(Juan García de Albertos, 1640, f° 338.)

359. — Poder de Francisco Vélez de Guevara, Pedro de Covaleda y Francisco Alvarez de Vitoria, *autores de comedias por S. M. y todos de una compañía,* á Luis Bernardo de Bovadilla para cobrar «cinco particulares que a la dicha su compañia se le quedaron debiendo de resto de los hechos en el año pasado de 633 y en este presente de 640 y por ellos mil reales de vellon, segun S. M. la Reyna Nª Sª los manda pagar.» Madrid, 13 Diciembre 1640.

(Juan García de Albertos, 1640, fº 344.)

1641

360. — Concierto de Jaime Salvador, representante, con Juana de Spinosa, viuda de Tomas Fernández de Cabredo, autor que fué de comedias, de asistir durante un año en su compañía ganando 6 reales de ración y 8 de cada representación. Madrid, 7 Enero 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 4.)

361. — Partida de defunción de Antonio de Granados.

«Antonio de Granados pobre de solemnidad calle de Cantarranas murio en diez de Enero de 1641 años, enterrole la cofradia de Nuestra Señora de la Novena, fabrica tres ducados..... 33.» 10 Enero 1641.

Es probable que la fecha del testamento de Granados, publicado en la primera Serie, esté equivocada, y sea de 8 de Junio de 1640.

(San Sebastián.)

362. — Obligación de Pedro de la Rosa, autor de comedias, de pagar dentro de 24 horas 4,036 1/4 reales que han importado los portes del hato de su compañía desde Granada á Madrid. Madrid, 13 Enero 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 16.)

363. — Obligación de Santiago Valenciano, como padre de Antonia de Santiago, de que ésta asistirá en la compañía de Juana de Espinosa, autora de comedias, durante un año, cobrando 8 reales de ración, ocho por representación, 300 por la fiesta del Corpus, y 1,000 reales prestados durante la Cuaresma. Madrid, 13 Enero 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 24.)

364. — Conciertos de Juana de Espinosa, autora de comedias, para reforzar su compañía, con los representantes siguientes:

Esteban Núñez y su mujer Josefa de Salazar asistirán en dicha compañía durante un año para hacer respectivamente los terceros galanes y primeros papeles de damas, cobrando para ambos 13 reales de ración, 25 de cada representación, 500 reales y cuatro caballerías para la fiesta del Corpus y 2,750 adelantados en calidad de préstamo.

Josefa Román, viuda, hará los terceros papeles, ganando 10 reales de ración, 14 de representación, 50 ducados para el Corpus y 300 de préstamo.

Francisco García, para representar, cantar y bailar, ganando 5 reales de ración, 7 de cada representación, 50 para el Corpus y 500 de préstamo.

Juan de León, para cantar y poner la música, ganando 6 reales de ración, 8 por representación, 200 para el Corpus y 400 prestados.

Juan Matías López, para cantar, bailar y representar, ganando 7 reales de ración, 10 por representación, 20 ducados para el Corpus y 300 reales de préstamo.

Pedro de Cifuentes, para cantar, bailar y representar, ganando 6 reales de ración, 8 de cada representación, y 500 reales prestados.

Bernardo de Medrano, *para el ministerio de la graciosidad*, ganando 9 reales de ración, 15 por cada representación y para el Corpus 230 reales y tres caballerías. Madrid, 19 Enero 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 25 y siguientes.)

365. — Conciertos de Pedro de la Rosa, autor de comedias, con algunos representantes que han de entrar en su compañía.

Pedro de Contreras asistirá durante un año en dicha compañía, hará los cuartos papeles y ganará 6 reales de ración, 7 por cada representación y 200 para el Corpus.

Jerónimo de Ayala y María Ximénez, su mujer, para representar, ganando 19 reales de ración y representación para ambos, 300 y dos caballerías para la fiesta del Corpus y 500 prestandos durante la Cuaresma.

Antonio de Velasco, músico, ganará 5 reales de ración, 4 por representación y para el Corpus 150 reales y dos caballerías. Madrid, 27 Enero 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f°s 41 á 44.)

366. — Conciertos de Antonio de Rueda con algunos representantes para reforzar su compañía.

Luis Fernández se obliga á que su hija Isabel Millán asistirá durante un año, de Carnestolendas de este año á las del 642, para representar los terceros papeles de damas, ganando 7 reales de ración, 8 por cada representación, 400 por la fiesta del Corpus, más tres caballerias, y se le prestarán 600 reales.

Juan de Navia, gracioso, ganará 11 reales de ración, 11 de cada representación, 30 ducados y dos caballerías para el Corpus, y 500 reales de préstamo.

Francisca de Narvaez, hija de Iñigo de Narvaez, hará los segundos papeles, ganando con su padre, que también representará, 14 reales de ración, 14 cada representación, 50 ducados para el Corpus, más 4 caballerías y llevado su hato, y de préstamo 2,000 reales. Madrid, 29 Enero 1641.

(Juan García de Albertos, 1641.)

367. — Conciertos de Andrés de la Vega y Felipe Domínguez,

autores de comedias, con los representantes que han de asistir en su compañía:

Inés de la Cruz, para representar y bailar, ganando 1,100 reales por las fiestas del Corpus, 11 ducados por cada una de las fiestas de Nª Sª de Agosto ó Septiembre y 7 ducados por cada una de las ordinarias.

Juan de Aldama, para representar la *parte de graciosidad*, ganando 300 reales por las fiestas del Corpus y 5 ducados por cada una de las fiestas de Agosto ó Septiembre y 3 por las ordinarias.

Josefa María, viuda, representará primeros papeles y ganará 1,100 reales por la fiesta del Corpus, 11 ducados por cada fiesta de las de Agosto ó Septiembre más 5 reales de racion durante los viajes.

Francisco Sánchez Ortiz y su majer Isabel Ortiz, ganarán 400 reales por la fiesta del Corpus, 4 ducados por cada fiesta de las de Agosto ó Septiembre y 3 por cada una de las ordinarias.

Gabriel Sedeño, para cantar y poner la música, ganando 600 reales por el Corpus, 8 ducados por las fiestas de Agosto ó Septiembre y 6 por cada una de las ordinarias.

Salvador de Vega, para representar, cantar y bailar, ganando 22 ducados por el Corpus, 46 reales por cada fiesta de Nª Sª de Agosto ó Septiembre y 36 por cada una de las ordinarias.

Juan López, para cantar, bailar y representar, ganando 150 reales por el Corpus, 46 reales por cada fiesta de Agosto ó Septiembre y 36 por cada una de las ordinarias.

Francisco de León, para representar y bailar, ganando 16 ducados por el Corpus, 34 reales por cada fiesta de Agosto ó Septiembre y 26 por las ordinarias. Madrid, Enero y Febrero de 1641.

(Juan García de Albertos, 1641).

368. — Obligación de Isabel María, mujer soltera, de asistir en la compañía de Antonio de Rueda durante un año para hacer los primeros ó segundos papeles de damas, *y no menos*, cobrando 7 reales de ración, 10 por cada representación, 3 reales y tres caballerías para la fiesta del Corpus, y además 1,500 reales de préstamo. Madrid, 13 Febrero 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 76.)

369. — Conciertos de Gabriel Cintor y Antonio de Benavente con los representantes que han de asistir en su compañía hasta Carnestolendas del año 1642.

Francisco Rodríguez y su mujer Sebastiana Múñoz representarán ambos y ganarán 18 reales de ración y representación, 300 reales y dos caballerías y llevado su hato para los fiestas del Corpus y además les prestarán 250 reales para mediados de la Cuaresma.

Blas de la Cruz, para representar, ganando 4 1/2 reales de ración, 5 1/2 de representación, 80 para el Corpus y 150 de préstamo.

Josefa María hará primeras damas, ganando 7 reales de ración, 3 por cada representación, 250 por el Corpus y 150 prestados.

Nicolás de Fonseca, para cantar y representar, ganando 5 reales de ración, 6 por cada representación, 150 por el Corpus y otros 150 de préstamo.

Diego Tomás, para representar, ganando 5 reales de ración, 7 por representación, 150 para el Corpus y 150 prestados.

Toribio Bustamante y María de los Santos, su mujer, para representar, ganando 6 reales de ración, 10 por representación, 260 por el Corpus, más dos caballerías, y 350 de préstamo.

Juan González y María Polonia, su mujer, ganarán 11 reales de ración, 16 por cada representación, 50 ducados para el Corpus y 500 reales prestados.

Pedro de Cifuentes y Teresa de Briones, su mujer, ganarán 6 reales de ración, 7 de cada representación, 160 para el Corpus y 80 de préstamo. Madrid, 20 Febrero 1641.

(Juan García de Albertos, 1641.)

370. — Poder de Bartolomé Romero á su mujer Antonia Manuela para concertar fiestas, admitir representantes en su compañía, cobrar y hacer escrituras de obligación en su nombre. Toledo, 22 Febrero 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 158.)

371. — Obligación de Andrés de la Vega y Felipe Domínguez de ir á la villa de Paracuellos y hacer en el día del S^{mo} Sacramento de este año dos comedias con sus bailes y entremeses : « la primera por la mañana que ha de ser la de *San Antonio* y otra por la tarde, á lo humano, de las que tienen prestas para este año », por precio de 3,250 reales y además la comida, camas y posadas. Madrid, 22 Febrero 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 136.)

372. — Concierto de Agustín Coronel y Juan Rodríguez de Antriago, autores de comedias, para formar una compañía de ración y representación durante este año hasta Carnestolendas del próximo, á pérdidas y ganancias iguales, salvo 8 reales de cada representación y 100 reales de la fiesta del Corpus, que se han de sacar para Juana Bernabela, mujer de Juan Rodríguez de Antriago, y que no han de entrar en las pérdidas. Madrid, 23 Febrero 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 138.)

373. — Obligación de Pedro de la Rosa y de su mujer Catalina de Nicolás de pagar á Bartolomé Romero, autor de comedias, y á su mujer Antonia Manuela, 1,500 reales que les quedan á deber de resto de 3,000 « que los susodichos hubieron de haber por razon de tres comedias que eran suyas y nosotros se las hicimos con nuestra compañía, por cuya razon nos convinimos y concertamos en que

los hubiesemos de pagar los dichos tres mil reales ». Madrid, 2 Marzo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 167.)

374. — Obligación de Diego de Robledo, de asistir en la compañía de Bartolomé Romero, autor de comedias, durante un año para representar y cantar, ganando 10 reales de ración, 22 de cada representación, 550 reales por la fiesta del Corpus y además se le darán adelantados 2,500 reales. Madrid, 2 Marzo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 169.)

375. — Concierto de Antonio de Sierra, autor de comedias, sobre formar compañía con los siguientes representantes :

Alonso Jiménez y su mujér Catalina de Padilla, ésta para los primeros papeles de damas y su marido para representar; han de haber 15 reales de parte.

Nicolás de Alzamora y su mujer Juana Verda, ambos para segundos papeles; 14 reales.

Juan de Abidamontes, primeros papeles, y su mujer Ana María, tercera papeles ; 15 reales.

Gregorio de Morales, para cantar, Angela María, su mujer, para 4os papeles, y María de Morales, su hija, para representar lo que el autor le ordene, 15 reales.

Francisco Tribiño, gracioso, ganará 10 reales.

Juan Maldonado, barba, cobrará 7 1/2 reales.

Jerónimo Núñez, apuntador, ganará 4 reales.

Pedro Vásquez, cobrador, ganará 5 reales.

Luis Díaz, cantor, ganará 6 1/2 reales.

Antonio Sierva, autor, representará los terceros papeles, y Agueda Corveda, su mujer, ayudará á cantar; ganarán 10 reales de parte.

Se señala caja y para ésta 8 reales de parte que han de servir para beneficio de la compañía ; para misa y N^{a} S^{a} de la Novena se señalan 4 reales que retendrá el autor para entregar á la cofradía. Madrid, 2 Marzo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 173.)

376. — Obligación de Luis López Sustaete de ir con su companía á Alcalá de Henares ocho días antes de Navidad de este año y hacer 20 representaciones sucesivas en la casa de comedias de dicha villa, cobrando todos los aprovechamientos de cinco días á su elección, á excepción del aposento del Ayuntamiento. Madrid, 3 Marzo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 178.)

377. — Testamento de Gerónima de Burgos.

« In Dei nomine, amen. Sepan quantos esta carta de testamento, ultima y postrimera voluntad, vieren como yo Geronima de Burgos, viuda muger que fué de Pedro de Valdes, difunto, estando enferma en la cama de enfermedad que Dios Nuestro Señor ha sido

servido de me dar y en mi buen juicio y entendimiento natural... ordeno este mi testamento en la manera siguiente :

» Primeramente encomiendo mi alma á Dios Nuestro Señor que la crió y redimió con su preciosa sangre, pasion y muerte, y el cuerpo á la tierra de donde fue formado = Y que quando su divina Magestad fuere servido de me llevar desta presente vida, mando se sepulte mi cuerpo en la parroquial de señor San Sebastian desta villa en la sepultura que pareciere á mis testamentarios, y que el dia de mi fallecimiento, si fuere hora, se me diga una misa cantada, cuerpo presente, vigilia y responso, y si no fuere hora, pase al dia siguiente y que se vista mi cuerpo con el habito de San Francisco.

» Item declaro que soy cofrada de la cofradia de Nuestra Señora de la Novena, encargo á los cofrades de la dicha cofradia hagan con mi lo que tienen obligacion.

» Mando se digan por mi alma cinquenta misas de alma en altares de privilegio. »

(Otras 50 misas por el alma de Ana García, su criado, difunta.)

(A las mandas forzosas dos reales.)

(Que se venden las casas que tiene en Valladolid, parroquia de S. Pedro, y que pagadas las deudas, se aplique el remanente á misas, sufragios y obras pías por su alma y la de Pedro de Valdés, su marido.)

(Que se tomen dos bulas de composición para descargo de su conciencia.)

(Albaceas : Bernardino Ordóñez, vecino de Toledo, Pedro Orbina y Antonio Vázquez.)

« Dexo y instituyo por mi unica y universal heredera a mi alma y al alma del dicho Pedro de Valdes, mi marido, para que todo lo que fuere se gaste y distribuya en misas y sufragios por ellas y en obras pias... »

Madrid, 3 de Marzo de 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 188,)

378. — Obligación de Juana de Espinosa de ir con su compañía á la villa de Loeches para el lunes infraoctava del Corpus y hacer dos representaciones, por la mañana los Autos que haya hecho en Madrid y por la tarde una comedia, en precio de 1,400 reales. Madrid, 3 Marzo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 177.)

379. — Obligación de Cipriano Enríquez y Francisca María, su mujer, de asistir él como guardarropa, y ella para representar los cuartos papeles en la compañía de Juan Rodríguez de Antriago, autor de comedias, ganando 8 reales de ración, 8 de cada representación, 20 escudos para la fiesta del Corpus, y 250 reales prestados, que se les darán en Toledo para desempeñar varias prendas. Madrid, 4 Marzo 1941.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 183.)

380. — Obligación de Antonio Cintor de asistir hasta Carnestolendas del año próximo en la compañía de Antonio de Benavente y Gabriel Cintor, autores de comedias, para cobrar en la puerta de las mugeres, ganando 5 reales de ración, 5 de cada representación, más dos caballerías para los viajes y llevado su hato. Madrid, 9 Marzo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 205.)

381. — Obligación de Juan Rodríguez de Antriago, autor de comedias, de pagar para Abril de este año á Andrés de la Vega, autor de comedias, 440 reales de vellón, « los quales confieso deberle del precio y por un traslado de la comedia de señor *San Antonio* para poderla representar con mi compañia, de cuya comedia me doy por entregado á toda mi voluntad y su precio le confieso por justo... » Madrid, 9 Marzo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 199.)

382. — Poder de Pedro de la Rosa, autor de comedias, á D. Juan Cabanilles, para concertarle con el administrador de la casa de comedias de Valencia sobre ir á este ciudad y hacer 50 representaciones sucesivas, cobrando los aprovechamientos acostumbrados y con 14,000 reales de préstamo. Madrid, 13 Marzo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 208.)

383. — Obligación de Juan de Navia, de asistir hasta Carnestolendas de 1642 y hacer el papel de la *graciosidad* en la compañía de partes que dirige Laurencio de Prado y Peri, autor de comedias, cuyos compañeros son :

Gaspar de Segovia,
José de Reynoso,
Miguel de Aguirre,
Jerónimo de Sandoval,
Miguel de Miranda,
Jerónimo de Medina
y Luis Díaz,

ganando 8 reales de ración, 32 de cada representación, para la fiesta del Corpus 20 ducados, se le pagarán las raciones de Cuaresma y 250 reales prestados. Madrid, 15 Marzo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, f° 212.)

384. — Concierto de varios representantes para formar compañía para este año bajo la dirección de Laurencio de Prado y Peri, autor :

Laurencio de Prado hará primeros y segundos papeles, y su mujer Manuela Morana representará terceras damas, y tendrán ambos 24 reales de parte.

Gaspar de Segovia, para 1os y 2os galanes, tendrá 12 reales de parte.

Isabel de Castro, primera dama, tendrá 12 reales.

Miguel de Aguirre, para 3os papeles, 10 reales.

José Reynoso, barba, tendrá 8 reales.

Miguel de Miranda, cobrador, y Juana Bautista, su mujer, que hará 2as damas, tendrán 17 reales.

Jerónimo de Medina, segundo gracioso, 6 reales.

Luis Díaz, músico, 7 reales.

Jerónimo de Sandoval, apuntador, 6 reales.

Se señalan 12 reales para la caja, y servirán para las necesidades de la compañía; dos reales para Na Sa de la Novena. Madrid, 15 Marzo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 216.)

385. — Concierto sobre los carruajes y caballerías que se han de dar à Francisco de Guzmán y Morales, autor de comedias, para llevar su compañía desde Madrid á la ciudad de Valladolid. Madrid, 15 Marzo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 214.)

386. — Obligación de Laurencio de Prado y Peri, autor de comedias, de ir á la ciudad de Segovia para hacer los Autos Sacramentales de la fiesta del Santísimo, enviando ocho para que se elijan los dos que haya de hacer, cobrando 6,600 reales por todo. Madrid, 16 Marzo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 218.)

387. — Obligación de Hernán Sánchez de Vargas, autor de comedias, de ir á la villa de Cifuentes para el día del Corpus y hacer con sus hijas Francisca María y Luisa tres representaciones, cobrando 800 reales. Madrid, 13 Abril 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 257.)

388. — Conciertos de Laurencio de Prado y Peri, autor de comedias, por algunos representantes para reforzar su compañía hasta Carnestolendas de 1642.

Jacinto Manuel y Petronila de Anaya, su muger, el 1º para cobrar y la 2a para representar, ganarán 10 reales de ración, 12 por representación, 220 para el Corpus y tres caballerías.

María Antonio y su hija María de Vivas, para representar, ganando 10 reales de ración, 10 por representación y 200 para la fiesta del Corpus.

José de Reynoso, barba, ganará 4 reales de ración, 6 cada representación y para el Corpus 150 reales.

Jerónimo de Sandoval, apuntador, ganará 3 reales de ración, 4 por representación y 7 ducados para el Corpus.

Miguel de Aguirre, para representar, tendrá 6 reales de ración, 7 por representación y 180 reales para el Corpus.

Bartolomé de Robles, para representar, y Alfonsa de Haro, su muger, para hacer segundas y terceras damas, ganarán 6 reales de ración, 8 por cada representación y 150 par la fiesta del Corpus.

Gaspar de Segovia, para representar, tendrá 8 reales de ración, 11 por cada representación y 300 para la fiesta del Corpus.

Manuela Infanta representará, ganando 6 reales de ración, 6 de cada representación y 400 reales prestados. Madrid, 17 Abril 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 260 y sig.)

389. — Concierto de Pedro de la Rosa, autor de comedias, con D. Fernando de Ribera Coronado, agente general del Duque de Bejar, de hacer en esta villa seis representaciones y tres particulares, para la fiesta de San Juan de este año.

Ha de haber 9 comedias á elección del Sr. Duque.

Por todo se pagarán 1,050 ducados; 3,000 reales en el acto, 3,000 al salir para Bejar y los restantes al terminar la última representación. Madrid, 24 Abril 1641.

(Juan de Pineda, 1641, fº 178.)

390. — Concierto de Juana de Espinosa, autora de comedias, con Segundo de Morales sobre alquiler de varios vestidos de representar.

Segundo de Morales entregará dichos vestidos la víspera del día en que se haya de dar á la villa la muestra de la compañía para los Autos del Corpus.

Servirán para el día de la muestra, Jueves (día del Corpus), viernes, sábado, domingo y lunes infraoctava y pagará 1,200 reales por el alquiler de los mismos.

Si los ocupare en los corrales de Madrid, pagará cada día 40 reales. Madrid, 10 Mayo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 340.)

391. — Obligación de Juana de Espinosa de ir con su compañía á la ciudad de Toledo para el 20 Junio de este año y hacer 40 representaciones sucesivas, 30 precisas y 10 voluntarias, cobrando 55 reales de ayuda de costa por cada representación y adelantándole 6,000 reales.

Es condición que si de la ciudad de Valencia la llaman, ha de ser obligada á concluir los representaciones fijas; pero podrá dejar de hacer en Toledo las voluntarias. Madrid, 20 Mayo 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 343.)

392. — Carta de pago de Pedro de la Rosa, autor de comedias, de 4,000 reales que le entrega Don Fernando de Ribera Coronado, agente general del Duque de Béjar, á cuenta de los 1,050 ducados que ha de haber por las 9 representaciones que ha de hacer en Béjar el día de San Juan de este año y los dos días siguientes. Madrid 17 junio 1641.

(Juan de Pineda, 1641, fº 262.)

393. — Escritura de ratificacíon del concierto hecho por Juana de Espinosa y todos los de su compañía obligándose á ir á Valencia y hacer las representaciones convenidas. Firman :

Juana de Espinosa, autora.

Iñigo de Loaysa por sí y por su muger María de Jesús.

Santiago Valenciano por sí y por su hija Antonia Valenciano.

Josefa Román. viuda.

Bernardo de Medrano.
Juan de León.
Francisco García.
Juan Matías.
Antonio Messia.
Francisco Antonio Becerra.
Jaime Salvador. Madrid, 22 de Junio 1641.
(Juan García de Albertos, 1641, fº 425.

394. Obligación de Juana Suárez, viuda de Juan Quadrado, de asistir en la compañía de Francisco de Guzmán, autor de comedias, desde hoy hasta Carnestolendas de 1642 por representar los terceros papeles ganando 7 reales de parte. Madrid, 23 Junio 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 428.)

395. — El Consejo de Castilla propone á S. M. varios puntos y entre ellos que conviene mandar que no se hagan representaciones en los conventos de religiosas y religiosos, como se hace en Madrid que lo evita el Gobernador del Consejo. Madrid, 8 Agosto 1641.

(Arch. hist. — Consejo, Leg. 53, nº 9.)

396. — Obligación de Alfonso de Osuna, representante, residente en la corte, de pagar á Francisco Martínez de Uriarte 1,104 reales que le debe. Madrid, 21 Agosto 1641.

(Juan de Pineda, 1641, fº 406.)

397. — Poder de Antonio García de Prado y Peri, autor de comedias, y de su mujer Mariana de Morales Vaca á Jerónimo Povedano, vecino de Granada, para cobrar de Don Alvaro Núñez de Lisboa, dos sortijas de diamantes que tiene en su poder, y, vendidas, pagar al mismo la cantidad en que se las dejó empeñadas. Madrid, 30 Septiembre 1641.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 525.)

398. — Poder de Andrés de la Vega, autor de comedias, á Pedro Ascanio para hacer en su nombre una compañía de representantes en la forma y con las condiciones que le parecieren convenientes. Madrid, 24 Diciembre 1641.

En virtud de este poder hizo los siguientes conciertos en el mismo día.

José de Carrión, barba, servirá en dicha compañía desde el martes de Carnestolendas de 1642 á igual día de 1643, ganando 9 reales de ración, 15 de cada representación, 300 reales por la fiesta del Corpus y 800 prestados en el acto.

Pedro Manuel de Castilla representará los primeros papeles, ganando 10 reales de ración, 20 por representación, 600 y tres caballerías para la fiesta del Corpus y se le dará de préstamo todo lo que quedare debiendo á Antonio de Rueda después de ajustadas sus cuentas.

Diego Osorio, gracioso, ganará 8 reales de ración, 15 por representación, 400 y tres caballerías para el Corpus y 600 de préstamo.

Juan Morana, músico y cantor, y Josefa Morana, su hija, tercera dama, ganarán 16 reales de ración, 18 de cada representación, 700 y cuatro caballerías para la fiesta del Corpus y cómo préstamo 1,500 reales.

(Juan García de Albertos, 1641, fº 618 y siguientes.)

CRISTÓBAL PÉREZ PASTOR.

(Continuará.)

VARIÉTÉS

Infante = Infanta.

En prononçant, le 1er septembre 1683, l'oraison funèbre de Marie-Thérèse, Bossuet fut naturellement conduit à parler de la jeunesse de la reine et du temps qu'elle passa à la cour du roi Philippe IV son père. Il importe peu de savoir comment il se documenta sur la période espagnole de cette existence, ce qu'il en dit n'ayant rien que d'assez banal : un seul détail du récit mérite d'être noté, car il fait allusion à un usage local que les commentateurs des *Oraisons* n'ont pas su expliquer.

On la regardait en Espagne non pas comme une infante, mais comme un infant; car c'est ainsi qu'on y appelle la princesse qu'on reconnaît comme héritière de tant de royaumes.

Là-dessus, M. P. Jacquinet pique cette note : « *On la regardait comme un infant.* A cause des deuils qui frappaient coup sur coup Philippe IV dans sa postérité mâle. Quatre[1] infants languirent et moururent très jeunes avant la naissance de don Carlos (Charles II) qui arriva en 1661. On avait donc pu croire que l'héritage de tant de couronnes tomberait aux mains de Marie-Thérèse. » La note en question ne rend pas compte du fait précis et curieux signalé par Bossuet qu'en Espagne on nomme *infant* au masculin la princesse héritière. Pour s'instruire de cette particularité espagnole, Bossuet n'eut pas à chercher bien loin ; il la trouva dans le récit de l'ambassade du maréchal de Gramont, qui se rendit à Madrid en 1659 pour demander, au nom de Louis XIV, la main de Marie-Thérèse, c'est-à-dire dans le *Journal du voyage d'Espagne* de François Bertaut, imprimé à Paris en 1669, où on lit à la page 37 :

Le jeudy 23 [octobre] on manda le Roy en diligence, à cause de la maladie du petit Infant, car l'aisné on l'appelle *El Principe*, le Prince, et les autres *Infantes*, Infants, et l'aînée des Infantes, comme par exemple nostre Reine future, on l'appelle *Infante* avec un *e*, et la seconde, on l'appelle *Infanta* avec un *a*.

1. Non pas quatre, mais trois : Balthasar, mort le 9 octobre 1646; Philippe, mort le 1er novembre 1661; Ferdinand, mort le 23 octobre 1659.

Le même renseignement revient dans le même volume (p. 279) au chapitre « De la cour du roy d'Espagne » :

Et l'on m'a dit une chose assez particulière, qui est que les Princesses se nomment *Infantes*, avec cette distinction que, quand il n'y a point de Princes, l'aisnée se nomme *Infante* comme si c'estoit un garçon, et les autres *Infantas* avec un *a*.

Bertaut recueillit-il vraiment sur place l'information qu'il a insérée dans son récit, et, si cela est, les Espagnols qu'il vit lui donnèrent-ils un renseignement exact? A la première question, on peut sans aucun doute répondre affirmativement, car ce détail d'étiquette ne pouvait être appris nulle part ailleurs qu'en Espagne. Pour répondre à la seconde, il faut prendre un peu plus de peine. Une anecdote inédite qui a trait à une autre infante d'Espagne, destinée elle aussi à devenir reine de France, j'entends Anne d'Autriche, nous fournit déjà un premier témoignage à l'appui de ce que Bertaut affirme qu'on lui raconta en 1659. Voici cette anecdote telle que la narra à son souverain, Philippe III, l'ambassadeur espagnol Don Iñigo de Cárdenas, dans une lettre datée de Paris, 27 janvier 1610.

Après dîner, je me rendis chez la Reine et en entrant je vis, sur le bureau où elle était assise, un portrait de l'Infante Doña Ana, ma dame... « Ambassadeur, me dit-elle, regardez votre infante d'Espagne. » Je m'approchai pour regarder, comme il convenait, le portrait, et je dis : « Il est très bien et ressemble à Son Altesse. » Là-dessus la Reine se mit à rire : « Eh bien! apprenez que ce polisson de Dauphin disait qu'elle serait très bien en habit de dame française, et demandait qu'on la peignît ainsi. » Je répondis : « Jésus! Votre Majesté dit-elle cela sérieusement? — Mais oui. — Que votre Majesté sache alors que cet habit de dame française lui siéra mal, car elle est *infant* et non *infante*. — Mais un infant n'est pas une femme! — Elle se nomme Doña Ana, mais elle est l'*infant* Doña Ana, et cela est aussi sûr que je le dis à Votre Majesté. » A ces mots, la Reine devint rouge comme une dinde et dit : « Je ne sais; » puis elle leva les épaules et se tut [1].

Pourquoi la reine Marie de Médicis rougit-elle en écoutant les propos de Don Iñigo de Cárdenas, et qu'est-ce qui put alarmer sa pudeur de reine et de femme de quarante ans? On ne le voit pas.

1. « Fui despues de comer a la Reyna, y en entrando vi sobre el bufete donde estava arrimada un retrato de la ynfanta Doña Ana, mi señora... « Embaxador, mirá vuestra ynfanta de España. » Bolvi haçiendo lo que devia con el retrato y dixe : «Está muy bueno y pareçe a Su Alteza. » Bolvio la Reyna riyendo : « Pues savé quel vellaco del Delfin deçia estaria muy buena en avito de dama françessa, que la pintassen ansi. » Respondi : « Jesus! dizelo de veras V. M ? — Si os prometo. » — Repliqué : « Sepa V. M. no le bendra bien avito de dama françessa, ques ynfante y no ynfanta. » Replicó : « Ynfante no es muger. » Respondi : « Lamasse Doña Ana, pero es el ynfante Doña Ana, y esto es çierto como lo digo a V. M. » La Reyna se puso colorada como una pava. Dixo : « No sé. » Y subiendo los ombros calló. » (Archives Nationales, K 1462, nº 8.)

Quoi qu'il en soit, le récit qu'on vient de lire nous prouve qu'en 1610, non pas l'héritière présomptive — Anne ne l'était plus — mais simplement l'aînée des infantes d'Espagne était couramment appelée *infante* au lieu d'*infanta*, au moins dans le jargon de la cour. En fait nous pouvons remonter encore plus haut et constater que cet usage appartient déjà au siècle précédent. Le bon chroniqueur basque Estéban de Garibay, après avoir relaté dans son *Compendio historial* (livre XIX, chapitre VI), la mort du prince Don Juan, fils des Rois Catholiques, et la fausse-couche de sa femme Marguerite d'Autriche, événements qui eurent pour conséquence de faire passer le droit de succession au trône sur la tête d'Isabelle, infante d'Espagne et reine de Portugal, s'en prend à l'ignorance des gens de cour qui, pour faire les entendus, ont voulu, du temps de l'empereur Charles-Quint, appliquer le nom d'*infante*, au masculin, aux infantes, lesquelles doivent, disent-ils, être nommées ainsi à cause de leur capacité à hériter de la couronne. Absurde, s'écrie Garibay, parce que contraire aux règles de la grammaire, qui établit la distinction des genres, et parce qu'on ne trouverait dans aucun document ancien, castillan ou latin, un seul exemple d'une telle confusion. Au surplus, à suivre ces novateurs, il faudrait, dit-il, nommer les princesses *princes*, car si le nom masculin d'*infante* doit être attribué aux infantes qui ne possèdent que la capacité d'hériter, à plus forte raison doit-on masculiniser les princesses royales qui sont en possession d'un droit. Et pourquoi s'arrêter en si beau chemin et ne pas nommer les reines *rois*, après leur avènement au trône? Telle est l'argumentation de Garibay, que je crois devoir transcrire à la lettre avant de la discuter.

En este lugar no puedo dexar de notar la grande ignorancia de algunas gentes, especialmente cortesanos, que despuntando de agudos, han querido introduzir en tiempo d'el Emperador Don Carlos Maximo, nombre de *infante* en genero masculino a las infantas, pareciendoles, segun su entendimiento, que por ser capaces para la erencia de los reynos, deven ser llamadas assi. Esta es una absurda introducion, por que allende de ser cosa contra todos los preceptos de grammaticas de quales quiera lenguas, en hazer dicion masculina feminina, no hallarán tal nombre en ningun grave auctor antiguo, ny en instrumentos viejos de los archivos d'estos reynos en lengua Latina ny Castellana, pero lo contrario en todas las ocasiones, hasta en algunas escripturas muy antiguas, llamando en Latin *infantisa* a la infanta. D'esta ignorancia por legitima consequencia, se avia de seguir, que con mejor titulo, a las Princesas avian de llamar *Principes*, por que quando las infantas hallandose remotas de la sucession Real deven gozar, segun su parecer, d'el nombre masculino de *infante*, por ser solo capaces a la erencia Real, mas ocasion ay para ser llamadas las Princesas *Principes*, por estar tan propincos y conjuntos a la corona Real, y assi segun esto deviera ser llamada *Principe* la nueva Princesa Doña Ysabel, Reyna de Portugal, que por la muerte d'el Principe don Juan su hermano, venia a ser legitima y forçosa eredera de los reynos de Castilla y Aragon : pero gracioso sonido ternia,

dezir por muger *Principe Doña Ysabel?* De lo mesmo resultaria otro mayor inconveniente, que las Princesas proprietarias venidas a reynar, con mayor titulo se avian de llamar *Reyes* y no Reynas, pues los reynos son suyos, de donde se seguia que a la Reyna Doña Ysabel, madre de la Princesa, avian de llamar Rey Doña Ysabel, cosa tan absurda, crassa y sin fundamento querer hazer de infanta *infante*, y de Princesa *Principe*, y de Reyna *Rey*. Exemplos podria yo referir de graves y doctissimos varones para anular esta fragil introducion, pero porque en cosa tan clara y manifiesta seria superfluo querer gastar mas tiempo en conferencias, no ay para que mas tratar d'ello, deziendo que las hembras se han de llamar *infantas*, *Princesas* y *Reynas*, y solos los varones *infante*, *Principes* y *Reyes*, especialmente no adquiriendo por ello derecho alguno para la succession Real, ny para otro effeto ninguno[1].

L'argumentation de l'excellent Guipuzcoain soulève plusieurs objections. D'abord, la question grammaticale. On s'étonne que Garibay, si versé dans la connaissance des vieilles chroniques et des vieilles chartes, puisse dire que *infante* ne se trouve pas employé au féminin en ancien castillan. Or, on ne trouve que cela! *Infante* ou *infant* est régulièrement accolé à des noms féminins, en langue vulgaire ou en latin, depuis le plus haut Moyen-Age jusque vers la fin du xve siècle et même au delà, ce qui n'a rien que de très naturel, puisqu'il s'agit d'un adjectif *generis communis*, qui n'a pris qu'assez tard l'*a* féminin par assimilation aux adjectifs à deux genres. Si donc les gens de cour prétendirent appliquer le mot *infante* aux infantes sans distinction, c'est-à-dire à toutes les filles du roi qui ont en effet toutes la capacité d'hériter, il n'y avait lieu que de leur reprocher un archaïsme de langage[2]. Mais est-ce bien là ce qui s'est passé? Je ne le pense pas. A mon sens, les *cortesanos*, si vertement tancés par Garibay, voulaient réserver la qualification d'*infante* aux seules infantes qui, à défaut de mâle vivant, acquéraient le droit de succession à la couronne : à celles-ci on donna aussi le nom de princesses par imitation du titre de prince (prince des Asturies) de l'héritier mâle, mais seulement quand elles avaient été *jurées* par les cortes[3]. Au xviie siècle, ni Anne ni Marie-Thérèse n'ont été appelées princesses, même pendant le laps de temps où il fut possible de les tenir pour héritières présomptives : on ne les nomma jamais qu'infantes.

Résumons : des divers textes qui viennent d'être produits résulte

1. *Compendio historial de las chronicas y universal historia de todos los reynos de España*, Anvers, 1571, livre XIX, ch. VI.

2. C'est ce qu'a commis, par exemple, le secrétaire qui a tenu la plume au nom de Marguerite d'Autriche, dans une lettre de cette princesse à Ferdinand le Catholique, datée de Bruxelles, 25 novembre 1509, où on lit très distinctement : « la *infante* doña Ysabel... las otras *infantes*... la *infante* doña Maria... la *infante* doña Leonor». La lettre en question se trouve au fol. 82 du ms. Espagnol 318 de la Bibliothèque Nationale.

3. Voir à ce sujet D. Manuel Colmeiro, *Curso de derecho político*, Madrid, 1873, p. 207.

évidemment que, dès le XVIe siècle, l'usage s'introduisit à la cour d'Espagne, et se continua jusque dans la seconde moitié du XVIIe, de dénommer *infante,* au masculin, les infantes ayant des droits assez proches à la couronne et que l'on assimilait ainsi à des héritiers mâles, mais que cet usage ne reçut jamais de consécration officielle. En ce qui concerne Anne d'Autriche, l'appellation d'*infante* lui aurait même été donnée, d'après l'ambassadeur Cárdenas, après qu'elle avait perdu le droit d'hériter, car en 1610 elle avait un frère vivant, le futur Philippe IV, né à Valladolid le 8 avril 1605; mais on doit croire qu'étant venue au monde le premier des enfants de Philippe III, en 1601, son entourage se plut à lui conserver la prérogative du titre d'*infante*.

Ces considérations nous ramènent à Bossuet. Sachons gré au grand panégyriste d'avoir su mettre dans une de ses plus belles oraisons funèbres un détail de bonne couleur locale et un détail exact, comme il faut aussi lui savoir gré d'avoir, dans un autre de ses panégyriques, celui de Condé, désigné sous son vrai nom de comte de Fontaine l'un des glorieux vaincus de Rocroi, alors que nos historiens du XVIIIe siècle, Voltaire en tête, ont changé ce nom en comte de Fuentes, erreur qui traîne encore dans bon nombre de livres.

A. M.-F.

UNIVERSITÉS ET ENSEIGNEMENT

A propos du livre de M. Ernesto Quesada, « La enseñanza de la historia en las universidades alemanas »[1].

Le Conseil académique de l'Université de la Plata *(Facultad de Ciencias jurídicas y sociales)*, voulant fonder une section littéraire proprement dite *(filosofía, historia, letras)*, avait chargé un polygraphe connu, M. Ernesto Quesada, professeur d'économie politique, de poursuivre en Europe une enquête sur la méthodologie et la pédagogie de l'histoire. Le gros volume où celui-ci a consigné, en rentrant d'Allemagne, le résultat de ses observations, marque dans le développement des universités sud-américaines une date importante. On peut, sans exagération, lui attribuer la portée d'un manifeste. Il ne s'agit plus, en effet, de répondre aux besoins immédiats d'un pays en voie d'organisation. Le corps enseignant de Buenos-Ayres forme depuis longtemps des avocats, des médecins et des ingénieurs. Mais il est permis à l'Argentine, maintenant qu'elle possède le nécessaire, de se donner, comme les nations du vieux continent, le luxe envié d'une culture désintéressée. Ajoutons que, pour un État qui s'accroît par l'apport incessant de l'émigration, où les étrangers, notamment les Basques et les Italiens, forment des groupements homogènes, le problème de l'assimilation et de la nationalisation s'impose aux classes dirigeantes qui reconnaissent le besoin de constituer, au moyen de manuels scolaires mieux compris, une tradition intellectuelle reposant sur la connaissance précise et directe de l'histoire américaine. C'est à cette tâche que vont désormais collaborer, sans sortir de leurs domaines respectifs, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

On peut regretter que M. Quesada n'ait pas jugé à propos de se renseigner chez nous[2]. Comment lui en faire un grief lorsqu'il s'appuie, pour établir la supériorité des historiens allemands, sur des

1. La Plata, 1910, in-8°, 1317 pages.

2. Sur le même sujet il existe un livre de M. Ricardo Rojas *(La Restauración nacionalista*, Buenos Aires, 1909), qui étudie l'enseignement de l'histoire en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie, aux États-Unis. Mais comme le titre même l'indique, il dépasse les proportions d'une enquête universitaire. L'auteur se propose avant tout de combattre les forces « desargentinizantes ».

témoignages français? Très bien informé d'ailleurs, il évite les écarts de l'enthousiasme irréfléchi. Ancien élève du gymnase de Dresde, ancien étudiant des universités de Leipzig et de Berlin, il se donne ouvertement comme un germanophile. Mais il ne cache pas que l'enseignement de l'histoire est subordonné, dans les établissements secondaires d'outre-Rhin, à la glorification des Hohenzollern, au devoir officiellement imposé de combattre les doctrines socialistes, communistes et anarchistes. Il remarque, d'autre part, que les universités sacrifient trop souvent la pratique *(Können)* à la spéculation pure *(Wissen)*. Les jeunes gens, mal préparés au travail scientifique, se spécialisent prématurément, résignés à ne connaître à la fin de leurs études qu'une portion d'un chapitre de l'histoire nationale. Tout en rendant justice aux qualités indéniables qui justifient chez nos voisins le prestige de l'enseignement supérieur (liberté absolue des étudiants et des professeurs affranchis de la préparation des examens d'État, concurrence utile entre le titulaire et le privatdocent, collaboration des maîtres et des élèves dans les séminaires où l'on apprend à remonter aux sources, échange admirablement organisé entre les bibliothèques de l'Empire), M. Quesada reste fidèle aux traditions du génie latin. On ne voit pas que la méthode qu'il recommande aux futurs historiens de l'Argentine puisse les détourner de la culture française; car une bonne partie de l'Allemagne, et tout d'abord la Prusse, hésite à se rallier aux théories de M. Lamprecht, l'éminent professeur de Leipzig, dont le séminaire va servir d'archétype au centre d'études supérieures de la Plata. Son but est de constituer l'histoire de la civilisation mondiale. Dans un pays où la spécialisation a été poussée à ses dernières conséquences, il fait respecter les idées générales et démontre l'utilité des grandes synthèses. Comme Auguste Comte, c'est à la psychologie des groupes et des masses qu'il demande l'explication des phénomènes politiques et économiques. Et pour que la ressemblance avec le positivisme soit plus frappante encore, rappelons que M. Lamprecht divise l'histoire de la civilisation en séries, nous pourrions dire en étapes, dont l'étude comparée nous conduit, à travers des périodes d'intégration et de dispersion successives, à un état social de plus en plus stable.

Il ne nous appartient pas de discuter la thèse de la *Kulturgeschichte*. On sait qu'elle soulève, aujourd'hui encore, de vives contradictions. La *Revue de synthèse historique* a reproduit en 1905 les arguments de M. Lamprecht et ceux de M. Bernheim, son adversaire. Bornons-nous à constater que la sociologie sous toutes ses formes, ethnologie, folklorisme, anthropogéographie, est fort en honneur, depuis un demi-siècle environ, dans les pays de langue espagnole et surtout de langue portugaise. Il semble bien, sans qu'on puisse en indiquer les origines avec précision, que cette faveur se rattache au magnifique

épanouissement de l'École de Coïmbre, qui se proposait d'embrasser simultanément et successivement l'histoire sous tous ses aspects : « Nous commençâmes à aimer l'humanité, écrivait Eça de Queiroz avec une nuance de persiflage, comme jadis, au temps de l'ultra-romantisme on aimait Elvire, tout de blanc vêtue au clair de lune. » Les uns penchèrent vers l'étude philologique des traditions populaires : « Je faisais des recherches qui duraient des semaines et des mois, déclare Capella, pour connaître l'origine et la signification du rameau de laurier suspendu à la porte des tavernes. » D'autres, et nous parlons des plus illustres, inclinèrent vers la philosophie. Le système d'Auguste Comte, introduit dans la péninsule par des ingénieurs formés à Paris, par des médecins qui lisaient les ouvrages de Robin et de Blainville, gagna bientôt l'Amérique. On se rappelle que les positivistes de Rio-de-Janeiro contribuèrent puissamment à l'organisation du centenaire de Camões en 1880. A Buenos-Ayres même, leur doctrine s'est propagée. M. Ernesto Quesada, tout en penchant vers l'école de Spencer, ne peut refuser au comtisme une part de son attention. Il faut convenir que la méthode sociologique, qu'on l'appelle ou non *Kulturhistorische Methode*, s'accorde admirablement avec le programme des américanistes. Jusqu'ici, dans l'histoire universelle, on avait réservé une place prépondérante, pour ne pas dire exclusive, à l'élément indo-germanique. Mais l'heure est venue, semble-t-il, de réhabiliter les quatre cinquièmes de l'humanité. Déjà M. Lamprecht organise une vaste enquête sur le Japon. Ses disciples américains n'oublieront pas qu'on parle encore le guarani dans la province de Corrientes, le quichua dans celle de Santiago del Estero, l'araucanien à Mendoza. Au lieu de s'appuyer sur le témoignage des explorateurs et des missionnaires, ils voudront connaître *de visu* et *in situ* ce qui reste des civilisations disparues. Et lorsqu'il s'agira de peindre les conflits des races, plus tard la rivalité entre la métropole et ses colonies, enfin lorsqu'on abordera les problèmes soulevés par l'établissement du régime parlementaire et de nos jours par l'immigration, ce sera encore, et toujours, la méthode comparative qui s'imposera. M. Quesada, il faut le reconnaître, a donc raison d'organiser l'enseignement argentin « con amplio criterio sociológico ».

Beaucoup de professeurs allemands, historiens et géographes, s'intéressent aux questions américaines. Citons au hasard MM. Hettner à Halle, Weule à Leipzig, Ehrenreich à Berlin, Leonhard à Breslau, Wagner à Goettingen, Oestreich à Marburg, Ule à Rostock, etc... Il ne semble pas toutefois qu'un Français doive tirer du livre de M. Quesada une conclusion décourageante. Jamais les relations intellectuelles entre Paris et Buenos-Ayres n'ont été aussi étroites. Les ouvrages de MM. Clémenceau et Huret viennent de tourner une fois de plus l'attention du grand public vers l'Argentine. Nous commençons même

à deviner qu'il existe une littérature américaine. On a traduit deux romans, tous deux historiques, mais d'inégale valeur, *Des larmes et du sang,* de M. C. O. Bunge, *La gloire de Don Ramire,* de M. Enrique Larreta. Enfin l'*Intercambio* universitaire, grâce aux conférences de M. Lorin et de M. Martinenche, est entré dans la voie des réalisations pratiques. Nous espérons que les disciples argentins de M. Lamprecht se souviendront que l'école sociologique représentée chez nous par M. Durkheim a résolument orienté ses recherches dans le sens de la psychologie sociale des races primitives. C'est un nouveau terrain sur lequel Américains du Sud et Français peuvent se rencontrer pour faire œuvre commune.

Georges LE GENTIL.

L'Intercambio à Oviedo.

Les professeurs chargés de représenter l'Université de Bordeaux à Oviedo cette année ont été MM. Bréhier et Dresch. Le premier, nommé tout récemment professeur de philosophie à Bordeaux, a eu ainsi tout de suite l'occasion de se rendre compte que l'Université d'avant-garde qui a pour recteur M. Canella était résolument et étroitement attachée à la culture française et à l'amitié française. Il avait pris pour sujet: *La philosophie d'Henri Bergson*, et ne pouvait mieux choisir pour contribuer à faire connaître notre vie intellectuelle. M. Dresch, professeur adjoint de littérature allemande, a parlé sur *Les influences littéraires de l'Espagne*, en se limitant à celles qui se sont exercées sur la France et l'Allemagne.

Ces deux conférences, qui ont eu lieu les 25 et 26 mars, ont obtenu un très vif succès.

NÉCROLOGIE

D. Marcelino Menéndez y Pelayo.

La mort de Menéndez y Pelayo a été pour l'Espagne un véritable deuil public : académies et sociétés, revues et journaux ont célébré à l'envi ses mérites et exprimé éloquemment leurs regrets. Ceux-là mêmes que les choses de l'esprit laissent d'ordinaire indifférents sentirent qu'avec lui disparaissait l'un de ceux qui font encore honneur à l'Espagne et qui ont su le mieux plaider sa cause, protester contre des dédains humiliants, mettre en lumière ses titres à l'estime, à l'admiration et parfois à la reconnaissance. Dans un pays ou la réputation d'un savant, si grand soit-il, n'a guère de chances de balancer celle d'un politicien ou d'un général, son nom était devenu presque populaire. Il représentait pour le grand public, comme en d'autres époques, celui d'un Pic de la Mirandole, toute la science humaine. La légende elle-même, fondée sans doute sur son extrême précocité, sur sa merveilleuse mémoire, sur l'abondance de son œuvre, s'était emparée de son nom; il était devenu, à l'égal de Lope de Vega (et la remarque n'a point échappé à ses biographes), l'un de ces types caractéristiques et représentatifs pour lesquels on créait jadis les épithètes de *El Monstruo*, *el Divino*, *el Fenix*.

Cette admiration que, par un accord rare et touchant, toutes les classes de la société espagnole ont exprimée à l'unisson, sera certainement partagée, hors d'Espagne, par quiconque connaît l'œuvre du critique prématurément disparu. Lorsqu'il y a treize ans on résolut de fêter la vingtième année de professorat de Menéndez y Pelayo à l'Université de Madrid, de tous les pays du monde ses amis, célèbres ou obscurs, apportèrent avec un égal empressement leur pierre au monument érigé en son honneur (*Homenaje á M. P.*, 2 vol., Madrid, 1899). Depuis cette date ses œuvres se sont multipliées, son talent a rayonné avec un éclat de jour en jour plus grand : il est devenu sans contestation le grand maître de la critique espagnole.

Nous n'avons pas l'intention de résumer ici, encore moins celle de juger cette œuvre : il y faudrait plus de loisirs que nous n'en avons, plus de science que nous n'en possédons. Nous voudrions simplement joindre l'hommage du *Bulletin hispanique* (auquel il avait souvent

manifesté sa sympathie) à tous ceux que sa mémoire a déjà reçus. En dehors des spécialistes, le public français a jusqu'ici trop imparfaitement connu, me semble-t-il, les travaux, cependant si accessibles à tous, si larges d'inspiration, et d'une lecture si attachante, de Menéndez y Pelayo. Que n'ont-ils été rédigés en allemand! ils seraient traduits depuis longtemps. Mais, en espagnol, à quoi bon? C'est un axiome que tout le monde chez nous comprend cette langue, sans l'avoir apprise. Bien rares aussi sont en France les notices sur l'auteur. Quelques critiques cependant, et, en particulier M. Boris de Tannenberg, dans une substantielle étude, aussi bien documentée que sagement pensée et agréablement écrite[1], l'ont présenté au public. Mais le public s'enthousiasme d'autant plus difficilement pour un savant que les sujets, les livres ou les auteurs dont il traite lui sont moins familiers, et comme au temps de Montesquieu, il est toujours commode de dire que ce que l'on ne connaît pas ne vaut pas la peine d'être connu.

Bornons-nous donc à renvoyer ceux qui voudraient connaître l'homme et l'œuvre aux pages très consciencieuses de notre collaborateur, M. de Tannenberg, et essayons, après lui, de rappeler rapidement quelques-uns des traits les plus caractéristiques de l'érudit, du lettré et de l'homme.

De l'érudit (quoiqu'il n'ait jamais fait de l'érudition proprement dite le but dernier et exclusif de ses travaux) il avait certes les qualités essentielles : la passion du document patiemment poursuivi dans les manuscrits et les livres, une méthode exacte et intelligente, qui ne consistait pas dans l'amoncellement indéfini et indiscret des fiches, mais à laquelle présidait un goût délicat, un sentiment très sûr, très fin des valeurs relatives. Dans son travail de recherche et de préparation il était aidé par l'une des plus extraordinaires mémoires connues, à la fois prompte et tenace, qui classait sans fatigue faits, dates et noms, et qui les rendait au premier appel avec plus de sûreté et d'à-propos que le plus perfectionné des classeurs imaginés pour parer aux défaillances ordinaires. Cette inépuisable réserve lui fournissait spontanément et comme à point nommé, avec une abondance dont il a cependant rarement abusé, les détails précis, les citations, les rapprochements, les indications bibliographiques. Un nom, un titre suffisait, sous sa plume comme sur ses lèvres, à faire jaillir la source que l'on sentait chez lui toujours prête à affleurer. Cette richesse qui s'épanchait ainsi spontanément donnait à sa conversation le même intérêt, la même vie qu'à ses écrits. Heureux celui pour qui tout livre lu est un livre su et qui porte toujours en lui-même sa bibliothèque! En quelque langue qu'ils fussent écrits, tous les ouvrages qu'il avait lus ou simplement

1. *Espagne littéraire*, 1re série, Paris-Toulouse, 1903, pp. 85-210.

feuilletés (car par un privilège qui fut aussi, dit-on, celui de Brunetière, il semblait avoir des yeux au bout des doigts), avaient enrichi cette mémoire qui n'oubliait plus.

Aussi avait-il l'amour du livre. Et cela apparaît à l'abondance de sa documentation bibliographique, qui devient, au cours de son œuvre, de plus en plus riche, de plus en plus précise. A la mort de Tamayo y Baus, on le nomma Directeur de la Bibliothèque Nationale : il en fut très heureux, car il se sentait là dans son vrai milieu. Mais si l'on s'était imaginé trouver en lui l'administrateur idéal, le réformateur après lequel on soupire, on se trompa : il lut la Bibliothèque, il ne l'administra pas, — et il ne la réforma pas, hélas! Les abus, il les voyait, il les constatait (il n'avait pas grand mérite à cela!); il en parlait, dans l'intimité, avec une verve amusante, qui, dans cette bouche, ne manquait point de saveur, mais il se sentait sans doute inhabile à les corriger. Bien entendu, la Nationale de Madrid ne suffisait point à ce terrible lecteur. Il n'est point en Espagne, où il y en a cependant plus qu'on n'imagine communément, de dépôts de livres, de collections publiques ou privées, d'archives hermétiquement fermées ou chichement entr'ouvertes, il n'est point de trésors cachés où il n'ait pénétré (car on n'osait guère l'évincer), ou envoyé ses émissaires. Et je crois bien aussi que ses rapides voyages à l'étranger n'ont guère été que des courses au livre rare. Une correspondance extraordinairement étendue avec les savants du monde entier élargissait singulièrement le champ de ses explorations. Souhaitons que cette correspondance, éparpillée aux quatre coins de l'univers, puisse un jour être réunie et publiée. Elle ne serait ni moins instructive ni moins savoureuse que celle des grands érudits de la Renaissance ou des humanistes du XVIIIe siècle, des Juste Lipse ou des Mayans. Car il ne se publiait point de livre sur l'Espagne qu'on ne lui envoyât, qu'il ne lût et qu'il ne corrigeât, pour le plus grand profit des auteurs, auxquels il communiquait libéralement ses notes copieuses.

Peu à peu cependant il se constituait, pour son agrément particulier, une Bibliothèque à lui, moins précieuse par le nombre (respectable certes) des ouvrages que par l'extraordinaire rareté ou l'importance exceptionnelle de certains manuscrits ou de certaines éditions. Cette bibliothèque, il l'a léguée en mourant à sa chère ville natale de Santander, comme son ami Serrano Morales avait laissé la sienne à Valencia. Et en voilà du moins deux que les hispanisants ne seront pas obligés d'aller consulter à Baltimore ou à New-York ! Ce fut là, je crois, la vraie passion de sa vie, l'unique Dame de ses pensées : c'est pour elle qu'il soupirait quand il en était loin ; c'est à elle qu'il apportait chaque printemps, dès qu'il pouvait s'évader, des dons, des joyaux nouveaux, qui encombraient, rangés dans des caisses, sa cellule de l'Académie de l'Histoire, où il avait l'air d'être campé. C'est auprès

d'elle aussi que les heures passaient plus douces et plus fécondes, car de ces rendez-vous prolongés dans le tranquille et riant sanctuaire élevé au fond du modeste jardin de famille, il revenait toujours avec quelque œuvre nouvelle, conçue dans la paix et dans la joie, comme il convient à celles qui doivent vivre.

Plus qu'un érudit, Menéndez y Pelayo fut un historien des idées et des œuvres. Il les jugeait en philosophe tout autant qu'en savant. Par delà les faits ce qu'il prétendait atteindre, c'était la pensée et c'est cette préoccupation qui donne à l'ensemble de son œuvre toute sa portée. C'est par la philosophie qu'au sortir de l'école il avait été d'abord séduit. Avec l'intrépidité de la jeunesse (et l'on sait combien dans le domaine des idées la sienne fut fougueuse) il avait projeté d'écrire l'Histoire de la philosophie espagnole. Il ne l'a point fait, et un autre s'est chargé de ce soin ; mais toute sa vie il est resté fidèle à ses premières études et ses goûts premiers persistèrent, alors même que les recherches littéraires devinrent sa préoccupation dominante.

Il y a, dans son œuvre de critique, une partie essentiellement dogmatique, où s'affirme avec franchise sa double foi religieuse et politique. C'est à cette lumière qu'il juge, qu'il approuve ou qu'il condamne. Aussi ne faut-il point chercher dans ses écrits, surtout dans ceux de sa jeunesse, ni cette indulgence, fille suspecte de l'indifférence ou de la tolérance, ni ces complaisances pleines de souplesse auxquelles se laisse aller trop souvent le scepticisme contemporain. Ce qui fait son originalité, sa force, ce qui constitue proprement sa physionomie, c'est précisément la solidité, l'intransigeance de sa foi. Il faut le prendre tel qu'il est, tel qu'il s'offre, en bloc : il se refuse, parce que la conscience, le devoir ne lui permettent pas d'en faire, à toute concession. « A ceux qui le traitaient de néo-catholique, dit fort justement M. de Tannenberg, M. Menéndez y Pelayo répondit jadis par cette déclaration de fière allure : je suis catholique, ni nouveau, ni vieux, mais catholique *á macha martillo*, comme mes parents et mes aïeux, et comme toute l'Espagne historique, fertile en saints, en héros, en savants un peu plus que l'Espagne moderne. » Ceux-là mêmes qui, ne partageant point ses convictions, auront le plus de réserves à faire sur ses conclusions, ne contesteront pas du moins la noblesse de cette attitude. Peut-être y auraient-ils voulu parfois, au début surtout, un peu plus de discrétion et de mesure, mais nous savons de reste qu'en Espagne, quand il s'agit du point d'honneur, on a coutume de faire bonne mesure. On a rappelé souvent le grand signe de croix qui ouvrit la première leçon du précoce candidat dans les fameuses *oposiciones*, où il gagna sa chaire à l'Université, comme Rodrigue gagna ses éperons en pourfendant les Maures. Ce geste qui marqua son entrée dans la carrière, accompagna

fidèlement tous les actes de sa vie comme il devait accompagner son dernier soupir.

Intransigeant dans les doctrines, il tempéra, il assouplit toutefois, à mesure qu'il avançait dans la vie, la raideur de son attitude première. En comparant à la première l'édition récente des *Hétérodoxes* on verra ce que le temps et l'expérience avaient apporté d'adoucissement, non point certes à la rigueur de la doctrine, mais à sa manière de la défendre. Son intelligence était trop pénétrante, tout en restant inébranlablement attachée à son point d'appui, pour ne point percevoir toute la complexité de la pensée humaine; son cœur était trop généreux pour ne pas rendre hommage, lorsqu'il la rencontrait, à une beauté morale qui s'inspirait d'autres principes que les siens. A mesure qu'il montait plus haut, son point de vue s'élargissait : il découvrait dans des tendances bien éloignées des siennes un point d'aboutissement qui rapprochait les unes des autres au-delà de l'horizon trop borné des regards mortels. On a comparé Menéndez y Pelayo á Joseph de Maistre, on pourrait le comparer avec plus de justesse, je crois, à Louis Veuillot, dont il avait parfois la passion, la verve et la puissante ironie. Avec plus de science et une instruction plus vaste, il a porté comme lui dans la défense du catholicisme et jusque dans l'apologie de l'Inquisition une franchise robuste, une chaleur d'âme, et, quand il rencontre les préjugés ou les injures vulgaires, une éloquence savoureuse et primesautière, qui séduit, et qui instruit, même lorsqu'elle ne convainc pas. Il était d'ailleurs mieux armé que lui pour la démonstration. Les esprits les plus libres devront certainement, avant de proclamer l'insignifiance de la pensée philosophique ou la faillite de la science espagnole, tenir grand compte des habiles et abondants plaidoyers de Menéndez y Pelayo, soit dans cette *Histoire des Hétérodoxes*, soit dans les trois volumes de la *Science Espagnole,* si riches de faits nouveaux, auxquels ni Picatoste ni Vallín n'ont pu ajouter grand'chose, soit dans sa lettre à son ami et coreligionnaire Laverde Ruiz, soit dans ses Leçons de l'Ateneo ou ses Discours académiques, soit dans ses *Essais de critique philosophique*. La valeur de cette brillante apologie de l'intellectualité espagnole devra être reconnue même par ceux qui se refusent à le suivre jusqu'au bout de ses conclusions. D. Juan Valera qui fut, par certains côtés, tout l'opposé de son ami, a pu dire avec raison « qu'en philosophie et en sciences et dans toutes les matières spéculatives, Menéndez y Pelayo a voulu présenter et faire valoir nos titres de noblesse, restaurer nos gloires dans l'esprit des hommes, revendiquer nos droits méconnus par le vulgaire. Il s'est efforcé en même temps, sans rabaisser les autres nations, mais en les jugeant sans préjugés, sans jalousie, avec justice et même avec une sympathie généreuse, de nous rendre notre place, non pas au-dessous, ni à la

suite, mais au niveau et à côté de ces nations, et son verdict est vrai et juste ».

Les critiques que peut çà et là soulever cet ample plaidoyer pour l'Espagne religieuse et traditionnelle n'ont plus grand'raison d'être quand il s'agit uniquement d'histoire littéraire. Ici, il n'y a qu'à admirer et à profiter. Des œuvres telles que l'*Histoire des Idées esthétiques*, tout incomplète et bizarrement ordonnée qu'elle soit, son *Horace en Espagne*, le recueil des conférences sur *Calderón et son Théâtre*, les préfaces de l'*Anthologie des poètes lyriques,* avec son *Traité des romances* et la « note » sur *Juan Boscán* qui est un volume de près de 500 pages, ses *Études de critique littéraire*, ses discours académiques et tant d'autres œuvres que j'oublie, forment la plus riche étude d'histoire littéraire espagnole qui ait jamais été écrite, et, sans contredit aussi, la plus « vivante » et la plus « suggestive », deux épithètes qui reviennent forcément sous la plume ou sur les lèvres quand il s'agit de Menéndez y Pelayo. Non pas assurément qu'ici encore quelques réserves ne soient nécessaires. La composition est parfois flottante et lâche; l'exposition s'étend indéfiniment et se complique hors de toute mesure : il semble que ce ne soit plus l'auteur qui conduise son sujet, mais le sujet qui mène l'auteur où il ne voulait pas aller tout d'abord, et où il ne devait pas aller. Si l'on ne savait avec quelle conscience l'œuvre est préparée, on croirait à une improvisation et l'on songerait à cette pensée de Menéndez y Pelayo lui-même, qui s'applique à tant d'auteurs espagnols depuis Lull et Lope de Vega jusqu'à Castelar et Zorilla : « Ici, en Espagne, la force s'est manifestée toujours par l'abondance. Tout Espagnol, dans la science, dans les arts et jusque dans la vie politique, est improvisateur. » Lui-même semble parfois obligé de s'arrêter en présence des proportions énormes que prend l'œuvre commencée : ni les *Idées esthétiques*, ni l'*Anthologie*, ni les *Œuvres de Lope de Vega* ne sont achevées et elles ne l'auraient peut-être été jamais. Mais telles qu'elles sont, elles restent infiniment précieuses par la richesse et la nouveauté des points de vue, par la valeur du commentaire, par l'agrément d'une exposition débordante de vie et de mouvement.

Ces qualités de science et de talent, dont l'union est toujours rare, se trouvaient déjà dans les premiers écrits de Menéndez y Pelayo; elles atteignent leur perfection dans ceux de l'âge mûr, par exemple, dans ce *Traité des vieux Romances*, où se trouve habilement fondu tout ce que l'érudition avait accumulé sur ce sujet capital, dans le *Boscán*, monographie pleine d'aperçus originaux sur un poète plus grand par son rôle d'initiateur que par ses œuvres, dans les *Origines du Roman*, vaste tableau d'ensemble dont le peintre n'a pu terminer quelques parties. Nul n'a parlé avec une intelligence plus profonde, un sens plus délicat, une chaleur plus sincère des grands hommes et des

œuvres maîtresses, de Ramón Lull par exemple, de Juan Ruiz ou de la *Célestine*, de Luis de León ou de Luis de Granada, de Cervantes ou de Lope, et de tant d'autres anciens ou modernes, classiques ou contemporains, illustres ou trop oubliés. L'aisance et la simplicité robuste de son style ne cherchent point à forcer l'attention par des ornements ambitieux. Si espagnol par tant de côtés, M. Menéndez y Pelayo a échappé cependant à la tyrannie de cette grandiloquence, de cette enflure gongorique et de cette subtilité conceptiste qui furent les grands écueils des écrivains de son pays. Sa phrase, ample d'ordinaire et volontiers périodique, suit sans effort les tours et détours de la pensée; çà et là elle se colore comme celle du poète (et l'on sait que, comme Sainte-Beuve et bien d'autres, ce critique a été poète); au besoin, elle s'anime comme celle de l'orateur, quoiqu'il n'ait guère atteint à la véritable éloquence que la plume à la main. Rien de plus juste, à mon avis, que cette définition du style de Menéndez y Pelayo par M. de Tannenberg : « Une prose du meilleur aloi, facile et limpide, à laquelle ne manquent, à l'occasion, ni le souffle oratoire ni l'image poétique, mais sans les défauts souvent signalés de la prose castillane, la verbosité oiseuse, l'abus des clichés et des épithètes banales, l'art de l'exposition claire et attrayante; une faculté d'assimilation merveilleuse; une large sympathie pour toutes les beautés littéraires; une intelligence ouverte à toutes les idées, voilà les rares mérites par lesquels M. Menéndez y Pelayo se place au premier rang des écrivains de son pays et des critiques de notre temps. »

Quels que fussent les mérites exceptionnels du savant, du lettré, de l'écrivain, l'homme en lui-même valait plus encore. Sa sincérité, sa simplicité, son dévouement absolu à sa tâche, sa fidélité à ses amis, la haute idée qu'il se faisait de la dignité de l'écrivain et du rôle de la critique, son incroyable ardeur au travail qui le suivit jusqu'au dernier soupir, ses vertus, en un mot, témoignent de sa haute valeur morale. Le récit de ses derniers moments, alors que mourant il s'acharnait à vouloir lire ses livres dont les lignes se brouillaient à ses yeux sans lumière, alors que sa main défaillante s'efforçait de noircir les dernières *cuartillas*, ces pleurs, que la douleur n'avait pu lui arracher, mais qui s'échappèrent quand il fallut s'avouer vaincu et quitter à jamais cette bibliothèque où il voulut se traîner jusque dans son agonie, tout cela forme à cette vie si noblement remplie une fin vraiment digne d'elle.

Il laisse derrière lui un monument qui suffira à sa gloire. Il n'est pas terminé en toutes ses parties, mais des mains pieuses sont là qui pourront l'achever. Le 26 mars 1911, à la fin de sa réponse au discours de réception à l'Académie Espagnole de M. Adolfo Bonilla y San Martín, le savant auteur du *Vives* et de l'*Histoire de la philosophie espagnole*, Menéndez y Pelayo, dans une page émue, traversée

de je ne sais quels pressentiments, après avoir rendu hommage à ses premiers maîtres depuis longtemps disparus, à Gumersindo Laverde, « homme de douce mémoire et de renommée modeste, de pensée droite, de parole élégante, à l'âme suave, candide, pleine de vertu et de patriotisme », après avoir rappelé modestement ce qu'il devait au « vénérable et austère » Milá y Fontanals, adressait comme un appel à ceux auxquels il songeait peut-être déjà à transmettre le flambeau devenu lourd pour ses mains. « Pardonnez-moi, disait-il, s'il y a quelque immodestie dans l'affirmation de la parenté qui nous lie tous dans notre œuvre universitaire, mais quand je me rappelle qu'au pied de ma chaire j'ai vu D. Ramón Menéndez Pidal et D. Adolfo Bonilla, je commence à croire que mon passage ici-bas n'a pas été inutile, et j'ose dire, avec le Bermudo du Romance, que si je n'ai point vaincu les rois Maures, j'ai engendré du moins ceux qui devaient les vaincre. »

Puisse cet appel être entendu et cette prophétie se réaliser!

E. MÉRIMÉE.

D. Antonio Rodriguez Villa.

La mort de D. Antonio Rodríguez Villa, survenue le 3 mai dernier, causera un grand vide dans les études historiques. Auteur d'un nombre considérable d'ouvrages très documentés sur l'Espagne des xvi[e], xvii[e] et xviii[e] siècles, sa perte sera vivement ressentie par tous ceux qui appréciaient son ardeur au travail, sa passion pour le document inédit qu'il savait si bien trouver et aussi sa très grande serviabilité, car cet érudit modeste et affable ne travaillait pas que pour lui, il travaillait de très bonne grâce pour les autres. Moi qui ai été son collaborateur pour quelques publications et qui l'ai si souvent mis à contribution, je le sais mieux que personne et tiens à le dire pour honorer sa mémoire.

La longue liste des publications de Rodríguez Villa, qui atteste une activité de plus de quarante années, se trouve reproduite sur la couverture de ses derniers écrits. On y voit l'extrême variété et l'étendue de ses connaissances.

A. M.-F.

BIBLIOGRAPHIE

Jean Régné, archiviste de l'Ardèche. *Catalogue des actes de Jaime Ier, Pedro III et Alfonso III, rois d'Aragon, concernant les Juifs (1213-1291).* Tome Ier, deuxième partie : *Actes de Jaime Ier (1213-1276).* Extrait de la *Revue des Études juives.*

M. Régné, ayant reçu mission de faire des recherches dans ce merveilleux dépôt que sont les Archives du royaume d'Aragon, a choisi un sujet d'un indiscutable intérêt : la condition des Juifs au XIIIe siècle. Sans doute, l'étude n'est pas absolument neuve et bien des documents publiés par mon jeune confrère ont été signalés déjà. Il n'en reste pas moins que son travail a pour résultat de mettre au jour un ensemble imposant de pièces relatives à l'un des chapitres les plus curieux de l'histoire sociale du Moyen-Age.

La publication donne prise à un certain nombre de critiques : je les formule, en exprimant le désir qu'elles contribuent à améliorer les fascicules suivants.

M. Régné ne donne pas le texte même des documents, mais une analyse. Quelquefois, il rencontre un terme intraduisible et il le reproduit entre guillemets. Rien de plus normal, surtout lorsque ce mot est accompagné d'une note explicative. Il arrive que M. Régné traduit ; mais, au lieu de chercher le mot français dont *le sens* se rapproche le plus du mot catalan ou latin, il s'arrête au mot français dont *la forme* rappelle le catalan ou le latin : *questia,* taille, est rendu par *quête ; porter*, huissier, par *portier ; castell*, village fortifié, et *villa*, village ouvert, par *château* et *villa ; heretatge*, bien-fonds, par *héritage ; taula,* comptoir, banque, par *table.* Une analyse cite les « tailleurs » ; je me demandais pourquoi les tailleurs plutôt que les cordonniers, quand je m'aperçus qu'il s'agissait des répartiteurs de la taille.

Trop souvent aussi l'auteur forge des barbarismes : *barater*, au lieu de *troquer ; guidage*, au lieu de *sauvegarde ; peite,* au lieu d'*imposition* ou de *taille.* Et ces néologismes en engendrent d'autres : *peiter* est issu de *peite.* « Barater aux chrétiens », « peiter avec l'aljama », « emprunter par albaran », etc. ; ce n'est plus du catalan, ce n'est pas du français. c'est un idiome intermédiaire, quelque chose comme du *gavach.*

D'autre part, M. Régné donne aux noms des personnages un travestissement castillan qu'il serait difficile de justifier. Dès la couverture il est question de *Jaime*, de *Pedro*, d'*Alfonso* : pourquoi ne pas dire Jacques, Pierre et Alphonse? Pourquoi surtout habiller à la mode castillane des catalans? Dans « Joffre de Rocabertino », c'est le nom de famille qui est défiguré ; dans « Raimundo de Peñafort », le prénom est castillan, le nom n'appartient à aucune langue. Il eût mieux valu dire tout simplement « Raimond de Penyafort ».

Çà et là, quelques erreurs dans la façon de distribuer les accents : « Alcala de Hénarès » s'appelle en réalité Alcalá de Henares. « Adénantades », représentants de la communauté juive, ne prend pas d'accent sur la seconde syllabe. M. Régné, qui écrit toujours « les Juifs », « les Sarrasins », avec une majuscule, n'est pas logique en écrivant systématiquement « les chrétiens » avec une minuscule.

Enfin, quelques passages semblent indiquer une connaissance insuffisante des institutions locales : je ne sais ce que peuvent être des « propriétaires directs » ; *acapitare* ne signifie pas prendre à bail, mais prendre à cens; la *fatica* n'est pas le droit de mutation, mais le retrait.

Ce sont des imperfections sans gravité, souvent des vétilles : elles rendent fatigante la lecture d'un recueil qui est, je le répète, intéressant au possible.

Rien n'est étrange comme la situation de ce peuple qui vit, en Aragon, de sa vie propre, qui conserve ses lois (nos 113, 359, 487, etc.), qui a ses autorités particulières (nos 231, 254, 446, 461, etc.), son rôle social : le commerce et le prêt. Il est inutile de dire qu'il se produisait entre les trois races, Chrétiens, Sarrasins, Juifs, des conflits, des heurts douloureux : les Juifs ne sortaient pas sans danger le vendredi saint, parce qu'on leur jetait des pierres.

Mais je ne saurais entreprendre ici de mettre en œuvre les 657 documents de ce premier fascicule : M. Régné nous annonce qu'il donnera, pour terminer, une introduction où il commentera évidemment l'ensemble de ses pièces. Souhaitons qu'il ne nous fasse pas trop attendre la réalisation de cette alléchante promesse.

J.-A. B.

Antonio García Boiza, *Don Diego de Torres Villaroel, ensayo biográfico*. Salamanca, 1911 ; 203 pages.

Villaroel est l'un des types les plus curieux et les plus significatifs de la société universitaire espagnole au XVIIIe siècle. Certains chapitres de sa vie, tels qu'il les a écrits lui-même, paraissent empruntés à la *Vida del Buscón;* plus tard, il représente la science espagnole à Salamanque, et il fournit sur l'état des études officielles des renseignements

aussi abondants que singuliers. Dans ses œuvres, qui forment quinze volumes, on trouve de tout, dans un pêle-mêle qui représente assez fidèlement sa bizarre personnalité, des fantaisies satirico-morales à la manière de Quevedo, son modèle, des traités plus ou moins scientifiques, des calendriers, des recettes de toute nature, des pronostics pour chacune des années de 1723 à 1753, des récits de voyages, des satires, des biographies pieuses, des poésies et enfin son autobiographie.

A tous les points de vue Villaroel méritait une étude plus complète que celles qui lui ont été consacrées jusqu'ici. M. Boiza a entrepris la réhabilitation du jadis illustre et depuis si oublié professeur salmantin, qui lui paraît former « avec Feijóo, Martínez, Salafranca et le P. Isla, la phalange des audacieux réformateurs » au XVIII[e] siècle. Et pour commencer, il étudie sa biographie dans cette thèse doctorale, laquelle, avec quelques autres, inaugure un renouvellement et un progrès évident dans ce genre de littérature universitaire. Les dix-neuf chapitres qui la composent, et les appendices empruntés en majeure partie aux registres de l'Université de Salamanque, nous introduisent agréablement dans l'intimité de ce singulier docteur et précisent bien des traits de cette figure. M. Boiza fixe définitivement la date de sa naissance (1693) et celle de sa mort (19 juin 1770), fort mal connues jusqu'ici. Il nous donne sur sa sépulture, sur sa famille, ses amis, son enseignement, ses rapports avec ses collègues, des renseignements définitifs et il publie son testament. Nous savons, grâce à lui, à peu près tout ce qu'il importe de savoir pour pénétrer utilement dans l'étude de l'œuvre au seuil de laquelle il nous abandonne, non cependant sans avoir jeté sur elle un premier coup d'œil d'ensemble (chap. XIX). Lui-même promet de nous y introduire dans une prochaine *Etude critique et bibliographique*. Elle sera la bienvenue et contribuera sans nul doute, de concert avec la réédition de la *Vida del Doctor D. Diego Torres*, faite par *la Lectura*, à redonner quelque lustre à la figure

« Del gran Torres salmantino,
Por sus obras aclamado
El Quevedo de este siglo. »

E. M.

CHRONIQUE

~~~ L'ouvrage de D. Gabriel Maura Gamazo, intitulé *Carlos II y su corte,* dont le tome Ier, consacré aux années 1661 à 1669, a paru l'an dernier (Madrid, librería de F. Beltrán, 1911, 1 vol. in-4° de 655 pages), réjouira fort les amis des études historiques. Fruit d'un long et intelligent labeur, ce remarquable écrit, solidement documenté et très soigné pour la forme et pour le fond, accroît et précise beaucoup notre connaissance des événements politiques et sociaux du règne de Charles II. M. Maura Gamazo, loin de se cantonner dans les documents que lui offraient les archives et les bibliothèques de son pays, a étendu son enquête au dehors, et, sans qu'on puisse dire qu'il ait épuisé les moyens d'information, en ce qui concerne par exemple les archives diplomatiques, on constate au moins qu'il s'est servi de tout ce qui lui était facilement accessible. Nous attendons avec infiniment d'intérêt la fin de ce beau travail, qui marquera une date dans l'historiographie espagnole. A. M.-F.

~~~ Le tome IX de l'*Historia genealógica y heráldica de la monarquía española* de D. Francisco Fernández de Béthencourt, qui a paru récemment (Madrid, 1912, 1 vol. in-fol. de 644 pages) contient la suite et la fin de la maison de *Córdoba.* On y trouve notamment les généalogies si importantes des alcaides de los Donceles marquis de Comares, des comtes d'Alcaudete, des marquis de Gualdalcázar et de bien d'autres lignées de cette puissante maison.

L'exécution de ce neuvième volume est digne des précédents et fait grand honneur à M. de Béthencourt, dont l'érudition si étendue et si précise a rendu tant de services à l'histoire d'Espagne, qui réclame depuis longtemps des instruments perfectionnés tels que celui-ci.

Un avis inséré dans ce tome IX annonce la publication très prochaine d'un index, par noms de famille et par titres, de toutes les personnes mentionnées dans les neuf premiers volumes de l'ouvrage. Un tel index facilitera singulièrement l'utilisation de cette masse énorme de données historiques. A. M.-F.

~~~ Nous ne pouvons aujourd'hui, pressés par le temps, que signaler ici quelques ouvrages récemment parus et envoyés au *Bulletin hispanique.* Sur plusieurs d'entre eux nous nous proposons de revenir plus à loisir dans le prochain numéro.
~~~

Les deux thèses pour le Doctorat ès-lettres de M. Amédée Pagès, l'une, la principale, sur « *Auzias March et ses prédécesseurs* », [Paris, Champion, 470 p.], l'autre, imprimée par l'Institut d'Études Catalanes *(Les Obres d'Auzias March)*, sont des travaux de longue haleine et de grande valeur, qui feront époque dans l'histoire des Lettres catalanes. Elles méritent l'une et l'autre une étude approfondie que nous nous excusons de ne pouvoir leur consacrer aujourd'hui.

Nous devons mentionner en second lieu l'édition critique de *El Casamiento engañoso* et du *Coloquio de los perros*, de Cervantes, avec introduction abondante et notes non moins riches, [Madrid, Bailly-Baillière, 744 p.], par D. Agustín G. de Amezúa y Mayo. Cet ouvrage vient de recevoir la médaille d'or de l'Académie Espagnole.

Azorín (Martínez Ruíz) a publié, sous le titre de *Lecturas Españolas,* un original et suggestif recueil d'essais sur certains auteurs plus particulièrement représentatifs du caractère espagnol, [Madrid, Imprenta de la *Revista de Archivos,* 201 p.]. Le même auteur a donné une seconde édition illustrée de sa *Ruta de Don Quijote*, si favorablement accueillie, en 1905, par la critique et les lecteurs, [Madrid, 1912, 205 p.].

Le Cancionero Castellano del Siglo XV, tomo I, ordenado por R. Foulché-Delbosc, forme le tome dix-neuvième de la *Nueva Biblioteca de Autores Españoles* (Madrid, Bailly-Baillière, 1912, 771 p.).

Miscelánea Vallisoletana, par D. Narciso Alonso Cortés, [Valladolid, imprenta del Colegio Santiago, 1912, 181 p.]. Série d'études sur les sujets suivants : *El hermano de Lope; — D. Agustín de Montiano; — La Milicia nacional en Valladolid; — El supuesto autor de « Fray Gerundio »; — Un poeta suicida* (Vicente Sáinz-Pardo); *— Dos escritos de Quevedo; — El « le » y el « la »; — De cómicos; — Las Lbonas; — D. Gabriel de Corral.*

Historia política de los Afrancesados (con algunas cartas y documentos inéditos), por D. Mario Méndez Bejarano (Madrid, Felipe Peña Cruz, 1912, 431 p.).

La perfecta casada, según Fr. Luis de León, conférence par D. José Rogerio Sánchez (Madrid, Hijos de Gómez Fuentenebros, 1912, 91 p.).

Genova nel teatro classico di Spagna, Discorso letto... il giorno 4 novembre 1911 dal Dott. Antonio Restori, monographie pleine de faits nouveaux et d'idées, qui donne beaucoup plus que l'on n'attendait tout d'abord du sujet assez restreint annoncé par le titre [Genova, Societá tipo-litografica Ligure E. Olivieri, 1912, 45 p.].

Un théâtre d'idées en Espagne — Le théâtre de José Echegaray, étude analytique par Henri de Curzon. Extrait de la *Nouvelle Revue.* [Paris, Fischbacher, 1912, 144 p.]

Glanures catalanes et hispano-romanes, 2e série, par M. Oiva Joh.

Tallgren. — Tirage à part des *Neuphilologischen Mitteilungen* d'Helsingfors (1912, p. 12-34), savantes notes d'étymologie et de sémantique, qui font suite à la première série, publiée sous le même titre (et en français également) dans le même recueil, aux pp. 151-74, en 1911.

Nous recevons enfin, au dernier moment, le premier numéro d'une revue destinée à resserrer les liens intellectuels entre l'Espagne et les républiques américaines : *La Cultura hispano-americana,* organe du Centre hispano-américain de Madrid, où une riche série de conférences a été déjà donnée. Le numéro débute par un appel éloquent de Dª Blanca de Los Ríos, laquelle a donné, d'autre part, dans la Collection complète de ses œuvres, une 2ᵉ édition de ses poésies, *Esperanzas y Recuerdos*, et un recueil de nouvelles *Madrid Goyesco.*

E. M.

~~~ La *Bibliotheca Romanica* (Heitz, Strasbourg) ajoute deux nouveaux volumes à sa section espagnole: *La hija de Celestina,* d'après l'édition de 1612, avec les additions de 1614 (d'après l'édition de 1737), avec notice, par M. Fritz Holle (nᵒˢ 149-150), qui a déjà donné dans la même collection la *Comedia de Calisto y Melibea* (cf. *Bull. hisp.*, 1912, p. 228); et d'autre part la fin de la *Primera Parte* du *Don Quijote*, publiée par M. Wolfgang von Wurzbach (nᵒˢ 151-153; cf. *Bull. hisp.*, 1911, p. 510). Chaque numéro est compté 40 pfennige. Ce sont donc des éditions fort économiques, et elles sont très soignées. Il y aurait seulement à amender par endroits l'espagnol d'une ou deux notices.

~~~ *Sieben spanische dramatische Eklogen, mit einer Einleitung über die Anfänge des spanischen Dramas, Anmerkungen und Glossar*, hgg. von Dʳ Eugen Kohler. Dresde, 1911 (t. XXVII de la *Gesellschaft für romanische Literatur*), XIV et 365 pages gr. in-8°. Étude consciencieuse et agréablement présentée sur l'ancienne églogue castillane du XVIᵉ siècle, celle de Juan del Encina, de Lucas Fernández, de López de Yanguas, etc. La deuxième partie du volume est occupée par la reproduction de sept de ces églogues qui renferment un certain nombre de mots rares ou inintelligibles (quelques-uns sans doute altérés) dont l'auteur a fait le relevé.

---

28 juin 1912.

LA RÉDACTION : E. MÉRIMÉE, A. MOREL-FATIO, P. PARIS, G. CIROT, *secrétaire;* G. RADET, *directeur-gérant.*

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.

Vol. XIV. Octobre-Décembre 1912 N° 4.

LES DÉCLAMATEURS ESPAGNOLS

AU TEMPS D'AUGUSTE ET DE TIBÈRE

(Suite[1])

V

L'Espagne et l'opinion romaine au temps de César et d'Auguste. — Catulle et Horace tournent en ridicule la barbarie et la grossièreté des Espagnols. — Quand l'Espagne est enfin pacifiée, on fait à Rome l'éloge de son agriculture, de son commerce et de son industrie ; on ne dit rien de son activité littéraire.

Au temps de la jeunesse de Sénèque, la poésie romaine s'occupait déjà des Espagnols; ce n'était pas pour leur trouver des ancêtres dans les combattants de la guerre de Troie, mais pour lancer des épigrammes contre ces ennemis dont Rome avait éprouvé le courage et qu'elle s'efforçait de tourner en ridicule.

L'élève de Marullus avait pu lire avec indignation les pièces écrites quelques années avant son arrivée en Italie par Catulle[2], qui raillait grossièrement les fils de la Celtibérie, le pays des lapins, ces bellâtres chevelus, qui n'avaient pour se recommander que leur barbe épaisse et leurs dents blanchies par des frictions d'urine, à la mode de leur pays[3]. Vers 695-59, l'amant de Lesbie s'était brouillé avec sa maîtresse; il lui reprochait de s'être éprise d'un Espagnol nommé Egnatius dont elle avait fait la connaissance dans un bouge, de s'être laissé séduire par les grâces de cet imbécile qui riait sans

1. Voir le *Bull. hisp.*, t. XII, 1910, p. 1 ; t. XIV, 1912, p. 11, 229.
2. Catulle, XXXVII et XXXIX.
3. Diodore de Sicile (V, XXXIII, 5) et Strabon (III, IV, 16) attestent l'emploi que les Espagnols et surtout les Cantabres faisaient de cet étrange dentifrice qui rendait leurs dents blanches et leurs gencives rouges.

cesse, à tout propos et hors de propos, pour montrer ses dents blanchies et ses gencives rougies par l'usage de l'urine comme dentifrice. Cet Egnatius rivalise d'élégance douteuse avec les jeunes débauchés de la suite de Catilina que Cicéron représentait dédaigneusement reluisants de parfums, la barbe frisée, le corps enveloppé dans de longues tuniques dont les manches recouvrent les mains et dont les pans retombent jusqu'aux talons[1]. Ce nouvel amant de Lesbie n'est pas même un débauché de Rome : c'est un Celtibère; et, comme les médailles représentent l'Espagne sous les traits d'une jeune femme ayant à ses pieds un lapin[2], emblème des galeries creusées dans les mines[3], Catulle l'appelle « fils de la Celtibérie abondante en lapins »[4]. Le poète reconnaît d'ailleurs que les bellâtres et les lapins ne sont pas les seules productions de l'Espagne : il sait que le Tage roule de l'or et n'ignore point que, pendant sa propréture, César a pillé pour lui et pour ses amis beaucoup de l'or de l'Espagne[5]. Alors que Pompée, consul en l'an 699-55, faisait administrer par ses légats les deux Espagnes, Citérieure et Ultérieure, et la Lusitanie, quelques amis de Catulle, jeunes gens de l'ordre équestre, allaient commencer leur carrière en province comme attachés aux légats d'Espagne; deux d'entre eux, Veranius et Fabullus, qui faisaient partie de la *cohors* de L. Afranius, envoyaient à leur ami les fines étoffes de lin que l'on fabriquait à Saetabis, ville de l'*Hispania Citerior*[6]. Catulle attendait avec impatience le retour de Veranius, qui avait coutume de raconter ses voyages avec esprit et de qui il comptait apprendre ce qu'étaient les Ibères, leurs nations, leur pays et leurs mœurs[7]. Il est probable que l'opinion de

1. Cicéron, *Catil.*, II, x, 22.

2. Spanheim, *Dissertationes de praestantia et usu numismatum antiquorum*, Rome, 1664. *Dissert.* IV, p. 79.

3. Le mot *cuniculus*, lapin, signifie aussi *trou de lapin* et, par suite, toute espèce de souterrain.

4. Catulle, XXXVII, v. 18 : *Cuniculosae Celtiberiae filius.*

5. Catulle, XXIX, v. 19-20. — Cf. Suétone, *César*, LIV ; Plutarque, *César*, XII.

6. Catulle, XII, v. 14 ; XXV, v. 7. — Jativa, l'ancienne Saetabis, chef-lieu de district de la province de Valence, située au pied du mont Bernisa et dominant *la huerta de Valencia*, possède encore des filatures de lin dont les produits sont estimés.

7. Catulle, IX, v. 6 :

Visam te incolumem audiamque Hiberum
Narrantem loca, facta, nationes,
Ut mos est tuus...

Veranius était défavorable aux Ibères, puisque, après avoir écouté ses récits, Catulle ne dit jamais rien de bon au sujet des Espagnols.

Sur la foi de Varron, l'ancien légat de Pompée en Espagne, qui rapporte que les Espagnols de Lusitanie rendaient par leurs pillages toute exploitation agricole impossible[1], Virgile, âme candide et ignorante de toute malveillance[2], fait du nom d'Espagnol un synonyme de voleur de troupeaux : « Si tu es gardé, disent les *Géorgiques*, par des chiens vigoureux, tu n'auras pas à craindre que les voleurs et les loups envahissent la nuit tes étables, ni que l'Espagnol dont les pillages ne s'arrêtent jamais t'attaque par derrière quand tu marches avec ton troupeau[3]. » Il est bien évident que les Espagnols ne viennent pas attaquer en Italie les paysans italiens auxquels le poème de Virgile s'adresse ; aussi, dans son commentaire, Servius explique qu'Espagnol signifie voleur de troupeaux, et il ajoute : « En effet, presque tous les Espagnols sont de déterminés voleurs de troupeaux[4]. »

1. Varron, *De Re Rustica*, I, XVI. — Les *Rerum Rusticarum libri tres* de Varron, composés en 717-37, donnent de nombreux renseignements sur l'agriculture en Espagne : on y trouve une vigne d'espèce rampante, qui n'a pas besoin d'échalas (I, VIII) ; le *jugum* est la mesure agraire dans l'*Hispania Ulterior* (I, X) ; les Espagnols font en pisé la clôture de leurs champs (I, XIV) ; les habitants de l'*Hispania Citerior* usent d'une machine appelée *plostellum Punicum* pour séparer de la paille le grain de blé (I, LII) ; ils conservent le blé dans des puits ou dans des greniers construits au-dessus des champs (I, LVII). On rencontre des chevaux sauvages dans quelques contrées de l'*Hispania Citerior ;* dans la partie maritime de la Lusitanie, près de la ville d'Olisippo, les cavales sont fécondées par le vent (II, I) ; les Bastules et les Turdules, habitants de la Bétique, sont impropres aux fonctions de pâtre (II, X) ; dans l'*Hispania Citerior* on tond les brebis deux fois par an (II, XI) ; en Espagne, les lièvres sont de taille moyenne ; il en est une espèce qui se nomment *cuniculi* à cause des terriers où ils se cachent : *cuniculi dicti ab eo quod sub terra cuniculos ipsi facere soleant* (III, XII) ; Varron, qui est resté longtemps en Espagne, s'y est procuré de ces *cuniculi* (lapins). — Abstraction faite de sa remarque sur les pillages des Lusitaniens, Varron ne dit rien de défavorable aux Espagnols : il rend hommage à la véracité et à l'érudition d'un certain Atilius, *Hispaniensis minime mendax et multarum rerum peritus in doctrina* (II, IV). Dans ceux de ses ouvrages que nous ne possédons pas, Varron devait fournir d'utiles indications sur le pays qu'il connaissait si bien. Au dire de Pline (*N. H.*, VIII, XXIX, 104), il rapportait qu'une ville d'Espagne fut détruite par les fouilles des lapins. L'auteur de l'*Histoire Naturelle* ne nous apprend pas de quelle ville il s'agit et dans quel ouvrage Varron en parlait.

2. Cf. Horace, *Sat.*, I, V, v. 40 :

...Varius... Vergiliusque
Occurrunt, animae quales neque candidiores
Terra tulit...

3. Virgile, *Géorg.*, III, v. 406-408.

4. Servius, *ad Georg.*, III, v. 407 : *Fere enim Hispani omnes acerrimi abactores sunt.*

Horace, qui succède à Catulle dans la poésie lyrique, reprend pour son compte et exagère l'injuste sévérité dont son prédécesseur faisait preuve à l'endroit des habitants de la péninsule ibérique. Fils d'un receveur des enchères dans les ventes, affranchi après avoir été esclave public, le poète de Venouse ne possède ni ancêtres ni traditions de famille; il n'a aucun regret pour la République où ses ancêtres n'ont rien été, aucune estime pour l'ancienne poésie romaine, pour ces comédies de Plaute qui charmaient encore de vieux latins comme Cicéron. Il vit dans le présent; ses odes civiques, religieuses et morales célèbrent les réformes politiques et légales d'Auguste et la gloire militaire des lieutenants qui combattaient sous les auspices de l'empereur; ses satires et ses épîtres attaquent tous ceux qui, en littérature, en philosophie, en politique, ont l'audace de professer des théories, de manifester des préférences qui ne sont pas à la mode dans la société officielle et mondaine de Rome. Fidèle interprète des opinions et des partisans du régime nouveau qui voient dans Auguste un homme providentiel et qui ne veulent rien estimer, rien connaître en dehors de la Rome impériale, Horace a « l'esprit romain » — au sens où l'on dit aujourd'hui « l'esprit parisien ». Le Forum et les villas de la Sabine sont pour lui ce que sont de nos jours pour beaucoup de Parisiens le boulevard et certaines localités où il est de bon ton d'aller en « villégiature »; le reste du monde — qu'on appelle d'un nom général et méprisant « la province » — n'existe pas; les provinciaux, les étrangers sont des barbares qui ignorent tout de la vie littéraire et polie.

Il y a cinquante ans, l'esprit parisien a créé le « rastaquouère »; l'habitant de l'Amérique du Sud, le Brésilien en particulier, est devenu avec Meilhac et Halévy un des types grotesques du vaudeville et de l'opérette. Il y a plus de dix-neuf cents ans qu'Horace a fait de l'Espagnol un « rastaquouère ». Les dents blanches et la belle barbe de l'Egnatius de Catulle séduisaient Lesbie qui se laissait séduire sans peine et se donnait volontiers à tout venant. C'est à prix d'or que l'Espagnol d'Horace triomphe de la vertu chancelante des

matrones romaines. Le riche armateur d'Espagne est arrivé sur son navire chargé de marchandises; quand il a bien vendu les produits renommés de son pays, — les cordes et les sparteries fabriquées avec les filaments du genêt d'Espagne[1], le *garum*, saumure très appréciée que l'on préparait avec les entrailles marinées des *scombri* (maquereaux) pêchés sur la côte de Carteia dans la Bétique, à l'ouest du mont Calpé[2], le fer des mines d'Ibérie et le cuir de Cordoue dont on faisait de solides cuirasses[3], — il peut acheter très cher le déshonneur d'une jeune femme. Il fait son choix; et, s'il ne se donne pas la peine de venir prendre lui-même livraison de la marchandise achetée, c'est un commis qui se présente dans la salle du festin : en présence des convives, sous les yeux de son mari complice, la jeune épouse se lève et suit l'agent de l'armateur[4].

Si l'Espagnol qui vient à Rome ne s'occupe que de débauches, celui qui reste dans son pays est un sauvage : comme les Gélons et les Scythes, les Concaniens[5] se délectent à boire le sang de leurs chevaux[6]. Quand les Astures et les Cantabres se révoltent, Horace s'indigne que ces sauvages osent entreprendre contre Rome une guerre dont il ne comprend pas l'importance. L'auteur inconnu d'un panégyrique adressé à M. Valerius Messalla à l'occasion du consulat qu'il venait d'obtenir pour 723-31, cite parmi les pays où le nouveau consul pourrait continuer le cours de ses exploits l'audacieuse Espagne aux vastes territoires[7]. Deux ans après, en 725-29, Horace croit que l'audace de l'Espagne est à jamais brisée. Dans une ode où il prie Mécène à dîner pour le jour des calendes de mars 725-29, le poète se réjouit de la paix générale qui permet à son ami d'oublier les soucis de la

1. Horace, *Epod.*, IV, v. 3 : *Hibericis... funibus.*
2. Horace, *Sat.*, II, VIII, v. 46 : *... garo de sucis piscis Hiberi.*
3. Horace, *Od.*, I, XXIX, v. 15 : *loricis Hibcris.* — Le fer d'Espagne était très estimé; mais, comme le mot *lorica (lorum)* désigne la cuirasse de cuir par opposition au mot *thorax*, cuirasse de fer, Horace fait sans doute allusion aux cuirasses faites en cuir de Cordoue.
4. Horace, *Od.*, III, VI, v. 29-32.
5. On identifie Concana, ville des Concaniens, soit avec Cuenca de Campos, soit avec Santillana, soit avec Infiesto. — Voir Mannert, p. 350.
6. Horace, *Od.*, III, IV, v. 34. — Cf. Silius Italicus, III, v. 361 : *Cornipedis fusa satiaris, Concane, vena.*
7. Tibulle, IV, I, v. 138 : *... latis audax Hispania terris.*

politique et d'accepter, comme un simple particulier, une invitation en ville : sur les rivages de l'Espagne, le vieil ennemi de Rome, le Cantabre, est enfin dompté et lié par des chaînes contre lesquelles il s'est longtemps insurgé[1]. Ces chaînes qu'on avait eu tellement de peine à lui imposer n'étaient pas très solides; la guerre recommençait bientôt. A la fin de 728-26, Horace écrit à son ami Quinctius Hirpinus de ne pas s'inquiéter des desseins hostiles du belliqueux Cantabre, trop éloigné de l'Italie pour que Rome ait rien à redouter[2]. Quant à lui, il n'a aucune intention d'aller, soit au nord de l'Espagne où le Cantabre indocile se révolte contre le joug romain, soit même au midi dans la pacifique ville de Gadès qui lui semble au bout du monde[3]. Dans ses voyages il ne veut pas dépasser Tibur dont les vertes olives le disputent aux olives renommées du mont Vénafre, en Campanie; tout au plus irait-il jusqu'au Galèse, le fleuve cher aux brebis de la région de Tarente qu'on enveloppe de peaux pour préserver leurs toisons[4] : il ne connaît pas et il ne tient pas à connaître les oliviers de la plaine de Cordoue et le Bétis, fleuve cher aux brebis du pays des Turdétans.

Cependant, l'empereur, qui jugeait la guerre assez sérieuse pour en prendre lui-même la direction, était loin de Tibur et de Tarente; en 728-26, il commençait son huitième consulat à Tarragone où, après une campagne contre les Cantabres, la maladie le forçait de revenir et de passer l'hiver de 729-25[5]; en 730-24, il rentrait en Italie, laissant à ses légats le soin de terminer la guerre. Horace chante le retour heureux d'Auguste qui, après avoir conquis le laurier qu'on achète souvent au prix de la vie, vient revoir ses dieux Pénates, victorieux de l'Espagne, semblable à Hercule qui a traversé jadis en vainqueur la péninsule ibérique[6].

La victoire d'Auguste était bien précaire. En 734-20, Agrippa devait encore partir en guerre contre les Cantabres et les

1. Horace, *Od.*, III, VIII, v. 21-22.
2. Horace, *Od.*, II, XI, v. 1-2.
3. Horace, *Od.*, II, VI, v. 1-2. — Cf. *Od.*, II, II, v. 10 : ... *remotis Gadibus.*
4. Horace, *Od.*, II, VI, v. 15-16, v. 10-11.
5. Dion Cassius, LIII, XXV.
6. Horace, *Od.*, III, XIV, v. 1-4.

Astures. Pendant l'été de 735-19, au moment de l'année où se doraient les moissons de l'Italie, Horace, dans une lettre où il donne des nouvelles de Rome à Iccius, qui administrait en Sicile les domaines d'Agrippa, annonce qu'on vient d'apprendre la soumission définitive des Cantabres[1]. Agrippa avait réussi à détruire ou à désarmer les insurgés, à s'emparer des forteresses bâties dans les montagnes et à forcer les indigènes à s'établir dans la plaine. Vers la même date, le poète rappelle à Lollius que son passé lui interdit de s'abandonner à l'oisiveté. Lollius n'a-t-il pas fait, tout jeune, un rude apprentissage de la guerre, lui qui a combattu en 728-26 les féroces Cantabres sous les ordres de Tibère qui faisait ses premières armes comme tribun[2]?

Mais la pacification complète du pays vaincu ne pouvait être l'œuvre d'un jour. C'est seulement en l'an 741-13, au moment où Auguste rentre à Rome après une longue absence pendant laquelle il avait rejeté les Germains de l'autre côté du Rhin et réorganisé l'administration de la Gaule et de l'Espagne[3], qu'Horace proclame qu'on n'a plus désormais à redouter les révoltes de la farouche Ibérie, des Cantabres, si longtemps indomptables, dociles maintenant aux ordres de l'empereur et admirateurs respectueux de sa puissance[4].

Cette fois le poète ne se trompait pas : c'est à l'an 741-13 qu'Appien termine son récit des guerres d'Espagne[5]. Velleius Paterculus, qui écrit à la fin du principat de Tibère, constate que, grâce à la paix imposée par Auguste, le brigandage a disparu d'un pays qui ne cessait d'être le théâtre de guerres considérables[6]. Un historien gaulois contemporain d'Auguste, Trogus Pompeius, reconnaît que l'empereur seul a réussi à soumettre définitivement l'Espagne et à faire une province réellement romaine de ce pays barbare que ses lois ont conquis à la civilisation[7].

1. Horace, *Epîtr.*, I, xii, v. 26-29.
2. Horace, *Epîtr.*, I, xviii, v. 54-56.
3. Dion Cassius, LIV, xix.
4. Horace, *Od.*, IV, v, v. 27-28 : *ferae... Hiberiae.* — *Od.*, IV, xiv, v. 41 : *Te Cantaber non ante domabilis... Miratur ;* v. 49 : *Te... duraeque tellus audit Hiberiae.*
5. Appien, *Guerres d'Espagne*, cii.
6. Velleius Paterculus, II, xc, 4.
7. Justin, XLIV, v, 8.

Les villes conquises sollicitaient l'honneur de recevoir le nom du conquérant: Olisippo, la moderne Lisbonne, devenait *Felicitas Julia;* Ebora (Evora), *Liberalitas Julia;* Ituci, près de Castulo, *Virtus Julia;* Ucubi, près de Cordoue, *Claritas Julia;* Osset, sur le Bétis, en face d'Hispalis, *Julia Constantia*, et Lacinimurgi, *Constantia Julia;* Seria (Jerez de los Caballeros), *Fama Julia;* Nertobriga, en Bétique (Valera la vieja), *Concordia Julia*[1]. Beaucoup de villes prenaient le *cognomen* d'*Augusta*, entre autres Emerita (Merida), qui devenait *Emerita Augusta;* Astigis (Ecija), *Augusta Firma;* Bilbilis (*cerro de Bambola* près de Calatayud), *Bilbilis Augusta;* Bracara (Braga), *Bracarum Augusta;* Tucci (Martos, dans la province de Jaen), *Augusta Gemella;* une ville des Arevaci, *Augusta Nova*[2]. L'antique Gadès, la *civitas Gaditana* de Cicéron[3], s'appelait désormais *Augusta Julia Gaditana*[4]; et Salduba prenait le nom de *Caesaraugusta colonia*[5], d'où vient le nom moderne de la ville de Saragosse. Beaucoup de peuples devenaient peuples d'Auguste, *Augustani*. Les Astures eux-mêmes se mettaient au nombre des Augustani[6]. Ces peuples farouches, qui avaient fait à Rome une guerre si rude, honoraient maintenant l'empereur comme un Dieu. L'Espagnol Pomponius Mela rapporte que sur un promontoire de leurs côtes ils élevèrent trois autels consacrés au culte d'Auguste: ces autels s'appelaient *Sestianae arae*[7]. L'empereur devenait la divinité tutélaire du pays qu'il avait soumis. « L'Espagne ne voulut plus compter que par l'ère d'Auguste qu'elle conserva jusqu'à la fin du moyen âge[8]. »

Du jour où l'Espagne tout entière se montre complètement romaine, dévouée sans réserve à l'empereur, les écrivains contemporains d'Auguste et de Tibère s'empressent de vanter

1. Pline, *N. H.*, IV, xxi, 117; III, 1, 12; 11, 14.
2. Pline, *N. H.*, IV, xxi, 117; III, 1, 12; III, 27; IV, xx, 112.
3. Cicéron, *Pro Balbo*, vi, 14.
4. Pline, *N. H.*, IV, xxii, 119.
5. Pline, *N. H.*, III, iii, 23.
6. Pline, *N. H.*, III, iii, 28.
7. Pomponius Mela, III, 1, 13.
8. Duruy, *Hist. des Rom.*, t. III, Paris, 1877, p. 242. — Cette ère qui commençait à l'an 38 av. J.-C., se conserva en Aragon jusqu'en 1358, en Portugal jusqu'en 1415. M. Ch.-V. Langlois (article *Ère*, t. XVI, p. 170, *Grande Encyclopédie*) affirme que l'*ère d'Espagne* n'a pas été instituée sous Auguste; mais il ne dit pas à quel événement se rattache l'origine de cette ère.

la richesse de son sol, la variété de ses produits, l'activité de son industrie, l'étendue de son commerce. L'Empire fait de la péninsule ibérique, si longtemps barbare et indomptée, dont la soumission terminait enfin les guerres d'Auguste et permettait à la paix romaine de régner dans le monde entier, le même éloge que la République faisait de la Sicile, la première des nations étrangères qui avait porté ce nom de province, si honorable pour Rome, la première qui avait fait connaître aux Romains la gloire d'établir leur pouvoir hors des frontières de l'Italie, qui, entrée la première dans l'alliance de Rome, n'en était jamais sortie, et n'avait jamais cessé de nourrir l'Italie de son blé[1].

Trogus Pompeius fait de l'Espagne un éloge semblable à l'éloge de la Sicile qui sert d'exorde à la seconde *Verrine* de Cicéron[2]. Il détruit les légendes qui avaient été imaginées alors que le pays était mal connu et qui se perpétuaient encore depuis qu'il était devenu romain. On prétendait qu'en Lusitanie, sur les bords du Tage, le vent féconde les cavales. Varron, qui avait longtemps vécu en Espagne, l'affirmait[3]; Columelle, qui est Espagnol, devait le répéter[4]; Pline, qui se moque de la crédulité grecque et qui remarque fort justement qu'il n'est pas de mensonge si impudent qui ne soit appuyé d'un témoignage[5], Pline lui-même donnera comme un fait certain qu'en Lusitanie les juments se tournent du côté d'où vient le vent d'ouest, aspirent son souffle fécondant et mettent bas des poulains aussi rapides que le vent, leur père[6]. Trogus Pompeius explique l'origine de cette légende : les cavales de la Gallécie et de la Lusitanie sont si fécondes, leurs poulains si nombreux et si rapides à la course qu'ils semblent être les fils des vents[7].

Il n'est pas nécessaire d'inventer des fables pour louer un

1. Cf. Cicéron, *Verr.*, (II), II, I.
2. Le livre XLIV de Justin est consacré tout entier à l'Espagne; comme Justin ne fait qu'un abrégé des *Historiae* de Trogus Pompeius, il est certain que l'ouvrage original devait donner sur l'Espagne des renseignements beaucoup plus abondants.
3. Varron, *De Re Rustica*, II, I.
4. Columelle, VI, XXVII, 3.
5. Pline, *N. H.*, VIII, XXII, 82.
6. Pline, *N. H.*, VIII, XLII, 166.
7. Justin, XLIV, III, I.

pays dont les productions réelles sont si admirables. Située entre l'Afrique et la Gaule, préservée des ardeurs du soleil qui brûle l'Afrique et des violences du vent qui fatigue la Gaule, l'Espagne tient le milieu entre ces deux régions; elle jouit d'un climat tempéré par des pluies douces et abondantes qui lui donnent une fécondité capable de pourvoir non seulement à ses propres besoins, mais à ceux de l'Italie où elle exporte les produits de son sol, blé, vin, miel, huile, lin, sparterie; — de son sous-sol, fer, cuivre, plomb; — de ses fleuves qui abondent en poissons et qui roulent des parcelles d'or.

Certaines contrées de l'Espagne sont remarquables par leurs richesses minières. La *Gallaecia*[1] produit en abondance le cuivre, le plomb et le *minium* d'où le fleuve qui arrose le pays a tiré son nom[2], l'or si abondant que le soc de la charrue fend souvent des glèbes aurifères. Le fer du nord de l'Espagne, très dur naturellement, acquiert une solidité remarquable quand il est trempé dans la rivière qui passe à Bilbilis[3], ou dans le Chalybs, dont les riverains ont reçu le nom de Chalybes[4].

Le minium d'Espagne, très réputé, n'avait d'autre rival que celui qu'on tirait de la Cappadoce et dont la préparation se faisait et le marché se tenait à Éphèse[5]. Dans son traité *De Architectura* qu'il dédiait à Auguste en 740-14, Vitruve affirme que l'Italie n'est plus tributaire des usines d'Éphèse depuis qu'on exploite le minium en Espagne et qu'on l'importe directement à Rome où des ouvriers spéciaux le préparent dans des ateliers situés entre le temple de Flore et le temple de

1. La Galice, au nord-est de la péninsule, entre les Astures, l'Océan et le Portugal.

2. Justin, XLIV, III, 4. — Le *minium* est un plomb oxydé rouge, qui se présente à l'état naturel en masses pulvérulentes. Le fleuve *Minius* s'appelle aujourd'hui en Espagne, où il prend sa source, le *Miño*, et en Portugal, où il a son embouchure, le *Minho*.

3. Martial, originaire de Bilbilis, nous apprend dans une de ses *Épigrammes* (X, CIV, v. 6) que le fleuve qui arrose sa ville natale s'appelle le *Salo*, aujourd'hui le Jalon. On identifie la colline où Bilbilis était bâtie avec le *cerro de Bambola* aux environs de Calatayud.

4. Justin, XLIV, III, 9. — Les Grecs avaient donné le nom de Chalybes (χάλυψ, *acier*) à un peuple des bords du Pont-Euxin qui était habile à travailler le fer et qui passait pour avoir inventé l'acier. Il est probable que les Grecs avaient donné le même nom de Chalybes aux riverains de quelque torrent d'Espagne dont les eaux étaient réputées pour la trempe de l'acier. Ce torrent est peut-être le Kalipos de Ptolémée (cf. Mannert, p. 321).

5. Strabon, XII, II, 10.

Quirinus[1]. Dans son *Histoire Naturelle* qu'il présentait à Titus en 830-77, Pline dit que de son temps Rome ne reçoit plus de minium que de l'Espagne, surtout des mines de Sisapon en Bétique[2], qui fait partie du domaine de l'État. Le minium, qu'on n'a pas le droit de travailler sur place, est envoyé par lingots marqués d'un cachet à Rome où on le prépare et où une loi en fixe le prix de vente[3].

Strabon fait une description détaillée de tous les produits qui sont exportés de l'Espagne, en particulier de cette Turdétanie[4] dont la richesse dès longtemps proverbiale permettait à Plaute, qui jouait sur les mots, de dire que les Turdétans étaient gros comme des grives[5]. La Turdétanie jouit, en effet, d'une merveilleuse fertilité et ses fleuves lui permettent d'envoyer à Rome en abondance du blé, du vin, de l'huile excellente, de la cire, du miel, de la poix, des coques de kermès, du minium, de l'or, de l'argent, du cuivre et du fer que son sol produit à l'état natif en des conditions remarquables de pureté; ses mines de sel lui donnent le moyen de faire une grande quantité d'excellentes salaisons avec les poissons que l'on pêche dans les rivières et sur le littoral de la Méditerranée[6]. D'autres contrées de l'Espagne exportent des chevaux qui ont beaucoup de vitesse et de fond et qui sont dressés à gravir les montagnes et à fléchir les genoux[7]. Les principales fabriques où l'on tisse le lin se trouvent à Emporium, dans la Tarraconaise[8]. Les vastes plaines de cette région produisent l'espèce de sparte qui sert à faire des cordages et qu'on exporte surtout en Italie[9].

Strabon, qui donne d'abondants renseignements sur l'agriculture, le commerce et l'industrie de l'Espagne, constate que les habitants de la Bétique sont si bien convertis à la civilisation latine qu'ils ont renoncé à leur idiome national

1. Vitruve, VII, IX.
2. Almaden, dans la province de Ciudad-Real.
3. Pline, *N. H.*, XXXIII, VII, 118.
4. Le pays des *Turdetani* correspond à l'Andalousie.
5. Plaute (*Les Captifs*, I, II, v. 60) fait venir *Turdetani* de *turdus*, grive.
6. Strabon, III, II, 4, 6, 7, 8.
7. Strabon, III, IV, 15.
8. Aujourd'hui, *Castello de Ampurias*. Cf. Mannert, p. 401.
9. Strabon, III, IV, 9.

et que les Celtibères eux-mêmes portent la toge romaine[1]. Il rappelle que les divers peuples de l'Espagne avaient dans leurs dialectes toute une littérature, des annales des anciens temps, des poèmes remontant à une haute antiquité[2]. Mais il ne dit pas que, depuis que les habitants de la Bétique ont renoncé à leur idiome national et que les Celtibères portent la toge, les peuples de l'*Hispania Citerior* et de l'*Hispania Ulterior* cultivent avec succès l'éloquence et la poésie latine.

Au temps de Sénèque, les auteurs qui vantent le plus volontiers les productions agricoles et industrielles de l'Espagne ne font aucune allusion à ses productions littéraires. Les poètes eux-mêmes qui citent les littérateurs avec lesquels ils entretiennent des relations d'amitié ne semblent connaître aucun Espagnol qui écrive en vers ou en prose. A la fin de sa longue carrière, le vieillard de Cordoue devait s'indigner de l'oubli dédaigneux où Rome s'obstinait à laisser les œuvres de ses compatriotes; et, dans son recueil de *Controversiae* et de *Suasoriae*, il s'efforce de prouver que l'Espagne est aussi littéraire que commerçante et industrielle.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

(A suivre.)

1. Strabon, III, II, 15.
2. Strabon, III, I, 6.

CHRONIQUE LATINE DES ROIS DE CASTILLE

JUSQU'EN 1236

(Suite)*

[II. Alphonse VIII. — B. — Las Navas.]**

21. Inicia gaudii hec fuerunt. Omnes qui in captione salue t̄re et in morte filii regis pre dolore et angustia defecerant animis. confortati sunt in domino et in potencia bonitatis eius. adeo quod ex tunc omnium tam nobilium quam ignobilium desiderium summum erat bello lascessere regem marroquitanum. Vere uirtus dn̄i nostri ih'u xp̄i qui uere deus est et homo latenter operabatur. q̄ tam subito corda hominum potuit imutare. de timore in audanciam. de desperatione in confidenciam summam. Archiepiscopus autem toletanus adiit regem francie cui cum exposuisset cam̄[a] uie et necessitatem et angustiam populi xp̄iani neque uerbum bonum habere pocuit[b] ab ore eius. Cirtuiū[c] totam franciam supplicans magnatibus et multa pollicens eis ex parte regis castelle sed nec unum ex eis mouere potuit[1].

a) causam. — b) potuit. — c) circuiuit.

* Voir *Bull. hisp.*, t. XIV, p. 30, 109 et 244.

** Sur les événements qui suivent, jusqu'à la fin de la campagne de las Navas, nous avons les récits de témoins oculaires et même actifs, parmi lesquels il ne semble pas qu'il faille compter Luc, quoiqu'il ne soit pas en désaccord avec les autres. C'est d'abord Rodrigue de Tolède; puis Alphonse VIII, dans sa lettre au pape Innocent III, comprise dans le livre XV des lettres de ce pape (édit. Baluze, reproduite par Migne, *Patrol. lat.*, t. CCXVI, col. 699-703) et mise par Cerdá en appendice aux *Memorias* de Mondéjar (cf. II, A, note **); enfin Amalric Arnaud, archevêque de Narbonne, dans sa lettre « Arnoldo abbati cisterciensi ceterisque abbatibus in generali capitulo constitutis », publiée par Ughelli, d'après un manuscrit du monastère cistercien de Florence, dans l'*Italia sacra;* par les frères Sainte-Marthe, et par Cerdá *(Memorias)*. Albéric, abbé des Trois-Fontaines, dont la Chronique s'arrête en 1241, et qui est mort en 1252, put avoir des renseignements de témoins; on trouvera son récit au tome XVIII du *Recueil des Historiens des Gaules* (édition Léopold Delisle, p. 779); également dans Cerdá. Je renverrai, dans les notes qui suivent, aux pages de l'appendice de Cerdá. Les *Anales Toledanos* donnent une relation brève, mais pleine de détails.

21, 1. Sur l'accueil que lui fit le roi de France, Rodrigue garde le mutisme d'un diplomate. Il ne nomme à vrai dire aucun Français parmi ceux qui vinrent au secours d'Alphonse VIII. Bordeaux, Nantes, Narbonne n'étaient pas en pays français, mais, comme il dit, « de partibus Galliarum ». Luc dit pourtant « affuerunt Portuga-

Misit preterea rex nobilis cuius intencio tota et studium in hoc erat in partes pitauie et uasconie uirum industrium magistrum arnaldum fisicum suum[2] qui concitaret animos potentum multa promictens ex parte regis ad bellum futurum. De partibus illis multi nobiles et magñtes cum archiepiscopo burdegaleñ uenerunt in auxilium regis castelle. in estate proxima cum iam inmineret tempus belli. De prouincie uero partibus per quas transitum fecerat archiepiscopus predictus uenit archiepiscopus narboneñ et quidam alii de prouincia uienensi[3]. Circa festum igitur penthecostes ceperunt undique gentes confluere ad ciuitatem toletum. et in octaua die eiusdem festi petrus rex aragoñ supradictus intrauit toletum sicut promiserat uno tantum milite comitatus. Secuti sunt eum postea uasalli sui multi et boni et ad res bellicas expedicti[4]. Dum conuenirent nobiles

lenses & etiam Franci & Gallæci (ms. 2. c. 5 : *Gallici*) ». Mais dans la lettre d'Arnaud, archevêque de Narbonne, sont mentionnés « Guillelmus Burdegalensis, Archiepiscopus, & alii Ecclesiarum Prælati, Barones quoque, ac milites ex partibus Pictaviae, & Andeg. ac Britañ. & de Lemovic. & Pictagoric. & Santon. & Burdegalensis diœcesibus & aliquot de aliis partibus ultramontanis ». Il n'est pas question des *Franci*. Il faut se rappeler ce qu'était la France proprement dite au début du règne de Philippe-Auguste pour comprendre ce que dit notre auteur, et l'accorder avec ce que dit Arnaud. Luc a peut-être pris le mot *Franci* dans le sens large; l'abbé des Trois-Fontaines (p. XXII) a fait de même. Il est étonnant que notre auteur ne dise rien des secours venus de Portugal (cf. Herculano, t. II, p. 165 et s.). Le texte d'Ocampo nomme « el arçobispo de Burdeos, ⁊ el abad de Cistel, ⁊ Jofre rodel d'Uaca, ⁊ Jofre de Argento, ⁊ don Ricarte de la poypeça, ⁊ Tilbate de blaçon, ⁊ el vizcode de Copere, ⁊ el conde de Benaueto ⁊ Cetol de Astarate, ⁊ Sañes de la Marca » (fol. CCCXCV), omis dans le manuscrit 1347. Le manuscrit 8817 (fol. 214) énumère : « o arçb'po d' bordel ⁊ oarçb'po de Narbona. Et oabbade Çistel. ⁊ Joffre da carait ⁊ Jofre deltoro. ⁊ obiscondc de castel arce ⁊ Jofre dargo ⁊ don rinal d' piranca ⁊ liball d' blascõ ⁊ o cond'de tureña ⁊ vgo darguto ⁊ Jofre d' narçal. ⁊ onris de breo ⁊ vgo d' lofert. E oconde debena nebel ⁊ sans d' la barca. »

21. 2. Il n'est pas parlé ailleurs, que je sache, de ce maître Arnaldo, médecin d'Alphonse le Noble.

21. 3. L'archevêque de Narbonne, Arnaud, est nommé par Rodrigue, qui rappelle son rôle dans la prédication de la croisade contre les Albigeois. Ancien abbé de Poblet, puis de Citeaux, Amalric Arnaud avait été élu archevêque de Narbonne le 12 mars 1212. Il mourut en 1225. Dans sa lettre il déclare être arrivé à Tolède « tertio die Martii (*martis?* addition marginale?) post octavam diem Pentecostes », c'est-à-dire « le surlendemain (mardi) de l'octave de la Pentecôte », soit le 22 mai. Il était, comme on voit, depuis peu archevêque. — Aux archevêques de Bordeaux et de Narbonne, Rodrigue (VIII, 2) et Alphonse VIII dans sa lettre à Innocent III ajoutent l'évêque de Nantes, que la Chron. Générale transforme en « obispo de Navarret » ou « Navarrete » (§ 1011). Arnaud devient *Giralte* dans le texte d'Ocampo (fol. CCCXCV[v]) et *Giraldo* dans le manuscrit 1347 (fol. 406).

21. 4. Pierre avait dû prendre les devants pour ne pas manquer à la parole donnée. Ce détail n'est noté nulle part ailleurs. D'après les *An. Toled. I*, Alphonse VIII fit son entrée le même jour que lui. D'après la *Chr. génér.* (texte de Pidal, p. 689[a], l. 3; texte d'Ocampo, fol. CCCXCV), les croisés avaient commencé à arriver en février (de même manuscrit 1347, fol. 404[v], et 8817, fol. 213). — Le texte d'Ocampo ne nomme pas les nobles aragonais que mentionne celui de Pidal (p. 690[b], l. 40); et, de la liste d'évêques castillans ou aragonais (p. 691[b], l. 5), il retranche « don Rodrigo, obispo de Siguenza », et remplace *Melendo* par *Sancho*, *Tarazona* par *Tarragona*. Aux nobles castillans (l. 14) il ajoute Alvaro Diaz de los Cameros, Garcia Armildez « prior de San Juan », il retranche « el maestre Roy diaz de Calatraua » et le

et populi regis castelle et regis aragonum cunctis qui uenerant de pictauia et. de uasconia et de prouincia. et de aliiz[a] partibus. et ipsi regi aragoñ expensas os nobilis rex castelle sufficienter ministrabat. Vi[b] tanta copia auri effundebatur cotidie quam uix et numeratores et ponderatores multitudinem denarriorum qui neccessarii erant ad expensas poterant numerare[5]. Vniuersus clerus regni castelle ad peticionem regni medietatem omnium redituum suorum in eodem anno concesserant (fol. 98) dño regi[6]. Preter stipendia cotidiana regi aragoñ multam sumam pecunie misit antequam ipse de regno suo exiret. pauper enim erat. et multis debitis obligatus. nec siñ[c] adiutorio regis castelle potuisset militibus suis qui eum sequi debebant stipendia necessaria largiri[7]. Ardentes igitur uniuersi desiderio belli futuri festinabant castra mouere sed pictauini et alii ultra montani[8] nec habebant equos aptos ad prelium nec iumenta ad

a) Sic. — b) Vbi. — c) sine.

prieur de l'Hôpital, Gutierr Ramirez; enfin, au lieu de « *Gonçaluo* Ruiz Giron », il met « *Diego* ruyz Gyron ». Le manuscrit 8817 nomme « don R° arçbp̄o d' toledo. do telo obispo de palença. Don Sancho obp̄o de seguença. Don meendo obispo dosma. Don pedro bispo davila. Et do Reyno darango obispo d' taragona. ꝛ do beringuel obispo d' barçellona. Et Ricos om̄s d' castella don diego lop̄z del faro. ꝛ os condes de lara. Don aluaro ꝛ do fernado ꝛ do G° ꝛ lopo diaz ꝛ Roy diaz de los cameros. ꝛ aluar diaz seu yrmão. Don Gonçaluo Roȳz giron ꝛ seus yrmãos. ꝛ muy̨tos out°s nobl's om̄s q̄ seria longa cousa d' contar. Don po ares maestre d' stiago. Don guari arnaldez p'or d' san ioh'n. Don Roy diaz maestre de calatraua. do gom̄s ramirs meestre do temple. » Le manuscrit 1347 cite les mêmes personnages que le texte de Pidal, sauf le *Rodrigo* évêque de Siguenza, qu'il remplace par *Sancho*; « Aluar dias » et « do gur p̄or de sañt Jua », qu'il ajoute comme Ocampo. Il résume d'ailleurs fortement, ne nomme pas non plus les nobles aragonais, mais donne un chiffre pour les contingents d'Aragon : « mill ꝛ seyscientos cauall'ros » (Ocampo : *mill ꝛ seteçientos*), et de Navarre : « mill ꝛ trescientos cauall'os » (pas de chiffre dans Ocampo). — Il est étonnant que notre auteur ne nous dise rien des secours venus de Portugal : cf. Herculano, t. II, p. 165 et suiv.

21. 5. Cf. Luc, p. 111, l. 20. — Rodrigue, qui fait un tableau de toute cette multitude vivant aux frais du roi (VIII, 4), compte dix mille cavaliers et cent mille piétons, et dit que chaque cavalier recevait par jour vingt « solidi vsuales » (« XX sueldos de los burgaleses », Chr. Génér., p. 694ª, l. 15), et chaque piéton, cinq, sans compter qu'on n'oubliait ni les femmes, ni les enfants, ni les infirmes. Dans sa lettre à Innocent, Alphonse note qu'il eut à fournir des chevaux à presque tous les cavaliers. Les *An. Toled. I* parlent amèrement de ce séjour des croisés. Voir l'*Estoria de los Godos* (*Doc. inéd.*, t. LXXXVIII, p. 153) sur la façon dont on les fit sortir de Tolède. Noter que beaucoup étaient arrivés vers la Pentecôte (13 mai).

21. 6. Je ne vois pas qu'il soit parlé ailleurs de cette concession du clergé castillan.

21. 7. Seul notre auteur parle du dénuement de Pierre d'Aragon et de l'argent que lui avait envoyé Alphonse.

21. 8. Il faut peut-être faire exception pour les Provençaux : cf. Arnaud : « Nos quippe cum comitatu militum ac peditum satis honesto et bene armato de Lugdunensis, et Vienensis, et Valentinensis diocœsibus ... » (p. CIV). — Quant aux bêtes de somme, Rodrigue dit qu'il fallut en fournir soixante mille et plus avec leurs conducteurs : « cibariorum vehicula cum cæteris necessariis sexaginta millia summas et ultra cum summariis erogavit » (VIII, 4). La *Crónica de España* (t. CV des *Doc. inéd.*, p. 467) parle de « nueve mil cargas de pan para talegas con nueve mil acémilas que lo levasen ».

ferendas sartinas[a] in expedictione neccias. Quibus omnibus nobilis animus principis gloriosi qui aurum uelud aquam effundebat necc[b] largissime donaū.

22. Mouentes igitur castra in nomine domini ihū xi. profecti sunt uersus malagon. quod in momento et uelud in ictu oculi rapuerunt de manibus maurorum concidentes in frust[c] q̊[e] quot ibi reperti sunt[1]. Deīn apropinquantibus illis ad calatrauam redita est eis per manum mauri qui dicebatur auencalem reseruata uita uiris et mulieribus qui reperti sunt ibidem[2]. Ceperunt tunc beneuentum alarcos et caracuel[3]. Videntes autem ultra montani qui solebant in unib'ʒ[d] degere in temperatis regionibus estum nimium et feruorem solis[4] ceperunt murmurare dicentes quod ad bellum uenerant contra regem marroquitanum sicut eis fuerat predicatum. Quem cum n̄ inueniebant[5] uolebant m°is[e] omnibus repatriare. Quo audito dolebant omnes xp̄iani de recessu quem parabant. Erant etenim fere mile milites nobiles in armis strenui et potentes. et fere sexaginta millia peditum armatorum[6] quorum quasi caput et princeps

a) sarcinas. — *b) necessarium.* — *c) frusta,* « mettant en pièces ». — *d) uniuersum.* — *e) modis.*

22. 1. C'est la première opération signalée par Luc (p. 111, l. 24), Rodrigue (VIII, 5), Alphonse (p. xcviii), Arnaud (p. civ), l'abbé des Trois-Fontaines (p. cxxi). Rodrigue, Alphonse et Arnaud sont d'accord pour en attribuer le succès aux seuls ultramontains; Luc et Rodrigue, pour dire que tous les défenseurs furent mis en pièces. Arnaud, qui donne plus de détails, dit qu'on ne fit grâce qu'au chef et à ses deux fils, et que les autres, laissés à la merci des *peregrini*, furent tous tués, « præter paucos ». — On était parti de Tolède « duodecimo kalendas Iulii », le 20 juin, selon Rodrigue (VIII, 5), un mardi, selon Arnaud (le 19), qui dit en outre qu'on arriva à « Magalon » le dimanche, jour de la Saint-Jean (24). Le trajet est d'environ 100 kilomètres.

22. 2. Pour plus de détails voir Rodrigue, qui nomme aussi Avencaliz (VIII, 6); Alphonse (p. xcix), et Arnaud (p. civ), qui signale la part des Viennois dans cette action; enfin l'abbé des Trois-Fontaines, qui raconte que ce furent les « Franci » qui prirent la place, que le premier qui y pénétra fut un prêtre porteur de l'hostie, qu'il reçut plus de soixante flèches sur son aube, et que le départ des « Franci » eut pour cause les conditions obtenues secrètement d'Alphonse par les assiégés (p. cxxii). La prise eut lieu le dimanche après la Saint-Paul (1er juillet), selon Rodrigue et Arnaud, celui-ci ajoute qu'une partie du château avait été emportée la veille.

22. 3. Luc ajoute *Petram bonam* (p. 111, l. 25). Rodrigue ne nomme que « *Alarcuris*... necnon et castella alia in vicino » (VIII, 6). Alphonse : *Alarcos, Caracovia Benaventum Petrabona* » (p. xcix). L'abbé des Trois-Fontaines de même (mais *Catachoma*). D'après ces trois derniers, le départ des ultramontains aurait eu lieu auparavant; de même, d'après le texte d'Ocampo, qui cite aussi *Alarcos, Benete* et *Caracuci* (sic). Les *An. Toled. I* citent *Malagon, Calatrava, Alarcos, Benavent, Piedrabuena, Caracuel* et *Ferral* (cf. § 25, note 5). Piedrabuena est à 26 kilomètres à l'ouest de Ciudad Real; Caracuel, à 20 kilomètres au sud-ouest; Benavente, colline à 15 kilomètres à l'ouest. Voir le *Mapa militar itinerario de España*, feuilles 64 et 65.

22. 4. C'est à la même raison que Luc (p. 111, l. 26) et Alphonse attribuent leur défection (p. xcix).

22. 5. Autre raison, ou prétexte, que seul indique notre auteur.

22. 6. « Ultra quadraginta millia », selon Arnaud (p. cv); « ad duo millia militum cum suis armigeris, et usque ad decem millia servientium in equis, et usque ad quinquaginta millia servientium sine equis », selon Alphonse (p. xcviii).

erat archiepiscopus burdegaleñ7. Laborau rex nobilis cum rege aragoñ ut eos retineret. sed istud nullatenus efficere potuerunt. Licet autem consultum fuisset regi nobili. ut eos terreret uerbis aspersit[a] atque minis. quia sua consumpserant et ab eo munera multa receperant. noluit tamen acquiescere predicto consilio sed in pace permisit eos abire. donans archiepiscopo burdegaleñ munera et expensas. Tunc autem exercitus regis marroquitani non distabat ab exercitu x'anorum per dietas duas[8]. Mirabilis deus in sanctis suis

a) Abella : « forte *asperis* ».

22. 7. L'archevêque de Bordeaux était Guillaume Amanieu ou de Genève, ou de Gebennes, ou de Gebennis, un prélat fougueux qui ne craignit pas de se livrer à des voies de fait sur son collègue de Bourges, à qui il disputait la primatie. Voir l'*Histoire de la Ville de Bordeaux* (2e partie, p. 42 de l'éd. de 1862), de Dom Devienne, qui nous dit aussi (p. 43) que ce prélat était allé offrir ses services à « Alphonse-le-Petit, roi de Castille, qui était en guerre contre les Sarrazins. La paix qui se fit alors ne permit pas à Guillaume de donner des marques plus éclatantes de sa bravoure ». Ce n'est pas tout à fait ce que disent les textes contemporains. Voir d'autre part Hierosme Lopes, *L'Église ... de Sainct André de Bourdeaux*, t. I, p. 276 de la réédition de Callen. On y trouvera aussi au t. II, p. 221, un passage dont s'est évidemment inspiré Dom Devienne : « Il alla l'an 1212. au secours d'Alphonse, surnommé le Petit Roy de Castille, avec plusieurs des plus nobles et des plus vaillans du Royaume, contre les Sarrasins. Mais ce Roy ayant fait la paix avec ses ennemis, sans la participation des François, ils s'en retournerent mescontents ». Cette paix est probablement l'accord secret par lequel, suivant l'abbé des Trois-Fontaines, Alphonse aurait permis aux défenseurs de Calatrava de s'échapper à l'insu des Français (cf. § 22, note 2). L'évêque de Nantes accompagna l'archevêque de Bordeaux dans sa retraite (Alphonse, p. CXIX ; Albéric, p. CXXIII). Le texte de Pidal (p. 696, l. 3) attribue au diable la décision des étrangers. Le texte d'Ocampo, que traduit le manuscrit 8817 (fol. 214v), est beaucoup plus réaliste : « Estãdo en esto (après la prise de Calatrava) vinieron a d'zir al rey q̃ los estrãgeros cruzados q̃ no tenič q̃ comer estonçe el rey partioles mill cargas d' viãda z çinqueta mill marauedis en dineros, z cõ todo esto non los pudo detener... » (même fond dans 1347, fol. 406). Ils trouvaient donc qu'on ne leur donnait pas assez à manger; et le texte de Pidal contient là-dessus un aveu (p. 697, l. 46) touchant « la mingua que era de las viandas, et fuera ante de la conquista de Calatrava ». L'état sanitaire, de plus, était mauvais : « z por verdad assi fue que enfermaron muchos dellos (les chrétiens) z morieron, ca los prouo la tierra z el agua de Guadiana » (texte d'Ocampo, fol. CCCXCVI). Mais « las gentes de allende de los puertos de Aspa » avaient aussi sans doute un autre grief, que le texte d'Ocampo (fol. CCCXCVv), confirmant Albéric, nous permet de deviner : c'est que venus pour massacrer les infidèles, on les en empêchât dès la première, ou du moins dès la seconde occasion : « ... los moros (de Calatrava) vieronse mal trechos z sin remedio, z traxeron preytesia que los dexassen salir con los cuerpos z q̃ darič la villa z todo lo al q̃ tenič, mas los Frãceses cruzados z los otros estrangeros non querič sino q̃ los matasen . mas los reyes touieronlo por bien q̃ los dexasen yr porq̃ erã cavalleros z omes honrrados : z asi entraron la villa . z los moros fuerõse su via sin aueres z sin armas, z don Diego lopez d'Haro pusoles en saluo » (à peu près identique dans 1347, et traduit dans 8817). Or Diego López était précisément le chef des étrangers (Chr. gén., p. 694b, l. 46; texte d'Ocampo, fol. CCCXCVv) : on comprend le mécontentement de ses subordonnés. Quelque chose d'analogue s'était passé au siège de Silves en 1189 (cf. Herculano, t. II, p. 51). — Dans tout cela, il y a une chose certaine, c'est que, au rebours des carabiniers d'Offenbach, nos méridionaux partirent avant la bataille; mais fut-ce par excès d'ardeur, ou par suite des privations endurées? Pour ces deux causes peut-être.

22. 8. Même expression dans Arnaud : « per dietas duas », mais depuis Alarcos.

qui tam mirabiliter prouidit yspanie et precipue regno castelle ut recedentibus ultra montanis gloria uictorie belli famosi yspanis non ultra montanis atribueretur. Illis autem abeuntibus pauci remanserunt cum theobaldo de blazon filio petri roderici de guzman. et cum archiepiscopo narbonensi qui oriundus fuerat de catalonia[9]. Exhilarati autem xp̄iani contra meditationem qui prius fuerant contristati[10] castra mouerunt uersus saluatrā uir[a] et castra metati sunt[11]. Sequenti uero die ibidem remanserunt. | et de mandato regum tam nobiles quam populi armati prodierunt in campum quasi iam pugnaturi contra hostes. Terribiles quidem erant castrorum acies ordinate. nunquam tot et talia arma ferrea in hispaniis uisa fuerunt. Exhilarati reges tam dulci et tam terribili uisione concipiunt ingentes animos et robur addide[b] cunctorum animis et corporibus spes uictorie precontepta[c]. Mouentur castra celeriter et ilariter uersus portum de muradal[12] cui cum appropinquarent pro certo comperiunt partem exercitus regis marroquitani. tenere portum de losa. qua nulli preter eorum eorum[d] uoluntatem transire licebat. In cetum abeunt proceres conueniunt in temptorium regis castelle. Rex aragoñ et rex nauarre qui tunc iam aderat licet cum paucis militibus aduenisset[13]. Archiepiscopi toletanus et narboñ nobilis uassallus regis gloriosi didacus lupi et alii magnates utriusque regni deliberaturi quid in tanti[e] necessitate agende[f] ēēt. Aliis uisum est ut rediret ql̄ʒ[g] in terram suam. quod cum honore et gloria fieri posset. ex quo montes nullo modo transire licebat. Aliis uero uisum est querendum esse alium portum. Sed regi glorioso uisum est esse turpe referre pedem[14]. Discedunt hora

a) saluaterram ubi. — b) addidit. — c) preconcepta. — d) Sic. — e) tanta. — f) agendum. — g) quilibet.

22. 9. Rodrigue (VIII, 6) et Alphonse (p. XCIX) disent bien que le poitevin Thibaut de Blazon par son origine était espagnol, castillan même, mais non qu'il était fils de Pedro Rodríguez de Guzmán (tué à Alarcos, cf. § 13, note 1). L'*Est. de los Godos* (*Doc. inéd.*, t. LXXXVIII, p. 155) dit : « de la una parte castellano » ; Mariana : « de parte de su madre ». Quant à Arnaud, son origine catalane, affirmée par notre chronique, l'est encore par les *Actas* de Poblet (cf. Amat, *Memorias para un dicc. crít. de los Escritores catalanes*, p. 15).

22. 10. Je ne sais à quel texte l'auteur fait allusion.

22. 11. « ... et primo die castrametati sunt in circuitu Saluaterræ » (Rodrigue, VIII, 6). La revue qu'on y passa le lendemain (dimanche) est aussi mentionnée par Rodrigue *(ibid.)*.

22. 12. Cf. § 7, note 6 ; § 18, note 8. Selon Luc (p. 111, l. 30), il y aurait eu à ce moment un premier engagement. C'est probablement celui que Rodrigue (VIII, 7) place à l'entrée du port de Losa, et celui dont Arnaud (p. CV) attribue l'heureuse issue aux Viennois et aux Poitevins ; à moins qu'il ne s'agisse de la prise de Ferral (Chr. gén., p. 697b-698a ; texte d'Ocampo, fol. CCCXCVI).

22. 13. « ... vix fuit in exercitu de suis plusquam ducentis militibus comitatus » (Alphonse, p. XCIX). Il avait rejoint l'armée à Alarcos (cf. § 24, note 1). Voir Garibay, *Compendio*, XXIV, 19.

22. 14. Rodrigue et Alphonse, qui parlent de cette délibération, ne nomment pas ceux qui y prirent part, et ne disent pas que quelques-uns aient conseillé d'abandonner l'entreprise.

uespertina nllm consilium inuenientes quod eis placeret. sed disponunt implorare diuinum auxilium iuxta consilium regis iosaphat. de quo legitur in libro regum. cum ignoramus quid agere debeamus hoc solum residuum habemus ut occulos ad celum leuemus[15].

23. Solus garsias romerus uir nobilis prudens strenuus et fidelis uasallus regis aragoñ remanserat cum rege glorioso in tentorio suo[1]. tunc misit deus quendam in spē[a] pastoris qui regi glorioso locutus est secreto promittens se indicaturum cui ipse mandaret locum ualde propinquum per quem totus exercitus sine periculo transire posset montes altissimos. gauissus rex gaudio magno iussit acersiri dictum garsiam romerum et eidem que a pastore didicerat indicauit. Qui statim exiens de mandato regis gloriosi uocatis militibus suis pastore duce peruenit ad quendam locum sole iam occidente. Vnde aspexit occulis quod pastor promiserat nobili regi. Letus et ouans ad regem gloriosum reuertitur cum festinancia nuncians ei quod ita inuenerat sicut pastor dixerat supradictus. Creditur ab his qui recte sapiunt. quia non purus homo. sed aliqua diuina uirtus extitit qui in tanta angustia subuenit populo xp̄iano. cum tot adalides tot pastores. tot fratres de calatraua (fol. 99) per loca illa sepe discurrerent. nullus tamen eorum de loco illo aliquid sciret. nec idem pastor postea comparuit[2]. Siluerunt illa nocte. summo mane diuulgatum est uerbum

a) specie.

22. 15. La référence est fausse et la citation inexacte quant à la lettre. L'auteur a dû citer de mémoire. Le passage est au livre II des Paralipomènes, ch. XX, v. 12 : « Cum ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te ».

23. 1. Seul notre auteur signale ce détail.

23. 2. Luc mentionne sommairement cet épisode du berger (p. 111, l. 34). De même Rodrigue (VIII, 7) et Alphonse (p. c). — Albéric (p. xxiii) nous décrit ce mystérieux personnage : « corio cervino, non tannato, vestitus et calceatus ». « Pastor o coneiero », chasseur de lapins, dit l'*Estoria de los Godos* (*Doc. inéd.*, t. LXXXVIII, p. 156). Tous croient à une intervention divine. Mais notre auteur seul va jusqu'à dire que ce n'était pas un *purus homo;* Albéric ajoute un fait quasi miraculeux : l'homme, avec une bêche, fait jaillir de l'eau en abondance. Flórez (*Clave historial*, p. 253) fait allusion à la croyance que le pasteur n'était autre que *San Isidro Labrador,* ce que Núñez de Castro n'est pas loin d'affirmer dans sa *Cor. de los Señores...* (p. 236). Le texte de Pidal manifeste bien la croyance à une intervention divine (p. 698, l. 15), mais celui d'Ocampo (fol. cccxcvi), auquel le manuscrit 1347 (fol. 407v) est encore ici presque identique, opère déjà la transformation en ange : « ...llego vn home por la merçed de dios a semejança de pastor que demandaua por los reyes a muy grand priessa, mas como quier que les pastor paresçia : cierto angel mensagero de dios deuie ser. E estonçes fueron con el ante los reyes, ꝛ dixoles, nō estedes en este cuydado, ca yo vos mostrare muy buen logar por donde passedes syn peligro d'los moros, ca muchas vegadas andude por aqui cō mio ganado, ꝛ yo vos lleuare por logar onde ayades buenas yeruas ꝛ muy buenas aguas frias e sanas. » Dans le manuscrit 1347, ce sont les rois qui viennent à lui : « E los reyes qᵘndo esto oyerō fuerō pa el... » Arnaud ne parle pas du pasteur et dit simplement qu'on fit « quasi circuitum per aliam partem » p. (cv). — De même les *An. Toled. I:* « derrompieron la sierra, e pasaron ». Selon Rodrigue, Diego López de Haro aurait accompagné Garcí Romero (ou García Romeu) dans cette exploration (VIII, 8).

istud in castris. replecti sunt omnes gaudio magno et mouentes castra. transierunt eadem die .s. die sabbati[3] prerupta montium et concaua ualium et descendentes in planiciem castrametati sunt ex opposito castrorum regis marroquitani. Videntes autem mauri castra xp̄ianorum stupore repleti sunt pariter et timore[4]. Mane sequenti die dominice mauri prodeunt in campum pugnare parati. sed xp̄iani quieuerunt illa die defendentes tentoria ab incursu sarracenorum. Mauri etenim in superbia elati cⁱcūq̄5[a] precipites ferebantur usque ad tentoria xp̄ianorum peruenientes. sed intelligentes quod xp̄iani pugnare nolebant illa die reuersi sunt cum rege suo tanquam uictores in locum castrorum suorum[5]. Aurora lucis rutilat precedens preclarissimam et felicissimam diem. q̈i[b] quid uel obprobri contraxerat rex gloriosus et regnum eius in bello de alarcos purgandum erat per uirtutem dn̄i nostri ih'u. xp̄i. et uictoriosissime crucis. In qua blasfemauerat ore poluto rex supradictus marroquitanus. Audito namque quod rex gloriosus miserat archiepiscopum toletanum et legatos suos in franciam et in alias regiones xⁱanorum inuitare populum catolice fidei sectatorem ad bellum futurum fertur dixisse rex marroquitanus quia ipse potens erat bellare contra omnes qui signum crucis adorabant[6]. Dn̄e ih'u. xp̄e. tu deiecisti eum dum aleuaretur. nam tales tolluntur in altum effrenata superbia ut lapsu grauiore ruant.

24. Surgunt igitur xp̄iani post mediam noctem[1] in qua hora

a) circumquaque. — *b) quasi?* pour *qua si (quid labis contraxerat).*

23. 3. De même Rodrigue (VIII, 8), Alphonse (p. c), Arnaud (p. cv) et Albéric p. cxxiii), qui donne un quantième erroné : « decimo tertio Kalendas Augusti » à corriger en « XVIII Kalendas Augusti » (?) pour le mettre d'accord avec Alphonse et Rodrigue, ou en « XIX K. A. » (?) pour le mettre d'accord avec Arnaud et les *An. Toled. I* (cf. § 24, n. 1). « E el sabado d'mañana partieron de Ferral, z dexaro el castiello derribado z mouieron por aquel logar por do fueron los ricos omes, que dizē agora la Senda del emperador » (texte d'Ocampo, fol. cccxcviᵛ).

23. 4. Luc (p. 111, l. 35) dit que, lorsqu'ils aperçurent l'armée chrétienne, les Maures, profitant de la direction du vent, allumèrent de grands feux de broussailles pour qu'elle fût incommodée par la fumée, mais que le vent tourna et poussa la fumée de leur côté. Selon Rodrigue (VIII, 8), ils se mirent dès ce jour-là (samedi) en bataille, « ab hora sexta usque ad vesperum ». Alphonse dit aussi qu'il y eut « quaedam praeludia belli in modum torneamenti », mais « circa serotinam horam ».

23. 5. Cf. Luc (p. 111, l. 39), Rodrigue. qui donne plus de détails (VIII, 8), Alphonse (p. c), Arnaud, qui parle ici d'une sorte de tournoi « non more Francorum sed... cum lanceis, sive cannis » (p. cv). — Les chrétiens semblent s'être souvenus alors de la tactique des Maures à Alarcos (§ 13), et avoir voulu à leur tour les fatiguer par une longue attente, choisissant leur heure. Noter que c'est vers minuit (§ 24) qu'ils se lèveront pour la bataille; c'est l'heure où les Maures s'étaient préparés pour l'attaque à Alarcos.

23. 6. Luc rapporte la même chose, p. 111, l. 17.

24. 1. De même Rodrigue (VIII, 9). La bataille eut lieu le lundi, d'après tous les témoignages; « decimo sexto Kalendas Augusti », donc 17 juillet, d'après Rodrigue (VIII, 12), *la Crónica de Esp.* (*Doc. inéd.*, t. CV, p. 482) et l'*Est. de los Godos* (*Doc. inéd.*, t. LXXXVIII, p. 161). La Chronique générale (p. 705b, l. 5) précise « XVI dias antes de

xp̄s. quem collebant uictor surrexit a morte. et auditis missarum solēpniis recreati uiuificis sacramentis corporis et sanguinis dei nostri ih'u. xp̄i munientes se signo crucis sumunt celeriter arma bellica et gaudentes currunt ad prelium tanquam ad epulas[2] inuictati. non illos retardant fragosa et saxosa loca. non concaua uallium neque prerupta montium. feruntur in hostem parati mori uel uincere. In prima acie ex parte gloriosi regis erat nobilis uassallus eius fidelis et strenuus didacus lupi. et cum eo sancius fernandi filius fernandi regis legion̄ et urrace sororis eius[3] et lupus didaci filius eius

las Kalendas del mes de Agosto esto es XVI dias por andar del mes de Julio », manière de compter qui exclut le jour même des calendes (on la retrouve ailleurs, p. 694^{b}, l. 41; p. 708^{a}, l. 22), et qui donne le 16 juillet. C'est la véritable date, puisque le 17 tomba un mardi. Arnaud, d'accord avec les *Anales Toledanos I*, dit en effet « XVII Kal. Augusti. II. feria ante Magdalenæ » (le lundi avant la Sainte-Madeleine), donc certainement le 16 juillet, date adoptée par Mariana (XI, 24), Flórez (*Esp. sagr.*, t. XXIII, p. 324), Lafuente (t. III, p. 124), ainsi que par la tradition, qui fête ce jour-là le triomphe de la Croix sur les infidèles. Voici un tableau qui permettra de se rendre compte des coïncidences et des divergences entre Rodrigue, Arnaud et notre Chronique touchant les dates des opérations depuis le 30 juin, en retranchant une unité aux quantièmes qui résultent du texte de Rodrigue :

Rodrigue, VIII, 6-7 (et Chr. Gén., § 1015-1016).	Arnaud.	Chr. lat. des rois de Castille.
	Prise partielle de Calatrava *(samedi 30 juin)*.	
Reddition de Calatrava *(dimanche 1er juillet)*.	Comme Rodrigue.	
Retraite des ultra-montains.	Retraite des ultra-montains *(mardi 3 juillet)*.	Départ des ultra-montains.
Alarcos, arrivée du roi de Navarre.		
Salvatierra *(samedi 7)*. Revue *(dimanche 8)*. — *(lundi 9)*.	Départ de Calatrava *(dimanche)* et arrivée à Alarcos en même temps que le roi de Navarre.	Salvatierra. Revue le lendemain.
Fresneda. Autre Fresneda. Le Guadalfaiar, au pied du Muradal *(jeudi 12)*.	« Deinde per dietas duas ad radices montes qui dicitur Portus de Muradal. »	« Versus portum de Muradal. »
Arrivée au sommet et prise de Ferral *(vendredi 13)*		
Passage avec le pasteur *(samedi 14)*.	Détour *(samedi 14)*.	Comme Rodrigue.
Attente *(dimanche 15)*. Bataille *(lundi 16)*.	Comme Rodrigue.	

Les divergences entre Rodrigue et Arnaud peuvent s'expliquer par le fait que les ultra-montains marchèrent à part.

24. 2. Même expression dans Luc à propos des *Franci* & *Gallæci* : « ad praelium tanquam ad epulas properabant » (p. 110, l. 55).

24. 3. De même Luc (p. 111, l. 41). Rodrigue, qui indique les chefs et la composition des quatre *acies* de l'armée d'Alphonse, mentionne ici Diego López, et plus loin son fils, mais non Sancho Fernández (VIII, 9). Ce dernier était fils de Fernando II de Léon et d'Urraca López de Haro, sœur de Diego López. *Nepote*, dans Luc, doit donc être ici traduit par « neveu ». — On a vu, au § 13, note 3, quelle attitude le texte d'Ocampo attribue à Diego López lors d'Alarcos. Le même texte apporte ici

et alii consanguinei ipsius et amici et uassalli. Ex parte uero regis aragoñ aciem primam regebat. Garsias romerus. uir nobilis strenuus et fidelis et cum eo erant alii q̃m pl'es[a] aragonenses nobiles et potentes[4]. Alie uero acies disposite sunt dextra leuaque sicut ordo bellorum exigit. Vltimas uero acies reges | dirigebant. uterque suam separatam ab altera. Rex autem nauarre in parte sua tenebat aciem. armis et uiris nobiliter instructis[5]. et sic q'cqз[b] coram facie sua

a) cf. § 13. — *b) quicumque.*

(fol. CCCXCVI^r) un épilogue à la fois brutal et glorieux : « E estonçe se le paro Lope Diaz de Faro delante ꝛ dixo a don Diego lopez su padre, pido vos por merçed como a padre ꝛ señor que pues el rey vos dio la delantera que en guisa fagades como me non llamen fijo de traydor; ꝛ mienbre se vos el buen prez que perdistes enla de Alarcos : ꝛ por Dios quered lo oy cobrar, ca oy en este dia podredes fazer emienda a dios si en algũ yerro le caystes. E estõces don Diego boluiose contra el muy sañudo ꝛ dixol, llamar vos hã fijo d' puta mas nõ fijo de traydor, ca en tal guisa fare yo con la merçed de dios. mas yo vere oy en q̃l guisa aguardaredes a vuestro padre ꝛ señor en este logar. E estõçes fue a el Lope diez ꝛ besol la mano ꝛ dixol señor padre vos seredes aguardado d'mi como nunca fue padre de fijo : ꝛ enel nonbre de dios entremos en la batalla quãdo querades. » Il y a là, semble-t-il, un thème épique. — Le même texte continue en nommant quelques-uns des compagnons de Diego : « Don Diego lopez tomo consigo quinientos caualleros muy bien guisados ꝛ a sus fijos Lope diaz Pero diaz ꝛ a su cormano Yñigo de Mẽdoza ꝛ a sus sobrinos Sancho Ferrãdez ꝛ Martin muñoz ꝛ era su alferez don Pero arias de Toledo que touo aquel dia su pendõ. ꝛ era con el cõcejo de Madrid. » Les deux neveux sont appelés, au fol. CCCXCVI, Sancho Ferrandez de Cañamero (cf. § 34, n. 2) et Martin Nuñez de Finojosa. Tout cela se retrouve à peu près identique dans le manuscrit 1347 et traduit dans le 8817; mais le 1347 porte : «...ꝛ su fijo lope diaz, ꝛ pero diaz su hr° ꝛ don yñigo de mendoça ꝛ sus sobrinos ꝛ mĩn muños, ꝛ sancho ferrs... » Le manuscrit X-I-6 a aussi cette histoire (fol. 124).

24. 4. De même Rodrigue (VIII, 9), qui indique en outre la composition des quatre *acies* du roi d'Aragon.

24. 5. Cf. Rodrigue « a dextris Regis nobilis procedebat ». Les *An. Toled. I* indiquent ainsi l'ordre de marche : « El Rey de Navarra era la costanera diestra, e el Rey de Aragon era la siniestra, e el Rey de Castilla tenia la zaga con todas las otras gientes del mundo ». Le texte de Pidal nomme un certain nombre de ceux qui prirent part au combat (p. 700), mais le texte d'Ocampo, à peu près le même que celui du manuscrit 1347, en nomme beaucoup plus, en dehors des compagnons de Diego López (fol. CCCXCVII) : « ꝛ la vna costanera dio el rey a Ruy Diaz delos cameros ꝛ a su hermano Aluar diaz ꝛ eran con ellos Gomez Perez el esturiano ꝛ don Garcia Ordoñez ꝛ Juan Gonçalez de vzero ꝛ don Gonçalo Gomez (1347, au lieu de ces deux derniers : *don Gil Gomes*) ꝛ los conçejos de Soria ꝛ de Almaçan ꝛ de Atiença ꝛ de san Esteuan de gormaz (1347 ꝛ *berlanga*, au lieu de « de gormaz ») ꝛ de Ayllon ꝛ de Medina çeli. ꝛ enla otra costanera yua el (1347 : *E dio el Rey la otra costanera al*) conde don Gonçalo ꝛ eran conel las ordenes de Santiago ꝛ de san Juan ꝛ de Calatraua (1347 : *Alcatara*) ꝛ la orden del Tenple ꝛ los conçejos de Cuenca ꝛ de Huete ꝛ de Alarcon ꝛ todos los otros conçejos de la frõtera fasta en Toledo. E yua el rey don Alfonso enla postrimera haz : ꝛ yua conel el arçobispo de Toledo ꝛ don Aluar nuñez de Lara su alferez que leuaua la su seña, que gano aquel dia buen prez conella, ꝛ el conde don Ferrando ꝛ don Gonçalo ruyz giron ꝛ sus hermanos Nuno royz ꝛ Rodrigo rodriguez ꝛ pero ruyz ꝛ Aluar Ruyz ꝛ don Gil malrrique (1347 : *marrique*) ꝛ don Gomez malrrique ꝛ don Alfonso tellez de Meneses ꝛ Ferrã Garçia ꝛ Ruy Garçia todos tres hermanos (1347 omet *Meneses... hermanos* et ajoute ꝛ *don gi^a tellš*) ꝛ don Rodrigo perez de Auila (1347 : *de villalobos*) ꝛ Guillen gynes, ꝛ Gonçalo yañez que fue despues mestre de Calatraua ꝛ dõ Guillé perez (omis dans 1347) ꝛ Nuño perez d' Guzmã ꝛ Tyballe de blasco : ꝛ otros muchos ricos omes q aqui non son contados enesta parte. ꝛ los cõçejos ꝛ los caualleros d' Toledo ꝛ de Medina (1347 : ꝛ *los caualleros de toledo* ꝛ *los*

gradiebantur nec reuertebantur cum ambularent. In primis acies[a] dispoīti[6] mauros inueniunt paratos ad prelium[7]. Congrediuntur pugnatur utrinque cominus lanceis censibus[b] et clauis nec erat locus sagittariis. Insistunt xp̄iani resistunt mauri fit fragor et tumultus armorum. Stat bellum neutri uincuntur licet hii quandoque procellant hostes quandoque ab hostibus repellantur. Conclamatum fuit aliquando a quibusdam perditis xp̄ianis retrocedentibus et fugientibus quod succubuerant xp̄iani[8]. Audito feriali[c] clamore rex castelle gloriosus et nobilis qui paratus erat magis mori quam uinci[9] precepit illi qui uexillum eius[10] ante ipsum gestabat ut urgeret equum calcaribus

a) aciebus. — b) ensibus. — c) ferali.

concejos de medina) del cāpo ꝛ de Ualladolid de Olmedo, ꝛ de Areualo, ꝛ d' loda esa tierra (1347 : *areualo, ꝛ coca, ꝛ de cuellar ꝛ de palença ꝛ de bejar*). E el rey dō Sācho de Nauarra yua dela diestra (1347 : *otra siniestra*) parte, ꝛ cō el yuan sus ricos omes don Almoraui, ꝛ don pero martinez de lerte, ꝛ dō Pero Garcia de primiz, ꝛ don Gomez garcia dorgociello (1347, au lieu de « Almoraui... dorgociello » : *p m̄s de chinchel, ꝛ dō almenrriq̄, ꝛ po gᵘia de pernis (?) ꝛ goms̄ gia di agonçillo*) su alferez que tenie la su seña ꝛ con el los cōcejos de Segouia ꝛ de Auila. E el rey don Pedro de Aragon ouo la siniestra parte (1347 : *yua dela otra pte diestra*), ꝛ dio la su delantera a don Garcia romero (1347: *Ramiro*); ꝛ de la vna costanera yua don Ximon coronel ꝛ don Aznar pardo. ꝛ enla otra costanera yua dō Artal foçez (1347: *anton de foçes*), ꝛ dō Pero maça de corella (1347: *çarella*). ꝛ ēla postrimera haz yua ese rey cō estos ricos omes, don Sancho ꝛ Nuno sanchez que fue aquel dia cauallero nouel (1347 supprime « que nouel ...») ꝛ el conde de Ampurias (1347 : *āpar*) ꝛ don Guillen d' Cardona con gran compaña de fijos ꝛ de parientes ꝛ don Guiellē de curuera ꝛ el conde de Urgel ꝛ de sant Pedro de la barca ꝛ don Cētol de Astarad, ꝛ don Guillen de caberta, ꝛ don Miguel de loaysa que era alferez del rey que touo su seña ꝛ don Ximon de Aeuar ꝛ dō Rodrigo de Liçena (1347, au lieu de « con gran compaña... Liçena »: *ꝛ el conde durgel, ꝛ don g̃llen destrad, ꝛ don g̃ralte de cabrera, ꝛ don guillen de lixa q̄ era mayordorno del Rey*).

Le manuscrit 8817 (fol. 216) suit le texte d'Ocampo, avec des variantes : « almaçan ꝛ *bellāga* ꝛ santo esteuoo ꝛ medina çele ꝛ aellō — aluar *ps* de lara — au lieu de « meneses... hermanos » : *ꝛ dō gª telles ꝛ f' gª ꝛ abril gª. ꝛ Roy gª ts̄ yrmãos — vila lobos*, au lieu de « auila » — *goms̄* au lieu de « gynes » — *Et conçelos ode Medina del cāpo. ꝛ ode valedolid'. ꝛ o de olonedo. ꝛ od' cōta. ꝛ o de tollar. ꝛ ode plazença ꝛ o de beiar — Dom almeriq̄ ꝛ dom pº nuñz de hecha ꝛ* po *gª de peynes ꝛ goms gª. de angonziello* — Xemen coronel. ꝛ *dato de fouzes* ꝛ dō arnal pardo — « artal foçez » manque — nouel ꝛ o conde de *Pytōs* ꝛ dom gˡllem de *Cordoua* — dom gˡllem d' *çueyra* — urgel de *satās* dl'a barca — *gⁱral de collera. ꝛ gˡllem.* miguel de *leysa* — xemen *ajunar* — gˡllem de *çullēna* ».

24. 6. « Ceux qui étaient dans les premières lignes ».

24. 7. Rodrigue (VIII, 9) explique la composition et la disposition de l'armée maure.

24. 8. Selon Rodrigue, quelques-uns, « non tamen de magnis » (VIII, 10), et selon Arnaud, d'abord les *Serani* (*serranos*, montagnards), puis tous ceux qui étaient devant la dernière ligne, « præter quosdam nobiles Hispanos et ultramontanos » firent mine de fuir. Il y a dans Almella un chapitre curieux au sujet des gens de Madrid et de Medina (lib. VI, tít. V. cap. III); bien qu'il y soit question de Rodrigue de Tolède, il n'est emprunté ni au texte latin de celui-ci, ni aux traductions publiées dans les *Documentos inéditos* (t. LXXXVIII et CV).

24. 9. Rodrigue relate ici une scène sublime qui rappelle la Chanson de Roland : à deux reprises, le roi désespéré lui dit qu'il va falloir mourir là, et l'archevêque le réconforte.

24. 10. Rodrigue et Alphonse (p. c) disent que l'étendard royal portait l'image de la Vierge. D'après Albéric (p. cxxiii), cet étendard avait été envoyé à Alphonse par la Vierge de Rocamadour.

et properatet[a] concito montem ubi erat impetus belli conscendere quod et statim factum est. Quo cum ascenderunt xp̄iani uidentes mauri sibi quasi nouas acies īminere cedunt uirtute dn̄i nostri ih'u xp̄i. superati. Rex autem marroquitanus qui sedebat in medio suorum stipatus satellitibus electis ad pugnam surrexit. equum uel equam[11] ascendit terga fuge dedit ceduntur sui ruuntque cateruatim et locus castrorum et tentoria maurorum fiunt sepulcra occisorum. Qui euaserunt de bello dispersi errabant in montibus tanquam oues non habentes pastorem ubicumque inueniebantur trucidabantur.

25. Quot millia maurorum ceciderunt in die illa et in profundum inferni descenderunt. quis numerare queat[1]? Ex parte uero x'anorum paucissimi mortui sunt in die illa[2]. Cantare potuerunt xp̄iani. cum psalmista[3]. Dnus dn̄us deus meus qui docet manus meas ad bellum et digitos meos ad prelium. Mīa[b] mea et refugium meum susceptor meus et liberator meus ꝛ c̄. Saciati sanguinis maurorum effusione xp̄iani et lassati armorum pondere et estu et siti nimia aduesperacente iam die reuertuntur in castra maurorum. et ibidem nocte illa quieuerunt uir[c] uictualia quibus indigebant ad habundanciam repererunt[4]. Consequenter autem mouentes castra processerunt

a) properaret. — b) Misericordia. — c) ubi.

24. 11. Hésitation assez plaisante. Rodrigue dit : « iumento varii coloris insidens » (VIII, 10); la Chr. génér. : « en una bestia de muchos colores » (p. 702ᵃ, l. 42). Selon Mariana (XI, 24), c'était un mulet; et selon Julian del Castillo (*Hist. de los Reyes Godos*, 1624, p. 243), une jument, *yegua*, ce qui est l'opinion de Lafuente (t. III, p. 122).

25. 1. Rodrigue : « circiter bis centum millia » (VIII, 10); Alphonse : « centum millia armatorum et amplius » (p. CI); Arnaud : « post bellum sunt interfecti sexaginta millia... » (p. CVI, passage peu clair); Albéric : « centum millia » (p. CXXIII).

25. 2. Rodrigue : « vix viginti quinque » (VIII, 10); Alphonse : « vix viginti quinque aut triginta » (p. CI); Arnaud : « non... quinquaginta » (p. CVI); Albéric : « jam plures ceciderant, sed post demonstrationem vexilli vix triginta... » (p. XXIII). Lafuente (t. III, p. 123) interprète Rodrigue en disant 25,000; mais il est obligé de reconnaître que les autres textes ne se prêtent pas à semblable correction. Almella (lib. I, tít. IV, cap VII) marque CL; la Chr. générale, comme Rodrigue (p. 703, l. 12); mais le texte d'Ocampo, « nō mas de ciento ꝛ quinze » (fol. CCCXCVIIIᵛ).

25. 3. Psaume CXLIII, v. 1-2. Le texte est cité de mémoire, car les mots *bellum* et *prelium* sont intervertis (du moins si l'on s'en réfère au texte de la Vulgate).

25. 4. Il est étonnant que, non plus que Rodrigue (qui le fait, il est vrai, implicitement, VIII, 7), Alphonse et Albéric, notre auteur ne nomme le lieu de la bataille, Las Navas de Tolosa, comme font Luc (p. 111, l. 48) et Arnaud (p. CVII), qui voit dans ce nom un mauvais augure pour les Toulousains hérétiques. La Chronique de San Juan de la Peña (p. 141), qui intervertit cette bataille et la prise d'Ubeda, dit « ad locum dictum saltus Tholosæ, — el lugar clamado Lauds de Tolosa ». Quant à la Chronique Générale, elle la désigne sous le nom de *batalla de Hubeda*, tout en nommant l'endroit « Las Navas que dizen de Tolosa ». Las Navas de Tolosa se trouvent près de Santa Elena, première station du chemin de fer au sortir du défilé de Despeñaperros. C'est sur le plateau de Santa Elena que les chrétiens débouchèrent, après avoir passé par le Puerto del Rey ou del Emperador; et ils trouvèrent devant eux les Arabes campés dans la plaine de las Navas (Gómez Arteche, *Geografía histórico-militar*, p. 625). Le Puerto del Rey est le passage du chemin muletier de Viso à La Carolina (*id.*, p. 623). Pisa (*Descripción de Toledo*, fol. 177), écrit que le lieu dit *Navas de Tolosa*

in antea et inuenientes nobile castrum. s. bilche uacuum et derelictum intrauerunt et munierunt illud. Vaños insuper retinuerunt et tolosa et ferrat 5. Dein peruenientes ad ubedam obsederunt illam. uir[a] inuenerunt infinitam multitudidem maurorum conclusam. Desertis etenim aliis ciuitatibus sicut baecia quam inuenerunt uacuam 6 (fol. 100) et aliis uillis uicinis confluxerant omnes ad ubedam. tamquam ad locum munitiorem et eorum defensioni aptiorem. Sed ipsa multitudo conclusa sibi grauis erat et honerosa et pre nimia pressura fere moriebantur. Videntes autem mauri potenciam xpianorum qui aduersus eos iam preualebant ipsos uiriliter expugnando intelligentes et se destitutos omni consilio et auxilio quum rex marroquitanus 7 aufugerat in yspalin nn̄[b] et transfertare[c] disponebat. tradiderunt se in manus regis gloriosi et regis aragonum tali pacto ū[d] conseruatas[e] sibi uita preda fierent hostibus tam ipsi quam omnia sua 8. Sicut referebant aliqui de mauris ipsis qui tunc in eadem uilla capti fuerunt. quibus nn̄s[f] inclusorum notus esse credebatur. fuerunt ibi capti fere centum millia sarracenorum paruulis et mulieribus cōnūatis[g] 9. Omnia mobilia que preciosa fuerunt inuenta data fuerunt regi aragon̄ et illis qui uenerant cum ipso ad bellum 10. De ma[h] mauris et multos secum duxit captiuos. Dispersa

a) ubi. — *b) necnon.* — *c) Sic.* — *d) ut.* — *e) Sic.* — *f) numerus.* — *g) connumeratis.* — *h) Sic* (fin de ligne).

était aussi appelé *Navas de la Condesa*. Voir le récit qu'il fait de la bataille, en particulier sur les trophées conservés à Tolède (fol. 180). Le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro* dit, p. 256 : « A batalha de *Muradal* ». On sait que, pour les Arabes, ce fut la bataille d'Alacab.

25. 5. De même Rodrigue (VIII, 12); Alphonse, moins *Ferrat*, dont il mentionne la première prise antérieurement (p. XCIX et CI); Luc (p. 111, l. 48), moins *Tolosa*. — *Les An. Toled. I : Baños, Tolosa, Ferrat, Bilch.* Arnaud seulement *Bilche* (p. CVII) Rodrigue et la Chron. génér. écrivent *Ferral* = « Castro Ferral á la parte oriental de las Navas » (Lafuente, t. III, p. 416). — Bilche = Vilches; Vaños = Baños de la Encina. Cf. *Annal. Compost.* et *Chr. Conimbr. III.*

25. 6. Cf. Rodrigue, VIII, 12.

25. 7. Voir dans Rodrigue (VIII, 10) sa réponse aux habitants de Baeza.

25. 8. Rodrigue et Arnaud donnent plus de détails, et insistent sur l'attitude (quelque peu étrange pour nous) des prélats, qui exigèrent la destruction de la ville. Alphonse et Albéric donnent comme raison de cette mesure qu'il n'y aurait pas eu assez de monde pour la peupler. Rodrigue et Arnaud marquent la date de l'attaque : huit jours après la bataille de Las Navas, un lundi.

25. 9. « Bene perierunt ibi sexaginta millia Sarracenorum; quorum quosdam interfecimus, quosdam captivos duximus... » (Alphonse, p. CI). Arnaud compte que quarante mille Sarrasins périrent à Ubeda et Baeza (p. CXXII).

25. 10. Détail inédit. Ce n'était d'ailleurs que justice, puisque les Aragonais avaient joué un rôle important dans l'attaque, selon Rodrigue (VIII, 12), Arnaud (p. CVII) et la Chron. de San Juan de la Peña (p. 140). — Cf. *Gesta comitum Barcinonensium* (fragments édités par Barrau-Dihigo, dans *Revue hispanique*, p. 471, 1902) : « Multas victorias assecutus est a Mauris, inter quas fuit illa excellentissima Ubedæ, in quam profectus fuit cum magno exercitu auxilio regis Castellæ. » Mais il faut voir là plutôt une allusion à la bataille de las Navas, que la Chronique générale, la Chronique de Cardeña, le *Chr. Cerratense*, les *An. Toled. III* (et aussi Zurita, *Anales*, II, 61) désignent sous le nom de bataille d'Ubeda.

est et distributa illa multitudo maledicta que inclusa fuit in predicta uilla per omnes regiones xp̄ianorum cum de diuersis mundi partibus aliqui pauci interfuerunt in predicto glorioso et triumphali bello [.] proposuerant ulterius procedere. sed deus cuius uoluntati resistere nemo potest impediuisse uidebatur. Occulta quidem sunt iudicia dei. ffortase aliquid elationis et superbie contraxerunt xp̄iani ex uictoria supradicti belli cum soli soli[a] deo non sibi atribuere debuissent. Nam cum aliquꝰ[b] diebus moram fecissent in obsidione predicte uille tot et tantos de x'anis inuasit multiplex infirmitatum uarietas et precipue fluxus uentrium quod pauci remanserunt sani. qui si necessitas postularet contra hostes se defendere possent. Eadem et tempestate tanta mortalitas accidit in hiis qui remanserant de bello qꝰīantum nō[c] illo magna pars maiorum et seniorum in uillis et ciuitatibus uite terminum dederunt[11]. Videntes igitur reges quod nullo modo poterant ulterius procedere habito tractatu et diligenti deliberatione uisum est fere omnibus ut redirent in terram suam. Diruptis ergo pro parte muris sepedicte uille domibus et conglagratis[d] sucisis arboribus et uin̄eis[e] quas sucidere potuerunt. ponita[f] et baecia in desolatione munientes castra supradicta uiris armis et aliis necessariis reuersi sunt ad propria cum uictoria et honore et cum multa preda. Tunc gloriosus rex regi nauarrorum qui in auxilium eius uenerat licet cum paucis restituit quedam castra de hiis que ipse rex nobilis ceperat de regno nauarre[12]. Rex gloriosus et | nobilis hoste superbissimo deuicto et prostrato receptus est in toleto cum exultatione et gaudio ab uniuersis populis clamantibus et dicentibus benedictus qui uenit in nomine dn̄i[13]. Tempore supradicti nobilis triumphi dum reges catholici et eorum uasalli animas exponerent et regna pro exultatione nominis xp̄iani rex legion̄ guerram mouit regi castelle sicut fecerat tempore alterius guerre. Rex autem gloriosus cum honore et gloria cupiens uitam finire in guerra maurorum non reuocaū ad animum quod rex legion̄ fecerat. si[g] uoluit amicabiliter componere cum eo ut sibi inuicem prestarent auxilium contra mauros[14].

26. Interim dum de pace tractaretur circa inicium quadragessime proximo secute post bellum[1]. rex gloriosus cum tota intencio

a) Sic (fin de ligne). — *b) aliquod?* pour *aliquot.* — *c) Sic (quod in autumno).* — *d) conflagratis.* — *e) uineis.* — *f) Sic.* — *g) sed? (si* pour *s;* ou *s3*).

25. 11. Luc (p. 111, l. 50) et Rodrigue (VIII, 12), font allusion à cette épidémie.

25. 12. Autre détail inédit.

25. 13. Cf. Rodrigue, VIII, 12. Les *An. Toled. I* marquent une reprise des hostilités en septembre 1212.

25. 14. Luc (p. 111, l. 53) donne plus de détails sur ces hostilités et ces arrangements.

26. 1. En 1213. Rodrigue : « eodem anno, mense februario » (VIII, 13). Sur cette manière de compter, voir Flórez (*Reynas*, t. I, p. 294) : « No de Enero á Enero, sino desde el dia del suceso hasta cumplir el año ».

in h'erat[a] paucos homines secum milites cum domesticis suis et cum quibusdam de consiliis de ultra serram iuit ad castellum dñarum quod nunc dicitur calatraua nueua et cepit ipsum et retinuit[2]. Deiñ cepit hecuauexore[3] qui locus nunc dicitur sanctus iacobus et est castrum fratrum milicie sancti iacobi iuxta montiel. Deinde obsedit cum illis paucis qui cum eo erant nobile castrum. alcaraz quod mirabile fuit. Superuenit tamen postea dōnus didacus et quidam alii magnates et firmata est obsidio. Expugnatum fuit uiriliter et potenter cum machinis mirabilibus. Tandem per gr̄am dei reditum fuit regi glorioso salua uita maurorum qui tunc ibi erant. In die ascensionis receptus fuit rex gloriosus in eadem uilla cum processione solempni ab archiepiscopo toletano purgata sp˜[b] maurorum spurcicia recedentibus ipsis de uilla et eadem die archiepiscopus missam celebrañ ibidem[4]. Tunc et rex nobilis cepit castrum aliud munitissimum natura quod est inter securam et alcaraz .s. riopal[5] et sic cum honore et gloria circa festum pentecostes reuersus est ad partes de guadalfaiara[6]. Exinde uero dirigens iter suum in partes castelle cum unicum et sumum desiderium esset ei claudere diem extremum contra sarracenos pro exultatione noīs ih'u. xp̄i. uidens quod rex legioñ prestaret magnum impedimentum illi tam sancto proponito[c]. tanquam laudabili stipendia multa dede[d] nobilibus et munera magna magnatibus. conuocauitque multitudinem populorum innumerabilem ut saltem metu perterritus rex legioñ pacem firmaret cum rege glorioso et si nollet iuuare ipsum contra mauros saltem non impedire[e]. ffirmata igitur tunc pace inter reges mediante didaco expulso[f] (fol. 101) et petro fernandi de utroque regno rex legioñ debuit intrare in terram maurorum ex parte sua quod factum est. Timens autem rex gloriosus inconstanciam regis legioñ dedit ei donum didacum uassallum suum qui secutus est eum cum sexcentis militibus ad minus. et tunc expugnauerunt alcanteram et ceperunt eam et

a) *Sic (in hoc erat* plutôt que *inhererat*). — b) premières lettres du mot *spurcicia* écrites par erreur. — c) *Sic*. — d) *dedit*. — e) *impediret*. — f) *expulso* se rapporte à *Petro*.

26. 2. Dueñas. Rodrigue : « Castrum Dominarum... restituit, quorum fuerat, fratribus Calatrauæ » (VIII, 13).

26. 3. *An. Toled. I :* « priso al Castiel de Dios (Dñas?) e el castiello de Avenxore, mediado marzo ». Rodrigue : « Eznauexore » ; Chron. générale : « el castiello que dizen Eznauexol » (p. 705[b], l. 36); *Crón. de Esp. :* « Asnavexer » (*Doc. inéd.*, t. CV, p. 483) : Castellar de Santiago de la Mata ? — Cette localité avait donc déjà changé de nom du temps de l'auteur.

26. 4. De même Rodrigue (VIII, 13).

26. 5. Rodrigue : « Riuus Oppae » (VIII, 13). Aujourd'hui Riopar, entre Alcaraz et le Segura. — *An. Toled. I :* « cerco Alcaraz e lidiola... » (1213).

26. 6. Cf. Rodrigue (VIII, 13), qui ne parle pas de Guadalajara, où le roi se trouvait déjà avant la guerre.

mutuentes[a] retinuerunt illam 7. Dein mouerunt castra uersus emeritam et cum ibi per dies aliquot moram fecisset rex legioñ 8 tum[b] exercitu suo iñ[c] reuersus est in terram suam. resistente sibi dōno didaco atque contrarium suadente. Idem uero nobilis uassallus gloriosi regis uidens regis legioñ inconstanciam et pussillanimitatem audiens et quod dñs suus rex. s. gloriosus[d] baeciam que iam rehedificata erat et muri reparati nolum[e] sine dño redire in terram suam. sed per deserta montium et fragosa loca siluarum transitum faciens inter castella maurorum eis inuictis[f] et renitentibus peruenit ad dñum suum gloriosum regem ad supradictam uillam ubi obsidio iam firmata erat. Rex nanque gloriosus et nobilis eo tempore quo rex legioñ ymmo pocius dōnus didacus 9 cepit alcanteram cum recenter surrexisset de lecto egritudinis ex qua peruenerat usque ad portas mortis. licet per se nullo modo posset equitare sine adminiculo alicuius cui inniteretur uenit usque toletum 10 et habens propositum firmissimum finire uitam suam in terra maurorum. tempore guerre obsed'[g] predictam uillam. s. baeciam. cum paucis nobilibus et cum paucis hominibus de populis ciuitatum et aliarum uillarum Hoc autem factum est in principio mensis decembris et durauit obsidio usque post festum purificationis 11. Deficientibus autem uictualibus exercitui et aliis neccessariis 12 coactus[h] rex nobilis recedere ab obsidione et redire in terram suam. Tanta siquidem fuit penuria ciborum in expeditione illa quod carnes asinine. et caballine charissime uendebantur in macello. Illo nempe anno tanta fuit fames in regno castelle presertim ultra serram et extremadura[i] quanta nunquam uisa fuit nec audita in terris illis a seculis antiquis. Moriebantur siquidem homines cateruatim ita quod uix erat qui sepelliret. Tunc

a) munientes. — b) cum. — c) inde. — d) Abella : « deest forte *obsedisset* »; plutôt *obsideret;* manque aussi *Alfonsus* après *s[cilicet] gloriosus. — e) noluit. — f) inuitis. — g) obsedit. — h)* Abella : « forte deest : *est*, vel *fuit* ». — *i) sic.*

26. 7. Cf. Rodrigue (VIII, 13), qui ajoute que le roi de Castille rendit au roi de Léon El Carpio et *Montem regalem* (*Mont Real*, Chron. génér., p. 706 b, l. 43), et que celui-ci remit Alcántara aux chevaliers de la Calatrava, mais qui ne parle pas de Pedro Fernández, donc Luc montre le rôle auprès d'Alphonse de Léon (p. 108, l. 20, 39; p. 111, l. 53). Luc énumère plus en détail les places restituées à ce dernier (p. 112, l. 6). Cf. *An. Toled. I* : « ... e dio el Rey D. Alfonso al Rey de Leon Diago Lop, e Lop Diaz con DC. caballeros... e prisieron Alcantara ».

Rodrigue (VIII, 13) dit que Alphonse IX donna ensuite Alcántara à l'ordre de Calatrava, ce que confirme Risco (*Hist. de Leon*, p. 374). Voir pourtant la note de la page 275, t. IV de l'édition de l'*Historia. gen. de Esp.* de Mariana par Monfort, Valence, 1788.

26. 8. Détail inédit.

26. 9. On remarquera les tendances léonophobes de notre auteur.

26. 10. Le 8 des kalendes de décembre (24 novembre) 1213, selon Rodrigue, qui ne parle pas de cette maladie du roi (VIII, 14).

26. 11. C'est aussi la date qui ressort du texte de Rodrigue. *An. Toled. I* : « e duraron tres sedmanas de Janero sobre Baeza, e non la prisieron. »

26. 12. « E fue hora que cusló el almud de la cevada LX soldos. » (*An. Toled. I.*)

autem firmata fuit treugua inter regem marroquitanum et nobilem regem castelle. Pauci siquidem equi et alia pauca iumenta remanserant in regno castelle et hominum pars magna fame consumpta perierat[13]. Mauri e contrario equis frumento ordeo et oleo et et aliis diuersis generibus ciborum multipliciter habundabant. Siluit igitur terra et rex quieuit et in quadragessima proxima reuersus est in castellam. ubi moram fecit usque ad inicium septembris sequentis[14].

27. Eadem tempestate rex aragoñ petrus | exium[a] de terra sua cum multitudine militum et profectus est in partes tolose in auxilium comitis tolosani senioris qui duxerat sororem eiusdem regis in uxorem et filiam[b] eiusdem comitis duxerat alteram sororem regis similiter in uxorem[1]. Tunc autem franci erant in partibus tolosanis et tenebant fere totum uice comitatum bit'rensem et maiorem partem comitatus tolosani. Papa siquide romanus innocencius tercius dederat remissionem generalem omnium peccatorum omnibus illis qui uenirent super albigenses et alios hereticos qui erant in partibus illis. Pululauerant namque hereses diuerse facies quidem habentes diuersas et caudas colligatis[c], et multiplicabantur cotidie adeo quod periculosum erat uniuersali eclesie amplius talia dissimulare. Catholici ergo de diuersis partibus et precipue de regno francie uenientes fere totam terram illam in modico tempore xp̄i fidei subiugauerunt castra multa et ciuitates munitissimas q̈ʒ[d] inexpugnabiles in momento temporis subuertentes hereticos ipsos diuersas[e] penis afiligentes et uariis mortibus interimentes. Operabatur siquidem manifeste et miraculose uirtus dn̄i. n̄ ih'u. xp̄i. qui est rex regum et dn̄us dominancium per ministerium illustrissimi et fidellissimi comitis simonis montis fortis qui uelud alter iudas macabeus legem dei zelans uiriliter et potenter bella dn̄i preliabatur. Predictum comitem symonem montis fortis cum quo erant fere qngēti milites obsedit rex aragoñ memoratus et comes tolosanus et alii comites cum eis et bar[..o..]nes et nobiles terre et populi multi in quodam castro fiduciam habentes firmam quod possent ipsum capere. Erat autem comes symon uir strenuus et bellicosus et cor eius habens fiduciam firmam in dn̄o ih'u. xp̄o. pro quo cotidie baborabat[f]. Videns igitur periculum sibi et suis imminere in uirtute dni nostri ih'u. xp̄i. exeuntes de castro obsesso irruerunt

a) *exiuit.* — b) Abella: « forte *filius* ». — c) *colligatas.* — d) *quasi.* — e) *diuersis.* — f) *laborabat.*

26. 13. Rodrigue (VIII, 14) parle aussi de cette disette sans oublier les services qu'il rendit alors par des distributions charitables. *An. Toled. I :* « duro la fambre en el regno hasta el verano, e murieron las mas de las gentes ; e comieron las bestias, e los perros, e los gatos, e los mozos que podian. »

26. 14. Cf. § 28 et § 45, note 2.

27. 1. Leonor et Sancha, sœurs de Pierre II d'Aragon, avaient épousé respectivement Raymond VI, comte de Toulouse, et le fils de celui-ci, Raymond (VII). Cf. Chronique de San Juan de la Peña, p. 136; Salazar, *Lara*, I, p. 172.

in castra et eos per uirtutem x' uerterunt. in fugam et ipsum regem aragoñ cum multis militibus interfecerunt[2] ffelix fuisset rex ille si uitam finisset statim post nobile triumphum belli ɔmissi[a] in nauas de tolosa contra regem marroquitanum.

28. Gloriosus autem et nobilis rex castelle circa principium mensis septembris exium burgis et cepit proficisci uersus extremaduram. Proposuerat siquidem habere colloq'um cum rege portugalie genero suo in partibus placentinis. Igitur cum esset apud ualem olen[b] uenit nuncius ex insperato qui nunciauit ei mortem (fol. 102) nobillissimi et fidellissimi uasalli sui dñi didaci de cuius morte doluit inconsolabiliter diligebat siquidem eum et in eo super omnes uiuentes confidebat et cum iam cerneret sibi mortēs[c]. periculum iminere quia iam ualde debilis erat senectute confectus et laboribus multis et doloribus atrictus proposuerat regnum et filium impuberem et uxorem et filias. fidei predicti uasalli nobilis et fidelis comictere et omnia in manu eius et potestate dimictere certam gerens fiduciam quod ipso[d] cuncta fideliter ministraret et omnia debita eius quibus multis obligatus tenebatur soluere festinaret. Tanta igitur spe et in cl'e[e] articulo constitutus frustratus rex gloriosus doluit ultra modum. Paucis diebus autē[f] audierat mortuum esse petrum fernandi castellanum in partibus de marrocos quem velud inimicum capitalem rex nobilis persequebatur[1]. Sic igitur leta tristibus et tristi[g] letis alternatim suscedunt[h] ut nemo gloriari possit dum est in uita presenti se felicem esse. Resunto autem spiritu rex gloriosus processit in antea. et cum peruenisset ad quandam aldeam inter areualo et auilam que dicitur[i] [2] cepit paulatim deficere et

a) commissi. — b) oleti. — c) mortis. — d) ipse. — e) Sic (et mortis?). — f) antea. — g) tristia. — h) Sic. — i) Abella : « deest forte *Gutierre Muñoz* ».

27. 2. Bataille de Muret (13 sept. 1213). Cf. Chronique de San Juan de la Peña, p. 142-144.

28. 1. Notre auteur ne nous dit pas pourquoi, mais Luc nous montre en Pedro Fernández *el Castellano*, fils de Fernán Ruiz de Castro *el Castellano* (cf. § 9, note 2), le bras droit d'Alphonse de Léon (cf. § 26, note 7), son cousin. A un moment donné pourtant, d'après Luc (p. 108, l. 39), ce personnage avait contribué à rétablir la paix entre les deux rois (cf. § 15, note 8). Mais il accompagnait le roi maure à Alarcos (Luc, p. 108, l. 21). Le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro* relate une gageure tenue par lui contre Alphonse VIII (p. 266). Voir Béthencourt (*Hist. genealóg.*, t. IV, p. 419), qui place sa mort d'une façon dubitative en 1214, date indiquée par les *Ann. Compost.* Notre chronique précise davantage : avant celle de Diego López, qui mourut le 16 septembre (voir même paragraphe, note 4); les *An. Toled. I* précisent tout à fait : « en Marruecos, en XVIII. dias de Agosto Era MCCLII ». Rodrigue ne mentionne ni la mort de Pedro Fernández ni celle de Diego López, ce que fait au contraire Luc (p. 112, l. 19).

28. 2. Le mot qui manque a été suppléé par Abella d'après Rodrigue « in aldea quadam Arevali, quae dicitur Guterrius Munionis » (VIII, 15); « Gutierr Muñoz, a dos leguas de Arévalo » (Lafuente, t. III, p. 128), au sud de cette ville. — D'après le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro*, Alphonse VIII serait mort de colère parce que le roi de Portugal ne voulut pas venir au rendez-vous : « E morreo com gran

circa mediam noctem paucis de familiaribus suis sibi assistentibus ingresus est uiam uniuerse carnis. Nobilis siquidem uxor eius tunc laborabat quartana. Noctem illam tenebrosus turbo possideat non illustrent eam sidera celi que ausa fuit tanto sole mundum priuare. Illos regni fuit. decus mundi omni morum probitate conspicuus. iustus. prudens strenuus. largus ex nulla parte maculam in gloria sua posuit. Obiit autem octaua die post festum sancti michaelis[3]. Dñus didacus obierat circa festum exaltationis sancte crucis[4]. Causam doloris perpetui quamdiu mundus iste durauerit. habet castella. uno et eodem tempore tanto dño et rege tantoque uiro et tam famoso uasallo ipsius orbata. Maturant qui cum rege erant ipsa tempestate. s. uxor regis et filia. Archiepiscopus toletanus et episcopus palentinus[5] et alii nobiles corpus iam uita priuatum deferre ad monasterium regale[6] quod idem rex de nouo construxerat propriis suptibus[a] uix[b] burgis. Concurrunt undique populi ciuitatum et nobiles audita morte tanti dñi et uidentes se desolatos tanto rege uersi sunt in stuporem intra se pre angustia spiritus gementes. Omnes mulieres sumpssere lamenta uiri consperxerunt puluere capita accinti ciliciis induti saccis[7]. Omnis gloria castelle subito et uelud in ictu occuli imutata est. Igitur gloriosi regis corpore | magnifice et honorifice tradito sepulture. nobilis uxor eius regina dna alenor tanti uiri solatio destituta pre dolore et angustia spiritus mortem habens in

a) Sic.— b) iuxta.

sanha que ouue delrrey de Portugall porque nom quis hir a ssas vistas, teemdosse por desdenhado » (p. 250). Il est difficile de dire ce qu'Alphonse VIII voulait demander à son gendre (cf. Herculano, t. II, p. 192).

28. 3. « In die Fidis virginis, secunda feria, decimo Kalendas Octobris, » selon Rodrigue (VIII, 15). De même les *An. Toled. III*. Cf. la *Crón. de Esp.* (*Doc. inéd.*, t. CV, p. 486), qui traduit « lunes veinte e tres dias de Setiembre ». Il faut évidemment corriger en « II Nonas Oct. », 6 octobre, jour de Sainte-Foi, date adoptée par Lafuente (cf. plus loin, note 8). Ce serait le dimanche 5 octobre « por la noche », d'après les *An. Toled. I* et les *Ann. Compostellani;* « III Nonas Octobris » (*Chr. Cerratense*). Cf. Mondéjar, *Memorias*, p. 368.

28. 4. « ... Martes en XVI dias de September » (*An. Toled. I*); « XVI Kal. Octob. » (*Ann. Compostellani*). Risco, dans *Historia ... de Leon* (p. 375), donne les épitaphes de Diego López et de Pedro Fernández, trouvés par lui dans les nécrologes de l'Archivo de la cathédrale de Léon : les dates seraient respectivement 18 septembre 1214 et 21 août 1215. Il faut corriger tout au moins cette dernière date en 1214 (cf. § 28, n. 1). Il y a une erreur de mois dans le *Livro das Linhagens do conde D. Pedro :* « XVI dias doitubro era de mill CCLII annos » (p. 259).

28. 5. Rodrigo Ximénez de Rada, l'historien, archevêque de Tolède, et Tello, évêque de Palencia. Rodrigue nomme aussi Domingo, évêque de Plasencia, qui assista à la mort, ainsi que Rodrigo, évêque de Siguenza; Menendo, évêque d'Osma, et Giraldo, évêque de Ségovie, lesquels, avec Rodrigue de Tolède et Tello, assistèrent aux funérailles.

28. 6. Cf. Rodrigue. Luc le désigne par son nom : « in monasterio de Olgis », las Huelgas (p. 112, l. 23).

28. 7. Rodrigue dit aussi le deuil général que causa la mort du roi; mais les détails qui sont ici sont intéressants en ce qui concerne les manifestations publiques de la douleur à cette époque.

desiderio incidit continuo ilectum[a] egritudinis et in uigilia omnium sanctorum circa mediam noctem secuta uirum diem clausit extremum[8]. Sepulta est autem iuxta regem in monasterio memorato. Quos una mens iunxerat et morum nobilitas decorauerat idem locus sepulture conseruat. Infans erat fere trium annorum gloriosus et nobilis rex cum regnare cepisset. Regnauit autem fere .L. annis et amplius[9]. Mortuus est autem sub era. M. CC. LII.

29. Circa tricessimum annum regni eius[1] capta fuit ciuitas sancta ihrl'm et tota terra sancta preter tyrum qui uulgariter dicitur sur et preter tripolin que est in partibus anthiocenis Zaladinus siquidem soldanus damasci et babilonie pugnauit contra regem ihrl'mtanum et fratres hospital' et templi et permittente diuina iusticia s̄rauit[b] eos et multis ex eis interfectis aliis autem captiuatis totam terram cepit preter predictas ciuitates et sanctam crucem dn̄i que capta fuit in ipso bello duxit captiuam. Quo audito doluit ultra modum uniuersus populus xp̄ianus. et papa romanus misit predicatores suos ad uniuersos principes populi xp̄iani ut inuitarent eos ad liberationem terre sancte. fredericus autem romanorum imperator signum crucis suscepit quem omnes principes germanie secuti sunt et cum innumera multitudine militum et aliorum bellatorum transium per unguariam. Dein̄ per uulgariam. postea per romaniam et peruenit in terram soldani yconii[2] que confinis est terre principis anthiochie deuictis omnibus et confectis qui noluerant ei et exercitui suo resistere ne transiret. Erat autem sicut fama relferebat proponitum[c] firmum habens ire prius in damascum et in babiloniam et destruere totum regnum zaladini et subicere xp̄ianis. Deinde uenire in terram sanctam et ciuitatem sanctam ihrl'm cum gloria et honore. Istud quidem proposuit imperator terrenus. sed aliter disposuit rex regum et dominus dominancium in cuius manu sunt omnes potestates et omnia iura regnorum. Nam cum esset in finibus ycomorum uersus antiochiam cum uellet se ualneare[d] in quodam modico flumine[3] estus quippe erat descendit in aquam et ibidem subito suffocatus est. Ecce iudicia dei abissus multa. Pars exercitus mortui sunt pars autem residua conuertit faciem suam ad loca que xp̄iani tenebant adhuc intra terminos terre sancte.

a) in lectum. — b) superauit. — c) Sic. — d) balneare.

28. 8. « Viernes el postrimer dia de octubre » (*An. Toled. I*), « II Kal. Novembris » (*Ann. Compost.*); « Expletis post mortem viri sui viginti septem diebus » (Luc, p. 112, l. 26). Il y a en effet vingt-sept jours de l'octave de Saint-Michel (6 oct.) à la Toussaint en comprenant ces deux jours eux-mêmes. Rodrigue (IX, 1) n'en compte que vingt-cinq, ce qui est plus exact, puisque la reine mourut la veille de la Toussaint. Notre auteur nous dit qu'elle était déjà malade quand son mari expira.

28. 9. Cinquante-trois, au compte de Rodrigue (VIII, 15). Cinquante-cinq, selon Luc (p. 112, l. 24). En réalité, un peu plus de cinquante-six.

29. 1. En 1187, 2 octobre. Alphonse VIII était roi depuis le 31 août 1158.

29. 2. Le soudan d'Iconium.

29. 3. Le Kalycadnus ou Selef (1190).

30. Eodem tempore (fol. 103) philipus rex francorum et ricardus rex anglorum ex condicto pace inteer[a] se firmata cum ducibus et comitibus et aliis baronibus et militibus multis mare transierunt et aplicuerunt a[b] acre quam tunc tenebant sarraceni. Obsederunt eam reges et potenter et uiriliter expugnantes ui ceperunt ipsam. Rex autem ricardus priusquam [c]ibidum[d] ueniret cepit ciprum insulam et sibi eam subiugauit. Rex autem philipus correptus infirmitate grauissima ita quod de uita eius desperabatur transfretaū et reuersus est in terram suam. Sed rex ricardus strenuus et magnanimus remansit et longo tempore moram fecit in partibus illis. defendens que tenebant xp̄iani et alia de nouo acquirens. Sed audito quod rex francie uolebat ei guerram mouere transfretauit. et dum transitum faceret terram ducis austrie que uulgo dicitur esterrichia captus est ab eodem duce et longo tempore detentus in captiuitate. Tandem pro liberatione sua solutis centum milibus marcarum[e] argenti reuersus in terram suam et cum obsedisset quodam castrum sagitta letaliter uulneratus nature debitum soluit sicut supradictum est[1]. Circa quadragesimum annum. annum[f] regni gloriosi regis comes flandrensis et comes blesensis et alii barones de regno francie miserunt in italiam pro marchione montis ferrati quem sibi profecerunt[g] et promiserunt firmiter quod ei tamquam dn̄o obedirent. Conduxerant siquidem inter se quod irent ultra mare seruire dn̄o ih'u. xp̄o. Conuenerunt igitur omnes apud nenecias[h] et[i] ibidem longam moram fecissent propter maliciam et fraudem uenecorum uenit ad eos alexius imperator constantinopolitanus filius ysaac imperatoris qui interfecerat andronicum proditorem notissimum sicut fama refert qui post mortem emanuel imperatoris usurpauerat sibi per uiolenciam et prodc̄onem imperium constantinopolitanum. Dictus autem ysaac imperator fuit auus dn̄e nostre regine beatricis[2] pater. s.[j] matris eius. Venit igitur predictus alexius miserabilem querimoniam deponens de subiectis suis qui eum iniuste priuauerant imperio suo supplicansque ipsis humiliter ut dignarentur ipsum iuuare pietatis intuitu. Quod si forte per eorum auxilium et recuperare posset imperium omnia nec̄c francis et lombardis in subsidium terre sancte largissime ministraret. Victi ergo pietate et paupertate compulsi secuti sunt illum quorum timore constantinopolitani receperunt dn̄um suum. simulantes fidem exterius cum interiora ipsorum plena essent dolo. Recedentibus igitur francis et lombardis et nauigantibus uersus terram

a) Sic. — b) Sic. — c) un blanc. — *d) Sic. — e) Sic. — f) Sic. — g) prefecerunt. — h) uenecias. — i)* Abella : « forte deest : *cum* ». — *j) scilicet.*

30. 1. Cf. § 17, note 6.

30. 2. Beatrix, femme de Ferdinand III (cf. § 40). Cette partie, tout au moins, de la Chronique est donc d'un contemporain de Ferdinand III, sans doute du même auteur que la Vie de Ferdinand qui suit (en supposant que toute la Chronique ne soit pas d'un seul et même auteur).

sanctam conque | rebantur autem de imperatore alexio quod non responderet eis sec[a] promisa constantinopolitani terga uerterunt ad dn̄um suum imperatorem alexium et ipsum subiectione et obediencia promissa et debita priuauerunt. Videns autem alexius nequiciam subdictorum misit post francos et lombardos nuncios suos qui reuocarent eos quod et factum est. Venientes autem aplicuerunt iuxta ciuitatem. s. constantinopolim erant autem paucissimi respectu multitudinis populi constantinopolitani. Sed potens est dn̄us sic in paucis ut in multis cum uoluerit triumphare. Adiuti ergo diuina gr̄a sine qua nichil possent facere. intrauerunt per uim ciuitatem et interficientes dextera leuaque multos de habitatoribus loci obtinuerunt ciuitatem et spolia eius infinita diripuerunt. aurum argentum lapides preciosos. pannos sericos diuersi generis ornamenta quibus plus omnibus supra omnes ciuitates que in mundo erat[b] constantinopolis. habundabat. Eligitur in imperatorem baldouinus comes flandrensis. Marchio uero montis ferati factus est rex in salonica. Eligitur in patriarcham quidam uenecus[c] quem ego uidi consecrari rome in ecclesia sancti petri per manum dn̄i Innocencii. IIII[3]. Ex illo tempore latini obtinuerunt constantinopolitañ[d] et ecclesia constantinopolitana obedit ecclesie romane cuius patriarcham non predictum sed successorem[4] eius uidi ego in consilio lateraneñ conuocato sub innocentio tercio. Quod concilium celebratum est anno reuoluto post mortem gloriosi regis in quo interfuerunt. CCCC[u]. XX. episcopi, et lxx II. archiepiscopi et patriarcha constantinopolitanus et ihrlimitanus et aquileñ[e] et grandēsis[f]. Albatum[g] uero et prior[h] et aliis dignitatibus fulgencium non erat numerus[5]. Hoc autem fuit in festo omnium sanctorum et idus[i] mensis iulii sequentis doñus innocencius tercius uir bonus cuius facta prosperaū deus ingressus est uiam uniuerse carnis[6].

Georges CIROT.

(A suivre.)

16 juillet 1912.
700e anniversaire de la bataille de las Navas

a) secundum (la phrase *conquerebantur... promis[s]a* forme parenthèse). — *b) Sic.* — *c) Sic.* — *d)* Abella : « forte *constantinopolim* ». — *e)* Abella : « forte *aquileiensis* ». — *f) gradensis.* — *g) Abbatum.* — *h)* Abella : « forte *priorum* ». — *i)* Abella : « forte *idibus* ».

30. 3. Lire Innocent III. Cf. mon introduction (p. 39).

30. 4. L'auteur a donc vu le premier patriarche de Constantinople, Maurocenus (Morosini, mort en 1211), lors de sa consécration en 1205 à Saint-Pierre de Rome; puis, lors du concile de Latran (1215), son successeur Gervaise, élu en novembre 1215 et mort en 1219 (cf. Gams, *Series Episcoporum*).

30. 5. Luc (p. 113, l. 37) parle aussi de ce concile, qui eut lieu, dit-il, « per omne annum antequam Rex Fernandus regnare inciperat », et auquel assistèrent 407 évêques, 71 primats et métropolitains, les patriarches de Constantinople et de Jérusalem, les vicaires dès patriarches d'Antioche et d'Alexandrie; 800 abbés ou prieurs, un nombre incalculable de procureurs d'évêques, d'abbés, d'empereurs, de rois et de princes. Il omet les patriarches d'Aquilée et de Grado (sur ces deux patriarchats, voir *Esp. sagr.*, t. I, p. 117).

30. 6. Innocent III mourut le 16 (non le 15) juillet 1216.

DOMINIQUE SOTO

ET LA

SCOLASTIQUE PARISIENNE

(*Suite*[1].)

XXIII

Dominique Soto et les lois de la chute des graves.

Il est difficile de lire les écrits de Jean Dullaert, d'Alvarès Thomé, de Louis Coronel, de Jean de Celaya, sans faire une remarque, ni de faire cette remarque sans en être surpris. Tous ces auteurs, à la suite d'Heytesbury, du Calculateur, de leurs commentateurs italiens, traitent longuement du mouvement uniformément difforme; aucun d'entre eux ne prend soin de montrer par un exemple qu'un tel mouvement se rencontre ou peut se rencontrer dans la nature. L'exemple, cependant, paraissait être à l'immédiate disposition de nos régents de Montaigu, de Coqueret et de Sainte-Barbe. Albert de Saxe avait indiqué l'hypothèse du mouvement uniformément accéléré comme étant l'une des deux suppositions que l'on pouvait faire sur la chute des corps graves; cette opinion était reproduite dans les diverses éditions, alors imprimées, des *Quæstiones in libros de cælo et mundo;* seules les éditions données à Paris, en 1516 et en 1518, allaient l'omettre. Nos scolastiques, qui lisaient et citaient si volontiers Albert de Saxe,

1. Voir *Bull. hisp.*, t. XII, p. 275, 357; t. XIII, p. 157, 291, 440; t. XIV, p. 60, 127, 275.

ne pouvaient guère n'y avoir pas rencontré cette hypothèse; l'y eussent-ils laissé passer inaperçue qu'ils l'eussent retrouvée au manuel de Philosophie de Pierre Tataret, si souvent imprimé de leur temps, où elle était recopiée. Si étonnant que le fait puisse paraître, il est cependant de constatation sûre et facile; aucun maître parisien, au début du XVIe siècle, n'a eu la pensée de citer la chute des graves comme exemple de mouvement uniformément difforme.

Vers le même temps, Léonard de Vinci, guidé sans doute par la lecture d'Albert de Saxe, s'est fortement attaché à proclamer cette vérité : La chute des graves est un mouvement uniformément accéléré. Mais, bien qu'il eût étudié les écrits d'Heytesbury, du Calculateur, d'Ange de Fossombrone, il ne paraît pas avoir tiré profit de ce que ces écrits enseignaient au sujet du mouvement uniformément difforme; il n'a pas su reconnaître avec exactitude la loi qui relie au temps écoulé le chemin parcouru en un mouvement uniformément accéléré.

Au début du XVIe siècle, donc, les deux propositions qui règlent la chute des graves ont été formulées depuis cent cinquante ans; depuis ce temps, chacune d'elles a été répétée un très grand nombre de fois; mais, toujours, ceux qui formulent la première de ces propositions semblent ignorer la seconde, ceux qui enseignent la seconde ne soufflent mot de la première; personne encore ne semble avoir songé à les réunir et, en les réunissant, à créer la théorie du mouvement des corps pesants.

Qui donc eut, le premier, l'idée de souder l'une à l'autre ces deux propositions? Nous ne saurions le dire; mais en lisant les *Questions* de Soto, nous constatons que la soudure est faite; le savant Dominicain, d'ailleurs, ne paraît pas nous la présenter comme chose nouvelle et dont il soit l'auteur.

Nous savons que Francisco Soto, lorsqu'il vint étudier à Paris, fut reçu par son compatriote Louis Coronel de Ségovie; nous ne serons donc pas étonné que Soto enseigne, touchant la difformité des latitudes, une doctrine semblable à celle que Coronel a professée; et en effet, si l'exposition que le professeur de Salamanque donne de cette question diffère de celle qu'a

donnée le régent de Montaigu, c'est seulement par une plus grande brièveté et par un délaissement plus complet des subtilités mathématiques.

C'est en ses *Questions* sur le septième livre de la Physique d'Aristote que Soto développe son opinion touchant la vitesse du mouvement local; pour se conformer à un usage presque constamment suivi depuis Bradwardine et Albert de Saxe, et auquel Dullaert, Alvarès Thomé et Jean de Celaya n'ont eu garde de se soustraire, il fait précéder ce développement d'une introduction arithmétique[1] qu'il intitule : *Digressio de proportionibus.* Aussitôt après cette digression mathématique, vient une question formulée en ces termes : « La vitesse d'un mouvement, considéré en son effet, s'évalue t-elle par la grandeur de l'espace qui est franchi[2]? »

La difformité du mouvement peut dépendre soit de sa répartition au sein du mobile, soit de sa succession dans le temps; c'est la difformité relative au sujet mobile qui, d'abord, retient l'attention du Professeur de Salamanque.

En un mouvement de rotation, la vitesse est celle du point qui est mû le plus rapidement. Soto se range[3] à cette « conclusion d'Hentisberus, que les philosophes admettent à juste titre ». Mais, pour cela, il lui a fallu rejeter cette objection[4]: « En tout genre de mouvement, on doit adopter la même mesure. Or, dans le mouvement d'altération, lorsque la chaleur se distribue d'une manière uniformément difforme en quelque sujet, du degré zéro, par exemple, au degré 8, on dénomme cette chaleur non par son degré le plus élevé, mais par son degré moyen, savoir le degré 4. Puis donc qu'en une roue, mue d'un mouvement de rotation, la vitesse du mouvement s'étend avec une uniforme difformité du centre à la circonférence...., la vitesse du mouvement de toute la roue se devrait évaluer par la vitesse du point milieu du rayon. »

1. *Reverendi Patris* Dominici Soto Segobiensis *Theologi ordinis prædicatorum super octo libros Physicorum Aristotelis Quæstiones.* Cum Privilegio. Salmanticæ In ædibus Dominici à Portonariis, Cath. M. Typographi. MDLXXII. Fol. 90, col. a à fol. 92 col. b.

2. Dominici Soto *Op. laud.*, lib. VIII, quæst. III; éd. cit., fol. 92, col. b.

3. Dominici Soto *Op. laud.*, quæst. cit.; éd. cit., fol. 93, col. b.

4. Dominici Soto *Op. laud.*, quæst. cit.; éd. cit., fol. 92, col. c.

Venons à ce que le Professeur de Salamanque enseigne[1] du mouvement difforme dans le temps.

« Le mouvement uniformément difforme par rapport au temps est celui dont la difformité est telle : Si on le divise suivant le temps, c'est-à-dire suivant des parties qui se succèdent dans le temps, en chaque partie, le mouvement du point milieu excède le mouvement extrême le plus faible de cette même partie, d'une quantité égale à celle dont il est excédé par le mouvement extrême le plus intense.

» Cette espèce de mouvement est celle qui est propre aux corps qui se meuvent de mouvement naturel et aux projectiles.

» Toutes les fois, en effet, qu'une masse tombe d'une certaine hauteur au sein d'un milieu homogène, elle se meut à la fin plus vite qu'au commencement. Au contraire, le mouvement des corps projetés [de bas en haut] est plus faible à la fin qu'au commencement. Et même le premier s'accélère uniformément, et le second se retarde uniformément. »

De ce passage si net et si important, donnons le texte latin en son entier :

« *Motus uniformiter difformis quoad tempus est motus ita difformis ut, si dividatur secundum tempus (scilicet secundum prius et posterius), cujuscunque partis punctum medium illa proportione excedit remissimum extremum illius partis qua exceditur ab intensissimo.*

» *Hæc motus species proprie accidit naturaliter motis et projectis.*

» *Ubi enim moles ab alto cadit per medium uniforme, velocius movetur in fine quam in principio. Projectorum vero motus remissior est in fine quam in principio. Atque adeo primus uniformiter difformiter intenditur, secundus vero uniformiter difformiter remittitur.* »

Une évidente inadvertance a introduit deux fois, en la dernière phrase, le mot *difformiter* qui n'y devrait pas figurer; Soto veut que la chute du grave et l'ascension du projectile soient deux mouvements *uniformiter difformes ;* dès lors, comme Heytesbury le fait constamment, et une foule d'auteurs après lui, il aurait dû dire du premier *uniformiter intenditur,*

1. Dominici Soto *Op. laud.*, quæst. cit.; éd. cit., fol. 92, col d.

et du second, *uniformiter remittitur*. Nous avons vu, au § XXIV, que Gaëtan de Tiène, Messino et Ange de Fossombrone avaient, tous trois, insisté sur la synonymie de ces expressions avec la qualification *uniformiter difformis*.

Ces expressions, nous les avons ainsi traduites : le mouvement s'accélère uniformément, se retarde uniformément. Pour justifier l'exactitude de cette traduction, nous pourrions recourir à l'autorité de Messino ; nous allons en invoquer une plus probante encore ; Jean de Celaya va nous dire que ce sens est bien celui que l'on attribuait à de telles expressions parmi les maîtres espagnols de l'Université de Paris, au temps où Soto recueillait leurs enseignements.

« Il est une chose, dit Celaya[1], dont il faut être averti : à parler proprement, on ne doit aucunement dire que le mouvement est intense *(intensus)* ou faible *(remissus)*, mais bien qu'il est rapide *(velox)* ou lent *(tardus)*; mais la commune manière de parler en a décidé au contraire ; or c'est l'avis du Philosophe qu'il faut parler comme la foule et penser comme le petit nombre ; nous emploierons donc constamment ces termes : mouvement intense, mouvement faible, à la place de ceux-ci : mouvement rapide, mouvement lent ; nous emploierons l'expression : croît en intensité *(intenditur)* à la place des mots : s'accélère *(velocitatur)*, les mots : s'affaiblit *(remittitur)* à la place des mots : se retarde *(retardetur)*. »

Ces diverses explications ne nous paraissent laisser place à aucun doute ; nous pouvons, avec assurance, attribuer ces deux propositions à Dominique Soto :

La chute d'un grave est un mouvement uniformément accéléré.

L'ascension d'un projectile est un mouvement uniformément retardé.

En un tel mouvement, quelle loi fera connaître le chemin décrit par le mobile en un temps donné? Soto va maintenant nous le dire[2] :

« Le mouvement uniformément difforme par rapport au

1. Magistri Johannis de Celaya *Expositio in libros Physicorum*; fol. lxxxv, col. d.
2. Dominici Soto, *Op. laud.*, quæst. cit.; éd. cit., fol. 93, col. d et fol. 94, col. a.

temps suit presque la même règle que le mouvement uniforme. Si deux mobiles, en effet, parcourent en un même temps des longueurs égales, bien que l'un se meuve uniformément et l'autre d'une manière difforme quelconque, décrivant par exemple un pied durant la première demi-heure et deux pieds pendant la seconde, du moment que ce dernier, en l'heure entière, parcourt juste autant de pieds que le premier, qui se meut uniformément, ces deux mobiles se mouvront également.

» Mais ici survient un doute : La vitesse d'un mobile mû de mouvement uniformément difforme doit-elle être dénommée par son degré le plus intense? Si, par exemple, la vitesse d'un grave qui tombe pendant une heure croît du degré zéro au degré 8, doit-on dire que ce grave a un mouvement de degré 8? Il semble que la réponse affirmative soit la vraie, car c'est bien là la loi qui semble suivie par le mouvement uniformément difforme quant au sujet mobile. Nous répondrons néanmoins que la vitesse du mouvement uniformément difforme par rapport au temps s'évalue par le degré moyen et doit recevoir sa dénomination de ce degré. On ne doit pas raisonner à son égard comme à l'égard du mouvement uniformément difforme quant au sujet. En ce dernier cas, en effet, la raison de la règle adoptée était la suivante : La ligne que décrit le point le plus rapidement mû, tout le mobile la décrit avec lui, en sorte que le tout se meut aussi vite que ce point-là. Tandis qu'un mobile mû de mouvement uniformément difforme par rapport au temps ne décrit pas un chemin aussi grand que s'il se mouvait uniformément, pendant la même durée, avec la vitesse qu'il atteint à son degré suprême; cela est évident de soi. Nous pensons donc que le mouvement uniformément difforme doit être dénommé par son degré moyen. Exemple : Si le mobile A se meut pendant une heure en accélérant constamment son mouvement du degré zéro jusqu'au degré 8, il parcourra juste autant de chemin que le mobile B qui, pendant le même temps, se mouvrait uniformément avec le degré 4.

» Il résulte de là que, toutes les fois que des mobiles sont

mus de mouvement difforme, il faut réduire ces mouvements à l'uniformité. »

De cette réduction, Oresme a donné des exemples, qui sont d'une analyse mathématique quelque peu relevée, et ces exemples ont été à l'envi multipliés et généralisés par Bernard Torni, Jean Dullaert et Alvarès Thomé; Jean de Celaya avait reproduit la théorie de Thomé, mais Louis Coronel s'était borné à emprunter à Oresme un seul de ses problèmes, le premier et le plus simple. En cette étude mathématique, Soto pénètre moins encore; il se borne à montrer, en traitant deux cas particuliers, comment on peut réduire à l'uniformité un mouvement de vitesse continue, formé par la succession de deux mouvements uniformément accélérés.

Au cours de la lecture du passage qui vient d'être cité, deux remarques peuvent être faites :

En premier lieu, la chute d'un grave y est prise comme exemple de mouvement uniformément difforme; par là se trouve affirmée de nouveau cette proposition qu'une telle chute est uniformément accélérée.

En second lieu, Soto discute si le degré moyen de mouvement doit servir à *dénommer* un mouvement uniformément difforme; mais au sujet de la règle qui permet de mesurer le chemin parcouru en un semblable mouvement, il n'éprouve aucune hésitation ; il affirme d'emblée que ce chemin est égal à celui que le mobile décrirait, dans le même temps, par un mouvement uniforme où la vitesse serait la moyenne entre la plus grande et la plus petite vitesse du mouvement uniformément difforme.

De cette règle, Soto n'esquisse aucune démonstration; visiblement, il la regarde comme une vérité d'usage courant; la lecture de Jean de Celaya nous a d'ailleurs montré que ceux qui la voulaient justifier savaient au besoin, en ce temps-là, reprendre les considérations développées par Nicole Oresme.

Voici donc ce que le témoignage de Soto nous apprend :

Avant le milieu du XVIe siècle, les Scolastiques parisiens et leurs disciples regardaient ces vérités comme banales :

LA CHUTE LIBRE D'UN GRAVE EST UN MOUVEMENT UNIFORMÉMENT

ACCÉLÉRÉ ; L'ASCENSION VERTICALE D'UN PROJECTILE EST UN MOUVEMENT UNIFORMÉMENT RETARDÉ.

EN UN MOUVEMENT UNIFORMÉMENT VARIÉ, LE CHEMIN PARCOURU EST LE MÊME QU'EN UN MOUVEMENT UNIFORME, DE MÊME DURÉE, DONT LA VITESSE SERAIT LA MOYENNE ENTRE LES DEUX VITESSES EXTRÊMES DU PREMIER MOUVEMENT.

Le labeur immense dont les pages précédentes ont brièvement retracé l'histoire avait porté ses fruits ; on connaissait deux des lois essentielles de la chute des corps : en faveur de ces lois, Galilée pourra bien apporter de nouveaux arguments, tirés soit du raisonnement, soit de l'expérience ; mais, du moins, il n'aura pas à les inventer.

PIERRE DUHEM.

NOTES

SUR LES RAPPORTS DE NANTES AVEC L'ESPAGNE

(*Suite*[1].)

II

I. La colonie espagnole de Nantes. Son importance au XVIe siècle.

On ne saurait fixer avec précision la date de l'installation à Nantes des premières familles espagnoles. On s'accorde à penser que les juifs ayant été chassés de Bretagne en 1240, quelques commerçants sont, à ce moment, venus d'Espagne pour s'adonner au trafic de l'argent et aux opérations de change. De bonne heure, des Espagnols établis sur la paroisse Sainte-Croix, près de la place aux Changes, auraient exercé la profession de banquiers. Le fait ne saurait surprendre. Sans avoir encore une grande importance, le port de Nantes était déjà un lieu d'échanges entre les produits des Flandres et ceux de la Péninsule ibérique; des Espagnols apportaient des fers, ils venaient acheter des vins. En outre, Nantes était un port d'embarquement pour de nombreux pèlerins se rendant à Saint-Jacques de Compostelle; aussi le mouvement d'espèces qui s'effectuait sur la place pouvait-il être assez important pour laisser aux Espagnols et aux Lombards une marge de bénéfices rémunérateurs.

Nantes était aux XIIIe et XIVe siècles le rendez-vous d'étrangers, venus en nombre déjà suffisant pour émouvoir la population

1. Voir *Bull. hispan.*, t. XIV, p. 119.

de la ville. Plusieurs fois, ses habitants firent entendre leurs doléances aux ducs de Bretagne et à diverses reprises ceux-ci interdirent aux « non regnicoles » de vendre des draps ou d'acheter des vins. Pour tourner ces difficultés, des maisons étrangères établirent peut-être à Nantes des facteurs ou des représentants qui se soumirent aux conditions commerciales imposées par les souverains bretons. Le cosmopolitisme de la ville de Nantes nous est attesté dès le xve siècle par différents documents. L'auteur du *Blason de Nantes* écrivait à cette époque :

C'est bonne ville à tous venans
Et y sont très bons les marchans
Très riches...

Nous ne possédons pas de renseignements concernant les Espagnols établis à Nantes au xive siècle ; mais nous sommes mieux informés pour la période qui s'ouvre avec le règne de Jean V. La colonie espagnole de Nantes était en 1467 suffisamment riche pour que l'on ait pu, à titre de représailles, faire une saisie de 30,000 écus de marchandises appartenant à des commerçants espagnols fixés à la Fosse de Nantes[1]. A quelques années de là en 1474, les fermiers de la taxe du denier pour livre demandent à être déchargés de leur ferme en raison de ce que les principaux marchands de la nation d'Espagne ont été pris et retenus de leurs personnes ès prisons du Bouffay[2]. Dans leur requête, ils indiquent qu'à la suite de tracasseries faites aux négociants espagnols leur commerce avec la ville a beaucoup diminué. Ce document marque l'importance des affaires de Nantes avec l'Espagne. Il en est de même du préambule de l'ordonnance du 29 décembre 1493, rendue par Charles VIII, et rétablissant dans tous leurs privilèges les Espagnols négociant à Nantes. Cet acte constate qu'avant la guerre ils avaient l'habitude de tenir en cette ville une bourse coutumière et qu'ils ont abandonné cette pratique depuis quelques années[3].

1. Arch. de la Loire-Inf., B5, f° 30.
2. Arch. mun. de Nantes, CC. 283.
3. Le Beuf, *Du commerce de Nantes*, 1857, pp. 28 et 29.

Sous l'influence du courant commercial, une colonie espagnole s'était cependant formée à Nantes au milieu du xve siècle. Nous en avons des preuves nombreuses. La famille Rocaz s'était fixée dans le Comté nantais bien avant 1445. Olivier Rocaz était un riche marchand qui possédait à Nozay une maison où les ducs de Bretagne avaient coutume de descendre quand ils venaient à Nantes. En récompense de l'hospitalité qu'il offrait aux souverains bretons, Olivier Rocaz fut anobli en 1446[1]. A cette même époque, la famille Darande était également installée à Nantes. Elle avait exercé le commerce et y avait fait fortune. Elle avait enrichi de dons l'église des Cordeliers et avait son tombeau dans le cloître de leur couvent. Une inscription gravée sur une pierre tombale nous apprend que la mort cruelle avait frappé, le 23 août 1462, Gonsallo Alfonseo d'Arande. Son fils avait été ravi à l'affection des siens le 2 avril 1457[2]. Si nous ouvrons le premier registre des baptêmes de la paroisse Saint-Nicolas, daté de 1467[3], nous constatons la présence de nombreux marchands espagnols demeurant à la Fosse de Nantes. On y relève en effet les noms de Martin de Bitone, marchand des parties d'Espagne, de François et de Diego de Pamplique, de Alonzo, fils de Martin de Myrande, ayant pour parrains Alonzo de Myrande, des parties d'Espagne et pour marraine Perrine, femme de Perico Rouys, d'Espagne.

Sont encore cités dans les premiers registres de baptême les noms suivants : Pierre de Valence, d'Espagne, Jean fils de Consalvo de Compludo, Ferrand de Contrerez, Diago de Oustize, Maria de Gournez, François de Heredia, Jean, fils de Consalvo de Lerma, Jean, fils de Jean de la Presse, marchand des parties d'Espagne, Sebastien de Vildiago. Outre ces noms extraits des registres de la paroisse Saint-Nicolas, les documents d'archives nous signalent encore à Nantes à la fin du xve et au début du xvie siècle la présence de bien d'autres

1. *Livre doré de l'hôtel de ville de Nantes*, éd. De la Nicollière-Teijeiro, art. *Rocaz*.
2. De la Nicollière-Teijeiro, *Notice sur l'ancien couvent des Cordeliers de Nantes*. (*Bulletin de la Soc. arch. de Nantes*, 1877).
3. Arch. mun. de Nantes, GG. 168 et suivants. (Actes de baptême de la paroisse Saint-Nicolas).

Espagnols : un changeur du nom de Harvyz[1], des marchands de laines Martinez et Ryaga[2], un entrepositaire de fers, le comte Salvador.

Au moment du siège de Nantes, Sanche de Ringuez[3] reçoit 21 livres pour avoir remis en état treize canons ; Jean Houys, qui fut garde de l'artillerie de Nantes au début du XVIe siècle, est qualifié de marchand et citoyen dans un acte de 1504[4]. Les Harrouys qui devaient jouer un rôle considérable dans l'histoire de Nantes percevaient des droits de pêche qui leur avaient été concédés par les ducs de Bretagne[5]. En 1527, un Harrouys est clerc de la trésorerie et dès 1536 ils sont seigneurs de la Rivière.

La politique des ducs, de Charles VIII et de Louis XII ne fut pas sans influencer le développement de la colonie espagnole de Nantes, mais les vexations que subirent les *marranes* d'Espagne à la fin du XVe siècle les poussèrent sans doute à émigrer vers d'autres régions. Il est à présumer qu'un certain nombre d'entre eux vinrent s'établir à Nantes et contribuèrent au développement de la colonie espagnole de cette ville.

Si les pièces d'archives concernant l'installation des Espagnols à Nantes sont assez abondantes pour nous donner un aperçu de l'importance de leur colonie au commencement du XVIe siècle, elles deviennent plus nombreuses encore à partir du règne de François Ier. En même temps, elles sont plus explicites et nous permettent de faire revivre l'histoire de ce groupement. Les registres des paroisses, les registres des mandements de la Chambre des comptes où sont transcrites les lettres de naturalité, le *Catalogue des actes de François Ier*, les collections conservées aux archives départementales et communales de Nantes sont autant de sources dans lesquelles l'on peut puiser des renseignements variés.

Les registres des mandements de la Chambre des comptes

1. Arch. de la Loire-Inf., G. 147.
2. Arch. mun. de Nantes, EE. 189.
3. Arch. mun. de Nantes, GG. 223.
4. Arch. mun. de Nantes, EE. 264.
5. Arch. de la Loire-Inf., B. 1885.

nous livrent les noms des Espagnols naturalisés au cours du XVI[e] siècle. Le nombre des naturalisations fut considérable depuis le règne de Louis XII jusqu'à celui de Henri IV. On accordait même la qualité de Français avec une telle facilité qu'en 1576 nous verrons les Nantais s'élever contre l'abus des lettres de naturalité[1]. On peut du reste juger du mouvement des naturalisations par le relevé suivant établi d'après les registres de la Chambre des comptes.

1er livre. 1492-1531. Bernardin de Médines, Jean d'Ariagne, Michel Marquier.

2e livre. 1532-1546. François de Nantedilles, Ferrando de Astoudille, Lopez et Jean-Baptiste Dache.

3e livre. 1546-1555. André Ruys, Sanchez Deheriva, François Ferray, Gatien d'Aragon, Jean Moneybras, François le Quetro, Francisque de Leon, Pierre Colludo, Absencion de Acquiere, Rodrigo de Valtaze, Diago Victoria.

4e livre. 1555-1561. Diego de Bourgues, Pierre de Villiers-Real, Allonzo de Medines, Heurtino d'Abandaro, Haronce d'Aragon, Antoine Deredia, Alonzo d'Astoudille, Bernard de Medines, Diago de Lessuma.

5e livre. 1561-1571. Jean Mandiel, François de Carosse, Balthazar de Saines, Ollivier Ferrer, Martin de Montibon, Lopez d'Asche.

Nous arrêtons ici une liste qui serait interminable si nous la donnions aussi complète que nous pourrions le faire, en indiquant tous les noms qu'il serait possible de relever sur les registres jusqu'au moment de l'avènement de Henri IV. Il est à remarquer qu'au milieu de ces noms, nous n'avons pas retrouvé ceux d'un certain nombre de grandes familles d'origine espagnole qui ont tenu une place marquée à Nantes : les Harrouys, les Santo-Domingo, les Myron, les d'Espinoza, les Marquez et tant d'autres qui nous sont connus, dont nous aurons à parler et dont les noms reviennent continuellement

1. Le Beuf, *Du commerce de Nantes.* — Cette même année les États de Blois demandent également la diminution des lettres de naturalité.

dans les actes de l'état civil ou dans l'histoire de la ville. Le fait est d'ailleurs facile à expliquer. Quelques anciens membres de ces familles ont pu être fixés à Nantes avant l'année 1492, date à laquelle on rencontre les premières lettres de naturalité. En outre, certains Espagnols omettaient de faire enregistrer leurs lettres à la Cour des comptes. Quelquefois, les droits de chancellerie étaient remis aux impétrants et, tenant du roi lui-même leur qualité de Français, ils jugeaient inutile de faire constater en Bretagne leur nouveau statut personnel. Ferrand d'Astoudille, marchand espagnol domicilié à la Fosse, se vit ainsi remettre les droits de chancellerie qu'il devait[1]. Des Espagnols nouvellement naturalisés faisaient entériner leurs lettres au Parlement de Bretagne. Sanson de Casteignasse, naturalisé en 1548, y fit enregistrer ses lettres en 1566; Domingo d'Urquixo, marchand de Nantes, attendit à avoir besoin d'exciper de sa qualité de Français pour faire reconnaître celle-ci par le Parlement de Bretagne. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les registres de la Chambre des comptes ne révèlent pas tous les noms des Espagnols habitant Nantes et naturalisés Français.

Les riches marchands étrangers demeuraient presque tous à la Fosse de Nantes sur la paroisse Saint-Nicolas. Aussi, la lecture des registres de baptêmes et de mariages de cette paroisse nous renseigne-t-elle sur certains points intéressants.

Au début de leur installation à Nantes les familles originaires d'Espagne s'allient d'abord entre elles. Les Myrande, les Ruys, les de la Presse, les Compludo, les Santo-Domingo, les Rocaz contractent ensemble leurs alliances. Ils sont seuls parrains des enfants qui naissent de leurs unions. Vers 1550 ils se mêlent franchement à la population autochtone. Ils se sont alors enrichis, ont acheté des terres nobles, sont entrés dans la vie publique et font partie intégrante de la société nantaise.

Au milieu du XVI[e] siècle, le nombre des Espagnols fixés à Nantes s'est tellement accru que l'idiome castillan a conquis droit de cité dans la ville. Bon nombre d'actes de baptême

1. *Catalogue des actes de François I[er]*, n° 4777.

sont rédigés en langue espagnole. A titre d'exemples nous citons les actes suivants :

An diez et seys de setiembre 1546 fue batizada Clauda de Juan Xupeo. Fueron compadres... etc...

Gregorio hijo de Juan Duset, el qual a retenido Gregorio de Legonia y Jehan de la Het e Francisca de Astoudillo a sido batizado el 9 deziembre de mil et quis° y quaranta y seis anos.

En dos de noviembre 1550 fue bautizado Pierres Hernaot, hijo de Francisco Harnaot y de su muger Ju^a Tuyet. Fueron sus padrinos Pierres de Espinosa y Guillomo Tuyet y madrina Maria de Espinoza muger de Juan Moteil.

Les familles espagnoles furent particulièrement prolifiques ; on constate que celles de six à huit enfants ne sont pas rares. La majeure partie de ceux-ci s'étant fixés dans le comté nantais et en Bretagne, il n'est pas surprenant que les noms d'origine espagnole soient encore nombreux dans la péninsule armoricaine.

A la différence des Hollandais, qui formèrent toujours un clan très fermé, les Espagnols, au contraire, se mêlèrent rapidement à la vie de la cité nantaise. Dans les familles marquantes, si l'une des branches continua à exercer le négoce, les autres achetèrent des offices, entrèrent dans les finances, à la Chambre des comptes ou au Parlement de Bretagne.

Dans le commerce, l'activité des Espagnols s'étendait de tous côtés. Ils s'adonnaient à la commission des marchandises, à l'armement des navires, au commerce d'exportation ; ils étaient également banquiers et changeurs, fermiers des impôts. Les uns achetaient des vins, des eaux-de-vie, des toiles ; les autres vendaient des draps et des fers. Gonsalve de Compludo faisait le commerce des vins en 1506 ; il était fournisseur attitré de la ville. En 1513, il y eut beaucoup de joie à Nantes à la suite des nouvelles reçues annonçant que la paix était faite entre la France et l'Angleterre. On distribua au peuple quatorze poinçons de vin qui furent achetés chez Gonsalve de Compludo moyennant 14 l. 2 s.[1]. Le comte Salvador était installé sur

1. Arch. mun. de Nantes, CC. 285.

les bords de la Chézine en 1505 et vendait des fers importés d'Espagne. Yves Rocaz était fermier des impôts, il était associé d'André Ruys, adjudicataire du bail de la prévôté de Nantes et fermier général de la traite des bêtes vives. Jean de Compludo, fils du négociant en vins, prit en 1531 la ferme du denier pour livre, moyennant un bail de 3,700 livres[1]. Dans de nombreux actes les d'Espinoze, les Santo-Domingo, les d'Astoudille sont qualifiés de marchands à la Fosse. Jacques Marquez était armateur; la famille de la Presse se livrait principalement au commerce d'exportation des livres et des papiers.

La majeure partie du commerce nantais était, au XVIe siècle, aux mains des Espagnols. Promptement ils édifièrent leur fortune et ils acquirent dans la ville une situation prépondérante. Ils surent la consolider en acquérant des terres nobles, et ils se firent excuser leur richesse rapide en se rendant fréquemment utiles à leurs nouveaux concitoyens.

La ville de Nantes était souvent obérée et gênée. Le conseil des bourgeois d'abord, la municipalité ensuite ne savaient pas toujours comment faire face aux dépenses et maintes fois il fallut recourir à l'emprunt sur particuliers pour solder le montant des travaux urgents.

Jamais les membres de la colonie espagnole ne refusèrent leur concours à la municipalité.

En 1536, Robin Pillays étant miseur, la ville eut besoin d'argent. Yves Rocaz, Pierre d'Espinoze, Michel Marquez, de Santo Domingo, Jean de Compludo souscrivirent 530 livres sur un emprunt total de 1,265 livres[2].

Jean de la Presse avança à la ville 50 écus d'Espagne en 1545[3]. L'année suivante, les récoltes ayant manqué, on dut faire distribuer des vivres à la population. Pour les acheter, divers Espagnols avancèrent des fonds au conseil des bourgeois : Michel Marquez, 50 écus d'Espagne; Jeanne de Mirande, veuve de la Presse, 56 livres; Isabeau de la Presse, veuve de

1. Arch. mun. de Nantes, CC. 386.
2. De la Nicollière-Teijeiro et Alexandre Perthuis, *Livre doré de l'hôtel de ville de Nantes*, 1873. Introduction, *passim*.
3. Arch. mun. de Nantes, CC. 335.

François de Santo Domingo, 100 livres; Jean de Compludo, 188 livres.

Sous le règne de Henri II, la ville dut avoir recours à la générosité de Françoise d'Astoudille, dame de Livernière. Par lettres patentes du 16 janvier 1555, le roi avait accordé aux habitants de Nantes le droit d'acquérir, tenir et posséder tous fiefs et héritages encore que les acquéreurs ne fussent pas nobles. Au mois d'août 1556, ces lettres patentes étaient confirmées et le droit concédé aux habitants de Nantes était étendu à ceux des faubourgs de la ville, à charge pour eux de racheter le droit de franc-fief moyennant un versement de 800 écus d'or[1]. Or, une partie de la somme fixée comme condition du droit de rachat fut avancée par la dame d'Astoudille. En 1558, elle donne quittance de la somme de 2,887 l. 19 s. 6 d. pour solde des frais d'un voyage à la Cour et des avances par elle effectuées pour l'abolition du droit de franc-fief[2].

Lorsque nous retracerons la vie d'André Ruys, nous montrerons qu'à maintes reprises il fut le banquier de la ville de Nantes. En une seule fois, il avança 30,000 livres pour rémunérer à Paris des concours nécessaires, au moment de la lutte que les villes de Rennes et de Nantes soutinrent l'une contre l'autre pour conserver dans leurs murs le Parlement de Bretagne.

La ville avait-elle besoin d'argent pour verser au Trésor royal la part de l'évêché de Nantes dans la subvention accordée au roi par les États de Bretagne, Julien Rocaz lui avançait 15,700 livres en 1571[3].

Si des travaux publics étaient nécessaires, les Espagnols prêtaient des fonds pour permettre de les effectuer. Le compte du miseur de l'année 1572 nous apprend qu'on avait emprunté 5,000 livres tournois pour réparer les fortifications et les ponts et pour construire une aumônerie de pestiférés. Yves Rocaz, Marguerite de Villa-Diego, la famille de la Presse avaient été les pourvoyeurs de cet emprunt. Parfois, les fonds étaient

1. *Privilèges de la ville de Nantes*, p. 91 (Publ. des *Bibliophiles bretons*). Nantes, 1883.
2. Arch. mun. de Nantes, BB. 3.
3. Arch. mun. de Nantes, CC. 479.

prêtés sans intérêt par les riches Espagnols. Jeanne Rocaz, femme de Thomas del Barco, renonce par acte de 1605 aux intérêts des sommes qu'elle a avancées à la ville : 100 écus le 2 août 1588, 100 écus le 9 novembre 1594, 400 écus le 6 novembre 1600[1].

Ces quelques chiffres prouvent combien était forte la situation pécuniaire des Espagnols et ils dénotent également qu'ils savaient se montrer obligeants. Un document de 1575 nous renseigne sur la situation des riches marchands à la Fosse dont nous avons eu l'occasion de parler et sur l'état de fortune d'autres négociants dont le nom est moins familier aux Nantais. Henri III ayant eu besoin d'argent réclama de la ville un don de 15,000 livres. Les habitants de Nantes, estimant que le roi les taxait trop lourdement et jugeant que ses appels de fonds étaient trop fréquents, firent entendre de vives réclamations. La demande royale fut abaissée à 12,000 livres. A cette occasion, on dressa par paroisses un rôle des habitants les plus aisés de la ville. Sur celui de Saint-Nicolas, on relève quantité de noms espagnols. Les uns nous sont connus, les autres au contraire sont tombés dans l'oubli, mais les chiffres des cotisations placés en regard de chaque nom indiquent que tous ceux qui figurent sur ce rôle étaient sinon riches, au moins fort aisés. On relève sur ce document[2] : Antoine de Mirande, 3 l.; veuve d'Espinoze, 65 livres; Alonzo d'Aragon, 21 livres; Garcie du Regne, 10 livres; veuve Cardozo, 3 livres; Jean Cazalis, 6 livres; Jacques de Bourgues, 40 livres; Bonaventure d'Eredie, 13 l. 1/2; veuve Pierre d'Arande, 2 livres; Ferrando Marquez, 30 livres; André Ruys, 55 livres; Domingo de Labarque, 70 livres; veuve Michel Marquez, 26 livres; Jean de Santo Domingo, 6 livres; Jacques Marquez, 51 livres; Pedro de Gatasta, 20 livres; Bastien de Larivaga, 20 livres; Martin de Gueldo, 1 l. 1/2. Un autre document analogue, mais ne portant pas de chiffres de cotisation, nous fournit les noms de Allonzo Daragon et de François Carnero. Ceux ci sont qualifiés marchands à la Fosse[3].

1. Arch. mun. de Nantes, CC. 335.
2. Arch. mun. de Nantes, CC. 86.
3. Arch. mun. de Nantes, CC. 76.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, tous les Espagnols ne furent pas seulement des marchands à la Fosse; au XVIe siècle, beaucoup embrassèrent des carrières libérales. Jean d'Arande fut miseur de Nantes; il avait été nommé à cette fonction le 19 août 1553, mais il ne la tint pas longtemps, car il mourut l'année suivante[1].

En 1527, Olivier Harrouys était clerc de la Trésorerie[2]. Guillaume Harrouys fut notaire du roi. Toute une lignée de d'Espinoze entra au Parlement de Bretagne à dater de 1547, et bien qu'ils exerçassent leurs fonctions à Rennes, les conseillers ne délaissèrent jamais leur cité d'origine[3]. François Myron fut reçu trésorier général des finances le 19 mars 1575; Julien Rocaz fut receveur des finances en Bretagne du 23 décembre 1582 au 31 décembre 1585; François de Compludo fut chanoine de la cathédrale de Nantes en 1548.

Le conseil des bourgeois de Nantes confiait souvent des missions aux membres de la colonie espagnole. La dame d'Astoudille fut chargée de régler à Paris la question des francs-fiefs. Olivier Harrouys reçut en 1531 une somme de 100 livres tournois pour effectuer à Fontainebleau un voyage nécessaire aux intérêts de la ville. Jean Harrouys, en 1564, reçut 46 écus pour se rendre deux fois chez le gouverneur de la province. En 1543, Yves Rocaz fut chargé d'aller aux Essarts saluer le duc d'Étampes nommé gouverneur de la Bretagne et de lui demander de fixer le jour de son entrée solennelle à Nantes. En 1580, Jean Rocaz se rendit à Paris pour faire renouveler les privilèges de la ville de Nantes[4].

Des charges honorifiques furent maintes fois octroyées à des Espagnols. En 1539, par ordonnance royale, l'administration des hospices fut retirée aux religieux et confiée à des administrateurs civils. Yves Rocaz en 1555, André Ruys en 1558, Jean Rocaz en 1576, furent administrateurs des hospices de Nantes[5].

Les comptes des miseurs étaient chaque année arrêtés et

1. *Livre doré de l'hôtel de ville.* Introduction.
2. Arch. de la Loire-Inf., B. 568.
3. Saulnier, *Le Parlement de Bretagne*, 2 vol. in-4°, art. *d'Espinose.*
4. Arch. mun. de Nantes, AA. 68.
5. Léon Maitre, *Histoire des hôpitaux de Nantes*, et Arch. mun., GG. 702, II. 10.

vérifiés par des commissions composées de bourgeois notables. Parmi les vérificateurs, on note fréquemment des membres de la colonie espagnole. Pierre d'Espinoze vérifie le compte de Robin Pillays; E. d'Espinoze arrête celui de Jehan Hus. En 1555, Yves Rocaz et Antoine de Mirande examinent les comptes du miseur Poullain.

Non contents d'acquérir la fortune et l'estime de leurs concitoyens, les opulents marchands espagnols cherchèrent de bonne heure à consolider leur situation pécuniaire et sociale en devenant propriétaires fonciers. Leurs préférences les poussaient à acheter des terres nobles dans le comté nantais. Françoise d'Astoudille Lerma, femme de Jean de Compludo, s'était rendue propriétaire du domaine de Livernière dès 1535. Les Compludo avaient acquis les terres de la Noë et de la Gautronnière, les Marquez avaient acheté le domaine de la Branchouère et celui de la Chabotière. Dès le milieu du XVIe siècle, les d'Espinoze étaient d'importants propriétaires fonciers. Les Santo Domingo possédaient le Carteron, qui passa par la suite dans la famille d'André Ruys[1].

Il est à remarquer que seuls se sont fixés dans le comté nantais les Espagnols qui achetèrent des domaines. Tous les autres membres de la colonie dont nous avons eu l'occasion de citer les noms ont disparu au cours du XVIIe siècle. Ils se sont retirés en Espagne après avoir réalisé leur fortune, ils ont essaimé vers d'autres provinces ou sont décédés sans postérité mâle. Les propriétaires fonciers d'origine espagnole ont au contraire fourni à la population bretonne un appoint important.

Négociants, financiers ou propriétaires, les Espagnols se sont toujours montrés généreux vis-à-vis des églises, des hôpitaux ou des couvents de Nantes.

Les comptes et les registres de baptême de la paroisse Saint-Nicolas nous décèlent les générosités des riches Espagnols. A diverses reprises, les d'Espinoze et les Ruys offrirent des cloches à cette église. Les hôpitaux de Nantes reçurent maintes donations[2]. Antoine de Mirande, ancien échevin, laissa trois

1. De Cornulier, *Dictionnaire des terres nobles du comté nantais.*
2. Arch. de la Loire-Inférieure, H. 655, 668, 704, 735.

cents livres aux pauvres de Nantes[1]. Mais ce furent les Cordeliers qui profitèrent des offrandes les plus larges de la part des Espagnols. Ceux-ci possédaient dans ce couvent une chapelle spéciale dite « Chapelle des Espagnols ». C'est là qu'ils se réunissaient pour entendre les offices. Durant trois siècles les Espagnols furent inhumés, soit dans cette chapelle, soit dans des enfeux qu'ils avaient fait édifier dans les cloîtres du couvent. Pour obtenir ce privilège, les riches marchands multiplièrent leurs dons aux Cordeliers de Nantes; dès le xve siècle, les Darrande avaient leur tombeau aux Cordeliers. En 1510, Martin Darrande, seigneur du Bouffay, et Jeanne le Caradeuc, sa femme, firent construire dans le cloître la chapelle de Saint-Martin et de Saint-Roch et ils donnèrent 20 livres de rentes pour son entretien[2]. En 1525, Julien de Myrande, chanoine de Notre-Dame, recteur du prieuré de Saint-Herblain, Gonzallo de Lerma et Jehan de Compludo, demeurant à la Fosse, exécuteurs testamentaires de Guydonne le Gouz, veuve de Gonsalve de Compludo, comptèrent 518 écus d'or pour l'achat de 43 livres 4 sous 9 deniers de rentes destinées à payer les messes de *requiem* et les oraisons qui devaient être dites sur la tombe des époux de Compludo en la chapelle d'Espagne[3]. Pour obtenir une concession aux Cordeliers, Ferrand d'Astoudille versa aux moines 75 livres en 1534[4]. Les d'Espinoze avaient leur chapelle au cloître des Cordeliers, ils avaient obtenu le droit de s'y faire inhumer à la suite des deux donations faites en 1542 par Bernardin d'Espinoze et confirmées en 1547 par son fils Pierre[5]. Jeanne de Mirande, veuve de Jean de la Presse, par deux dons de 600 livres et de 18 livres de rentes, avait acquis une concession au cloître des Cordeliers en 1546[6]. André Ruys et sa femme Isabelle de Santo Domingo fondèrent une chapelle aux Cordeliers de Nantes en 1578[7].

1. Arch. mun. de Nantes, BB. 5.
2. Arch. de la Loire-Inférieure, H. 283.
3. De la Nicollière, *Essai sur le couvent des Cordeliers, Bull. de la Soc. Arch. de Nantes*, 1877.
4. Arch. de la Loire-Inférieure, H. 284.
5. Arch. de la Loire-Inférieure, H. 284.
6. Arch. de la Loire-Inférieure, H. 284.
7. Arch. de la Loire-Inférieure, H. 284.

Au siècle suivant, les donations faites aux Cordeliers se multiplièrent encore; la chapelle des Espagnols était entretenue par les membres de leur colonie et surtout par les commerçants affiliés à la *Contractation* qui jusqu'à l'année 1733 se réunirent au couvent des Cordeliers.

Au milieu du XVI[e] siècle, les Espagnols établis à la Fosse avaient déjà une situation prépondérante; à dater de l'établissement de la première mairie de Nantes, leur rôle de premier plan allait encore s'affirmer. Il est inutile de rappeler ici les incidents qui marquèrent l'élection de Drouët de l'Angle, premier maire de Nantes [1]. Le gouverneur de la ville, de Sançay, avait voulu interdire toute réunion des électeurs. Seuls cinquante-sept bourgeois participèrent au vote qui devait aboutir à la nomination du maire. Le groupe espagnol avait toujours lutté contre les prétentions multiples de de Sançay, tyranneau détestable et tracassier. Aussi, les bourgeois n'avaient-ils pas omis de choisir comme délégués des hommes influents parmi les marchands de Nantes et notamment quelques-uns des membres de la colonie espagnole connus et estimés par les services qu'ils avaient rendus.

Yves Rocaz, André Ruys, Bonaventure de Compludo, Pierre d'Espinoze, Antoine de Myrande, François de la Presse firent partie des délégués des marchands. Dès la première élection, Yves Rocaz et Antoine de Mirande furent élus échevins. A la seconde, Yves Rocaz, sieur de la Chalonnière, fut nommé maire de Nantes et il demeura en fonctions de 1566 à 1568. En 1569, Jean Houys et Jacques d'Arande furent élus échevins; trois ans plus tard Guillaume Harrouys, sieur de la Rivière, était élevé à la dignité de maire. Nous ne pouvons énumérer tous les maires et échevins de Nantes d'origine espagnole, il nous faudrait dresser une liste trop longue. Le *Livre doré* de la ville a du reste conservé les noms de tous les magistrats municipaux. Qu'il nous suffise de rappeler que les Compludo, les Darande, les Myron, les Marquez, les Bourgues, les Ruys, les d'Hérédié, les Santo Domingo, les d'Astoudille, les Lorido

1. *Livre doré de la ville de Nantes.*

du Mesnil, qui furent tour à tour échevins ou maires, descendaient de familles espagnoles fixées à Nantes au XV[e] et au XVI[e] siècle.

II. André Ruys et sa famille.

Sans nous arrêter à retracer l'histoire des familles espagnoles qui se sont établies à Nantes, il nous a cependant paru intéressant de coordonner les renseignements que nous avons recueillis sur André Ruys et sa famille. Le chef de cette famille représente assez exactement le type de l'opulent marchand à la Fosse. André Ruys a joué à Nantes au XVI[e] siècle un rôle si considérable que son souvenir y est demeuré vivant. La municipalité a honoré sa mémoire en donnant son nom à l'un des quais de la ville. Tous les historiens de cette cité ont consacré quelques mots à ce négociant important, mais aucun n'a essayé de faire revivre une physionomie intéressante.

André Ruys vint se fixer à Nantes jeune encore, disent les lettres de naturalité qu'il obtint en 1547[1]. Sa famille était, paraît-il, originaire de Vellorado, dont Simon Ruys I[er] avait été gouverneur[2]. Avant d'avoir obtenu la qualité de Français, Ruys avait épousé Isabelle de Santo Domingo, fille de François de Santo Domingo, Espagnol établi à Nantes dès 1522.

De cette union naquirent au moins six enfants, deux garçons, Julien et André, et quatre filles, Françoise, Marie, Catherine et Jeanne[3].

André Ruys exerça tout d'abord la profession de courtier de marchandises. Il opérait soit pour son compte, soit pour le compte de ses correspondants d'Espagne, François de la Presse, possesseur d'une maison à Séville, et Simon Ruys-Embito, son frère, propriétaire d'un comptoir à Medina del Campo. Ses magasins de Nantes étaient considérables et il y centralisait

1. Arch. de la Loire-Inférieure. Mandements de la Cour des comptes, V. 3, p. 13.
2. Baron de Rosmorduc, *Preuves de la noblesse des demoiselles bretonnes admises à la maison royale de Saint-Cyr*, Versailles, 1891, art. *Marie-Anne-Sidonie Ruys*.
3. Arch. mun. de Nantes. Actes de baptêmes de la paroisse Saint-Nicolas, GG. *passim*.

les envois de diverses régions de la France. Son commerce portait sur toutes sortes de marchandises, merceries du Centre, livres de Lyon et de Paris, papiers de Thiers, vins de la Loire. Quatre registres des comptes de sa maison de commerce s'étendant des années 1548 à 1564 nous sont parvenus. Ils sont tenus en langue espagnole; ces documents nous renseignent sur la nature des opérations de Ruys et nous font connaître que ses principaux correspondants habitaient Bayonne, Santander, Portugalete et Bilbao. Les fers, les laines, les oranges, les vins d'Espagne étaient les produits qu'André Ruys recevait principalement de la Péninsule; ses navires fréquentaient les ports de Bayonne, Portugalete, Santander, Lisbonne et Bilbao[1]

Non satisfait des bénéfices qu'il réalisait dans le commerce proprement dit, Ruys s'adonna aussi aux opérations de banque et il prit à ferme de nombreux impôts. Son activité ne pouvant suffire à tout, il s'adjoignit parfois comme associé Yves Rocaz, le descendant d'Olivier Rocaz.

En 1548, Ruys était adjudicataire, moyennant 4,000 livres, des droits du denier pour livre; en 1565, il était fermier du bail de la prévôté de Nantes[2]; quelques mois après, il adjoignait à cette ferme celle des droits du fol appel de la Cour du Parlement et des quatre juges présidiaux de Bretagne[3]. Nous le trouvons aussi adjudicataire des impôts et *billots* de Bretagne[4]. Durant de très longues années, André Ruys fut fermier général de la traite des bêtes vives[5].

Divers actes nous prouvent qu'André Ruys fut souvent chargé de gérer les affaires de ses compatriotes ou de ses concitoyens. Une sentence de 1555 transfère à Yves Rocaz et André Ruys, qui s'engagent à la faire fructifier au taux de 8 o/o, une somme de 5,000 livres provenant de la vente judiciaire de la Salle en Orvault, acquise le 6 juillet 1551 par Charles le Frère, seigneur de Belle Isle. Une donation de 1568 nous apprend qu'André Ruys était exécuteur testa-

1. Arch. mun. de Nantes, HH. 189.
2. Arch. de la Loire-Inférieure, B. 581.
3. Arch. de la Loire-Inférieure, B. 59.
4. Arch. de la Loire-Inférieure, B. 60.
5. Arch. de la Loire-Inférieure, B. 588.

mentaire d'un riche marchand espagnol de Nantes, Jean de la Presse[1].

Si André Ruys n'avait été qu'un opulent marchand, il ne serait pas spécialement intéressant de retracer son existence. Il passerait inaperçu dans la foule des riches inutiles. Mais cet Espagnol fut un véritable patriote qui mit au service de la ville de Nantes une ardeur égale à celle qu'il déploya dans ses propres affaires.

De Sançay, qui exerça les fonctions de gouverneur de Nantes, était un esprit étroit, jaloux de son autorité, et sa réputation de mesquinerie était bien établie. Or, avant l'établissement des amirautés, chaque gouverneur local ou capitaine de ville s'arrogeait des droits en matière de commerce maritime. Les congés de navigation et les passeports étaient accordés suivant des règles arbitraires. Les navires abordant ou quittant un port étaient parfois soumis à un droit de visite. Depuis de longues années cet usage était tombé en désuétude. De Sançay voulut le faire revivre[2]. Les Nantais protestèrent et dépêchèrent des députés à Paris; le duc d'Étampes fut en 1556 chargé de faire une enquête sur les prétentions du gouverneur de Nantes et les réclamations des habitants.

Ses conclusions, intervenues en 1559, furent favorables à de Sançay. Les Nantais, soutenus par la colonie espagnole, ne cessèrent de protester contre le droit de visite. André Ruys prit leur cause en main, il fit charger un navire qu'on voulut empêcher de partir. Il assigna le gouverneur qui fit défaut, puis passant outre aux injonctions de ses officiers il fit mettre sous voiles le bateau qui sortit du port et ne fut rejoint qu'à Rohart, à sept lieues de Nantes.

A quelques années de là, de Sançay eut de nouveau maille à partir avec Ruys et les marchands de Nantes. Le 26 novembre 1564, on publia par les rues de la ville l'annonce d'une réunion des notables bourgeois. Au cours de cette assemblée devait être élu le premier maire de Nantes. Cette élection allait diminuer l'autorité du gouverneur, aussi bien fit-il

1. Arch. mun. de Nantes, HH. 284.
2. Arch. mun. de Nantes, EE. 244.

défense aux habitants de se rendre aux Cordeliers, lieu fixé pour la réunion. Les marchands de Nantes, au nombre desquels étaient Ruys et d'autres Espagnols, ne tinrent aucun compte de cette défense et ils procédèrent à l'élection de Drouët de L'Angle[1].

La lutte du gouverneur et d'André Ruys n'était pas égale. Le premier était antipathique. Le second, au contraire, était soutenu par toute la population, qui ne pouvait oublier les multiples services que ce riche Espagnol ne cessait de lui rendre.

Au moment où les deux principales villes de Bretagne, Nantes et Rennes, se disputaient l'honneur de conserver le Parlement dans leurs murs, le bureau des bourgeois de la ville de Nantes ne possédait pas les fonds nécessaires pour faire à Paris les démarches utiles et rémunérer les concours nécessaires. André Ruys avança 30,000 livres en 1557. Cette avance fut gagée par un droit de cinquante sous par tonneau de blé entrant en ville. Dès l'année suivante Ruys était remboursé de son avance[2].

On sait combien l'emprunt sur particuliers était fréquent à cette époque; les villes s'adressaient aux riches bourgeois quand elles avaient besoin de fonds. Toute sa vie Ruys fut le banquier de la ville de Nantes. En 1545, les comptes des miseurs signalent un prêt de 100 écus d'Espagne contracté par moitié auprès de lui et de Jean de la Presse[3]. Dans d'autres circonstances, que nous relaterons, Ruys avança à la ville des sommes importantes. Parfois, il se substituait à la municipalité pour solder le prix de marchés. Au mois de février 1560 fut approuvé par le duc d'Anjou un traité passé entre André Ruys, marchand, agissant au nom de la ville, et Claude Coloni, écuyer, valet de chambre ordinaire du roi, « par lequel Coloni a promis bailler et livrer 50 rondaches, cuirasses, corselets, 300 arquebuses à mèche, 450 morions, 50 hallebardes, 6,000 livres de poudre à 8 sous la livre, le tout

1. *Livre doré de l'hôtel de ville de Nantes*. Introduction.
2. Arch. mun. de Nantes, HH, 6.
3. Arch. mun. de Nantes, CC. 135.

pour 12,500 livres. » Ruys était cautionné du paiement par six bourgeois et un acte de garantie des habitants de Nantes[1].

Malgré ses occupations multiples, il était administrateur des hospices de la ville[2]; le bureau de la municipalité lui confiait des missions importantes concernant l'administration de la cité et, pour les mener à bien, Ruys utilisait ses relations. Celles-ci étaient nombreuses et influentes, car la réputation de Ruys avait dépassé l'enceinte de la ville de Nantes. Les rois de France eux-mêmes ne dédaignaient pas d'accepter l'hospitalité de ce riche marchand.

Lors de son séjour à Nantes en 1565, Charles IX alla dîner chez Ruys. « Le vendredi, douzième jour du mois d'octobre, le roy partit de son logis du château pour aller disner à la Fosse qui est aux faulxbourgs de la ville sur le bord du port... », écrit Abel Jouan, serviteur du roi. Au moment du voyage de Charles IX, André Ruys aurait habité, d'après une tradition qui ne repose d'ailleurs sur aucun document, la maison aux « deux tourettes » que l'on voit encore à Nantes[3]. Le seul fait certain est que Ruys habitait sur la Fosse une maison appartenant à l'évêché de Nantes[4].

Au cours de la visite de Charles IX à André Ruys, il fut peut-être question d'une affaire qui tenait à cœur aux Nantais et dont la solution se prolongea pendant douze ans. Au mépris d'anciens privilèges de la ville, René Vergé avait été nommé juge criminel[5]. Les Nantais demandèrent l'abolition de cette fonction. Vergé intrigua et parvint à se faire maintenir en charge, mais pendant plusieurs années les Nantais protestèrent avec véhémence, et un arrêt du Conseil, intervenu le 20 septembre 1556, prescrivait une enquête au sujet de la nomination de Vergé. Six bourgeois notables devaient être entendus par les commissaires. André Ruys fit partie de ces témoins. On lui avait emprunté, ainsi qu'aux archives municipales, diverses pièces susceptibles d'éclairer les enquêteurs, mais celles-ci

1. Arch. mun. de Nantes, EE. 170.
2. Arch. mun. de Nantes, II. 10.
3. Dugast-Matifeux, *Nantes ancien et le comté nantais*, 1879, p. 132.
4. Aveu d'André Ruys, Arch. de la Chambre des notaires (minutes de Garreau).
5. Arch. mun. de Nantes, FF. 46.

furent égarées et ne furent jamais restituées à leurs propriétaires.

Dans d'autres circonstances Ruys mit ses relations influentes au profit des Nantais. Les temps étaient alors fort troublés. La France était divisée par les guerres de religion, le commerce maritime était en mauvaise posture et les actes de piraterie sévissaient sur les côtes. Les négociants nantais n'étaient pas épargnés et les affaires du port étaient très ralenties. Lourdes étaient les charges que Charles IX imposait à Nantes en forçant les bourgeois de la ville à entretenir une garnison supplémentaire. En 1568, le roi avait écrit à M. de Sançay « de veiller soigneusement sur le château de Nantes... et d'y entretenir une compagnie de gens de pied jusqu'à ce que les affaires du royaume soient en sûreté »[1]. La présence de ces troupes occasionnait des frais élevés. Les garnisons étaient une plaie pour un pays, car elles se recrutaient parmi des voleurs et des pillards; les habitants des villes étaient obligés de se défendre contre les soldats chargés de les protéger[2]. Les bourgeois de Nantes ne cessaient de protester contre la présence de ces troupes. André Ruys se fit l'interprète de leurs doléances. Le 6 mars 1571, il écrivit au gouverneur de Bretagne, Albert de Gondi, au sujet du « peu de besoing que aurions en ceste ville des garnisons qui y sont à la grande foulle et oppression des pauvres habitants ». Albert de Gondi accueillit favorablement la demande de Ruys et la garnison fut diminuée[3].

Non seulement Ruys obtint la diminution de la garnison, mais il fit même l'avance de 4,500 livres pour solder les dépenses occasionnées par sa présence.

Les relations du négociant espagnol et d'Albert de Gondi devaient se resserrer à quelque temps de là. Le 9 mai 1573, Henri duc d'Anjou avait été élu roi de Pologne et ce fut en cette qualité que le futur roi de France fut reçu à Nantes le 21 juillet de la même année. Albert de Gondi avait été chargé de préparer le séjour du roi dans cette ville. Quelque

1. Arch. mun. de Nantes, EE. 197.
2. Carré, *Essai sur le fonctionnement du Parlement de Bretagne*, 1888, ch. V.
3. Arch. mun. de Nantes, BB. 197.

temps avant son arrivée, le gouverneur avait écrit aux maire et échevins de Nantes pour les informer de la prochaine arrivée du souverain. Celui-ci voulait éviter les réceptions fastueuses. Il mandait à la municipalité : « S. M. m'a commandé vous escripre qu'elle n'y désire point estre faicte entrée, mais au contraire loger dans le faulxbourg en la maison d'André Ruys. » Le roi de Pologne fut l'hôte de Ruys[1].

Qu'ils se nomment Ruys, Zamet, Samuel Bernard, les grands financiers ont toujours été les amis des rois, auxquels ils rendaient des services. Cette amitié leur a souvent valu des satisfactions d'amour-propre. Henri III se conforma aux traditions. Par lettres patentes de 1574 il exonéra André Ruys de tous impôts et tailles en souvenir de l'hospitalité qu'il lui avait accordée ainsi qu'à « son amé frère Charles IX »[2].

Les satisfactions d'amour-propre ne manquaient pas à André Ruys. Les bourgeois de Nantes lui demandaient de vouloir bien être parrain de leurs enfants[3], l'évêque de Nantes tenait sur les fonts baptismaux son petit-fils Louis[4]. Louis de Bourbon, duc de Montpensier, écrivait au seigneur Ruys en le priant d'intervenir auprès des échevins en faveur des Clarisses de Nantes[5]. Ruys multipliait les dons aux pauvres, aux églises et aux couvents. Il offrait une cloche à l'église Saint-Nicolas[6], il octroyait des rentes aux Cordeliers[7], il versait des fonds aux hôpitaux de Nantes; sa générosité lui attirait des sympathies multiples et profondes. Ruys avait à Nantes une situation prépondérante. Le pouvoir central ne savait rien lui refuser.

Pendant de longues années les commerçants du port se plaignirent des actes de piraterie que subissaient leurs navires à la sortie de la Loire. Le gouvernement restait sourd à leurs plaintes. Il advint qu'André Ruys et Jacques Marquez ayant chargé un navire à destination de l'Espagne, celui-ci fut pillé

1. Arch. mun. de Nantes, AA. 34.
2. Arch. de la Loire-Inf., B. 58.
3. Arch. mun. de Nantes, GG. 23 et autres.
4. *Ibid.* GG. 174 (naissance du 26 décembre 1572).
5. *Ibid.* GG. 635.
6. *Ibid.* GG. 174 (année 1572).
7. *Ibid.* HH. 193.

en Loire. Ils s'adressèrent directement à Paris pour obtenir satisfaction. Ordre fut donné aux sergents royaux d'arrêter les auteurs de ces méfaits[1]. Mais si les agents du roi pouvaient agir contre les équipages des galères royales, ils ne pouvaient rien faire contre des condottieri et des forbans étrangers bien armés. Emilio Fieschi et Fouquet de Altovitis rançonnaient alors tous les navires marchands qui sortaient du port de Nantes. Sur les instances de la municipalité, le maréchal de Retz envoya en Loire la *Reale*, galère commandée par Carlo Ucellini. Celui-ci avait mission de pourchasser les pirates. Les frais de cette expédition restèrent à la charge de la ville. Celle-ci ne pouvant y faire face, André Ruys lui vint en aide en avançant 200 écus d'or qu'il remit au commandant de la *Reale*[2].

Malgré tous les services qu'il avait rendus à la ville, André Ruys n'avait pas encore fait partie de la municipalité de Nantes. Depuis de longues années cependant, de notables armateurs et marchands d'origine espagnole, François Myron, Jacques Marquez, Jean Rocas, de Compludo, avaient rempli les fonctions de maire, sous-maire ou échevins. Pour la première fois André Ruys, sieur du Carteron, fut élu échevin le 23 décembre 1581. Il remplit ses fonctions jusqu'au mois de décembre 1585[3].

A dater du jour où André Ruys eut abandonné ses fonctions municipales, il semble s'être retiré de la vie publique pour se consacrer à l'existence familiale. Depuis plusieurs années ses enfants s'étaient établis. Sa fille Françoise avait épousé Jean Morin, seigneur de la Marchanderie, qui fut échevin de Nantes et premier président de la Cour des comptes de Bretagne; sa fille Jeanne avait été mariée au seigneur de Ruilliers. Julien Ruys s'était allié à Jeanne Rocaz et il était mort relativement jeune. André Ruys, qui fut après la mort de son père le véritable chef de la famille, avait épousé, en 1576, une fille de Bonaventure de Compludo. De cette union naquirent plusieurs

1. *Ibid.*, EE. 217.
2. Arch. mun. de Nantes, CC. 123, f° 158.
3. *Livre doré de l'ancien hôtel de ville.*

enfants. Une fille [1], Marie, fut tenue sur les fonts baptismaux par le gouverneur de Bretagne, prince Philippe de Lorraine, pair de France, duc de Mercœur, et par Marie de Beaucaire, duchesse douairière de Penthièvre. Ce détail marque les bonnes relations que le gouverneur de Bretagne entretenait avec l'opulent marchand à la Fosse.

Pendant un laps de temps assez long, qui s'étend de 1585 à 1598, on rencontre peu de documents concernant la vie publique des Ruys de Nantes [2].

Au mois de mars 1598, une délibération importante du maire et des échevins de la ville remet en lumière la personnalité d'André Ruys. S'étant réunis dans la maison commune, à la date du 23 mars, les membres de la municipalité arrêtèrent l'ordre et la marche du cortège pour l'entrée de Henri IV à Nantes. Il fut ordonné de faire une galéasse pour conduire le roi de la poterne du château à la cale de la Fosse, lieu où était située la maison de Ruys où S. M. devait loger. On décida de voter 12,000 livres pour les dépenses relatives à l'entrée du roi, on ouvrit également une souscription parmi les plus aisés bourgeois de la ville et sur la liste des souscripteurs nous retrouvons le nom d'André Ruys. Durant le séjour qu'il fit à Nantes, Henri IV visita le riche Espagnol, mais ne descendit pas dans sa demeure [3].

Cette visite fut-elle faite à André Ruys père ou à son fils? La question peut être posée, car nous ignorons la date exacte de la mort du chef de famille. Au moment de l'entrée de Henri IV à Nantes, André Ruys aurait été âgé de près de quatre-vingts ans, puisqu'il était déjà marié et père de famille au moment de sa naturalisation en 1547.

La tradition nantaise attribue l'honneur de cette visite royale à André Ruys père. Le fait n'a rien d'impossible. Les documents d'archives ne mentionnent pas le nom d'André

1. Arch. mun. de Nantes, GG. 176.

2. Sous la date de 1617, Georges le Rat, miseur, fait dépense d'une somme de 150 livres sous la rubrique : paiement à Antoine Ruys, fils et héritier de feu André Ruys, par obligation du 16 août 1588. Il s'agit d'André Ruys-Embito, fils d'André Ruys, sieur du Carteron.

3. Abbé Travers, *Histoire de Nantes*, 1837, t. III.

Ruys après l'année 1585; mais il s'était retiré du commerce et jouissait de la fortune et de la situation qu'il s'était faites. En outre, sous le proconsulat de Mercœur, la colonie espagnole de Nantes fut tenue à l'écart des affaires; la famille de Ruys, hôte de deux rois, ne pouvait pas, décemment, embrasser la cause de l'Infante. Aussi bien, ces diverses raisons peuvent-elles expliquer l'absence des documents concernant André Ruys.

Si nous ignorons la date exacte du décès du chef de la famille des Ruys en Bretagne, nous savons cependant qu'il fut inhumé au couvent des Cordeliers. De concert avec sa femme, Isabelle de Santo Domingo, Ruys avait constitué au profit de ce couvent une rente de 150 livres. Celle-ci fut d'abord garantie par une hypothèque accordée sur une maison de la Grande-Rue, puis sur une autre de la rue de Briord. Elle fut ensuite convertie en un constitut sur les États de Bretagne. Cette rente était accordée en échange du droit de posséder aux Cordeliers une chapelle privative, un droit d'enfeu et des messes de *requiem*.

André Ruys fils fut le continuateur des affaires commerciales de son père. Il modifia son nom en celui de Ruys-Embito à partir de l'année 1596. Par testament en date du 1er avril 1596, don Simon Ruys-Embito, habitant Medina del Campo, légua à André Ruys son neveu, fils de son frère André Ruys, la somme de trois mille écus d'or et de cinq mille ducats.

Il fondait en outre un majorat perpétuel de 80,000 ducats pour la conservation de son nom Ruys-Embito[1]. Ce nom fut par la suite celui de tous les aînés de la branche d'André Ruys. On le retrouve en 1761 porté par Simon-Charles Ruys, seigneur de la Brosse-Gaspoil[2]. Bien que la famille des Ruys ait essaimé en Bretagne, une partie de celle-ci demeura attachée au comté nantais.

Le 1er janvier 1772, décédait à Nantes dame Angélique de Ruys-Embito, épouse de Langlais, seigneur du Portal et capi-

1. Baron de Rosmorduc, *Preuves de la noblesse*, etc.
2. Marquis de Surgères, *Notes sur les anciens actes de l'état civil*, Nantes.

taine au régiment de Royal-Pologne. Cette descendante d'André Ruys fut inhumée au couvent des Cordeliers[1]. A la fin du XVIIIe siècle, cette famille avait donc conservé une habitude deux fois séculaire.

Les autres familles espagnoles de Nantes pourraient donner lieu à des recherches intéressantes : mais dans aucune d'elles on ne retrouve la trace d'un chef aussi actif que celui dont nous avons essayé d'esquisser la carrière. Tour à tour marchand, banquier, homme politique, André Ruys fut un ardent patriote, et s'il est difficile de faire revivre sa personnalité étant donnée l'absence de mémoires qui nous parlent de lui, du moins a-t-il paru intéressant de montrer la place qu'a tenue à Nantes cet opulent marchand à la Fosse.

JULES MATHOREZ.

(A suivre.)

1. Arch. mun. de Nantes, GG. 149.

NUEVOS DATOS
ACERCA DEL HISTRIONISMO ESPAÑOL
EN LOS SIGLOS XVI Y XVII

(*Segunda serie*[1])

Siglo XVII

(*Suite.*)

1642

399. — Conciertos de Andrés de la Vega, autor de comedias, con representantes que han de asistir en su compañía hasta Carnestolendas de 1643 :

Juana Bautista, para representar, cantar y bailar, ganando 250 reales por la fiesta del Corpus, 4 ducados por cada fiesta de Nª Sª de Agosto y Septiembre y 34 reales por cada una de las ordinarias.

Mariana de los Reyes (con poder que tiene para concertarse durante la ausencia de su marido Jerónimo Carbonera) para hacer primeras damas, ganando 1,100 reales por el Corpus, 12 ducados por cada fiesta de Agosto ó Septiembre, 8 ducados por una ordinaria, más 5 reales de ración cuando saliere de Madrid, y se le prestarán 1,500 reales antes del Corpus para desempeñar un vestido.

Elena Martínez para cantar, bailar y representar, ganando 200 reales por el Corpus, y las demás fiestas á elección del autor.

Diego Díaz, músico, ganará 24 ducados por la fiesta del Corpus, 4 ducados por cada fiesta de Agosto ó Septiembre y 2 por una ordinaria.

Martín Duarte, músico, cobrará 400 reales por la fiesta del Corpus, 50 reales en cada una de los de Agosto y Septiembre y 40 en cada una de las ordinarias. Madrid, 17 Febrero 1642.

(Juan García de Albertos, 1642.)

400. — Obligación de Pedro Ortiz de Urbina, en nombre y con poder de Francisco Alonso de Vitoria[2], de que éste asistirá en la compañía de Pedro de la Rosa, autor de comedias, hasta Carnes-

1. Voir le *Bull. hispan.*, 1906, p. 71, 148, 363; 1907, p. 360; 1908, p. 243; 1910, p. 303; 1911, p. 47, 306; 1912, p. 300.

2. Poder dado en Antequera à 18 de Febrero de 1642.

tolendas de 1643 para representar los terceros papeles, ganando 8 reales de ración, 8 de cada representación, 300 reales y dos caballerías para las fiestas del Corpus y 500 reales prestados luego que llegue á Madrid. Madrid, 8 Marzo 1642.

(Juan García de Albertos, 1642, f° 74.)

401. — Obligación de Bartolomé Meanso de pagar á Esteban de Talavera 450 reales por un vestido de mujer de lama plateada. Madrid, 12 Marzo 1642.

(Frco Díaz de la Torre, 1642 y 43, f° 8.)

402. — Concierto de Juan de Malaguilla, autor de comedias, con varios representantes para formar compañía durante el presente año hasta Carnestolendas del próximo.

Francisco López y Jacinto Becerril harán por mitad los 1os y 2os papeles, ganando Francisco 13 reales, 7 de ración y 8 por representación; y Jacinto 14 reales, 6 de ración y 8 por representación.

Pedro Conde, los terceros, y su mujer cantará las comedias, bailes y entremeses, y ganarán 18 reales, nueve de ración y otros nueve por representación.

José de Reynoso para los 4os papeles, ganará 5 reales de ración y 6 de representación.

Bartolomé de Robles para representar, y su mujer Alfonsa de Haro para terceras damas.

Francisco de Roxas, gracioso, 20 reales; 8 de ración y 12 de representación.

Juan López, cobrador, y Ana de Barrios, su mujer, para los segundos papeles de damas, ganarán 17 reales de partes, 8 de ración y 3 de representación.

Luis de Mendoza, apuntador, 7 reales, 3 de ración y 4 de representación.

Juan de Malaguilla, autor, hará *los barbas*, y Juan de Malaguilla, su hijo, para representar, tendrán 22 reales de parte, 10 de ración y 12 de representación.

Las pérdidas ó ganancias se prorratearán según sea el resultado en ingreso por entradas. Madrid, 22 Marzo 1642.

(Juan García de Albertos, 1642, fol. 106.)

403. — Conciertos de Pedro de Ascanio para reforzar su compañía.

Gaspar de Segovia, para segundos papeles, ganará 9 reales de ración, 12 por cada representación, 500 para el Corpus, más dos caballerías y llevado su hato, y además 2,000 reales de préstamo.

Miguel de Miranda, cobrador, tendrá 4 reales de ración, 4 de cada representación, 200 para el Corpus, más una caballería y llevado su hato y además 100 reales de préstamo.

Jerónimo de Sandoval, apuntador, su mujer, que hará cuartas damas, ganarán 8 reales de ración, 11 por cada representación,

20 ducados por el Corpus, más 3 caballerías y llevado su hato y 400 reales de préstamo.

Ursula de Berrio, viuda, para representar, cantar y bailar, ganará 6 reales de ración, 6 por representación, 20 ducados por el Corpus, más dos caballerías y su hato, además 500 reales de préstamo.

José Antonio de Quevedo, para cantar, bailar y representar, tendrá 5 reales de ración, 5 por representación, 200 por el Corpus, más dos caballerías y llevado su hato, y de préstamo 600 reales.

Juan de Miramontes, para hacer terceros papeles y bailar, 6 reales de ración, 9 por representación, 200 con dos caballerías y el hato para el Corpus y 400 reales prestados.

Marco Antonio de Aguilar, músico, 5 reales de ración, 5 por representación, 100 para el Corpus, más una caballería y su hato y 400 reales de préstamo.

Felipe Ordóñez, barba, 7 reales de ración, 11 de cada representación, 30 ducados para el Corpus, más dos caballerías y de préstamo 800 reales. Madrid, 23 Marzo 1642.

(Juan García de Albertos, 1642.)

404. — Conciertos de Andrés de la Vega para reforzar su compañía.

Miguel de Miranda y su mujer Juana Bautista ganarán 1,100 reales por la fiesta del Corpus, y en las demás pagará á Juana Bautista lo mismo que da á Mariana de los Reyes, la *Carbonera*.

Luis Candau ganará 180 reales por el Corpus y por los otras fiestas lo mismo que paga á Franscisco de Léon.

Manuela Triviño, representanta, ganará 350 reales por el Corpus, 3 ducados en cada fiesta de Agosto y Septiembre y 2 por las ordinarias. Madrid, 23 Marzo 1642.

(Juan García de Albertos, 1642.)

405. — Carta de pago de Luis Bernardo de Bovadilla, autor de comedias, en nombre de Pedro de Covaleda, Francisco Alvarez de Vitoria y Francisco Vélez de Guevara, autores también de comedias[1], de 1,000 reales, precio de los cinco particulares que los susodichos hicieron á Su Magestad la Reina. Madrid, 24 Marzo 1642.

(Juan de García de Albertos, 1642, f° 115.)

406. — Poder de Andrés de la Vega, autor de comedias, de los doce nombrados por S. M. à Bartolomé Romero, autor también de comedias, para que las justicias ante quien se presentare manden que ningún autor de comedias « no represente ningunas comedias mias que yo he comprado y tengo, y en particular la de *San Carlos Borromeo*, que compré de Andrés de Claramonte, vecino de Sevilla ». Madrid, 1° Abril 1642.

(Juan de Quintanilla, 1642, f° 413.)

1. Poder otorgado en Málaga en 30 de Marzo de 1641.

407. — Obligación de Pedro de Ascanio, autor de comedias, de ir para Pascua de Resurrección a la ciudad de Segovia y hacer con su compañía 24 representaciones sucesivas pagándole 700 reales de ayuda de costa al llegar á dicha ciudad y 4,000 reales de préstamo. Madrid, 2 Abril 1642.

(Juan García de Albertos, 1642, f° 140.)

408. — Escritura para formar una compañía de partes bajo la dirección de Juan Rodríguez de Antriago, autor de comedias :

Juan Rodríguez de Antriago, autor.
Pedro de Linares.
Juan de Montemayor.
Felipe Lobato.
Mario Antonio.
Jerónimo de Medina.
Leonardo de Torres.
Damián de Villegas.
Alonso Jiménez.
Catalina de Padilla, su mujer, para segundos papeles.
Francisco de Valencia.
María de Herrera, su mujer, para terceros papeles.
Manuel de Macedo.
Manuel de Silva.

Madrid, 11 Abril 1642.

(Juan García Albertos, 1642, f° 164.)

409. — Concierto para formar une compañía de partes que ha de durar hasta Carnestolendas de 1643.

Antonio de Sierva, autor, para segundos papeles : 8 reales de parte.
Juan de Bustamante, primeros papeles : 8 reales.
Juan de Ortega, barba : 7 reales.
Juan Camacho, gracioso : 6 reales.
Bernardo Gómez y su hija (terceros papeles) : 10 reales.
Juan Antonio, cuartos papeles : 5 reales.
Gabriel Sedeño, para cantar y poner la música : 8 reales.
Agueda de Contreras : 6 reales.

Se señalan 6 reales para el hato y comedias, 2 para la misa y 2 á Nª Sª de la Novena.

Jacinta de Contreras, primeros papeles : 9 reales.
Clemencia de Leiva, terceros papelos : 7 1/2 reales.
Leonor de Bañuelos, segundas damas : 7 1/2 reales.

Todos aceptan la condición de variar y aceptar la distribución de papeles, cuando sea necesario ó conveniente. Madrid 19 Abril 1642.

(Juan García de Albertos, 1642, f° 175.)

410. — Obligación de Jerónimo de Morales Castañeda, por sí y en nombre de su mujer Manuela de Córdoba, y de María de Olmos,

representanta, viuda, de ir á la villa de Tordelaguna para el Domingo y Lunes infraoctava del Corpus de este año y hacer dos representaciones, una en cada día, las mismas que hagan en Cogolludo, que son : *Juan de Vitoria* y *El Mayo de Palestina*, en precio de 450 reales y además 350 para Dª María de Olmos, con 6 ducados de ayuda de costa para el otorgante. Madrid, 11 Mayo 1642.

(Juan García de Albertos, 1642, fº 217.)

411. — Obligación de Pedro de la Rosa, autor de comedias, de ir á la ciudad de Toledo y hacer en la casa de comedias de esta ciudad 40 representaciones de las comedias que tiene puestas este año, cobrando 55 reales de ayuda de costa por cada representación y 4,600 reales prestados. Madrid, 28 Mayo 1642.

(Jean García de Albertos, 1642, fº 246.)

412. — Obligación de Antonio García de Prado y Peri, autor de comedias, de ir à Toledo para el 20 de Agosto de este año y hacer 50 representaciones sucesivas, pagándole 55 reales de ayuda de costa por cada representación y 5,000 reales adelantados. Madrid, 30 Mayo 1642.

(Juan García de Albertos, 1642, fº 249.)

413. — Obligación de Antonio de Rueda, autor de comedias, Juan Navarro Oliver, Pantaleón de Borja, Juan de la Torre, José Carrión, Miguel de Alique y José Canales, sus compañeros, de pagar á Francisco Garro de Alegría 5,000 reales que le deben del tiempo que fue arrendador de los corrales de comedias de Madrid, y el pago será al mes de haber llegado á Valencia para donde están de partida. Madrid, 23 Septiembre 1642.

(Juan García de Albertos, 1642, fº 407.)

1643

414. — Poder de Diego Osorio, comediante en la compañía de Pedro de 'Ascanio, vecino de Madrid, residente en Guadalajara, á su mujer Isabel Osorio, para concertar fiestas y comedias. Guadalajara[1], 16 Enero 1643.

(Diego Pérez Orejón, 1643, fº 4.)

415. — Poder de Jerónimo de Sandoval á Bartolomé Manso y Angela de Torralba, sus padres, para que puedan concertar fiestas y octavas en su nombre y el de su muger Francisca Manso. Guadalajara[2], 16 Enero 1643.

(Diego Pérez Orejón, 1643, fº 44.)

416. — Conciertos de Luis López Sustaete, autor de comedias, con los representantes que han de estar en su compañía hasta Carnestolendas de 1644.

1. Indudablemente en Madrid.
2. Indudablemente en Madrid.

Lorenzo Escudero, gracioso, cobrará 10 reales de ración, 16 de representación, 600 por la fiesta del Corpus y 2,200 de préstamo.

Ambrosio Duarte, músico, ganará 5 reales de ración, 6 de representación y 150 por la fiesta del Corpus.

Pedro Jordán, para cantar y poner la música, ganando 6 reales de ración, 8 de representación, 200 por la fiesta del Corpus y 500 de préstamo. Madrid, 24 Enero 1643.

(Juan García de Albertos, 1643.)

417. — Auto para que no salgan de Madrid Antonio de Prado ni la viuda de Tomás Fernández de Cabredo, autores de comedias, ni los de sus compañías.

Se notificó á las personas siguientes :

Antonio de Prado, autor.
Juan de Escuriguela Ariño.
Sebastián de Prado.
Victor Bravo.
Juan Mazana.
Luis Estrada.
Raymudo Gómez.
Pablo Rodríguez.
Juan de Carmona.
Cebrián Martínez.
Mariana de Morales Vaca.
Jusepa Lobata.
Jusepa Antonia Mazana.
Leonor de Velasco.
Juana de Espinosa, autora.
Jusepa de Salazar.
María de Jesús.
Catalina de Silva.
Jusepa Román.
Antonia Santiago,
Francisco Verdugo.
Iñigo de Loaysa.
Antonio Mexía.
Francisco García.
Juan Matías.
Juan de León.
Agustín Pérez.
Esteban Núñez.
Bernardo de Medrano.
Jayme Salvador.
Madrid, 13 Febrero 1643.
(Arch. municipal, clase 16, 3-470-23.)

418. — Obligación de Cosme Pérez de asistir hasta el Corpus del presente año en la compañía de Pedro de la Rosa haciendo toda la parte de la *graciosidad* y ganando 12 reales de ración, 20 por representación, 50 ducados por el Corpus, y 1,000 reales prestados. Madrid, 28 Febrero 1643.

(Juan García de Albertos, 1643, f° 147.)

419. — Conciertos de Antonio García de Prado, autor de comedias, para completar su compañía.

Gil de Ortegón, músico y representante, ganará 7 reales de ración, 8 de representación, 250 para el Corpus y 600 de préstamo.

José de Meneses y su mujer Juana de Salazar, para representar, ganando ambos 8 reales de ración, 10 de representación, 200 por el Corpus y 300 de préstamo.

Ana y Jerónima Muñoz, hijas de Juana Valero, para representar, ganando 10 reales de ración, 9 por representación, 300 por el Corpus y 800 de préstamo.

Justa Rufina, hija de Ana García, para representar, ganando 8 reales de ración, 8 por representación, 400 por el Corpus y otros 400 prestados.

José Antonio de Quevedo, músico, ganará 9 reales de ración, 6 por representación, 200 por el Corpus y 3,500 de préstamo. Madrid, Febrero y Marzo 1643.

(Juan García de Albertos, 1643.)

420. — Conciertos de Pedro de la Rosa, autor de comedias, con algunos representantes.

Juan de Tapia y Sandoval, músico, y Josefa Mazana, su mujer, que hará los cuartos papeles, ganará 13 reales de ración, 17 por cada representación, 500 por el Corpus y 400 prestados.

Josefa Román representará los terceros papeles, ganando 10 reales de ración, 14 de representación, 550 y dos caballerías para el Corpus y 1,000 de préstamo.

Manuela Triviño, para representar, ganando 4 reales de ración, otros 4 por cada representación, 8 ducados por el Corpus y 280 reales prestados. Madrid, Febrero y Marzo 1643.

(Juan García de Albertos, 1643.)

421. — Conciertos de Pedro de Ascanio, autor de comedias, con los representantes que han de asistir en su compañía hasta martes de Carnestolendas de 1644.

Juan Manuel López, músico, ganará 7 reales de ración, 10 de representación y 220 por la fiesta del Corpus, más tres caballerías y llevarle su hato.

Antonio Messía, para representar *los segundos papeles en las comedias y los papeles de barbas fuertes que se ofrecieren*, ganando 9 reales de ración, 13 de representación, y por la fiesta del Corpus 440, tres caballerías y llevarle su hato.

Juan Mazana y su hija Manuela Mazana, mujer de Laurencio de Prado, representarán (Manuela las segundas damas), ganando ambos 13 reales de ración, 21 de representación, 660 por el Corpus y 1,200 de préstamo.

Antonio Marín, gracioso, ganará 8 reales de ración, 16 por representación, 500, más tres caballerías y llevarle su hato, por la fiesta del Corpus, y 400 prestados.

Josefa Román deja sin valor el concierto hecho con Pedro de la Rosa y se obliga con Pedro Ascanio para hacer los terceros papeles en las comedias y los primeros de música en los entremeses, ganando 10 reales de ración, 14 por representación, 1,500 por el Corpus, más tres caballerías y llevado su hato, y 2,000 reales prestados.

Francisco Alvarez de Vitoria hará los segundos ó terceros papeles y los barbas, ganando 7 reales de ración, 11 de cada representación, 300 para la fiesta del Corpus y 200 de préstamo. Madrid, Febrero y Marzo 1643.

(Juan García de Albertos, 1643.)

422. — Conciertos de Juana de Espinosa, autora de comedias, para reforzar su compañía.

Esteban Núñez, asistirá en dicha compañía hasta Carnestolendas de 1644 para hacer los *terceros papeles* ó las *barbas*, y su mujer Josefa de Salazar para las *primeras damas*, y ambos ganarán 38 reales de partido: 13 de ración, 25 de cada representación, 800 y cuatro caballerías para las fiestas del Corpus y 1,000 de préstamo.

Francisco García (por mandado del Protector de las comedias ha de hacer esta escritura anulando la que tenia hecha con Luis López de Sustaete) hará los *segundos papeles* y los *barbas* ganando 7 reales de ración, 10 por representación, 300 por el Corpus y 200 prestados. Madrid, 8 Marzo 1643.

(Juan García de Albertos, 1643, fº 90.)

423. — Obligación que hace Francisco Alvarez de Vitoria de que su mujer Josefa Nieto irá á Colmenar Viejo y hará dos representaciones el Domingo de la octava del Corpus de este año y «se vestirá los papeles que hiciere excepto los de hombre, villana, monxa ó angel ó demonio, porque estos no han de correr por su quenta», cobrando 500 reales. Madrid, 12 Marzo 1643.

(Juan García de Albertos, 1643, fº 103.)

424 — Petición de Juana de Espinosa para que salga de la carcel Iñigo de Loaysa, representante, el cual de pedimento de la otorgante había sido ejecutado y preso por deuda de 4,148 reales. Madrid, 13 Marzo 1643.

(Juan García de Albertos, 1643, fº 105.)

425. — Conciertos de Andrés de la Vega.

Alonso Díaz Navarrete, músico, asistirá desde 1º de Junio hasta

fin de Septiembre en dicha compañía cobrando 850 reales, más todos los gastos pagados en los viajes.

Antonio Galiano, durante un año para representar, ganando 275 reales por la fiesta del Corpus, 5 ducados por cada fiesta de Agosto y Septiembre y 4 por cada una de las ordinarias, más pagados todos sus gastos en las salidas de Madrid.

Doña Isabel de Castro, para representar durante la octava del Corpus, ganando 700 reales, más la comida y caballerías necesarias durante los viajes.

Gabriel Sedeño, músico, ganará por la fiesta del Corpus 250 reales, 8 ducados por cada fiesta de Agosto ó Septiembre, y 7 por las ordinarias.

(Juan García de Albertos, 1643.)

426. — Carta de pago de Juana de Espinosa, viuda de Tomás Fernández, autor de comedias, en favor de Esteban Núñez por 500 reales que le da á cuenta de 1,600 que le debe. Madrid, 30 Marzo 1643.

(Juan de Pineda, 1643.)

427. — Obligación de Antonio García de Prado, autor de comedias, de estar en Valladolid para Pascua de Resurrección de este año y representar en la casa de comedias de dicha ciudad. Se le dan en el acto 17,000 reales los cuales devolverá con el producto de las fiestas del Corpus que ha de hacer en dicha ciudad y con las ayudas de costa acostumbradas. Madrid, 31 Marzo 1643.

(Juan García de Albertos, 1643, f° 164.)

428. — Obligación de Juan Maçana, representante de la compañía de Pedro de Ascanio, autor de comedias, de pagar á Alonso de Morales, mercader de sedas, 345 reales, precio de varias mercaderías que ha sacado de su tienda y que pagará dentro de 8 dias. Madrid, 4 Abril 1643.

(Juan de Pineda, 1643.)

429. — Asiento entre Juana de Espinosa y Luis López Sustaete sobre tener entre ambos la compañía de representantes que tienen formada para este año y hasta Carnestolendas de 1644 bajo las declaraciones y condiciones siguientes :

« Primeramente que la compañia que han formado de las personas que tiene corra por quenta de ambos.

» Que las personas de la dicha Juana de Espinosa y el dicho Luis Lopez esten y corran ygualmente en las perdidas y en las ganancias, costas y gastos.

» Que las deudas que tiene la compañia se han de cobrar de los compañeros en la forma que lo deben, cobrando los dos autores cada uno de quien le deba llanamente y sin pleyto ni embargo alguno.

» Que fuera de las raciones que estan dadas y los demas gastos hasta

hoy se ha de dar entre ambas partes todo lo que se tiene obligacion asi para raciones como para prestamos, viaxes, comedias y demas gastos que se ofrezcan, poniendo cada uno de su parte lo que le toca, que es la mitad de todo a cada uno, teniendo para ello libro de caxa, quenta y razon de todo para que cada parte sepa lo que ha de haber y lo que debe pagar.

» Que para las representaciones que durante este asiento se hicieren han de manifestar cada parte todas las comedias que se supiere que tienen y que se han representado en sus compañias sin que ninguno oculte ninguna de las que tuviere para fuera de Madrid, sin que uno al otro se dé satisfacion ninguna por ninguna dellas.

» Que en quanto a las comedias para Madrid tengan obligacion las dichas partes de dar uno tantas nuevas como otro, o pagarlas entre ambos.

» Que han de poner el hato para el vestuario y para las comedias y fiestas de Corpus entre ambos, menos colgaduras y estrados, igualmente, y si acaso se necesitare de hacer alguno nuevo, ha de ser por quenta de ambos autores.

» Que se ha de ensayar en casa del dicho Luis Lopez, y en los carteles se han de poner ambos autores, como lo acordaron entre ellos.

» Que la dicha Juana de Espinosa ha de otorgar al dicho Luis Lopez poder general bastante, por lo que le toca, para recebir y cobrar, hacer y deshacer en la dicha compañia y hacer conciertos de viajes, fiestas y octavas y recebir o despedir compañeros, hacer pagamento y todo lo demas que sea anejo y perteneciente a la dicha compañia, tan bastante como de derecho se requiera [1].

» Que para que conste de personas y partidos que a cada uno toca segun los tienen señalados, se especifican en esta manera.

» A Iñigo de Loaysa y Maria de Jesus, su muger, 50 reales, 18 de ración y 32 de representacion.

» A Francisco Gutierrez y Maria Lopez, su muger, 48 reales, 16 de racion y 32 de representacion.

» A Lorenzo Escudero, 26 reales, 10 de racion y 16 de representacion.

» A Francisco Garcia, 17 reales, 7 de racion y 10 de representacion.

» A Jaime Salvador, 6 reales de racion y 8 de representacion.

» A Jordan, 6 reales de racion y 8 de representacion.

» A Juan de Montemayor, 6 de racion y 6 de representacion.

» A Agustin Perez, 5 reales de racion y 6 de representacion.

» A Ambrosio Duarte, 5 reales de racion y 6 de representacion.

» A Francisca y Luisa Lopez, 28 reales, 12 de racion y 16 de representacion.

» A Francisca Verdugo, 14 reales, 6 de racion y 8 de representacion.

1. Diole este poder en 31 de Julio de 1643 ante el mismo escribano.

» A Juan Nuñez, 12 reales, 6 de racion y 6 de representacion.

» A Moran, 7 reales, 3 de racion y 4 de representacion.

» Al guardarropa, 6 reales, 3 y 3.

» Que Francisca y Luisa Lopez ganen de fiestas de Corpus 800 reales y Francisca Verdugo 400.

» Que lo que quedare de sobras de entradas, fiestas y octavas ha de quedar en poder de la dicha Juana de Espinosa para dar quenta de ello al tiempo y quando entre los dos ajustaren quentas. » Madrid, 5 Abril 1643.

(Juan García de Albertos, 1643, f° 175.)

430. — Asiento de Hernán Sánchez de Vargas obligándose á que sus hijas Doña Francisca y Dª Luisa Sánchez irán á la villa de Quijorna para el día del Corpus y harán dos representaciones, en precio de 475 reales. Madrid, 16 Abril 1643.

(Juan García de Albertos, 1643, f° 204.)

431. — Concierto de Pedro de Ascanio, autor de comedias, con Antonio de Soria, arrendador de los corrales de Madrid, sobre venir dicho autor á Madrid para representar con su compañía desde primero de Noviembre de este año, « y el dicho Antonio de Soria se obliga a que le dará quatro comedias nuevas al dicho Pedro de Ascanio de quatro Poetas conocidos, pagadas a costa del dicho Antonio de Soria sin que al dicho autor le queste cosa alguna para que las pueda representar... »

(Juan García de Albertos, 1643, f° 274.)

432. — Obligación y concierto de Pedro de Ascanio y de su mujer Antonia Infanta de ir à la ciudad de Toledo para primero de Septiembre de este año y representar 50 comedias consecutivas, recibiendo adelantados 7,000 reales que les da María Rodríguez para los gastos de viaje de la compañía y además les dará 55 reales de ayuda de costa por cada representación. Madrid, 11 Julio 1643.

(Juan García de Albertos, 1643, f° 296.)

433. — Obligación de Antonio Galiano, de asistir en la compañía de Felipe Domínguez desde Carnestolendas de 1644 hasta igual fecha de 1645 para hacer los papeles de *barba*, ganando lo mismo que el año pasado le pagaba Andrés de la Vega, en cuya compañia estuvo. Madrid, 29 Diciembre 1643.

(Juan García de Albertos, 1643, f° 373.)

1644

434. — Conciertos de Pedro de Ascanio.

Antonio Messía, para representar los segundos papeles y los barbas principales, ganando 50 ducados por el Corpus y 2,000 adelantados.

Lorenzo García de Prado asistirá en su compañia hasta Carnesto-

lendas de 1645 para hacer los terceros papeles, y su mujer Manuela Mazana para representar las segundas damas, y ganarán 39 reales de partido : 16 de ración diaria, 23 cada día de representación, 700 por la fiesta del Corpus y 1,000 prestados para la segunda semana de Cuaresma.

Toribio Bustamante y su mujer María de los Santos, para representar lo que se les ordene, ganando 9 reales de ración, 8 de cada representación, 330 por el Corpus y 500 de préstamo. Madrid, 3 Febrero 1644.

(Juan García de Albertos, 1644.)

435. — Conciertos de Andrés de la Vega, autor de comedias, para renovar su compañía :

Juan López asistirá en dicha compañía hasta Carnestolendas de 1645 ganando 300 reales por la fiesta del Corpus, 5 ducados por cada una de las fiestas de Nª Sª de Agosto y Septiembre, 4 ducados por cada una de las ordinarias, y en las salidas pagados todos sus gastos.

Inés de la Cruz ganará 1,000 reales por la fiesta del Corpus, 11 ducados por cada una de las de Agosto y Septiembre, 7 por una ordinaria y 5 reales de ración siempre que salga de Madrid. Madrid, 18 Febrero 1644.

(Juan García de Albertos, 1644.)

436. — Conciertos de Francisco de Guzmán y Morales[1], autor de comedias, para reforzar su compañía :

Francisco López hará los segundos galanes y cobrará *por lo que tiene de músico,* un real mas que el que hiciere los primeros galanes.

Agustín Pérez, gracioso, ganará la parte que le fuere señalada y recibirá de contado 300 reales de préstamo. Madrid, 19 Febrero 1644.

(Juan García de Albertos, 1644.)

437. — Obligación de Francisco de Guzmán, autor de comedias, de pagar á Pedro Ortiz de Urbina, tesorero de Nª Sª de la Novena, 120 reales que le ha prestado. Madrid, 22 Febrero 1644

Dijo que no sabía firmar y á su ruego lo hizo Cosme Pérez.

(Diego de Cepeda, 1643 à 56, fº 152.)

438.— Conciertos de Luis López Sustaete para reforzar su compañía :

Juan Bezón representará la parte de graciosidad ganando 24 reales de partido, 10 de ración, 15 por representación, 500 por la fiesta del Corpus y 600 de préstamo. En las viajes se le darán dos caballerías y se le llevará su hato.

Pedro Jordán, para cantar y poner la música, ganando 6 reales de ración, 9 de cada representación, 200 por el Corpus y 500 prestados. Madrid, 25 Febrero 1644.

(Juan García de Albertos, 1644.)

1. No sabia firmar.

439. — Conciertos de Alonso de la Paz, que tiene pedida al Juez protector de comedias licencia para ser autor de comedias[1], para formar compañía de representantes:

Toribio de la Vega asistirá durante un año en dicha compañía para hacer los *segundos papeles y barbas principales*, y su mujer Mariana de Rojas los *segundos ó cuartos papeles:* ganarán 10 reales de ración, 11 por cada representación, 350 por la fiesta del Corpus y 200 de préstamo, y además 3 caballerías y llevado su hato en los viajes.

Juan de León, músico, ganará 6 reales de ración, 6 de cada representación, 200 por el Corpus y 400 de préstamo.

Juan de Miramontes, hará los *segundos y terceros papeles*, ganando 10 reales de ración, 14 por representación, 500 por el Corpus y 300 prestados.

Antonio de Velasco para *cantar, tocar el arpa y representar*, ganando 6 reales de ración, 6 por representación, 200 por el Corpus y 200 prestados.

Melchor de la Cámara hara *terceros y cuartos papeles,* ganando 4 reales de ración, 5 por representación, 100 por el Corpus y 150 prestados.

Domingo de Ochoa Arroyo, *gracioso segundo*, y Leonor de Velasco, su mujer, que hará *segundos y cuartos papeles,* ganarán 7 reales de ración, 8 por cada representación, 400 por el Corpus y 300 prestados.

Antonio Marín, *primer gracioso*, ganará 8 reales de ración, 16 por cada representación y 500 por la fiesta del Corpus. Madrid, 23 Febrero 1644.

(Juan García de Albertos, 1644.)

440. — Obligación de Andrés de la Vega, autor de comedias, y de su mujer María de Cordoba, de pagar á Francisco Rodriguez Ros, mercader de sedas, 1,100 reales que le quedan debiendo de varias mercaderías que le han comprado y que pagarán para fin de Septiembre próximo. Madrid, 27 Abril 1644.

(Juan de Pineda, 1644.)

441. — Carta de pago de Juan Núñez, cobrador de la compañía de Pedro de Ascanio, autor de comedias, de 18,000 reales que le entrega Calixto de Valladolid para los gastos del viaje que la dicha compañía hará el 9 del presente para la ciudad de Valencia en cuya casa de comedias habrá de hacer cien representaciones sucesivas. Madrid, 7 Julio 1644.

(Juan García de Albertos, 1644, f° 240.)

442. — Poder de Gaspar Fernández de Valdés, compañero en la de Pedro de Ascanio, autor de comedias, á Damiana Arias de Peñafiel, su mujer, y á Pedro de Urbina para hacer los conciertos necesarios

1. Estos contratos serán nulos si no se le da licencia para ser tal autor de comedias.

en razón de la herencia de Damián Arias, padre de la dicha su mujer, con los demás herederos. Madrid, 9 Julio 1644.

(Juan García de Albertos, 1644, f° 245.)

443. — Obligación de Pedro de la Rosa y Catalina de Nicolás, su mujer, de ir para primero de diciembre de este año á la ciudad de Toledo y representar 40 comedias sucesivamente, cobrando 55 reales de ayuda de costa en cada una de ellas. Madrid, 11 Julio 1644.

(Juan García de Albertos, 1644, p. 243.)

444. — Testamento y codicilo de Juana de Espinosa :

« In Dei nomine, amen. Sepan quantos esta carta de testamento ultima y postrimera voluntad vieren como yo Juana de Espinosa, viuda, mujer que fué de Tomas Fernandez, ya difunto, que primero lo fué de Francisco Verdugo, representante, que al presente resido en esta villa de Madrid, estando enferma en la cama de la enfermedad que Dios nuestro señor ha sido servido de me dar, en mi buen juicio y entendimiento natural..... otorgo por esta carta que hago y ordeno este mi testamento, ultima y postrimera voluntad en la manera siguiente.

» Primeramente encomiendo mi anima a Dios nuestro señor que la crio y redimio con su preciosa sangre, pasion y muerte, y el cuerpo a la tierra de do fue formado. Y que quando la voluntad de Dios Nuestro señor fuere servido de llevarme desta presente vida, mi cuerpo sea sepultado en la parroquial de San Sebastian de esta villa y que acompañe mi cuerpo la cruz, cura ó teniente de la dicha paroquial y doce sacerdotes della y doce religiosos de la orden de nuestro padre San Francisco. Y que el dia de mi fallecimiento, si fuere hora, se me diga una misa cantada de cuerpo presente, vigilia y responso, y si no fuere hora se diga el dia siguiente.

» Item mando se digan por mi alma doscientas misas de alma por la mia en altares de privilegio de limosna de a dos reales, las quales se digan en las iglesias y partes que elixieren los testamentarios.

» Item declaro que soy cofrada de la cofradia de Nuestra Señora de la Novena; encargo a los mayordomos hagan por mi lo que tienen obligacion.

Item declaro que yo por mi desde que comencé a ser autora despues de la muerte de Tomas Fernandez, mi marido, no debo maravedis ningunos a la cofradia de Nuestra Señora de la Novena; y declaro que mil y trecientos reales, poco mas o menos, que el dicho Tomas Fernandez quedó debiendo a dicha cofradia, no dexó bienes de que pagar los y por eso no los he pagado; declaro que este es debito suyo y no mio.

» Item declaro que yo debia a Francisco de Alegria cinco mil reales de vellon de que le hice escriptura, por quenta de los quales le pagué en Valencia mil reales y en Zaragoza otros mil, y mil y seiscientos reales que hube de haber por los particulares que hizo mi compañia a la Reyna Nuestra Señora el año pasado de mil y seiscientos y quarenta

y dos, de cuya cobranza se encargó y se vio con el contrator de Su Magestad, el qual quedó de pagarle los dichos particulares, y otros quatro cientos y tantos reales que le libré en Antonio Messia, representante de mi compañia, por habermelos quedado a deber.

» Item declaro que para que el dicho Francisco de Alegria se hiciese pago del resto de la dicha cantidad le entregué una libranza de ducientos ducados de la señora Condesa de Olivares por el Principe Nuestro Señor para que los cobrase de D. Ieronimo del Aguila, tesorero de la Reyna Nuestra Señora, que esta cantidad hizo merced el Principe Nuestro Señor à Francisca Verdugo, mi hija, para un vestido para el dia del Santisimo Sacramento del año pasado de quarenta y tres. Mando se haga quento con él, y quien debiere que pague, y destos partidos no me ha dado recibos ni cartas de pago más de lo que él tiene puestas al pie de la escriptura.

» Item declaro que Juan Nuñez se obligó por escriptura, siendo mi cobrador, a favor de Juan de Sierra, mercader y vecino de Valladolid, por cierta cantidad de maravedis contenida en dicha escriptura, que se causó de socorros hechos à compañeros de mi compañia y de mercaderias para un vestido a mi hija Francisca Verdugo, de lama lisa, y otro vestidillo a un hijo de Bernardo, gracioso, de damasco carmesi y blanco, uno y otro guarnecidos de plata; y en execucion de esta cantidad el dicho Sierra envio a executar a esta corte el dicho Juan Nuñez, y por excusarle desta vexacion hice escriptura yo al dicho Sierra de la misma cantidad, y la verdad es que della no debo mas de lo que se gastó en dichos dos vestidos, porque para los socorros, que hizo a los dichos compañeros, cobro el dinero de las octavas del año de quarenta y dos de que no me ha dado quenta ni satisfaccion. Asi lo declaro para el descargo de mi conciencia y mando se le tome quenta del dicho dinero y se le reciba en quenta lo que hubiere pagado y los dichos dos vestidos importarian a mi parecer dos mil reales, poco mas ó menos.

» Item declaro que durante el matrimonio con Francisco Verdugo, mi primer marido, quedó por nuestra hija y heredera Francisca Verdugo, que hoy está en mi compañia; declaro que no dejó bienes ningunos suyos propios ni yo los tuve tampoco, y declaro que a dicho Francisco Verdugo le mataron en Lisboa y al matador se le puso demanda por mi parte y la de dicha mi hija, y en la prosecucion de causa por via de concierto la parte del matador nos dio en recompensa de los daños que de dicha muerte se nos siguieron mil ducados, poco mas o menos, y yo los recibi en nombre mio y de la dicha mi hija; declarolo asi y que esta cantidad la llevé al matrimonio quando casé con el dicho Tomas Fernandez; mando que se le satisfaga a la dicha Francisca Verdugo aquello que conforme a derecho hubiere de haber. »

Testamentarios : el Dr Manuel de Vargas, su confesor.

Y Juan de Urquiza, cobrador de los arrendadores de los corrales de Madrid.

Herederos : Francisca Verdugo, hija del primer matrimonio.

Angela, Juana, Maria y Elena Fernández, hijas del segundo matrimonio.

Madrid, 11 Agosto 1644. « Ante mi Juan García de Albertos. »

Codicilo, en el mismo dia :

« Declara que tiene unos papeles en que está la cuenta de Tomas Fernandez con la cofradia de la Novena; que se esté á lo que digan y se pague si algo se debe.

» Que en poder de Luis Lopez Sustaete hay un arca con vestidos de Iñigo Loaisa con los cuales se ha de responder á las deudas de dicho Loaisa.

» Que se cobre de Luis Lopez Sustaete lo que resulte debiendo de la medianeria que con él tuvo en la compañia que tuvieron entre los dos.

» Que se vean los recaudos que tiene de Iñigo de Loaisa y se cobra lo que resulte en su favor. » Madrid, 11 Agosto 1644.

(Juan García Albertos, 1644, fos 273 y 283.)

445. — Obligación de Pedro de la Rosa, autor de comedias, y Cosme Pérez, Gerónimo de Morales, Juan de Tapia, Jacinto Becerril, Pedro de Contreras y Pedro de Cifuentes, sus compañeros, de estar en esta corte para el 1° de Noviembre de este año para representar en los corrales arrendados por Francisco Garro de Alegría. Madrid, 14 Agosto 1644.

El arrendador permite al autor que vaya en este tiempo a representar á Salamanca ú otras partes para cobrar lo que Pedro de la Rosa le debe.

(Juan García de Albertos, 1654, f° 287.)

446. — Partida de defunción de Juana de Espinosa.

« Juana de Espinosa calle de Cantarrana, murio en 27 de Agosto de 1644 años testo ante Juan García de Albertos en [ ] deste mes.

(Archivo parroquial de S. Sebastián.)

1645

447. — Asientos de Andrés de la Vega con los representantes de su compañía durante un año.

Domingo Coello, músico, ganará 20 ducados por la fiesta del Corpus, y por las demás fiestas lo que el autor creyere prudente.

José de Velasco, para los terceros papeles, ganando 14 ducados por el Corpus, 30 reales por las fiestas ordinarias y 40 por las de Agosto y Septiembre.

María de Jesús, viuda de Iñigo de Loaisa, hará las segundas damas,

cobrando 1,100 reales por la fiesta del Corpus, 100 por cada fiesta de las de Agosto ó Septiembre y 6 ducados por los ordinarias, y se le darán 6 reales de ración donde no dieren de comer á la compañía.

Juan de Tapia, músico, y Josefa Mazana, su mujer, que hará las terceras damas, ganarán 1,100 reales por el Corpus y su octava, que es el tiempo de este convenio.

Antonio Esteban, representante, ganará 12 ducados por la fiesta del Corpus, 36 por la fiesta de Agosto ó de Septiembre y 30 por las ordinarias.

Gaspar Rodríguez, representante, ganará 300 reales por la fiesta del Corpus, 5 ducados por cada fiesta de las de Agosto ó Septiembre y 4 por una ordinaria.

Antonio Esteban, representante, ganará 12 ducados, 36 reales y 30 reales por las dichas fiestas respectivamente. Madrid, 5 Marzo 1645.

(Juan García de Albertos, 1645.)

448. — Conciertos de Pedro de Ascanio, autor de comedias, y en su nombre Juan Núñez [1], con los representantes que durante este año han de estar en su compañía.

Bernardo Manuela Velázquez hará los *terceros papeles de la graciosidad y la graciosidad en los entremeses*, ganando 9 reales de ración, 11 de cada representación, 350 por el Corpus y 1,000 prestados.

Agustín Pérez, músico, ganará 6 reales de ración, 8 por representación, 200 por el Corpus, más una caballería y llevado su hato, y 560 prestados.

Juan Gutiérrez Coronel, *representante*, y su mujer Isabel de Guadalupe y Coronel, que hará *primeras y segundas damas*, ganarán 11 reales de ración, 19 por cada representación, 500 por el Corpus y 1,000 prestados.

Maximiliano de Morales hará los *primeros papeles*, ganando 30 reales de ración, 14 por cada representación, 500, más dos caballerías, por el Corpus, y 500 prestados.

(Juan García de Albertos, 1645, f° 74.)

449. — Poder de Damiana de Peñafiel, hija y heredera de Damián Arias de Peñafiel, á su marido Gaspar Fernández de Valdés para ir á Hita y hacer los conciertos y escrituras necesarias con respecto á la herencia de dicho su padre y á las mandas que le dejó su hermana Luisa de Peñafiel, también difunta. Madrid, 20 Marzo 1645.

(Juan García de Albertos, 1645, f° 33.)

450. — Poder de Antonio Marín, Jacinto Riquelme y su mujer Francisca Verdugo, Juan Antonio de Sandoval y su mujer Luisa de Santa Cruz, Antonio de Escamilla y su hija Ana de Escamilla, Pedro

1. Poder para concertar fiestas dado por Pedro de Ascanio en Zaragoza, 10 Febrero 1645.

de Agramonte, Rodrigo de Velasco y Diego de Santa María, todos representantes, à Bartolomé Romero, autor de comedias, para que les concierte las fiestas y corrales que bien le pareciere hasta Carnestolendas de 1646. Madrid, 31 Marzo 1645.

(Juan García de Albertos, 1645, fº 123.)

451. — Obligación de Bartolomé Romero, autor de comedias, de ir á la ciudad de Toledo y hacer 35 representaciones con su compañía desde 10 de Noviembre de este año, cobrando de ayuda de costa 50 reales de cada representación, y adelantados 3,000 reales. Madrid, 1º Abril 1645.

(Juan García de Albertos, 1645, fº 128.)

452. – Obligación de Antonia Manuela, en nombre de Bartolomé Romero, Antonio Marín, Jacinto Riquelme y su mujer Francisca Verdugo, Juan Antonio de Sandoval y su mujer Luisa de Santa Cruz, Diego de Vivas, Juan Núnez de Prado, Pedro de Agramonte, Antonio de Escamilla y Rodrigo de Velasco, de ir á la ciudad de Valladolid para hacer 30 representaciones desde Pascua de Resurrección de este año, recibiendo anticipados 10,000 reales. Madrid, 3 Abril 1645.

(Juan García de Albertos, 1645, fº 1645.)

453. — Carta de pago de dote y arras otorgado por Jacinto Riquelme, representante de la compañía de Bartolomé Romero, desposado con Francisca Verdugo, hija de Francisco Verdugo y de Juana de Espinosa.

Los bienes que trae á este matrimonio son muebles y vestidos de representar, heredados de su madre, entre los cuales bienes hay un « baul de vaqueta negra con comedias, bayles y entremeses », cuyo valor se tasa en 1,000 reales. Madrid, 11 Abril 1645.

(Juan García de Albertos, 1645, fº 153.)

454. — « En el Ayuntamiento de este dia el Sr. D. Francisco Aguado de Cordoba y el Sr. D. Pedro Cano, comisarios de fiestas dijeron : que para las que se han de celebrar el dia del Corpus deste año esta dipuesto un sarao y una danza de los jitanos y todo esta concertado y ajustado con que se escusan las danzas que tienen obligación de sacar los Alfereces de los oficios por lo cual es necesario repartírles á los dichos alfereces la cantidad que sea necesaria para la paga de el dicho sarao y danza y el repartimiento se haga de lo que que pareciere de manera que los Alfereces cumplan con su obligacion y todo se ejecute como lo ordenaren los señores Comisarios. Asi se acordó. » — Alcaraz, 5 Junio 1645.

(Archivo municipal de Alcaraz. Libros de acuerdos. Legº 5º.)

455. — Real orden mandando que todas las personas que entraren á ver comedias pagasen un cuarto más de lo acostumbrado. Zaragoza, 5 Agosto 1645.

(Acad. de la Hist., Apuntes de Armona, fº 33.)

456. — Concierto de Pedro de la Rosa, autor de comedias, para ir á la ciudad de Valencia y hacer con su compañía sesenta representaciones en la casa de comedias de esta ciudad cobrando 140 reales por cada representación, cuyo total recibirá adelantado y además 7,600 graciosamente. Madrid, 27 Agosto 1645.

(Juan García de Albertos, 1645, f° 306.)

457. — Asiento de Doña Jacinta de Herbias, de la compañía de Pedro la Rosa, con Alonso de Olmedo y Tofiño en cuya compañía ha de asistir desde Carnestolendas de 1646 hasta igual fecha de 1647 haciendo *las primeras damas en las comedias,* cobrando 24 reales de partido, 9 de ración y 15 de cada representación, y 500 por la fiesta del Corpus. Madrid, 28 Agosto 1645.

(Juan García de Albertos, 1645, f° 313.)

458. — Obligación de Jerónimo de Morales de asistir en la compañía de Alonso de Olmedo y Tofiño, autor de comedias, para hacer los segundos galanes, desde Carnestolendas de 1646 hasta Carnestolendas de 1647 cobrando 7 reales de ración, 8 por cada de representación, 400 y tres caballerías por la fiesta del Corpus y 300 prestados. Madrid, 31 Agosto 1645.

(Juan García de Albertos, 1645, f° 317.)

459. — Concierto de Pedro de la Rosa, autor de comedias, para alquilar 4 carruajes y dos coches para llevar su compañía á la ciudad de Valencia, donde ha de representar. Madrid, 31 Agosto 1645.

(Juan García de Albertos, 1645, f° 320.)

460. — Obligación de Juan Coronel, representante y de su mujer Isabel de Guadalupe, que hará las *segundas damas*, de asistir en la compañía de Pedro de la Rosa, autor de comedias, desde Carnestolendas de 1646 á igual fecha de 1647, ganando 32 reales de partido, mas 600 por el Corpus y 1,000 prestados. Madrid, 1° Septiembre 1645.

(Juan García de Albertos, 1645, f° 322.)

461. — Obligación de Juan de Aldama de asistir en la compañía de Andrés de la Vega *para representar, cantar y bailar y tañer la viguela de arco* durante todo el año de 1646, ganando 460 reales por la fiesta del Corpus, 7 ducados por cada una de las de Agosto ó Septiembre y 6 por las ordinarias. Madrid, 15 Octobre 1645.

(Juan García de Albertos, 1645, f° 364.)

462. — Sustitución del poder que María de Córdova, tiene de Andrés de la Vega, autor de comedias, su marido, en dos procuradores de los Consejos, para el « pleito executivo que contra el dicho su marido trata Doña Maria Lance, viuda de Juan del Ferro, que pasa ante uno de los Alcaldes de corte y Diego Picazo, escribano de Provincia ». Madrid, 17 Noviembre 1645.

(Juan García de Albertos, 1645, f° 380.)

463. — Obligación de Juan Pérez de Tapia de estar en la compañía

de Pedro de Ascanio *para representar los terceros papeles y dos u tres u quatro segundos*, ganando 8 reales de ración, 9 de cada representación, más 350 y tres caballerías por el Corpus y llevado su hato, y 600 prestados. Madrid, 27 Noviembre 1745.

(Juan García de Albertos, 1645, fº 384.)

1646

464. — Obligación de Antonio García de Prado, autor de comedias, de pagar á Juan Martínez, arrendador de las casas de comedias de Madrid, 484 reales que le había prestado para traer su compañía y para pagar lo que había quedado debiendo en Salamanca, Palencia y Burgos. En pago de esta cantidad dejará lo que le toque de las aposentos, y el resto ocho días después del Corpus próximo. Madrid, 6 Febrero 1636.

(Juan García de Albertos, 1636, fº 30.)

465. — Obligación de Antonio de Escamilla y de su hija de asistir durante un año en la compañía que formare Maximiliano Eustaquio de Morales, ganando 32 reales de partido, 14 de ración y 18 de representación. Es condición que en esta compañía la parte mayor no excederá de 22 reales. Madrid, 27 Febrero 1646.

(Juan García de Albertos, 1646, fº 53.)

466. — Comisión dada por el conde de Castrillo, protector de las fiestas del Corpus en Madrid, al corregidor de Segovia para que mande á Lorenzo Escudero y Bernarda Manuela, su muger, representantes, que vengan desde Segovia á Madrid para que representen en una de las dos compañías formadas para dicha fiesta.

Item para que Ambrosio Duarte y María de Prado, su muger, representantes, que tenían orden de no salir de Madrid, y se han ido á Segovia, sean presos, se les embarguen sus bienes y sean traidos á Madrid. Madrid, Febrero 1646.

(Arch. mun., clase 16, 3-470-23.)

467. — Obligación de Alonso de Olmedo Tofiño, autor de comedias, de pagar para fin de Abril á Pedro Ortiz de Urbina, tesorero de la cofradía de la Novena, 560 reales que ha recibido de la limosna de su compañía, y que tiene en su poder, « descontandole dellos ciento y sesenta reales que dice haber gastado y pagado en el entierro de Fernan Sanchez de Vargas, autor que fue de comedias, que murió en la carcel desta corte. » Madrid, 22 Marzo 1646.

(Diego de Cepeda, 1643 á 56, fº 213.)

468. — Obligación de Antonio de Rueda, autor de comedias, de pagar à Pedro Ortiz de Urbina, tesorero de la cofradía de Nª Sª de la Novena, 1,180 reales que están en su poder de las limosnas de su com-

pañía para la dicha cofradía, y que entregará para fin de Abril de este año. Madrid, 22 Marzo 1646.

(Diego de Cepeda, 1643 á 56, f° 212.)

469. — Obligación de Antonio de Rueda, autor de comedias, de pagar á Juan Martínez, arrendador de los corrales de comedias de Madrid, 5,707 reales que le debe de dinero recibido para pagar el viaje de su compañía desde Andalucía á Madrid, y que le entregará para fines de Noviembre próximo. Es condición que si antes de cumplirse este plazo hubiere licencia para representar, y él la tuviera, pagaría dicha cantidad descontando en cada día de representación la cantidad que entre ambos convinieren, y si en este tiempo quisiere salir con su compañía de la corte, no lo hará sin haber pagado antes la citada deuda. Madrid, 20 Septiembre 1646.

(Juan García de Albertos, 1646, f° 78.)

470. — Poder de Alonso de Olmedo Tofiño á Luis Bernardo de Bovadilla, jurado de la ciudad de Málaga, para en su nombre pedir certificación de como el oficio de alguazil mayor del contrabando de la dicha ciudad no está vendido ni proveido por S. M., ni tiene dueño con estas calidades, y se la remita para en guarda de su derecho y merced que tiene pedida y concesion del dicho oficio con fecha de 31 de Agosto de este presente año. Madrid, 2 Octobre 1646.

(Juan García de Albertos, 1646, f° 91.)

471. — Poder de Pedro de Ascanio, residente en Madrid, á Esteban de Torres, vecino de Madrid, y á Juan Infante, vecino de Jaen, « para que vayan al lugar de Miedes en el reyno de Aragon, diócesis de Tarazona en la comunidad de Calatayud donde está Antonia Infante, mi lexitima muger, en el convento de monxas de Nª Sª de la Concepcion del dicho lugar y saquen dél á la dicha mi muger haziendo para ello las diligencias que convengan y recibir y llevar á la parte que pareciere á qualquiera de los dichos mis procuradores... » Madrid, 14 Noviembre 1646.

(Juan de Quintanilla, 1646, f° 765.)

1647

472. — Obligación de Diego Osorio, su mujer Isabel Osorio (Isabel de Guevara), Luisa de Ribera, viuda de Pantaleón de Borja, y su hija María de Borja de ir para el domingo infraoctava del Corpus á la villa de Borja y hacer dos representaciones por 1,000 reales. Madrid, 10 Febrero 1647.

(Juan García de Albertos, 1647, f° 13.)

473. — Poder de Luis López Sustaete, autor de comedias, « viudo de Angela de Corbella, que murio en la ciudad de Sevilla a 20 dias del mes de Mayo del año pasado de 1646 y enterrada en la iglesia mayor

del Sagrario de la santa iglesia della », á Juan Navarro y á Jerónimo de Medina, representantes, para ajustar su casamiento con Jacinta de Herbias, representanta, soltera, residente en Madrid, y ajustado, le desposen. Andújar, 23 Diciembre 1647.

(Juan García de Albertos, 1647, f° 15.)

474. — Poder de Josefa Vaca[1], viuda de Juan Morales, vecina de Madrid, à Sebastián del Pino para vender el oficio de escribano de la villa de Castilfante « que me pertenece por justo titulo y como mio propio he tenido el uso y aprovechamiento » por el precio que bien le pareciere. Madrid, 25 Octobre 1647.

(Juan García de Albertos, 1647, f° 172.)

1648

475. — Capitulaciones matrimoniales entre Jacinta de Herbias, soltera mayor de 25 años, con Luis López Sustaete (Juan Navarro Oliver, en su nombre).

Jacinta de Herbias lleva en dote 2,400 ducados, poco mas ó menos. Madrid, 20 Enero 1648.

(Juan García de Albertos, 1648, f° 18.)

476. — Asiento de varios representantes con Alonso de Olmedo para hacer bajo su dirección las fiestas del Corpus y otras que se ofrecieren durante este año. Son los siguientes :

Santiago Valenciano.
Antonia de Santiago, su hija.
Juan López.
Felipe de Morales.
Francisco Martínez.
Francisco de Salas.
Tomás de San Juan.
Sebastián Coro.
Manuela Coro, su hija.
Antonio Canens.
Isabel Canens, su hija. Madrid, 12 Marzo 1648.

(Juan García de Albertos, 1648, f° 56.)

477. — Carta de pago y recibo de dote otorgada por Luis López Sustaete en favor de su yerno Juan Navarro Oliver, que con poder suyo había recibido la dote de Dª Jacinta de Herbias, su mujer. Madrid, 2 Abril 1648

(Juan García de Albertos, 1648, f° 100.)

478. — Asiento de Jerónima de Morales con Antonio García de Prado, autor de comedias, para estar en su compañía durante el pre-

1. Firma así : Josepha Magdalena Vaca.

sente año y hacer los terceros papeles, que hacía Sebastián de Prado, cobrando 22 reales de partes. Madrid, 16 Julio 1648.

(Juan García de Albertos, 1648, f° 193.)

479. — Testamento de Margarita de Quiñones, viuda de Juan Fernández Núñez Vela : «... Item declaro que por fin y muerte de Juan Fernandez Nuñez Vela, mi marido, no quedaron bienes de consideracion, y mis bienes dotales constante matrimonio se consumieron, y los que quedaron que fueron de poca consideracion se los di a Jacinto Nuñez Vela, mi hijo legitimo, y luego mi hija Maria de Quiñones, su hermana, me llevó en su compañía y me ha tenido en su casa dandome de comer y de vestir sin que yo entrase en su poder bienes ningunos, y por esta razon yo no tengo con que poder enterrarme, y ella tiene por bien de hacer por mi lo que yo ordenare en benificio de mi alma, y, aceptando esta promesa quiero y es mi voluntad que quando su Divina Magestad fuere servido de me llevar desta presente vida mi cuerpo se sepulte en la iglesia del convento de Trinitarios Descalzos desta villa de Madrid debajo de una de las pilas del agua bendita de la dicha iglesia. »

(Manda ser vestida con el hábito de S. Francisco; que se digan 400 misas de alma, donde su hija quisiere; pero que las de S. Vicente Ferrer sean dichas por el Maestro D. José de Felizes, su confesor. A las mandas forzosas manda 2 reales.)

« Item declaro por las razones que tengo dichas que la casa en que de presente vivo en la calle del Niño pertenece a la dicha Maria de Quiñones Nuñez Vela por clausula del testamento debajo de cuya disposicion murio Maria Gabriela con las obligaciones que dispuso, á que me refiero, y toda la hacienda que en ella hoy es de la dicha mi hija, adquirida mediante el uso de la representación en que se ha ejercitado, trabajo é industria suya, por que yo no entré en su poder bienes ni hacienda ninguna, por que los pocas alhajas que tenia se las di al dicho mi hijo. »

(Albaceas : su hija María de Quiñones, el Maestro D. José de Felizes é Isidro Fernández, maestro del arte de la seda.) Madrid, 20 Octubre 1648.

(Juan García de Albertos, 1648, f° 310.)

480. — Poder de Roque de Figueroa, autor de comedias, á Juan Núñez para concertar fiestas, representantes y corrales en su nombre. Madrid, 13 Noviembre 1648.

(Juan García de Albertos, 1648, f° 331.)

481. — Concierto y obligación que hacen los siguientes representantes de asistir en la compañía de partes que dirigirá Alonso de Olmedo durante el año de 1649 :

Francisco Ortiz.

Ursula de Torres, su mujer, que hará los terceros papeles de dama.

Antonio de Urosa.
Francisca Gómez su mujer, cuartas damas.
Josefa Nieto, viuda de Francisco Alvarez de Vitoria, primeras damas.
Josefa Nieto, su hija.
Inés de la Cruz, segundas damas.
Francisco Martínez }
Juan López } por mitad primeros y segundos galanes.
Luis Muñoz, terceros galanes.
Antonio Esteban.
Gaspar Valentín, músico.
Francisco de Salas, barba. Madrid, 30 Noviembre 1648.
(Juan García de Albertos, 1648, f° 338.)

1649

482. — Partida de defunción de Mariana de Velasco.

« Mariana de Velasco casado con Luis Candado calle del Infante casas propias murio en dos de Octobre de 1649 años recibio los santos sacramentos testó ante Manuel de *Guilas* en once de Febrero dejó cinquenta misas de alma, testamentario el dicho su marido, fabrica tres ducados. . . . . 33 »

(S. Sebastián.)

483. — Partida de defunción de Luis Candau :

« Luis Candado, viudo de Mariana de Velasco, calle del Infante murio de repente en tres de Octobre de 1649 años enterrole la cofradia de la Novena fabrica dos ducados. . . . . 22 »

(S. Sebastián.)

1650

484. — Obligación de Adrián López, autor de comedias, de estar en Sevilla con su compañía para el 15 de Noviembre próximo y representar en el corral de la Montería 100 comedias sucessivas, « y hará cada semana dos comedias nuevas, y si caso fuere que si alguna comedia de las nuevas la hiciere ocho ó quince dias sucesivos, esta con lo que fuere haya de suplir las otras de su obligacion y acabada la representacion de la que durare en la forma referida el dicho Adrian López ha de volver á cumplir echando cada semana las dichas dos comedias guardando la forma antecedente en la semana que durare y pasase la comedia que hubiere comenzado. »

Juan de Baltanas, arrendador, pagará 250 reales de ayuda de costa de cada representación, más 8 camas para la compañía, los alguaciles que están á la puerta y la mitad de las apariencias. El autor se obliga á no representar en otro corral de Sevilla. Madrid, 22 octobre 1650.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 à 52.)

485. — Testamento de Doña Eugenia Luisa de Acuña y Velasco, mujer de Maximiliano Eustaquio de Morales, representante.

Manda ser enterrada en la iglesia del convento de S. Jerónimo el Real debajo de la pila del agua bendita.

Que como Tercera la entierren los hermanos de la orden.

Manda 6 ó 7 sábanas delgadas para hilos à los pobres de Antón Martín.

200 ducados para dote de 4 huérfanos que se hayan de casar.

« Item mando que la Virgen santissima que tengo de bulto, que su advocacion es de Atocha, se le dé á Jusepa Vaca, madre del dicho mi marido, por ser alhaja suya, y se la doy para que se la dé á su hijo ó á quien fuere su voluntad, con sus dos coronas de plata y la diadema alta, que vienen á ser quatro piezas con la corona de su hijo precioso. »

100 reales á la redención de cautivos.

Que se cobren los alquileres de las casas que tiene « á la pasteleria del embajador de Alemania ».

Heredero : los Niños huerfanos de la Inclusa.

« Declaro que si mi marido Maximiliano Eustaquio de Morales, que está ausente y no hace vida maridable conmigo, quisiere perturbar este mi testamento por alguna causa que él quiera dar, que no hay, que para el paso en que estoy, que nada de lo referido en este mi testamento es suyo, antes del dote que traje á su poder me falta mucho que él ha despendido, lo qual, si él no hiciere movimiento, se lo perdono, y si le hiciere en virtud de dicha carta de dote que dejo juntamente con lo demas se cumpla apremiandolo á ello, y todo sea para los dichos mis herederos. » Madrid, 5 Noviembre 1650.

(Ibidem.)

486. — Obligación de Antonio García de Prado, autor de comedias, Mariana Vaca, su mujer, Toribio de la Vega y Ana María Rojas, su mujer, Juan Francisco Coello de Arode y Bernarda Manuela Velázquez, su mujer, Rufina Justa García, Cosme Pérez, Juan de la Calle, Luis de Mendoza, Gaspar de Valdés, Francisco de San Miguel, Cebrián Martínez, Francisco Ortiz, Alonso Ortiz y Agustín de Villarroel, representantes de su compañía, de cumplir el compromiso del autor de ir á Toledo y hacer 40 representaciones, y continuar en la corte hasta miércoles de ceniza de 1651 « y ansi mismo se obligan a que estudiaran en la dicha ciudad de Toledo la comedia de *Honrar bien que Dios es Dios* y la comedia de *El Niño de Santa Barbara*, y en viniendo a esta corte otra comedia nueva ». Madrid, 8 Noviembre 1650.

(Juan Antonio de Sandoval, 1650 à 52, f° 20.)

CRISTÓBAL PÉREZ PASTOR.

(Continuará.)

VARIÉTÉS

Notes d'archéologie ibérique.

I. A propos de l'inscription céramique de Meca. — Dans ses *Scripta Minoa* (t. I, p. 96 sq.), M. A. Evans a proposé une lecture de la courte inscription peinte sur un tesson ibérique que M. P. Paris et moi avons recueilli à Meca en septembre 1899, et que M. Paris a publié dans son *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, t. II, fig. 202. Dans les quatre signes à peu près entièrement conservés de la ligne inférieure, M. Evans voit les quatre lettres celtibériques ᛈ Λ Ͱ Ν, c'est-à-dire I L U N. L'identification paraît incontestable pour les trois derniers signes; l' Ͱ, notamment, est d'une forme assez caractéristique pour permettre d'affirmer qu'on est bien en présence d'une inscription indigène, et non — ce qui *a priori* eût été fort possible — de caractères grecs plus ou moins maladroitement reproduits. L'identification du *iod* me semble beaucoup moins certaine : d'abord, parce que le trait de gauche n'aboutit pas au sommet, mais au milieu du trait médian; puis, parce que le plus bas des deux traits de droite ne s'attache pas à l'extrémité inférieure du trait médian, mais que celui-ci le dépasse légèrement, — je serais même tenté de dire : que le peintre a pris soin de le faire dépasser; de sorte qu'on se trouve en présence du schéma suivant : Ӽ, sensiblement différent de tous les aspects notés du *iod* celtibère, — et d'ailleurs de toutes les lettres connues de cet alphabet; le *heth* seul s'en rapprocherait quelquefois, mais sans jamais affecter exactement cette forme[1].

M. Evans a renoncé à identifier le seul caractère conservé de la ligne supérieure. On y distingue nettement deux jambages, et le commencement d'un troisième, soit un tracé analogue aux trois jambages de l'N français ou aux trois premiers de notre M. On peut donc être en présence soit d'un *noun* (N), soit d'un *sin* (M). La première de ces deux hypothèses est la plus probable, parce que le trait placé à droite

1. M. Evans a pu être induit en erreur par une imperfection du dessin publié dans le livre de M. Paris, où l'encre, en s'étendant, a empâté les traits du caractère en question, ce qui ne permet pas de distinguer très nettement les deux divergences essentielles que je signale. Il serait bon de vérifier sur l'original, au Louvre. Je tiens à ajouter que cette légère inexactitude n'est pas imputable à M. Paris : c'est moi qui suis l'auteur du dessin reproduit dans son ouvrage.

de cette lettre, tout à fait sur le bord du tesson, et dont l'extrémité seule est visible, paraît se diriger vers la droite : ce serait alors le premier jambage du caractère suivant, et non le dernier d'un M.

En laissant de côté les divergences de détail, la lecture de M. Evans permet de résoudre une question qui se posait à propos de ce fragment : quel que soit le sens indéchiffré de cette inscription, ce n'est pas un alphabet circulaire, destiné uniquement à l'ornementation, que le vase portait sur la panse. L'emploi de ce genre de décoration étant un procédé familier aux artistes grecs dès les premiers siècles de l'âge historique, il serait fort naturel que les Ibères le leur eussent emprunté, soit directement, soit par l'intermédiaire des Etrusques, qui en usaient aussi très fréquemment. Mais ce n'est pas le cas pour notre fragment. Est-ce une raison pour rejeter les conclusions de M. Paris, qui voit dans ce motif un souvenir de l'art grec classique[1] ? La disposition régulière des lettres suffit au contraire à montrer qu'à côté de sa valeur pratique — celle d'une légende ou d'une signature — l'inscription conserve encore la valeur artistique d'un ornement. Or les vases grecs présentent également de nombreux exemples analogues ; M. Paris en cite un, notamment, où la signature du potier sert d'ornement essentiel[2]. Ces rapprochements pourraient se multiplier : un pied de vase du musée de Tarragone porte aussi des lettres ibériques[3] ; ce mode de décoration est également en honneur dans l'art grec[4]. Il suffit au contraire de comparer à nos inscriptions ibériques celles que portent quelques poteries mycéniennes, par exemple le fameux vase à étrier d'Orchomène[5], pour constater que l'art égéen ne peut avoir exercé ici aucune action, directe ou indirecte.

M. Evans objecte cependant que « selon M. Paris » on n'observe à Meca aucune trace d'une influence grecque postérieure. Mais je ne sais trop sur quoi se fonde cette assertion, puisque M. Paris remarque au contraire que des tessons de toutes les époques se retrouvent à Meca[6] ; c'est de là que provient, en particulier, le fragment dit du « chasseur », dessin en silhouette noire, où il est difficile

1. *Op. cit.*, pp. 100, 126 (n. 4), 136.

2. Il s'agit du vase « proto-corinthien » que M. F.-B. Tarbell a publié dans la *Revue archéologique*, 1902, pp. 41-46, et qui porte, tracée circulairement sur la panse, la signature suivante Πύρρος μ' ἐποίησεν Ἀγασιλῄϝου. Cf. Paris, *op. cit.*, p. 126, n. 4.

3. Paris, fig. 203. Ces caractères ne sont pas très nets et n'ont pas encore pu être identifiés ; celui du milieu doit être un *hé*.

4. Cf., par exemple, *C. I. G.*, 8342.

5. Evans, *op. cit.*, fig. 31.

6. Paris, p. 12 : « Toutes les séries dont j'ai recueilli des exemplaires à l'Amarejo (d'où proviennent notamment des fragments de vases grecs, représentés figures 2 et 3) se retrouvent à Meca, avec plus d'abondance encore. » Au cours de l'exploration que j'ai faite avec M. Paris, j'avais de mon côté noté qu'on retrouvait à Meca « des débris de toute époque, depuis une hache de l'âge néolithique jusqu'à des fragments de vases grecs, romains, arabes. »

de ne pas reconnaître une imitation de la céramique grecque du ve siècle et une inspiration qui n'a rien de commun avec celle des vases ibériques de style préhellénique[1].

Nous sommes donc, en fin de compte, en présence d'une inscription en langue indigène, où un thème familier à la céramique archaïque ou classique est traité selon des procédés techniques d'origine égéenne. Aucun document ne saurait montrer plus nettement les divers éléments dont s'est constitué l'art ibérique.

II. Oiseaux et Poissons. — Plusieurs vases publiés par M. P. Paris portent comme décoration de grands oiseaux entre les pattes desquels se jouent des poissons[2]; on peut en rapprocher un fragment reproduit par M. Albertini dans ses *Fouilles d'Elche*, et représentant un poisson au-dessus duquel se distinguent des griffes d'oiseau[3] : le thème est évidemment identique. Les deux auteurs donnent de cet assemblage la même explication : l'« horreur du vide », qui a souvent poussé les artistes à remplir au moyen des ornements les plus variés les espaces laissés libres par le sujet essentiel[4]. On peut citer à l'appui de cette thèse quelques documents — d'ailleurs étrangers à l'Espagne — qui paraissent assez probants : tel est, par exemple, le vase de Caeré où des poissons, placés les uns verticalement entre les pattes de grands quadrupèdes, les autres horizontalement au-dessous en frise circulaire, rappellent d'assez près ceux d'un fragment d'Elche[5]; tel est encore le dessin préhistorique gravé dans la caverne de Lortet, où des poissons se retrouvent entre les pattes et même sur le dos de trois élans[6]. Il est évident que le souci d'imiter fidèlement la nature n'a nullement présidé à la composition de pareils tableaux.

Mais en dépit d'analogies incontestables dans l'exécution, le cas me semble assez différent pour les peintures ibériques qui nous intéressent. Les oiseaux qui y figurent sont des échassiers, reconnaissables à la longueur de leurs pattes, et l'un d'eux[7] à celle de son bec. Un très grand nombre des autres volatiles publiés par MM. Paris et Albertini sont également des oiseaux d'eau, comme le prouvent les dimensions de leurs cous et de leurs becs[8]; dans le thème assez fréquent de la

1. Paris, *Essai...*, t. II, fig. 198; cf. pp. 99 et 136.
2. Paris, fig. 183-184.
3. Albertini, *Fouilles d'Elche* (*Bulletin hispanique*, 1906, pp. 332-362, — 1907, pp. 1-17 et 109-127), pl. V, fig. 23.
4. Paris, p. 125; — Albertini, *3e article*, p. 110.
5. Paris, fig. 184. Le rapprochement a été fait par M. L. Siret (*A propos de poteries pseudo-mycéniennes*, dans *Anthropologie*, 1907, pp. 277-300), qui reproduit en regard l'un de l'autre le fragment d'Elche et le vase de Caeré (fig. 34).
6. Cf. E. Piette, *Anthropologie*, 1894, p. 144, fig. 15 (cité par M. Paris, p. 125, n. 4).
7. Paris, fig. 183.
8. Paris, fig. 182, 191, pl. I (hors texte); — Albertini, pl. III, fig. 1, 4; IV, fig. 15, 20; V, fig. 29, 31; VI, fig. 35; IX, fig. 59.

lutte entre un carnassier et un oiseau, ce dernier présente encore souvent ces mêmes caractères[1]. Le rôle du poisson dans une décoration de ce genre devient alors très explicable : sa présence est une convention indiquant que la scène se passe dans une région aquatique. Remarquons en effet que parmi les autres ornements accessoires de ces poteries représentant des oiseaux de marais figurent en première ligne les plantes d'eau, notamment la fameuse feuille en fer de lance, qui se retrouve dans tous les centres de l'art méditerranéen[2]; la destination en est la même que celle de l'animal aquatique par excellence[3]. Parfois encore on la retrouve accompagnant un poisson[4]; le fait s'explique tout naturellement; si c'est un carnassier[5], ce voisinage nous le présente comme un chasseur de marais ou de rivière. L'hypothèse est d'autant plus probable que parfois l'artiste, plus inventif ou plus expérimenté, a su donner à son tableau un véritable fond : l'eau est alors nettement dessinée, et l'on y voit flotter des plantes à longues feuilles et des fleurs en rosace, servant sans doute de cadre à la lutte d'un oiseau et d'un quadrupède[6].

Ce fait, exceptionnel dans la céramique ibérique, est courant au contraire chez les peuples dont l'art était plus avancé. On sait avec quel soin et avec quel bonheur les artistes égéens peignaient les fonds de leurs tableaux; qu'il nous suffise de rappeler, par exemple, la fresque aux poissons volants, de Phylacopi, et surtout la fresque au chat sauvage, de Haghia Triada[7]. Dans le genre de sujets qui nous occupe, ils se sont parfois bornés à caractériser par l'adjonction de poissons ou de plantes d'eau le lieu de l'action et la catégorie de personnages — hommes ou animaux — qu'ils mettaient en scène[8]. Mais ailleurs ils ont usé de procédés plus savants; telle est, par exemple, la lame d'un poignard de Mycènes à incrustation d'or et

1. Paris, fig. 182, pl. I; — Albertini, fig. 59.

2. Cf. Paris, fig. 102, 103, 181, 183 (1); — Albertini, fig. 2, 13, 19, 26, 28, 37, 42, etc. Pour l'emploi de la feuille en fer de lance dans l'art égéen, cf., entre autres, R. Dussaud, *Les Civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, fig. 67, 70, etc.; — pour l'art carthaginois, cf. L. Siret, *op. cit.*, fig. 12 et 28, etc.

3. Ainsi dans la figure 183 (1), l'oiseau entre les pattes duquel sont deux gros poissons affrontés a en outre près de son bec une feuille en fer de lance; ce dernier motif (tête d'oiseau et feuille de plante d'eau) se répète très exactement dans un dessin de M. Albertini (pl. III, fig. 2), mais les objets sont placés en sens inverse.

4. Albertini, fig. 26.

5. Albertini, fig. 37. Dans ces grands carnassiers, M. Albertini voit des bêtes fantastiques, M. Paris des chiens ou des loups; ces *chasseurs d'oiseaux* ne seraient-ils pas des *renards ?*

6. Albertini, fig. 28. Ailleurs (fig. 42), une scène du même genre est encore décorée de plantes aquatiques et placée au-dessus d'une large bande circulaire, qui figure peut-être une nappe d'eau.

7. Reproduites, entre autres, par R. Dussaud, *op. cit.*, fig. 56 et 43.

8. Cf. R. Dussaud, fig. 67 (support de Phylacopi représentant des pêcheurs) et 177 (sarcophage de Crète représentant des plantes d'eau, des poissons et des oies sauvages).

d'argent, où l'artiste a gravé des félins poursuivant des canards sauvages dans un marais : l'eau est figurée par une bande sinueuse dans laquelle nagent des poissons ; la raison d'être de ce dernier détail est ici évidente[1].

En résumé, quand le poisson se rencontre dans certaines décorations empruntées au monde animal, sa présence paraît être destinée à préciser l'endroit où se passe la scène, et à tenir dans le tableau la place d'un fond caractéristique, trop compliqué à exécuter pour le pinceau malhabile des artistes ibériques ; c'est une schématisation exagérée, qui donne presque à l'unique objet subsistant du cadre naturel la valeur d'un symbole. Le rapprochement avec l'art égéen fournit ici un précieux élément d'interprétation, mais par simple comparaison ; car rien ne permet de supposer que cet artifice soit dû à l'imitation, soit directe, soit par un intermédiaire, des modèles crétois ou mycéniens. Le procédé est commun à toutes sortes de pays[2] ; il est instinctif chez tous les primitifs comme chez tous les enfants : n'importe quel père de famille en fera aisément l'expérience ; il peut donc éclore spontanément, et indépendamment de toute influence mutuelle, dans les civilisations les plus diverses.

III. Une fusaïole de Meca a décor incisé. — J'ai recueilli cet objet sur le flanc de l'acropole de Meca, dans un éboulis de terre, au cours de l'exploration que j'ai faite de ce site avec M. P. Paris, en août-septembre 1899. Tout récemment, en le comparant à d'autres ustensiles similaires, j'ai été frappé des particularités qu'il présente.

En premier lieu, la perfection géométrique de la forme : c'est un tronc de cône d'une régularité absolue, dont la petite base a seule été détériorée par l'effet du temps. Mais la grande base est rigoureusement plane et circulaire ; c'est à peine si les arêtes sont émoussées, plutôt d'ailleurs par l'usure que par une négligence de fabrication ; enfin le trou médian affecte la forme d'un cylindre très mince et très régulier, exactement perpendiculaire à la base. J'affirmerais que l'objet a été fait au tour, si un doute ne provenait de ce que le centre du petit cylindre en question ne coïncide pas exactement avec celui du tronc de cône.

D'autre part, le rapport de la hauteur au diamètre de la grande base et celui des diamètres des deux bases me semblent exceptionnels : la hauteur est en effet de 0m019, le diamètre de la grande base de

1. Dussaud, fig. 87. Peut-être est-ce pour fournir une indication analogue que sur un vase d'Elche (Paris, fig. 190) un poisson figure, à l'intérieur d'une bande circulaire, parmi d'autres dessins impossibles à identifier.

2. On le retrouve, par exemple, dans des peintures égyptiennes (Maspero, *Histoire ancienne*, t. II, p. 197 et 251), phéniciennes (*id.*, *ibid.*, t. III, p. 282), assyriennes (*id.*, *ibid.*, p. 301), etc.

0^m025, celui de la petite de 0^m015 environ (fig. 1). Il s'ensuit que, l'objet étant d'une part presque aussi haut que large, d'autre part beaucoup plus étroit vers son sommet, son galbe se dresse avec une



fig 1

certaine élégance qui est, je le répète, plus que rare dans les fusaïoles qui nous sont parvenues. D'abord, il n'est pas ordinaire qu'elles présentent aussi géométriquement la forme d'un tronc de cône : celles qui ont, en gros, cet aspect sont généralement bombées par-dessous, et l'arête qui sépare la base de l'aire latérale manque de précision. De plus, qu'elles soient coniques, tronc-coniques ou en double cône, la hauteur en est le plus souvent minime par rapport à la largeur; la forme en est alors lourde, écrasée, et contraste avec le profil élancé de notre peson ibérique. Dans les fusaïoles de Troie, par exemple, c'est le type en double cône, très aplati, qui domine. A Chypre, la forme tronc-conique est plus fréquente; mais même dans les spécimens dont l'allure est la plus dégagée, le diamètre de la base est encore environ le double de la hauteur[1].

Le décor enfin mérite d'arrêter notre attention. Toute la surface est ornée de dessins incisés, en traits pleins ou au pointillé; pour la petite base seule, la question reste douteuse. Sur la grande base est

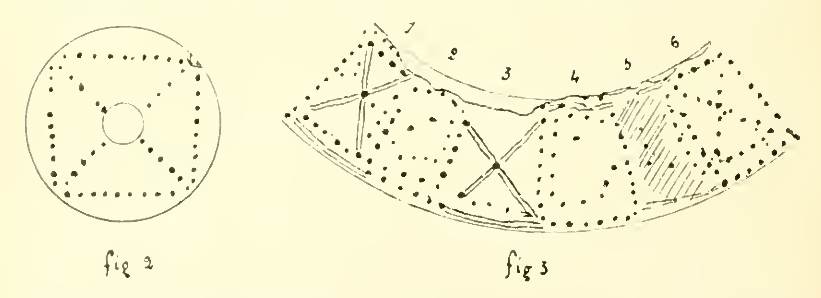


fig 2 fig 3

tracé un carré très imparfait — en réalité, un trapèze — avec ses deux diagonales, dont le point d'intersection tomberait au centre du trou ; le tout au pointillé (fig. 2). Le décor de l'aire latérale est infiniment plus compliqué : deux cercles horizontaux, menés l'un au sommet,

1. Je remarque aussi que le trou médian est en général beaucoup plus gros. — De nombreuses fusaïoles de Troie ont été publiées par Schliemann dans l'*Atlas* qui termine son *Trojanische Alterthümer*, et souvent reproduites; cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*, t. VI, p. 206-207, 907, etc.; — Lafaye, art. *Fusus* dans le Dictionnaire de Daremberg et Saglio; etc. — Des fusaïoles chypriotes, figurant dans le dossier Richter-Cartailhac, sont reproduites par R. Dussaud, *Les Civilisations préhelléniques*..., fig. 124 (p. 178). On remarquera notamment les n° 15, 17, 22, dont la forme est plus ou moins analogue à celle de notre peson, mais dont les proportions sont très différentes et moins heureuses.

l'autre à la base de cette surface, y déterminent une sorte de frise, que des lignes verticales au pointillé divisent en six zones, de deux ordres bien distincts (fig. 3) : celles que je numérote 1 et 3 portent comme ornement deux lignes droites, en traits pleins, coupant à peu près en diagonale le trapèze qui délimite la zone; quelques piqûres servaient de points de repère; mais malgré cette précaution, le tracé en est très défectueux, surtout pour la zone 3. La zone 5 portait sans doute un dessin analogue, mais l'usure l'a effacé. Les zones 2, 4 et 6 portent des dessins au pointillé [1] : le premier représente une sorte de spirale, le second une ellipse très imparfaite; le troisième enfin reproduit le même thème que les zones impaires ; mais les deux droites qui se coupent forment les diagonales d'un petit trapèze inscrit dans le plus grand, et le tracé en est beaucoup plus soigné.

Le motif essentiel de cette décoration consiste donc dans deux lignes droites qui se coupent en formant deux triangles opposés par le sommet; il alterne ordinairement avec un autre dessin. Cette disposition était familière aux céramistes espagnols, puisque dans les frises qui ornent la panse de leurs vases les métopes sont plus d'une fois constituées par une croix formée de deux diagonales [2], ou par un chapelet de losanges, ce qui n'est qu'une légère complication de notre dessin [3]. Le fait n'est pas particulier à la céramique ibérique, puisque le même thème est fréquemment traité sur des poteries italiennes du VIIe et du VIe siècles [4], et qu'en Espagne même il apparaît dans des objets de provenance africaine [5]. Mais ce n'en est pas moins un trait caractéristique de l'art ibérique, que la prédilection, dans la décoration des vases, pour les systèmes de triangles [6] ; et il en était ainsi dès les temps les plus reculés [7]. Faut-il donner à ce motif une signification symbolique et y reconnaître, comme fait M. L. Siret, un emblème religieux [8] ? Malgré les arguments assez sérieux qu'on

1. L'usage de la décoration au pointillé, familier à l'Espagne préhistorique (cf. L. Siret, *op. cit.*, fig. 8), a laissé des traces évidentes dans les poteries ibériques peintes; cf. P. Paris, *op. cit.*, fig. 25, 26, 41, 64, 165.

2. P. Paris, *op. cit.*, fig. 46. Cf. fig. 49, etc.

3. *Id., ibid.*, fig. 47. Dans un vase du musée de Madrid (fig. 55), la métope est formée d'un quadrillage de losanges (cf. fig. 56), ce qui est encore une dérivation du même thème.

4. Cf. E. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, pl. XXX-XXXIV.

5. Cf. L. Siret, *op. cit.*, fig. 12, représentant un œuf d'autruche peint de l'acropole punique de Villaricos-Baria.

6. Cf., par exemple, Paris, fig. 190 : un décor de triangles, dont la pointe est tournée vers le haut, rappelle assez exactement le registre inférieur du fragment cité dans la note suivante.

7. Cf. Siret, *op. cit.*, fig. 8 : un tesson préhistorique de Los Millares, incisé au pointillé, porte deux rangées de triangles dont les pointes sont tournées les unes vers les autres.

8. M. Siret voit dans le dessin précité des triangles sexuels, dont les deux plus à gauche, réunis par la pointe, représenteraient une bipenne; notre zone 6 offre exactement la même disposition.

pourrait invoquer[1], la chose n'est rien moins que démontrée; et en pareille matière toute affirmation trop catégorique est nécessairement contestable; bornons-nous donc à constater les faits, sans trop vouloir les interpréter.

D'autre part, sur la frise de notre peson, les systèmes de diagonales, au lieu d'être séparés par des triglyphes, constituent au contraire le seul motif composé de lignes droites; au lieu de servir de métopes, elles séparent entre elles des métopes où domine la ligne courbe, et jouent le rôle que tiennent ordinairement les triglyphes. Ni en Espagne ni ailleurs, je ne connais d'autre exemple de cette disposition toute spéciale.

PIERRE WALTZ.

L'exposition d'art ancien de Burgos, en août-septembre 1912.

A l'occasion du centenaire de la bataille de las Navas de Tolosa, la ville de Burgos a organisé une exposition artistique, qui, je le crains bien, a passé plus inaperçue qu'il ne convenait, mais qui a offert à ceux qui s'intéressent à l'art espagnol une occasion, à certains points de vue unique, de se rendre compte des richesses insoupçonnées que renferme encore le Nord de la Castille. Cette exposition, rapidement organisée et insuffisamment annoncée, renfermait les objets anciens de toute sorte ayant quelque valeur artistique ou documentaire envoyés par des particuliers ou des corporations. Plusieurs de ces objets étaient jusqu'ici entièrement inconnus; d'autres appartenant à des églises ou couvents y sont jalousement gardés à l'abri des regards indiscrets et des atteintes de la brocante internationale, toujours aux aguets, mais depuis quelque temps plus entreprenante que jamais. Beaucoup enfin se trouvent dans des localités qui ne sont pas d'un accès facile pour les touristes pressés. Aucun catalogue détaillé n'a été, que je sache, dressé jusqu'ici. L'on en prépare un, il est vrai, dont les différents chapitres sont confiés à des spécialistes de la région. Malheureusement, s'il doit jamais paraître au jour, ce ne sera que longtemps après la dispersion de tous les objets réunis dans les vastes bâtiments du Séminaire de San José. J'ose donc espérer que les quelques notes qui suivent, prises au cours de visites à l'exposition, ne seront pas absolument inutiles.

Le Royal Monastère de las Huelgas, sur lequel les voyageurs ne peuvent jeter que quelques regards superficiels, avait envoyé à l'exposition de précieux souvenirs historiques : d'abord, le fameux étendard

1. On trouve en effet dans la céramique égéenne plus d'un exemple de bipennes ainsi schématisées; cf. R. Dussaud, *op. cit.*, fig. 147 (décor d'un vase de Chypre), — Evans, *Scripta Minoa*, t. I, fig. 9 (cachet de Cnossos), etc.

pris à l'Emir des Emirs à la bataille de las Navas, dont une reproduction seulement pend à la voûte de l'Église du Couvent : vue de près, cette tenture offre des détails de technique et des particularités d'ornementation, telles que les quatre lions rampants de Castille, qui mériteraient une étude approfondie. A las Navas également se rapporte la Croix dite de l'Archevêque D. Rodrigo qui, après la bataille, l'aurait léguée au Monastère. Elle se présente aux regards sous forme d'une croix d'or très riche d'ornements délicats et touffus, d'une facture évidemment bien postérieure à la date de las Navas. Mais ce revêtement précieux semble cacher une autre croix de fer dont l'extrémité inférieure dépasse la gaine et porte une inscription qui paraît se continuer sous celle-ci et que je n'ai pu déchiffrer. L'on a retrouvé récemment au Monastère et l'on voyait ici pour la première fois l'étui de cuir très curieusement ouvragé et repoussé qui depuis une date indéterminée renfermait la croix; c'est une pièce peut-être unique dans son genre. Le trophée de las Huelgas était complété par le trône des Rois Catholiques et quatre drapeaux de Lépante, tous les témoins du passé glorieux de l'Espagne. Ajoutons-y une merveilleuse suite de tapis à fond de velours vert avec figures et chairs d'une extrême finesse de nuances, et la très curieuse statue de bois articulé représentant saint Jacques. On sait qu'en principe et pendant longtemps le roi seul pouvait donner l'investiture et *l'espaldarazo* aux nouveaux chevaliers. Mais lui-même, le Roi, de qui devait-il la recevoir? De nul autre que de saint Jacques lui-même. Grâce à un jeu de cordes, qu'il nous est encore loisible de faire fonctionner, les bras de la statue, d'ailleurs grossière, s'agitent, se lèvent et la main droite, armée d'une épée, s'abat sur l'épaule du récipiendaire complaisant. Nulle part cette curieuse mécanique n'était mieux à sa place que dans l'historique monastère et dans une ville où la confrérie de saint Jacques nous a laissé le précieux recueil de ses actes, également important pour l'histoire locale et pour celle de l'enluminure castillane.

Un autre monastère, celui de Santo Domingo de Silos, avait transporté à l'exposition les pièces les plus rares de son trésor, si bien étudié par Dom Roulin, le calice du saint, du XIe siècle, la patène ornée encore de ses camées antiques et de ses pierres précieuses, le coffret de cuivre émaillé du XIIIe siècle, la colombe eucharistique si curieusement adaptée à une antique tête d'argent, dite l'idole de Carazo, enfin la table d'autel, ou, pour mieux dire, le *frontal* de cuivre, du XIIIe siècle également, très digne d'être mentionné, même à côte du célèbre *frontal* de Silos actuellement au Musée provincial de Burgos.

Le chapitre de la cathédrale n'avait que l'embarras du choix entre toutes les richesses à la garde desquelles il est préposé. Il ne pouvait

songer à étaler cette énorme collection de tapisseries dont les plus importantes suffirent, lors de l'exposition de 1905, à couvrir les murs du *Claustro alto* et ceux du séminaire. Du moins en a-t-on extrait, pour la circonstance, quelques échantillons, l'incomparable série des Sept Vertus et celle de la Création du Monde, non moins riche et curieuse. Rapprochées de la Série Verte des Huelgas et de celle envoyée à l'exposition par la paroisse de San Esteban, elles permettent de se rendre compte d'un coup d'œil de la riche contribution que la seule ville de Burgos peut apporter à l'histoire de la tapisserie au Moyen-Age et à la Renaissance. Les ornements d'église offrent même richesse et même variété : chasubles, dalmatiques, ornements de toutes sortes abondent : il faut mettre au premier rang les *Capas* données au Chapitre par l'évêque Alonso de Carthagène, et dites du Concile de Bâle. Le grand chandelier ou *tenebrario* à sept branches, les vases pour les saintes huiles ne peuvent, il est vrai, donner qu'une médiocre idée de l'art si espagnol de la ferronnerie et de l'orfèvrerie, mais les pièces qui le représentent ne sont pas facilement transportables; d'ailleurs aux envois, forcément réduits, de la cathédrale, il faut joindre ceux des églises du diocèse et au premier rang parmi eux, la riche *custodia* ou monstrance de la collégiale de Briviesca. Mais l'une des merveilles de l'exposition, que l'on ne reverra sans doute pas, c'est la collection des vingt-huit ou trente croix paroissiales, envoyées par les villages de la province et de l'archidiocèse. Tous les styles y sont représentés et toutes les époques, depuis les émaux et les cabochons du XIIIe siècle jusqu'aux élégants chefs-d'œuvre de la Renaissance et aux pièces somptueusement prétentieuses du XVIIIe siècle.

Les archives de la cathédrale ou de la ville avaient envoyé quelques pièces curieuses, les premières, la fameuse *Carta de arras* de Rodrigue de Vivar et de Chimène, les secondes, le Livre de saint Jacques, mentionné plus haut, et les registres municipaux de 1388, le plus ancien recueil de ce genre connu en Castille. Il y faut joindre une foule de documents, privilèges, donations, *cartas pueblas*, envoyés souvent par des villages d'ailleurs sans importance, ce qui montre les richesses encore insoupçonnées que les campagnes castillanes réservent aux chercheurs. Par exemple, le seul village de Barbadillo del Pez en possède plusieurs, très anciens et très curieux, tels que la lettre d'Alphonse VII (12 février 1190) vendant aux Conseils de Barbadillo del Pez, Villajimeno, Quintanilla Hurtela et deux autres villages, des terrains incultes en paiement de deux mille moutons qu'il avait reçus d'eux. Villadiego a exposé, entre autres choses, le privilège original concédé par Alphonse X en 1254 et la confirmation de ses privilèges par D. Sancho IV en 1287. Quelques livres rares et incunables complètent cette série.

Nous ne pouvons pousser plus loin ces énumérations qui rempli-

raient encore plusieurs pages si nous avions la prétention d'être à peu près complet. Il suffit d'avoir donné une idée des précieuses richesses artistiques réunies (avec bien d'autres objets médiocres, il faut l'avouer) dans cette exposition provinciale, qui aurait mérité, je le répète, plus de publicité et plus de visiteurs. Du moins, nos étudiants français réunis à Burgos à cette époque pour les cours de vacances en auront tiré grand profit. Souhaitons que le catalogue détaillé et illustré que l'on nous promet, s'il n'a pu servir aux visiteurs, vienne du moins préciser leurs souvenirs, et aussi dédommager ceux qui n'ont pu se rendre à Burgos à cette occasion.

E. MÉRIMÉE.

UNIVERSITÉS ET ENSEIGNEMENT

Les cours de vacances de Burgos.

Les cours de vacances organisés à Burgos par l'Université de Toulouse, et qui constituent une section de l'*Institut Français en Espagne*, ont été, cette année, particulièrement suivis. Le nombre des étudiants français régulièrement inscrits a été de 124 et celui des Espagnols de 150 environ. M. le Ministre de l'Instruction publique, D. Santiago Alba, avait tenu à venir présider en personne la séance d'inauguration. L'éloquent discours qu'il a prononcé à cette occasion, en réponse à ceux de MM. de Sebastián et Mérimée, a montré ce que pouvaient être les rapports intellectuels et la collaboration universitaire des deux pays. Le Ministre a tenu à dire aux professeurs étrangers réunis à Burgos qu'il était personnellement disposé à favoriser de son mieux l'œuvre entreprise par l'Union des étudiants. Ces paroles officielles, au sortir de la période difficile que nous venons de traverser, méritaient d'être enregistrées. — Les cours se sont terminés le 15 septembre et ont été clôturés par des examens, qui ont valu des diplômes à ceux qui les ont passés avec succès. Deux faits sont à noter cette année : la présence de quelques étrangers, venus spontanément assister aux cours hispano-français, et aussi la forte proportion (trente-cinq environ) de candidats au certificat primaire d'aptitude, pour la préparation duquel d'ailleurs un cours spécial avait été organisé.

L'espagnol dans l'enseignement secondaire.

Le *Bulletin de la Société d'études des professeurs de langues méridionales* (voir en particulier son n° 25) continue vigoureusement sa campagne bien justifiée en faveur de l'organisation définitive de l'enseignement de l'espagnol dans les lycées et collèges de la région méridionale (académies de Bordeaux, Toulouse et Montpellier). Nous ne pouvons que nous associer à de telles réclamations. Quand on voit un lycée comme celui de Bordeaux, l'un des plus importants de France, n'offrir aux élèves, pour l'étude de l'espagnol, que deux

années de préparation en vue du baccalauréat, même quand ils présentent cette langue comme langue principale ou unique, on se demande d'où vient cette anomalie et par quoi il faut l'expliquer. Que les parents préfèrent l'anglais ou l'allemand, c'est leur affaire. Mais qu'on leur donne la possibilité de choisir! Il y a là évidemment une situation qui ne peut durer. Elle est contraire aux intérêts de la région. Elle fait tort indirectement à l'enseignement des langues vivantes autres que l'espagnol, vers lequel les candidats ont la ressource de se précipiter à la dernière heure, au lieu de donner un bon coup de collier en anglais ou en allemand. Enfin, ce qui devrait toucher aussi l'administration, elle manque de symétrie.

G. CIROT.

Le Programme d'agrégation en 1913.

Nous ne pouvons publier dans ce fascicule et remettons à celui de janvier la bibliographie des questions et auteurs du programme d'agrégation. Nous donnerons seulement ci-après la teneur de ce programme :

QUESTIONS : I. Les historiens espagnols de l'Amérique au XVI[e] siècle.

— II. L'influence française sur la littérature espagnole, de Philippe V à Charles IV (1700 à 1788).

AUTEURS : *Poema de Fernán González*, depuis le quatrain 328 jusqu'au 372 (édit. C. Marden).

— *Cartas y relaciones de Hernán Cortés.* Carta 3[a] (15 mai 1522), depuis : « Como los Iztapalapa » (B. A. E., t. XXII, p. 72), jusqu'à « Como la ciudad de Temixtitan » (*ibid*, p. 90).

— * Fernando de Herrera ; *Canción por la pérdida del rey Don Sebastián; Canción en alabanza de D. Juan de Austria* (Ed. A. Coster, p. 42 et 98).

— * Cervantes, *Quijote*, Parte I[a], cap. XVIII.

— * Lope de Vega, *El perro del hortelano.*

— * J. Zorrilla, *Granada*, lib. I°.

— * Angel Ganivet, *Idearium español.*

Le programme du certificat comprend ceux des auteurs ci-dessus qui sont précédés d'un astérisque, plus J. y S. Quintero, *El patio andaluz.*

BIBLIOGRAPHIE

Julián Juderias, *España en tiempo de Carlos II el hechizado.* Madrid, Tipografía de la Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos, 1912 ; in-8°.

Le livre de M. Juderias est un essai d'histoire sociale, et par là il complète celui de M. Gabriel Maura, consacré lui aussi à l'époque de Charles II. L'auteur ne cherche pas les causes de la décadence de l'Espagne dans « les erreurs ou les défauts intellectuels et moraux des hommes d'Etat, mais dans la manière d'être de la société ». Le règne si complexe, et à cet égard si mal connu, de Charles II méritait une étude de ce genre. L'ouvrage de M. Juderias se lit bien, il est clair, la plupart du temps juste, quelquefois un peu rapide. Il mérite des éloges et aussi quelques reproches : commençons par les reproches.

Parlant du règne de Charles II, c'est-à-dire d'une époque bien déterminée, il eût été naturel de n'employer que des documents se rapportant à cette époque, sauf des cas exceptionnels que l'on justifie en prouvant que les choses n'ont pas changé. Or, dans de trop nombreux cas l'auteur va chercher des documents qui se rapportent au temps de Philippe IV ou même de Philippe III. Par exemple il examine quels jugements Espagnols et étrangers portaient sur l'Espagne, et il cite presque uniquement des ouvrages antérieurs à 1650. Dans la description qu'il fait ensuite du territoire province par province, il se borne à citer Mendez Silva (*Población general de España*, 1645). Outre sa date, cet auteur est peu sûr dans ses jugements, car il est uniformément élogieux pour *toutes* les parties de l'Espagne. Malgré cela M. Juderias, élogieux comme lui dans le détail, a une conclusion d'ensemble pessimiste, parce qu'il l'emprunte à une ou deux citations d'un autre auteur. La description de Madrid est faite avec des extraits, assez agréables du reste, des poètes et écrivains satiriques de l'époque de Philippe IV. Cela nous donne l'impression d'une vie de luxe et de fêtes, en complète contradiction avec les textes tirés des mémoires de Villars et des lettres de M[me] de Villars, qu'il cite ensuite, sur l'effroyable pauvreté et la cherté de la vie C'est que la situation avait empiré depuis Philippe IV. Sur le problème des subsistances, beaucoup de textes sont de la première moitié du siècle. L'auteur consacre quelques lignes aux gitanos,

picaros et mendiants, empruntées à des sources anciennes, comme Navarrete *(Conservación de Monarquías)* qui écrivait en 1621, et Cervantes. A propos de la population, il cite les chiffres des *Relaciones de vecindades* faites pour la répartition de certains impôts en 1646 et 1647.

Un autre défaut du livre est que l'auteur se contente trop souvent d'une source unique : c'est le cas pour Mendez Silva qui, comme nous l'avons vu, fournit un chapitre. Pour les finances, ce sont les mémoires de Villars ou le *Discurso sobre la Educación popular* de Campomanes qui, cités textuellement, sont chargés de nous exposer la question de la monnaie.

Souvent aussi on désirerait plus de précision : le chiffre de la population de l'Espagne au xviie siècle est un thème éternel de discussion et les divergences sont grandes entre les chiffres proposés. M. Juderias, après avoir cité l'opinion de Colmeiro qui propose 9 millions d'habitants au maximum, s'y rallie sans nous dire pourquoi. Le chapitre sur la justice est fait presque uniquement avec des citations d'appréciations générales, empruntées la plupart du temps à des manuscrits dont l'auteur ne nous dit ni la date ni l'auteur, même par approximation ou hypothèse. Aucun fait particulier n'est cité et l'on a le droit de se défier de ce qui est peut-être un lieu commun d'arbitriste. M. Juderias ne renvoie jamais à un livre en citant la page et, quand cela peut être utile, l'édition (par exemple pour Mme d'Aulnoy) ; et cela même s'il s'agit d'une revue (p. 101, note 3 : « Vease la Revista de Archivos » *(sic)*, ou d'un ouvrage en 45 volumes comme les *Memorias políticas y económicas* de Larruga. De même les indications chronologiques gagneraient à être plus fréquentes et plus précises.

Certains chapitres enfin sont un peu rapides. Sur les principaux rouages du gouvernement l'auteur ne fait guère que citer des pamphlets ou des vers du temps ; sur la justice il y a très peu de chose. Le chapitre consacré aux finances est intéressant, mais c'est une esquisse. On aimerait également savoir de façon plus détaillée comment l'armée était administrée. Mais il manque surtout un chapitre détaillé sur l'administration locale, les fueros, les villes. Dans un temps où le gouvernement central tombe en déliquescence, l'organisation provinciale a d'autant plus d'importance dans l'armature de la nation. C'est dans les provinces que Philippe V a rencontré l'élan populaire qui lui a permis de conquérir sa couronne, comme plus tard, après une période semblable de décrépitude gouvernementale, c'est dans les provinces que la junte de Cadix a trouvé les ressources d'énergie nécessaires pour lutter contre Napoléon.

Malgré ses défauts, l'ouvrage de M. Juderias n'est pas cependant sans mérite. D'abord il a posé la question comme il fallait la poser ; il a rompu avec l'histoire de cour, dont la portée est forcément limitée,

mais qui est plus facile à faire. Et puis il a des vues justes: il a bien indiqué que l'unité du pays, même sous Charles II, n'est pas faite. Il a soutenu avec raison que le mépris du travail ne venait pas nécessairement de la paresse, mais aussi et surtout des conditions économiques: c'est pour échapper aux charges qu'on se ruait vers les fonctions publiques et l'Église. Il a compris que, dans une certaine mesure, la dépopulation n'a été que la dépopulation des campagnes au profit des villes, et du centre au profit de la périphérie, bien qu'il y ait eu aussi une forte émigration. Le tableau qu'il a tracé de l'Église est vivant et juste, et il raconte d'une façon intéressante l'incroyable histoire de l'ensorcellement du roi. Il caractérise bien les principaux personnages qui ont gouverné le pays, et décrit avec netteté et d'une façon suffisante l'état des frontières sur terre et sur mer. Ce qui fait que, dans bien des cas, il n'a pu éviter certains défauts, c'est la rareté des documents d'ordre administratif du XVIIe siècle, leur dispersion et la rareté des monographies. On a trop écrit d'ouvrages généraux et de considérations d'ensemble, et pas assez d'études de détail. M. Juderias avait tout à faire. Il faut lui savoir gré d'avoir écrit un livre qui reste un livre utile, agréable à lire et intéressant.

ALBERT GIRARD.

Guillermo Antolín, *Catálogo de los Códices latinos de la Real Biblioteca del Escorial*. Vol. Ier (LIII-576 pages), 1910; vol. II (596 pages), 1911. Madrid, Impr. helénica, gr. in-8.

S'il y a un travail méritoire, c'est bien celui du bibliothécaire qui rédige et imprime le catalogue de sa bibliothèque. Il y faut une bonne dose d'abnégation, surtout quand il s'agit de manuscrits. Et quand on a la perspective d'une vie à passer dans une bibliothèque comme celle de l'Escorial, quelle tentation de garder pour soi les trésors dont on a la clef!

On saura donc le plus grand gré au P. Antolín pour la publication de son *Catálogo*, — en voie d'achèvement, puisque voilà deux tomes parus et qu'un troisième doit sortir des presses en octobre.

Les Pères de l'Escorial, dont la complaisance pour les travailleurs est véritablement pleine de charité, ne se considèrent pas comme des fonctionnaires chargés d'éloigner des rayons vénérables la poussière, les mites et les mains sales. Leur parle-t-on d'un manuscrit dont on n'a qu'un signalement vague, ou une cote erronée, ils savent vous le trouver et osent vous le confier, pour vous laisser jouir, dans le silence du cloître et sous leur garde discrète, des plaisirs de la recherche et de la découverte. C'est dans cet esprit que le catalogue des manuscrits latins a été entrepris, ainsi que celui des manuscrits grecs et celui des manuscrits espagnols. Ces deux derniers sont en

effet en préparation. Pour les manuscrits grecs, le magistral *Essai* de Ch. Graux a fort avancé et débrouillé le travail; pour les manuscrits espagnols, dans lesquels l'histoire tient une place importante, les jalons marqués par M. R. Menéndez Pidal seront d'un grand secours. Et l'on espère venir à bout de cette double tâche sans trop tarder. *Gaudeamus igitur!*

Pour revenir au P. Antolín, commençons par le féliciter de la préface qu'il a mise en tête du tome Ier, et qui complète heureusement les renseignements réunis par Graux sur l'histoire générale de la Bibliothèque. On y voit à peu près tirée au clair la question des origines, grâce à de nombreux documents (dont on regrettera seulement de ne pas toujours avoir la référence). Il y a là un excellent exposé, sobre et plein à la fois. On sera particulièrement intéressé par le rôle (déjà assez connu du reste) d'Ambrosio de Morales comme rabatteur. Quant à Philippe II, on peut dire que, sans aucune intention d'apologie, l'auteur le fera bénir : que seraient devenus, sans ce souci constant d'enrichir la bibliothèque de San Lorenzo, tant de manuscrits ou uniques ou infiniment précieux? Il est vrai que l'incendie de 1671 aurait pu tout détruire d'un seul coup...

Le P. Antolín n'a pas oublié de dire ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, en particulier Pérez Bayer, Haenel, Rozanski, Ewald.

Pour l'ordonnance de son Catalogue, il a suivi tout simplement l'ordre alphabétique des cotes. Un index des auteurs, un index des copistes et un index des possesseurs, placés à la fin de chaque volume, permettront au chercheur de s'orienter très facilement.

Après la cote viennent la description matérielle, le titre et les sous-titres et débuts des textes contenus; enfin les renseignements sur l'ornementation et sur l'histoire du manuscrit. On remarquera particulièrement dans le tome Ier l'analyse minutieuse du *Codex Aemilianensis* et du *Codex Vigilanus*. Ils tiennent à eux deux 85 pages. A tout seigneur tout honneur !

L'auteur a dédié sa publication « al Excmo Sr. D. Luis Moreno y Gil de Borja, marqués de Borja, intendente general de la Real Casa y Patrimonio de la Corona ». C'est sans doute en signe de reconnaissance pour les facilités et les encouragements donnés à une heureuse initiative. Les érudits ne peuvent que s'associer à de tels sentiments.

Georges CIROT.

Eduard Fueter, *Geschichte der neueren Historiographie*. München und Berlin, R. Oldenbourg, 1911; xx 626 pages, grand in-8°.

Ce volume fait partie du *Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte herausgegeben von G. von Below und Meincke*. La place qui y est donnée à l'historiographie espagnole lui en donne une dans la

bibliographie du *Bulletin hispanique.* Au surplus, tout se tient. L'auteur me reproche, page 225, à propos de Mariana, de n'être pas assez familier avec l'historiographie humaniste italienne, et je n'ai qu'à profiter de la semonce: ce qui est sûr, c'est que l'humanisme espagnol est un reflet de l'humanisme italien, et que l'historiographie espagnole, à partir du dernier quart du XVe siècle, a subi l'influence, pas toujours heureuse, de l'Italie. Il y a donc tout avantage à voir réunis dans une même étude les historiens des deux pays ; et j'avoue que si j'avais eu jadis à ma disposition un manuel comme celui de M. Fueter, j'aurais pu voir et dire des choses que je n'ai pas dites ou que j'ai mal vues. Il est vrai que c'était tout un monde à connaître à propos d'un homme dont la production est déjà considérable. Et M. Fueter lui-même, s'il n'avait pas eu sous la main des ouvrages plus courts d'horizon que le sien, aurait-il pu élever son large édifice?

Cet édifice, où sont logés non seulement les Italiens et les Espagnols, mais les Portugais, les Français, les Suisses, les Allemands, les Anglais, les Écossais, est vraiment quelque chose d'imposant et même d'effrayant, pour qui a l'habitude, peu expéditive, de passer au crible des grains de sable. L'ouvrier qui en a équarri ou dégrossi quelques pierres est tout étonné de les trouver placées par l'architecte avec tant de milliers d'autres, qu'ont préparées d'autres manœuvres. Il comprend alors l'effort d'un tel assemblage, et n'est guère disposé à chercher s'il y a des fautes de détail. Il sent que ce sont les grandes lignes, le plan, l'ensemble, qu'il faut apprécier.

Si l'effort et le mérite de M. Fueter ont été grands, ils ont déjà une récompense dans un article élogieux et substantiel, dû à un critique qui a pris la peine, qu'on ne prend pas toujours, de lire l'ouvrage, et qui a, pour en parler, une autorité qu'on n'a pas toujours non plus. Le numéro de juillet 1912 du *Journal des Savants* contient en effet un compte rendu de M. Morel-Fatio, qui étudie l'ouvrage en entier, en marque l'importance et l'intérêt, en loue l'esprit, l'équité, la conscience et la personnalité, et, tout en indiquant quelques lacunes, imputables surtout à l'absence ou à l'insuffisance de travaux antérieurs, conclut en disant qu'il y a là un livre bon et utile, dont une traduction française serait fort souhaitable[1].

Ayant à juger l'œuvre tout entière, M. Morel Fatio ne s'est pas attardé outre mesure à critiquer les pages qui concernent l'historiographie espagnole. Il n'a pas cru devoir écraser l'érudit allemand de toute sa compétence. Je ne puis malheureusement m'aventurer hors du domaine hispanique ; je m'y confinerai donc. Je ferai part à M. Fueter de quelques observations. Il voudra bien croire que ce n'est pas pour le plaisir de lui jeter quelques cailloux.

1. Il va en paraître une chez Alcan.

Dans cette *Geschichte der neueren Historiographie* ont trouvé place les historiens des six derniers siècles (elle débute avec Pétrarque et Boccace). On y voit en bonne place Renan et Burckhardt, Taine, Tocqueville et Fustel, Thiers et Guizot, Mommsen, Curtius, Thierry et Ranke, Michelet et Carlyle, et ainsi de suite en remontant, tous ceux qui ont laissé une œuvre importante au cours du XIXe siècle. On y voit aussi Henri Martin, apprécié du reste à sa juste valeur. Alors, pourquoi n'avoir même pas nommé à côté de lui Modesto Lafuente, et surtout Herculano? Ni l'un ni l'autre ne prête à cette grave critique que M. Fueter adresse à l'auteur de l'*Histoire de France populaire illustrée*, celle d'avoir utilisé des sources de seconde main. Tous deux ont manié les textes contemporains des faits; et, pour l'intelligence du passé, Herculano, sinon Lafuente, vaut bien Henri Martin.

Remontons au XVIIIe siècle. Nous trouvons quelques lignes sur Ferreras; mais c'est le dernier en date qui soit mentionné parmi les historiens de la péninsule, et son œuvre date des années 1700-1727. Sur Flórez, rien: pas même son nom: encore moins celui de son continuateur Risco. Il me semble pourtant que tous deux ont fait quelque chose, et que cet ensemble de monographies sur les évêchés espagnols, accompagné des textes les plus anciens touchant l'Espagne, non seulement religieuse mais politique, a bien son mérite et sa valeur. Ce n'est pas une histoire suivie, sans doute; on y trouve la plupart du temps une série de discussions sur des points à élucider. Mais n'y a-t-il pas là précisément une excellente et indispensable forme préliminaire de l'historiographie, où la critique, abstraction faite de certaines préoccupations religieuses, se dégage des idées préconçues et des entraves stylistiques? Au surplus, Flórez et Risco ne sont pas des isolés en Espagne. Ils font partie d'une école, d'une armée de chercheurs, d'éditeurs ou de collectionneurs, dont Villanueva et Herculano, avec bien d'autres, sont les continuateurs au XIXe siècle, et qui a des représentants en Espagne dès le XVIe siècle: tels Lorenzo Galíndez de Carvajal, Sancho de Lebrixa, Ambrosio de Morales, Garibay, Juan Bautista Pérez, Mariana; au XVIIe siècle, Juan Lucas Cortés, José Pellicer, qui tend la main à la secte des faussaires et parfois leur montre le poing; au XVIIIe enfin, Berganza et Luis de Salazar y Castro, pour ne citer que ceux-là. Les fantaisies de la pseudo-histoire ne sont que la folie du culte voué à la documentation. Ce qui caractérise en effet l'historiographie espagnole, c'est, avec la place importante qu'y tiennent les stylistes, l'énorme labeur, sérieux ou non, des documentateurs. A propos de Zurita, M. Morel Fatio regrette que « la nouveauté de l'emploi presque exclusif, dans ses *Anales de Aragon*, des documents d'archives... n'ait pas été suffisamment mise en relief » par M. Fueter. Celui-ci l'a pourtant indiquée, et marque même un avantage à Zurita sur Guichardin ici. Mais la méthode même qui consistait à employer les documents

d'archives, Charles de Viane ne l'avait-il pas inaugurée quand il consultait, pour sa *Coronica de los reyes de Navarra* (1454), les documents de sa Chambre des Comptes? Les Espagnols n'ont pas attendu en cela l'exemple des Italiens. La chose était à noter. Un mot sur Garibay n'eût pas été de trop non plus, au moins à cause de l'emploi systématique qu'il a fait des chartes, et aussi peut-être, précisément, parce qu'il est tout l'envers d'un humaniste, ce qui le rend intéressant dans son genre. Un homme comme Pedro Mantuano, qui assénait sur Mariana les liasses des archives royales de Barcelone, personnifie assez bien le goût de toute la gent historiographe d'Espagne pour le document; de même que les faussaires comme Higuera, leurs éditeurs et annotateurs comme Juan Calderón, Francisco de Bivar, Rodrigo Caro, Lorenzo Ramírez de Prado, Tomás Tamayo de Vargas, représentent de ce goût la dépravation ou la sottise. Notons qu'il s'agit là de la pseudo-histoire d'origine espagnole, et non plus seulement des inventions d'Annius, si complaisamment exploitées depuis le début du XVIe siècle, et dont M. Fueter montre que le succès fut en Espagne plus complet que partout ailleurs (p. 223). Toute cette foule d'hommes, estimables, ou condamnables, ou ridicules, est éprise d'histoire, d'histoire nouvelle et inédite surtout. Le trait, vraiment, est accusé. Raison de plus pour ne pas oublier complètement, dans une histoire générale de l'historiographie moderne, ceux qui, par leur conscience et leur labeur, représentent le plus dignement de telles dispositions.

N'y avait-il pas lieu aussi de citer Masdeu, dont la critique suraiguë, mais pas toujours heureuse, marque le point le plus extrême de la réaction contre les extravagances de la pseudo-histoire? De cette réaction, de cette lutte, qui, en définitive, est l'honneur de l'érudition espagnole, M. Fueter n'a pas assez parlé, à mon sens, pas plus qu'il n'a insisté sur les inventions des faussaires au XVIIe siècle. Cela était-il étranger à son sujet? Je ne le crois pas. Le caractère à peu près exclusivement érudit qu'a eu l'historiographie dans ce pays, après Mariana, s'explique assez par la nécessité de tout reviser et de discerner l'ivraie du bon grain. C'est la première tâche de l'historiographe, la plus pénible, celle qui prépare la matière aux hommes de génie. Imaginez un historien de grande envergure travaillant sur des faux!

Ces réserves faites, il est incontestable que pour les XVIe et XVIIe siècles, le manuel de M. Fueter rendra de grands services. Pour les historiens de la découverte de l'Amérique, on y trouvera un bon chapitre d'ensemble. Mais le principal intérêt, et la nouveauté, je le répète, c'est de voir la filiation des historiens espagnols, principalement ceux du XVIe siècle, avec les maîtres italiens. La connaissance approfondie que l'auteur a de ces derniers lui permettait de marquer de tels rapports, et la préoccupation constante de les marquer éclaire

singulièrement tout l'exposé. Voir par exemple l'excellente page où Ribadeneira est caractérisé comme écrivain.

Pour ce qui est des détails, j'en relèverai quelques-uns, du reste sans importance. Il n'est pas possible que dans un ouvrage de cette nouveauté et de cette ampleur quelque correction ne reste pas à faire.

Jusqu'à quel point peut-on attribuer à Diego de Valera la paternité du *Memorial de diversas hazañas*, c'est une question que j'ai posée et examinée (*Bull. hisp.*, t. XI, 1909, p. 425), sans d'ailleurs apporter qu'une conclusion sceptique et indécise; je laissais à M. A. Paz y Mélia le soin de donner la solution définitive, qu'il a en mains depuis longtemps, fortement documentée et toute rédigée. Pour le moment, je continue à croire qu'il est imprudent de voir en Valera le traducteur des Décades d'Alphonse de Palencia. Qu'il ait remanié la traduction déjà faite, c'est possible, et c'est un peu ce que semblerait penser M. Fueter (p. 223). Mais c'est encore trop donner à Valera que de dire qu'il a rédigé un résumé; car, si par *Coronicas de España* M. Fueter entend la Chronique castillane de Henri IV attribuée à Palencia, il convient de noter que ce texte est la plupart du temps identique au *Memorial*, et d'ailleurs tout aussi long, pas davantage. Quant à avoir traduit lui-même les Décades latines, j'en crois Valera tout à fait incapable.

Plutôt que de dire que Valera est mort « um 1486 », je dirais qu'il n'est pas mort avant 1486. Amador de los Ríos pense qu'il mourut en 1486 parce que la dernière lettre que contient le ms. F. 108 de la Biblioteca nacional de Madrid est de cette année-là. Mais ce n'est pas une preuve positive.

Les *Paralipomenon Hispaniae libri X* de Jean de Girone n'ont pas été publiés deux fois seulement (1545 et 1603), mais trois fois, car il ne faut pas oublier l'édition de l'Anglais Beale dans les *Rerum hispanicarum Scriptores* (t. I, 1579), dont celle de Schott dans l'*Hispania illustrata* n'est peut-être bien qu'une copie.

Pour la *Coronica* d'Ocampo, il y aurait à signaler l'édition de 1578, due à Morales, qui a eu le grand tort de s'associer par là à une œuvre dont certainement il soupçonnait le peu de sincérité.

Pour les historiens de la Compagnie de Jésus, on aurait pu renvoyer à Astraín, *Historia de la Compañía de Jesús en la Asistencia de España*, dont le tome I a paru à Madrid en 1902, et où les sources sont énumérées et convenablement appréciées, en tête de chaque tome. De ce bon travail nous voudrions parler du reste quelque jour.

M. Fueter n'a pas eu pour Mariana historien toute l'indulgence que j'ai eue. C'est qu'il considère seulement son Histoire d'Espagne, œuvre de vulgarisation, œuvre d'humaniste, et non l'homme, ni l'érudit que d'autres écrits nous font connaître. Il faut pourtant tenir compte de son but, des circonstances et de l'époque. Son mérite

consiste surtout à avoir le premier écrit lisiblement et en latin une histoire générale complète d'Espagne, d'avoir fermé une boucle jamais fermée jusque-là. Ce fut un record, relatif et provisoire comme tous les records. Ce fut fait d'ailleurs avec élégance et dans un beau style. Lui reprocher, comme fait M. Fueter, d'avoir cru à l'existence d'Hercule et à son passage en Espagne, attestés par les anciens, c'est exiger d'un humaniste un scepticisme impossible à l'égard d'un texte latin, d'ailleurs authentique. Ne revient-on pas du reste aujourd'hui à un peu plus de crédulité à propos de bien des choses de ce genre? Mariana s'est incliné aussi devant certaines traditions chrétiennes; il en a même défendu une dans un écrit à part, comme le rappelle M. Fueter, celle de la venue de saint Jacques en Espagne. Mais, encore aujourd'hui, a-t-on les moyens de la nier catégoriquement? Je ne crois pas du reste que l'Histoire de Mariana, par elle-même, marque un progrès au point de vue de la critique ni de l'exposition (voir p. 351 de mon livre). J'ai dit son infériorité vis-à-vis de Guichardin (pp. 342, 347). Je l'ai montré démarquant Morales (p. 328). Mais à ce propos il est injuste de généraliser, comme fait M. Fueter : « Die ältern Darstellungen... sind in ihm geschickt ausgezogen und verwertet. » Je crois en avoir donné des preuves (p. 329); et, en tout cas, Mariana n'a pu se servir de Morales que jusqu'à la conquête arabe, puisque les livres de la *Coronica* de Morales qui contiennent l'histoire des rois asturiens et léonais jusqu'à la mort de Bermudo III n'ont paru qu'après que Mariana avait rédigé son *De rebus Hispaniae*. Je serais bien aise de savoir quel auteur il a *pillé* ensuite. Ce qui est plus juste, c'est de le comparer, comme fait M. Fueter, à Buchanan, à qui il ne serait supérieur qu'en ce qu'il a rompu avec l'habitude des humanistes de laisser de côté l'histoire ecclésiastique. Il est également intéressant de rapprocher Mariana de Bembo pour le goût de l'archaïsme. Ces comparaisons étaient aisées à M. Fueter, avec la connaissance qu'il a de l'historiographie moderne. C'est d'elles surtout qu'il faut lui savoir gré. Ce sont elles qui nous apportent, en ce qui concerne l'Espagne, un peu d'ordre et de lumière.

G. CIROT.

CHRONIQUE

~ *Ramiro II el Monje y las supuestas Cortes de Borja y Monzón en 1134*, tel est le titre d'une thèse de doctorat soutenue en 1907 par M. P. Longás y Bartibás, et imprimée seulement en 1911 (Santoña, Hernández García). Tenant pour suspecte la relation de Rodrigue de Tolède et celle de la Chronique de San Juan de la Peña, comme celles des auteurs qui s'en sont inspirés, M. Longás soutient qu'Alphonse Ier ayant survécu à la défaite de Fraga (19 juillet 1134), ne mourut que le 7 septembre, d'après le nécrologe de Montearagón (où précisément il fut porté et enseveli, d'après la Chronique même de San Juan de la Peña); que son frère Ramiro el Monje s'intitula roi aussitôt, acclamé (selon la Chronique d'Alphonse VII) par le peuple de Jaca; que toute l'histoire des cortes de Borja et de Monzón, et de Pedro de Atarés, est une invention inadmissible, vu la rapidité avec laquelle Ramiro se fit proclamer. Vers la fête de la Nativité de la Vierge, 1134, à Tierrantona, il signe un diplôme comme roi. La distance du monastère de Montearagón (ou de San Juan de la Peña, si c'est là qu'Alphonse mourut, comme croit M. Longás) à Tierrantona n'est pas tellement grande qu'on ne puisse admettre que la mort d'Alphonse, survenue la veille, ait pu être connue de Ramiro le 8 septembre. En tout cas, ce n'est pas précisément du 8 septembre, mais « per Natiuitas sancte Marie » qu'est daté le document en question, ce qui permet de reculer un peu le quantième. — Évidemment l'argumentation est assez serrée. Mais il faut savoir si les textes sont bien sûrs, et si, de toute façon, l'exemple de Jaca fut suivi partout, s'il n'y eut pas des dissidents à Borja ou ailleurs. Il reste donc quelque place au doute. On conçoit vraiment que tout le monde n'ait pas été d'avis de prendre pour roi un moine. Quoi que nous dise M. Longás du droit patrimonial, un moine ne passait généralement pas pour apte à succéder au trône. Il dut bien y avoir un parti hostile, et tout ne se passa pas sans quelque difficulté. L'histoire de Pedro Atarés n'est donc pas encore enterrée. Il resterait enfin à expliquer comment elle est née.

~ Même alors que, dans sa collection des *Clasicos castellanos*, la *Lectura* s'apprêtait à publier un *Don Quijote* avec notes de M. Rodríguez Marín, il n'était pas mauvais de reproduire le commentaire de Clemencín, dont quelques générations ont vécu, à condition d'y mettre les correctifs nécessaires, de le moderniser, ce dont il avait grand besoin, et ce dont on s'était dispensé dans une reproduction

antérieure. C'est M. Miguel de Toro Gómez, très qualifié par ses travaux antérieurs, qui s'est chargé de resservir ledit commentaire avec sous-commentaire. Il est très instructif, et parfois amusant de voir celui-ci corriger les erreurs de celui-là, particulièrement en matière de langue, car c'est surtout de ce côté que pèche Clemencín. Il sera encore plus curieux de comparer le tout aux notes de M. Rodríguez Marín, auxquelles celles de Clemencín serviront parfois de repoussoir. M. de Toro Gómez ne dit point de quelle édition il se sert pour établir son texte. Probablement de celle de Clemencín. Il aurait été mieux inspiré de se reporter, comme M. Rodríguez Marín, à l'édition princeps. Il se serait ainsi épargné la peine de compter un barbarisme à Cervantes pour *pegarlos* (début du ch. VI, p. 72), puisque l'édition de 1605, du moins dans le facsimilé de Toledano López, porte *pegarles*. Enfin, l'essentiel était de mettre à la portée de tous ce fameux commentaire. Merci à qui en a pris la peine. Deux tomes ont paru (1910-1912); ils comprennent la *Primera parte*. Librairie Paul Ollendorf.

~~ La direction de la Bibliothèque nationale de Madrid, vacante par la mort de Menéndez Pelayo, a été confiée à M. Rodríguez Marín. D'autres candidatures avaient été soutenues, notamment celles de M. Eduardo Hinojosa et de M. Ramón Menéndez Pidal. La presse s'en est mêlée, provoquant des plébiscites, énumérant et pesant les titres, indiscutables, des trois érudits : c'est une chose à laquelle nous ne sommes guère habitués en France, quand il s'agit de semblables postes. Quelque regret que l'on puisse éprouver de ne pas voir à la tête de cette richissime bibliothèque l'un ou l'autre des deux autres érudits qu'on avait mis en avant, on ne peut que féliciter M. Rodríguez Marín, qui trouve dans cette nomination la récompense d'un labeur considérable et très apprécié. G. C.

~~ *Erratum*. M. Albertini nous prie de corriger une omission et une erreur dans son *Rapport « Sur une mission à Peñalba »* (Teruel), *Bull. hisp.*, 1912, p. 97.

1° La figure 5, p. 200, est incomplète; à la fin de l'inscription en petits caractères il faut ajouter GRIS. Cette syllabe est très nécessaire, car c'est elle qui permet de lire assez nettement le vers de Virgile

Tempus erat quo prima quies mortalibus aegris

qu'on s'attendait si peu à voir ici.

2° C'est l'inscription de la figure 7 que M. Albertini considère comme ibérique, tandis que celle de la figure 6 lui semble écrite en *alphabet* (plutôt que langue) inconnu. Il faut donc intervertir les légendes.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. Articles de fond.

II. Variétés, Notes, Chroniques, etc.

III. Bibliographie.

IV. Gravures.

V. Planches.

---

15 octobre 1912.

LA RÉDACTION : E. MÉRIMÉE, A. MOREL-FATIO, P. PARIS
G. CIROT, *secrétaire* ; G. RADET, *directeur-gérant*.

Bordeaux. — Imprimeries Gounouilhou, rue Guiraude, 9-11.



TÊTES DU CERRO DE LOS SANTOS



TÊTE DU CERRO DE LOS SANTOS





TÊTES DU CERRO DE LOS SANTOS







TÊTE ET BUSTES DU CERRO DE LOS SANTOS



Defuncto comite fernando gundisalui qui primus tenuit
comitatum in castella post diuersionem ipsi erant tempore
roderici regis gotorum fratrum in yspaniis successit ei filius eius
comes garsias fernandi. cui successit filius comes sancius.
cuius filius garsias in fratris interfectus fuit apud legionem
cum iuisset ut duceret in uxorem filiam regis vel ... comitis. s. ...
legionis. Relicta vero dominatione filia vel dicti comitis sancii tradita
fuit nupta regi nauarre et nauarre. s. sancio nepoti de sancho abar
ca. de qua maiore dictus. s. rex habuit duos filios. s. garsiam et fernandum
qui pugnauerunt inter atapuercam. Ubi interfectus est rex garsias. Tunc
quidem rex fernandus habuit regnum suum et regnum fratris et regnum legionis ratione
uxoris quam duxerat filiam regis legionis ueremundi:-

Mortuo vero rege fernando qui cognominatus est pignus qui liberauit
conimbriam de manibus maurorum successerunt ei tres filii sui in reg
no. Rex sancius in castella. Rex alfonsus in legione et asturiis et gal
lecia. Rex garsias in galecia et in nauarra. Rex vero sancius tamquam uir
strenuus et bellicosus impatiens consortis in regno patris inter illos.
Quisque potestatis impaciens consortis. ut xviii. q. vii. c. quod autem decet
principium erit. regem garsiam fratrem suum cepit qui non longo tempore post
mortuus est in eius captiuitate. Regem alfonsum fratrem suum expulit de
regno. qui expulsus adiit regem maurorum qui tunc dominabatur toleto. Sed
rex sancius nil actum credens actum cum quid superesset agendum zamoram obsedit
quam tenebat soror sua urraca. ubi et interfectus est a quodam satellite satha
ne perditionis sicut fama refert. s. a uellido adolfez. Ipso mortuo per
dicta soror regis misit nuncios suos ad fratrem suum regem alfonsum.
qui ea tempestate apud toletum morabatur. Recepto nuncio predictus
rex in continenti reuersus est et disponente deo regnum paternum plene accepit
et inspirauit ei dominus deus consilium salutare ut obsideret toletum. cuius sta
tum ad plenum nouerat utpote qui eius interiora et secretiora diu ubi
moram fecerat non perfunctorie fuerat perscrutatus. Multis quidem annis ei
impugnauit prudenter singulis annis segetes uastando et fructus eorum
destruendo. Tandem uirtute diuina compulsi mauri tolletani reddiderunt
ciuitatem suam predicto regi alfonso ipsum recipientes honorifice in dominum
et in regem. Ea tamen conditione quod liceret eis remanere in ciuitate re
tinere domos et possessiones suas et quod soluerent ei sicut regi. Capti...

Folio 89 recto du manuscrit G 1 de la Real Academia de la Historia.

tibus que in victualibus et expensis affecti tedio longe more properes festi
nant ad reditum. Sed rex nobilitatis mentem voluptati cunctis vari
os et post diversa baronum consilia preelegit cum paucis ibidem re
manere subiacens sevolutati divine quam derelinquere tam nobilem
civitatem tantis sudoribus adquisitam sine rectore sicut defensore seu
habitatore. Demum provisum est ita quod quidam magister et magni or
dinis dimitteret ibi milites cum armis et equis cum quibus et alii
bellatores remanserunt. Supervenerunt eodem tempore .cl. milites sego
bienses cum armis et equis munimenta et victualibus habundantes. Prefe
cit vero dominus rex omnibus qui remanebant in civitate tellium alfonsi cum
quo remansit frater suus. Alfonsus telli illo iuvenis armis strenuum et
paratum mori ad defendendam civitatem. His itaque dispositis dominus rex cum
baronibus suis reversus est toletum ad matrem suam ubi receptus est
cum honore multo et gaudio magno. Protrahens ibi moram circa
principium mensis augusti decidit in lectum egritudinis quando de
centius mortis periculum vix evasit. Circa festum sancti michaelis
rege toleti moram protrahente, propter nimiam debilitatem suam toti
hominum multitudo quasi subito ex ipsa corduba confluente quod do
mus antique novis habitatoribus non sufficiebant. Et sic divina pro
videntia suplevit quod magnum consilium formidabat.

Tunc in festo sancti luce lupus dives et potens et omnes sui in
gressus est ... quo audito dominus rex cum matre
sua quam cito potuit equitare toletum exiit et in fine mensis
novembris burgis advenit. Hoc opus explevi, tempore certo brevi. Laus
tibi xpe.

Folio 122 recto du manuscrit G 1 de la Real Academia de la Historia.

Folio 125 recto du manuscrit G 1 de la Real Academia de la Historia.

Addito.
Psallitur ue
hementer
cuncta com
placere ai
piens pota
heretico q3.
ueritati ista
si no Eli
sabet. sed
Johana ler
cia hui' ex
posita l' in
posita filia
fuit. uulgo
beltraneja
nuncupata
q fuit in
tita .. a du
latone l' a
dulterine
ut regi et
regine eo
placeret in
uitis se eq3
ministerio la
cit Elisabet
Johana
nuncupat

sabeth: quam cuncti regni status in primogenitam iuravit simul et receperunt. Rursus Henricus cui animo fixum erat bellum contra Mauros: iterum maioribus copiis regnum Granate magna nobilium comitum et Baronum copia munitus potenter aggreditur: Inter quos fuerunt nobiles et incliti viri Johannes de Guzman dux Medine: Johannes Pacheco Marchio de Villena: Petrus Giron eius frater magister Calatrave Fredericus admirandus Eneas lupi de Mendoza Marchio et Comes strenuus filius suus socialis: Alvarus de Stuniga comes Placentinus Johannes et Pimentel Comes Benavente Fernandus Alvari de Toleto Comes de Alua. Jo manriq3 Comes de Castaneda Rodericus manriq3 comes de Paredes Gabriel manriq3 Comes de Osorno nec defuerunt nobiles viri Petrus de Velasco primogenitus Comitis de Haro necnon Fernandus de Velasco et Alfonsus etiam de Velasco fratres germani eiusdem Comitis de Haro scientia et moribus clari et plurimi alii comites et Barones quos nominare operosum eet. Manserunt interim regis et regni ordinatione gubernatores dominus Alfonsus Carrillo Archiepiscopus Toletanus et Petrus fernandi de Velasco Comes de Haro: viri nobilitate sapientia omni virtutum genere prestantes qui singulari prudentia et moderatione creditum gubernationis officium cum summa laude et commendatione expleverunt Henricus igitur tanta nobilium societate munitus per totum regnum Granate libere transiit Sarraceni sese intra muros urbium recipientes multasq3 clades et vastationes eis intulit ac nonnulla castra et loca sibi subiecit :~

Capitulum cxxvij. de dissidio inter Johannem regem Navarre et Carolum filium suum cum Henricus fauchat et quomodo Henricus regnum Navarre potenter ingrediens multa loca expugnavit. Deinde qualiter principatum Cathaloni

Folio 282 verso du manuscrit G 2 de la Real Academia de la Historia.